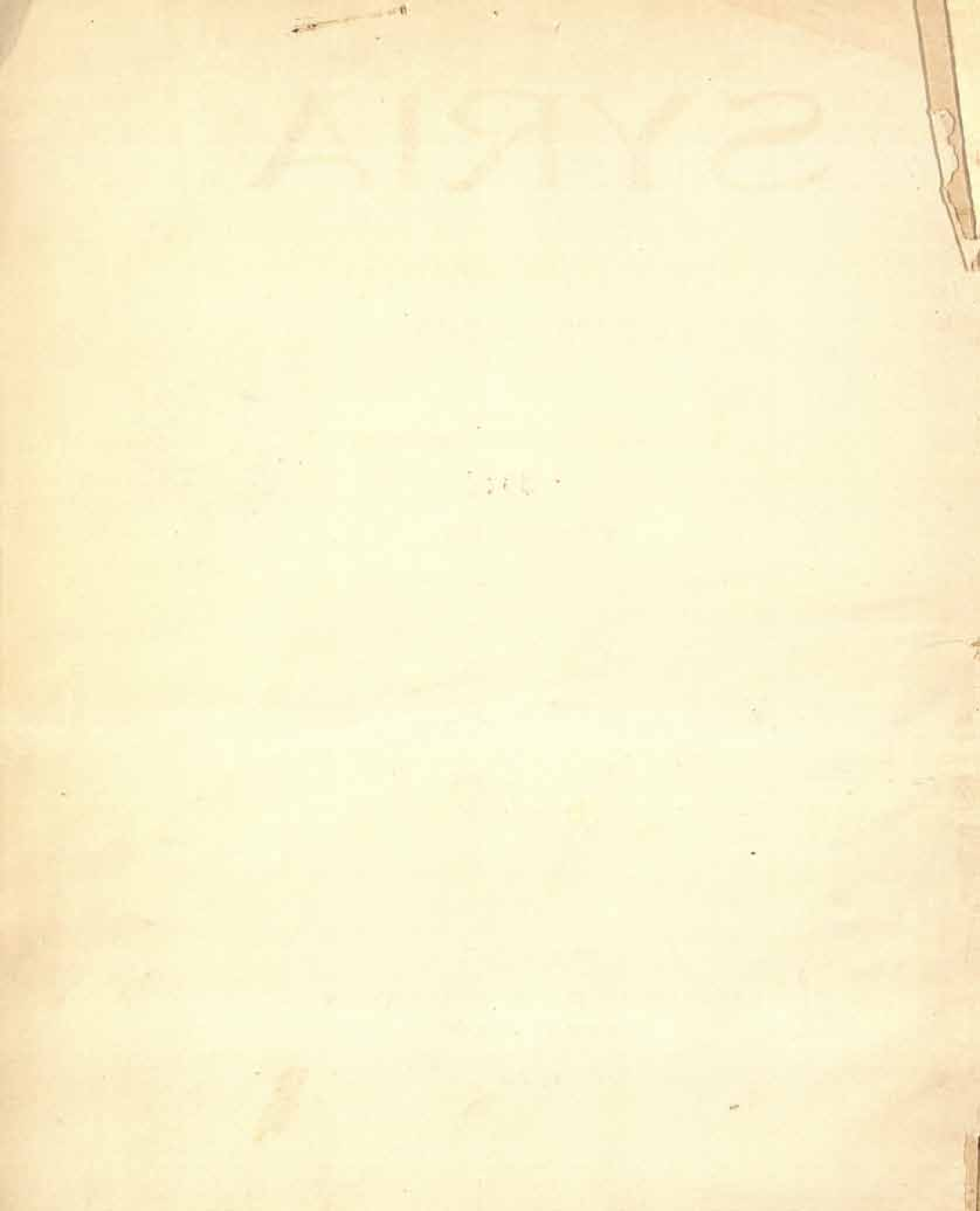
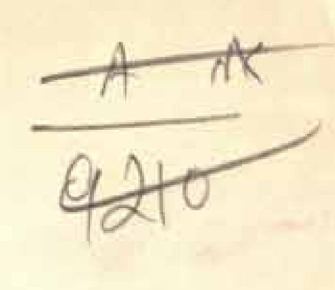
204





SYRIA

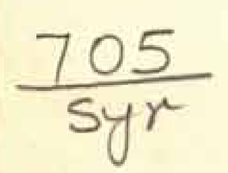
REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

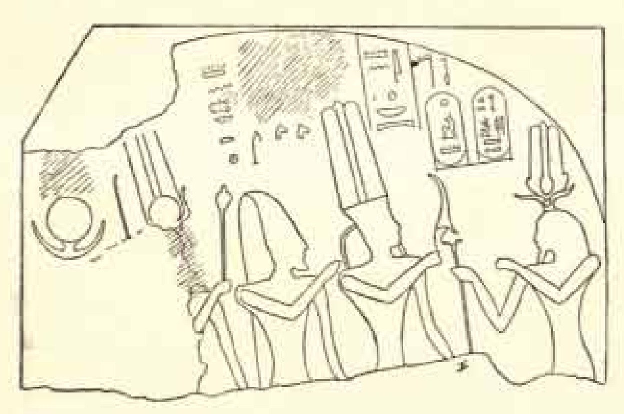
publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie



TOME III

Avec de nombreuses figures et 67 planches hors texte





PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI°)

1922

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, Conservateur au Musée du Louvre, Gaston Migeon, Conservateur au Musée du Louvre, et René Dussaud, Conservateur-adjoint.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A TYR

(AVRIL-MAI 1921)

PAR

Mme DENYSE LE LASSEUR.

Le Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban ayant bien voulu — après avis favorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — me charger d'une mission archéologique dans le Liban-sud, je fus spécialement désignée par M. Virolleaud, Chef du service archéologique, pour entreprendre une première campagne de fouilles à Tyr et aux environs. Le général Gouraud, Haut-Commissaire de la République française en Syrie et au Liban, qui porte un grand intérêt à l'archéologie, avait, en effet — sur les indications de M. Clermont-Ganneau — choisi le pays de Tyr comme un des principaux objectifs de recherches.

Arrivée à Tyr au début d'avril, j'y trouvai le meilleur accueil auprès du capitaine de la Bassetière, le gouverneur de la ville. S'intéressant aux antiquités du pays dont il avait la charge, le capitaine de la Bassetière fût pour moi un collaborateur précieux.

Comme on le sait, la Tyr primitive était autrefois une île. En dehors de cette Tyr insulaire, représentée par la presqu'île sur laquelle s'élève aujourd'hui la petite ville arabe de Sour, il y avait une autre Tyr, la Tyr continentale, Palétyr, dont l'emplacement exact est encore à fixer sur le terrain.

Au cours de sa mission de Phénicie en 1860-1861, Renan avait entrepris des fouilles à Tyr; toutefois, les importantes découvertes qu'il fit sur divers points du caza de Tyr — Kabr Hiram et Oumm el-'Aouamid — absorbèrent la majeure partie du temps qu'il pouvait consacrer à Tyr même. Les tranchées qu'il avait fait creuser dans l'ancienne île et dans la région adjacente ne donnèrent pas grand résultat. On en trouve le détail dans son ouvrage classique [1] qui

[1] *Mission de Phénicie*, pp. 527 et suiv.

restera toujours le bréviaire de ceux qui auront à s'occuper de l'archéologie de la Phénicie.

Mon premier soin fut de repérer, à l'aide de la carte de Renan, les travaux que l'illustre savant fit exécuter dans la zone même de Tyr. Laissant de côté ses tranchées ouvertes dans la partie insulaire, tranchées qui pour être reprises et recoupées demanderaient des moyens considérables qui n'étaient

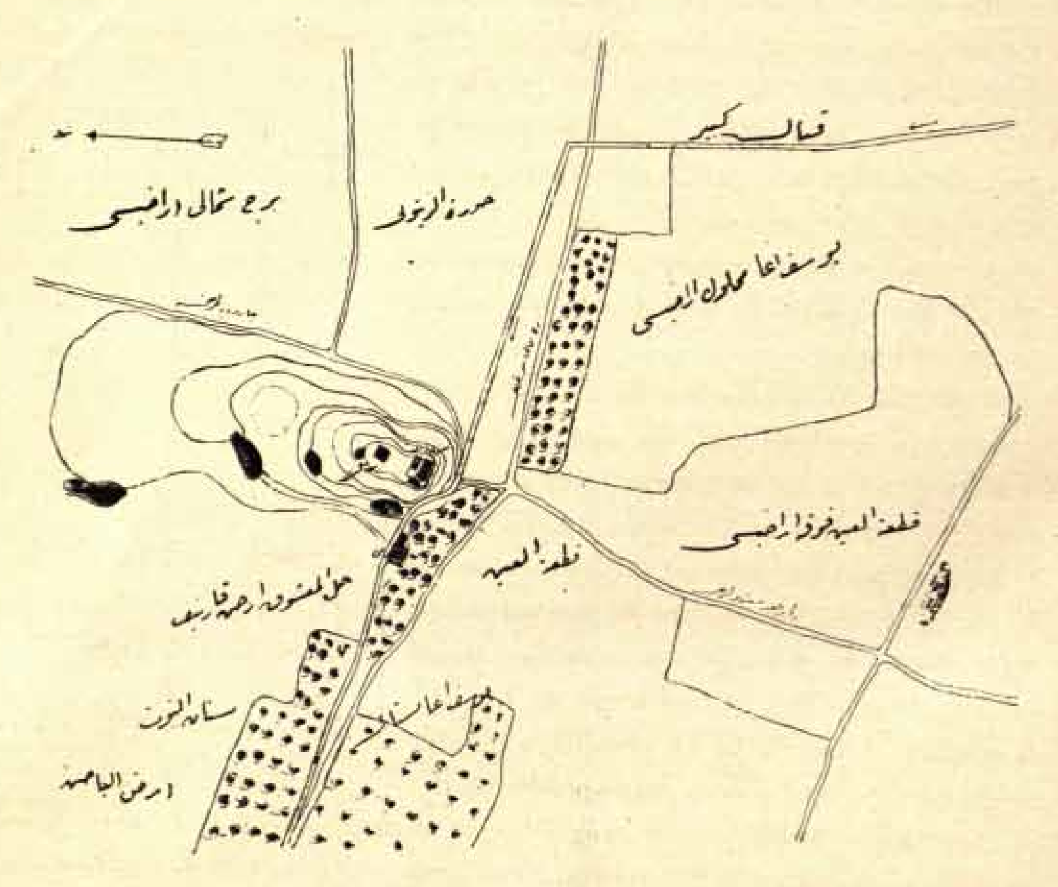


Fig. 1. — Tell el-Ma'choûq, d'après Macridy bey.

pas à ma disposition, je résolus de m'attaquer au tell El-Ma'choûq dont il n'avait sondé la base que sur un côté.

Ce tell — consistant en un noyau rocheux — s'élève à environ 2 kilomètres et demi dans l'est de Tyr; son identification topographique constitue un problème non encore résolu, malgré les quelques fouilles qui y ont été pratiquées par Renan en 1861 et par Macridy Bey près de quarante ans plus tard.

Renan avait fait une grande tranchée à la base du tell du côté est. Macridy Bey avait entrepris plusieurs sondages assez importants. Ils sont indiqués sur le plan ci-joint [1] que l'éminent conservateur du musée de Constantinople a eu l'extrême obligeance de m'envoyer en m'autorisant à le publier. On y constatera que la plupart des sondages ont été exécutés du côté nord; un seul fut fait au sud-ouest, mais tout à fait à la base du tell, près de l'aqueduc.

En somme, le flanc même de la colline n'avait pas été ouvert et ce flanc me parut intéressant du côté faisant face à Tyr, c'est-à-dire du côté ouest. En conséquence, j'y fis creuser une première tranchée en commençant le plus haut que je pus, aussitôt après le petit cimetière qui est au sommet du tell et déborde en partie sur le versant ouest; je me proposais de trouver le roc et, une fois trouvé, de le suivre en descendant progressivement.

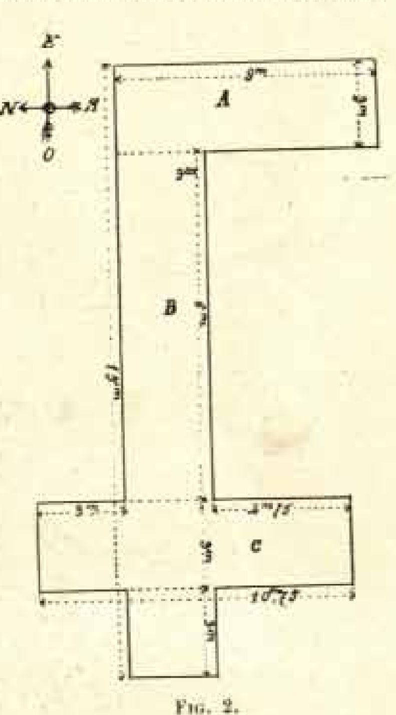


Fig. 2.

Cette première tranchée (la tranchée A) [2], dirigée du nord au sud sur une largeur de 3 mètres, mit à nu un ensemble de constructions en mauvais petit appareil, sans fondations, les assises reposant simplement sur la terre. Cet ensemble consiste en une pièce centrale, large de 2 m. 50, flanquée de chaque côté de deux petites travées larges de 1 m. 25, lesquelles se terminent en absidioles du côté de l'est. Ces cinq pièces correspondent entre elles par des ouvertures assez irrégulières et hautes de moins de 1 mètre; le sol en est pavé de petites dalles qui étaient recouvertes d'environ 3 mètres de terre. Ces dallages s'arrêtent, dans trois des petites travées, à 0 m. 45 d'un mur continu qui limite à l'ouest l'ensemble de la bâtisse et qui a, dans son état actuel, 1 m. 20 de haut et 7 m. 50 de long. Il a en moyenne 0 m. 55 de large; dans la grande pièce du milieu, il est flanqué d'une sorte de pilier, ou plus exacte-

[1] Fig. 1. On trouvera le détail des tranchées indiquées en noir aux fig. 15 et 16.

[2] Je donne ci-contre (fig. 2) un schéma approximatif des tranchées exécutées à Ma'choûq pour permettre au lecteur de suivre notre description.

ment de plate-forme, faisant corps avec lui et formant un saillant de 0 m. 75 dans l'est, sur 1 m. 50 de large.

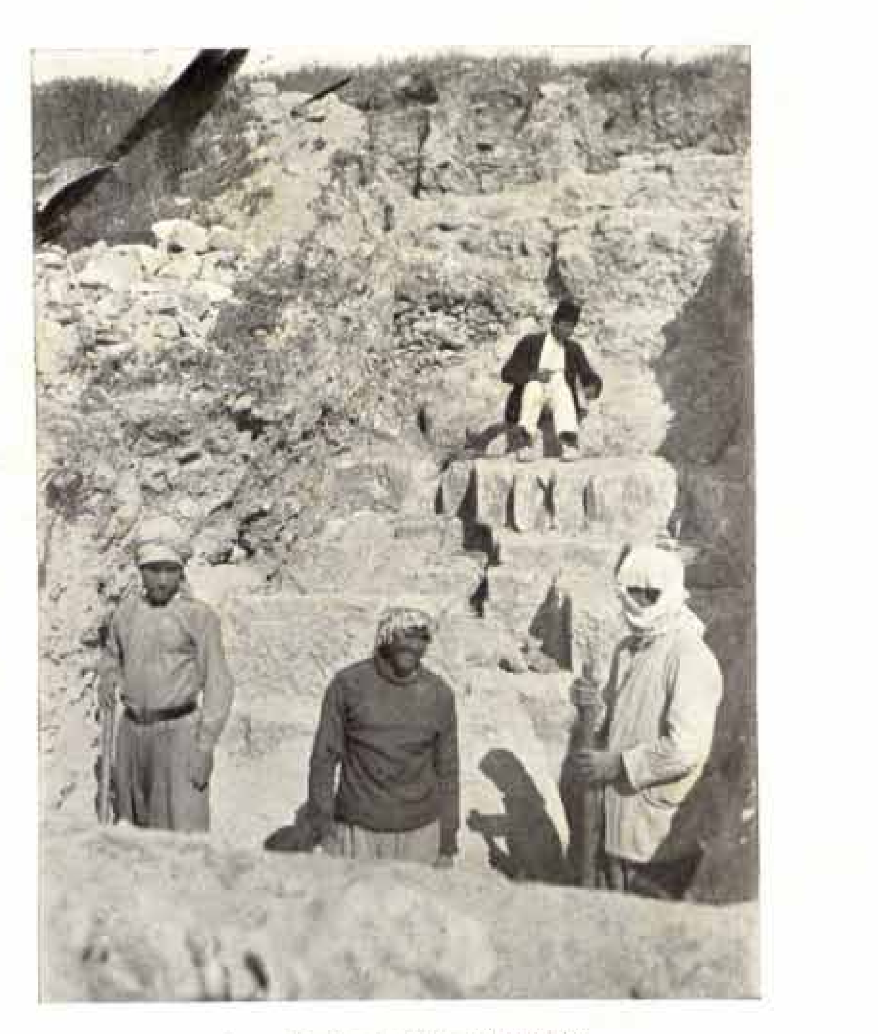
Aucune indication ne m'a permis de savoir à quelle hauteur pouvait s'élever le bâtiment et comment il était recouvert. D'autre part, la proximité du cimetière m'a empêchée de pousser plus avant la fouille vers l'est afin de voir si la pièce centrale se terminait ou non en abside.

Parmi les pierres utilisées dans la construction des petites travées, plusieurs portent ce que M. Clermont-Ganneau a proposé d'appeler la « taille des Croisés ». La bâtisse est donc certainement postérieure aux Croisés [1], elle peut même l'être de beaucoup. J'avais cru d'abord avoir affaire à un atelier de verrerie, étant donnée la grande quantité de débris de verre, de scories et de conglomérats de verre fondu trouvés dans les diverses salles ; mais le manque de creusets ou de tout autre témoin d'une fabrique de verre m'obligea à renoncer à cette hypothèse. Il semble plus naturel d'admettre que ce verre fondu est, de même que les nombreux fragments de poteries noircis, le résultat de quelque ancien incendie. J'avais noté, d'ailleurs, en faisant creuser cette tranchée, qu'à 1 mètre du sol — sous une couche de matière rougeâtre — il y avait une couche d'environ 0 m. 35 d'une matière gris clair semblable à de la cendre, puis, au-dessous, des résidus de ce que les gens du pays appellent du « bitume brûlé », et enfin, de là jusqu'au pavement, une couche épaisse de poteries brisées, mêlées à de la terre ordinaire.

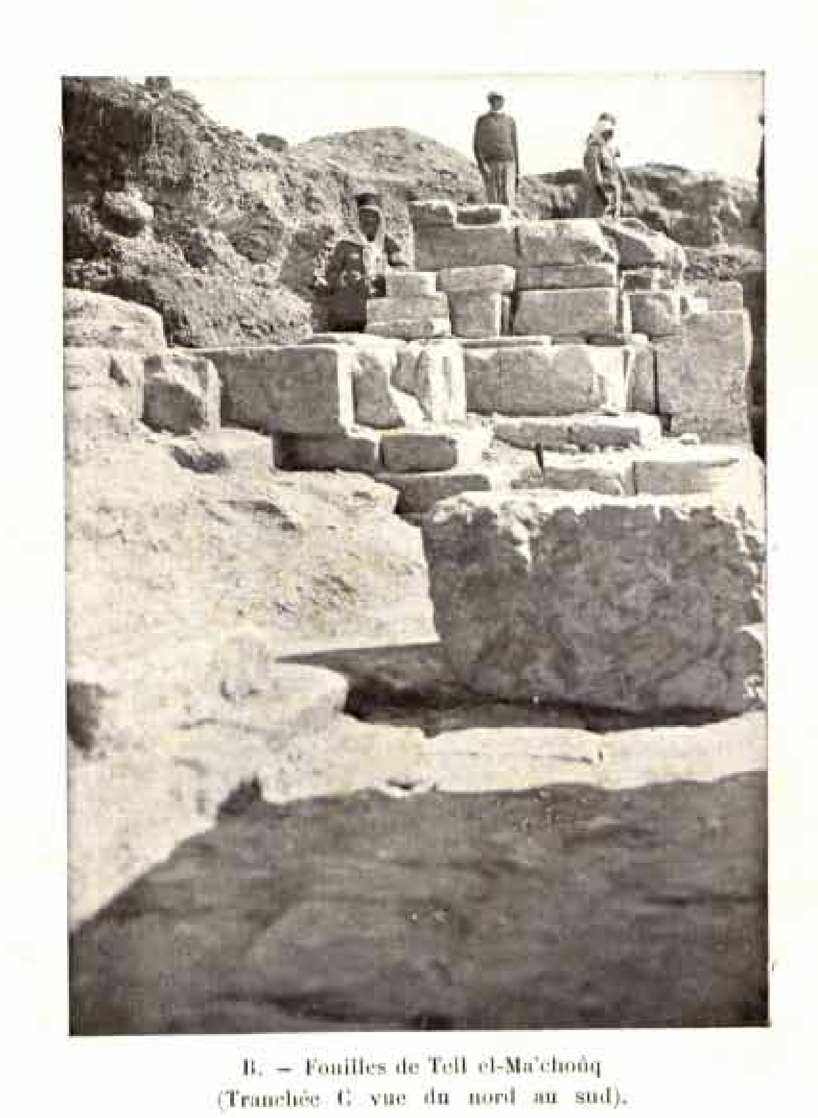
A 9 mètres de distance au sud du point de départ de la tranchée A, le petit mur bordant les pièces à l'ouest se termine par la courte amorce d'un retour d'angle dirigé vers l'ouest et assis sur le roc. Cela constaté, je revins à mon point de départ et je fis ouvrir une nouvelle tranchée (B) perpendiculaire à la première et descendant la pente du tell vers l'ouest. M'appuyant toujours sur le roc, à une profondeur moyenne d'environ 2 mètres, je la continuai sur la même largeur de 3 mètres et sur une longueur de 12 mètres dans l'ouest.

A ce moment, je dus m'arrêter pour éviter un éboulement de terre dans un champ de lentilles qui s'étend en contre-bas à 3 mètres de là. La tranchée ne donnait, d'ailleurs, plus rien d'intéressant ; les 3 derniers mètres creusés avaient montré le rocher à nu à 2 m. 10 de profondeur. Je revins alors sur mes

[1] Nous savons que le roi Baudouin, mettant le siège devant Tyr en 1107, établit à Ma'choûq un camp retranché. Les Croisés se maintinrent ensuite à Tyr pendant plus d'un siècle.



A. — Fouilles de Tell el-Ma'choûq
(Tranchée B vue de l'ouest à l'est).



B. — Fouilles de Tell el-Ma'choûq
(Tranchée C vue du nord au sud).



pas, car, chemin faisant (entre le 6e et le 9e mètre), la tranchée avait mis à découvert les éléments d'une construction d'aspect imposant : une sorte de massif formé de dalles (en pierre dure, blanche et rouge) ayant chacune 1 m. 28 de long, 0 m. 40 de large, 0 m. 20 d'épaisseur, et posées de champ sur leur grand côté. Ces dalles, ainsi curieusement assemblées d'une façon irrégulière qui semble intentionnelle, sont solidement cimentées entre elles; elles reposent sur un soubassement formant deux gradins dont le premier, celui du dessus, est composé de dalles posées cette fois normalement à plat, et le deuxième de deux assises de pierres de taille (Pl. I, A).

Afin de dégager entièrement ce soubassement, je fis creuser une troisième tranchée (la tranchée C) se dirigeant du nord au sud et ayant, comme les précédentes, 3 mètres de large. Elle révéla tout un système de constructions aussi difficile à comprendre qu'à expliquer : autres massifs de même structure que celui de la tranchée B, mais débordant sur celui-ci de plus de 1 mètre vers l'ouest; assises, ou plutôt lits alternants, de dalles semblables, tantôt de champ, tantôt à plat, le tout bordé à l'est et à l'ouest par un alignement de grands blocs bien taillés. Cet ensemble des constructions a 2 m. 80 de large — mesure prise dans œuvre, entre les deux parements; la face ouest a actuellement 3 m. 20 de hauteur au-dessus du roc, la face est n'a que 1 m. 60. Cette différence de hauteur correspond à la déclivité du roc (Pl. I, B).

Arrivée à moins de 8 mètres au sud de la tranchée B (y compris la largeur de celle-ci), la construction se termine en venant affleurer une arête de rocher. Je fis alors reprendre la tranchée C au nord de la tranchée B pour trouver aussi la fin des constructions dans cette direction. On mit au jour d'abord un petit mur d'angle surmonté d'un gros bloc de ciment, puis deux gradins de pierres à double angle sur lesquels repose une plate-forme dentelée formée de dalles, toujours posées de champ et servant de soubassement à un massif de maçonnerie de 8 assises en petit appareil assez médiocre. Après cela, plus rien dans le nord. L'ensemble de constructions que j'avais suivi était donc entièrement dégagé. Il y aurait peut-être lieu de démonter maintenant tous ces matériaux hétéroclites qui sont sûrement antiques et visiblement réemployés. Je n'ai pas cru devoir le faire avant qu'un plan exact en ait été dressé.

Quelle pouvait être l'origine et la destination de ces curieuses dalles, étroites et longues, taillées dans une pierre dure qui n'est pas de la région? Il y

en a environ une quarantaine de visibles. Leurs dimensions et leurs proportions conviendraient bien, ainsi que le pense M. Clermont-Ganneau, à d'anciennes marches d'escalier réutilisées pour servir de substructions à quelque édifice beaucoup plus récent. Leur épaisseur de 0 m. 20 répondrait d'une façon satisfaisante à cette fonction originelle. Si on les imagine normalement superposées et débordant les unes sur les autres d'une trentaine de centimètres, elles pouvaient constituer un escalier d'une hauteur d'environ 8 mètres. Néanmoins, on peut se demander si l'escalier n'était pas composé de deux ou trois dalles juxtaposées, ce qui diminuerait d'autant la hauteur.

Dans tous les cas, un tel escalier implique l'existence d'un édifice d'une certaine importance auquel il devait permettre d'accéder. Quel pouvait être cet édifice ? Était-ce le temple d'Héraklès Astrochiton [1] qu'on a supposé exister à Ma'chouq, ou bien un autre monument ? La question ne pourrait être tranchée que par quelque inscription qui nous renseignerait à ce sujet.

Les travaux de déblaiement ont permis de recueillir une grande quantité de débris de toute espèce et de toute époque : poterie, ciment peint, mosaïque, verrerie, monnaies, etc., s'échelonnant du v^e^ siècle avant Jésus-Christ jusqu'au xiv^e^ et même xvi^e^ après notre ère.

Parmi les poteries brisées il y a des fragments de conduites cylindriques pour canalisation ; des bords, des panses, des pieds et des goulots de cratères, d'amphores et de sortes de gargoulettes ; la plupart sont en terre rose, assez épaisse, striés horizontalement ; quelques exemplaires ne sont pas striés et sont décorés de peinture marron se détachant sur fond clair ; d'autres portent une



Fig. 3.

ornementation en relief. Certains fragments de formes diverses sont d'un usage indéterminé : queues de lampes, bougeoirs, couvercles à boutons, etc. D'autres

(1) Cf. Renan, *Mission*, p. 583.

appartenaient à des molettes ou pilons atteignant parfois d'assez grandes dimensions. Il y a aussi toute une catégorie d'objets en terre cuite à parois très épaisses dont beaucoup ont l'aspect de très petits vases (fig. 3 et 4, *c*, *d*, *g*, *k*). On peut se

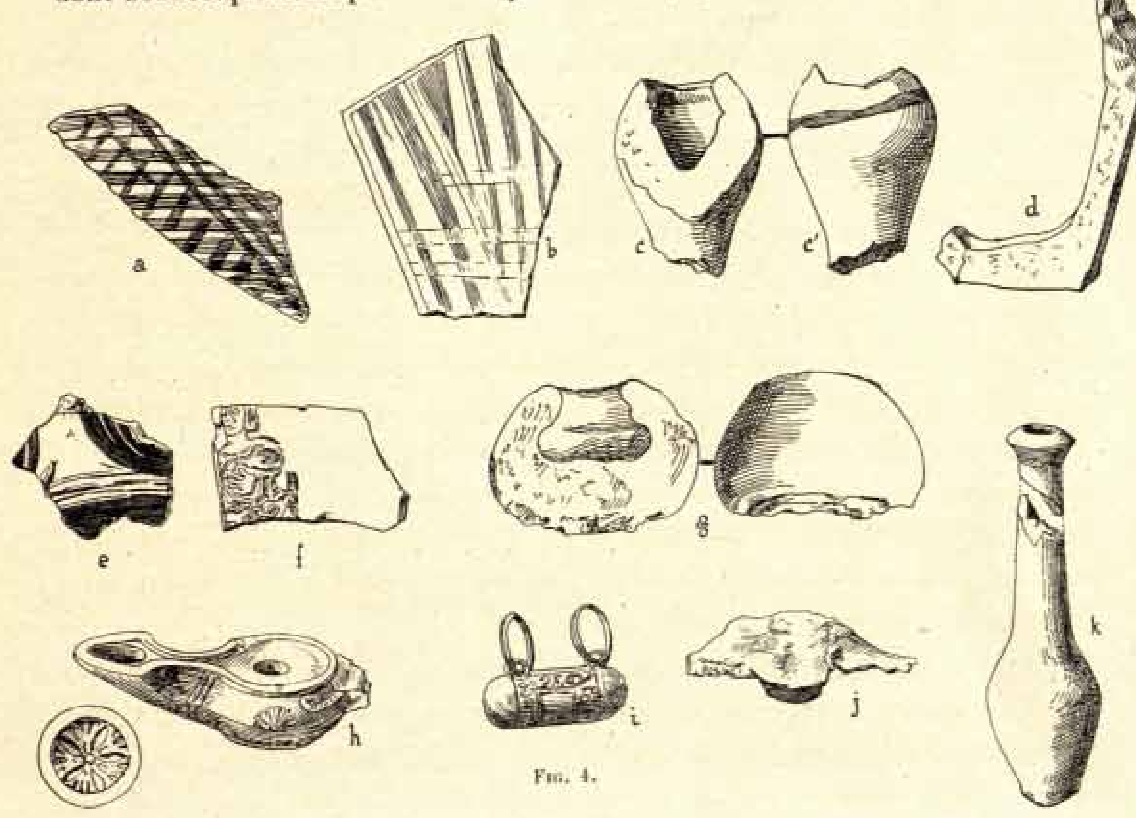


Fig. 4.

demander si ce n'étaient pas des pots à encre ou à couleur, ou bien encore un matériel d'artisan quelconque.

A côté de ces objets, il y a également quelques fragments de poterie plus fine présentant un certain intérêt. Ils ont été, pour la plupart, exhumés de la tranchée B, à environ 2 mètres de profondeur, parmi les remblais qui étaient recouverts de ciment, ou plutôt de béton : poteries grecques à lustre noir avec palmettes et oves incisées, ou avec décor rayonnant, ou encore noires d'un côté et rouges de l'autre (fig. 5); fragments rouges lustrés analogues à la poterie d'Arezzo; autres non lustrés, plus grossiers avec des bandes de six petites stries ou une suite ininterrompue de grandes stries horizontales, parfois recoupées obliquement de raies de peinture noire (fig. 4, *a*). Quelques fragments sont en poterie noire très cuite avec de petites stries horizontales; d'autres sont

en terre rouge unie avec des raies blanches peintes verticalement (fig. 4 *b*). Il y

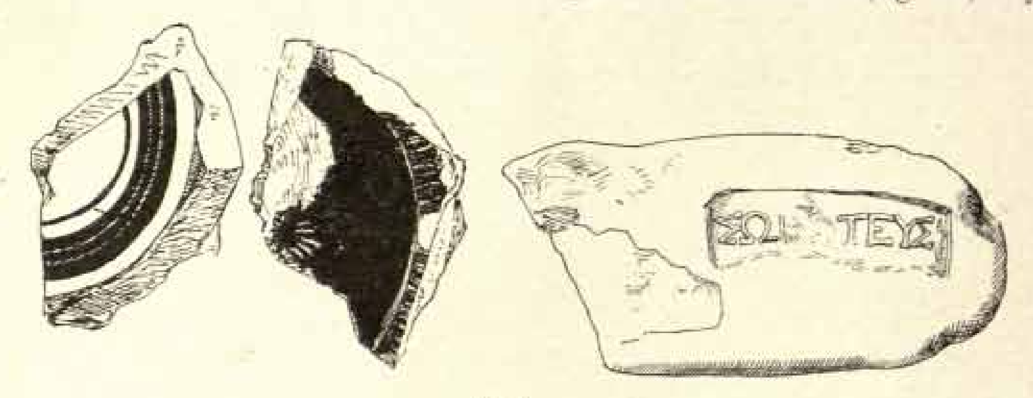


Fig. 5.

a aussi un grand nombre de fragments émaillés d'origine musulmane, dont quelques morceaux à décor incisé ou peint; les plus anciens peuvent remonter jusqu'au XIV^e siècle de notre ère.

A cela il faut ajouter tout un lot d'anses de types divers. Dans le nombre, j'ai recueilli une anse rhodienne timbrée au nom de *Socrateus* [1], écrit en beaux caractères et accompagné d'un petit symbole difficile à déterminer, peut-être un dragon (fig. 5). Une autre anse du même genre a été exhumée plus tard à Djel el-'Amad; elle sera décrite avec les objets provenant de cette fouille.

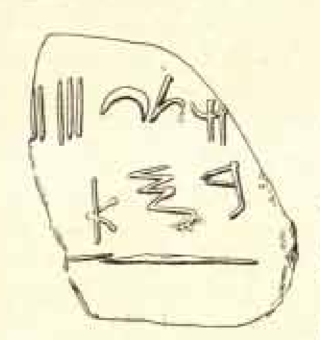


Fig. 6.

J'attachais une importance particulière à un groupe d'anses dont la forme caractéristique (arrondie et d'une ouverture juste suffisante pour y passer le doigt) se rapprochait beaucoup de celle des amphores à estampilles israélites

[1] M. Clermont-Ganneau me fait observer que ce nom s'est déjà rencontré sur plusieurs anses rhodiennes, entre autres à Rouad (Renan, *Mission*, p. 38); cf. Dumont, *Inscriptions céramiques de Grèce*, p. 109, n^os 244, 245, 246. Ce timbre est souvent accompagné d'attributs divers : flambeau renversé, lampe, bras d'une petite figure, etc.

si magistralement étudiées par M. Clermont-Ganneau [1]. Je les ai toutes nettoyées avec soin dans l'espoir d'y découvrir aussi quelque estampille similaire; malheureusement, la plupart étaient anépigraphes. Sur une centaine d'exemplaires, un seul portait un timbre (fig. 6). J'y reconnus à la première ligne les lettres מל ou של, suivies du chiffre 15; puis, à la seconde ligne, les lettres בכא. Je pensais qu'il s'agissait d'une indication métrologique relative à la jauge du vase. Ayant soumis l'objet en question à l'examen de M. Clermont-Ganneau, mon savant maître a bien voulu me remettre la note suivante :

La découverte de cette anse, marquée d'un timbre spécifiquement phénicien, fera époque dans l'épigraphie sémitique. C'est, en effet, la première de ce genre qu'on ait recueillie jusqu'ici; elle ouvre une nouvelle série qui, espérons-le, ira se développant par la suite, maintenant que l'attention est éveillée sur ce point.

Le timbre, apposé avant la cuisson et fortement imprimé, se compose de deux lignes de caractères et signes en relief; au-dessous, on distingue les restes d'un petit symbole indéterminé, de forme étroite et allongée, posé horizontalement. La première ligne débute par deux lettres, suivies de chiffres, du type connu, représentant le nombre 14 ou 15 (la 5e barre d'unité est douteuse).

On peut hésiter, pour l'identité de la première lettre, entre un מ et un ש, et, pour l'identité de la seconde, entre un ל et un ח. La lecture מל suggérerait la possibilité d'une abréviation de מל(ך) « roi ». La lecture שח est plus vraisemblable paléographiquement : on peut comparer la forme du ש dans l'inscription d'Oumm el 'Aouamid (*C. I. S.*, I, 7); quant au ח, il faudrait admettre qu'il lui manque la partie inférieure de la tige, la pression du cachet ayant été insuffisante en ce point. On obtiendrait ainsi le mot שח « année », le tout signifiant « l'an 14 (ou 15?) ». Le nombre est assez faible pour que l'on puisse penser à quelque date régnale; mais on attendrait alors le nom, ou tout au moins le titre du roi. D'autre part, ce nombre est peut-être un peu fort si l'on suppose, en s'appuyant sur l'usage hellénique, qu'il s'agirait de quelque magistrature éponyme, civile ou religieuse. Aurions-nous alors affaire à un comput basé sur une certaine ère? Nous savons par ailleurs que deux ères différentes ont été successivement employées à Tyr, l'une ayant son point de départ en 275, l'autre en 126 avant Jésus-Christ.

En se plaçant à un autre point de vue, on pourrait vouloir chercher dans ces chiffres une indication non pas chronologique, mais métrologique, relative à la contenance, à la jauge du vase. Mais cette conjecture n'est guère d'accord avec ce que nous constatons dans la teneur courante des timbres d'amphores de la céramique grecque.

Malheureusement la seconde ligne ne nous tire pas d'embarras. Elle se compose de trois caractères qui semblent bien être בכא. Les analogies inviteraient *a priori* à les considérer comme appartenant à un nom propre, celui d'un personnage ayant qualité pour garantir ou contrôler la fabrication. Un pareil nom ne s'est pas encore rencontré jusqu'ici

[1] *Recueil d'Archéologie orientale*, t. IV, p. 1 et suiv.

dans l'onomastique phénicienne; à la rigueur on pourrait penser à l'abréviation de quelque nom connu, ou imaginable, par exemple, א + ס (בעלספל). On ne saurait songer sérieusement à une transcription de Βάσσος, *Bassus*.

Que si, au contraire, on raisonne dans l'hypothèse métrologique, et non pas chronologique, on pourrait être tenté de lire סא + ב, soit la préposition ב, combinée avec le mot סא = סאה, désignant dans la Bible une certaine mesure de capacité; le *seah* hébraïque, il est vrai, servait pour les matières sèches et non pour les liquides.

Somme toute, l'interprétation générale de ce petit texte est encore, comme on le voit, très incertaine. Mais ce qui demeure acquis, c'est le fait capital de l'existence, désormais indéniable, d'anses d'amphores estampillées, d'origine proprement phénicienne. Il est, d'ailleurs, confirmé par une seconde trouvaille de Mme Denyse le Lasseur qui a recueilli une autre anse similaire dans une de ses fouilles à El-Aouatin. On y distingue encore nettement une estampille contenant les restes de deux lignes de caractères phéniciens indubitables, mais malheureusement trop frustes pour permettre un déchiffrement en règle.

Toutefois, il y a une chose qu'il ne faut pas perdre de vue. De ce que ces deux anses ont été découvertes à Tyr même, ou dans ses environs immédiats, il ne suit pas forcément que les deux amphores ou jarres auxquelles elles appartenaient respectivement aient été fabriquées à Tyr même. Il demeure toujours possible que ces récipients, destinés probablement au transport, soit de l'huile, soit plutôt du vin, y aient été importés et provinssent de quelque autre point de la côte de Phénicie, produisant et exportant, tout comme Tyr, de l'huile et du vin; on n'aurait sous ce rapport que l'embarras du choix : Sidon, Béryte, Byblos, Tripoli, Aradus, etc... Il est à noter que la plupart de ces villes avaient leurs ères propres. On sait, d'ailleurs, que les crus de Phénicie étaient réputés. Un papyrus araméen (*C. I. S.*, II, 146) mentionne expressément, à côté du vin indigène égyptien, le vin de Sidon (חמר צדן). Il est probable que celui-ci, ainsi que ses congénères syro-phéniciens, était transporté dans des jarres fabriquées aux lieux d'origine et dûment timbrées. Il ne faudrait donc pas être surpris si l'Égypte nous fournissait quelque jour des anses à estampilles phéniciennes dans le genre de celles dont Tyr vient de nous offrir les premiers spécimens.

Enfin, pour terminer ce qui concerne la terre cuite, il faut encore signaler une petite tête de statuette féminine d'une assez jolie expression (fig. 3, n° 3) et une curieuse petite plaquette brisée, sur la surface très légèrement convexe de laquelle est tracé, en traits mi-partie en creux, mi-partie en relief, un dessin très compliqué et incomplet (fig. 4, *f*). On croit y distinguer le buste d'un personnage vu de face, paraissant tenir appliqué contre sa poitrine une sorte de bouclier dans la courroie duquel sa main est passée ; au-dessous on pourrait peut-être reconnaître l'indication d'une ceinture et la garde d'une épée. Le tout donne un peu l'impression d'un chevalier des Croisades.

La terre crue est représentée par un seul exemplaire assez grossier : c'est une sorte de bouchon de petit vase en argile séchée, destiné à sceller le vase sur lequel il avait été apposé (fig. 4, *j*).

Les débris de ciment peint sont tous de couleur rouge. Sur l'un d'eux, de forme concave, trouvé dans la tranchée A, il y avait, semble-t-il, les restes d'une croix. Un autre fragment de revêtement, beaucoup plus fin, provenant de la tranchée B, porte les éléments d'un dessin floral (fig. 4, *e*) ; il devait faire partie d'une décoration murale assez soignée.

Les cubes de mosaïque sont de trois tailles différentes : les uns, grands, en pierre ordinaire blanche et grise ; les autres, moyens, également en pierre blanche ; enfin, les derniers, petits et en verre de couleur jaune ou verte, parfois dorés sur un côté. Il est possible que ces derniers aient appartenu à une mosaïque murale du genre byzantin.

Les verreries, ainsi que je l'ai déjà dit, sont très nombreuses ; malheureusement il n'y a que des débris ne permettant pas de reconstituer un seul vase. Le verre en est excessivement fin et décoré de filets ou de sortes de boutons en relief, ou encore de gaufrures ; il y a aussi des morceaux en forme de petites anses rubannées, élégamment repliées ; d'autres, tubulaires, fermés d'un bout et s'évasant de l'autre ; de petits pieds de coupes circulaires ; enfin un fragment assez curieux : c'est une moitié de bague dont le chaton affecte la forme d'un nœud (fig. 3, n° 4).

Je ne mentionne que pour mémoire les monnaies. Elles sont en bronze, très peu nombreuses et en si mauvais état qu'il est impossible de rien en tirer. La seule où l'on puisse reconnaître quelque chose est une petite monnaie des Croisés, d'un type très rare, paraît-il, mais qui n'est malheureusement pas entière. M. Jean Babelon, attaché au Cabinet des médailles, à l'examen de qui elle a été soumise, a bien voulu m'en faire tenir la description suivante, complétée par l'exemplaire du Cabinet des médailles :

T. V. R. R. I. S. entre deux grénetis. La Tour-David surmontée de ses deux guettes, accostée de deux besants.

℞ ✠ D. A. V. I. T. entre deux grénetis. Étoile à huit rais.

Cette monnaie a été frappée à Jérusalem par Guy de Lusignan. Cousinéry l'a publiée pour la première fois. Pour plus amples détails, voyez G. Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin*, pp. 88-89.

L'argent est représenté par un petit étui cylindrique orné, autant qu'on en peut juger, de dessins géométriques et peut-être de lettres arabes (fig. 4, *i*). Il a environ 0 m. 03 de long et est muni de deux bélières permettant de le suspendre. C'est le type de ces petites amulettes que l'on appelle « étuis à Coran ». L'intérieur de celui-ci était vide.

Le fer s'est rencontré sous les formes d'un gros anneau et d'une lame de couteau percée d'un trou.

Enfin, on a trouvé une cornaline taillée en ovale mais non gravée.

Tout en travaillant à la fouille que je viens de décrire, j'avais fait exécuter quelques sondages sur d'autres points du tell. D'abord à mi-côte, sur le flanc méridional — on alla jusqu'au roc sans résultat autrement intéressant — puis, au sommet, dans la cour même du Neby qui était pavée de grandes dalles ; on les enleva sur une surface de 2 mètres carrés et on trouva, juste au-dessous, une seconde couche de dalles semblables et, ensuite, le roc à 0 m. 50 environ. Un autre sondage, opéré dans la partie nord du sommet du tell, à quelques mètres du Neby, dans une bâtisse servant aujourd'hui d'étable, ne donna rien. On y atteignit également le roc à moins de 0 m. 50.

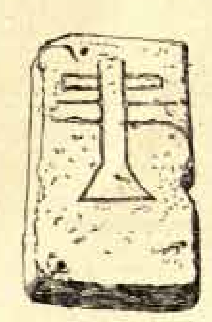


Fig. 6 *bis*.

Sur le flanc sud du tell, un peu au-dessous du Neby, je fis vider une ancienne citerne remplie de débris de toutes sortes : tambour de colonne, stèle arabe de basse époque, etc. L'ouverture de la citerne est bordée de gros blocs bien taillés ; sur l'un d'eux est gravée une grande croix à double branche du type dit croix patriarcale (fig. 6 *bis*) ; ce bloc a dû faire partie d'un montant de porte ; peut-être provient-il du palais ou de la maison du patriarche latin de Tyr [1]. Lorsqu'il fut réemployé, plus tard, dans la construction de la citerne de Ma'choûq, on ne se préoccupa point de la croix qui se présente maintenant dans la position couchée.

[1] Tyr était en effet, comme on le sait, le siège du patriarcat latin pendant les Croisades ; inutile de rappeler le nom de Guillaume de Tyr, le fameux patriarche et historien.

II

Nécropole d'el-Aouatin.

Comme toute ville antique, Tyr et Palétyr avaient certainement leurs nécropoles, nécropoles importantes qui devaient contenir, sans doute, comme celles de Sidon, les tombeaux de la dynastie royale. Ces tombeaux n'ont pas encore été retrouvés, car, bien entendu, on ne saurait prendre au sérieux la dénomination de « tombeau d'Hiram » donnée indûment dès 1833 au monument funéraire, d'ailleurs très intéressant, qu'on montre sous ce nom, à 2 heures au sud-est de Tyr.

Il y a bien, à 800 mètres à l'est de Ma'choûq, une curieuse nécropole, d'époque indéterminée, connue sous le nom de el-Aouatin. Renan en avait indiqué tout l'intérêt. J'aurais voulu en reprendre l'exploration, mais je ne pus mettre ce projet à exécution dans cette première campagne.

Je dus me borner, pour cette année, à examiner ce que Renan appelle de « vastes hypogées à ciel ouvert dont les plafonds se seraient effondrés » ; je cherchai aussi dans la « vallée des figuiers » la sculpture ayant l'apparence d'un « Bon Pasteur » qu'il y signale ; je ne pus la retrouver, non plus qu'une autre sculpture que M. Rizcallah Nour avait remarquée autrefois dans un des hypogées effondrés et que nous y avons vainement cherchée. Il est possible que les ouvriers qui exploitent actuellement en carrière les restes de cette nécropole aient détruit ces sculptures.

Dans le sol rocheux qui s'étend au pied même de la colline, on voit de nombreuses ouvertures carrées envahies par la végétation ; ce sont, apparemment, les puits d'accès de caveaux analogues à ceux des autres nécropoles de la côte phénicienne. Je me proposais d'en dégager quelques-unes, mais je n'en eus pas le loisir, ayant voulu, au préalable, tirer au clair ce que signifiait une certaine arête de rocher taillé, affleurant le sol et tournant à angle droit. On mit à nu un grand bassin carré de 3 mètres sur 2 m. 82, ayant, à 0 m. 30 du sol, un rebord large de 0 m. 40 environ et, du côté nord-est, au centre, une rigole. La profondeur du bassin est de 1 m. 95 ; sur le côté sud-est il y a, dans le fond,

une cavité en partie circulaire de 0 m. 75 environ de diamètre et de 0 m. 35 de profondeur. Le tout est cimenté avec soin.

On recueillit, en pratiquant cette fouille, une grande quantité de poteries en terre rose épaisse, à stries horizontales ; on y trouva aussi quelques fragments de vases en terre brune très fine et vernissée, une jolie lampe ornée de motifs géométriques (fig. 4. *h*), et enfin un second exemplaire d'anse à inscription phénicienne, malheureusement très fruste [1]. Je suppose que tous ces débris proviennent de quelque fouille clandestine qui a dû être opérée il y a nombre d'années dans les tombes à puits avoisinantes.

Des difficultés matérielles (manque de contremaître, isolement de l'endroit, difficulté du ravitaillement pour les ouvriers, etc.) m'empêchèrent de pousser plus avant les travaux en ce lieu.

III

Fouilles a Djel el-'Amad.

Je reportai alors tout mon effort sur un autre point situé à 1 heure et demie dans l'est de Tyr et qui nous avait paru intéresssant lorsque nous y étions passés, le capitaine de la Bassetière et moi, lors d'une exploration en compagnie du propriétaire de toute cette région, le Cheikh Hadj Hassan Rouz. Cet endroit se trouve à 600 mètres environ dans l'est de Bourdj Chemalè et n'a jamais été fouillé, ni même signalé. Les habitants de Bourdj Chemalè l'appellent Djel el 'Amad : « plateau (?) de la colonne », à cause d'une sorte de pilier à rainure, haut de 1 m. 95, qui se dresse au sud-est du plateau.

C'est au pied de ce pilier que je fis commencer tout d'abord le travail sous la direction avisée et intelligente de M. Selim Mady que je regrette bien d'avoir eu si peu de temps auprès de moi. On constata que le pilier s'enfonçait très peu en terre ; un gros bloc taillé lui servait de base. Du côté opposé à la rainure on dégagea une sorte de soubassement de 2 assises de pierres bien équarries et cimentées, reposant sur le roc qui est à 0 m. 65 de profondeur ; ce soubassement se dirige d'abord vers l'ouest sur une longueur de 2 mètres, puis

[1] Voir *supra*, p. 8.

vers le sud sur une longueur de 5 mètres environ. Ce pilier paraît donc avoir fait partie d'une sorte de construction qui aurait disparu et dont il ne reste que les soubassements. Ce n'est peut-être qu'un montant de pressoir comme ses congénères décrits par Renan.

A quelques mètres de là, au sud-ouest, on mit au jour une sorte de grotte dont l'entrée était murée et cimentée. On l'ouvrit, on la vida et on s'aperçut qu'elle était entièrement enduite d'un ciment assez fin. A l'extrémité nord, au sommet, s'ouvre un trou circulaire. Nous le fîmes déblayer et on constata que la grotte était tout simplement un silo mesurant 3 m. 20 sur 2 m. 70. L'ouverture supérieure servait à y jeter le grain.

Un peu à l'ouest de ce silo, une autre tranchée dégagea un groupe de cinq fosses rectangulaires continues, taillées à même le roc, à ciel ouvert. Bordées chacune d'une feuillure sur trois de leurs côtés, elles sont disposées à l'inverse l'une de l'autre. Il est possible que cette disposition corresponde à la position tête-bêche des corps qu'elles devaient recevoir. M. Rizcallah Nour m'en a fait un croquis que je donne ci-dessus (fig. 7).

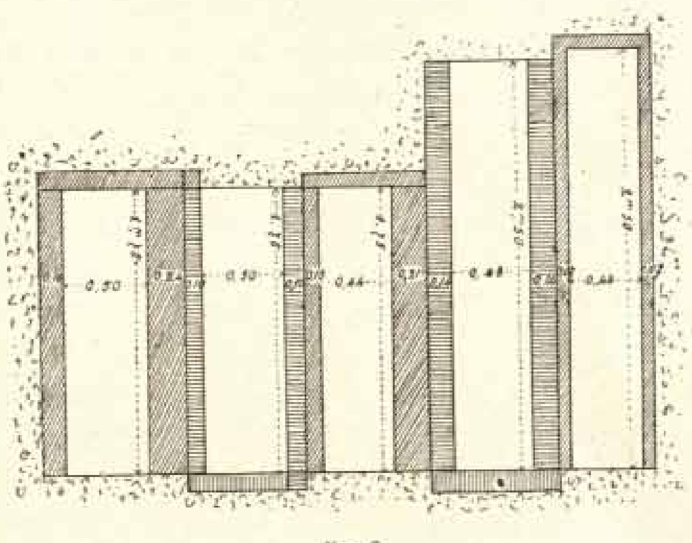


FIG. 7.

La terre remplissant ces cuves contenait quelques débris d'ossements et de terre cuite (anses de forme phénicienne), mais le tout en miettes; elles avaient certainement été violées antérieurement.

A un peu plus de 3 mètres, toujours vers l'ouest, on pratiqua une nouvelle tranchée qui révéla l'existence d'un important hypogée souterrain. On y accède par un escalier de dix marches descendant entre deux parois de belles pierres de tailles régulièrement assemblées. Arrivé ainsi au bas de l'escalier, on trouve un palier d'environ 2 mètres de long formant corridor, de niveau avec le sol de l'hypogée. On a alors devant soi une grande porte faite de deux mon-

tants en forme de pilastres, décorés de peinture à fresques : motifs géométriques (crosses) et végétaux. Le linteau qui les surmonte semble avoir pour fonction de soutenir une partie du rocher taillé en cintre (Pl. II, A).

L'hypogée était entièrement rempli de terre, de débris de plafond et de parois effondrés, et même d'une espèce de tuf éboulé. Il fallut d'abord procéder à un déblaiement long et minutieux. Après quoi, on se trouva dans une grande salle de 4 m. 70 de long sur 3 m. 40 de large, la salle A. Elle donnait accès à six petites chambres latérales, ou plutôt grands *loculi* (3 de chaque côté), ayant chacun environ 2 m. 50 de long sur 0 m. 95 de large. Sur la paroi du fond s'ouvraient deux pièces (B et C), dont l'une (B) a 5 m. 30 de long sur 2 m. 20 de large et l'autre (C) 5 m. 30 de long sur 1 m. 90 de large (fig. 8).

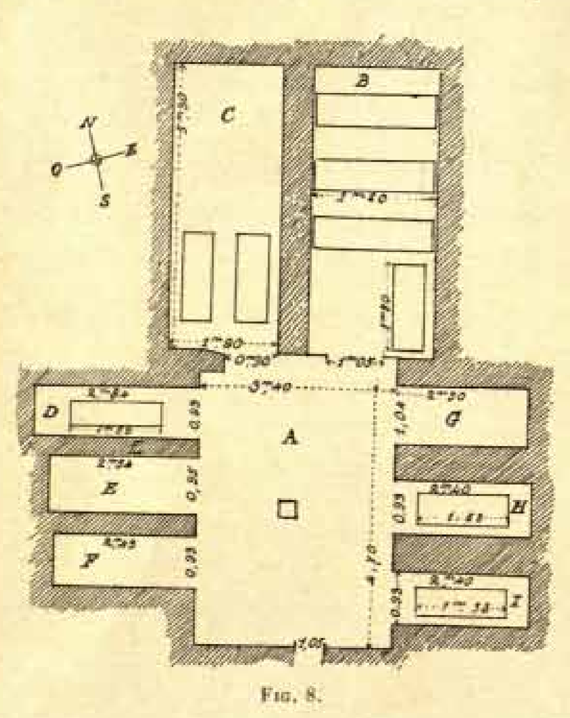


Fig. 8.

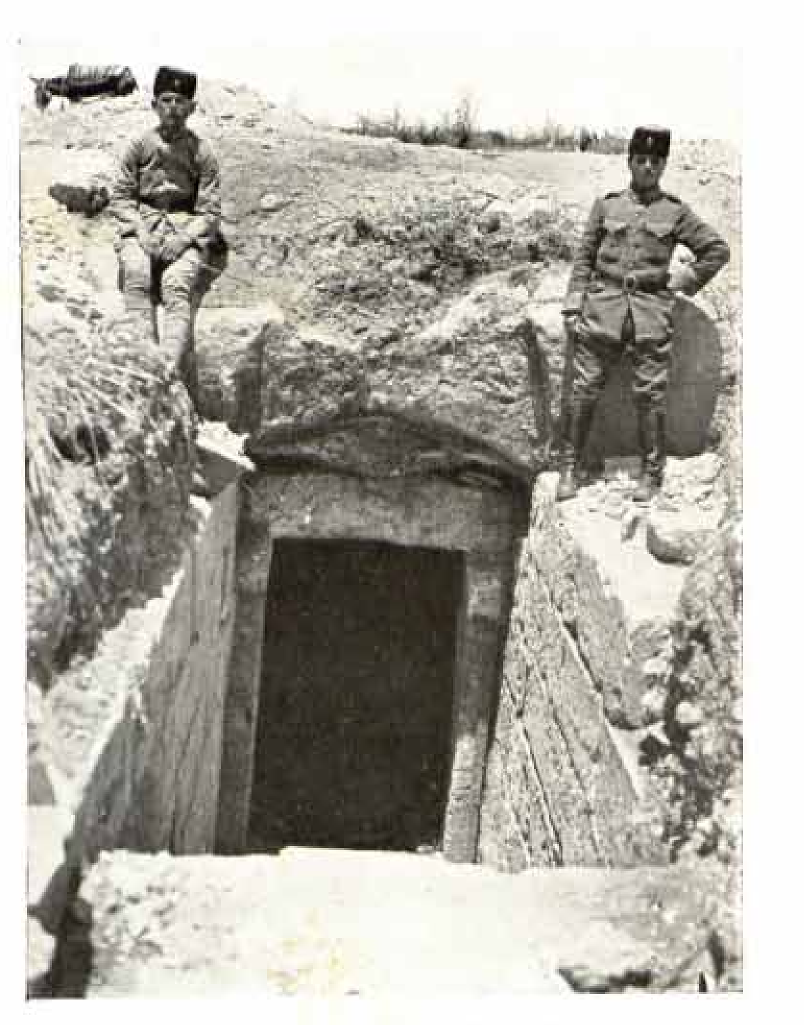
La pièce B contenait trois grands sarcophages en pierre dure du pays, munis encore de leurs couvercles : un à dos d'âne et deux arrondis [1]; leurs flancs avaient dû être percés au temps jadis par quelques fouilleurs clandestins.

Devant ces sarcophages, et perpendiculairement à ceux-ci, se trouve une petite fosse de 1 m. 50 de long creusée dans le sol de tuf.

Dans la pièce C il n'y avait pas de sarcophages, mais seulement deux fosses creusées dans le sol et, dans la paroi séparant C de B, deux petits trous carrés et une sorte de niche (peut-être pour une statuette ?).

Enfin, trois des loculi (D, H, I) contenaient chacun une fosse analogue à celles de B et de C; les trois autres n'en contenaient pas. Les six loculi et les

[1] On pense généralement que cette différence dans la forme des couvercles répond à la différence de sexe des défunts.



A. — Fouilles de Djel el-'Amad
(Entrée de l'hypogée aux peintures).



B. — Fouilles de Djel el-'Amad
Hypogée aux peintures (baie donnant accès à un des loculi).



deux pièces du fond sont taillés dans le tuf nu et voûtés. Seule la salle centrale (A) avait un plafond plat et des parois lisses; le tout est revêtu d'une première couche de mortier posée sur le tuf et servant de support à un enduit plus fin et blanchâtre sur lequel on a appliqué une riche décoration de peintures à fresque de tons chauds et variés.

Le sol, ainsi que celui du palier qui donne accès à l'hypogée, est soigneusement nivelé, recouvert de ciment fin et peint en rouge vermillon. Au centre de la pièce on avait encastré, dans le sol, un gros bloc carré, orné de peintures à dessins géométriques sur ses quatre côtés. Peut-être était-ce le soubassement d'un autel? Nous fîmes enlever le ciment qui l'assujettissait pour nous assurer qu'il ne bouchait pas l'orifice d'un puits quelconque.

Tout autour de la salle A règne une banquette d'environ 0 m. 30 de haut sur 0 m. 38 de large; elle est décorée d'un dessin géométrique curviligne, en brun violet sur fond crème. Au-dessus, sur les parois mêmes de la pièce, dans les intervalles séparant les ouvertures des loculi, le décor consiste en roseaux et en grands arbres vert foncé, chargés de fruits de couleur jaune, rouge, orange (citrons? pommes? oranges?). Les baies carrées qui donnent accès aux loculi et aux pièces du fond sont surmontées d'élégantes guirlandes vertes, rouges ou jaunes, suspendues par des bandelettes de tons divers, le tout simulant une décoration de linteau (Pl. II B).

A la partie supérieure des parois, on voit une grande frise courant tout le long et contenant un amoncellement de fruits, de fleurs et de feuillages au milieu desquels passe un large ruban multicolore qui se noue aux angles de la pièce en une sorte de rosace à quatre branches. Sur la paroi du fond — au centre de la frise, — en face de l'entrée, on distingue un lapin, de profil à droite, en train de brouter.

Les fresques du plafond sont encore plus remarquables que celles des parois. C'est d'abord un encadrement général composé d'une large bande, d'environ 0 m. 30, consistant en une grosse torsade dont les spires, alternativement blanches et rouges, se détachent sur un fond vert; cette torsade est bordée, de chaque côté, par un filet ou listel rouge. Puis, à l'intérieur de ce premier encadrement, un second est formé par une guirlande de petites feuilles lancéolées. Le champ du plafond se subdivise en quatre compartiments symétriques, séparés les uns des autres par le même motif de guirlande.

Au centre, il devait y avoir un grand médaillon circulaire recoupant l'intersection des quatre compartiments. Il a disparu dans l'éboulement de toute la partie sud de l'hypogée; il n'en reste plus que la moitié de l'encadrement, formé toujours par la même guirlande de petites feuilles lancéolées. Deux des compartiments ont été également détruits (ceux du sud). Dans les deux qui ont été épargnés on voit un semis de fleurs rouges aux feuilles jaunes, jetées en tous sens avec goût et naturel. Parmi ces fleurs l'artiste a peint divers oiseaux qu'un spécialiste pourrait probablement identifier, car ils sont exécutés avec beaucoup de soin et de réalisme; chaque compartiment contient deux gros oiseaux (dont l'un semble être une perdrix) et quatre petits. Aucun d'eux n'est figuré volant (Pl. III, A et B).

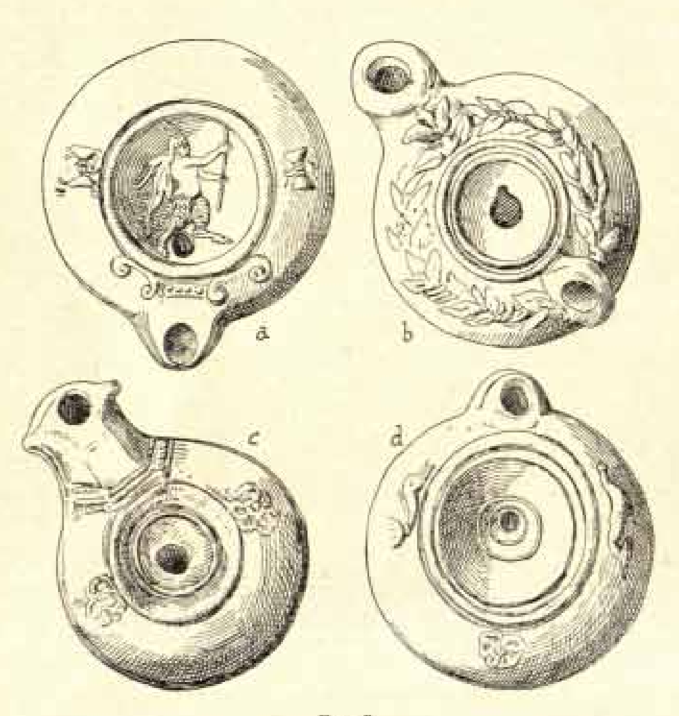


Fig. 9.

Aux quatre angles du plafond sont, ou étaient, représentés en bustes les quatre Vents personnifiés : dans l'angle nord-ouest, un jeune homme imberbe, vu de profil, la tête ceinte d'une couronne de feuillage, souffle à pleines joues un vent de couleur bleue. Le buste peint à l'angle nord-est paraît être celui d'un adolescent; il a les cheveux courts, noirs et non frisés. Il ne porte pas de couronne et le vent qu'il souffle est rouge. Le buste de l'angle sud-ouest est en trop mauvais état pour qu'on puisse le juger et le décrire. Quant à celui du sud-est, il n'en reste plus trace.

Toute la terre retirée des sarcophages et des fosses fut criblée avec soin dans la grotte même. On y recueillit un grand nombre de fragments de petites lampes en terre cuite et une quinzaine de lampes intactes, de forme ronde ou

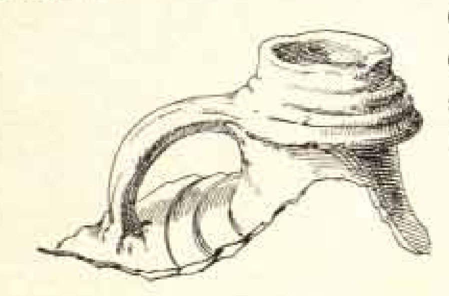
A. — Fouilles de Djel el-'Amad.
Hypogée aux peintures (angle nord-ouest).

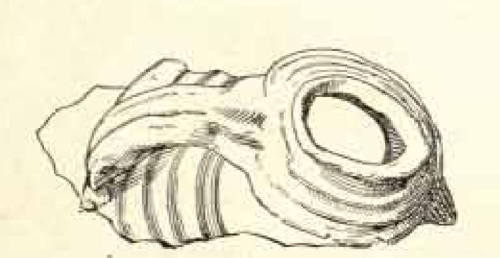


B. — Fouilles de Djel el-'Amad.
Hypogée aux peintures (détail du plafond).



allongée, avec ou sans anse, de couleur noire ou rouge [1]. Quelques-unes sont sans aucune ornementation ; d'autres ont un décor géométrique, ou végétal, ou animal (fig. 9, *b*, *c*, *d*) ; enfin certaines sont ornées de sujets érotiques ou mythologiques. La plus intéressante montre un dieu Pan, cornu, la nébride flottante ; il tient à deux mains, verticalement, un bâton et marche de profil à droite [2] (fig. 9, *a*). On trouva aussi une quantité de fragments de poteries de toutes sortes : terre épaisse recouverte d'un engobe verdâtre ; terre fine rouge brique





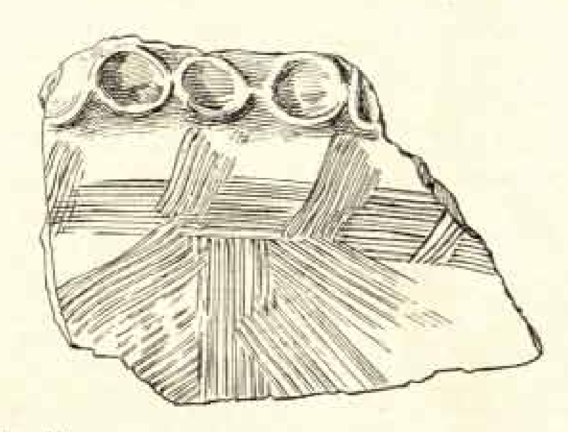


Fig. 10.

très cuite ; cols d'amphores avec anses allongées, attachées au haut des cols [3] ; goulots de cruches ornés de baguettes rondes en relief (fig. 10, n^{os} 1 et 2) ; fragment d'un pithos (?) avec décor en relief et incisé qui semble remonter à une époque assez ancienne (fig. 10, n° 3), des fonds de vases à dessins en spirale ; des vases à stries horizontales (fig. 11, *d*) avec une seule anse et un fond sans base stable ; d'autres également à stries et à une anse, mais d'une forme plus trapue et plus arrondie, reposant sur une petite base en saillie. Enfin, une anse rhodienne dont le timbre est en moins beaux caractères que celui de l'anse de Ma'choûq. Il se compose de trois lignes ayant quelque peu souffert (fig. 12) : on y reconnait, à la seconde ligne, le nom de Τιμόροδος au génitif, probablement précédé à la première ligne du titre religieux [ἐπ' ἱερέω]ς dont il ne reste que le

[1] Cf. les lampes trouvées à Saïda par Renan, *Mission*, p. 490 et pl. XXIV.

[2] Le dessous est marqué d'un Δ.

[3] Cf. les anses décrites par M. Contenau dans *Syria*, 1920, p. 138, fig. 41, *d*.

sigma final. A la 3e ligne on lit le nom du mois rhodien de Δαλ[ίου...][1].

Beaucoup de poteries étaient couvertes d'une matière blanchâtre cristallisée, surtout les goulots d'amphores. Dans les sarcophages, on recueillit plusieurs morceaux de cette matière qui ressemble à de l'alun[2].

Les os, que l'on trouva pêle-mêle avec la terre et les poteries, étaient brisés et de couleur verte comme ceux que décrit Renan[3]. Peut-être avons-nous là



Fig. 11.

l'effet de quelques ingrédients chimiques destinés à préserver les cadavres pendant un certain temps.

Il y avait aussi beaucoup de fragments de plomb, ainsi que de grands clous en fer d'au moins 15 centimètres de long, dont plusieurs à très grosse tête; ils proviennent vraisemblablement de sarcophages en bois qui ont été détruits.

[1] M. Clermont-Ganneau, auquel je dois la lecture de cette anse, ajoute : « Ce nom de Timorodos se trouve à plusieurs reprises sur les anses rhodiennes, parfois avec la variante orthographique Τιμουρρόδου. Cette dernière forme apparait comme celle du nom d'un hiéreus, prêtre du Soleil à Rhodes (*C. I. G.*, 5673b); sur plusieurs exemplaires les noms de mois varient, cf. Dumont, *op. cit.*, p. 111, nos 253, 254. On est autorisé à restituer ainsi le no 253 mutilé, de Dumont, laissé par lui sans transcription :

Ἐ[π' ἱερέως]
ΤΙΜΟΡΟΔΟΥ
ΠΑΝΑΜΟΥ.

[2] Ce doit être la même matière que celle qui est décrite par Renan (*Mission*, p. 450) comme une sorte de carbonate de magnésie.

[3] *Ibid.*, p. 449.

Les débris de verre étaient fort nombreux et de toutes sortes, quelquefois en verre épais, mais le plus souvent en verre excessivement fin. Plusieurs vases sont encore entiers; ils sont de divers types (fig. 13) et rentrent dans les catégories déjà connues par les trouvailles de Renan à Tortose, Djebeil et Saïda [1].

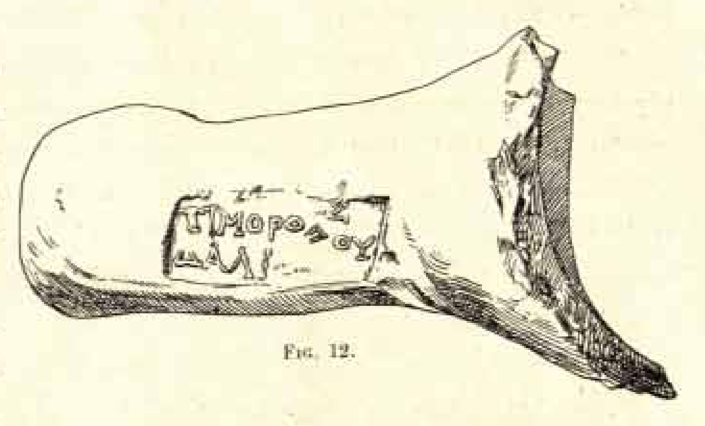


Fig. 12.

Tous les bijoux que devaient contenir les sarcophages avaient probablement été enlevés par les violateurs de l'hypogée; nous ne trouvâmes que quelques boutons en verre de différentes grosseurs et une jolie bague en

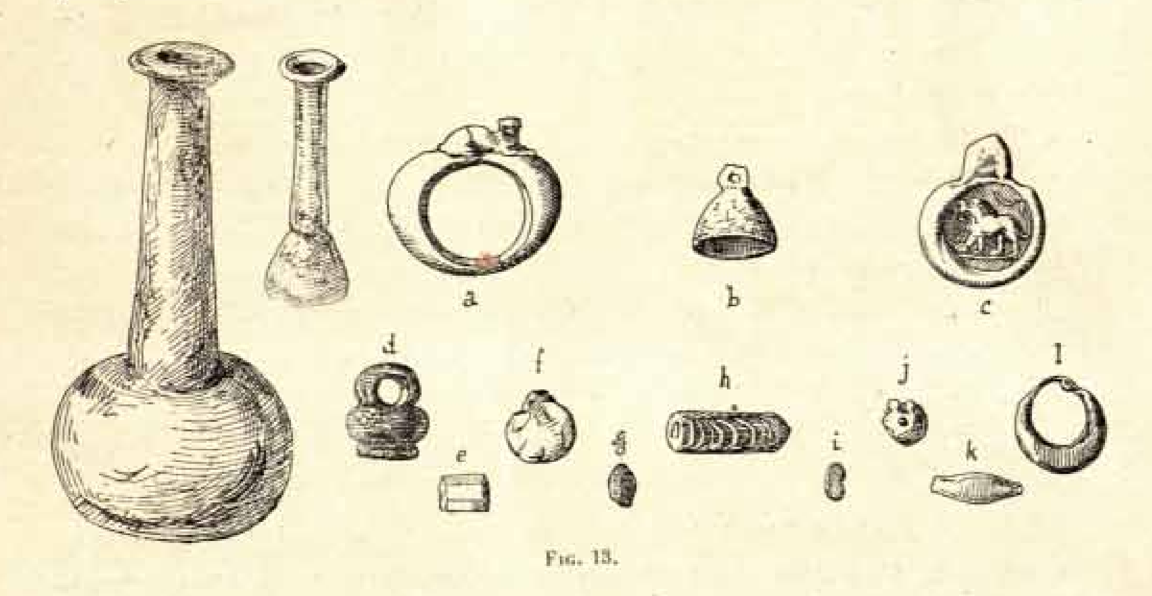


Fig. 13.

ambre de 56 millimètres de pourtour intérieur, surmontée d'un lion ou d'un sphinx couché (fig. 13, *a*); elle était intacte, mais se brisa dans le trajet du retour à Tyr.

Les monnaies avaient dû également tenter la cupidité des voleurs; nous ne

[1] *Mission de Phénicie*, pl. XXIII et texte, p. 488.

recueillîmes qu'une demi-douzaine de pièces de bronze, en si mauvais état qu'il est presque impossible de les identifier; tout au plus, sur l'une d'elles, distingue-t-on un palmier.

Il y avait aussi de petites têtes de clous, ou plutôt de pointes en bronze dont plusieurs sont encore en place dans le mur au-dessus de la porte de C, sous la guirlande peinte. Étaient-ce, comme le suppose M. Selim Mady, les clous ayant servi à fixer quelque titulus donnant les noms des défunts? On pourrait penser aussi à d'anciennes pointes ayant servi à attacher une portière ou une natte masquant les fosses funéraires et donnant ainsi aux baies carrées l'apparence complète de portes de maisons?

En résumé, dans son état actuel, notre hypogée donne l'impression d'un sépulcre plus ancien, originairement taillé dans le roc nu. On devait y accéder par une ouverture légèrement cintrée dont le sommet est encore visible au-dessus du linteau actuel. La distribution générale intérieure pouvait être sensiblement la même qu'aujourd'hui, mais le tuf rocheux dans lequel l'ensemble avait été creusé était alors partout à nu, comme d'habitude dans les anciens tombeaux analogues.

Plus tard, à un moment donné, et dans des conditions que nous ignorons, le propriétaire de ce sépulcre — qui était sans doute un sépulcre de famille — fit procéder à une réfection générale de tout l'hypogée pour le mettre au goût du jour. En premier lieu il fit construire, en appareil soigné, devant l'entrée, un couloir d'accès dans lequel on descendait par un escalier de dix marches. On obtenait ainsi — artificiellement — une disposition tout à fait conforme à celles des caveaux de la catégorie n° 3 de Renan (caveaux à escaliers). D'autre part, sous le cintre même de l'entrée primitive, on érigea une belle porte avec linteau et montants.

Cela fait, l'entrée et toute la grande salle furent revêtues de l'enduit destiné à recevoir la décoration peinte décrite plus haut. Cette décoration, exécutée avec beaucoup de goût et de minutie, rappelle les peintures romaines de certaines villas du Palatin. Elles me paraissent plus fines et plus soignées que celles des caveaux funéraires de Saïda qu'a publiées le docteur Contenau [1], et

[1] *Syria*, 1920, pl. XIV, XV et fig. 54. Je ne parle pas des grottes peintes que citent Renan et Vogüé, aucune reproduction n'en ayant été donnée et les peintures ayant maintenant complètement disparu.

je serais tentée de les faire remonter un peu plus haut. Le grand intérêt de ces peintures réside dans leur excellent état de conservation qui permet de juger la richesse de la palette de l'artiste.

J'aurais voulu faire détacher ce beau plafond pour le transporter à Beyrouth, à l'abri des intempéries et des humains malfaisants. Le manque d'ouvriers capables d'entreprendre un travail aussi délicat m'obligea à y renoncer pour le moment et je me contentai de faire murer la grotte.

A une distance de 3 mètres à l'ouest de la porte de l'hypogée aux peintures, on tomba sur une fosse funéraire isolée, creusée dans le roc ; elle est du même type que celles dont on avait rencontré tout un groupe à une distance sensiblement égale du côté est ; seulement elle est beaucoup plus petite (1,30 × 0,36). Elle était intacte et fermée par trois grosses pierres cimentées qu'on enleva non sans difficulté. Elle était remplie de terre meuble dans laquelle on trouva, avec quelques débris d'os réduits en poussière, des fragments de verreries et de poteries ; un vase entier de terre cuite pâle, en forme de carafe (fig. 11, *b*), contenant des grains de blé mêlés à de la terre ; puis un petit anneau, formé d'un simple fil d'or dont les deux extrémités sont agrafées ensemble ; ce devait être une minuscule boucle d'oreille, celle de la petite fille enterrée dans cette cuve. Enfin, on y recueillit une petite monnaie d'argent au nom de Caracalla [1], ce qui fournit un indice chronologique.

On peut se demander si cette fosse taillée dans le roc et, en quelque sorte, symétrique du groupe extérieur des cinq fosses de l'est, n'avait pas, ainsi que celles-ci, un rapport quelconque avec l'hypogée située au centre. Ce dernier — caveau familial aménagé par le propriétaire dans son domaine agricole — était apparemment réservé à la famille proprement dite. Au contraire, les fosses creusées à droite et à gauche de l'hypogée auraient été occupées, suivant l'habitude antique, par des personnes appartenant à l'entourage ou à la domesticité du propriétaire agricole.

[1] M. Jean Babelon a eu l'obligeance d'identifier cette monnaie en la comparant à un exemplaire identique, mais en meilleur état, qui se trouve au Cabinet des Médailles. En voici la description : Vénus Victrix debout à gauche, tenant une petite Victoire et une haste et s'appuyant sur un bouclier. Au droit, tête de l'empereur avec la légende Antoninus Pius. Aug. ; cf. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, Caracalla, n° 606.

L'exploration du plateau de Djel el 'Amad se continua d'abord vers l'ouest, puis vers le nord. On y pratiqua au total 31 sondages, dont 23 ne donnèrent rien.

La tranchée le plus au nord du plateau, à quelque 1.400 mètres de l'hypogée aux peintures, donna des résultats intéressants. On se trouva, à 0 m. 60 de la surface du sol, devant une paroi de rocher taillée verticalement, dans laquelle s'ouvraient deux entrées de tombes creusées côte à côte et encore fermées chacune par une grande dalle scellée dans la feuillure encadrant l'ouverture large de 0 m. 61 sur 0 m. 98 de haut. Nous fîmes enlever ces dalles et nous vîmes deux sortes de fours pénétrant obliquement dans le roc sur une longueur de 2 m. 50. Ces deux fours diminuent graduellement de hauteur et surtout de largeur. A l'entrée, les dimensions sont de 0 m. 98 de haut et de 1 m. 17 de large ; au fond elles se réduisent à 0 m. 85 de haut et 0 m. 90 de large.

L'intérieur était entièrement rempli d'une terre brune très fine qu'on retira avec précaution et qu'on passa au tamis. Elle contenait de nombreuses perles de verre de formes et de couleurs diverses : 32 longues et verdâtres ; 32 rondes et bleues (fig. 13, *g*) ; 12 plates et bleu foncé (*i*) ; 5 en forme de coquilles et de couleur jaune (*f*) ; une grande à pans coupés, verte (*k*) ; une autre, ovale, également verte (*e*) ; 2 grosses rondes, avec traces d'incrustations (*j*) ; des boutons en verre, une pointe de flèche en bois noir avec de petits cercles incisés se détachant en blanc, une sorte de petit cachet en verre sombre avec traces d'incrustations mais sans aucune gravure (*d*) ; un petit cylindre en pâte de verre avec décor en relief se détachant en bleu sur fond marron (*h*) ; un joli pendentif en verre de couleur jaune, ayant la forme d'une médaille munie d'une bélière de suspension (*c*) — sur l'une des faces est imprimé, en relief, un lion [1] marchant à gauche, surmonté d'un petit croissant — ; enfin, une toute petite clochette en bronze (*b*) et une belle boucle d'oreille en or massif (*l*).

On y trouva aussi beaucoup de fragments de verre irisé et 5 vases de terre cuite très pâle, à deux anses et à stries horizontales, différant légèrement chacun l'un de l'autre, tout en étant du même type (fig. 11, *a*, *c*).

En outre, on recueillit, dans les deux tombes, une quarantaine de monnaies

[1] C'est peut-être le signe du zodiaque ayant ici un caractère astrologique et prophylactique ; cf. certaines tessères palmyréniennes similaires en terre cuite.

de bronze en plus ou moins bon état, la majeure partie au nom de Constance III, ce qui nous reporterait pour l'âge des dernières sépultures au v^e siècle de notre ère. Parmi les monnaies il y a une pièce de bronze percée qui a servi d'amulette (fig. 14). M. R. Dussaud nous communique à son sujet la note suivante :

Cette monnaie nabatéenne est d'un type nouveau. Elle paraît porter de part et d'autre à peu près le même sujet : femme vue à mi-corps levant une main dans laquelle elle tient un objet indistinct. Le droit est peu net; ce que nous appelons le revers est mieux conservé. Devant la femme à mi-corps, dans le champ, en bas, une plante. Derrière la femme, on lit sans hésitation, en caractères nabatéens : שקילת.

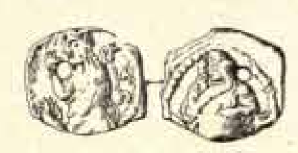


Fig. 14.

Il s'agit évidemment de la reine Shaqîlat. Malheureusement, l'absence de légende au droit (le coin a porté en dehors du flan) ne permet pas de choisir entre les deux reines nabatéennes que nous savons avoir porté le nom de Shaqîlat. Toutefois, si l'on tient compte du soin relatif avec lequel la monnaie a été gravée, si l'on remarque aussi que le motif de la femme, la main levée, se rattache au type qui apparaît sur les monnaies d'Arétas IV [1], on peut supposer qu'il s'agit de la plus ancienne Shaqîlat, la sœur et seconde femme d'Arétas IV [2].

Toute la surface du plateau de Djel el-'Amad présente des entailles excisées dans le roc affleurant, entailles qui sont autant d'indices archéologiques; de même, les flancs nord-ouest et sud où il y a certainement de nombreux tombeaux. D'autre part, sur un autre plateau qui est en face, à l'est, on voit également le roc taillé et même une sorte de gîte de meule. Ce plateau s'appelle « Deir Mantara » (Couvent de l'Observatoire), nom qui semble indiquer une situation stratégique importante. Les gens du pays racontent qu'on y a trouvé, il y a longtemps, une grotte contenant douze statuettes de marbre (?).

Enfin, de l'autre côté de Djel el-'Amad — au sud-ouest — au pied de Bourdj Qiblé, au lieu dit 'Aïn Djedeidé, on voit aussi des rochers taillés et même une curieuse sculpture surmontant une entrée de grotte. Elle est malheureusement très fruste; on y distingue seulement un encadrement rectangulaire formé de tresses [3].

[1] R. Dussaud, *Numismatique des rois de Nabatène*, pl. II.

[2] *Ibid.*, p. 16 du tir. à part. Sur les monnaies de cette Shaqîlat, *ibid.*, p. 37 et suiv.

[3] Au centre devait se trouver le motif décrit par Guérin (*Galilée*, II, p. 236) :

En somme, la région entière qui se trouve entre Bourdj Chemalé et Bourdj Qiblé mériterait d'être fouillée méthodiquement. Il est presque certain qu'on y trouverait d'autres tombeaux analogues à l'hypogée aux peintures de Djel el-'Amad. On peut espérer aussi y rencontrer des sépultures plus anciennes et purement phéniciennes, non réutilisées à l'époque romaine.

DENYSE LE LASSEUR.

(*A suivre.*)

« L'image d'un berger debout; à sa droite et à sa gauche, trois têtes de béliers sont figurées entourées chacune d'une couronne; à ses pieds est un animal, actuellement très dégradé, qui est probablement un mouton. »

SUR LA
DISSÉMINATION GÉOGRAPHIQUE DU NOM DE PEUPLE DANS LE MONDE ÉGÉO-ASIANIQUE

PAR

RAYMOND WEILL.

I

Nous avons essayé, récemment[1], de montrer qu'étant donnée la construction fréquente des noms de peuples égéo-asianiques avec la désinence ethnique -ασσος, -ΑΤΟΣ anatolien, *-asha* des transcriptions hiéroglyphiques égyptiennes, ou ηνός, *-ena* des hiéroglyphes, pour retrouver un nom asianique en grec ou en latin, nous avions toute liberté de prendre l'asianique tel que nous l'avions, ou bien de l'alléger de la désinence ethnique avec laquelle il peut nous apparaître, ou bien au contraire de supposer sa forme simple enrichie de ce suffixe ethnique, -ηνός ou -ασσος. Le mémoire où ces considérations sont utilisées était en cours d'impression lorsque nous avons aperçu que si l'on effectuait la suppression de l'ethnique dans l'asianique *Kerkisha* du texte hiéroglyphique de Ramsès II, la forme radicale restante était identique au nom de la Cilicie, Κιλικία. Il nous a été possible de signaler le fait en une brève addition à l'article[2]; sans doute y aura-t-il utilité à ce que nous y revenions pour l'examiner plus complètement.

Notons, tout d'abord, que la « séparabilité » facultative de la désinence ethnique, dans les noms égéo-asianiques, a déjà été indiquée par Petrie[3], à propos de cette équation *Akaiou-[asha]* (hiérogl.) = Ἀχαιοί qui nous occupait principalement, et dans l'esprit même où en dernier lieu nous l'avons posée. Dans le même ordre d'observations, Maspero a signalé, dans les noms des

(1) *Phéniciens, Égéens et Hellènes*, etc., dans *Syria*, II (1921), voir surtout pp. 132-134.

(2) *Ib.*, p. 144.

(3) PETRIE, *History*, III, 2e éd., pp. 111-112.

transcriptions égyptiennes, le suffixe *-ena*, à propos de *Dainiou-na* [1], et le suffixe *-asha*, à propos justement de ce *Kerki-sha* [2] dont nous allons parler, mais seulement pour mettre en évidence le caractère asianique de ces noms de peuples, et sans essayer de voir ce que la suppression de ces ethniques ferait apparaître. Dans le cas de *Kerki-sha* tout particulièrement, il semble que nous ayons le droit d'être plus hardis, grâce à cette exceptionnelle et heureuse circonstance que le nom, dans les textes égyptiens du Nouvel Empire, se rencontre sous les deux formes, *avec l'ethnique -sha* et *à l'état simple sans l'ethnique.*

Un document connu mentionne des esclaves de , employés à « préparer la bière de *Qedi* pour Sa Majesté [3] ». Ce *Kirke*, situé d'ailleurs « près de la mer », est Κιλικία de toute évidence [4], et l'on note encore à l'appui que le *Qedi*, dont les gens en question connaissent les industries, est très probablement la Cilicie même. Or, que du premier nom on rapproche celui du de la relation de guerre de Ramsès II, il sera clair que les deux noms en sont un seul, la dernière forme résultant de l'adjonction de l'ethnique *-sha* à la forme simple. Sans discussion, d'ailleurs, M. Müller admit et enregistra que les deux noms transcrivaient celui de la Cilicie l'un et l'autre [5].

Mais le nom des hiéroglyphes se retrouve, en outre, dans plusieurs noms grecs de situation géographique toute différente. Laissons de côté les identifications avec *Kashki*, *Kashkou* des textes assyriens, ou *Kiskisos* de Cilicie, ou encore *Casiotis* [6], tous rapprochements qui procèdent de ce que, dans quelques-uns des exemplaires de la relation de Ramsès II, au lieu de *Kerkesha*, on trouve un autre nom *Keshkesh*, écrit assez différemment comme on voit, mais quelque peu analogue et qui semble tenir la place de l'autre. On est tenté de croire, nonobstant, que *Keshkesh* et *Kerkesha* ne sont point en relation ensemble et ne désignent point la même chose [7]. Il est d'autant plus facile,

(1) Maspero, *Histoire*, II, p. 360, n. 1.

(2) *Ib.*, p. 389, n. 4.

(3) *Anastasi* 3, VIII, l. 3 et *Anastasi* 4, XVI, l. 2.

(4) M. Müller, *Asien und Europa*, p. 352; voir déjà Erman, *Aegypten*, p. 156.

(5) M. Müller, *loc. cit.*, pp. 352, 355.

(6) Maspero, *Histoire*, II, p. 389, n. 4, donne la bibliographie et incline vers le premier des rapprochements indiqués.

(7) Petrie (*History*, III, 2e éd., pp. 49-50) les sépare nettement. Tout en faisant de même, quant à la nature véritable et originale des deux noms, il importe de remarquer que les rédacteurs égyptiens, dans leurs tableaux des adversaires de Ramsès II, enregistrent un nom *ou bien* l'autre, non les deux ensemble, ce qui paraît indiquer que dans leur esprit, tout au moins, les deux expressions avaient même sens et même valeur.

ensuite, de reconnaître *Kashki* ou *Kiskisos* en *Keshkesh*, comme on doit très probablement le faire, mais cela n'intéresse pas le nom égyptien en *K-r-k*, le seul dont nous nous occupions, pour le moment, de chercher les traces.

Il semble qu'on les trouve, dans l'orbe de la géographie grecque, aux deux extrémités opposées de l'Asie Mineure, en Troade où sont la ville de *Gergis* et le peuple des *Gergithes* [1], et à *Kirkésion* (*Circesium*, *Circesio*, *Circesso*, *Cercusio*) sur l'Euphrate, à son confluent avec le Khabour [2]. Pour *Kirkésion* surtout, l'identité avec le nom égyptien est frappante ; le mot transcrit *Kerkesh* exactement de la même manière que *Kilikia* transcrit l'hiéroglyphique de la forme simple *Kerke*. Mais cette constatation pose immédiatement la question de savoir par quel phénomène ce même nom de peuple se peut rencontrer ainsi — bornons-nous, pour la simplicité et la sécurité des considérations, à la *Cilicie* méditerranéenne et au *Circesium* de la Haute Mésopotamie — en deux points distants de 400 ou 500 kilomètres.

Les migrations des peuples asianiques et leurs établissements lointains, dont on a de nombreux exemples vers la fin du deuxième millénaire, nous ont habitués à ne point nous étonner des faits de dispersion, d'essaimage ou de colonisation qui peuvent, réels ou apparents, se présenter à nous dans le domaine de l'activité de ces peuples. Mais dans les limites relativement restreintes du continent asiatique, où des motifs d'un caractère général peuvent déterminer quelque particularité du vocabulaire toponymique, il y a toujours lieu de nous demander si la reproduction à grande distance d'un nom de peuple ou de ville décèle forcément un déplacement de population, une parenté, une provenance humaine, et s'il n'est pas une cause simple qui a engendré le même nom de lieu, spontanément, en diverses localités d'un certain domaine. En ce qui concerne le nom que l'égyptien transcrit *Kerke*, il semble que le phénomène soit de ce dernier ordre et que nous soyons en mesure de le saisir.

Pour voir cela, mettons encore sous nos yeux le nom d'un autre peuple des adversaires de Ramsès II, dans le même récit de campagne dont nous

[1] L'identité Γέργις-*Kerkesh* a été proposée par Brugsch. Les Gergithes de Troade sont connus des Grecs ; voir Hérodote (V, 122 ; VII, 43) et Strabon (XIII, p. 589) notamment.

[2] Sirki d'aujourd'hui. L'identité de *Kerkesha* hiéroglyphique avec *Kirkesion* paraît avoir été découverte par Petrie (*History*, III, 2e éd., pp. 49-50). Maspero, longtemps auparavant, s'était occupé de cette place de l'Euphrate pour combattre l'opinion ancienne de son identité avec Carchémis (*De Carchemis oppidi situ*, etc., 1872, p. 3 et suiv.).

avons parlé plus haut. Il s'agit de *Kerkemisha*, « Carchémis », connu d'autre côté par les mentions qui en sont faites dans les textes assyriens et dans la Bible, כרכמיש, et dont on s'accorde à reconnaître que c'est ce point important, sur l'Euphrate, où le grand chemin de Syrie en Mésopotamie franchissait le fleuve [1], à environ 300 kilomètres en amont de Circesium du Khabour. Or, juxtaposons les trois noms hiéroglyphiques du Nouvel Empire :

[hiéroglyphes] *Anast.* 3 et 4, la *Cilicie ;*

[hiéroglyphes] relation de campagne de Ramsès II, la *Cilicie*, ou bien *Circesium ;*

[hiéroglyphes] relation de campagne de Ramsès II, *Carchémis*.

Les deux premiers sont identiques radicalement, nous l'avons expliqué. Le troisième est différent à coup sûr, mais on y retrouve ce même élément *Kerke-* qui figure dans les autres, et dont l'invariabilité orthographique oblige presque à admettre que c'est un même mot qui compose ainsi le dernier nom et celui qui le précède. Quel est ce mot? Maspero, dès 1872, considérant le seul nom de *Carchémis*, en a séparé l'élément initial, dans lequel il reconnaissait le sémitique *Karko*, « forteresse », le nom *Kerkemisha* se décomposant en « La Ferté-*Misha* », l'élément terminal étant le nom d'un dieu sans doute [2]. D'après cela — la généralisation est incontestablement légitime — *Kerke* serait « La Ferté » tout court, notant bien toujours que *Kerke-sha*, avec l'ethnique, veut simplement dire « gens de *Kerke* ».

« Forteresse », comme nom de lieu, a certainement abondé à toute époque dans l'Asie antérieure. En pays sémitique, rappelons *El-Kerak*, la forteresse qui joua un rôle si marquant dans l'histoire des Francs d'Outre-Jourdain au Moyen Age, connue de nos jours encore sous le même nom, que les Israélites de l'époque royale avaient transcrit *Kir-Moab*. Dans la situation de Carchémis et de Circesium de l'Euphrate, la même désignation était tout aussi naturelle ; ces places importantes, aux gués ou aux bacs des grandes routes, étaient « forteresses » par fonction essentielle.

Lorsqu'il s'agit, non plus d'une ville, mais d'un pays d'une certaine étendue comme la *Cilicie*, la même désignation se comprend moins immédiatement, mais on conçoit qu'au stade original, le nom puisse provenir d'un *Kerak* quel-

[1] Maspero, *De Carchemis*, etc., 1872, et *Histoire*, II, pp. 144, 398.

[2] Maspero, *De Carchemis*, etc., p. 18.

conque. De même encore pour les *Gergésiens* de Canaan, enregistrés par la généalogie biblique [1], dans lesquels on a voulu, jadis (Rougé, Brugsch), retrouver *Kerkesha* de la relation de Ramsès II. Récemment, dans un tout différent esprit, Autran a exprimé l'avis que « les Girgasiens sont très probablement les Gergithes [2] » : Autran, comme on sait, pense retrouver les noms de tous les peuples de la famille cananéenne en Asie Mineure, où serait le berceau *réel* de ces peuples. Dans le cas du *G-r-g-š* biblique, s'accuse bien le caractère inutile et dangereux de cette théorie, ce *Gergesh* étant le *Kerke-sha* hiéroglyphique exactement, un *Kerak* sémitique ancien, augmenté de l'ethnique asianique et recueilli, à l'époque israélite, sous cette forme.

II

Un pareil phénomène de dispersion géographique se constate dans le cas de plusieurs autres noms de l'Asie Mineure. Pour nous borner à ceux qu'on trouve dans les documents égyptiens du Nouvel Empire, voici, dans la relation de campagne de Ramsès II, *Pidasa*, à quoi correspondent, en géographie grecque, de nombreuses villes de *Pedasos*, une ou plusieurs places de ce nom en Troade et au voisinage de la Propontide, une autre en Carie, une autre encore en Messénie ; on est conduit en Grèce continentale, de même, par le nom des *Loukou* rencontrés par Ramsès II et, après lui, par Mineptah, et qui sont des *Lyciens* : car on connait, outre la Lycie et la Lycaonie classiques de la côte sud de la grande péninsule, une Lycie en Crète et une Lycie en Attique, sans parler de ces autres *Loukki* mentionnés en Syrie, vers Arados, dès le règne d'Aménothès IV [3]. Le nom de *Lycie* cacherait-il, comme fait celui de *Cilicie-Circesium*, etc., que nous avons analysé, quelque désignation ou spécification géographique de caractère commun ? Cela serait le cas pour *Pedasos*, à en croire un scholiaste grec d'après qui le nom aurait signifié « montagne » dans quelque langue du monde préhellénique [4].

[1] *Genèse*, X, 17 et XV, 21.

[2] Autran, *Phéniciens*, p. 72.

[3] Correspondance de Tell El-Amarna ; Winckler, n° 28 ; Knudtzon, n° 38.

[4] Bibliographie chez Maspero, *Histoire*, II, p. 364, n. 1.

Il n'en est pas moins vrai, pour *Pedasos* aussi bien que pour *Lycie*, que dès qu'un nom de cet ordre passe la mer Égée, cela rend le fait d'une migration réelle au moins probable. Un pareil déplacement humain est attesté, on se le rappelle, en ce qui concerne les *Dainiou* ou *Dainiou-na* des « Peuples de la mer » de Ramsès III, Asianiques certains, identiques par le nom à ces *Danaens* dont les Grecs savaient que leur ancêtre était venu des plus lointains rivages. En mon précédent mémoire, j'ai cru pouvoir noter, comme bien connu, que des *Danouna* se rencontraient dans la région tyrienne au temps d'Aménothès IV [1] ; mais il paraîtrait, en dernier lieu, que la lecture du cunéiforme est à rectifier à la place correspondante [2]. Il est remarquable, par ailleurs, que *Dainiou*, etc., ne se soit point encore présenté, soit chez les géographes, soit dans les inscriptions, dans tout le domaine égéo-asianique [3].

Même lacune documentaire, pourrait-on croire, dans le cas des *Akaiou-asha* rencontrés par Mineptah dans les rangs de ses adversaires. Le nom de ces Asianiques très probables est celui même des *Achéens* — la désinence ethnique supprimée comme il y a lieu de le faire — et j'ai longuement expliqué que les Achéens primitifs du Péloponèse, de beaucoup antérieurs aux occupants hellènes qui prirent leur nom, faisaient sans doute partie de ces populations lyciennes et cariennes qui sont la plus ancienne couche qu'on retrouve en Grèce [4]. Les Achéens autochtones, en Asie Mineure, n'y ont-ils point laissé leur trace ? Si fait. M. Rob. Eisler, m'écrivant au sujet du précédent mémoire, me signale notamment que les Grecs connaissaient des *Achéens* barbares riverains du Pont-Euxin ; il eût été possible, dit M. Eisler très justement, d'en faire argument pour la thèse de l'*asianisme* des Achéens primitifs, et déjà Brugsch l'avait entrevu.

[1] *Phéniciens, Égéens et Hellènes*, etc., dans *Syria*, II (1921), p. 129, avec renvoi à la correspondance de Tell El-Amarna ; Winckler, n° 151 et Knudtzon, n° 151.

[2] D'après une communication directe de M. Rob. Eisler, qui veut bien m'apprendre que dans la lettre précitée, Forrer croit devoir lire : « le roi de *Danounapa* est mort », alors que tous les interprétateurs, jusqu'à ce jour, faisaient tenir le *-pa* final au mot suivant.

[3] Rappelons, à ce sujet, que jadis Chabas a rapproché les *Dainiou* des documents égyptiens, des *Dauniens* d'Italie (voir surtout Pline, III, 11, 103).

[4] *Loc. cit.*, dans *Syria*, II, voir pp. 132-141.

III

Du point de vue de l'histoire de l'Égypte et du bassin méditerranéen, il ne faudrait point croire qu'il se dégage de tout ce qui précède une conclusion certaine, touchant la détermination du *pays d'origine* de tel ou tel des clans asiatiques ou égéens connus des annalistes de Ramsès II, de Mineptah et de Ramsès III. Qu'il s'agisse de mercenaires au service du roi des Kheta, ou du roi de Libye, voire du roi d'Égypte lui-même, ou de ces coalisés que les Égyptiens appelèrent les *Peuples de la Mer*, le plus probable est toujours, à coup sûr, que les gens désignés sont venus du point le plus proche, du théâtre de la guerre, que nous puissions assigner dans l'état de nos renseignements ; mais ce principe très simple est bien insuffisant, à lui seul, pour faire la lumière dans la plupart des cas. Voici les *Kerke-sha* adversaires de Ramsès II qui nous ont occupés d'abord. Laissons tomber le *Gergis* de Troade, trop lointain, et le *Gergish* biblique de la généalogie cananéenne, obscur et peut-être trop insignifiant; il reste à choisir entre *Kilikia* de la Méditerranée et *Kirkésion* de l'Euphrate ; des deux solutions, celle de la Cilicie est de beaucoup la plus séduisante, tant à cause de la situation du pays, en façade sur la mer, vis-à-vis de l'Égypte, au point le plus proche du vaste littoral de l'Asie Mineure, que parce que *Kerke* d'un autre document égyptien est la Cilicie certainement. Ces considérations seraient déterminantes, sans doute, s'il ne s'y opposait que dans les nombreux exemplaires de la relation de Ramsès II, le nom de *Kerke-sha* voisine le plus souvent avec celui de *Kerke-misha*, le Carchémis indubitable de l'Euphrate, en amont de Kirkésion : par où la mention des gens de Kirkésion, dans la liste, devient vraisemblable. De telle manière enfin qu'entre l'interprétation de Max Müller et celle de Petrie, on ne peut choisir en toute certitude.

Voici les *Lyciens* rencontrés par Ramsès II et par Mineptah. Ne parlons point de la *Lycie* d'Attique, et non plus du clan *lycien* qu'on entrevoit, en Syrie, au début du quatorzième siècle : la *Lycie* et la *Lycaonie* de la côte d'Asie Mineure attirent notre attention bien davantage, orientées face au sud, au centre du grand alignement maritime. Mais il y a encore une *Lycie* en Crète, plus loin-

taine peut-être, à coup sûr moins importante que le grand pays asianique : cela suffit-il pour que nous la négligions avec assurance ? Puisque les *Poulousati* qui attaquèrent Ramsès III venaient le plus probablement de Crète — nous parlerons d'eux un peu plus loin — nous ne sommes pas en droit d'affirmer que les *Loukou* n'en étaient point originaires.

Dans d'autres cas, certaines raisons de choisir sont plus nettes. Voici *Pidasa* de Ramsès II. Le *Pedasos* du Péloponèse mis de côté, on ne saurait considérer davantage un *Pedasos*, encore plus lointain, de la Troade ou de l'Hellespont, et il ne reste alors que le *Pedasos* de Carie, qui est tout à fait satisfaisant dans sa situation géographique [1].

D'autres fois encore, la question est comme supprimée par la pénurie de données positives. Le nom des *Danaens* de Ramsès III n'est point rencontré en Asie, et touchant les *Achéens* de Mineptah, on ne relève la présence de congénères à eux, en terre d'Asie, que sur la rive lointaine du Pont-Euxin. Plutôt que de faire venir de ce pays les gens qu'on trouve en Égypte, il faudrait se résoudre à admettre — ce serait plus simple géographiquement — qu'ils avaient leur patrie dans le Péloponèse, où sont les Achéens et Danaens anciens de la tradition grecque. Mais combien difficultueuse cette solution ! Outre qu'elle remettrait en question, peut-être, l'origine des *Lyciens* de Ramsès II et de Mineptah et celle des gens de *Pedasos* de Ramsès II (car *Lycie* et *Pedasos* existent en Grèce continentale), il s'y oppose que ces Danaens en *-na* et ces Achéens en *-asha* des documents égyptiens sont très probablement, nous l'avons examiné, des Asianiques, que leur rencontre est des alentours de l'an 1200, et qu'à cette époque il y a certainement plusieurs siècles que les Caro-Lyciens primitifs du Péloponèse sont recouverts par les flots humains successifs dont les derniers sont ceux des Hellènes. Irons-nous supposer que dans le pays, sans doute hellénisé dès l'an 1300, il se maintenait des îlots de race carienne, comprimés et volontiers adonnés à l'expatriation aventureuse ? De telles explications comportent un élément d'artifice, d' « ajustage », qui les rend de peu de valeur dans l'ordre de la vérité historique. Il est bien plus vraisemblable

[1] Maspero s'est posé, jadis (*De Carchemis* etc., pp. 38-39), la question de la détermination de la patrie des *Pidasa* du document hiéroglyphique, et il s'est prononcé pour la ville de Troade, en raison des données traditionnelles sur les dates de fondation des diverses villes en cause.

que des *Achéens* et des *Danaens*, que nous ne connaissons pas, ont existé sur la côte sud de l'Asie Mineure ou dans la mer Égée : attendons qu'une heureuse trouvaille épigraphique nous les rende.

Tout à fait de même devrait-on raisonner, par exemple, sur le cas des *Zakkarou* de Ramsès III, dont des congénères sont connus des Égyptiens, un siècle après, installés sur la côte syrienne au voisinage de la Palestine. D'où venaient les uns et les autres ? L'identité proposée avec les *Teucriens* est très possible, mais, comme dans les cas précédents, cette identité nominale correspond seulement au fait d'une origine commune, et il nous faut admettre la possibilité de *Teucriens* sur le front méridional de la péninsule. Comme nous verrons tout à l'heure, il semble y avoir un lien, dans la tradition, entre *Teukros* et les Tyrsènes.

IV

Outre le cas des *Loukou*-Lyciens, qui est le plus clair, et celui des *Kerkesha* — Ciliciens ? Circésiens ? — pour lequel nous sommes dans une alternative au moins nettement posée, le pays d'origine de certains des agresseurs de l'Égypte se reconnaît facilement et pour ainsi dire avec certitude. Nous résumerons brièvement ce qu'on sait de trois noms de peuples qui sont dans cette condition.

Poulousati. — Trois faits :

Dans les rangs des *Peuples de la mer* contre Ramsès III (1200 av. J.-C.).

Installés sur la côte au droit de la Palestine, dès l'époque israélite (avant 1200 av. J.-C.) : les *Philistins;* la *Palestine* porte leur nom.

Les *Philistins* étaient venus de Crète (documentation biblique), de quoi il faut rapprocher que les *Poulousati* de la relation de Ramsès III sont « au milieu de la mer. »

Les Philistins de Palestine sont-ils, comme on l'a supposé fréquemment, les adversaires mêmes de Ramsès III, relégués ou échoués sur la côte d'Asie après l'échec de l'invasion en Égypte, ou bien plutôt, en raison de la possibilité de la présence des Philistins en Palestine à une date relativement ancienne, les Philistins agresseurs de l'Égypte seraient-ils des Palestiniens ? Il n'est point de raison d'admettre l'une ou l'autre de ces relations. Les Philistins de

Palestine et ceux de Ramsès III étaient seulement de même souche, et leur commune origine est le plus probablement en Crète.

Shardena. — Sardes, dans l'extrême ouest de l'Asie Mineure, situe le pays d'origine probable de ces gens très connus des Égyptiens, sous Ramsès II, sous Mineptah, sous Ramsès III, mercenaires contre le roi d'Égypte et à son service aussi bien. A une date inconnue, des *Sardena* ont émigré et ont donné leur nom à la Sardaigne [1].

Toursha. — Les hommes de cette nation que rencontrèrent Mineptah et Ramsès III venaient très probablement de Tarse, en Cilicie. Deux noms de peuples, également connus par les documents égyptiens du Nouvel Empire et par la géographie grecque, *Toursha*-Tarse et *Kerke*-Cilicie, semblent ici se recouvrir géographiquement. *Toursha* est un nom important de la géographie et de l'ethnographie bibliques, *Taršim* [2] étant un des quatre fils de Iavan, le monde gréco-asianique.

A une date inconnue, des *Toursha* deviennent, en Italie, les *Tyrsènes*, *Tyrrhènes*, *Etrusques* [3]. Des groupes du même peuple se sont transportés plus loin encore, car un certain Ταρσήιον est mentionné à l'ouest de Carthage [4] : ce *Tarséion* se localise avec précision s'il est identique, comme il semble qu'on puisse le croire, avec Ταρτησσός, ville d'Espagne très connue de la géographie grecque : *Tartessos*, colonie *teucrienne*, était située entre les deux bouches maritimes du Baetis (Guadalquivir), et l'on rapportait que le fleuve, autrefois, avait été désigné par le nom de *Tartessos*. Ce nom grec mérite attention, toutefois, par sa forme qui paraît déceler un développement, non rencontré ailleurs, de l'original asianique.

Dans Ταρσός ordinaire, en effet, le σ transcrit le T anatolien caché, en général, sous le *-sha* terminal des transcriptions égyptiennes, notamment en *Toursha*; rappelons -ΑΤΟΣ des inscriptions anatoliennes qui est -ασσος de l'orthographe grecque courante. Rappelons également que le nom de Tarse

[1] Sur les formes latines et grecques du nom, dans leurs rapports avec *Shard-ena* ou *Shard-asha* asianiques, voir *loc. cit.*, dans *Syria*, II, p. 133.

[2] *Gen.*, X, 4 = I *Chron.*, I, 7. La correction *Taršim* pour le *Taršiš* du texte est due à Hüsing, v. *Or. Litt.-Zeitung*, X (1907), c. 26-27.

[3] Sur les noms latins et grecs, dans leurs rapports avec l'asianique original et ses développements possibles, voir *loc. cit.*, dans *Syria*, II, p. 133.

[4] Polybe, III, 24.

est transcrit *Tarz* par certains Sémites [1], alors que l'hébreu, nous le disions tout à l'heure, écrit -תרש *Tarš*-, ce qui accuse remarquablement le caractère intermédiaire de la consonne asianique, voisine de *s*, de *sh*, de *z* (le *th* anglais ?) et sans doute du *t* ordinaire. *Tarsos* transcrit indubitablement, en somme, un TAPT- original, le *Toursha* hiéroglyphique même. Nous avons supposé, antérieurement [2], que *Tour-sha* était déjà le développement, avec la désinence ethnique, d'une forme radicale *Tour* dont nous n'aurions aucun témoignage : mais il est tout aussi possible, dans ces conditions, que TAPT- = *Toursha* soit la forme radicale même. A la forme ainsi conçue, adjoignons le suffixe ethnique : nous obtiendrons un nom *Toursha-sha*, TAPT-ATO-, extrêmement analogue, de par l'analogie fortuite de la terminaison du radical, au ΟΑΤ-ΑΤΙΟΣ de l'inscription de Lygdamis d'Halicarnasse dans lequel on reconnaît le *Ouasha-sha* hiéroglyphique de Ramsès III [3]. C'est ce TAPTATO-, nous proposons de l'admettre, qui serait transcrit par le nom du Ταρτησσός des géographes.

Il est assez remarquable, d'autre part, que dans certaines versions les Tarsiotes d'Espagne soient descendants de *Teukros ;* comme nous l'indiquions plus haut, cela nous permet d'espérer la rencontre de *Teucriens* en Cilicie même ou sur les côtes voisines, ce qui fournirait la meilleure explication de la provenance des *Zakkarou* connus de Ramsès III et de ceux qui étaient installés sur la côte syro-palestinienne.

V

Que des *Toursha* colonisent dans l'Italie du nord-ouest ou à l'embouchure du Guadalquivir, cela est évidemment sans rapport avec la présence d'autres *Toursha* parmi les agresseurs de l'Égypte aux temps de Mineptah et de Ramsès III. De même, les *Shardena* de Sardaigne n'ont de commun que l'origine avec les autres Sardiotes si souvent combattus ou employés par les Égyptiens. De même encore, sans doute, l'ancienne patrie des *Akaiou-sha* et des *Dainiou-na* est-elle dans un pays des côtes de l'Asie Mineure, ceux de ces gens qu'on rencontre en

[1] Monnaies phéniciennes de Baal-Tarz.

[2] *Loc. cit.*, dans *Syria*, II, p. 133.

[3] *Loc. cit.*, dans *Syria*, II, p. 131, et mieux Weill, *le Vase de Phaestos*, dans *Rev. archéologique*, 1904, I, p. 63.

Égypte sous Mineptah et sous Ramsès III n'ayant nul rapport de provenance avec *Achéens* et *Danaens* dès longtemps avant immigrés dans le Péloponèse. Et toujours de la même manière, si l'on envisage le cas des *Poulousati*-Philistins, dont une nation est installée sur la côte palestinienne, bien probablement, avant le moment où certains *Poulousati* sont combattus par Ramsès III, il vaut mieux, en dépit de la commodité topographique des choses, renoncer à faire venir de Palestine ce dernier groupe d'hommes, et considérer que Philistins de Palestine et Philistins de Ramsès III ont seulement en commun l'origine crétoise de tout le peuple.

Le monde égéo-asianique des derniers siècles avant l'an 1000 est profondément agité, bouleversé par l'action de forces dont l'intrusion des Hellènes est, pour nous, la mieux perceptible, et les peuples de ce vaste domaine essaiment dans toutes les directions de la Méditerranée. Il résulte de là, en beaucoup de places, des situations ethniques complexes, ou dont la précision ne ressort point facilement avec certitude. C'est une raison, pour l'historien, de se garder de l'inutile et imprudente supposition de relations directes entre deux groupes humains qui ont emporté avec eux, de leur patrie, le même nom, et dont on voit seulement qu'ils sont des rameaux détachés d'une même branche.

RAYMOND WEILL.

La Direction de la *Revue* a reçu la lettre suivante qui se réfère à un précédent article de notre collaborateur :

Paris, le 10 décembre 1921.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE *Syria*,

Dans l'intéressant article intitulé : « Phéniciens, Égéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive », paru dans *Syria* en 1921 (pp. 120-144), écrit par M. R. Weill à l'occasion de mon travail publié sous le titre *Phéniciens*, au Caire, en 1920, l'auteur se félicite (p. 144) d'avoir « fait œuvre utile en montrant que les Achéens antéhelléniques venus d'Asie Mineure, rarement

aperçus jusqu'à ce jour, sont extrêmement probables d'après la tradition grecque et d'après les circonstances de l'histoire méditerranénne, etc. »

Ce n'eût été, je pense, qu'un acte équitable et courtois de bonne confraternité scientifique que de citer à ce propos, puisqu'il était question de mon mémoire, ce que j'y écrivais (p. 72) à ce propos.

J'y posais, en effet, l'équivalence suivante, après tout un exposé justificatif antérieur :

« Hévéens = selon toute apparence *Achéens* (Ἀχαιϝοί, *Achivi*), dont la présence en Méditerranée nous était déjà signalée par les inscriptions égyptiennes, où leur nom s'écrit : *Aqaiouašaou*. »

Et j'ajoutais en note :

« הַחִוִּי. Ce nom ne se trouve employé qu'avec l'article, ce qui l'a, jusqu'ici, fait échapper aux recherches. Il est pourtant bien reconnaissable. Le *dageš* virtuel de la gutturale après l'article a, comme on le sait, l'effet de redoubler celle-ci ; mais la conséquence phonétique est aussi d'allonger d'*un temps* la voyelle précédente : *ha-hhivi* = donc *ha-Ahhivi* = l'Achéen. Noter dans J. Garstang, *The land of the Hittites*, Londres 1910, pl. LXXXIII, n° II, le bas-relief représentant l'élément dit « proto-grec », vraisemblablement achéen, qui figure parmi les contingents hétéens (temple de Ramsès II à Abydos, mur nord .

Voir également mes remarques pages 75-76.

Ceci me paraît susceptible de réduire assez sensiblement l'importance de la « découverte » de M. Weill, ainsi que j'aurai, d'ailleurs, l'occasion de le démontrer dans un très prochain travail.

Je compte sur votre habituelle obligeance pour bien vouloir insérer la présente note, etc...

C. Autran.

Ayant communiqué cette lettre à M. Raymond Weill, nous avons reçu de lui, en réponse, les observations qui suivent :

... Quant au reproche d'omission que M. Autran m'adresse, je ne crois point l'avoir mérité. Lorsque M. Autran, touchant un des peuples cananéens de la classification biblique, *ha-hivi*, « le Hévéen », à lire, on sait d'après quelle règle, *hah-hivi*, pense reconnaître que le nom ainsi prononcé et décomposé est une transcription du vieux grec Ἀχαιϝοί, cela peut être hasardeux, cela reste très ingénieux et d'une hardiesse séduisante, mais, en tout état de

cause, sans relation avec la question qui remplit la fin de mon précédent mémoire, celle de l'appartenance préhellénique, égéo-asianique des Achéens primitifs, dans les limites géographiques du monde achéen hellénique de la période suivante. Dans l'ordre de cette « découverte », comme écrit M. Autran, je n'ai d'autre devancier, à ma connaissance, que S. Thomson, dont j'ai signalé les travaux de 1912 et 1913. Ai-je besoin de dire qu'il vaudrait mieux que la question fût moins neuve ?

Raymond Weill.

UN TISSU DE SOIE PERSAN DU X^e SIÈCLE AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

M. GASTON MIGEON.

Tout monument à inscription et date certaine, qui nous est révélé, vient contribuer à éclairer l'histoire de l'art proto-islamique qui peu à peu nous demeure moins obscur, inscriptions malheureusement trop rares dans la céramique, mais assez fréquentes sur les cuivres, les verres et les tissus, en dehors de l'épigraphie architecturale.

Ce fut donc une découverte précieuse que celle d'un tissu de soie persan enveloppant les reliques d'un saint, qui se fit en 1920 dans l'église de Saint-Josse (Pas-de-Calais) à l'occasion du transfert des reliques de saint Josse.

M. Enlart, directeur du musée de sculpture comparée du Trocadéro, qui en fut avisé en temps utile, a pu en faire l'étude en un mémoire plein d'une abondante érudition, dans *les Monuments E. Piot*, tome XXIV, 1921, auquel nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter les éléments de ce bref article.

Le morceau de soie qui enveloppait les ossements du saint mesurait 0 m. 92 sur 0 m. 54 : la soie en était tissée sur une trame de coton pourpre, et sur ce fond se détachaient en jaune les inscriptions et les filets d'encadrement, les animaux étant tissés en ton écru clair avec rehauts de pourpre, de bleu de ciel et de vert jaune (Pl. IV).

Le motif principal (qui devait se répéter deux fois) consistait en deux éléphants affrontés dans un cadre orné de cœurs. Entre leurs pieds étaient de petits griffons. Et au-dessous, dans une bande d'encadrement plus large, était une grande inscription, inversée sur fond pourpre. Tout autour du tissu, en une bande extérieure d'encadrement, courait une frise de chameaux à deux bosses, reliés les uns aux autres par une corde, comme en caravane ; et aux angles cette suite s'interrompait par un médaillon carré décoré d'un coq stylisé.

Bien que fragmentaire, le tissu présente encore une inscription dont le sens

est assez complet et essentiel. Soumise à l'examen critique de MM. Clermont-Ganneau, Casanova et Max van Berchem, la lecture en a donné identiquement : *« Gloire et bonheur au Caïd »*, *« Abou Mansour Nedjtekin. Que Dieu prolonge* (sa prospérité) ».

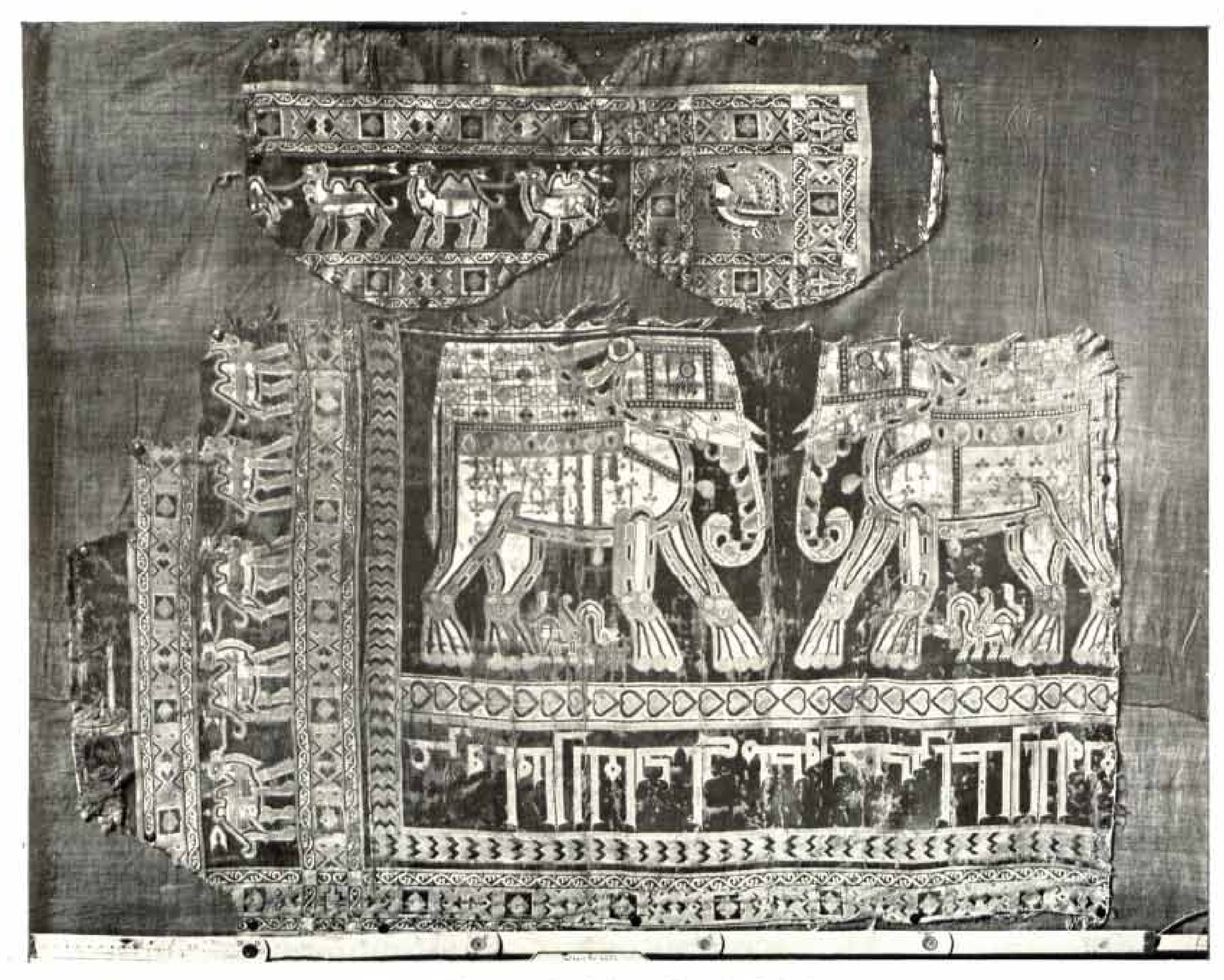
Mention existe de ce personnage dans l'historien arabe Ibn al Athir (Édition Tornberg, VIII, p. 396), qui dit qu'en 349 de l'hégire le sultan Abd al Malik, fils de Nouh, fit arrêter et mettre à mort un de ses principaux caïds et émirs Negtekin, et qu'il en résulta des troubles dans le Khorassan [1]. L'an 349 correspondant à 961 de notre ère ; nous pouvons donc dater avec une relative précision ce tissu du milieu du x^e siècle, Abd al Malik ayant régné sur le Khorassan et la Transoxiane de 956 à 962, et le croire sorti d'un atelier de ces régions, le type des chameaux à deux bosses étant particulier à ces pays de l'Asie Centrale, et inconnu en Égypte.

Cette représentation a un autre intérêt, dans le rapprochement qu'on en peut faire avec d'autres tissus décorés d'éléphants, et parmi eux avec l'un des plus fameux, celui qui à Aix-la-Chapelle enveloppait les restes de Charlemagne (aujourd'hui au Kunstgewerbe Museum de Berlin) [2]. Sur un fond pourpre décoré de fleurettes et d'ornements verts et jaunes, des éléphants jaunes harnachés de bleu sont inscrits dans de grands médaillons. Successivement étudié et publié par les Pères Cahier et Martin, par Bock, par Lessing, par Falke et par Diehl, on peut être d'accord avec ce dernier pour reconnaître que ce remarquable tissu à inscription grecque byzantine dut être placé dans la châsse de Charlemagne quand l'empereur Othon III fit ouvrir la sépulture en l'an mil.

L'inscription grecque atteste une fabrication des ateliers impériaux de Byzance, à une époque assez voisine de celle du tissu de Saint-Josse, selon l'opinion généralement admise que le personnage dénommé « Michel » dans le tissu d'Aix-la-Chapelle, archonte de l'atelier impérial du Zeuxippe, devait être le chef des chambellans de Nicéphore Phocas (963-969). Et comme cette représentation des éléphants affrontés se retrouve avec les mêmes caractères

[1] M. Clermont-Ganneau propose la lecture « Togtekin ».

[2] Bock, *Zeitschrift d. bayer. Kunstgewerbe Vereins*, 1894 ; Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, fig. 299 ; Lessing, *Die Gewerbesammlung des K. Kunstgewerbe Museum*. Berlin, 1900, livr. 9 ; Enlart, *Monuments Piot*, XXIV, fig. 3, page 139.



Tissu de St-Josse avec inscription coufique. Musée du Louvre.



de style et de dessin dérivés de celui de Saint-Josse, dans d'autres tissus du musée de Berlin et du musée de Bruxelles, reproduits par Enlart, fig. 5 et 6, on peut croire à une influence iranienne s'imposant d'est à ouest des régions de l'Asie Centrale vers les bords de la Méditerranée qui fut continue depuis les temps les plus anciens jusqu'à la suprématie musulmane, et qu'on retrouve



Tissu byzantin. Musée chrétien du Vatican.

dans toutes les branches de l'art aussi bien dans l'architecture que dans les arts industriels, puisque M. Enlart a retrouvé les deux éléphants affrontés dans un chapiteau de l'église d'Aulnay en Saintonge (fig. 7) et que les oiseaux de la frise de notre tissu persan se retrouvent dans un tissu byzantin du Musée Chrétien du Vatican reproduit ici.

Indépendamment du beau caractère et de la grandeur décorative du tissu de Saint-Josse, précieux est son enseignement par tout ce qu'il nous révèle des profondes influences du plus lointain Orient sur les arts occidentaux, sans oublier le roman.

Gaston Migeon.

DESCRIPTION D'UNE FORTERESSE DE SALADIN DÉCOUVERTE AU SINAÏ

PAR

J. BARTHOUX.

Au cours d'un voyage de Suez à Tôr, effectué en février 1909, mon attention fut attirée par une construction couronnant le plateau du Gebel Raha et dominant à la fois le Ouadi Sadr et la partie supérieure du O. El Arisch ; mais le manque de temps m'interdit de la relever. Au printemps 1912, une exploration rapide de cette région me donna l'occasion d'examiner de près cet édifice, d'en faire un plan sommaire et d'y découvrir les importantes inscriptions qui permirent ensuite à M. Wiet de le dater. Enfin, l'année suivante (mars 1913)[1], il me fut possible de retourner dans ces parages, et, malgré le mauvais temps, mes notes purent être complétées par un plan précis, des photographies et des estampages. Une courte communication verbale fut faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour dater ma découverte.

Cette forteresse est connue des bédouins sous le nom de Kalat Guindi (جندي ou قندي)[2] rappelant celui d'une plante assez rare dans cette partie du désert, le *Calotropis procera*, BOISS, abondante au voisinage d'El Arisch.

[1] Cette note était achevée en juillet 1914, mais les événements qui se sont déroulés depuis en ont retardé la publication. J'ai pu depuis compléter mes documents par la carte ci-jointe, exécutée d'après les relevés du War-Office auxquels j'ai ajouté quelques indications extraites de mes notes personnelles.

Cette étude était à l'impression, lorsque parut une lecture de M. Hassan Sadek à l'Institut d'Egypte, HASSAN SADEK, Salah-El-Din's fort on ras El-Gindi in Sinaï, *Bulletin de l'Institut d'Egypte*, II, 1920, p. 111, avec plan schématique et photographies, mais assez insuffisants et imprécis pour que l'auteur lui-même s'en rende compte, demande l'envoi sur place d'une expédition archéologique (qui, après cette étude-ci n'a pas de raison d'être), pouvant reprendre des relevés auxquels il n'a pu lui-même consacrer que quelques heures.

[2] Il est d'autant plus difficile de donner l'orthographe exacte de ce mot, que non seulement il est d'origine *bedja* ou éthiopienne, mais qu'en outre, les Arabes bédouins du Sinaï, qui ne *djesment* pas, prononcent de la même façon le ق et le ج.

et très répandue dans la partie méridionale du Désert Arabique, ou dans le Soudan égyptien.

Le terme de *guindi* est d'ailleurs originaire de ces dernières régions : c'est celui qu'emploient les Abyssins et les tribus de langue *bedja* (Ababdehs, Bicharins, Beni-Amer, etc...), pour désigner la plante en question; les bédouins de langue arabe ne la connaissent que sous le nom d'*Acher* (عشر). L'apparition inattendue de ce mot bedja dans le Tih, laisserait déjà soupçonner d'anciennes relations de tribus aux affinités éthiopiennes avec le Sinaï, si Ammonius et Saint-Nil ne les confirmaient en mentionnant des incursions de Blemmyes dans la péninsule, à la fin du quatrième siècle[1].

Pour bien saisir l'importance de cette forteresse, et le choix de sa situation, il importe de se rendre compte de la topographie du pays. L'isthme de Suez constitue une dépression à peine élevée au-dessus de la mer, et séparant le plateau égyptien situé en bordure du golfe de Suez, de celui du Sinaï. Symétriquement à l'est, ce dernier est séparé de l'Arabie par la dépression de la Mer Morte qui fait suite au golfe d'Akaba, de sorte que la péninsule sinaïtique apparaît comme une plate-forme à la fois isolée de l'Égypte et de l'Arabie.

Sa partie méridionale constituant le Sinaï proprement dit est essentiellement granitique ou gneissique, ravinée de vallées facilement accessibles, dont l'enchaînement détermine un grand nombre de routes praticables. Au nord, une dépression topographique creusée dans les *grès de Nubie* la sépare du plateau calcaire qui se dresse brusquement jusqu'à 1.800 mètres d'altitude. Celui-ci s'abaisse ensuite progressivement, puis s'éteint au nord, par des ressauts isolés, mais néanmoins puissants, noyés dans les dunes méditerranéennes. Ce plateau calcaire, aride et abrupt, contraste par la désolation de ses vallées avec la région granitique du Sinaï, plus verdoyante, et par conséquent plus peuplée. Il porte de ce fait le nom du *Tih* que l'on a traduit par *égarement*, et qui, pour les bédouins signifie : inextricable. Il est drainé presque en totalité par le bassin du Ouadi El-Arisch, dont la vallée principale se déverse dans la Méditerranée, près de la ville d'El-Arisch.

A l'est comme à l'ouest, de petites vallées découpent la bordure abrupte

[1] Selon toute vraisemblance, le nom de la forteresse est dû à la présence d'une de ces plantes dans son voisinage à l'époque où les Blemmyes se rendaient au Sinaï. C'est d'ailleurs à ces singularités que les bédouins empruntent le plus souvent leur toponymie.

du plateau. Deux d'entre elles s'enchainent par leurs cols avec le Ouadi El-Arisch, sur le versant égyptien : le Ouadi Sadr à l'est qui débouche dans la petite plaine bordant le golfe de Suez, et le Ouadi Raha au nord, dont les méandres trouvent une issue dans cette même plaine, mais en face de Suez. Il prend dès cet endroit le nom de O. M'baouk. Ces deux vallées, comme toutes celles qui découpent la bordure du plateau, sont profondément encaissées. Leurs lits sont recouverts de blocs détritiques au travers desquels se frayent les sentiers de chameaux, au moins dans les parties accessibles. Le plus souvent, les petites vallées latérales paraissent impraticables par leurs ressauts ou l'encombrement de leurs lits. Le Ouadi El-Arisch, plus puissant, a décapé le couronnement de calcaires éocènes compacts et siliceux pour atteindre les marnes grisâtres du Crétacé supérieur. Aussi, la partie haute de son bassin prend-elle l'aspect d'une large vallée, d'une plaine mamelonnée par les ouadis tributaires du principal, plaine monotone par l'uniformité d'un sol grisâtre que sa perméabilité rend encore plus stérile que le reste du Tih.

Tout le pays est dénudé ; c'est à peine si les vallées les plus encaissées arrivent à donner aux rares troupeaux de passage une pâture suffisante. L'eau, par contre, est assez abondante ; encore faut-il se rendre dans le Ouadi Sadr ou dans le Gebel Somar — c'est-à-dire à une journée de marche — pour la trouver en quantité appréciable. Toutefois, après les pluies relativement fréquentes de la région, les bas-fonds marneux ou la partie encaissée des vallées retiennent des mares qui sont, durant quelques semaines, jusqu'à leur épuisement, la providence des bédouins. Quant aux puits artificiels, ce ne sont que des trous grossièrement creusés aux endroits meubles des thalwegs et approfondis ou abandonnés lorsque baisse le niveau de l'eau.

Le Tih est donc le trait d'union géographique de l'Égypte et de l'Arabie. Indépendamment du rivage méditerranéen les seules parties praticables de toute la région sont les suivantes :

1° La dépression de la mer Morte faisant suite, vers le nord, au golfe d'Akaba ;

2° Le Ouadi El-Arisch donnant accès au Tih et au Sinaï ;

3° Le rivage du golfe de Suez et les deux vallées de Sadr et Raha qui relient le Sinaï au port de Suez ;

4° Enfin, en travers du Tih, la route des pèlerins, de Suez à Akaba.

GEBEL RAHA & G. SOMAR

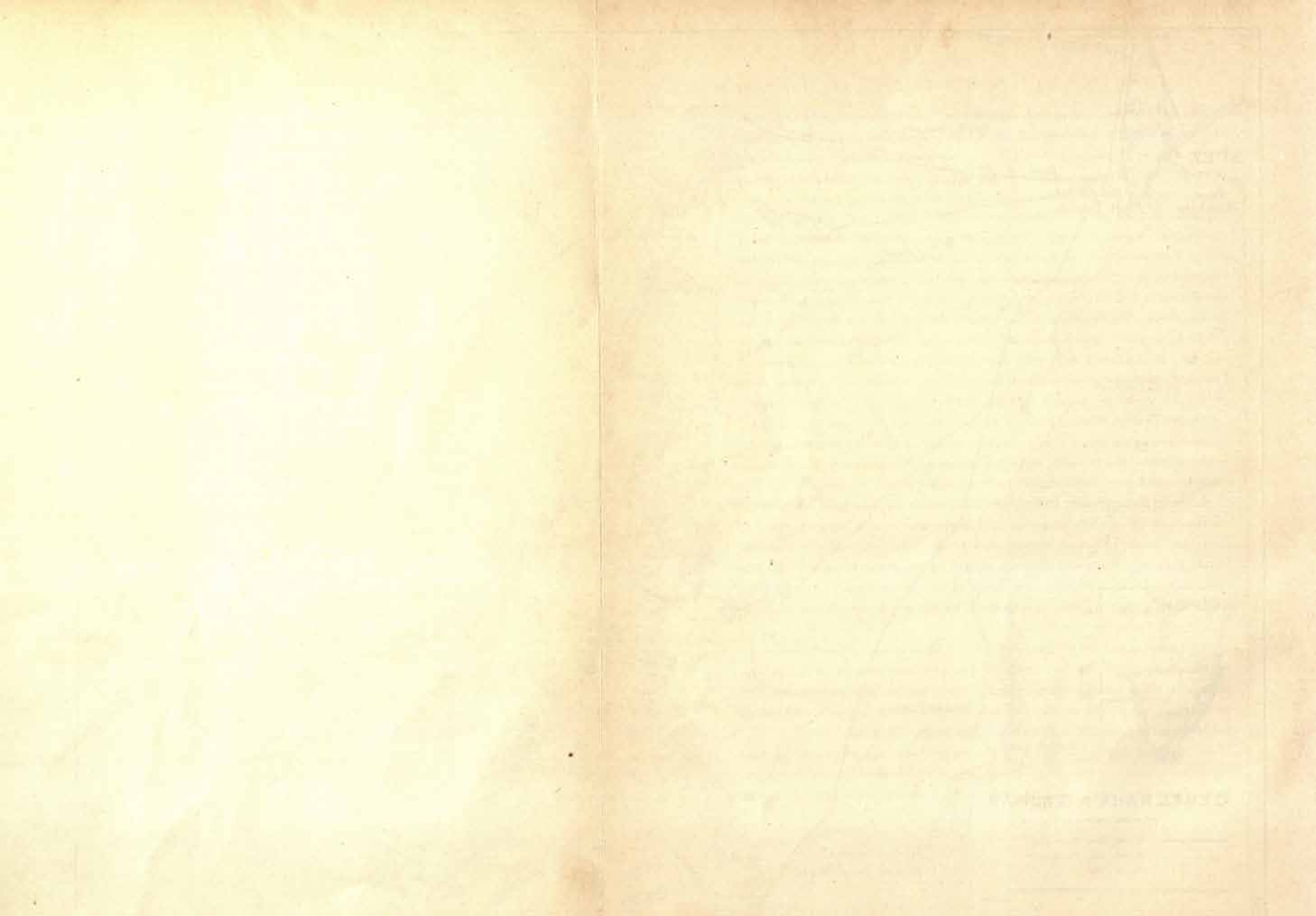
Route très fréquentée

Route peu fréquentée

Puits (Bir)

0 5 10 15 Kilom.

33° Est de Greenwich



Or, la forteresse d'El-Arisch surveille les routes du rivage méditerranéen. Une autre forteresse couronnant un ilot du golfe d'Akaba, l'île du Pharaon, *Géziret Faraoun*, commande le golfe et la dépression d'Akaba à 15 kilomètres de cette dernière ville ; c'est l'île de Graye des Croisés que découvrit L. de Laborde, en 1834, et au sujet de laquelle on ne possède que les rares renseignements donnés par le voyageur français.

Restent donc à surveiller les grandes routes, et c'est dans ce but qu'est choisi l'emplacement de Kalat Guindi. D'après ce qui précède, et en se reportant à la carte ci-jointe, on remarque que sa situation est au point de convergence des trois vallées praticables : Ouadis Sadr, El-Arich et Raha, qu'elle domine les deux premières par sa position et son altitude. La route des pèlerins, ou le rivage du golfe de Suez ne sont qu'à une petite journée de marche ; les routes de Suez sont donc toutes sous sa surveillance directe, et l'on peut dire que des deux forteresses citées, celle-ci est maîtresse de la péninsule, tandis que Géziret Faraoun l'est de la mer, par le golfe d'Akaba.

De Suez, deux chemins conduisent à Kalat Guindi : le Ouadi Raha dont les méandres sont encaissés par des flancs verticaux absolument infranchissables, le Ouadi Sadr, moins facile et un peu plus long. La première de ces routes exige quinze heures de marche, l'autre vingt-cinq heures environ.

L'abrupt du plateau de Raha, très régulier vers l'ouest ou suivant la bordure du O. Sadr, se dentèle dans sa partie haute, au fur et à mesure que l'on approche du O. El-Arisch. Il s'en détache des lobes d'importance variable offrant tous le même profil adouci à la base, vertical au sommet, et dû à la composition géologique déjà mentionnée du terrain : marnes friables ravinées du *Crétacé supérieur* à la base, couronnées de bancs calcaires *éocènes* compacts dont l'épaisseur croît vers le nord.

C'est au sommet du plus accentué de ces lobes qu'est édifiée la forteresse de Guindi (*V. carte*). Un pédoncule d'à peu près un kilomètre le rattache au plateau. L'altitude maximum du plateau est 695 mètres, celle de la forteresse : 645 mètres, et comme au pied l'altitude est 510 mètres, on peut dire que sa hauteur minimum est de 135 mètres au-dessus du sol voisin.

L'extrémité de cet éperon est un peu élargie, et exhaussée d'une trentaine de mètres, constituant un petit plateau dont la forteresse épouse les contours. Donc, à l'est comme au sud, les abrupts des couronnements calcaires ou la

mobilité des marnes de la base rendent cette forteresse inaccessible ; elle ne reste vulnérable qu'en face de l'éperon, aussi est-ce de ce côté qu'ont été exécutés des travaux d'isolement. Sur un front de 6 mètres en hauteur et suivant toute la longueur du mur septentrional, le roc, taillé verticalement et bien aplani au pic, ne laisse aucune prise à l'assaillant. L'avantage de ce déblaiement fut de donner aux constructeurs les matériaux de l'édifice, puis de nettoyer le terrain par une étroite plate-forme. La partie nord-ouest, la plus vulnérable, est isolée par un fossé sec également creusé dans le roc et protégé lui-même par un mur extérieur en pierres sèches. De cette façon, le pied de l'enceinte se maintient à une hauteur de 6 mètres à 11 mètres du sol. C'est entre ces deux sortes de travaux qu'est réservée l'entrée de la forteresse. Par la plate-forme précédente, elle donne donc sur l'éperon. C'est de ce côté qu'on y accède, soit par le plateau du Raha, soit par un petit sentier pénible qui, franchissant à l'ouest les crêtes marneuses ravinées, puis le mur calcaire, permettait aux occupants d'aller « faire de l'eau » dans le voisinage.

La porte franchie, on entre dans un vestibule voûté, de forme carrée, protégé par des murs peu épais ; après avoir monté quelques marches, et franchi une deuxième porte, on arrive à un autre vestibule moins grand que le précédent, au fond duquel un petit escalier circulaire, contournant de gauche à droite un mur avancé, donne accès à la porte principale de l'enceinte. Celle-ci est au tiers d'un autre escalier se continuant par une rampe, laquelle aboutit à la plate-forme de l'édifice. Cet appareil de protection de la porte principale, construit en murs de 0 m. 50 environ, est en partie éboulé. Extérieurement, au nord, il m'a paru renforcé d'un glacis de pierres sèches actuellement recouvert par les éboulements. Près de l'enceinte, une petite fenêtre ouvrait à l'extérieur.

A l'intérieur de l'enceinte, le sol est assez aplani et constitué par le roc naturel vraisemblablement nivelé au moment de la construction. Contre l'enceinte étaient adossées les habitations ou les étables, tandis que les monuments utiles apparaissent au milieu de l'atrium. En avançant vers l'intérieur, on rencontre tout d'abord une maison rectangulaire (F) dont le sous-sol est creusé dans le roc en citerne ou en cellier ; au delà, un groupe de maisons spacieuses et bien construites me paraissent avoir été l'habitation du commandant de ce fort. Un mur s'en détache à gauche, s'arrondit vers le sud et se

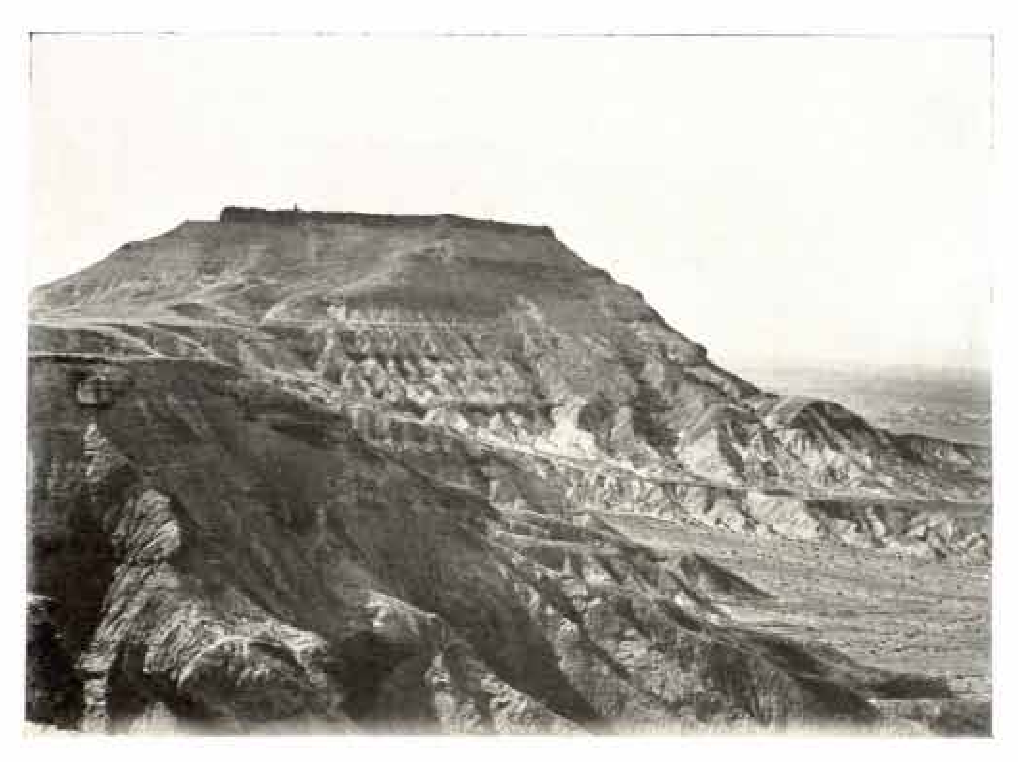


Fig. 1. — Vue générale de la Ḳalat Guindi.



Fig. 2. — Mur d'enceinte (face occidentale).



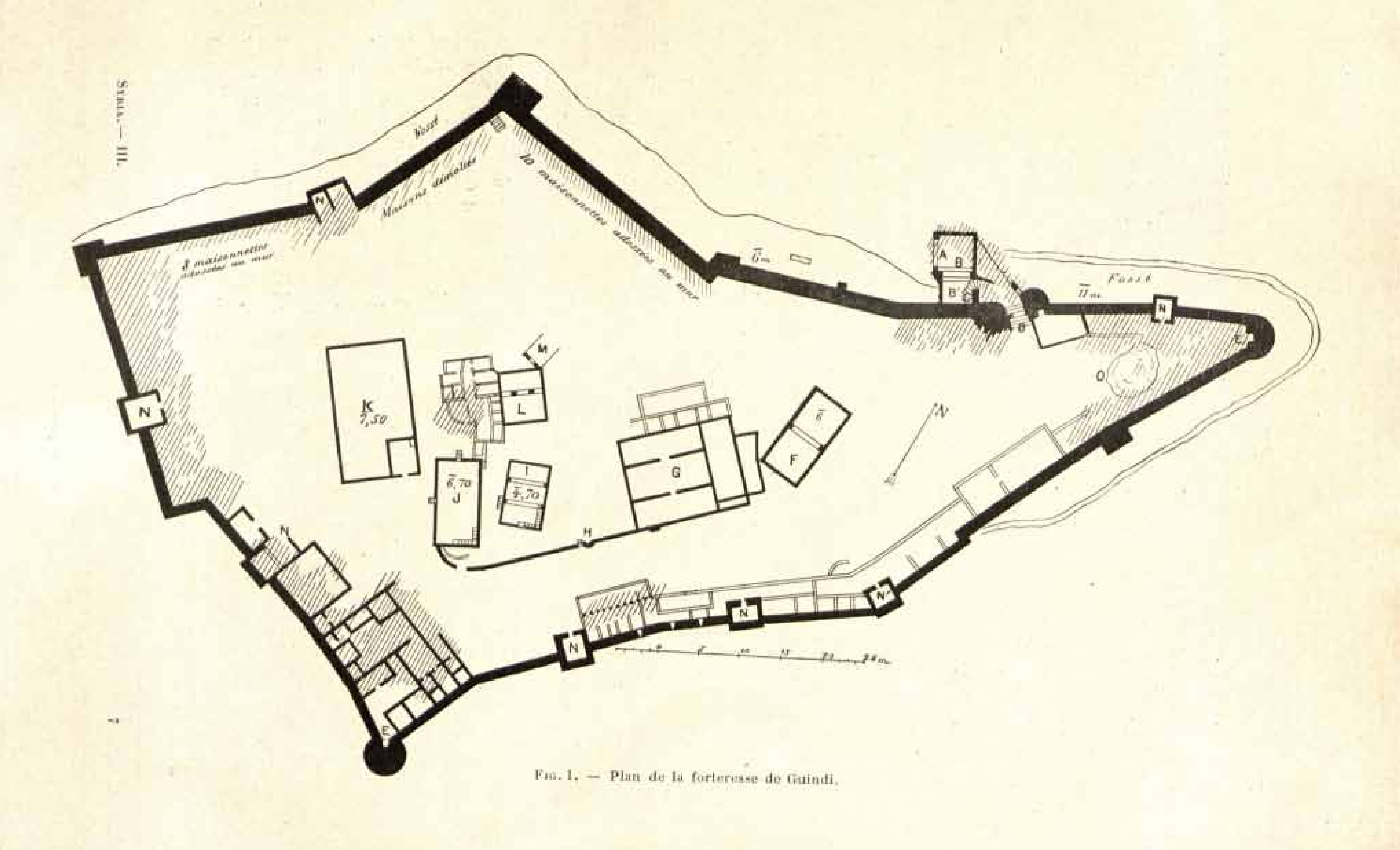


Fig. 1. — Plan de la forteresse de Guindi.

confond avec le mur d'une mosquée (J) dirigée au nord. Celle-ci est rattachée elle-même à un groupe important de maisons. Ces dernières reviennent également vers le nord, et à en juger par leur construction soignée aussi bien que par la couverture en voûte de deux d'entre elles, il m'a paru qu'elles devaient abriter des personnages importants. Cette partie de la forteresse constitue une petite place publique, surélevée en plate-forme, et disposée comme le parvis d'une autre mosquée (I). Cette place était vraisemblablement destinée aux prières individuelles ou collectives de la garnison, car dans le mur extérieur était édifiée une petite *kibla* facilement abordable à tout venant. La crête du mur, surélevée en cet endroit, servait de minaret auquel on accédait par un escalier très étroit. Une citerne spacieuse correspondait au sous-sol de la grande mosquée, exactement suivant son emplacement. Au delà de ce parvis, une excavation régulière, protégée par des murs, servait également de vaste magasin à provisions. Je lui attribue cette destination, car le mauvais état des parois écarte l'idée d'une citerne.

Tout cet ensemble est plus ou moins démoli, mais sa disposition est encore assez nette pour permettre des levés précis, à l'exception toutefois de celle des habitations particulières adossées à l'enceinte, et alignées de l'angle sud-ouest à la pointe nord-est, visibles seulement par endroits sous leurs éboulis. On peut néanmoins en compter huit et plus loin dix, le long du mur occidental.

Détails et dimensions.

Entrée. — L'entrée, avons-nous vu, est constituée par deux vestibules perpendiculaires au mur d'enceinte. Ils ont respectivement 6 × 7 mètres et 4 m. 50 en carré. Leurs seuils ont une dénivellation de 1 m. 50. Ils étaient voûtés, comme le montre encore la plus petite de ces deux pièces. L'escalier est en maçonnerie et correspond à un couloir semi-circulaire également voûté. Cette voûte se continue au-dessus de l'escalier qui fait suite, et même au delà de la porte, ceci me laisse supposer que l'amas d'éboulis obstruant l'entrée proprement dite de la forteresse doit représenter les restes d'un vestibule ou d'un porche intérieur débouchant dans l'enceinte, et protégeant l'escalier sur toute sa longueur. L'escalier et la rampe finale franchissent une dénivellation de 3 m. 50 environ.



Fig. 1. — Intérieur de la forteresse. — Au centre, la grande mosquée.



Fig. 2. — Voûtes de celliers taillées dans le rocher.

Les ouvertures, à l'exception de la porte principale, ont un encadrement ogival. Elles étaient fermées par de puissantes portes en bois à pivots, ouvrant à l'intérieur. On voit encore, en bas et en haut, les pierres évidées entre lesquelles tournait le pivot. Des excavations dans les murs indiquent l'emplacement des poutres qui barraient ces portes après leur fermeture.

La porte principale (D) mesure 1 m. 80 sur 2 mètres de haut; elle était condamnée par une barre glissant de toute sa longueur dans une cavité ménagée en pleine épaisseur de l'enceinte. L'entablement est une plate-bande appareillée en double crossette (fig. 2) sauf aux extrémités où l'on ne voit qu'une simple crossette. La clef, divisée en deux parties superposées, est ornée d'une étoile à six branches. Au-dessus, un linteau de décharge, mince de 8 centimètres, et évidé à sa base, porte l'inscription n° 1. A ce niveau, le mur est donc creux, et cette cavité médiane se continue dans une partie semi-circulaire, déplacée à droite du plan de symétrie, et constituée par deux parois parallèles de dalles posées *de champ*.

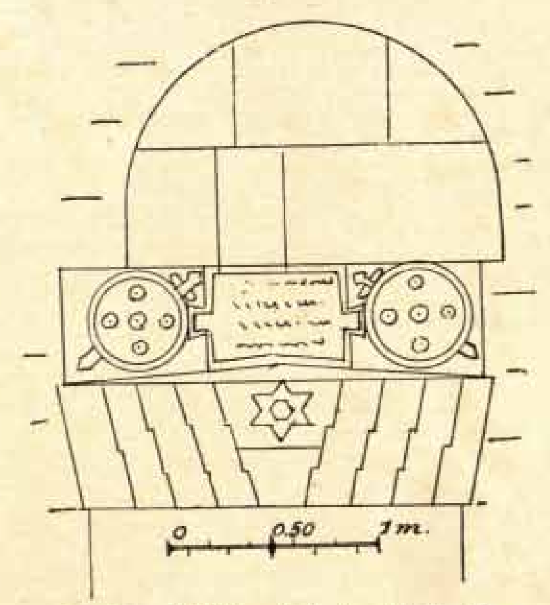


Fig. 2. — Entablement de la porte d'entrée de la forteresse.

L'inscription, limitée par un bourrelet en relief, est entièrement recouverte de lichens qui en rendent la lecture difficile. A ses deux extrémités sont sculptés, en relief, deux boucliers circulaires ornés de cinq tétons en croix. Ils recouvrent chacun une dague à poignée cruciforme et dirigée diagonalement, de haut en bas.

Enceinte. — Le mur d'enceinte épouse exactement la couronne rocheuse de l'éperon. Il est, en plan, effilé vers le N.-E. où il se termine en angle très aigu, tandis que l'espace qu'il limite s'élargit au S.-O. donnant un atrium spacieux au milieu duquel purent être édifiés les bâtiments publics. Il est construit en pierres de taille de 60 cm × 40 cm. Sa hauteur était d'environ 2 m. 80, autant qu'on en puisse juger par un pan resté intact près de la porte principale.

Ses dimensions sont : 145 mètres en longueur, et 87 mètres de plus grande largeur; la direction générale est sensiblement N.-E. Le contour comme la disposition des soutènements sont très irréguliers, du fait qu'ils sont inspirés par la configuration du rocher; pour la même raison, l'épaisseur du mur varie, pour offrir le maximum de résistance à l'endroit le plus vulnérable, c'est-à-dire dans la partie septentrionale. Là elle atteint 2 m. 80, pour se maintenir ailleurs à 1 m. 50.

Dans les parties les plus épaisses est réservé un chemin de ronde couvert, formant un couloir étroit tout au sommet de l'enceinte. Sur le reste du pourtour, un simple chemin suit la crête du mur. Celui-ci est protégé extérieurement jusqu'à mi-corps par un petit mur en parapet et s'élargit en plate-forme au sommet des tours. On y accédait, de l'intérieur, par des escaliers droits dont l'un d'eux subsiste encore au pied de l'un des contreforts N.-N.-O. On ne peut dire si ce mur était crénelé sur toute sa longueur; les éboulements le cachent en partie, et on ne voit plus, au fond de l'édifice, que trois meurtrières espacées à 3 m. 50 les unes des autres.

Deux tours flanquent l'entrée principale : l'une en saillie, l'autre renforcée intérieurement; une troisième, à peine saillante, consolide l'angle aigu extrême; une quatrième, très saillante, contourne l'angle méridional. Deux saillies à l'Est marquent l'emplacement de tours carrées édifiées en contreforts. Les autres angles en saillies ne sont pas renforcés. En trois seuls endroits, sur toute la longueur de l'enceinte, apparaissent des soutènements.

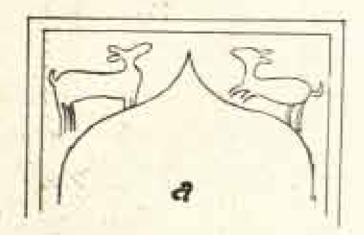
Sept autres saillies, réparties entre les tours, représentent autant de tours de guet. Elles sont aménagées en habitation de guet, interceptant le parcours de l'enceinte et de ses chemins de ronde. L'une d'elles (N') est à deux étages. La porte de l'autre possède une imposte décorée de deux gazelles (fig. 3,a).

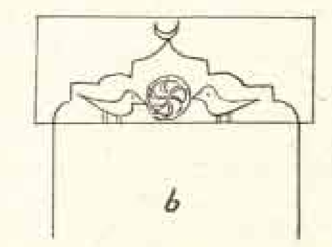
A signaler que les tours rondes sont pleines, et présentent à leur pied un petit couloir maçonné et fermé, incliné vers l'extérieur, et représentant une fausse porte de sortie.

Habitations. — La plupart des habitations sont des maisonnettes juste assez larges ou longues pour un homme couché; leurs murs, construits en pierres sèches, sont minces de 40 à 50 centimètres et élevés seulement à hauteur de poitrine. Elles n'ont d'autre utilité que d'abriter du vent. La plu-

part sont ouvertes. Toutefois, dans le coin sud, sont entassées des habitations voûtées ou recouvertes d'une toiture plate. Elles y sont d'ailleurs enchevêtrées au point de donner par places trois étages superposés. Dans la plupart des cas les éboulements masquent les portes d'entrées [1].

Le long du mur oriental des bourrelets linéaires de pierres sèches disposés comme autant de plans sommaires d'habitations m'ont paru représenter les





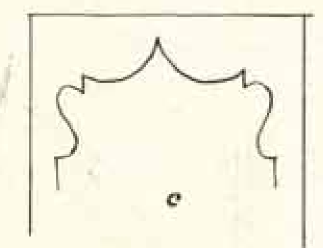


Fig. 3. — Impostes décorées.

étables et les écuries de l'édifice. Il est à remarquer en tout cas que ces traces existent à trois endroits et devaient par conséquent correspondre à des emplacements ayant une affectation spéciale (murs en blanc du plan).

Magasin F. — Ce magasin est protégé extérieurement par une habitation soignée, formée de deux larges pièces communiquant par une porte cintrée.

L'excavation, limitée par cette habitation et destinée aux provisions, a une largeur de 5 m. 70 et une longueur double. Elle est taillée assez irrégulièrement dans le roc jusqu'à 6 mètres de profondeur. Ses parois sont largement lézardées. La voûte hémicylindrique est consolidée par un arc-doubleau circulaire dont les pieds-droits sont réservés dans le roc. On y descendait par une échelle, de l'intérieur de l'habitation qui la protège.

Petite mosquée et citerne. — Dimensions : 5 m. 80 × 8 m. Elle est construite sur une plate-forme élevée de 1 m. 50 au-dessus du sol. Un escalier latéral y donne accès. On ne peut dire si elle était recouverte, car les murs sont entièrement éboulés. Il ne reste en place que la kibla. Au-dessous était une citerne profonde de 4 m. 70, dont la voûte, semblable à la précédente, était consolidée par deux arcs en maçonnerie. On y descendait par un escalier dont l'entrée est au-dessous de la kibla, à l'extérieur. L'imposte de cette porte est couverte par l'inscription n° 2.

[1] Les portes sont, de ce fait, négligées dans le plan.

Grande mosquée. — Dimensions : 5 m. 60 × 10 m. 70. Elle est surélevée d'un mètre au-dessus du sol. On y accède par deux escaliers, l'un en façade l'autre de côté. L'édifice, construit aussi en pierre de taille, était couvert, autant qu'il est permis de s'en rendre compte par les consoles destinées aux pou-

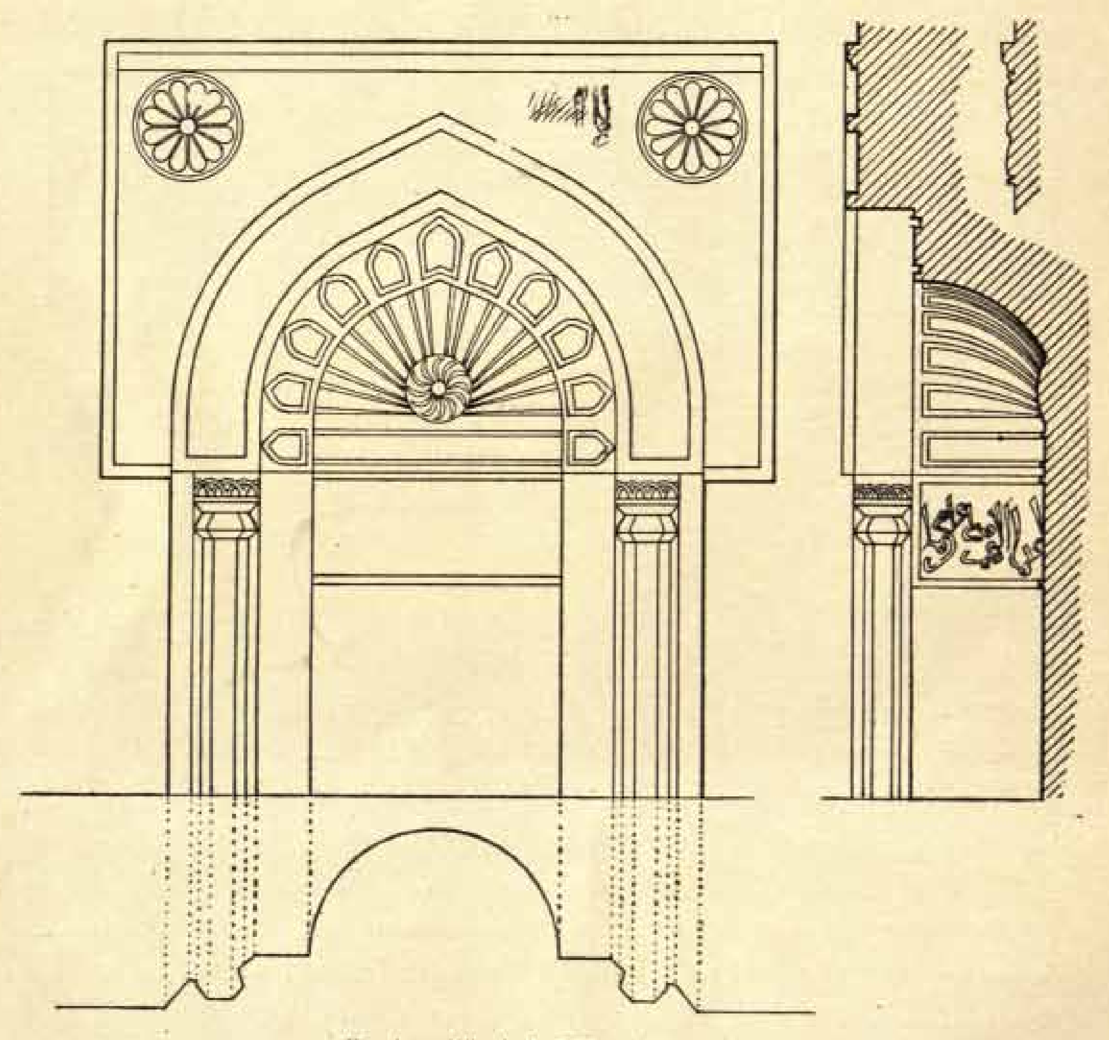


Fig. 4. — Mihrab de la Grande mosquée.

trelles de la terrasse et encore visibles à plusieurs endroits. La terrasse était bordée d'un ornement en balustre. La porte d'entrée est large de 0 m. 80 et haute de 1 m. 50. La porte latérale est très petite. En face, deux petites fenêtres sont percées presque au ras du sol. Au fond est le mihrab représenté

Fig. 1. — Mur et fossé (angle oriental).



Fig. 2. — Mihrab de la grande mosquée.



par la fig. 4. La niche porte l'inscription n° 5. L'ornementation en est simple et consiste en gouttières convergeant vers une rosace centrale, et coïncidant, en perspective, avec des gouttières frontales en forme d'écusson et disposées côte à côte en ogive. Le tout est encadré d'une moulure aux coins de laquelle sont deux rosaces en relief. A droite, une *dikka* est représentée par un petit massif en maçonnerie ; dans le mur de droite et près de la porte était réservée une *souffa*, creusée suivant deux directions angulaires.

Une grande citerne, profonde de 7 m. 70 (soit 6 m. 70 au-dessous du sol voisin) correspondait à l'emplacement de la mosquée. L'entrée, située extérieurement, au-dessous de la kibla porte, sur l'imposte, l'incription n° 3.

Le seuil de cette porte est constitué par une pierre creusée en gouttière et disposée de façon à déverser les eaux dans la citerne. Il est protégé à l'extérieur par un petit mur circulaire empêchant de piétiner et par conséquent de souiller la gouttière. Un escalier étroit, ménagé dans le rocher et contournant l'angle de droite descend dans la citerne, à une petite distance du fond. La voûte est cylindrique.

Magasin K. — C'est l'excavation la plus importante et la mieux soignée dans sa construction. Ses dimensions sont : 10 m. 70 × 20 m. ; sa profondeur : 7 m. 50. Les parois sont soigneusement taillées et aplanies au pic, les fissures sont cimentées comme dans les citernes. Elle est voûtée de 4 couples de coupoles en maçonnerie, soutenus par 6 piliers rectangulaires réservés dans le rocher et rehaussés d'arcs en maçonnerie à profil ogival. Les dimensions étant irrégulières on peut donner les suivantes comme moyenne : piliers : 1 m. 45 de large ; arcs de soutènement : 1 m. 65. Les piliers sont espacés de 4 m. 55, sauf au fond, où les derniers ne sont distants que de 4 mètres. Des niches creusées dans les parois étaient destinées aux lampes, car l'éclairage donné par des orifices percés au sommet de quelques-unes des coupoles était insuffisant. Au fond, une réserve — peut-être une citerne — circulaire est creusée dans le sol. Un mur la protège extérieurement. Juste en face, la paroi est excavée en ogive et consolidée par une bordure et un fond de briques disposées de champ, au sommet par des briques dont la disposition est *pennée*. Les arcs-doubleaux sont en ogive et sans clef.

L'enceinte protégeant cette excavation ne pouvait pas servir d'habitation en raison des orifices ménagés au sommet des coupoles pour l'éclairement du

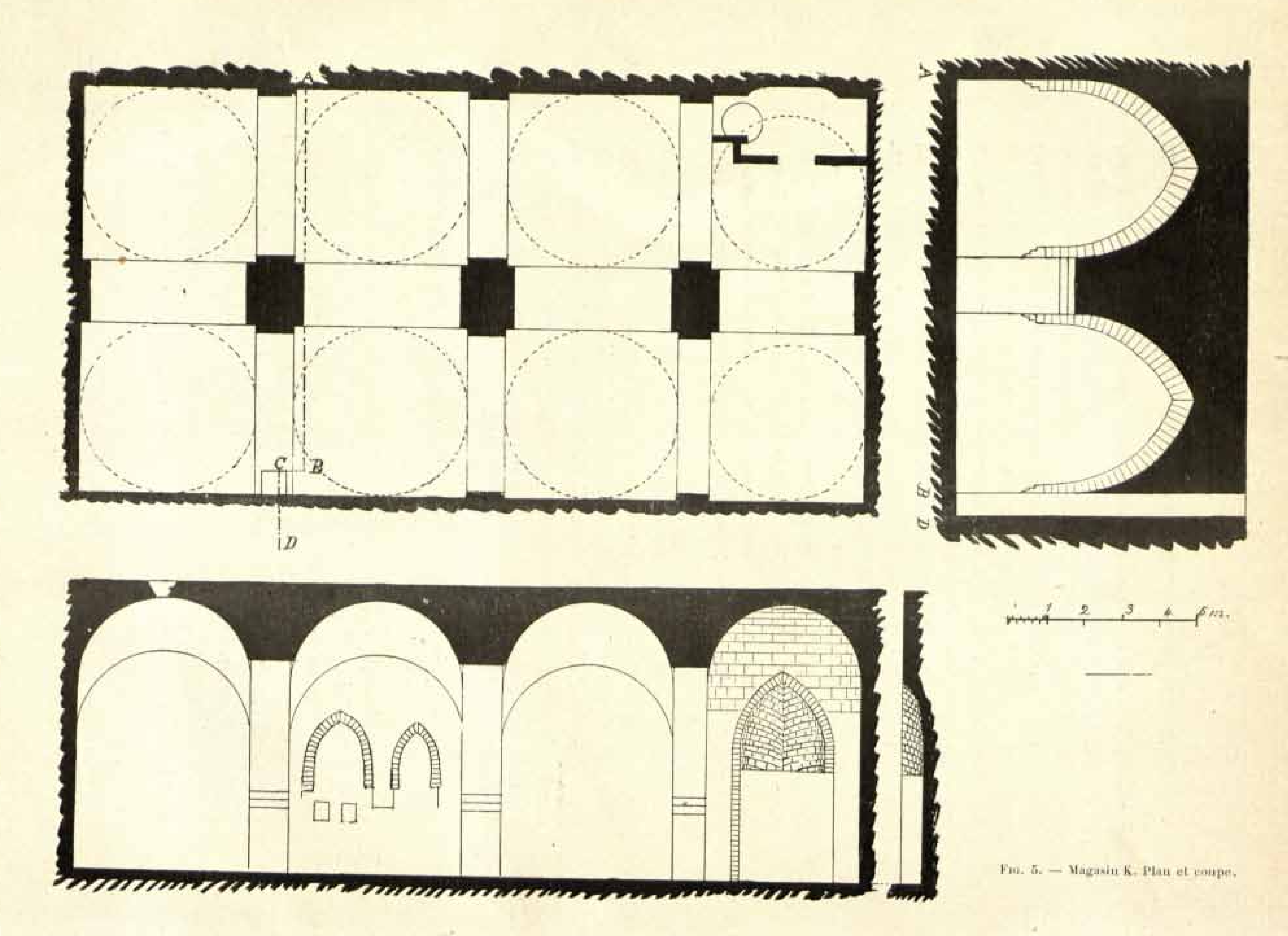


Fig. 5. — Magasin K. Plan et coupe.

magasin. Près de sa porte d'entrée, dans l'angle voisin de la mosquée, un espace enclos isolait l'entrée du sous-sol. Celle-ci était un orifice en cheminée creusé dans la pierre de l'arc et du pied-droit correspondant. Sa dimension, de 0 m. 65 environ, était juste calculée pour qu'un homme de corpulence moyenne puisse utiliser l'échelle introduite dans cet orifice.

D'après ce qui précède, les inscriptions sont situées :

N° 1. — Au-dessus de la porte d'entrée ;

N° 2. — Sur l'entrée de la citerne correspondant à la petite mosquée ;

N° 3. — Entrée de la citerne (grande mosquée) ;

N° 4. — Kibla de la grande mosquée ;

N° 5. — Mihrab de la grande mosquée ;

N° 6. — Kibla du mur de la place des mosquées.

D'autres inscriptions, devenues illisibles par altération des pierres, étaient situées au-dessus des portes d'entrée des mosquées, et sur l'entablement d'une tour de guet. Il y en avait probablement aussi dans des postes de guet, à en juger par des pierres altérées, paraissant avoir été taillées, et qui se trouvent au milieu des éboulis voisins.

J. Barthoux,

Chef du service géologique du Maroc.

LES INSCRIPTIONS DE LA QAL'AH GUINDI

PAR

GASTON WIET

Au cours d'une mission qu'il effectuait, en 1912, dans la péninsule du Sinaï, mon collègue et ami J. Barthoux me faisait part de la découverte de la forteresse qu'il a décrite dans l'article précédent[1]. Il m'envoyait en même temps le dessin fragmentaire d'une inscription, sur lequel je pus déchiffrer le nom de Saladin. Averti de l'importance du château fort, Barthoux repartait quelques mois plus tard, et rapportait cette fois un plan, des photographies et des estampages.

Ces documents, qu'il voulut bien me confier, me parvinrent à la fin du mois de juillet 1914 : le carton qui contenait les estampages ne fut ouvert qu'au début de 1920.

Je pus lire très vite tout ce qui était facile, et remis à une meilleure occasion l'étude de certaines difficultés qui m'arrêtèrent. Un deuxième examen diminua le nombre des lacunes, et je me décidai, au cours de l'automne 1920, à soumettre mes interprétations à Max Van Berchem. Vivement intéressé par ces textes, celui-ci les examina minutieusement et attira mon attention sur les passages qui demandaient un commentaire ; mais, devant les obscurités qui subsistaient, me conseilla d'attendre. Ces inscriptions n'ont pas encore livré

[1] Ce n'est qu'au cours de l'impression de cette notice que j'ai pu me procurer un article de Hassan Effendi Sadek, *Salah el-Din's Fort ou Ras el-Gindi in Sinai* (*Bull. de l'Inst. d'Égypte*, II, p. 111-119, planches I-VIII), grâce à l'obligeance de M. Charles Kuentz, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, lequel me l'avait signalé.

La communication de M. Hassan Sadek est basée sur des « notes obtained hurriedly during two short visits of not more than an hour each » : aussi nous montrerons-nous très indulgents. Le plan de la forteresse (pl. III) est dessiné d'une façon naïve, et l'essai, bien que très fragmentaire, de déchiffrement des inscriptions n^{os} 1 et 6, est malheureux.

Le mérite de la découverte de la *Qal'ah Guindi* (الجندى, orthographe de M. H. Sadek) reste, bien entendu, à Barthoux, dont le voyage est antérieur à la guerre : ajoutons que la description donnée par le géologue égyptien, plus que sommaire, ne fournit aucun détail nouveau.

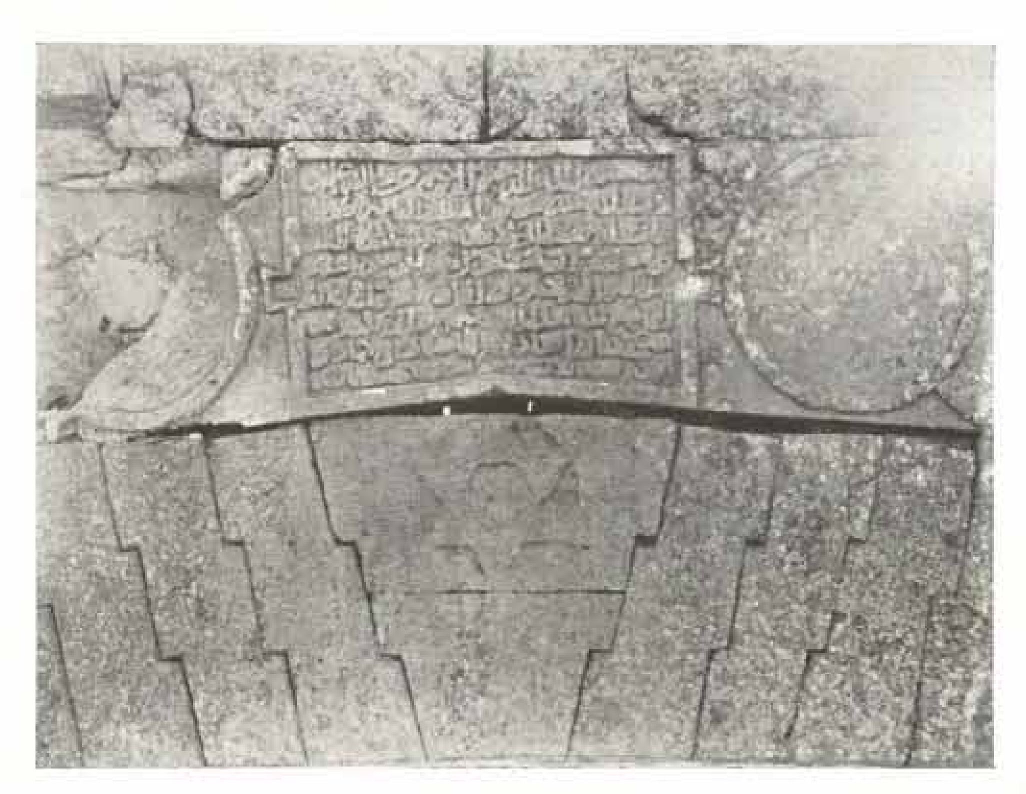


FIG. 1. — Inscription n° 1.



FIG. 2. — Inscription n° 2.



leur secret dans son intégrité, mais les précieux conseils que Max Van Berchem me prodiguait avec une patience et une bonté inlassables sont à jamais perdus; et, réduit à mes seules forces, je n'ose espérer la solution prochaine des difficultés de lecture qui subsistent. Je ne dois pas tenir compte d'une question d'amour-propre, et je me décide à publier ces inscriptions sous une forme fragmentaire : j'ai tout lieu de croire, d'ailleurs, que, seule, une lecture de ces textes, sur place, en permettra une solide interprétation.

Dans sa notice, Barthoux signale l'existence de six inscriptions, mais je n'ai pu en étudier que quatre (les n[os] 1, 2, 3 et 6), pour lesquelles j'ai eu à ma disposition des photographies et des estampages. C'est à peine si, sur une photographie, j'ai pu voir la trace de quelques hampes de lettres à la place où doit se trouver l'inscription n° 5[1]. Je n'ai rien pu tirer jusqu'ici de l'inscription n° 4, dont il ne subsiste d'ailleurs qu'un fragment très court : en tout cas, ce texte ne semble rien renfermer d'historique.

(1)

Dalle de pierre, encadrée d'un bourrelet, évidée à la base; dimensions 67 × 41[2]. Huit lignes en naskhi ayyoubide; la dernière ligne se ressent de l'évidement de la pierre. Petits caractères, gravés en relief; quelques points et signes. Voir planche IX, fig. 1.

(1) بسمله ...وصلّى الله على محمّد (2) خلّد الله ملك مولانا الملك الناصر صلاح الد (3) نيا والدين سلطان الاسلام والمسلمين أبو المظفر (4) يوسف بن أيّوب خليل أمير المؤمنين عمر (5) هذين البرجين والباب المبارك وهذا (?) (6) الجامع لله تعَ إبرهيم بن أبى بكر ابن (?) (7) سحكان (?) العادلّى الناصرىّ فى جمادى (8) الاخر (sic) سنة ثلاث و ثمانين و خمسمائة

... « Qu'Allah fasse durer le règne de notre maître el-Malik el-Nâṣir Ṣalâḥ

[1] Sur un dessin, qui m'est communiqué au dernier moment, et que l'on peut voir dans l'article de J. Barthoux (fig. 4), je lis l'eulogie suivante :

...ع]ليما (?) اللهمّ صلّى (sic) على محمّد

[2] Ces mesures et les suivantes ont été prises sur les estampages. — Pour la situation exacte de ces inscriptions, voir l'article précédent (pp. 51, 53, 55, 57) : les n[os] de ces divers textes ont été conservés, à dessein.

el-Dunyâ wa'l-Dîn, le sultan de l'Islam et des musulmans, Abû'l-Muzaffar Yûsuf, fils d'Ayyûb, ami de l'émir des Croyants ! A édifié ces deux tours, et la porte bénie, et cette (?) Mosquée, pour Allah (qu'Il soit exalté !), Ibrahîm, fils d'Abû Bakr, fils (?) de... (titre?)... el-'Âdilî, el-Nâṣirî, en jumâdâ second de l'année 583 (août 1187). »

Ligne 5 : le dernier mot وهذا est assez indistinct, mais je crois voir nettement la boucle du ﻫ, qui autorise cette lecture. — A la fin de la ligne 6 le mot ابن n'est pas certain. — Le mot qui est au début de la ligne 7 fera l'objet d'un commentaire. — Ligne 8 : الاخر. Le nom de *jumâdâ*, en épigraphie, est presque toujours masculin[1], contrairement à l'usage, mais non pas à la grammaire, car les spécialistes arabes admettent que ce mot puisse être du masculin[2].

(2)

Dalle de pierre, en fort mauvais état par endroits, commençant à s'effriter en haut et à droite ; dimensions 55 × 48. Dix lignes en naskhî ayyoubide, d'un caractère archaïque, moins soigné que dans le nº 1, mais à fort relief. Petits caractères ; sans points ni signes. Voir planche IX, fig. 2.

(1) بسمله ...وصلّى الله على سيّد (2) نا محمّد خلّد الله ملك مولانا الملك الناصر
(3) صلاح الدنيا و الدين سلطان الاسلام وا (4) لمسلمين خليل أمير المؤمنين يوسف بن
أيّوب (5) عمر هذا الصهريج السعيد (و) الجامع المبا[رك ع]لى بن (6) محمّد سحكا[ن]
الناصرىّ العادلىّ و الـ[غلـ]ـام (؟) (7) الملكىّ الأفضلىّ نور الدين علىّ بن يوسف بن
أ (8) يّوب وذلك فى شهر صفر (؟) سنة أحد (*sic*) وثمانين (9) وخمس مائة و هو يسئل
الله حسن العاقبة (10) والنجاة من النار و الحمد لله وحده

...« Qu'Allah fasse durer le règne de notre maître, el-Malik el-Nâṣir Ṣalâḥ el-Dunyâ wa'l-Dîn, sultan de l'Islam et des musulmans, ami de l'émir des Croyants, Yûsuf, fils d'Ayyûb ! A édifié cette citerne d'heureux augure et la Mosquée

(1) Cf. Maqrîzî, éd. de l'Inst. Franç., I, p. 261, n. 8.

(2) Cf. Lane, *Lexicon*, s. v.

Fig. 1. — Inscription n° 3.



Fig. 2. — Mihrab du mur d'enceinte (inscription n° 6).



bénie 'Alî, fils de Muḥammad,... (titre?)... el-Naṣirî, el-'Adilî, et l'esclave (?) d'el-Malik el-Afḍal, Nûr el-Dîn, 'Alî, fils de Yûsuf, fils d'Ayyûb. Ceci (fut achevé) dans le mois de ṣafar (?) de l'année 581 (mai 1185). Il demande à Dieu l'heureuse réussite et le salut éternel loin du feu de l'enfer. Louange à Dieu seul! »

Ligne 5 : السعيد est écrit en réalité السد avec un *sin* escamoté, comme il en est souvent du mot السلطان, écrit اللطان. Il faut ici une épithète, et *sa'îd* est normal. — La copule و a été sautée par le lapicide. — Ligne 6 : الغلام n'est pas absolument certain. — Ligne 8 : Le nom de mois est très indistinct, et la lecture en est rien moins que certaine. — L'eulogie de la fin est fréquente en épigraphie[1]; on lit العتق من النار, la *délivrance de l'enfer* dans l'inscription de Rabwé, datée de 444 H[2].

(3)

Dalle de pierre, cassée en haut et à gauche: la première ligne est coupée en deux par la cassure, et quelques lettres manquent vers la gauche[3]; dimensions 41 × 57. Mêmes caractères qu'au n° 1; sans points ni signes. Onze lignes; petits caractères. Voir planche X, fig. 1.

(1) بسمله (2) صلّى الله على سيّدنا محمّد (3) خلّد الله ملك مولانا الملك النا (4) صر صلاح الدنيا والدين سلطا[ن] (5) الاسلام والمسلمين خليل أ[مير] (6) المؤمنين عمّر هذا الصهريج وا (7) لجامع المبارك علىّ بن محمّد سحكـ[ـا] (8) ن الناصرىّ العادلىّ المظفرىّ (9) التقوىّ وكان فراغه فى شهر (10) شوّال (?) سنة ثلاث (?) ثمانين و خمس مـ[ـائة] (11) ....??..

... « Qu'Allah fasse durer le règne de notre maître, el-Malik el-Nâṣir Ṣalâḥ el-Dunyâ wa'l-Dîn, sultan de l'Islam et des musulmans, ami de l'émir des Croyants! A édifié cette citerne et la Mosquée bénie 'Alî, fils de Muḥammad,...

[1] Voir CIA, *Égypte*, I, p. 790 (index à *aḥsana*).

[2] Van Berchem, *Notes d'archéologie*, J. A., 1891, I, pp. 490-491.

[3] La pierre a dû s'effriter lors de l'estampage, car sur celui-ci je lis à chaque ligne quelques lettres de plus, et les premières lignes sont au complet.

(titre ?)... el-Nâṣiri, el-'Âdili, el-Muẓaffari, el-Taqawi. Son achèvement eut lieu dans le mois de chawwâl (?) de l'année 583 (? décembre 1187)...

Ligne 10 : *chawwâl* et *thalâth* sont tout à fait douteux. Je n'ai rien pu déchiffrer de la dernière ligne, tant sur la photographie que sur l'estampage.

(4)[1]

Deux lignes au-dessus du miḥrâb de la Grande Mosquée, entre deux rosaces. Beau naskhi ayyoubide; la forme d'un و rappelle le coufique fleuri; petits caractères. Dimensions, environ 130 × 20. Voir planche VIII, fig. 2.

(1) لا ..., (environ 75 centim.) ... ـراب له واسهل (؟) أن (؟)
(2) (tout à fait à gauche) ورسوله

(6)

Bandeau aux deux tiers de la hauteur dans le miḥrâb incurvé de l'enceinte, à l'extérieur. Dimensions 212 × 52. Trois lignes en naskhi ayyoubide ; caractères moyens. Lue sur un estampage ; une pierre manque à la première ligne. Voir planche X, fig. 2.

(1) ممّا أمر بعمله الملك الناصر صلاح الدنيا وا[لدين فى نظر أخيه (؟) المـ]ـك[2] (2) العادل سيف الدين وتولاّ (sic) عمارته الأمير صارم الدين برغش العاد[لىّ] (3) وكان فراغه فى ذى القعدة سنة ثمان و سبعين و خمس مائة

« Voici ce qu'a ordonné de faire el-Malik el-Nâṣir Ṣalâḥ el-Dunyâ wa'l-Dîn, sous la direction (?) de son frère el-Malik el-'Âdil Seïf el-Dîn. L'émir Ṣârim el-Dîn Bargach el-'Âdili surveilla sa construction, qui fut terminée en dhû'l-qa'dah de l'année 578 H. » (mars 1183).

[1] J'ai donné plus haut quelques mots de l'inscription n° 5, qui se trouve au milieu du miḥrâb, sous le n° 4.

[2] En comparant, sur l'estampage, les mesures de la 1re, et des 2e et 3e lignes, on se rend compte que la lacune est de 35 centimètres environ. La restitution de [الدين] et de [المـ]ـك en occupe à peu près 20. Le reste est emprunté à une inscription de la citadelle du Caire (CIA, *Égypte*, 1, n° 49); dans les deux cas, Saladin était absent d'Égypte, et il est naturel qu'el-Malik el-'Âdil ait eu la direction des travaux.

Il ressort de tous ces textes que Saladin fit construire une forteresse, dont le nom arabe n'est donné dans aucune des inscriptions. Si l'on en croit l'inscription nº 6, le mur d'enceinte de l'ouvrage, d'ordre purement militaire, fut terminé vers la fin de l'année 578 de l'hégire, soit au début de 1183. Quelle que soit la formule que l'on restitue dans la lacune, il n'en reste pas moins certain que le frère de Saladin, el-Malik el-'Âdil Seïf el-Dîn, coopéra à cette entreprise. D'ailleurs, c'est un des officiers de ce dernier, l'émir Ṣârim el-Dîn Bargach, qui dirigea les travaux d'une façon effective. Ce Ṣârim el-Dîn Bargach el-'Âdilî devint par la suite gouverneur de la citadelle de Damas, où il mourut en ṣafar 608 (juillet 1211), et où il fut enterré [1].

Trois ans plus tard, soit en 581 (1185), une mosquée et une citerne étaient construites par les soins d'un certain 'Alî ibn Muḥammad, fonctionnaire de Saladin (el-Nâṣirî) et de son frère el-Malik el-'Âdil (el-'Âdilî). L'intéressé avait été auparavant l'esclave (*ghulâm*) d'el-Malik el-Afḍal Nûr el-Dîn 'Alî, fils de Saladin, qui hérita Damas et la Syrie à la mort de son père. C'est le même individu qui, deux ans après, faisait construire une autre citerne et une mosquée un peu plus vaste; et, s'il n'est plus question dans l'inscription nº 3 de ses rapports d'appartenance avec el-Malik el-Afḍal, deux nouveaux relatifs, *el-Muzaffarî el-Taqawî*, nous montrent que 'Alî ibn Muḥammad était devenu en outre fonctionnaire d'el-Malik el-Muzaffar Taqî el-Dîn 'Umar, neveu de Saladin et souverain de Ḥâmah.

La même année, deux tours encadrant la porte d'entrée principale du château fort et peut-être un nouveau sanctuaire avaient été terminés quelques mois avant l'achèvement de la mosquée précédente par les soins d'un certain Ibrahîm ibn Abî Bakr, fils (?) d'un fonctionnaire d'el-Malik el-'Âdil et de Saladin (*el-'Âdilî el-Nâṣirî*).

Je n'ai retrouvé dans les chroniques ni 'Alî, fils de Muḥammad, ni Ibrâhîm, fils d'Abû Bakr, probablement fonctionnaires d'un ordre subalterne, dont l'emploi reste délicat à déterminer. Trois inscriptions nous donnent un titre de fonction qui semble inédit et pour lequel je ne puis rien proposer de certain. Van Berchem me suggérait la lecture سلحدار, *silaḥdâr*, croyant distinguer sur les photographies la hampe d'un *lâm* entre le *sîn* et le *ḥâ*;

[1] Cf. Sauvaire, *Descr. de Damas*, J. A., 1895, II, p.244.

d'autre part, la lettre qui suit ressemble plus à un *dâl* qu'à un *kâf*. Mais un plus long examen ne me permet plus de songer à cette lecture, un instant adoptée. La hampe du *lâm* est invisible sur l'estampage ; d'ailleurs, le *lâm* n'apparaît pas sur la planche IX, fig. 2. En outre, il y a une lettre après le *ḥâ* (سحكان), et la lettre suivante étant nettement liée à l'*alif* ne peut être un *dâl*. Enfin, la dernière lettre est certainement un *nûn* : on n'en doute pas à examiner la planche X, fig. 1.

Partant sur cette graphie nouvelle, j'ai pensé à *chiḥnah, gouverneur*, mot persan, dont le pluriel, dans la même langue, est précisément شحنكان. Il reste difficile d'interpréter raisonnablement ce pluriel persan, et dans cet ordre d'idées je ne trouve rien de satisfaisant.

Je me suis alors rappelé un mot que l'on trouve dans les *Mille et une Nuits*, et dont le sens, bien qu'inexplicable philologiquement, n'est pas douteux. Dans le conte du roi *'Umar ibn el-Nu'mân*, un chauffeur des bains de Damas demanda pour sa récompense d'être désigné comme *raïs el-zabbâlîn*, chef des marchands de fumier, et le sultan Ḍau'l-Makân, accédant à son désir, le nomme زبلكان, *zibl-kân*[1]. Je voyais dans شحنكان, lu *chiḥankân*, un composé analogue, dont la signification aurait pu être celui qui *recueille et garde les munitions*, le sens de munitions étant donné par Dozy pour *chiḥan*. Au cours de mes recherches infructueuses sur *ziblkân*, j'ai consulté M. Basset, qui a bien voulu m'écrire : « Je ne vois d'autre explication de زبلكان que de supposer une altération populaire (?)[2] de زبلخان. C'est celle qu'a admise Burton qui lit *zibl khân*[3]. Il est possible que l'altération de خان en كان ait eu lieu sous l'influence des noms terminés en *kân*, qui abondent dans ce conte : Charkân, Kânmâkân, Ḍau'l-makân, Quḍiya fakân. » Ce n'est donc pas par زبلكان qu'on peut expliquer سحكان. Mais je devais, me semble-t-il, signaler ce rapprochement, bien qu'il soit inopérant, et je renonce, pour l'instant, à proposer une solution pour la traduction de ce titre, dont la lecture reste douteuse.

Je crois avoir retrouvé dans les chroniques la trace de cette forteresse que Saladin construisit, ou plutôt restaura, dans le Wâḍi Ṣadr. Un des textes que je vais citer, le plus important, a été commenté par M. Clermont-Ganneau[4],

[1] *Mille et une Nuits*, éd. du Caire, 1321, nuit 137.

[2] Le point d'interrogation est de M. Basset.

[3] *Alf Laylah*, II, p. 276, n. 1.

[4] *La marche de Saladin du Caire à Damas*, *Rec. d'archéol. or.*, VII, pp. 285-294.

d'une façon qui ne laisse subsister aucun doute. Nous verrons, à la lecture des passages suivants, que cette forteresse eut un rôle à jouer dans la lutte opiniâtre que se livrèrent Saladin et Renaud de Châtillon. Ces événements historiques sont bien connus, et il est inutile, pour notre sujet, de les relater à nouveau, même brièvement. Je me bornerai à étudier les déplacements de l'armée musulmane et de celle des Francs, pendant le règne de Saladin, lorsqu'ils intéresseront directement la forteresse du Wâdî Ṣadr.

GASTON WIET.

(*A suivre.*)

LES BANOU-'ANNÂZ

PAR

CLÉMENT HUART

(Deuxième article.)

En 434 (1042-1043), Abou'ch-Chauk alla mettre le siège devant Chahrazoûr, qu'il pilla et brûla, en même temps qu'il ruinait les villages et les cultures de cette région. Il investit également la forteresse de Tîrânchâh [1], aux environs de la même ville, mais Abou'l-Qâsim ben 'Iyâḍ, qui en était le maître, l'en repoussa et lui promit de délivrer son fils Abou'l-Fatḥ des mains de son frère Mohalhil et de conclure la paix entre eux. Or, Mohalhil, ayant appris que son frère Abou'ch-Chauk voulait attaquer Chahrazoûr, avait quitté cette ville et s'était rendu dans la région de Sanda [2] et autres localités appartenant à Abou'ch-Chauk, qu'il avait pillées et brûlées, de sorte que les sujets des deux partis en lutte périrent. Ensuite Abou'ch-Chauk envoya un message à Abou'l-Qâsim ben 'Iyâḍ pour lui rappeler sa promesse de faire rendre la liberté à son fils ainsi que les conditions stipulées entre eux; mais celui-ci répondit que Mohalhil n'acceptait pas ses propositions.

Sur ces entrefaites Abou'ch-Chauk se rendit de Ḥolwân à Çâméghân qu'il pilla, ainsi que toute la province relevant de Mohalhil, qui prit le parti de s'éloigner. Des messagers allèrent et vinrent entre eux; enfin ils firent la paix malgré les doutes et les soupçons qu'ils avaient sur leur sincérité, et Abou'ch-Chauk revint dans son pays [3].

En 435 (1043-1044), après la mort de Djélâl-ed-daula le Bouïde, son fils aîné el-Mélik el-'Azîz Abou-Mançoûr, qui était alors à Wâsiṭ, essaya de prendre le pouvoir; arrivé à No'mâniyya [4], il fut trahi par ses troupes qui s'en retour-

[1] Ville des environs de Chahrazoûr. Yâqoût, *Lex. geogr.*, t. I, p. 905; *Mérâçid*, t. I, p. 221; B. de Meynard, *op. cit.*, p. 144.

[2] Forteresse dans les montagnes d'Hamadan. Yâqoût, *id. op.*, t. III, p. 167; *Mérâçid*, t. II, p. 60; B. de Meynard, *op. cit.*, p. 324.

[3] Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 350-351.

[4] Petite ville entre Wâsiṭ et Bagdad, à

nèrent à Wâsiṭ et y proclamèrent Abou-Kâlîdjâr; il se rendit alors auprès de Dobéïs ben Mazyad, puis auprès de Qirwâch ben el-Moqallid, qu'il emmena à Mossoul; plus tard il le quitta et vint rejoindre Abou'ch-Chauk qui était son beau-père; arrivé auprès de lui, celui-ci l'obligea à répudier sa fille, ce qu'il fit en effet; il se rendit ensuite auprès d'Ibrâhîm Yannâl, frère de mère de Toghrul-beg et général de ses troupes [1].

Le sultan seldjouqide, qui avait affermi ses possessions dans l'Asie Centrale, ordonna à son demi-frère Ibrahîm Yannâl, en 437 (1045-1046), de s'emparer de l''Irâq-'adjémi. Celui-ci, après être entré à Hamadan abandonnée par Gerchâsp, fils d''Alâ-ed-daula le Kâkôïde, se dirigea vers Dînawar où se trouvait Abou'ch-Chauk qui, de peur, s'enfuit à Kirmânchâh. Après s'être installé à Dînawar, Yannâl en réorganisa l'administration, puis il la quitta pour se rendre dans la direction de Kirmânchâh. Quand Abou'ch-Chauk apprit sa marche, il partit pour Ḥolwân en laissant dans la première de ces deux villes une garnison composée de Déïlémites et de Kurdes Châdhendjân pour la défendre et la protéger. Yannâl s'étant présenté avec une avant-garde, la garnison le repoussa; il rentra alors dans son campement; mais dans les combats subséquents, elle se trouva trop faible pour lui résister, de sorte qu'il prit la ville de vive force dans le mois de rédjeb; il massacra une grande partie des troupes, confisqua les biens de ceux qui avaient échappé au massacre, ainsi que leurs armes, et les chassa; ils allèrent retrouver Abou'ch-Chauk. Il pilla le pays, se livra à des massacres et enleva les femmes et les enfants en grand nombre.

Quand Abou'ch-Chauk en fut informé, il expédia sa famille, ses biens et ses armes de Ḥolwân à la forteresse de Sîrwân, et resta à la tête d'un corps expéditionnaire. Yannâl, après avoir conquis Çaïmara [2] en cha'bân, tomba sur les Kurdes voisins, les Djauzaqân, qui s'enfuirent, et se dirigea vers Ḥolwân qu'Abou'ch-Chauk avait déjà quittée pour la forteresse de Sîrwân. Yannâl atteignit Ḥolwân à la fin de cha'bân; ses habitants l'avaient abandonnée et s'étaient dispersés dans le pays; il la pilla et la brûla, ainsi que la maison d'Abou'ch-

moitié chemin de ces deux villes, sur la rive du Tigre; elle était habitée par des Chi'ïtes. Yâqoût, *op. cit.*, t. IV, p. 796; *Mèrâçid*, t. III, p. 220; Moqaddèsi, pp. 115, 122, 128.

[1] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 353. Cf. *el-'Orâḍa*, éd. Süssheim, p. 37.

[2] Appelée aussi Mihridjân-Qadhaq, entre l''Irâq-'Adjémi et le Khoûzistân. *Mèrâçid*, t. II, p. 176; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 288; *Lex. geogr.*, t. III, p. 443.

Chauk ; puis il s'en retourna après l'avoir détruite et en avoir effacé les traces [1].

C'est en cette même année qu'Abou'ch-Chauk et son frère Mohalhil firent la paix ; ils étaient en effet séparés depuis que ce dernier avait fait prisonnier Abou'l-Fatḥ, fils du premier, comme nous l'avons vu plus haut ; et ce jeune prince était mort en prison. Arrivés à cette époque, craignant les Ghouzz qui formaient l'armée des Seldjouqides, ils échangèrent des messages au sujet de la paix ; Mohalhil fit des excuses et envoya son fils Abou'l-Ghanâïm à son frère, en lui jurant qu'Abou'l-Fatḥ était mort de mort naturelle, et non assassiné ; et il ajoutait : « Celui-ci est mon fils ; tu le tueras à la place du tien ». Abou'ch-Chauk accepta les excuses de son frère, traita généreusement son neveu Aboû'l-Ghanâïm et le renvoya à son père ; puis les deux frères firent la paix et tombèrent d'accord [2].

En cha'bân de cette même année (février 1046), Sorkhâb, autre frère d'Abou'ch-Chauk, se rendit à Bendénîdjéïn où se trouvait So'dâ, fils d'Abou'ch-Chauk ; celui-ci quitta cette ville et retourna auprès de son père, tandis que Sorkhâb pillait une partie de la ville. C'est qu'Abou'ch-Chauk s'était emparé de la ville que possédait Sorkhâb, sans compter Diz-dilôya, et ces deux frères étaient en désaccord pour ce motif.

C'est à la fin de ramaḍân que mourut Abou'ch-Chauk Fâris dans la forteresse de Sirwân ; il était tombé malade en quittant Ḥolwân. A son décès, les Kurdes trahirent son fils So'dâ et se mirent du parti de son oncle Mohalhil. Alors So'dâ se rendit auprès d'Ibrâhîm Yannâl et amena les Ghouzz, comme nous le verrons plus loin [3].

III

Abou'l-Madjid Mohalhil.

Mohalhil s'empara de Kirmânchâh et de Dînawar en 438 (1046-1047). Ibrâhîm Yannâl, en revenant de Ḥolwân, avait nommé gouverneur de la première de ces deux villes Bedr ben Ṭâhir ben Hilâl le Ḥasanôïde. Lorsque,

[1] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 360.
[2] *Id. op.*, t. IX, p. 361.
[3] *Id. op.*, t. IX, p. 362.

après la mort de son frère, Mohalhil devint roi, il se rendit à Mâïdecht [1] et s'y installa ; puis il marcha sur Kirmânchâh que Bedr abandonna, de sorte que Mohalhil s'en empara ; il envoya ensuite son fils Moḥammed à Dinawar occupée par les troupes de Yannâl ; on se battit, et l'on perdit du monde ; enfin les soldats de Yannâl s'enfuirent et Moḥammed entra en possession de la ville.

En rèbî' I de cette même année 438 (septembre 1046), So'dâ, fils d'Abou'ch-Chauk, se sépara de son oncle Mohalhil et alla rejoindre Ibrâhîm Yannâl. Voici pour quelle raison. Son oncle avait épousé sa mère, et à partir de ce moment le négligeait et le méprisait ; de même, il avait diminué la considération réservée aux Kurdes Châdhendjân. So'dâ entretint une correspondance avec Ibrâhîm Yannâl, lui proposant de se joindre à lui ; celui-ci accepta et lui promit de lui rendre les possessions de son père. So'dâ, en conséquence, alla le rejoindre à la tête d'un groupe de Kurdes Châdhendjân qui augmentèrent ses forces. Yannâl le traita généreusement et lui adjoignit une troupe de Ghouzz en l'expédiant à Ḥolwân dont So'dâ s'empara et où il fit dire le prône au nom de Yannâl, dans le mois précité ; il y séjourna quelques jours et revint à Mâïdecht. Alors, son oncle Mohalhil partit pour Ḥolwân, reprit cette ville et y supprima la *khoṭba* au nom de Yannâl. A cette nouvelle, So'dâ retourna à Ḥolwân que son oncle Mohalhil quitta immédiatement pour se rendre dans le canton de Balloûṭa. So'dâ rentra à Ḥolwân, puis il marcha contre son autre oncle Sorkhâb, surprit son camp et le pilla ; il expédia une troupe à Bendénîdjéïn ; celle-ci s'en empara, mit la main sur le lieutenant de Sorkhâb qui y commandait et la pilla en partie ; Sorkhâb s'enfuit et monta à la forteresse de Dizdîlôyè. So'dâ revint à Kirmânchâh ; alors son oncle Mohalhil envoya son fils Bedr à Ḥolwân dont il s'empara ; So'dâ ramassa le plus de troupes qu'il put et revint à Ḥolwân que les troupes de son oncle quittèrent, sauf la garnison de la citadelle, de sorte que So'dâ y rentra encore une fois à la tête de ses auxiliaires Ghouzz ; puis il marcha contre son oncle en laissant dans la place des gens chargés de la garder.

Quand son oncle Mohalhil eut vent de son approche, il marcha devant lui

[1] Canton du Kurdistan, nommé aussi Mâhî-Decht et Mâhî-Abâd, renfermant cinquante villages dans une plaine fertile et bien arrosée. Barbier de Meynard, *Dictionnaire de la Perse*, p. 516. Forteresse et ville des environs de Khâniqîn en 'Irâq-'Arabî, Yâqoût, *Lex. geogr.* t. IV, p. 407 ; *Mèrâçid*, t. III, p. 37.

vers la forteresse de Tîrânchâh, près de Chahrazoûr, et s'y défendit. Les Ghouzz s'emparèrent de nombreux cantons et du bétail qui s'y trouvait, et pillèrent les biens et les bêtes de somme. Lorsque Sorkhâb eut constaté que son oncle s'était fortifié contre lui, il craignit ceux qu'il avait laissés derrière lui à Ḥolwân; il revint pour assiéger la citadelle défendue par les gens de son oncle; les Ghouzz pillèrent la ville, s'y livrèrent à des excès, violèrent les vierges et brûlèrent les maisons, dont les habitants se dispersèrent; ils commirent les actes les plus affreux dans cette région.

Quand l'entourage du roi Abou-Kâlîdjâr et son ministre apprirent ces nouvelles, ils excitèrent l'armée à sortir vers Mohalhil, à l'aider contre son neveu, et à le protéger contre de pareils actes; mais elle n'en fit rien.

Ensuite So'dâ donna en fief Bendénîdjéïn à Abou'l-Fatḥ ben Warrâm; tous deux se mirent d'accord et s'entendirent pour attaquer l'oncle de So'dâ, Sorkhâb, et l'assiéger dans la forteresse de Diz-dîlôyè; ils marchèrent contre celle-ci avec les troupes qu'ils avaient sous la main; arrivés près de la forteresse, ils entrèrent dans un défilé qui se trouve là sans l'avoir fait occuper par une avant-garde, tellement ils étaient avides de conquêtes et confiants dans leur force. Or, Sorkhâb avait installé, sur le sommet de la montagne, à la sortie du défilé, un corps de Kurdes. Lorsque l'ennemi entra dans le défilé, Sorkhâb, descendu de sa forteresse, se porta à sa rencontre; on livra bataille, et les gens de So'dâ retournèrent sur leurs pas pour sortir du défilé; mais leurs chevaux s'abattirent sous eux, et ils tombèrent, tandis que les Kurdes leur lançaient des flèches du haut de la montagne. Se trouvant incapables de résister, So'dâ, Abou'l-Fatḥ ben Warrâm et autres chefs furent faits prisonniers. Les Ghoüzz et les Kurdes du parti de So'dâ se dispersèrent et abandonnèrent ces régions après en avoir été les maîtres et s'y être installés [1].

En 439 (1047-1048), les Kurdes Loures et un groupe de l'armée de Sorkhâb se saisirent de sa personne, parce qu'il agissait mal à leur endroit et les persécutait. Après son arrestation, ils le conduisirent à Ibrâhîm Yannâl, qui lui fit arracher un des yeux et lui réclama la mise en liberté de So'dâ, mais il n'en fit rien. Toutefois Abou'l-'Askar, fils de Sorkhâb, s'était fâché contre son père lors de l'arrestation de So'dâ et s'était séparé de lui, dégoûté de cet acte;

[1] Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 363-364.

quand son père fut incarcéré, il se rendit à la forteresse et en fit sortir So'dâ, son cousin germain; il détacha ses fers, le traita généreusement, le mit en liberté, prit de lui l'engagement d'oublier le passé et de s'efforcer de délivrer son père Sorkhâb. En conséquence, So'dâ partit, entouré d'un corps considérable de Kurdes, et rejoignit Ibrâhîm Yannâl, mais il ne trouva pas auprès de lui celui qu'il cherchait; il le quitta alors, revint à Deskéré [1], s'y installa et écrivit au Khalife et aux officiers du roi Abou-Kâlîdjâr pour leur dire qu'il revenait à leur obéissance [2].

Quand Yannâl, poursuivant ses conquêtes, se fut emparé de Kingawar, il revint à Hamadan et envoya de là un corps expéditionnaire pour occuper la forteresse de Sorkhâb; il désigna à celle-ci un gouverneur dans la personne d'un certain Aḥmed, qui était de la même lignée que lui; il lui confia la personne de Sorkhâb pour qu'il se servît du prisonnier en vue de se faire remettre les forteresses. Celui-ci l'emmena devant la forteresse de Kélégân [3], qui refusa de se rendre; ils allèrent ensuite assiéger celle de Dîz-dilôyè, pendant qu'un corps de troupe se dirigeait vers Bendénîdjéïn et pillait cette localité, en djoumâda II (décembre 1047); il s'y commit des actes honteux, pillage, meurtre, viol, torture pour se faire livrer de l'argent; beaucoup de gens périrent sous la violence des coups.

Une portion de ces troupes marcha dans la direction d'Abou'l-Fatḥ ben Warrâm qui se déroba devant elles, par peur, et abandonna ses tentes telles quelles, pensant qu'elles s'occuperaient de les piller et qu'alors il tomberait sur elles; mais les assaillants ne se laissèrent pas détourner par l'appât du pillage et le poursuivirent; il avait une telle appréhension d'être pris par eux qu'il leur livra bataille, remporta la victoire, tua et fit prisonniers un grand nombre d'ennemis et pilla ce qu'ils avaient avec eux; le reste s'en retourna. Il envoya demander du secours à Bagdad, craignant qu'ils ne revinssent à la charge; mais on ne lui envoya pas de renforts, par insouciance et manque de considération. Alors les Banou-Warrâm passèrent sur le bord occidental du Tigre.

[1] Ou Deskéret-el-Mélik, près de Chehrâbân sur la route de Bagdad au Khorasân. Cf. *Mérâçid*, t. I, p. 402; Yaqoût, *Moschtarik*, p. 180; *Lex. geogr.*, t. II, p. 575; Barbier de Meynard, *op. laud.*, p. 233.

[2] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 366.

[3] Ibn-Khaldoûn, *op. cit.*, t. IV, p. 519: *Kélédjân*.

Puis les Ghouzz, qui gardaient rancune à So'dâ campé à deux parasanges de Bâ-Djisrâ[1], le surprirent brusquement au mois de rédjeb (janvier 1048) ; il s'enfuit précipitamment ainsi que ceux qui l'entouraient, sans que le frère s'occupât de son frère, ni le père de son enfant ; beaucoup de ses partisans furent tués ; les Ghouzz pillèrent leurs biens et dévastèrent ces régions. Or, So'dâ avait fait venir de l'argent de la forteresse de Sîrwân ; cet argent arriva cette nuit même et tomba entre les mains des Ghouzz, sauf une petite quantité qu'il réussit à emporter ; So'dâ échappa à cet événement à grand'peine. Les Ghouzz pillèrent Deskérè, Bâ-Djisrâ, el-Hâroûniyya[2], Qaçr-Sâboûr, et toutes ces contrées.

La nouvelle arriva à Bagdad qu'Ibrâhîm Yannâl avait formé le projet d'attaquer la capitale du Khalifat ; le peuple en fut effrayé ; les émirs et les généraux se rassemblèrent autour de l'émir Abou-Mançoûr, fils du roi Abou-Kâlîdjâr, pour le protéger, et ils tombèrent d'accord dans ce sens. Il ne sortit que les tentes de l'émir Abou-Mançoûr et du ministre, ainsi qu'un petit nombre d'hommes ; le reste se tint en arrière. Il périt beaucoup de monde dans les contrées dévastées ; les uns furent tués, les autres noyés, d'autres encore moururent de froid.

So'dâ arriva sur les bords de la Diyâla[3], puis il en partit pour se rendre auprès d'Abou'l-Agharr Dobéïs ben Mazyad et séjourna chez lui. Ibrâhîm Yannâl marcha ensuite sur Sîrwân, investit la place et tint étroitement ceux qui en formaient la garnison ; il envoya un corps expéditionnaire qui pilla le pays et s'arrêta à un endroit éloigné de Tekrît de dix parasanges. Une foule considérable d'habitants de la route du Khorasan entra à Bagdad et raconta ses malheurs de manière à faire pleurer. Le gouverneur de Sîrwân capitula après qu'on lui eût assuré une sauvegarde pour lui et sa fortune. Yannâl trouva dans cette forteresse des objets en grand nombre, restes de ce qu'y avait laissé So'dâ. Quand il eut conquis cette place, il y laissa un de ses grands chefs nommé Sakht-Kèmân[4], partit pour Ḥolwân et retourna à Hamadan ayant

[1] En araméen, « maison du pont », petite ville à l'est de Bagdad, entre cette ville et Ḥolwân. Cf. Yâqoût, *Lex. geogr.*, t. I, p. 454 ; *Mèrâçid*, t. I, p. 115 ; Moqaddèsî, p. 115.

[2] Bourgade dépendant de Bagdad, près de Chehrâbân, sur la route du Khorasân, où se trouvait un pont de merveilleuse construction. *Mèrâçid*, t. III, p. 302 ; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 437 ; *Lex. geogr.*, t. IV, p. 946.

[3] Affluent de gauche du Tigre, bien connu ; la Tâmarrâ porte ce nom à partir de Ba'qoûbâ jusqu'à son confluent. *Mèrâçid*, t. I, p. 420.

[4] Nom persan signifiant : « à l'arc dur ».

avec lui deux des fils de Mohalhil, Bedr et Mâlik, qu'il traita généreusement.

Le maître de la forteresse de Sermâdj [1], qui était un des fils de Bedr ben Ḥasanôyè, étant mort, cette place fut livrée à Ibrâhîm Yannâl, qui envoya son ministre devant Chahrazoûr; celui-ci s'en empara. Mohalhil s'enfuit devant lui à grande distance. Aḥmed vint camper devant la forteresse de Tîrânchâh, l'investit et pratiqua un certain nombre de brèches dans le mur d'enceinte.

Mohalhil envoya des messagers aux habitants de Chahrazoûr, en leur promettant de marcher à leur secours à la tête de forces considérables et leur ordonnant d'attaquer les Ghouzz qu'ils avaient au milieu d'eux: ces habitants agirent selon cet ordre et mirent à mort une partie de ceux-ci. Aḥmed ben Ṭâhir, l'ayant appris, revint, tomba sur eux, livra la ville au pillage et tua un grand nombre de citadins [2].

Pendant qu'Aḥmed ben Ṭâhir assiégeait Tîrânchâh, siège qui dura jusqu'à l'année 440 (1048-1049), la peste éclata dans son armée, amenant des pertes nombreuses. Il envoya un message à son maître Yannâl pour lui demander des secours et des renforts; en même temps, il l'informait de la présence de la peste dans son camp. Yannâl lui ordonna de lever celui-ci: Aḥmed se rendit alors à Mâïdecht.

Mohalhil, ayant appris cette nouvelle, envoya l'un de ses fils à Chahrazoûr; celui-ci prit possession de la ville. L'inquiétude s'empara des Ghouzz qui étaient à Sirwân, et ils furent pris de terreur. Un corps d'armée parti de Bagdad marcha sur Ḥolwân et en assiégea la citadelle sans pouvoir s'en emparer; il pilla alors ces régions et attaqua les Ghouzz restés en arrière; ces contrées furent totalement dévastées. Mohalhil, emmenant avec lui sa famille et ses biens, se rendit à Bagdad et les logea à Bâb-el-Marâtib [3], dans le palais du Khalifat, par crainte des Ghouzz; puis il retourna à son campement, à la distance de dix parasanges. Un autre corps de troupes de Bagdad partit pour Bendénidjèïn où se trouvait une garnison ghouzze; il était commandé par 'Okbar ben Aḥmed ben Iyâḍ; il y eut un combat où l'armée de Bagdad fut mise en déroute; les

[1] Château fort dans les montagnes, entre Hamadan et le Khoûzistan. Yâqoût, *Lex. geogr.*, t. III, p. 82; *Mèrâçid*, t. II, p. 27.

[2] Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 367-368.

[3] La Porte des Degrés, pratiquée dans l'enceinte du Ḥarîm, sur la rive gauche du Tigre. Cf. El-Khaṭîb el-Bagdâdhi, *l'Introduction topographique*, trad. G. Salmon, p. 59.

uns furent tués, les autres faits prisonniers, mais ceux-ci furent également mis à mort, les mains liées [1].

En 442 (1050-1051), Mohalhil se rendit auprès du sultan Toghrul-beg, qui le traita généreusement et le maintint en possession de ses fiefs, parmi lesquels Sirwân, Daqoûqâ, Chahrazour, Çâméghân ; le sultan accueillit favorablement son intercession en faveur de son frère Sorkhâb, emprisonné auprès de lui. Sorkhâb se rendit dans la forteresse d'el-Mâhiki, sa propriété. Toghrul-beg donna Râwendéïn [2] en fief à So'dà, fils d'Abou'ch-Chauk [3].

En dhou'l-qa'da 444 (mars 1053), So'dà, à la tête d'un corps expéditionnaire formé par le sultan Toghrul-beg, arriva dans les environs de l''Irâq-'Arabî ; il vint camper à Mâïdecht et en partit, avec une colonne volante composée de Ghouzz, vers Abou-Dolaf el-Djâwânî ; mais celui-ci se tint sur ses gardes et se retira devant l'envahisseur ; toutefois So'dà l'atteignit, le pilla et lui enleva toute sa fortune ; Abou-Dolaf put se sauver à grand'peine. Les troupes de So'dà pillèrent le pays et atteignirent No'mâniyya en procédant à un pillage effréné, se livrant à toutes sortes d'excès et s'emparant des biens et des meubles, bref, ne laissant absolument rien. So'dà gagna ensuite Bendénidjéïn [4].

Ces nouvelles parvinrent à son oncle maternel Khâlid ben 'Omar, qui était descendu chez Zarîr et Maṭar, fils d''Ali ben Maqn et tous deux de la tribu d''Oqaïl. Il lui envoya son fils, avec ceux de Zarîr et de Maṭar, pour se plaindre du traitement que leur avaient réservé son oncle Mohalhil et Qoréïch ben Bedrân. Ils le rejoignirent à Ḥolwân et se plaignirent à lui de leur situation ; il leur promit de se rendre auprès d'eux et de prendre leur défense contre ceux qui les attaqueraient. Ils le quittèrent. A leur retour, quelques soldats de Mohalhil les attaquèrent ; les 'Oqaïlites furent les plus forts et les firent prisonniers. Mohalhil, informé de ce fait, se rendit au campement de Zarîr et de Maṭar à la tête d'environ cinq cents cavaliers, les attaqua à Tell-'Okbarâ [5] et les

[1] IBN-EL-ATHÎR, t. IX, 371.

[2] Les deux Râwènd. Une petite ville du nom de Râwend se trouve près de Qâchân et d'Ispahan. YÂQOÛT, *Lex. geogr.*, t. II, p. 741 ; *Mérâçid*, t. I, p. 456 ; B. DE MEYNARD, *op. cit.*, p. 255.

[3] IBN-EL-ATHÎR, t. IX, p. 391 ; *IBN-KHALDOÛN*, t. IV, p. 520 (l'année 443 est une erreur).

[4] IBN-EL-ATHÎR, t. IX, pp. 404-405 ; IBN KHALDOÛN, t. IV, p. 520 (année 446).

[5] Monceau de terre situé près d''Okbarâ, sur le Dodjéïl ; YÂQOÛT, *Lex. geogr.*, t. I, p. 868, *Mérâçid*, t. I, p. 212.

pilla ; ils s'enfuirent. Khâlid, Maṭar et Zarîr rencontrèrent So'dà auprès de la Tâmarrâ (Diyâla) et l'informèrent de la situation ; ils l'amenèrent à combattre son oncle ; il s'avança sur la route et le rencontra ; So'dà, qui avait sous ses ordres des troupes nombreuses, remporta la victoire sur son oncle et le fit prisonnier ; il fit rendre le butin à ses légitimes propriétaires et rentra à Ḥolwân. La nouvelle de ce combat, arrivant à Bagdad, fit trembler le peuple ; l'armée d'el-Mélik er-Raḥîm [1] se mit en campagne dans la direction de Ḥolwân pour combattre So'dà ; elle fut rejointe par Abou'l-Agharr Dobéïs ben Mazyad el-Asadi, mais ils n'aboutirent à rien.

Nous venons de rencontrer le nom de Qoréïch ben Bedrân. Ce chef arabe, qui portait les titres honorifiques d'Abou'l-Ma'âli et de 'Alam-ed-dîn, était le fils de Bedrân ben el-Moqallid, et le neveu de Qirwâch ben el-Moqallid et de Za'îm-ed-daula Abou-Kâmil Baraka ben el-Moqallid ; il aida le premier à combattre le second et remporta la victoire en 440 [2]. En ramaḍân 443, Abou-Kâmil mourut à Tekrît d'une blessure qu'il avait reçue en combattant les Ghouzz lors de la prise de Mossoul. Les Arabes de sa tribu nommèrent à sa place Qoréïch, qui rentra à Mossoul. En 444, il lutta contre son frère el-Moqallid ; il se reconnut vassal d'el-Mélik er-Rahîm le Bouïde. En 446, il assiégea el-Anbâr et s'en empara, en faisant prononcer le prône au nom de Toghrul-beg. Cette ville fut bientôt après reprise par el-Basâsîrî. Il chercha à s'emparer de Djézîret-Ibn-'Omar avec le concours des Kurdes Bokhtiyya et Bachnawiyya, en luttant contre Naçr ben Merwân, bataille dans laquelle il fut grièvement blessé d'un coup de javelot. Il rejoignit Toghrul-beg lors de son entrée à Bagdad, le lundi, cinq jours avant la fin de ramaḍân 447 (18 décembre 1055). Il fut néanmoins pillé et dévalisé par les Ghouzz ainsi que les Arabes qui l'accompagnaient ; il se sauva tout dépouillé et se réfugia dans la tente de Bedr ben el-Mohalhil ; on jeta sur lui des tapis de laine pour le dissimuler. Quand le sultan apprit cet incident, il lui donna un vêtement d'honneur et lui ordonna de retourner auprès de ses compagnons et de son campement, pour le tranquilliser.

[1] Titre honorifique de Khosrau, fils de Firoûz, fils d'Abou-Kâlîdjâr Merzbân le Bouïde, fut émîr-el-omarâ à Bagdad après la mort de son père ; il s'empara de Chirâz en 447 (1056), l'année même où Toghrul-beg entra à Bagdad ; il avait gouverné sept ans. Il resta emprisonné dans une forteresse jusqu'à sa mort en 450 (1058). Cf. Khondémir, *Habib es-Siyar*, t. II, 4e partie, p. 56.

[2] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 376.

En 448, le dernier jour de chawwâl, eut lieu, près de Sindjâr, une bataille entre el-Basâsîri accompagné de Dobéïs ben Mazyad, et Qoréïch, seigneur de Mossoul, ayant avec lui Qotoulmich, cousin de Toghrul-beg et ancêtre des sultans seldjouqides de Roûm; ceux-ci furent mis en fuite, et Qoréïch fut encore blessé; il se réfugia auprès de Noûr-ed-daula, se mit du côté des Fâtimites et proclama à Mossoul le nom du Khalife fâtimite el-Mostançir-billah. Naçr ben 'Alî ben Khamîs, seigneur de Tekrît, mourut après le départ de Toghrul-beg qui avait assiégé cette ville; il avait pour mère une princesse, fille de Gharib ben Maqn, qui se rendit à Mossoul après la mort de son fils et y épousa Qoréïch ben Bedrân. Celui-ci se raccommoda avec Toghrul-beg. Il possédait les villes de Nahr el-Mélik [1], Bâ-Doûriyâ [2], el-Anbâr, Hît [3], Dodjéïl [4], Nahr Béïṭar [5], 'Okbarâ, Awânâ, Tekrît, Mossoul, Naçîbîn.

Qoréïch, en 450, accompagna el-Basâsîri au siège de Mossoul et à la prise de la ville qui eut lieu le jour même, sauf la citadelle, qui résista quatre mois; mais ils l'abandonnèrent lorsque Toghrul-beg s'y rendit. Il l'accompagna également, avec deux cents cavaliers, dans sa marche sur Bagdad où il entra le dimanche 8 dhou'l-qa'da (27 décembre 1058); il campa à la *machra'a* (carrefour) de Bâb-el-Baçra [6]. Quand le pillage eut atteint le Ḥarîm [7] et que les adversaires entrèrent par la porte du Nubien [8], le Khalife, vêtu de noir, portant sur l'épaule la Borda [9], tenant en main le sabre, ayant le drapeau flottant au-dessus de sa tête, et entouré d'une foule d''Abbâsides et de serviteurs tenant les

[1] Ville et canton tirant leur nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, en aval du Nahr-'Isâ. *Mérâçid*, t. III, p. 252; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 428; *Lex. geogr.*, t. IV, p. 846.

[2] Citée dans Moqaddési, p. 119; cf. Yâqoût, *Lex. geogr.*, t. I, p. 460.

[3] Ville bien connue sur l'Euphrate, en amont d'el-Anbâr.

[4] Il est question ici, non du Karoun, mais du canton qui tire son nom du canal dérivé du Tigre, qui arrose Awânâ. *Mérâçid*, t. I, p. 393; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 176; *Lex. geogr.*, t. II, p. 555.

[5] Nom d'un canton, près du précédent. *Mérâçid*, t. III, p. 245; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 425; *Lex. geogr.*, t. IV, p. 836.

[6] La porte de Baçra était l'une des quatre portes de la ville d'el-Mançoûr; au xiv[e] siècle, du temps d'Ibn-Baṭoûṭa, le quartier qui l'environnait était tout ce qui restait de la partie sud des constructions de ce Khalife; il était relié au Tigre par le quartier d'el-Khould (le Paradis). Cf. el-Khaṭîb el-Baghdâdhî, *l'Introduction topographique à l'histoire de Bagdâdh*, trad. G. Salmon, p. 44, 62.

[7] Enceinte fortifiée décrivant à peu près une demi-circonférence et occupant environ un tiers de la rive gauche. C'était le quartier aristocratique, renfermant entre autres le palais des Khalifes. G. Salmon, *id. op.*, pp. 56, 57.

[8] Bâb-en-Noûbî, porte de l'enceinte khalifale. Salmon, *id. op.*, pp. 56, 58.

[9] Manteau du prophète.

sabres dégainés, monta à cheval; il constata que le pillage était arrivé à la porte du Paradis [1] faisant partie de son palais; il revint sur ses pas et se transporta auprès d''Amîd el-'Irâq qui s'était rendu à Qoréïch; il s'en retourna, monta au belvédère [2], et le Réïs er-rouasâ cria : « O 'Alam-ed-dîn (c'est-à-dire Qoréïch), le Commandeur des croyants désire que tu t'approches ». Qoréïch se rapprocha. « Dieu t'a fait obtenir, lui dit le Réïs er-rouasâ, un rang que tes pareils n'ont jamais obtenu; le Commandeur des croyants réclame ta protection pour lui, sa famille et ses compagnons, la protection de Dieu, du Prophète et de la nation arabe. » — « Dieu lui a accordé sa protection », répondit Qoréïch. — « Et à moi et à ceux qui sont avec le Khalife? » interrogea son interlocuteur. — « Oui », répondit Qoréïch, qui retira son haut bonnet et le remit au Khalife, ainsi que son bâton au Réïs, en signe de protection. Alors le Khalife et le Réïs descendirent vers lui par la porte qui fait face à celle de Ḥalba [3] et restèrent avec lui.

Sur les reproches que lui fit el-Basâsîrî, Qoréïch consentit à lui remettre le Réïs et garda le Khalife auprès de lui. El-Basâsîrî fit promener le Réïs sur un chameau et le fit suspendre par les mâchoires à deux crocs de fer sur un pilori jusqu'à ce qu'il mourût.

El-Basâsîrî, qui était entré à Bagdad le 6 dhou'l-qa'da 450 (25 décembre 1058) [4], en sortit, sur la nouvelle de la marche de Toghrul-beg, le 6 dhou'l-qa'da 451 (14 décembre 1059). Le Seldjouqide, au cours de son avance, envoya l'imam Abou-Bekr Aḥmed ben Moḥammed ben Ayyoûb, surnommé Ibn-Foûrek, remercier Qoréïch des bons traitements réservés par lui au Khalife, ainsi que de la manière dont il avait protégé Arslan-Khâtoûn, sa nièce, épouse du Khalife. Lorsque Qoréïch apprit la marche de Toghrul-beg sur l''Irâq, il envoya dire à Mohârich: « Nous t'avons confié le Khalife comme un dépôt, pour écarter le péril des Ghouzz, mais voici qu'ils sont revenus et veulent t'attaquer. Décampe avec ta famille pour le désert, car les gens, lorsqu'ils sauront que le Khalife est chez nous dans le désert cesseront d'attaquer

[1] Bâb el-Firdaus; n'est pas citée dans l'ouvrage de G. Salmon.

[2] *Manzhara*. Ce ne peut être celui qui donnait sur le Soûq er-Riḥâniyyîn, construit plus tard par le Khalife el-Mostandjid. G. Salmon, *op. laud.*, p. 56.

[3] Cette porte n'est pas citée dans G. Salmon.

[4] Nous avons vu plus haut que c'était deux jours plus tard; Ibn-el-Athîr a voulu sans doute faire cadrer, au prix d'une erreur de date, l'entrée du rebelle avec sa sortie.

l''Irâq, et nous le dominerons comme nous voudrons. » Mohârich répliqua : « Il y avait, entre el-Basâsiri et nous, des engagements et des contrats qu'il a rompus ; le Khalife, au contraire, m'a fait prêter des serments auxquels je ne puis me soustraire. » Mohârich se mit en route pour l''Irâq, emmenant le Khalife, le 11 dhou'l-qa'da 451 (19 décembre 1059). Qoréïch mourut d'une hémorragie (le sang lui sortit de la bouche, du nez, des deux yeux et des deux oreilles) en 453 (1061) ; il possédait Mossoul et Naçîbîn ; c'est dans cette dernière ville qu'il décéda [1].

Revenons maintenant aux Banou-'Annâz. En 445 (1053-1054), So'dà rentra dans l'obédience du Bouïde el-Mélik er-Raḥîm. Nous avons vu qu'en 444 (1052-1053), ce prince était arrivé dans l''Irâq-'Arabî et qu'il y avait fait son oncle prisonnier. A la suite de cet incident, le fils de celui-ci, Bedr ben el-Mohalhil, se rendit auprès du sultan Toghrul-beg et eut une conversation avec lui sur l'échange de correspondances avec So'dà pour que celui-ci remît en liberté le père de Bedr. Toghrul-beg lui rendit un fils de So'dà qu'il détenait à titre d'otage et envoya un ambassadeur avec lui, chargé de tenir au descendant d''Annâz le discours suivant : « Si tu désires une rançon en échange de ton prisonnier, voici ton fils que je te rends ; si tu ne veux que le désaccord et le renoncement à l'obéissance, nous te rétribuerons selon tes actes. »

A l'arrivée de Bedr et du messager à Hamadan, Bedr resta en arrière et le messager prit les devants. So'dà, au discours que lui tint ce dernier, éprouva une violente colère, se révolta contre Toghrul-beg, marcha sur Ḥolwân et voulut s'en emparer, mais il n'y réussit pas et se livra à des allées et venues entre Rôchan-Qobâdh [2] et el-Baradân [3]. Il écrivit à el-Mélik er-Raḥîm et se plaça sous son autorité. Alors Ibrâhîm ben Isḥaq et Sakht-Kémân, deux des principaux chefs de l'armée seldjouqide, accompagnés de Bedr, se dirigèrent de son côté avec des troupes et tombèrent sur lui ; il fut mis en déroute, ainsi

[1] IBN-EL-ATHIR, t. IX, pp. 441, 443, 445 ; t. X, p. 10.

[2] ROSTAQ-QOBÂDH dans le *Mèrâçid*, t. I, p. 490 ; canton du Sawâd, à l'est de celui d'Asitân el-Bihqobâdh, qui est dans la région de l'Euphrate. Cf. YÂQOÛT, *Lex. geogr.*, t. II, p. 833 (*Roûsktaqbâdh*).

[3] Probablement le canton de ce nom, dans la région du Dodjéîl, à sept parasanges de Bagdad, près de Çarîfoûn, grande ville qui, au rapport du *Mèrâçid*, t. II, p. 154, était située près de l'ancien lit du Tigre appelé Choṭaiṭa (le petit Chaṭṭ), au-dessus d'Awânâ. *Mèrâçid*, t. I, p. 140 ; YÂQOÛT, *Moschtarik*, p. 43 ; *Lex. geogr.*, t. I, p. 552.

que ses compagnons. Les Ghouzz s'en retournèrent ensuite à Ḥolwân ; Bedr se rendit à Chahrazoûr avec une bande de Ghouzz ; So'dà s'en alla à la forteresse de Rôchan-Qobâdh [1].

En 446 (1054), les Ghouzz, après la prise de Deskéré, se rendirent devant Rôchan-Qobâdh où se trouvait So'dà, pour s'en emparer ; ses trésors y étaient également, ainsi que dans la forteresse de Baradân. Comme nous l'avons vu, So'dà avait renoncé à l'obéissance due au sultan Toghrul-beg. Les Ghouzz ne purent s'emparer de la forteresse qu'ils bloquaient, mais ils exilèrent les habitants de ces contrées ; les villages furent dévastés, les biens des habitants pillés [2].

Ce fut la fin de l'indépendance des Banou-'Annâz, dont les possessions furent englobées dans celles de Toghrul-beg, qui s'apprêtait à marcher sur Bagdad pour y établir la suprématie des Seldjouqides (25 ramaḍan 447 = 18 décembre 1055). Nous trouvons encore toutefois la mention d'un Abou-Mançoûr, fils de Sorkhâb, qui succéda à So'dà et régna probablement jusqu'en l'année 510 (1107-1108) où l'on note la disparition complète de cette dynastie [3].

Clément Huart.

[1] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 408.

[2] *Id. op.*, t. IX, p. 414 ; Ibn-Khaldoûn, t. IV, p. 521.

[3] Munedjdjim-Bachi, t. II, p. 503.

BIBLIOGRAPHIE

D^r G. Contenau. — **La Civilisation assyro-babylonienne** (Collection Payot). Un volume in-16 cartonné, de 144 pages, avec 30 fig. dans le texte. — Paris, Payot, 1922.

Nous recommandons vivement cet aperçu si clair, ce résumé si précis de la civilisation assyro-babylonienne. Après les préliminaires sur le pays, les races, les langues, et quelques indications sur les explorations archéologiques et le déchiffrement des inscriptions, on trouvera l'exposé essentiel sur la religion, l'art et les institutions des brillantes civilisations de Mésopotamie.

Bien informé de toutes ces questions, l'auteur n'en est que plus prudent quand les hypothèses ne sont pas suffisamment étayées. Ainsi, pour l'origine des Sémites, il repousse la théorie de l'Arabie, berceau de tous les Sémites, mais s'interdit de rechercher la position des Sémites mésopotamiens avant l'histoire. On doit cependant accepter qu'au xxviii^e siècle avant notre ère, les Sémites qui fondent la dynastie d'Agadé, venaient de l'ouest. Le chapitre sur l'art mésopotamien est particulièrement développé : l'architecture, la sculpture, les arts du métal, la céramique et la glyptique y sont nettement caractérisés.

X.

J. Plessis. — **Étude sur les textes concernant Ishtar-Astarté**. *Recherches sur sa nature et son culte dans le monde sémitique et dans la Bible*. In-8°, 300 pages autogr. — Paris, Geuthner, 1921.

L'enquête de M. Plessis est menée successivement en Assyro-Babylonie, dans les régions qui en sont voisines, puis en Arabie, dans l'ancien Amurru (Canaan, Phénicie) et en Israël. C'est donc une monographie de la déesse, mais une monographie dont les éléments sont fournis par les textes que l'auteur met sous nos yeux. Ce n'est qu'accessoirement que M. Plessis a recours aux monuments figurés ; comme ils sont la traduction du sentiment général révélé par les textes, ils peuvent cependant projeter sur tel point obscur une lumière qui n'est pas négligeable.

Des documents qu'il met en œuvre, M. Plessis dégage les grandes caractéristiques d'Ishtar qui, avant tout, « préside à la fécondité dans le monde et protège les humains ». Son aspect de déesse guerrière et belliqueuse s'expliquerait par le souci qu'elle a de veiller sur ses fidèles et si elle sème la mort parmi leurs adversaires, c'est pour répandre parmi ceux qui l'adorent une vie qu'elle veut prospère et durable.

Nous voyons retracée, dans ce livre, la prodigieuse fortune d'Ishtar dans tout le monde sémitique ancien, même chez le peuple d'Israël de tout temps enclin au culte des faux dieux, et les prophètes ne purent empêcher complètement la déesse de s'immiscer dans la religion nationale.

L'auteur conclut de ses recherches qu'Ishtar-Astarté est une divinité proprement sémitique, et que si des textes d'autres pays que les pays sémitiques la mentionnent, c'est toujours comme une divinité étrangère importée. S'il ne s'agit que de la nature actuelle de la déesse d'après ces documents, la conclusion est des plus justes, la quasi-totalité des textes en notre possession appartenant au monde sémitique. Mais les caractères divins d'Ishtar sont-ils pour cela l'apanage de ce monde sémitique ; ne s'agit-il point d'une conception commune à une aire de populations beaucoup plus étendue ? Le caractère si général de cette divinité doit nous inciter à une grande prudence dans la question d'origine. Il semble d'une part que nous trouvions à la tête du panthéon hittite une grande déesse-mère, symbolisant, comme Ishtar, le principe de fécondité et de fertilité ; une déesse semblable paraît avoir été connue du monde égéen. D'autre part, Ishtar a réuni en elle les qualités et même la personnalité de plusieurs divinités sumériennes et ce principe de fécondité ne paraît pas étranger au panthéon sumérien qui a admis à côté de lui un dieu élémentaire, dieu mâle que l'on retrouve dans tous les panthéons de l'Asie antérieure.

Parmi les documents cités par M. Plessis, plusieurs se rapportent à la nature stellaire de la déesse. Nous ne savons à quelle date on peut faire remonter cette identification d'Ishtar à la planète ; elle fait partie de tout un système constitué par extension du culte solaire et lunaire, sans doute édifié de toutes pièces par le clergé, et qui n'appartient pas à l'époque primitive de la religion. Sur la stèle d'Anubanini, c'est-à-dire au temps de la dynastie d'Ur (XXIVe s.) Ishtar nous apparaît en déesse guerrière, tenant un sceptre dont le pommeau est son étoile. Un hymne dont la langue rappelle l'époque d'Hammurabi (p. 69) montre que dès le XXe siècle avant notre ère l'assimilation était effectuée.

Le livre de M. Plessis, par ses nombreuses références constitue un instrument de travail des plus précieux. Aux textes qu'il a réunis aussi complètement que possible dans un domaine où chaque jour apporte du nouveau, on peut joindre les tablettes cappadociennes de la région de Césarée, antérieures au XXe siècle, où se rencontre fréquemment l'élément Ishtar dans les noms théophores. La dernière partie de cette étude, qui n'est pas moins intéressante que le début comprend la nomenclature discutée des fidèles particulièrement voués à la déesse, des offrandes que comportait son culte, et le rituel des cérémonies qu'on célébrait en son honneur.

G. Contenau.

J.-G. Frazer. — **Adonis. Étude de religions orientales comparées.** Traduction française par Lady Frazer. (*Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'Études*. t. XXIX). Un volume in-8° de VII et 312 pages. — Paris, P. Geuthner, 1921.

La Bibliothèque d'Études du Musée Guimet, ayant entrepris de publier la tra-

duction française de *Golden Bough* de J. G. Frazer, commence par un volume consacré à Adonis. Le savant historien des religions y explique suivant la méthode comparative et en s'appuyant sur les rites magiques tout ce qui touche à ce culte si répandu dans l'antiquité : le mythe d'Adonis, Adonis en Syrie, Adonis à Chypre, hommes et femmes consacrés, le bûcher de Melcarth, le bûcher de Sandon, Sardanapale et Hercule, la religion volcanique, le rituel d'Adonis (M. Glotz, *Revue des Études grecques*, 1920, pp. 169-222, commentant un papyrus grec, apporte sur ce point d'utiles précisions), les jardins d'Adonis. Il est superflu de faire l'éloge de l'œuvre devenue classique, mais on doit signaler que la traduction conserve le charme de l'original et qu'il est peu de lectures aussi aisées et aussi captivantes que celle de ce volume. R. D.

Ign. Guidi. — **L'Arabie antéislamique.** — *Quatre conférences données à l'Université égyptienne du Caire en 1909.* — Une brochure in-12° de 89 pages. Paris, Geuthner, 1921.

On ne trouvera nulle part, condensés en un si petit nombre de pages, des renseignements aussi nombreux et précis touchant les royaumes de l'Arabie méridionale et centrale avant Mahomet, les Arabes du Sud et l'Abyssinie, des exemples aussi bien choisis pour fixer l'origine des progrès tant intellectuels que matériels chez les Arabes, antérieurement à l'hégire. Pour secondaire que soit aujourd'hui le rôle de l'Arabie, l'étude des origines est indispensable à qui veut comprendre la civilisation musulmane. Le tableau qu'en a brossé le distingué savant italien est en tout point réussi. X.

Mme R. L. Devonshire. — **Some Cairo Mosques and their founders.** — Grand in-8°, 31 planches. Londres, Constable, 1921.

Le joli volume que Mme Devonshire nous donne sur quelques monuments musulmans du Caire, me rappelle les charmantes études qu'André Hallays nous donnait jadis dans ses feuilletons des *Débats*, réunis ensuite dans la série de volumes : *En flânant à travers la France.* C'est la même façon de ne pas séparer le monument de celui qui l'a fait construire, et d'en évoquer la figure au milieu des vieilles pierres qui lui ont survécu. Car, après tout, ce sont les personnages qui ont la principale place dans ces divers chapitres, et en utilisant adroitement les témoignages des historiens anciens Maqrîzy et Ibn Iyas, l'auteur nous fait revivre dans ces magnifiques décors bien des moments de cette histoire mouvementée du vieux Caire.

Sont délibérément laissés de côté les plus vieux monuments du Caire, déjà archéologiquement bien étudiés, comme la mosquée d'Ibn Touloun, ainsi que les plus fameuses constructions des premiers Fatimides telles que les mosquées d'el Azhar, d'el Hakem, et la si charmante d'el Aqmar.

Le premier chapitre est consacré à la mosquée de Es Saleh Talâyeh qui date de 1160, assez près de la chute de la dynastie fatimide, qui renferme encore d'admirables morceaux de sculpture ornementale, dont une splendide fenêtre de stuc ajouré est une des richesses du Musée arabe du Caire qui l'a recueillie.

L'histoire des sultans Ayubides s'illustre des beaux monuments du sultan

Negm ed dîn Ayub (son Collège) de 1242, avec son remarquable minaret et son mausolée — et celle des sultans Baharides s'ouvre avec le tombeau de la reine Shagarat ed Durr (1250) — le mausolée de Zeïn ed dîn Yusuf (1298) dont la coupole côtelée encerclée d'une magnifique inscription sculptée est d'une rare beauté, et dont la décoration intérieure est si remarquable, pour finir avec la Madrassa de Sangar el-Gawly et le mausolée de Beybars.

Mme Devonshire consacre une bonne part de son livre à l'époque des sultans Circassiens, et surtout au sultan Qaitbay (fin du XV^e s.) à sa Madrasa et à son mausolée : elle s'y était déjà attachée en publiant dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, XX, 1921, la si curieuse relation du voyage du sultan en Palestine et en Syrie en 882 (1497) due à Abou el Baqa, qu'avaient déjà publiée Lanzone, traduite Gildemeister et commentée M. Clermont-Ganneau (voir *Syria*, II, p. 261).

Cet ouvrage est illustré d'une trentaine de planches, excellentes de tirage, et d'un vif intérêt, car la plupart sont inédites ou nous donnent des détails des monuments dont la beauté nous enchante.

GASTON MIGEON.

CARRA DE VAUX. — **Les Penseurs de l'Islam.** — I. *Les souverains, les historiens, les philosophes.* — II. *Les géographes. Les sciences mathématiques et naturelles*, 2 volumes petit in-8°. Paris, 1921, Paul Geuthner.

Quand une science est arrivée à un certain degré de son développement, il est bon qu'un de ceux qui la pratiquent sache en condenser les divers éléments, la résumer en un lumineux raccourci. Cela est un don, et même rare. En archéologie antique, le fait est tout récent : en écrivant en une centaine de pages l'histoire de la *Sculpture grecque*, M. Henri Lechat a réalisé le prodige, un vrai chef-d'œuvre d'intelligence, de goût, de clarté et d'écriture (Payot, éd., Paris).

Souvent en ces conversations intimes, qui me laissent un tel regret de ne pas en avoir provoqué beaucoup plus les fréquences, je poussai Max Van Berchem à écrire un résumé des travaux d'archéologie musulmane que les Français avaient si vaillamment entrepris au cours du XIX^e siècle. L'idée l'intéressait ; mais la vie est trop courte pour des travailleurs de cette espèce.

Le baron Carra de Vaux vient de tenter l'expérience en remontant aux sources mêmes où nous sommes venus puiser les connaissances que nous possédons sur ce monde musulman. Il a interrogé les annalistes historiens, les philosophes, les voyageurs-géographes, les savants, mathématiciens, médecins et naturalistes. L'auteur semble avoir tout connu de ces trois grandes littératures musulmanes, arabe, turque et persane. Il a lu de nombreux textes originaux, en a traduit quelques-uns et n'ignore rien de ce que cette laborieuse phalange de savants européens ont traduit de monuments écrits en ces trois langues, et nous devons être fiers d'y trouver de nombreux noms français.

En ces deux petits volumes il ne saurait donner que l'essentiel, mettre en relief quelques figures principales de souverains ou d'hommes de guerre (et cela semble évidemment un peu bref et court), faire connaître les œuvres principales de ces savants musulmans et citer avec précision

leurs œuvres, traductions ou études dont elles furent les objets. Et cela m'a semblé d'une très exacte mise au point. Il résulte de cette lecture l'impression d'une extraordinaire abondance d'idées et de points de vue.

Au milieu d'une telle suite de noms et de lieux, on souhaiterait trouver une table mnémotechnique, que l'auteur donnera d'ailleurs peut-être en fin d'un ouvrage dont trois volumes restent encore à paraître.

GASTON MIGEON.

H. LAMMENS. — **La Syrie**, *Précis historique*. Deuxième volume. In-8° de 277 pages. — Beyrouth, imprimerie catholique, 1921. Paris, Paul Geuthner.

Ce second volume, qui aura suivi de près le premier (voir *Syria*, 1921, p. 330), embrasse l'histoire de la Syrie pendant la période des sultans mamlouks (1291-1516) et la période ottomane jusqu'aux plus récents événements. L'histoire de la domination mamlouk « est une des plus lamentables pour la Syrie, exploitée au profit d'une caste d'esclaves dont certains ne savaient même pas signer leur nom ». Les événements de Syrie, depuis le XIV^e siècle, forment une suite d'épisodes dont il est difficile de donner un tableau d'ensemble. Le savant auteur a fort habilement tourné la difficulté en accordant au Liban, dans ses récits, une place prééminente.

Pour le XIV^e siècle et le début du XV^e, il a utilisé copieusement la monographie de Salih Ibn Yahya, mort en 1436. Aussi bien, la place attribuée à la célèbre montagne est justifiée en ce qu'elle forme le cœur du pays et qu'elle constitue l'asile de l'indépendance syrienne. La vie nationale s'y affirme « dans la lutte du syriaque contre l'envahissement de l'arabe, dans les efforts d'un Fakhraddin pour grouper les Syriens contre la domination turque, et aussi dans son appel à l'Occident pour l'aider à secouer ce joug ».

Nous avons dit, à propos du premier volume, le mérite de cette histoire de Syrie ; le second volume ne fait que confirmer cette impression. D'ailleurs, ce n'est pas une œuvre de seconde main que le R. P. Lammens offre au public : cette histoire est directement fondée sur les textes et constitue une œuvre originale très remarquable.

R. D.

A. SOULEYRE. — **Les niveaux marins de la plaine de Bône**. Une brochure in-8° de 52 pages. — Bône, E. Thomas, 1921.

L'auteur cherche à montrer que les diverses lignes du rivage méditerranéen attestent une déformation de l'hydrosphère plutôt que de la lithosphère. Dans son exposé, il tient le plus grand compte des témoins archéologiques car il ne doute pas de l'ampleur du phénomène même aux temps historiques. Nous n'avons aucune compétence pour juger la thèse de M. A. S. ; nous n'avons même pas compris en quoi l'argument de Renan (1) « que le niveau de la mer est fixe depuis des temps très longs parce que de grandes plateformes sont arasées au niveau actuel » a moins de force si la formation de ces plateformes est due plutôt à la corrosion qu'à l'érosion. Les travaux de M. Jondet sur *les Ports submergés de l'ancienne île de Pharos* entraînent de telles conséquences qu'on voudrait pouvoir être certain que l'interprétation du savant ingénieur des

(1) *Mission de Phénicie*, p. 572.

Ponts et Chaussées est à l'abri de toute méprise. La révélation d'un port, remontant à la haute antiquité, qui mesurerait 3 kilomètres de long sur 500 mètres de large est singulièrement troublante, parce qu'elle ne répond pas à une conception pratique. Il est curieux que ce soient les ingénieurs qui s'en aperçoivent le moins. Ainsi M. Souleyre accepte sans hésiter l'opinion de M. R. Weill, suivi par M. Autran, que le grand port submergé de Pharos ne peut avoir été construit que par les Égéo-Crétois. A la réflexion, des objections d'ordre pratique lui sont cependant apparues et l'amènent à rectifier dans l'*addendum* : « Il faut entendre par là qu'il a été construit sous leur direction politique et technique. La main-d'œuvre a été très probablement fournie par les Egyptiens. »

Les intéressantes questions soulevées dans cet opuscule méritent de fixer l'attention des ingénieurs et des archéologues : si la disposition que M. Jondet interprète comme un système de jetées, de terre-pleins et de bassins artificiels, aujourd'hui submergés, se retrouve en divers points de la Méditerranée, il sera démontré que l'interprétation avancée est illusoire, car on ne peut vraiment attribuer aux Égéo-Crétois, même avec le concours de la main-d'œuvre locale, des travaux aussi nombreux et aussi importants dont l'utilité ne se justifie pas.

R. D.

PÉRIODIQUE

F. M. Abel. — **Le Tombeau d'Isaïe**, *The Journal of the Palestine Oriental Society*, vol. II (1922), pp. 25-33.

Le R. P. Abel a écrit un intéressant commentaire archéologique et folklorique sur le martyre d'Isaïe rapporté dans l'opuscule intitulé : *Vies des Prophètes*. Il montre comment Isaïe a été mis en relation avec la fontaine de Siloé au point qu'on se le représente comme « le génie tutélaire de la source ». Le tombeau du grand prophète doit se trouver à proximité du canal à flanc de coteau, non loin d'ailleurs des tombes royales de la maison de David. Le savant archéologue constate que le document qu'il étudie s'allie avec la littérature rabbinique pour mettre ces hypogées en relation avec la canalisation souterraine de l'Ophel.

Il eût été en situation de rappeler le point d'appui qu'y a trouvé M. Clermont-Ganneau pour localiser les tombes des rois de Juda au voisinage du tunnel de Siloé. D'autant plus, que la théorie de M. Clermont-Ganneau (1) a eu l'avantage de susciter les fouilles si importantes de M. Raymond Weill et que quelques tombes découvertes par cet explorateur sont vraisemblablement de l'époque royale.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Exposition temporaire des fouilles françaises de Syrie au Musée du Louvre.

Le département des Antiquités orientales au musée du Louvre a exposé, dans la salle assyrienne du rez-de-chaussée, un choix d'objets et de documents graphiques qui permet de se rendre compte des résultats acquis par les fouilles récentes en Syrie. Les fouilles pratiquées en Phénicie sont représentées par les trou-

(1) Formulée dès 1887 dans *Revue critique*, 1887, II, pp. 337-340, et depuis à plusieurs reprises, notamment dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscript.*, 1897, pp. 383-427.

vailles du docteur Contenau à Sidon, de M. Pierre Montet à Byblos, de M. E. de Lorey à Oumm el-'Amad et de Mme D. le Lasseur dans les environs immédiats de Tyr. On y a joint la photographie d'un sarcophage monumental de 1 m. 50 de large sur 2 m. 78 de long, découvert accidentellement à Byblos dans la falaise. M. Virolleaud, chef du Service des antiquités, qui l'a fait ouvrir, y a trouvé un riche mobilier constitué principalement en bijoux et vases divers. La monture en or d'une coupe en obsidienne porte des signes hiéroglyphiques.

La Syrie centrale est représentée par les importantes fouilles de M. Maurice Pézard, assisté de M. Brossé à qui l'on doit le plan des excavations de Tell Nebi Mend.

Dans ce tableau fort incomplet — il y manque notamment quelques exemples des découvertes médiévales de M. Enlart — de l'activité archéologique française en Syrie pendant ces deux dernières années, l'art musulman est représenté par les trouvailles de M. de Lorey à Damas.

Le général Gouraud, haut-commissaire, et M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, ont inauguré cette exposition le 18 mars 1922.

Les fouilles de Palestine en 1921.

Le R. P. Vincent a écrit pour la *Revue Biblique*, 1922, pp. 99-125, une très intéressante chronique sur l'*Année archéologique 1921 en Palestine*. Le savant palestinologue non seulement résume les comptes rendus de fouilles déjà parus et nous donne la primeur de quelques découvertes, mais encore, avec sa grande expérience, il précise nombre de détails caractéristiques.

Avant d'énumérer les divers sites palestiniens sur lesquels s'est exercée l'activité des archéologues l'an dernier, une remarque préliminaire s'impose. Il est surprenant que les archéologues anglais, si enclins à élever la date des anciens monuments égyptiens (ainsi M. Flinders Petrie), n'accordent aux premières civilisations cananéennes qu'une date manifestement trop basse. On sait de quelle regrettable méprise ont été victimes les fouilleurs d'Enkomi (Salamine) à Chypre ; il semble que la même erreur soit sur le point d'être commise par M. Mackenzie quand il place vers 2000 av. notre ère le matériel énéolithique palestinien. Il y a beau temps qu'on est, à cette époque, en pleine période du bronze et en pleine civilisation.

Le R. P. Vincent a raison de protester contre cette basse datation ; les découvertes en Syrie élargiront notre point de vue un peu étroit. Il faudra aussi reviser la classification en phases pré-sémitique et cananéenne qui ne repose sur aucun fait scientifique, mais simplement sur ce qu'on ne veut pas admettre qu'il y ait en Syrie des sémites avant la venue d'Abraham — qu'on place en interprétant le chapitre XIV de la Genèse au temps de Hammourabi — et qu'on perpétue la vieille erreur qui situe l'Exode sous un descendant de Ramsès II. La discussion de ces graves questions ne peut être esquissée en quelques lignes.

La plus remarquable des découvertes faites sur le site d'Ascalon, par MM. Garstang et Phythian-Adams, est la détermination d'un lit de cendres et de débris carbonisés, qui se superpose à la période d'el-Amarna et au-dessus duquel les pièces

céramiques ont un facies nettement tranché. « Ce qui est nouveau, c'est la surabondance, ou plutôt l'envahissement exclusif de ces pièces, dont beaucoup, à l'étage qui recouvre directement le lit de cendres, présentent une perfection technique très rare parmi les analogies palestiniennes déjà connues ».

Un changement aussi radical doit coïncider avec la venue « d'un peuple nouveau, sans attaches avec les vieilles populations sémitiques et qui demeure non moins exempt de pénétration israélite. Ce peuple nouveau, c'est évidemment celui des Philistins depuis si longtemps cherchés ».

Les Américains ont entamé les fouilles de Beisan-Scythopolis-Nysa. Après une tranchée destinée à fixer la stratification du site, M. Fisher procède au décapage de l'énorme butte qui, en bordure de la vallée du Jourdain, commande un des passages les plus importants conduisant en Transjordanie. A 20 mètres de profondeur, la tranchée a fourni des synchronismes très net avec la XVIII[e] dynastie égyptienne. L'épaisseur des ruines correspondant à la période grecque est considérable. Parmi les nombreux vestiges égyptiens, on signale la trouvaille, dans un mur d'époque gréco-romaine, d'une stèle pharaonique en basalte, haute de plus de 2 mètres, peut-être au nom de Séti I[er].

Le R. P. Vincent apporte ensuite des précisions intéressantes sur les fouilles juives pratiquées à Tibériade (el-Hammam) par M. N. Slousch qui en a traité dans la nouvelle revue hébraïque *Qobes*. La date de la synagogue d'el-Hammam mise au jour par ces fouilles ne paraît pas, au P. Vincent, antérieure au IV[e] ou V[e] siècle de notre ère.

Société française des fouilles archéologiques.

Cette Société (fondée en 1904, siège social au Musée Guimet), activement présidée par M. Ernest Babelon, membre de l'Institut, et dont M. Jules Toutain est le distingué secrétaire général, vient de publier le tome IV (1914-1922) de son bulletin.

La Société française des fouilles archéologiques a, dès sa fondation, encouragé les recherches en Orient. Elle a ainsi patroné et publié les voyages des RR. PP. Jaussen et Savignac dans l'Arabie du Nord, notamment entre Akaba et Médine. Elle vient de voter une large subvention au docteur Contenau pour la continuation de ses fouilles à Sidon. Le savant explorateur publie dans ce tome IV du Bulletin de la Société sa conférence sur *Les fouilles françaises en Phénicie*, particulièrement à Sidon.

Léon Heuzey. — C'est une grande figure qui a disparu le 8 février 1922, à plus de 90 ans, après une vie bien remplie. La partie de l'œuvre de Léon Heuzey qui intéresse l'Orient est très importante. Déjà dans son catalogue des *Figurines antiques de terre cuite* conservées au Musée du Louvre (1882), Chypre et la Phénicie avaient retenu spécialement son attention et il était arrivé à classer avec une précision inconnue jusqu'alors, les figurines provenant de ces régions. La publication des *Découvertes en Chaldée* (1884), en collaboration avec E. de Sarzec, ses *Origines orientales de l'art* (1891), son *Catalogue des antiquités chaldéennes* (1901) sont le fruit de longues et ingénieuses recherches. Il a publié aussi, particulièrement dans

les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, les nombreux monuments provenant de Syrie qu'il faisait entrer dans les collections du Louvre. Car c'est au service du département des Antiquités orientales, dont il fut le chef dès la création en 1881, qu'il a consacré le meilleur de ses forces et de son temps.

Il suffit de rappeler l'entrée au Louvre des trouvailles faites par Sarzec, puis par le commandant Cros, à Tello, des monuments découverts à Suze par M. et Mme Dieulafoy, puis par M. de Morgan et ses collaborateurs, des nombreux monuments sortis du sol de Phénicie et de Syrie, enfin du groupe des antiquités ibériques dont fait partie le buste d'Elche, pour souscrire à l'appréciation de son éminent successeur, M. Edmond Pottier (*le Temps*, 9 février 1922) : « En somme, le département oriental du Louvre, tel qu'il se présente aujourd'hui, est son œuvre. Quand on se rappelle ce que nous pouvions opposer avant lui aux richesses incomparables du musée britannique, on mesure l'étendue de la tâche accomplie. Actuellement, le Louvre devance, pour la haute antiquité asiatique, toutes les autres collections du monde. Il est bon que le public le sache et qu'il garde avec reconnaissance le souvenir du grand patriote et du grand savant que nous venons de perdre. »

Peu de temps avant de disparaître, Léon Heuzey, achevant de corriger les épreuves de son *Histoire du costume antique*, concluait sa vie et son œuvre par ces mots si simples et si dignes : « J'ai lié ma gerbe ».

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner.

5190-5-22. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A TELL NEBI MEND (1921)

RAPPORT SOMMAIRE

PAR

MAURICE PÉZARD

Les dimensions considérables du Tell Nebi Mend, qui se dresse dans la plaine de Homs, entre le Liban et l'Anti-Liban, à 32 mètres de hauteur et sur un kilomètre de long, au-dessus du Nahr-el-Asi, laissent prévoir de longues années de fouilles : ne voulant pas attendre la publication détaillée qui leur sera consacrée et dont je poursuis en ce moment la rédaction du premier fascicule, je me contenterai aujourd'hui de donner aux lecteurs de cette revue un aperçu sommaire des principaux résultats de cette première campagne de fouilles.

Tell Nebi Mend a depuis longtemps attiré l'attention des archéologues et des voyageurs ; Thomson, Sachau, J.-E. Gautier, Dussaud, les R. P. Ronzevalle et Lammens, Breasted, etc., ont visité cette colline artificielle et signalé son importance ; les fouilleurs allemands de Zendjirli en dressèrent même un plan succinct. C'est que ce Tell, tout à fait impressionnant par sa masse et la rapidité de ses pentes, se révèle à première vue comme recélant dans ses flancs une ville antique de grande importance (pl. XII) ; si l'on joint à cette première impression si favorable les témoignages grecs, latins et arabes, on en arrive à penser — et le R. P. Ronzevalle s'est montré l'un des plus ardents champions de cette thèse — que ce site pourrait bien être celui de l'ancienne place forte hittite de Kadesh, célèbre, en particulier, par la grande bataille qu'y soutint Ramsès II, d'autant plus que le nom de Qadas y est longtemps demeuré attaché et qu'aujourd'hui encore le moulin qui se dresse au sud-ouest, sur le Aïn-Tannour, porte ce nom.

Se référant aux bas-reliefs égyptiens, qui représentent la ville comme complètement entourée d'eau, J. E. Gautier, il y a vingt-six ans, fouilla l'île qui se trouve au centre du lac de Homs et ses travaux démontrèrent que là ne

s'était pas élevé Kadesh ; de nouveau l'attention se trouvait ramenée sur Tell Nebi Mend.

Les fouilles que l'Académie des Inscriptions et M. le général Gouraud, Haut-commissaire de la République française en Syrie, me confièrent en 1921, se proposèrent donc de jeter quelque lumière sur ce problème mystérieux.

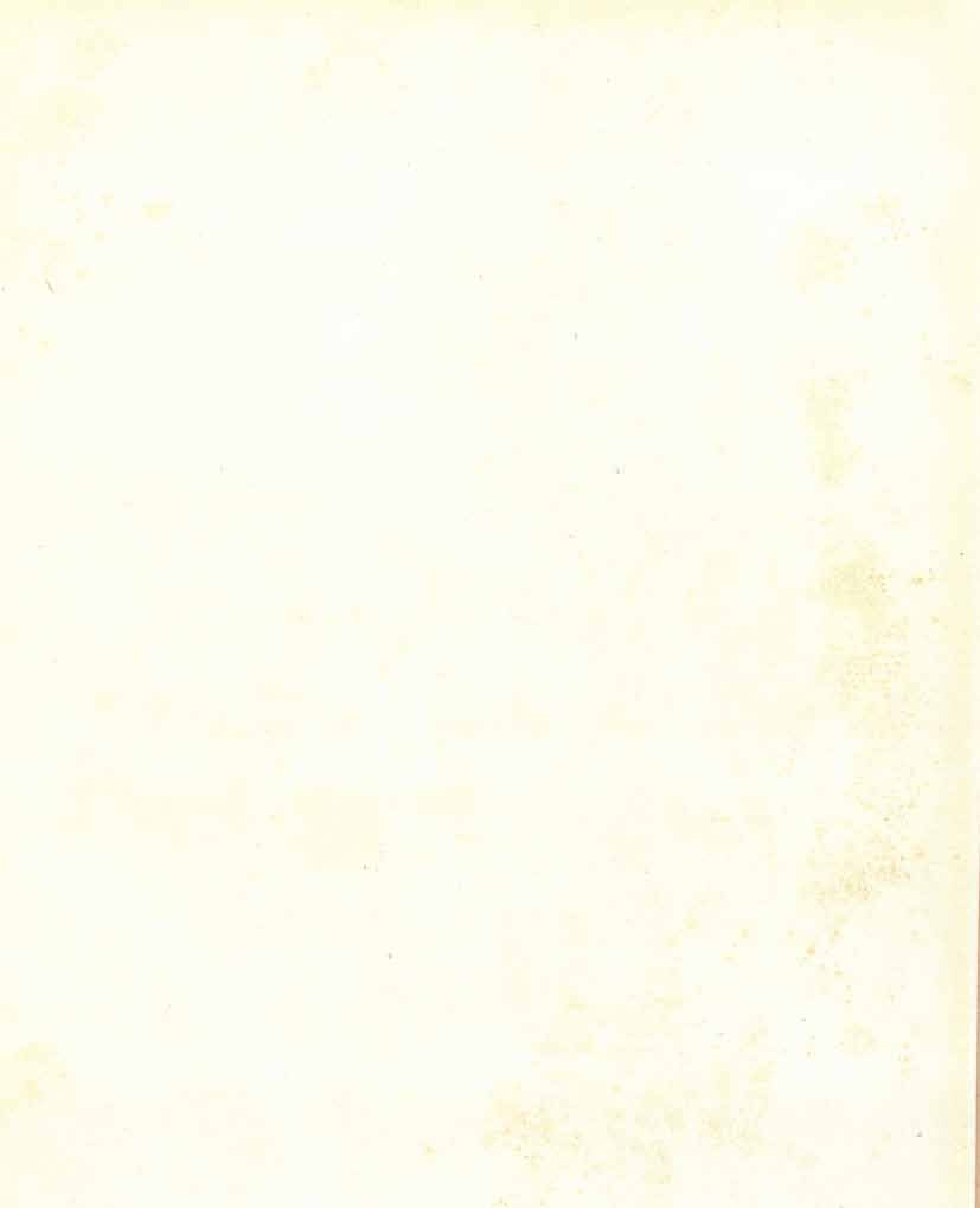
Tout d'abord, les excavations à Tell Nebi Mend présentent une première et grave difficulté ; un vaste cimetière musulman occupe la plus grande partie de l'éperon nord et un village très allongé suit le Tell presque jusqu'à son point extrême au sud ; cette particularité si gênante pour l'archéologue avait fait même penser au P. Lammens, dans son ouvrage sur l'*Éméséne*, que l'on ne pourrait jamais y pratiquer des fouilles méthodiques. Après une exploration du Tell je constatai, néanmoins, qu'il restait encore un espace libre considérable, surtout dans la partie nord, et que je ne pourrais même pas l'exploiter entièrement dans une première campagne ; avec un peu de prudence, on pouvait espérer fouiller aux abords immédiats du cimetière, une fois que la première méfiance des indigènes aurait été endormie.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à remercier M. C. L. Brossé, attaché à ma mission, qui, malgré des difficultés de toutes sortes, a su dresser un plan exact et minutieux des vestiges de constructions mis au jour par mes fouilles et a pris la plupart des clichés publiés dans cette étude. Je n'aurais garde d'oublier M. C. Virolleaud, directeur du service des Antiquités de Syrie, auprès de qui notre mission a toujours trouvé l'aide la plus précieuse et la plus amicale, enfin les hautes personnalités de Koussaïr et de Tell Nebi Mend et en particulier M. Jean Ata, chef de gare à Koussaïr, qui nous a grandement facilité un ravitaillement et des transports difficiles.

La tranchée A.

Afin de retrouver l'enceinte de la ville que les pentes abruptes du Tell laissaient pressentir sur l'éperon nord, une première tranchée, que j'appellerai A, fut ouverte au flanc Est sur une longueur de 70 mètres environ et une largeur de 14 à 15.

Une première surprise m'était réservée ; à part quelques monnaies, rares



Plan, dressé par M. Brossé, des fouilles exécutées en 1921 par M. M. Pézard, à Tell Nebi Mend.



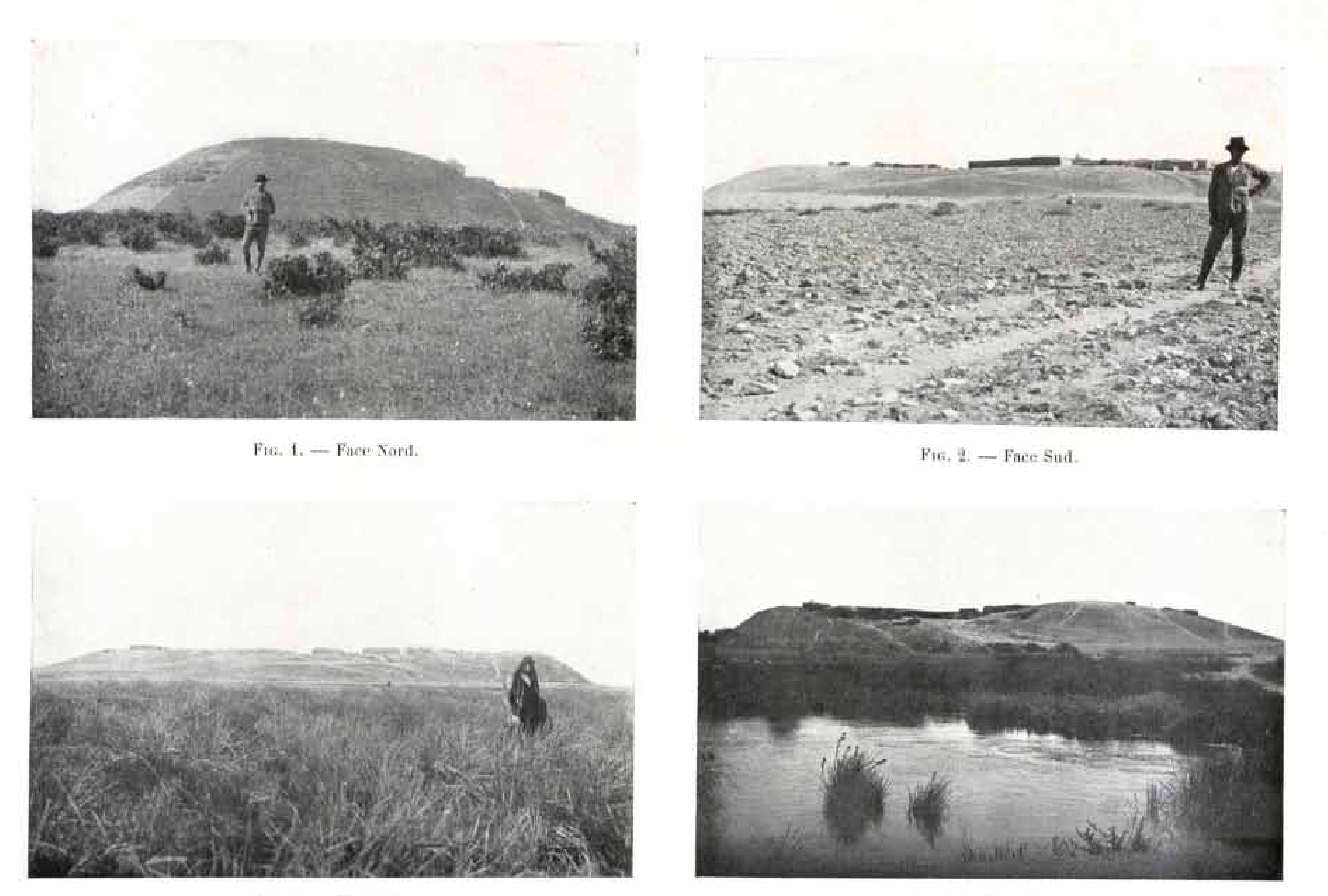


Fig. 1. — Face Nord.

Fig. 2. — Face Sud.

Fig. 3. — Face Est.

Fig. 4. — Face Ouest.

Tell Nebi Mend, au sud du lac de Homs.



d'ailleurs, aucune trace ne se rencontrait de la civilisation de l'Islam; à un mètre de profondeur, on atteint presque d'emblée la couche gréco-romaine, caractérisée par des monnaies, de la céramique et des substructions de bâtiments; encore ce qui revient à Rome est-il de faible importance et l'on peut dire que la civilisation hellénistique se manifeste déjà à 2 ou 3 mètres dans la tranchée A. D'une façon générale, si l'on excepte quelques vestiges de constructions plus soigneusement édifiées, que les fouilles ont plus tard mis au jour dans la tranchée B, à Tell Nebi Mend les bâtiments sont constitués par des murs de terre pilonnée ou de briques crues, reposant parfois sur des lits de pierres brutes, ou à peine dégrossies, noyées dans un mortier de boue; un même mur peut parfois présenter plusieurs lits de pierres, sans qu'on soit obligé d'y reconnaître des constructions successives. Les briques crues, de forme carrée et de grandes dimensions, présentent trois types: l'un caractérisé par une terre grise, un second par une terre rougeâtre ou rosée, enfin le troisième, le plus soigné, par une terre ocre jaune mêlée de petits cailloux blancs.

Le mode de construction basé sur l'emploi d'assises de pierres brutes et de murs de terre, semble caractéristique de l'architecture de Syrie et de Palestine; on le retrouve partout, à Zendjirli, à Karkémish, à Gézer et à Mégiddo; à Tell Nebi Mend, quelle que soit la profondeur atteinte, c'est lui qui s'est toujours révélé et il est probable que nous continuerons de le constater quand sera atteinte la base du Tell. On conçoit la difficulté pour l'archéologue, non seulement de sauver de la pioche des ouvriers des vestiges de bâtiments, en général informes et se confondant avec le sol naturel, mais encore, cette œuvre de salut menée à bonne fin, de reconnaître le plan primitif de telles constructions, en général effondrées. La seule chose qui soit toujours possible, c'est de suivre les lits de pierre et nous n'y avons pas manqué; par eux, du moins, on a la direction générale des murailles et, avec de la méthode et l'expérience du discernement de la brique crue, on peut avoir parfois la chance de retrouver des portions de murs de terre encore debout; mais pour pouvoir dresser un beau plan, il faudrait avoir les faces et l'épaisseur des murs; des constructions si fragiles les ont bien rarement conservées et l'on se trouve le plus souvent en présence de masses de terre informes ou de vestiges de murs ne présentant que le noyau de ces murs. De telles constatations m'ont fait comprendre le scepticisme d'un savant aussi bien informé des antiquités

syro-palestiniennes, j'ai nommé le R. P. Ronzevalle, à l'égard de certains plans de maisons ou de forteresses mises au jour par les fouilles de Canaan. Aussi, désireux avant tout de ne donner que des résultats scientifiques absolument certains, je me suis gardé de me laisser influencer par les excavations pratiquées antérieurement en Syrie ou en Palestine et me suis contenté de noter méthodiquement, au fur et à mesure des travaux, tous les vestiges de constructions paraissant encore debout, sans chercher à leur supposer par avance un dispositif logique et harmonieux ; ainsi nous avons évité la tentation, qui est grande, de restitutions artificielles et nous n'avons pas fait dire à ces ruines plus et mieux qu'elles ne le désiraient. Les explorateurs qui pourront être appelés à continuer nos travaux, auront du moins un point de départ solide.

LES FORTIFICATIONS

Les substructions mises au jour dans la tranchée A se rapportent sans conteste à l'enceinte fortifiée de la ville (pl. XIV, fig. 1); on peut, je pense, en excepter les vestiges d'un bâtiment situé tout à fait au sommet de cette tranchée (au-dessus du mur M'_{III} du plan reproduit pl. XI, à la cote 537,37) et qui semble se rattacher à l'ensemble des constructions moins grossières que révéla plus tard la tranchée B.

Cette puissante enceinte, refaite ou restaurée à différentes époques, est difficile à définir avec précision dans l'état actuel des choses, si l'on se garde des spéculations imaginatives.

Des fouilles pratiquées dans la tranchée A et des sondages effectués sur le pourtour du Tell, on peut tirer les conclusions générales suivantes. Une enceinte extérieure, faite de lits de cailloux et de briques crues épousait les contours de la colline ; elle s'étendait au moins jusqu'à la dépression qu'on remarque aux deux tiers environ de la longueur du Tell actuel, en partant du nord, dépression où passe un chemin qui aboutit à la grande place du village pour continuer dans la direction du moulin de Qadas, sur l'Aïn Tannour (pl. XII, fig. 3-4) ; c'est là, qu'à notre avis, passait la grande route aux temps antiques, au lieu de contourner le Tell au sud comme aujourd'hui ; deux portes de la ville devaient se dresser aux deux extrémités de cette coupure et, en fait, les



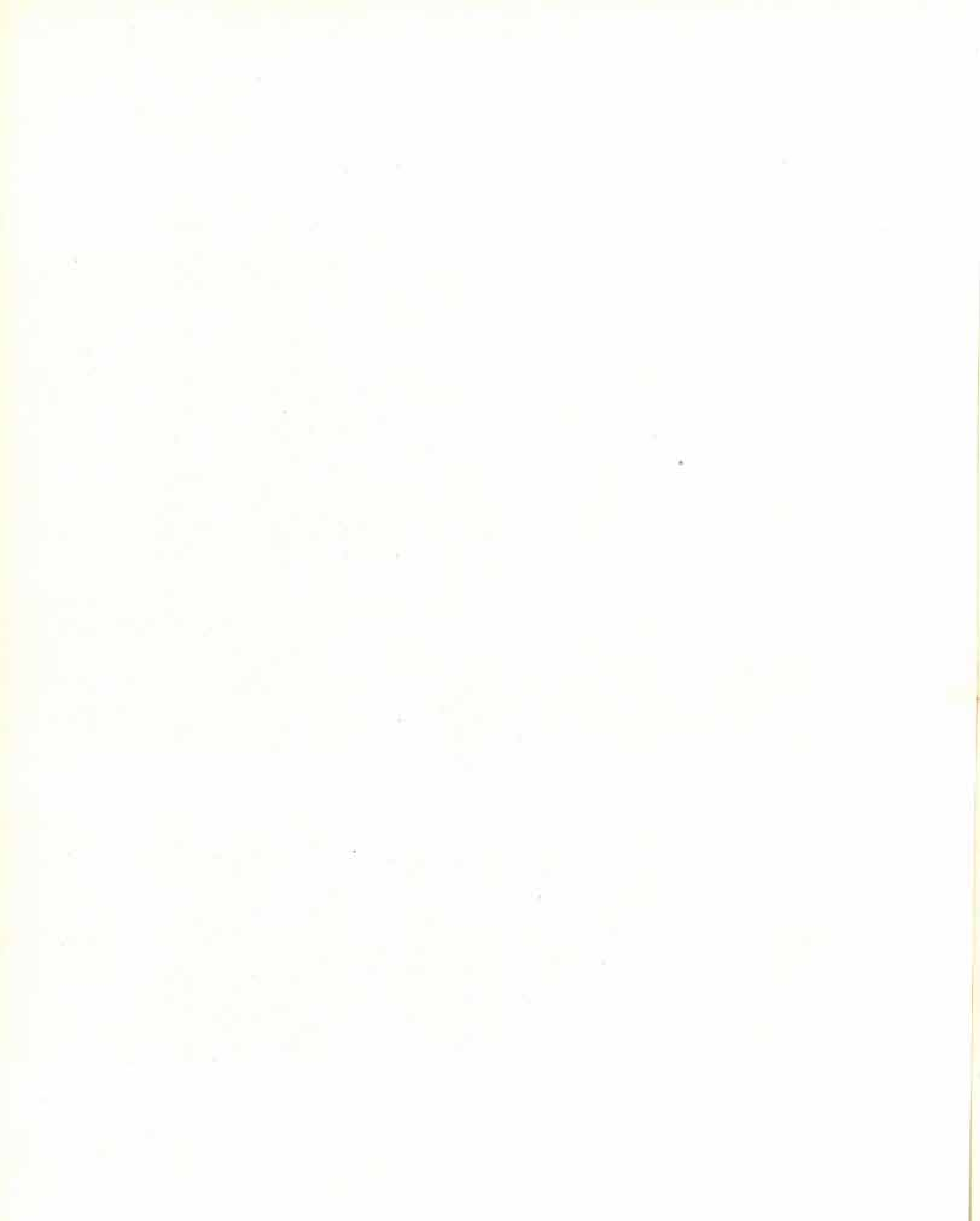
Fig. 1. — Vestiges du premier échelon de l'enceinte, Sud-Est du Tell.



Fig. 2. — Mur d'angle Nord-Est de l'enceinte.



Fig. 3. — Partie de la face Nord de l'enceinte. Fouilles de Tell Nebi Mend.



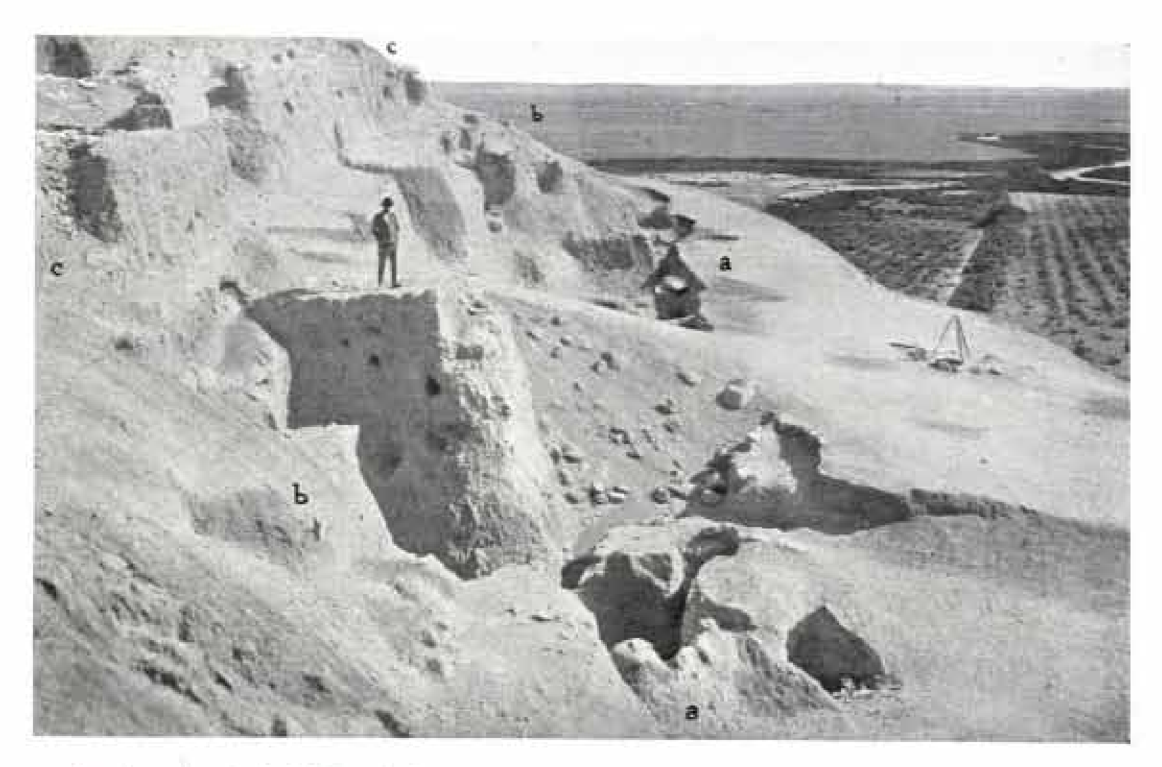


Fig. 1. — Les trois échelons de l'enceinte fortifiée (*a*, *b*, *c*). Tranchée A (Vue prise du Sud-Est).

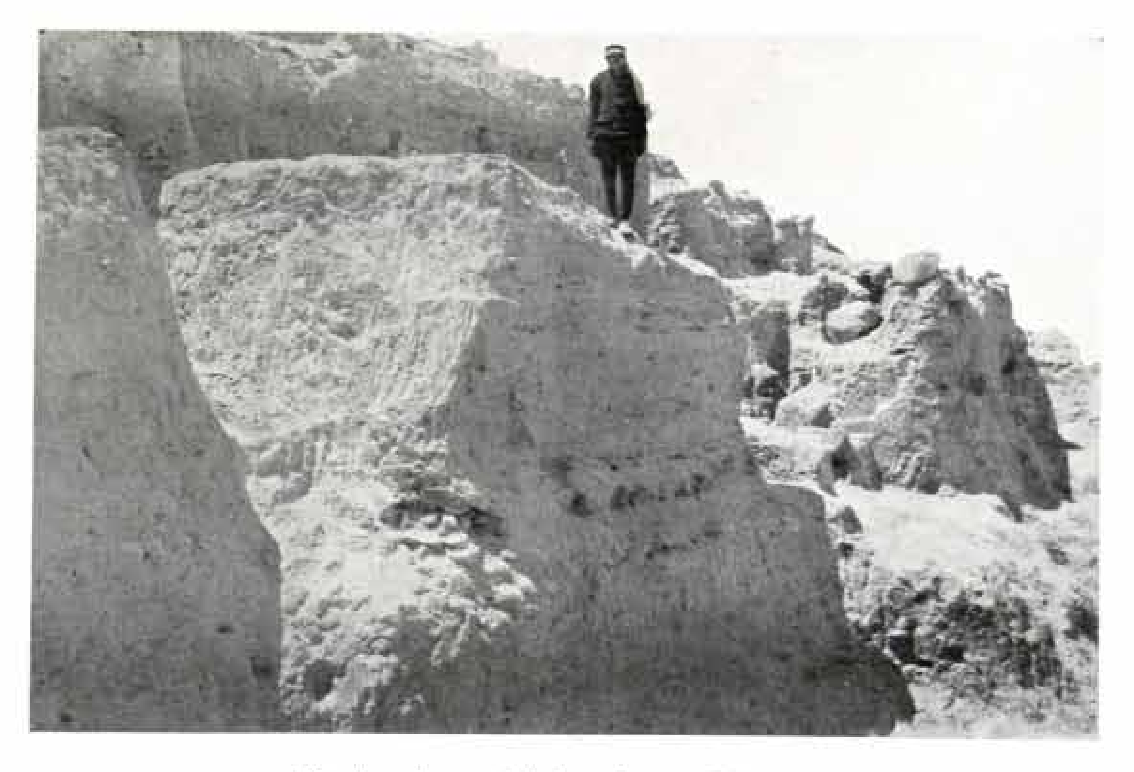


Fig. 2. — Le mur de briques jaunes (B^2 du plan).



habitants ont retiré jadis, du point Est, de grosses pierres taillées en parallélépipèdes rectangles, dont quelques-unes, inemployées, gisent encore au sommet du chemin ; aucune, d'ailleurs, ne présente de traces de sculptures. Nos sondages sur le mamelon sud qui se relève de l'autre côté du chemin, n'ont pas révélé de vestiges de la muraille externe, mais ils ont été trop superficiels en cette partie pour qu'on en tire des conclusions. Sur la face Est, la partie exploitée montre une seconde enceinte, ou mieux un ensemble de fortifications en retrait sur la première, et dont les sommets actuels dominent de 3 ou 4 mètres en moyenne ce qui est demeuré de l'enceinte extérieure; un troisième échelon semble se manifester aussi, si bien que l'ensemble de l'enceinte fortifiée de la ville, dans la tranchée A, apparaîtrait développé en trois échelons.

L'enceinte extérieure, ou le premier échelon, a laissé un massif important dans toute la partie nord du Tell (B^1 du plan) ; on le retrouve à une faible profondeur au-dessous de la pente actuelle couverte d'herbes et d'arbustes. Au sommet, les briques de terre grise, simplement séchée au soleil, se manifestent par lits inclinés selon les pentes de la colline, ce qui, à première vue, pourrait faire supposer l'existence d'un glacis ; mais on constate vite que la muraille est là simplement affaissée selon un certain angle, car peu après elle reprend la verticale (pl. XIII, fig. 3).

A l'endroit où le Tell tourne à l'Est, nous avons un vestige bien conservé de l'angle que la muraille y présentait, B^2, pour reprendre ensuite la direction parallèle à B^1 (pl. XIII, fig. 2) ; ce mur en retrait, B^2, n'est conservé que sur 2 m. 67 de long et 1 m. 10 de haut dans la partie du retour d'angle, mais il n'en constitue pas moins un important témoin de la direction générale de la muraille en cette partie de l'enceinte ; malheureusement son épaisseur primitive est impossible à préciser par suite de l'affaissement du mur à un mètre en arrière de la face; mais l'aspect de la terre, qui est à base de briques crues plus ou moins retournées à l'état naturel, montre que sa face postérieure s'étendait probablement jusqu'au point coté 535,75 où figure, renversée, une grosse pierre taillée en cube qui provient, sans doute, de l'une des constructions gréco-romaines situées plus haut.

En continuant à approfondir le sol vers le sud, les restes de la muraille extérieure, à partir de B^2, se manifestent par les massifs de pierres, de terre ou de briques crues, M_{22} et M_{14}, et par des alignements de pierres que suivent les

vestiges d'un mur, B^6, puis des lits de cailloux sans briques discernables, M_{17}; après une interruption, nous rencontrons le massif M_{20}, joint au second échelon par un reste de mur qui est perpendiculaire à ce dernier, ensuite le dallage de cailloux M_{21} limité à l'Est par un mur de briques crues effondré mais parallèle à B^3 de la seconde enceinte, enfin les vestiges d'un massif de terre limité par un mur étroit, M_{22}, perpendiculaire à B^3 et s'étendant jusqu'à son pied; il est certain que sur l'espace compris entre M_{20} et M_{22} se dressait un ensemble fortifié joignant les deux premiers échelons de l'enceinte. De là, en franchissant des masses de terre effondrées, on arrive au mur B^4, beau vestige de l'enceinte, édifié en briques rougeâtres parallèlement à la direction de B^3; B^4 se continuait par le massif de briques rougeâtres et grises B^7 qui marque la limite extérieure de la tranchée A au sud. Contre-buté sur B^4 et B^7, un ouvrage fortifié important, dont les murs les mieux conservés M_{19} et M_{18} ont des directions obliques par rapport à celles de l'enceinte, réunissait encore ici le premier et le second échelon.

La date de l'enceinte que nous venons de suivre rapidement est déterminée avec une approximation suffisante, du moins dans la partie médiane et Sud de la face Est; elle se rattache à la période cananéenne récente, qu'il serait préférable, peut-être, d'appeler syro-phénicienne. Sans parler de la poterie vulgaire dénuée de caractère particulier, elle a fourni, en effet, de petits vases sans anses, en terre cuite rougeâtre (pl. XV, fig. 1 *a, b, d, e*), des fragments de lampes grossières à bords pincés du type si fréquent en Palestine (pl. XIX, fig. 3, *g*), quelques fragments de poteries décorés de bandes peintes rouges se rattachant à la céramique chypriote (pl. XV, fig. 1, *h*), quelques objets de parure de style oriental net, comme une pendeloque égyptisante en plâtre, jadis émaillée, représentant un oiseau, une pendeloque-cachet en pierre noire, gravée d'un félin assis, une tête de serpent en cornaline, à détails curieusement interprétés (pl. XVI, fig. 3, *c, d, a*), de nombreux pesons de fileuses, en terre crue ou cuite, formés de deux cônes accolés par leurs bases; tous ces documents semblent très antérieurs à l'époque hellénistique.

Il convient de remarquer, toutefois, que les murs de l'enceinte extérieure situés au nord, B^1 et B^2, n'ont fourni jusqu'ici aucun objet antique, à l'exception de la poterie vulgaire sans caractère, et que ces murailles, très élevées par rapport à la plaine, ne peuvent guère représenter les sommets de l'enceinte à

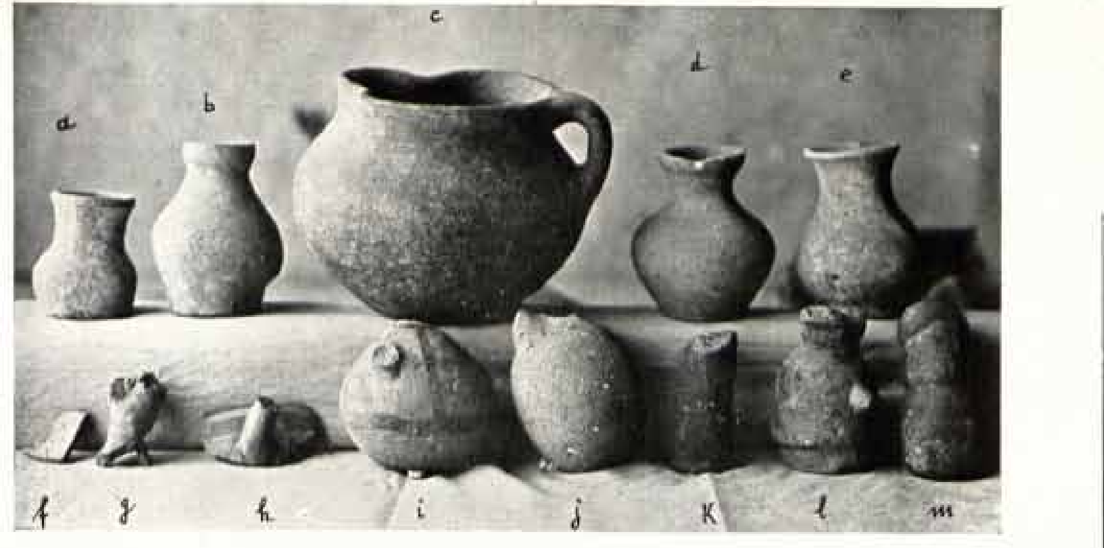


Fig. 1.

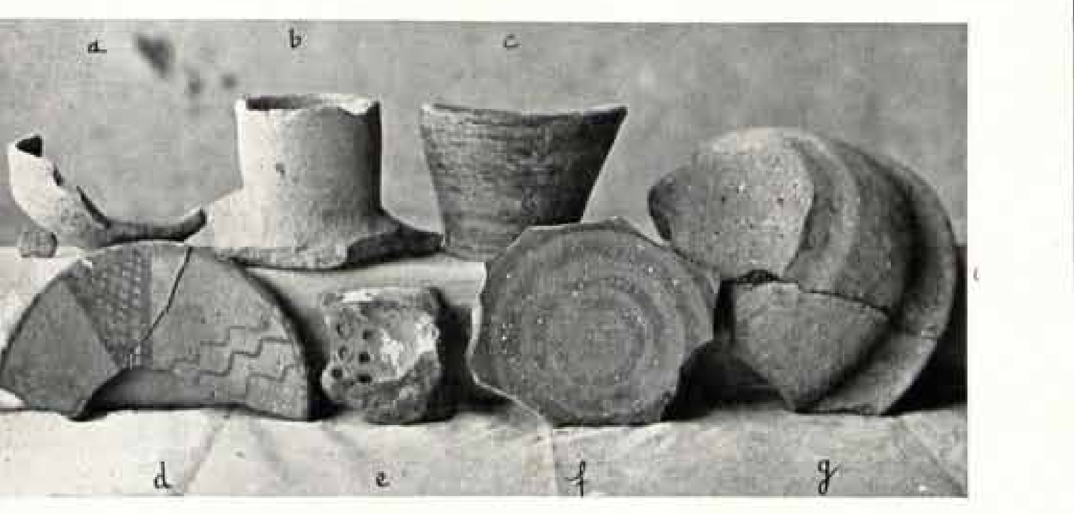


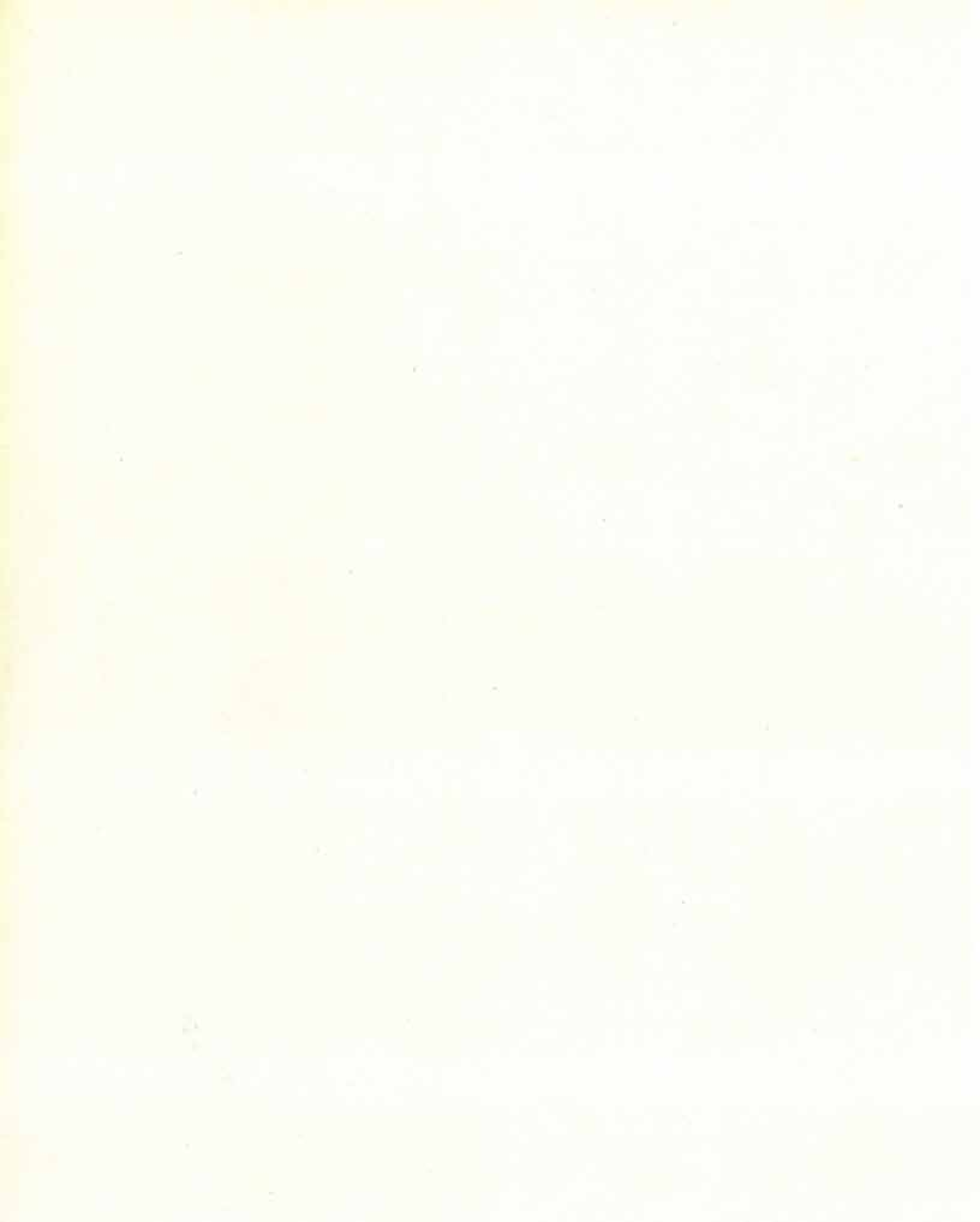
Fig. 2.



Fig. 3.



Céramique d'époque cananéenne (fig. 1, *g* et fig. 3, *c*, niveau intermédiaire).



l'époque cananéenne, mais bien plutôt une restauration postérieure. D'ailleurs les sondages que nous avons faits sur les pentes du Tell à l'ouest et au sud-est, attestent des remaniements dont quelques-uns remontent certainement au début de l'occupation du pays par les Séleucides ; ainsi, au sud-est (pl. XIII, fig. 1), non loin de cette coupure de la colline que nous avons signalée précédemment, nous avons trouvé, dans le mortier séparant les lits de briques, des fragments de lampes en terre cuite de style hellénistique.

A quelle profondeur atteignait le pied de la muraille externe? Le temps nous a manqué pour accomplir le travail ingrat de son dégagement total.

Le second échelon de l'enceinte se manifeste à peu près parallèlement au premier ; sa conservation est bien meilleure. Il semble s'en détacher à partir du massif effondré M_{14}, mais avant la ruine de l'ensemble dont B^2 et M_{22} sont les vestiges, il était certainement joint à cette partie de la muraille externe qui, d'ailleurs, sans doute à la suite de restaurations, s'adapte aussi bien au second échelon qu'au premier. La paroi antérieure du second échelon est en partie conservée, depuis le point coté 533,70 jusqu'au sud de la tranchée A. Les massifs se présentent dans cet ordre : M_{15}, soubassement fait de briques crues surmontées de grosses pierres, et dont la forme générale est plus ou moins incurvée ; M_{10}, masse de terre informe qui relie M_{15} à M_2 ; ce dernier présente les vestiges d'un mur fait de briques grises, s'élevant encore à 3 mètres de hauteur, et surmonté d'un lit de cailloux qui manque au mur B^3 qui le suit ; B^3 représente la face de muraille la mieux conservée de toute l'enceinte, constituée par de belles briques jaunes où la terre a été mélangée de petits graviers blancs pour lui donner plus de solidité ; les assises de briques se présentent légèrement en retrait les unes par rapport aux autres et ce reste de façade se développe actuellement sur une hauteur de 3 m. 15 en moyenne, une longueur de 4 m. 60 et une épaisseur de 1 m. 25 (pl. XIV, fig. 2).

Le peu d'épaisseur des murs que nous venons d'énumérer les signale comme de simples parois antérieures, non comme la muraille elle-même ; d'après les remarques que j'ai faites, en effet, cette dernière se composait d'un premier parement, fait de briques crues et de lits de cailloux, s'appuyant sur un épais massif de briques ou le plus souvent de terre pilonnée qu'il est parfois difficile de différencier du sol naturel. Ainsi, toute la zone située à l'ouest de M_{15}, jusqu'à la hauteur du point coté 533,44, formait un massif, aujour-

d'hui informe, jouant le rôle défini ci-dessus, et ce mur de soutien se continuait en arrière de M^2 et B^2 qui en constituent vraisemblablement la paroi ; pour B^3, le fait est démontré absolument, car le massif M_3 sur lequel il est buté, est conservé en partie. Fait de briques rougeâtres, il s'étendait en profondeur au moins jusqu'à la ligne de pierres cotée 532,15 et sans doute plus loin, car en ce point restaient visibles les traces d'une petite chambre qui avait dû servir de cellier, car elle contenait encore une grande jarre en terre cuite rouge de type voisin de celle de la figure 1 ; nous aurions donc là un des rares vestiges de l'une des chambres intérieures de l'enceinte. Le mur B^3 permet de faire de curieuses remarques sur les procédés de construction en usage en Syrie aux temps antiques; chaque assise de briques, en effet, était liée à la suivante par un mortier fait de cendres, d'os et de tessons de pots vulgaires noyés dans la boue; or il ne peut être question de strates dans un même mur bien homogène; les archéologues qui voient partout des stratifications et en tirent des déductions aventurées, pourront épiloguer sur ce fait à l'infini, il n'en restera pas moins assuré que la paroi B^3 a été dressée avec des briques dont le mortier était fait de détritus, et ce procédé couramment employé à Tell Nebi Mend, l'a sans doute été aussi ailleurs. Des objets égarés se retrouvent parfois dans ce mortier et c'est ainsi que j'ai trouvé moi-même, dans l'un des lits de B^3, une boucle d'oreille en or (pl. XVI, fig. 3, *b*).

En descendant vers le sud à partir de B^3 M^3, la face de la muraille a complètement disparu : il n'en reste que le gros-œuvre de terre, sans forme discernable, et nous arrivons ensuite à un saillant, M_4, étroit et avançant vers l'Est de 5 à 6 mètres; il en est resté une masse de briques rougeâtres surmontées d'un lit de pierres dont la cote moyenne correspond au sommet de B^3; un saillant analogue, M_5 lui est relié par un mur d'épaisseur indiscernable, surmonté lui aussi de pierres, et qui se trouve dans le prolongement de la face de la paroi B^3. Ces deux saillants, trop étroits pour figurer les redents d'une muraille, correspondent mieux aux murs latéraux d'une tour carrée dont la face serait effondrée; d'ailleurs une jarre de terre rouge occupait une cavité de la paroi nord de M_5, ce qui montre que dans l'espace compris entre M_4 et M_5 il y avait au moins une chambre ménagée dans l'épaisseur de la terre et s'appuyant sur la paroi de M_5. De ce saillant, en continuant à descendre vers le sud, on se trouve devant une accumulation de terre, de briques crues, d'énormes galets



FIG. 1.



FIG. 2.

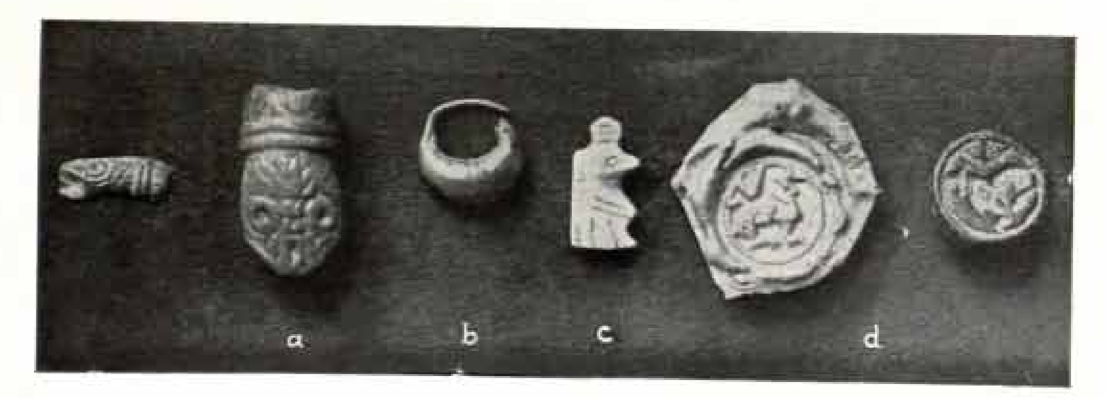


FIG. 3.

FIG. 1-2. — Statuettes en terre cuite peinte, de style syrien (époque des Séleucides).
FIG. 3. — Bijoux d'époque hellénistique (?) (*b*) et cananéenne (*a*, *c*, *d*).



se présentant dans un chaos indescriptible ; toute cette partie a subi une attaque particulièrement sévère et de nombreuses traces d'incendie y sont encore visibles ; on y a même découvert un tronc d'olivier calciné encore conservé en partie, et l'on peut se rappeler qu'à Zendjirli le bois entrait pour une certaine part dans la construction des murailles. Nos fouilles, au sud de la tranchée A, se terminent, à cette cote moyenne de 530 m. 75, par la mise au jour d'un soubassement de terre et de pierres, M_7, qu'un massif M'_7, dépasse, un peu plus au sud, de un mètre en moyenne ; ce massif, fait de briques grises et rougeâtres, est bordé par une ligne de pierres oblique par rapport à M_7, remaniement postérieur de la forteresse en cette partie du Tell qui accuse une forte dépression ; la pente de la colline dévale sur ce mur dont les briques ont pris une inclinaison très irrégulière et rejoignent B^7 en contre-bas ; nos fouilles se sont arrêtées à cette limite, mais il est certain que la forme de la muraille est peu discernable en ce point.

Une longue ligne de cailloux, M_8, surmontait de peu le bord du massif où s'appuie le saillant M_5 et le massif M_7 ; des restes de petits murs, appartenant à des chambres ou des tours, y sont dressés perpendiculairement à M_8. A notre avis, ces constructions se rattachent à celles qui se développent à l'ouest du second échelon de l'enceinte et à une hauteur moyenne de 3 à 5 mètres au-dessus de cette dernière, constructions qui, du sud au nord, sont désignées sur le plan par M_{13}, M_9, $M'_{///}$, M_{12}.

On pourrait y voir des bâtisses postérieures, correspondant à celles de la ville gréco-romaine situées au-dessus, mais je pense qu'il est préférable d'y reconnaître un troisième échelon de l'enceinte. La direction de la face Est de $M'_{///}$, en effet, est parallèle à la ligne de pierres en contre-bas, cotée 532, 15, et au mur B^3 et si les substructions M_9 et M_{13} évoquent des tours ou des chambres, non des murs d'enceinte, c'est qu'ils représentent sans doute des ouvrages fortifiés dominant ces derniers ; il est, d'ailleurs, assez remarquable que la cote moyenne du sommet actuel du mur Nord B^1-B^2, corresponde assez bien à celle de ce troisième ensemble ; la longue assise de pierres, M_8, dont la hauteur est intermédiaire entre le second ensemble et le troisième, mais qui est étroitement unie au second, fortifie encore cette opinion. Il y aurait donc eu un troisième échelon de l'enceinte, sans doute postérieur au second, transformation tardive de celle-là quand elle commença à se détériorer.

Le second échelon de l'enceinte apparait bien comme le principal par sa masse et sa structure; sa date, toutefois, est difficile à déterminer par suite de la rareté des documents typiques mis au jour. La boucle d'oreille en or trouvée dans le mortier de B³ aurait pu nous fournir une indication précieuse, si cette sorte de bijoux — feuille d'or repoussé en forme de croissant de lune (Pl. XVI, fig. 3, *b*) — ne se retrouvait pas à des époques diverses chez des peuples différents. A Suse, on en a découvert d'analogues à un niveau qui peut aussi bien appartenir aux Perses Achéménides qu'aux Grecs Séleucides. Une restauration de cette enceinte semble, du moins, avoir été effectuée à l'époque hellénistique, car au sud de B³, à une cote très voisine de celle du sommet de ce mur, nous avons trouvé deux anses d'amphores estampillées aux noms d'éponymes de Rhodes et une statuette de quadrupède barbare du type syrien que nous rencontrerons dans la tranchée B à l'époque des Séleucides (pl. XVII, fig. 2, *d*). Les grandes jarres trouvées dans les rares chambres que nous avons signalées sont aussi très voisines du type que la tranchée B nous fera connaître comme contemporain des Séleucides (fig. 1). Il convient de remarquer, cependant, que le second échelon de l'enceinte n'a pas fourni de céramique campanienne, si fréquente dans la tranchée B, et qu'un fragment de marmite en terre rouge grossière, à bords percés de deux rangées de petits trous, semble antérieur à l'époque hellénistique, bien que trouvé près du mur B³ (fig. 2 *b*).



Fig. 1.

Malgré des remaniements certains au temps de la conquête grecque, rien ne s'oppose donc, en fait, à reculer à une date antérieure l'ensemble du



Fig. 1. — Figurines de terre cuite, époque et style hellénistiques.

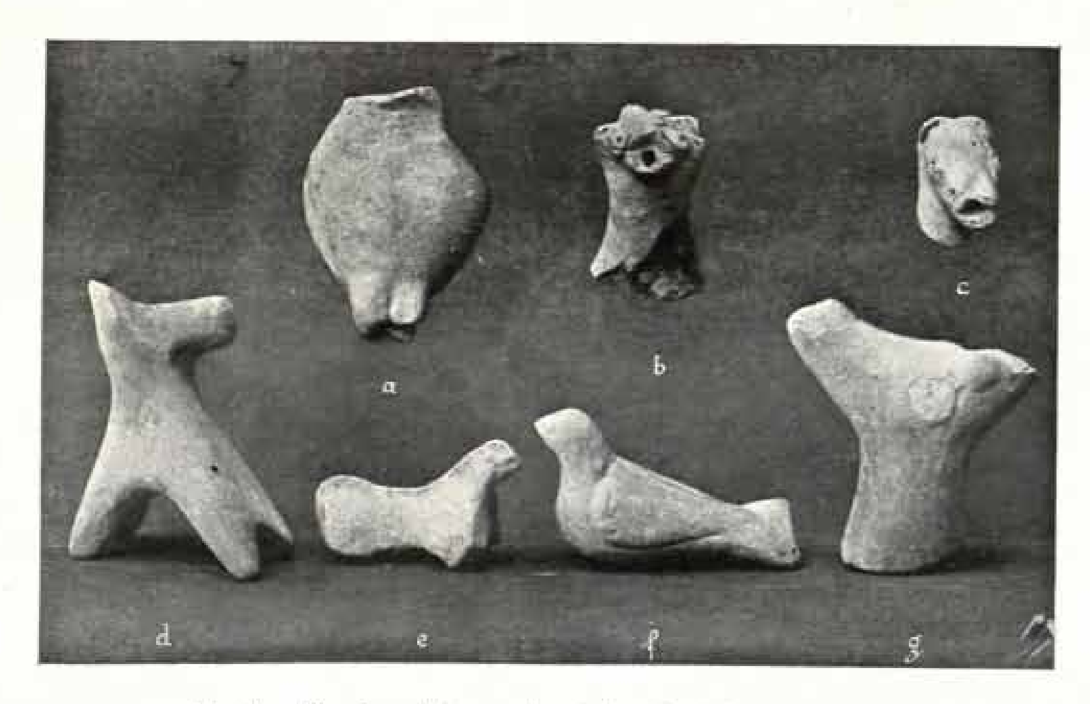
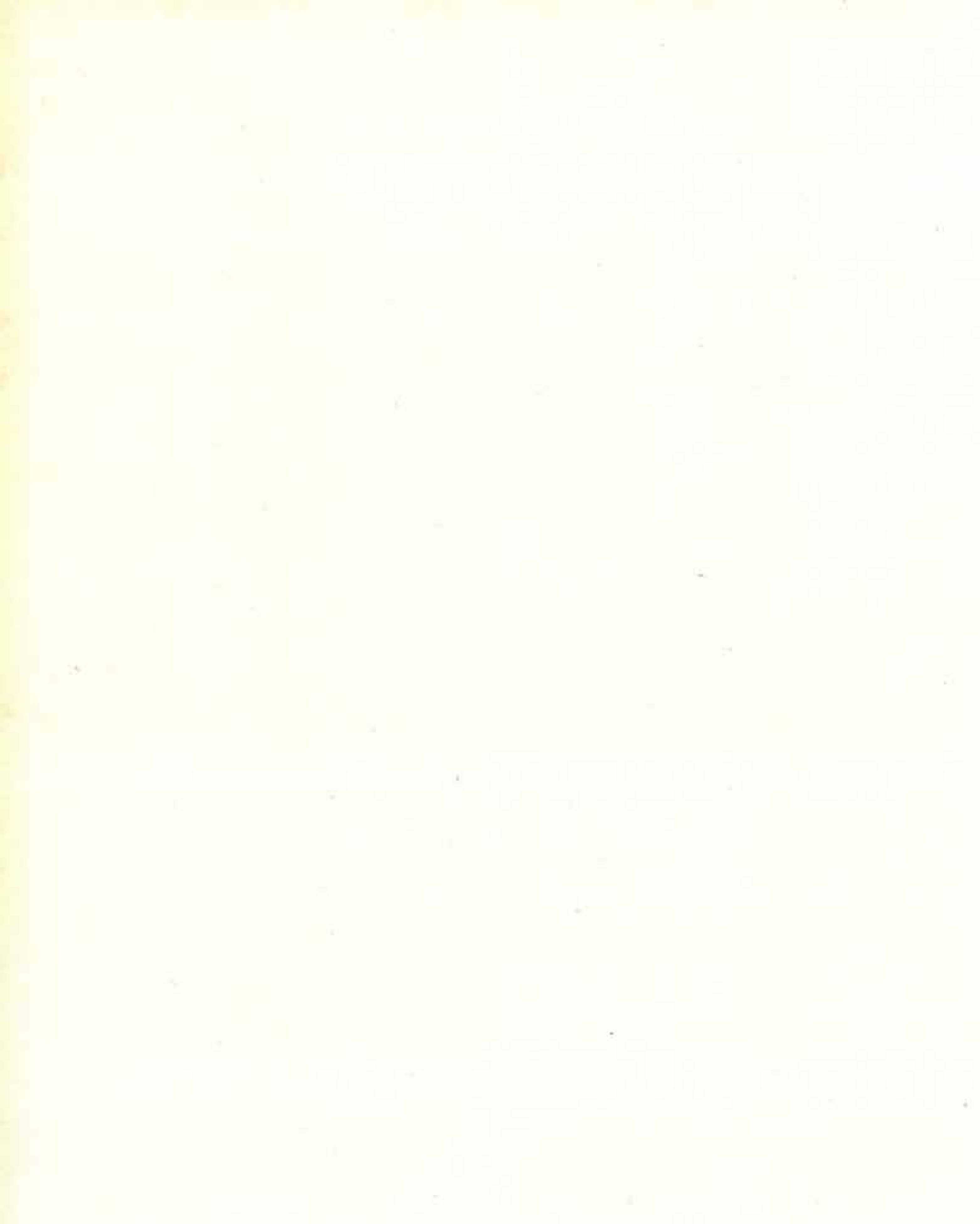


Fig. 2. — Figurines de terre cuite, style syrien (niveau séleucide).



second échelon de l'enceinte. Quant au troisième échelon, caractérisé par les murs M_{13}, M_9, M'_{10}, M_{12}, il appartient sans conteste à l'époque hellénistique; les documents mis au jour y sont analogues à ceux qui furent trouvés à la base de la tranchée B, mais en plus petit nombre, ce qui semble bien confirmer que cet ensemble fait partie de l'enceinte, lui aussi, et non pas des constructions supérieures.

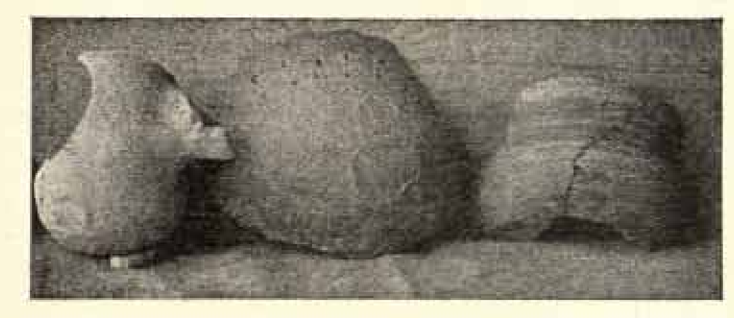


FIG. 2.

Les trouvailles faites sur toute l'étendue de la tranchée A, en contre-bas du troisième échelon, sont, d'ailleurs, plus restreintes encore qu'en ce dernier, malgré l'énorme cube de terre enlevé ; c'est donc bien là que s'éleva la masse principale des fortifications de la ville.

LA TRANCHÉE B

En mai, les habitants n'ayant soulevé aucune difficulté du fait de la proximité du cimetière, je me suis décidé, tout en poursuivant l'exploitation de la tranchée A, à ouvrir une seconde tranchée, élargissement de la première et se rapprochant du centre du tell autant qu'il se pouvait; cette tranchée, tracée au pied même des tombes, suit la forme du cimetière actuel ; sa largeur est, en conséquence, des plus variables.

A partir de l'extrémité Nord, sur la même longueur que A, elle nous a donné des vestiges de constructions édifiées, en général, d'une façon plus nette et plus savante que dans la première tranchée ; les pierres des assises sont souvent grossièrement taillées et mieux jointes, bien que le même mode de construction reste employé. Déjà au sommet de A, près du mur d'angle Nord, au point coté 535,75, avait été trouvée une grosse pierre taillée en parallélipipède rectangle, renversée parmi la terre à briques (pl. XIII, fig. 2) ; deux pierres analogues, posées sur des sortes de dalles et séparées par un étroit

passage présentant quelques échelons, avaient été mises au jour, au début des travaux, dans cette même tranchée (cote 537, 37, au-dessus du mur M'_{III}) ; enfin une autre pierre semblable figure en place dans la tranchée B, au point coté 537,84 ; tous ces vestiges correspondent à la ville gréco-romaine qui domine de 3 à 4 mètres le sommet actuel de la muraille d'enceinte.

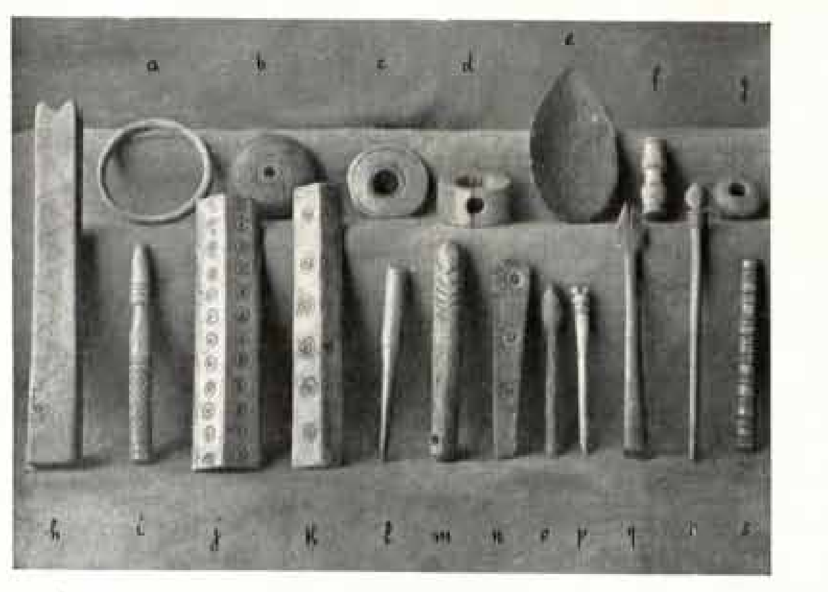
Les constructions de la ville ne méritent pas, pour l'instant, une étude spéciale ; ses restes sont figurés sur le plan, du Nord au Sud, sous les indices M^4_{II}



Fig. 3.

M^5_{II}, M_{II}, M'_{II}, M''_1, M''_2, M_1, M_1''', M^1_0 et M_{III} (fig. 3). Au-dessus, il n'avait été trouvé que de rares monnaies musulmanes et deux uniques tessons en terre émaillée pouvant évoquer la céramique de l'Islam, encore qu'à notre avis, ils soient plutôt à rattacher à celle de Byzance ; puis, presque immédiatement, nos travaux avaient atteint le niveau gréco-romain auquel se rattachent les bâtiments signalés ci-dessus ; ce niveau s'est montré très riche en documents archéologiques.

La tranchée B une fois approfondie de 4 à 5 mètres, et le temps nous manquant pour l'exploiter dans toute son étendue sur une profondeur égale à celle de A, nous nous sommes cantonnés du milieu de mai au 19 juin, dans la partie sud de cette tranchée qui forme une sorte de pentagone irrégulier



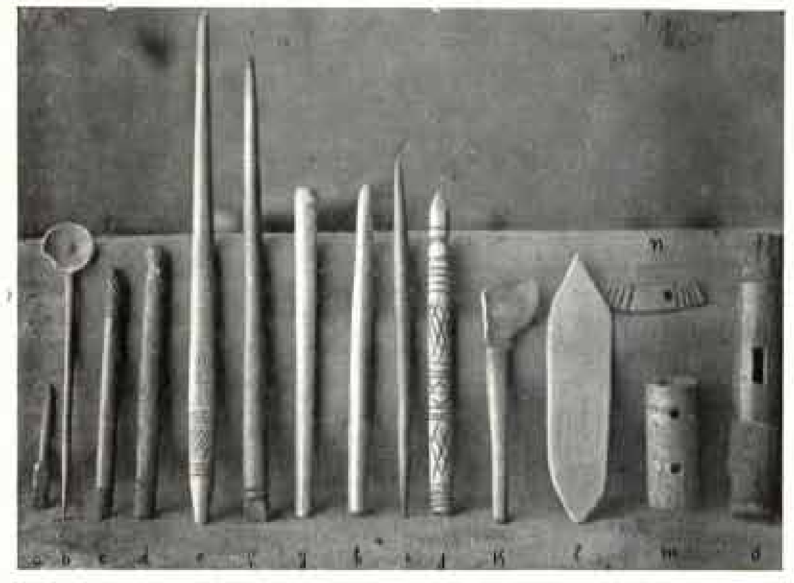
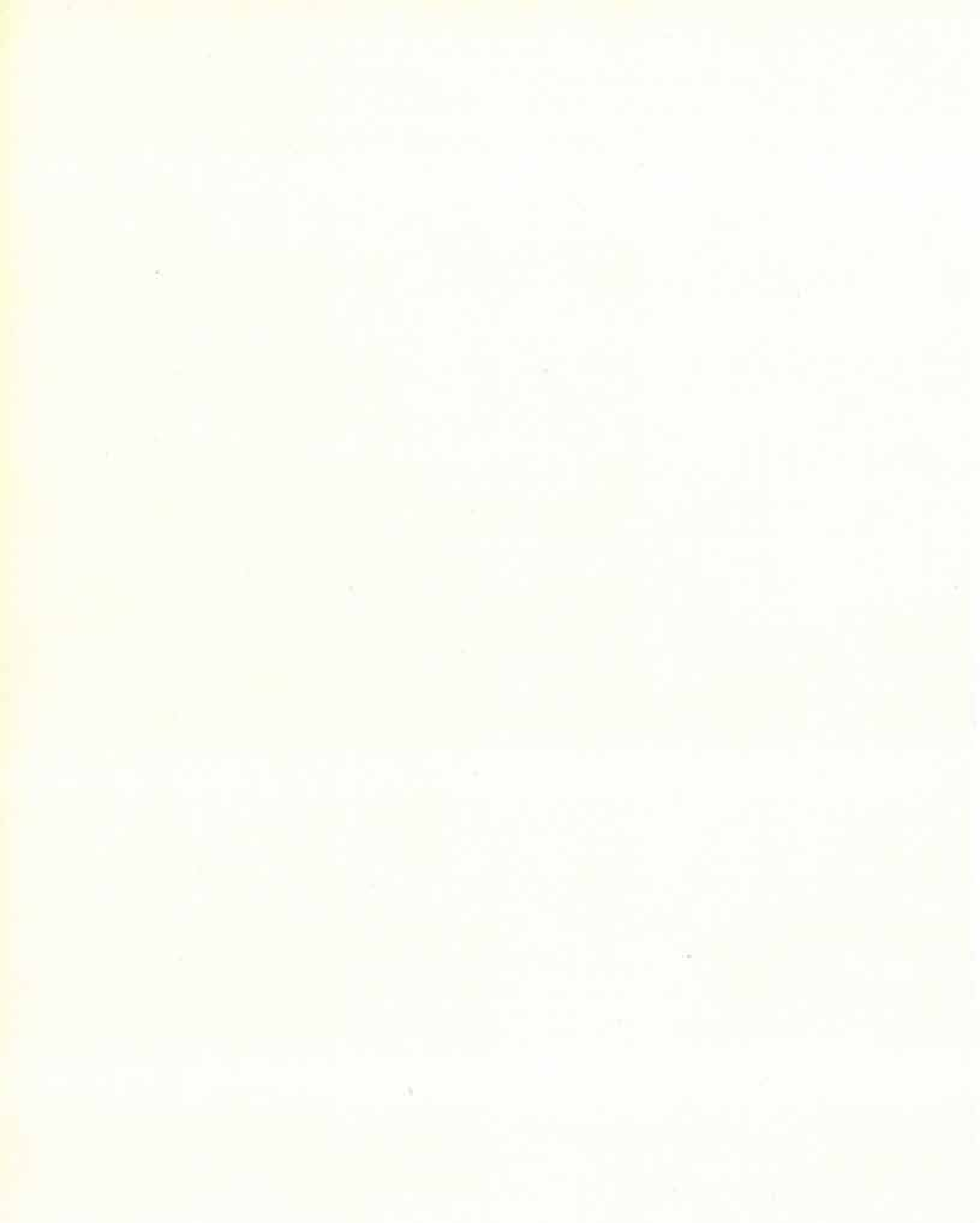


Fig. 1-2. — Objets d'os et d'ivoire, époques romaine et séleucide. (Fig. 2, *l* se trouve aussi à l'époque cananéenne.)



Fig. 3. — Verres irisés (*a*, *b*, *c*), époque hellénistique ; objets de bronze, époques romaine, séleucide et cananéenne.

Fig. 4. — Objets de bronze des mêmes époques.



dont les petits côtés ont une longueur moyenne de 17 et 20 mètres, et les grands de 32 et 37; les points extrêmes de cette surface portent les cotes 535,15 — 536,13 — 539,52 — 539,50 — 538,52. C'est cette partie du tell qui, dans l'espace laissé libre par le cimetière, atteint le point le plus rapproché du centre de la colline, et son approfondissement présentait, en conséquence, un intérêt tout particulier.

Les bâtiments qui, en cette partie de la tranchée B, correspondaient comme cote à ceux qui figurent plus au nord, n'ont pas été portés sur le plan, ainsi que ceux situés immédiatement au dessous et constituant de vastes celliers où restaient encore en place de nombreuses jarres de terre cuite rouge de l'époque des Séleucides (fig. 1); plus grossièrement construits, en effet, que ceux du Nord, ils se présentaient dans un état cahotique.

LES DOCUMENTS DE LA TRANCHÉE B

Sur 4 à 5 mètres de profondeur, dans la partie Nord, et 8 à 9 mètres dans sa partie Sud approfondie, la tranchée B a fourni de multiples documents, les uns appartenant à la civilisation romaine et gréco-romaine, le plus grand nombre à celle des Séleucides.

Comme objets d'os et d'ivoire (pl. XVIII, fig. 1-2), nos fouilles ont mis au jour des séries d'aiguilles de brodeuses, à décor varié, en général géométrique, des cuillers dont une à fard, une petite fourchette à deux dents, des pesons de fileuses, des anneaux et pendeloques, deux fragments de flûtes cylindriques dont l'une présentant deux douilles de bronze, des sortes de réglettes rectangulaires dont la partie supérieure, en dos d'âne, est décorée de deux lignes symétriques de cercles gravés à point central, enfin des objets plats rectangulaires, aux extrémités arrondies ou terminées en pointe, servant sans doute à la toilette[1]; ce dernier instrument se retrouvera encore à l'époque cananéenne.

Les verres irisés pullulaient, mais n'étant pas trouvés dans des tombeaux, ils sont en général réduits à de petits fragments ; le décor qui semble le plus fréquent est constitué par des languettes en relief, disposées parallèlement;

[1] Un étui à fard, en os, provenant de la tranchée C, semble appartenir au niveau séleucide.

une fiole complète, la partie supérieure d'une œnochoé et une moitié de coupe côtelée hellénistiques sont les documents les plus intéressants en ce genre (pl. XVIII, fig. 3, *a*, *b*, *c*) ; on a trouvé aussi de nombreuses perles en pâte de verre à décors géométriques diversement colorés, de style égypto-phénicien.

Parmi les multiples objets de bronze (pl. XVIII, fig. 3-4), dont une partie était déjà fort dégradée, les fouilles ont fourni des armes, pointes de javelines et de lances (une lame de lance ou de poignard (?) avec ses deux rivets, rappelant ceux dits phéniciens, avait été trouvée dans la tranchée A, au niveau cananéen, ainsi que deux pointes de javelines (pl. XVIII, fig. 3, *f*, *l*, *r*), des aiguilles, épingles, poinçons, anneaux, bracelets (quelques-uns à fils enroulés et tordus), des clefs, une belle lampe à charnière, un vase en calice et un pilon, des coupelles à manches, des agrafes, des anses de vases terminées en acanthes, etc. Les outils de fer étaient nombreux, mais très détériorés ; ceux de plomb se bornent à quelques crochets et à un peson de forme pyramidale à base carrée, analogue à ceux de terre cuite de l'époque hellénistique.

Quant à la céramique, elle constituait là, comme ailleurs, l'élément de trouvaille le plus répandu. Toutes les séries gréco-romaines y sont représentées et nous nous contentons de renvoyer le lecteur à la planche qui les concerne (pl. XX) [1] ; les anses d'amphores rhodiennes ont fourni 28 noms d'éponymes et d'ergostasiarches différents.

La céramique campanienne (pl. XX, fig. 4) se présente sous trois aspects particuliers : 1° les spécimens habituels à décor estampé de palmettes et de rosaces, et à lustre d'un noir bleuâtre ; 2° des vases rouges lustrés à décor estampé de palmettes, de cercles et d'enroulements circulaires se terminant par un fleuron central ; dans les deux séries quelques rares fragments à décor en relief de rinceaux et de feuillages. Les spécimens rouges ne seraient pas autre chose que les noirs décolorés par un procédé technique spécial ; et, en fait, on trouve des documents où le noir est encore apparent à côté du rouge.

Le troisième type de cette céramique n'est pas lustré, mais présente une sorte d'enduit marron ne couvrant pas entièrement la pièce, le pied et la partie inférieure restant en général crus ou tachetés de coulées noir ou brun rouge :

[1] Signalons toutefois, au niveau séleucide, le curieux vase, à ouverture découpée en fenêtre rectangulaire, qui représente peut-être une lanterne (pl. XX, fig. 3, *d*).



Fig. 1.



Fig. 2.

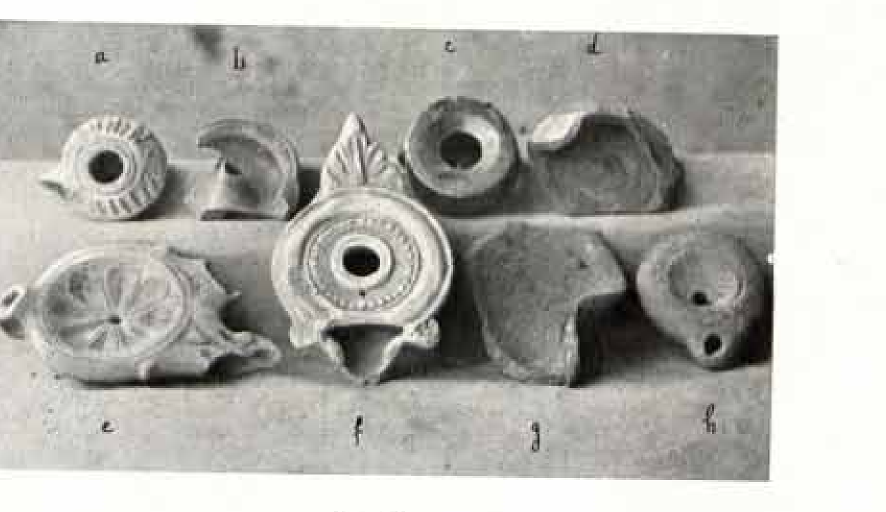
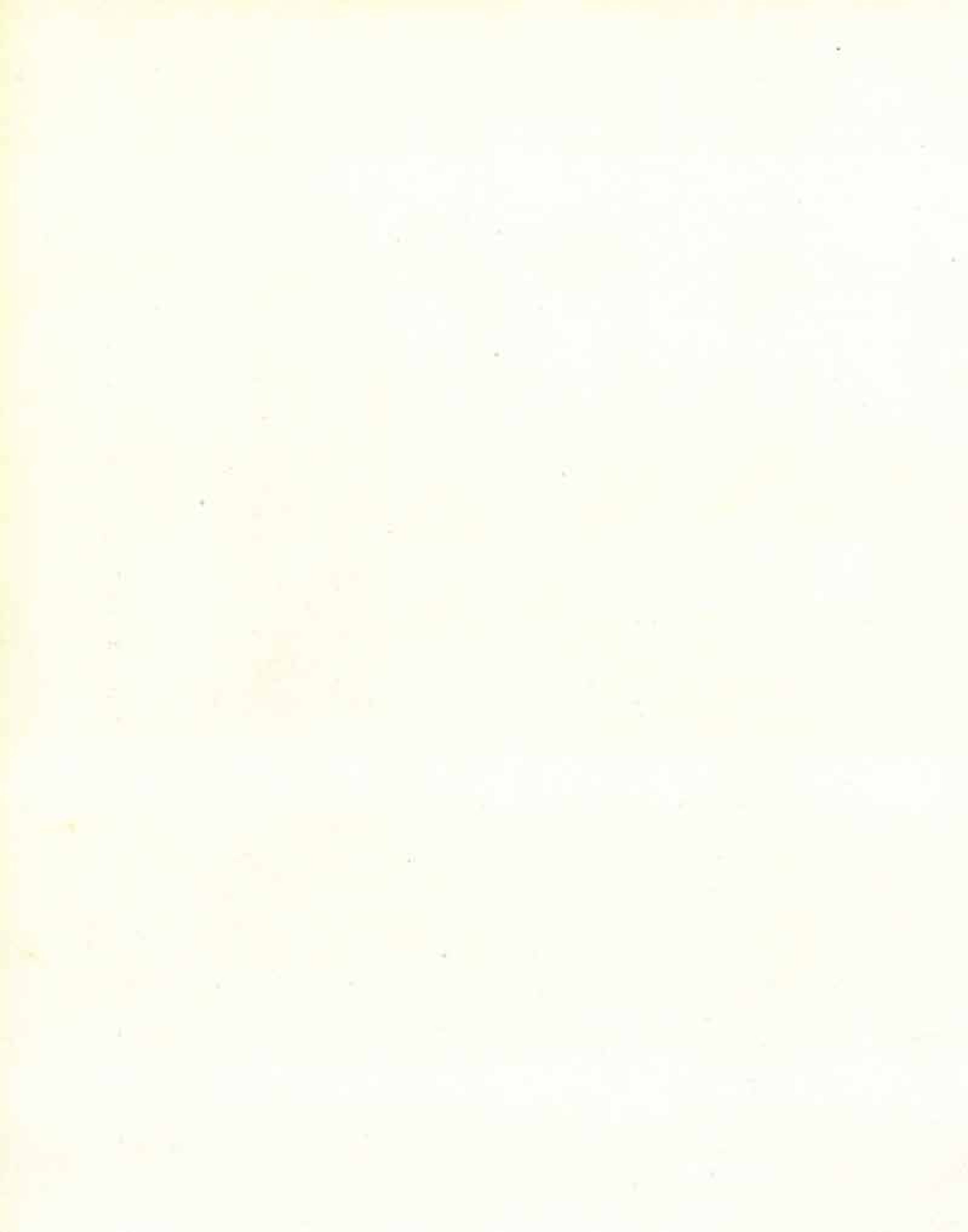


Fig. 3.



Fig. 4.

Lampes en terre cuite, d'époques romaine, hellénistique et cananéenne (fig. 3, *g*).



ce type ne présente pas de décor et semblerait différent des deux premiers si les formes n'étaient pas identiques.

C'est le niveau hellénistique qui a fourni les types les plus variés de lampes en terre cuite; le plus caractéristique, recouvert d'un enduit gris ou noir terne, présente un long bec à extrémité arrondie ou triangulaire et une anse postérieure courbe et bien évidée; la face supérieure est percée d'une petite ouverture circulaire parfois cantonnée de petits trous; quelques spécimens présentent une charnière à l'imitation des lampes de métal. Le décor de cette série est gravé et estampé en relief; il présente surtout le rinceau de feuilles de lierre et de fruits, les spirales simples ou doubles, les pétales disposés en collerette, l'acanthe et ses variantes, les cornes d'abondance (pl. XIX, fig. 1, *a, c, g, h, i*; fig. 2, *f, h*; fig. 4, *a, g, h, j*). A côté de ce type de lampes, on en rencontre aussi d'autres en terre rouge, jaune ou grise, qui rentrent dans les séries plus communes de l'époque gréco-romaine; la tête de Gorgone, les motifs en S ou double S, les vases, les ailes, les rosaces, les stries, les guirlandes y sont surtout abondants. Au sommet se manifestent surtout des lampes à surface de préhension pleine et découpée en feuille, à bec orné de volutes symétriques (pl. XIX, fig. 1, *j*; fig. 2, *g*; fig. 3, *e, f*); une jolie lampe de terre jaunâtre à enduit marron, à décor estampé en relief figurant le motif du cycle bachique de l'amour chevauchant un tigre, porte au revers une marque de potier romain (pl. XIX, fig. 2, *g*).



Fig. 4.

A mesure que l'on descend dans l'épaisseur de la tranchée B, les lampes à décor deviennent plus rares; bientôt ne se manifestent plus que des spécimens à panse globuleuse en cylindre bas, parfois munie de boutons en relief, et à gros bec court (pl. XIX, fig. 2, *a*; fig. 3, *b, c, d*; fig. 4, *c, d*); le type qui paraît le plus ancien et que l'on trouve au point le plus bas du niveau séleucide, présente un beau noir lustré.

C'est quelques mètres au-dessus de ce niveau que les fouilles ont donné de

rares fragments de vases à décor peint en blanc sur enduit brun ou noir : rinceaux de feuilles de lierre, palmes, lignes de points (pl. XX, fig. 2, *h*, *i*, *j*) ; un tout petit fragment, émaillé en bleu clair, avec rinceau de feuilles de lierre et torsade gravés légèrement sous la couverte, évoque la céramique ptolémaïque dont il représenterait jusqu'ici sur le tell l'unique spécimen.

Un art syrien proprement dit ne s'était guère manifesté jusque-là dans nos fouilles de la tranchée B ; à 8 ou 9 mètres de profondeur, nous sommes toujours à la période hellénistique, et voici que, concurremment avec la céramique campanienne qui se manifeste toujours, avec les anses d'amphores rhodiennes estampillées, les lampes rondes à lustre noir, les monnaies des Séleucides, apparaissent des figurines peintes en blanc, rouge et vert, qui ne doivent rien à la tradition hellénique ; ce sont des plaquettes d'Astarté, coiffée de la tiare babylonienne, vêtue d'une longue tunique et tenant une fleur de lys, ou bien la déesse nue pressant ses seins, types issus du répertoire chaldéo-babylonien (fig. 4 et 5) ; puis des statuettes de cavaliers barbus, à tiare conique ou à bonnet rabattu à l'arrière, les uns jouant d'instruments de musique, la plupart faisant simplement le geste de tenir les rênes d'un cheval ; le corps de l'animal est schématique, les jambes réduites à quatre pieds coniques ; les personnages semblent parfois être enveloppés dans un grand manteau. Ces statuettes curieuses (pl. XVI, fig. 1-2) sont bien connues par les fouilles de Karkémish et les études du P. Ronzevalle (*Mélanges de la Faculté orientale*, IV, 1914), mais les auteurs ne s'entendent guère sur leur date.



Fig. 5.

Or d'une part, nous les rencontrons à l'époque des Séleucides, et, fait curieux, elles ont disparu au niveau suivant, du moins dans la partie explorée ; de l'autre, on rencontre au même niveau, mais plus haut, en général, d'autres statuettes nettement hellénistiques celles-là (pl. XVII, fig. 1) ; nos Astarté et nos cavaliers apparaissent donc comme des représentants de l'art local syrien à l'époque hellénistique ; sans doute l'origine de ces types de tradition orientale est plus ancienne ; il se peut que nous rencontrions un jour à Tell Nebi



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.





Fig. 4.

Céramique d'époques romaine et séleucide.



Mend des figurines de ce genre contemporaines de l'époque achéménide, mais en tout cas nos fouilles démontrent que de tels types étaient encore en pleine vitalité à l'époque des Séleucides et qu'il est difficile, en conséquence, de les faire remonter aussi haut qu'on l'a parfois voulu.

Comme spécimens de ces terres cuites syriennes, nous avons encore des quadrupèdes barbares, des oiseaux, une tête de cheval peinte, des fruits (pl. XVII, fig. 2), du même style que les cavaliers.

LE NIVEAU B'

La civilisation hellénistique a donc été fort importante à Tell Nebi Mend, si l'on en juge par la hauteur de la couche où elle se manifeste.

Il faut arriver à environ 11 mètres du sommet, pour ne plus en rencontrer de vestiges caractéristiques ; à ce niveau, que nous appellerons B', bien que la poterie vulgaire des temps plus jeunes semble parfois encore être représentée, nous nous trouvons en présence d'une céramique nouvelle, caractéristique de cette époque touffue, chère aux céramographes de Palestine, époque que l'on appelle cananéenne et qu'il conviendrait peut-être mieux de dénommer syro-phénicienne.

Cette céramique, à côté de types vraisemblablement locaux, comme cette sorte de grosse lampe montée sur trois pieds courts coniques, enduite d'un vernis marron, et dont la forme, à bords pincés à l'avant et à l'arrière, évoque la silhouette d'un bateau (pl. XV, fig. 3, *a*), cette céramique est surtout caractérisée par l'influence chypriote : décor *peint* en noir et brun rouge de cercles et filets concentriques, de lignes sinueuses séparées ou placées dans des cadres, enfin de triangles quadrillés (pl. XV, fig. 1, *f*, *i* ; fig. 2, *c*, *d*, *f*). Les formes se rattachent aussi aux types cananéens et locaux ; les vases sans anse, à boutons de préhension triangulaire, des vases-filtres, des bols, des cruches et des jarres, analogues à ceux trouvés en Palestine, apparaissent (pl. XV, fig. 1 *c*, *j* ; fig. 2, *a*, *b*, *e*, *g* ; fig. 3, *b*). Fait à signaler, un fragment de statuette grossière, une tête de taureau aux yeux en pastille et décorée de filets peints en rouge (pl. XVII, fig. 2, *b* et pl. XV, fig. 1, *g*) a été trouvée à la limite des niveaux hellénistique et cananéen [1] ; par ses rapports

[1] C'est aussi de ce niveau intermédiaire que proviennent : 1° un fragment de marmite

de style avec les statuettes syriennes trouvées plus haut, elle montre que l'art de ces dernières se rattache bien par ses origines immédiates à l'art local antérieur à la conquête grecque.

Les bâtiments que nous rencontrons à ce niveau sont toujours édifiés par les procédés en honneur à tous les niveaux du tell ; mais en B' le redoutable chaos que présentent les murs effondrés de la tranchée A cesse en partie ; l'ensemble que nous y avons relevé offre un plan relativement net, fait rare jusqu'ici à Tell Nebi Mend (pl. XXI-XXII).

Le bâtiment principal, présentant deux étages appartenant sans doute à la même construction, a la forme d'un long rectangle qui, par un redent, s'élargit sur la face Nord, vers le milieu de cette dernière ; le bâtiment est incomplet, sa face Est étant en partie détruite, et la partie Ouest étant encore engagée dans l'épaisseur du sol primitif, sous le cimetière ; on y remarque de petites chambres séparées par de petits murs, tandis que les murs externes sont très épais ; il y a là superposition de chambres, non pas un seul étage, car elles sont très profondes, et les sommets actuels des gros murs N_3 et N_4 sont garnis d'un lit de pierres trop volumineuses pour marquer une simple séparation de lits de briques dans une même muraille ; ce sont les assises d'un autre mur supérieur.

A l'endroit où le gros mur N^3 fait un coude, le sol de la maison est exhaussé de 2 mètres environ et présente une sorte de dallage de cailloux noyés dans un mortier de chaux ; aucun vestige d'escalier n'indique comment l'on pouvait accéder à cette plate-forme qui appartient peut-être à un second étage. Dans le coin Nord correspondant au redent du mur, il y avait un foyer avec cendres et débris de cuisine ; à la suite de ce foyer, de grosses pierres placées de champ, jouaient un rôle bien difficile à discerner dans l'état des choses (cotes 531, 68 et 531, 57). Plus loin deux vestiges de petits murs parallèles, N_1 et N_2, pouvant indiquer une sorte de couloir, mais dont l'aboutissement n'apparaît point, buté qu'il est contre le gros mur N^3. Cette partie de la maison n'a livré que des fragments de poterie grossière, mais les bâtisses à l'Est ont fourni de la céramique peinte à cercles concentriques de style cananéo-chypriote, permettant de

peinte de filets concentriques brun-rosé (fig. 2, c) ; 2° une moitié de jarre oblongue à deux petites anses (pl. XV, fig. 3, c) ; 3° un fragment de marmite percée de petits trous (fig. 2, b, tranchée A).

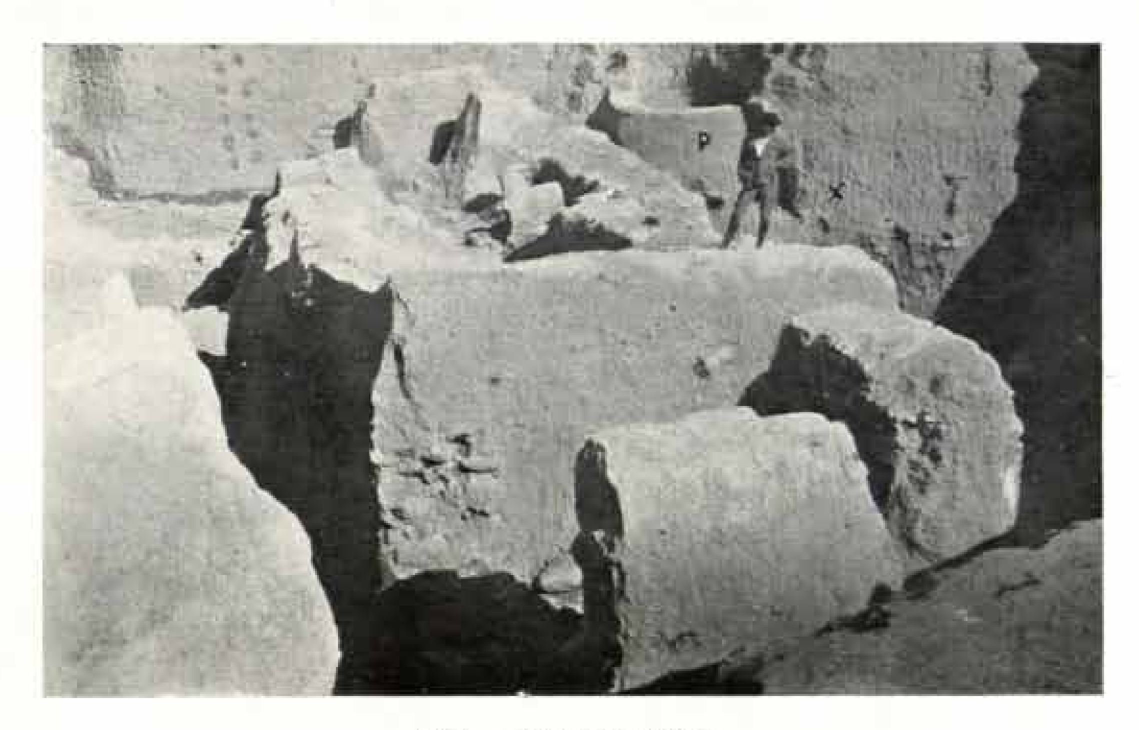


FIG. 1. — Vue prise de l'Est.



FIG. 2. — Vue prise de l'Ouest.

Constructions d'époque cananéenne à Tell Nebi Mend.



dater l'ensemble de cette demeure. Devant les ruines de la face Est (mur N°4), fixée par un mortier entre des murs de briques crues rougeâtres effondrés, a été trouvée une très grande vasque en terre jaune peu cuite, de forme générale ovale, à pied polygonal très bas, décorée de grosses cordelettes en relief, spécimen peu connu jusqu'à ce jour; elle était remplie de cendres et de quelques débris de jarres communes, sans ossements ni autres objets; brisée en multiples fragments, le musée de Beyrouth aura la tâche ardue de la reconstituer, avec l'aide du rapide croquis que j'ai pu en dessiner.

A droite et à gauche du bâtiment à plan relativement net que nous venons de décrire, se développaient d'autres chambres adjacentes faisant partie sans doute du même ensemble, mais plus mal conservées en général. Au nord-ouest nous rencontrons d'abord une construction cylindrique de 2 m. 50 de diamètre, faite de trois sortes de briques crues, grise, jaune et rougeâtre (pl. XXI, fig. 1, au point marqué *P*); à première vue on songe à un puits sans margelle, car l'anneau circulaire qui figure sur le plan correspond seulement à un dégagement que nous avons fait en vue de protéger l'évidement cylindrique; des restes de dallage fait de cailloux noyés dans un mortier de boue, aboutissaient à son orifice. L'intérieur est sectionné par deux plans horizontaux superposés; le plus élevé présentait deux murets de briques se coupant en forme de croix, le plus bas en forme de T, peut-être parce que l'une des branches de la croix est mutilée. Cet étrange dispositif est loin d'évoquer un puits à eau; serait-ce un silo, un puits funéraire? L'hypothèse d'un four à poterie semblerait mieux justifiée, ce tube étant surmonté d'une sorte de demi-voûte en simple terre pilonnée remplie de cendres et de débris de pots grossiers; mais ces cendres étaient mêlées d'ossements d'animaux, inexplicables dans un four de potier, et de plus, dans cette hypothèse, on ne comprendrait pas que les briques de terre crue n'aient pas subi une cuisson plus ou moins parfaite par suite de la chaleur dégagée. Il est donc probable que la demi-voûte n'appartient pas au conduit cylindrique mais correspond aux bâtiments de l'étage supérieur; le rôle de notre pseudo-puits ou four reste inexplicable dans l'état actuel des choses; il recélait quelques rares objets, ayant pu y glisser d'ailleurs : deux fragments de bracelets de bronze dont l'un creux, des pesons en terre cuite, de forme conique, une pierre blanche et dure, de forme générale ovale, divisée en quatre compartiments par de profondes rainures, enfin des débris de jarres

grossières. A l'est de cette curieuse construction et en contre-bas, on rencontre des chambres assez bien conservées; une pierre de seuil taillée, avec évidement circulaire pour les gonds, a été trouvée à l'extrémité du mur perpendiculaire à N_7, près du puits; il semble bien qu'elle n'était pas en place, mais réemployée avec les pierres qui forment une assise au sommet du dit mur; ce fait est d'autant plus regrettable que nous n'avons pas trouvé d'autres pierres de seuil au cours de nos travaux.

C'est dans la terre qui remplissait la petite chambre délimitée par ce mur et ceux cotés N_7 et N_5 (pl. XXI, fig. 1, au point marqué X) qu'a été mise au

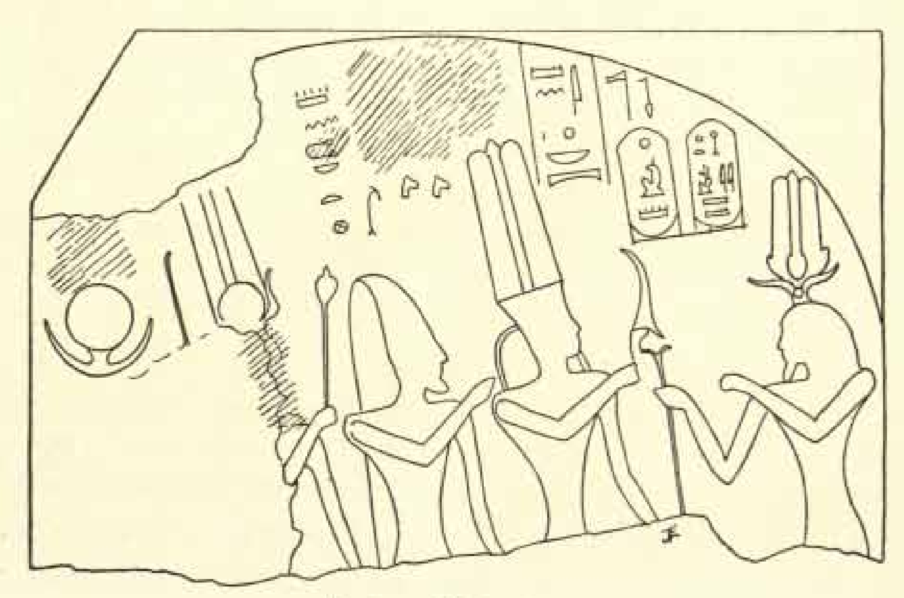


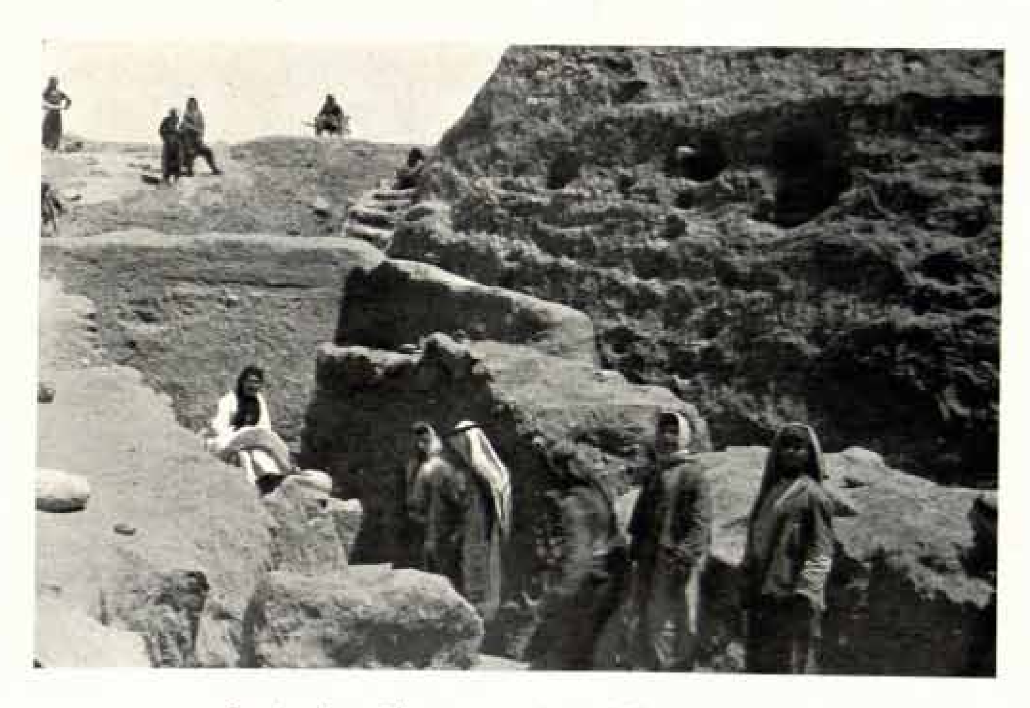
Fig. 6. — Stèle de Séti Ier.
(Voir la planche XXII.)

jour la moitié supérieure d'une stèle en basalte gris-noir présentant les cartouches de Séti Ier; elle était isolée, non réemployée dans l'un des murs, bien qu'elle provienne d'un niveau inférieur à celui qui nous occupe. Ses dimensions sont de 0 m. 70 de large, 0 m. 45 de haut et 0 m. 40 d'épaisseur; l'arrière est fruste. De forme en parallélipipède rectangle dont l'angle supérieur de gauche a été abattu à une époque postérieure à sa confection, sans doute quand on l'a réemployée, elle porte la représentation gravée de cinq personnages placés sous une arcature cintrée (fig. 6).

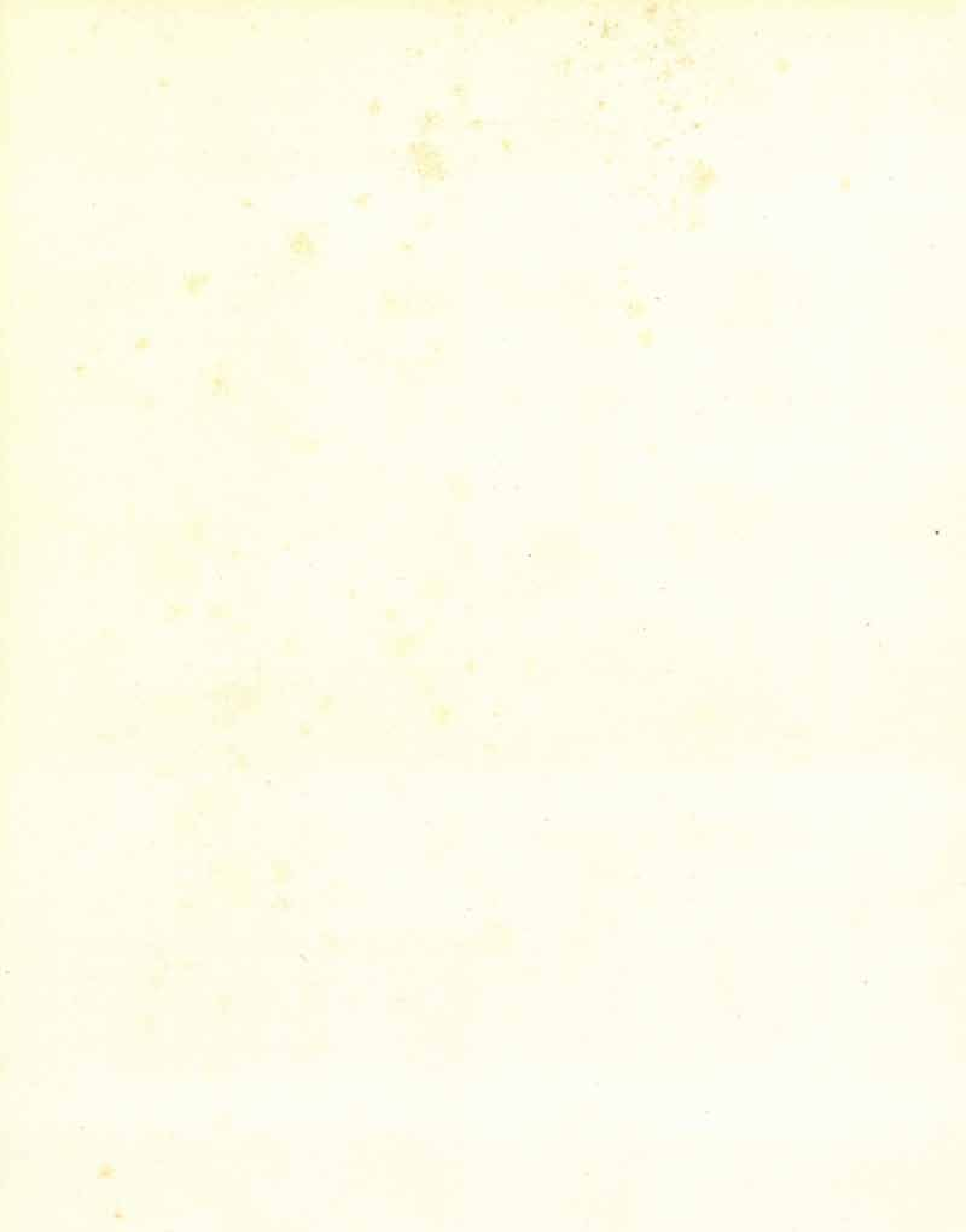
A droite, Séti Ier, recevant la harpe de la victoire, fait face à quatre



Partie supérieure d'une stèle de Séti I^er,
trouvée à Tell Nebi Mend.



Constructions d'époque cananéenne à Tell Nebi Mend.
Vue prise de l'angle S.-E.



divinités parmi lesquelles on reconnait Amon, Mentou, la masse d'armes en main, et Khonsou tenant un sceptre : les noms et titres des deux premiers sont gravés au-dessus des personnages : M. G. Bénédite, conservateur au Musée du Louvre, les lit ainsi : *Amen Râ, seigneur du ciel,* et, *Mentou, seigneur de Wasit* (Thèbes) ; le nom du troisième dieu a disparu dans une cassure de la pierre, et il ne reste d'ailleurs du personnage que sa coiffure surmontée du disque et du croissant. L'intérêt est suscité surtout par une quatrième divinité qui occupe le deuxième rang après Amon et joue donc ici un rôle important. Coiffée d'une haute tiare conique, du sommet de laquelle retombe en arrière un long cordon, de profil plus asiatique qu'égyptien, ce dieu évoque tout d'abord Reshef ou Reshpou représenté sur la stèle c. 86 du Louvre, dieu qui accompagne Amon, en général, mais aussi la déesse Kadishou, qui semble sa parèdre ; sur la stèle du Louvre elle est représentée debout sur un lion et son nom de Kadishou a fait penser à de Rougé qu'elle était la déesse éponyme de la ville de Kadesh [1] ; de toutes façons ce dieu et cette déesse sont bien d'origine asiatique et la présence de ce Reshef sur une stèle trouvée dans une ville antique syrienne, présumée la Kadesh hittite, mérite toute notre attention ; il se pourrait, en effet, que ce dieu, que l'on retrouve en Phénicie, soit tout simplement un dieu d'origine hittite ; d'ailleurs la divinité représentée sur notre stèle n'est peut-être pas Reshpou ; sa coiffure pointue, en effet, est assez différente et rappelle, par ce long cordon descendant de la partie supérieure, certaines tiares babyloniennes et hittites ; quoi qu'il en soit, l'important est que nous ayons là une divinité proprement syrienne, que ce soit Reshpou ou tout autre dieu hittite. Son nom figurait, lui aussi, au-dessus de son image, mais il est, malheureusement, très difficile à lire, par suite de l'état de la pierre ; les deux signes finaux, *peḥti*, sont certains d'après une note que M. Montet a envoyée à M. Virolleaud et que ce dernier m'a aimablement communiquée [2] ; mais ce n'est qu'une épithète.

Le bas de la stèle, que nous n'avons pas retrouvé, faisait connaître les circonstances de son élévation ; peut-être commémorait-elle la défaite de

[1] Renseignement qui m'est aimablement fourni par M. Boreux, conservateur-adjoint des Antiquités Égyptiennes, au musée du Louvre.

[2] M. Montet, que j'ai vu à son retour en France, pense que notre Reshef est le dieu égyptien Set, qui, d'ailleurs, lui aussi, est d'origine asiatique.

Mursil par Séti I^{er} vers 1315 avant notre ère, mais, quoi qu'il en soit, il est certain que le monument n'a pu être élevé que pour célébrer quelque victoire du pharaon en Syrie ; son importance est donc manifeste.

Sur la face Sud de la construction centrale se développaient également des bâtisses annexes, plus délabrées que celles de la face Nord ; le fait intéressant est d'y avoir découvert au Sud-Ouest du mur N^4, une pierre grise taillée cylindriquement et ressemblant à un fragment de colonne ; dans la tranchée A, au point coté 534 ^{m}. 64, nous avions déjà découvert une pierre analogue mais en cylindre plus bas, évoquant une meule. A côté de ce document architectonique, la tranchée B' a fourni aussi une grande dalle, taillée dans la même pierre, de 1 m. 45 de côté et de 0 m. 25 à 0 m. 35 d'épaisseur ; ses faces étaient taillées à plans obliques, ce qui explique les variantes d'épaisseur signalées ; 4 cavités circulaires sont creusées sur l'un des côtés de la dalle, indiquant la place de tenons destinés à la fixer ; mais cette dalle n'était peut-être pas en place, en tout cas elle était effondrée ce qui nous laisse dans l'ignorance quant à son dispositif, soit en dalle placée de champ, soit en dalle horizontale.

L'étonnement que l'on éprouve de découvrir, à côté de constructions d'appareil aussi primitif que celui de nos bâtisses cananéennes, une dalle et un tambour cylindrique admirablement taillés, laisse des doutes sur l'époque de ces derniers documents qui sont peut-être tombés de plus haut, bien qu'il n'y ait pas d'apparence de cette chute. On peut toutefois se rappeler qu'à Zendjirli, par exemple, des dalles bien taillées voisinent avec des bâtiments où la terre pilonnée, la brique crue et les cailloux constituent les éléments essentiels de la construction.

Tels sont les résultats généraux fournis par les tranchées A, B et B' ; une petite tranchée d'essai, C, faite pour donner une idée des documents contenus dans la partie Sud du Tell et tracée sur la face Ouest, n'a fourni que de rares vestiges d'époque gréco-romaine et hellénistique ; on se rappelle que le mur d'enceinte ne présente pas de traces apparentes dans le mamelon Sud du Tell ; la tranchée C ne nous l'a pas révélé davantage, mais il conviendrait d'y pratiquer des fouilles plus considérables avant d'en tirer une conclusion définitive.

LES ENVIRONS IMMÉDIATS DU TELL

Les fouilles ont été complétées par une exploration des environs immédiats du Tell.

Du village même de Tell Nebi Mend, nous avons rapporté au Musée de Beyrouth un certain nombre de documents ; employés comme matériaux de construction par les habitants ou provenant de leurs propres fouilles, ils appartiennent surtout, semble-t-il, à la ville romano-byzantine qui s'est développée dans la plaine au Sud et à l'Ouest du Tell. Ils consistent principalement en un cippe et des pierres inscrites funéraires d'époque byzantine dont trois proviennent du moulin du Nahr-el-Asi, enfin deux grandes jarres romaines mises au jour sur la place du village. Le grand linteau de ce moulin, signalé par le P. Lammens, serait difficile à dégager en admettant que le propriétaire consentit à le vendre ; il est intéressant comme présentant l'écusson plusieurs fois répété d'un sultan mamelouk, rappelant l'une des armoiries de Kaït-Bey ; la pierre nettoyée n'a pas montré d'inscription au centre comme le pensait le P. Lammens, mais seulement dans le cadre ; elle est assez mutilée et tracée en caractères naskhi mamlouks. Tout le champ de la pierre apparait martelé et le linteau semble provenir d'un monument plus antique réemployé par les musulmans ; il se pourrait même qu'il fût phénicien, car il m'a semblé distinguer dans la partie supérieure des traces d'une image du globe ailé analogue à celui qui surmonte un linteau rapporté par Renan de Oum-el-Amad ; le bloc, par sa forme et ses dimensions, viendrait à l'appui de cette remarque.

Au Sud du Tell, sur un espace considérable, demeurent visibles les restes d'une ville romaine et byzantine signalée par tous les voyageurs ; on discerne encore des plans de construction, des salles à colonnes dont les bases restent apparentes et dont on retrouve de ci de là les chapiteaux ; enfin le sol est littéralement jonché de débris de tuiles et de poterie romaine vulgaire. Mais cette ville s'étendait aussi à l'Ouest par de là le Aïn-Tannour, comme le montrent des restes de substructions encore apparents. Ses limites au Sud et à l'Ouest semblent bien constituées par un grand canal d'une vingtaine de mètres de large, coudé à angle droit, dont la trace se discerne parfaitement au milieu des plantations de blé et de seigle qu'il traverse ; ses berges actuelles

sont encore hautes de 2 à 5 mètres et dans le fond humide les herbes et les céréales poussent plus drues que sur les pentes et dans la plaine.

Cette découverte apparait comme l'une des plus importantes de la campagne de 1921 ; on se rappelle en effet, que le Tell, bordé à l'Est et dans une partie de la face Nord par le Nahr-el-Asi, à l'Ouest et au Nord par le Aïn-Tannour, n'était pas fermé au Sud par un cours d'eau ; c'était là l'une des principales objections soulevées contre l'identification de Tell Nebi Mend avec Kadesh, la Kadesh hittite étant complètement entourée d'eaux. La branche de ce canal, perpendiculaire au cours de l'Oronte, ferme le Tell au Sud et lève donc la difficulté ; quant à la branche Ouest elle devait être parcourue dans l'antiquité par le Aïn-Tannour actuel, trop étroit aujourd'hui pour avoir jamais opposé à l'envahisseur une barrière quelconque ; quand, pour des causes inconnues, le canal fut abandonné, cette petite rivière changea de lit, tout en suivant la même direction. Au Nord, la branche Ouest du canal, si elle n'aboutissait pas directement à l'Oronte, conduisait sans doute aux marécages de ce fleuve, comme cela ressort de l'examen du terrain.

Le fait que le canal est coudé à angle droit au Sud-Ouest de Tell Nebi Mend, pourrait faire supposer que nous n'avons pas là un canal proprement dit, mais le fossé d'un camp romain ; mais d'autre part il n'existe aucune trace de ce fossé, ni à l'Est ni au Nord et le dispositif de ce camp ne s'expliquerait pas dans une hypothèse romaine ; de plus, la largeur et la longueur d'un tel fossé seraient hors de proportion avec ce que nous connaissons des camps romains ; ce fossé creusé en rejetant de chaque côté les terres de façon à former un parapet, évoque nettement celui qui entoure la plateforme de Séfinet-en-Noh ; ce sont les mêmes ouvriers qui ont creusé l'un et l'autre et si, comme le pense le P. Ronzevalle, Sèfinet-en-Noh est une construction hittite, le canal de Tell Nebi Mend est dû à la même civilisation.

LA RÉGION DE TELL NEBI MEND

Notre exploration a été poussée jusqu'à El-Mouh au Sud, d'où a été rapportée une colonne à inscription funéraire byzantine au nom d'un certain Ioulios, fils de Mokimos ; ce dernier nom apparait bien comme sémitique. Au Nord du

Tell, nous sommes allés jusqu'à Homs en visitant Ardjoun et Séfinet-en-Noh.

A Ardjoun, sur le bord de la route, est toujours en place le milliaire romain jadis estampé par Perdrizet et Fossey ; il est actuellement caché par des fourrés épais et enterré à moitié. Dans le village même on remarque, comme à Tell Nebi Mend, des fragments d'édifices romains ou byzantins, en général des fûts de colonnes réemployés ; dans la cour du cheikh nous avons revu l'autel signalé par le P. Lammens dans son ouvrage sur l'Emésène ; mais contrairement à l'avis de ce savant, il n'est pas anépigraphe ; au ras du sol on voit le sommet d'une ligne d'écriture que nous n'avons pas dégagée plus avant pour ne pas attirer l'attention ; je compte l'acheter, dans une future campagne, pour le musée de Beyrouth.

La plate-forme de Séfinet-en-Noh, à une heure et demie de marche au Nord-Est de Tell Nebi Mend, a été signalée depuis longtemps, en particulier par le P. Ronzevalle, le vaillant pionnier des antiquités syriennes ; dans les *Mélanges de la Faculté de Beyrouth*, t. VII, à l'occasion d'une intéressante étude sur le camp retranché de Mishrifeh, le savant archéologue compare ce dernier à Séfinet-en-Noh ; cependant les deux constructions nous semblent assez différentes, bien que Séfinet-en-Noh, inachevé à ce qu'il paraît, se prête difficilement à une étude suivie ; Mishrifeh, en effet, présente une enceinte élevée, à l'intérieur de laquelle devait se développer une bourgade, tandis que Séfinet-en-Noh ne constitue pas, semble-t-il, une enceinte ; c'est bien plutôt une plate-forme artificielle entourée d'un fossé, car à l'intérieur nous avons une masse de terre continue, à peine plus basse au centre que sur les côtés ; s'il y a eu autrefois des constructions dans l'espace limité par le fossé, constructions dont il ne reste d'ailleurs aucune trace apparente, elles devaient donc se dresser sur cette plate-forme. Sans doute, au milieu des côtés Nord-Ouest et Sud-Est, comme l'a très bien vu le P. Ronzevalle, on remarque une dépression pouvant indiquer l'emplacement des portes ; mais ces dépressions se prolongent peu à l'intérieur et, s'il y avait là des portes, elles menaient au sommet de la butte soit par un escalier, soit par une rampe. Quant à la raison qui a fait dresser cette énorme plate-forme entourée d'un fossé, évoquant par certains côtés les soubassements des grands monuments de la Chaldée et de l'Elam, c'est là une énigme que des fouilles, vraisemblablement, ne pourraient

même pas élucider, puisque aucune bâtisse n'a jamais, comme il semble, été élevée sur cette masse de terre.

De la ville de Homs, je dirai peu de chose, puisqu'une mission se propose d'y exécuter des fouilles; la citadelle est aujourd'hui dans un état lamentable, aucune autorité ne paraissant pouvoir, ou vouloir, empêcher les déprédations des habitants qui l'exploitent comme carrière de pierres.

Pour contrôler l'hypothèse que cette ville, qui surgit soudain dans l'histoire avec éclat sans qu'on ait souvenir de ses origines, pourrait bien être la fameuse Kadesh, j'ai examiné ses alentours, mais n'ai rencontré nulle part trace de canalisations ou d'anciens lits de rivières abandonnés, pouvant laisser supposer qu'aux temps antiques elle était encerclée par les eaux ; or cette condition est nécessaire pour tout site qui voudra s'identifier avec Kadesh. Aujourd'hui Homs n'est côtoyé par l'eau qu'à l'Ouest, où passe le Nahr-el-Asi, et encore à une grande distance de la ville ; le lac est situé loin d'elle au Sud-Ouest et même en admettant que le barrage actuel eût été tracé autrement aux temps hittites de manière à faire refluer les eaux du lac jusqu'à Homs, on ne voit pas comment, de cette manière, on fût parvenu à transformer cette ville en une île artificielle; dans l'hypothèse d'une assimilation à Kadesh, Homs se présente donc dans une situation bien moins favorable que Tell Nebi Mend.

De ce rapport sur cette première campagne de fouilles, on peut tirer, je pense, les conclusions générales suivantes : le Tell ayant 32 mètres de haut à son point le plus élevé, et la profondeur maximum de nos excavations atteignant 19 mètres en certains points, on peut assurer que nous n'avons pas encore atteint la couche la plus ancienne; étant donné qu'en fin de travaux nous avions pénétré dans le niveau cananéen, on peut supposer que la couche plus antique correspondra aux temps hétéens; si nous n'avons pas encore atteint ce niveau, bien des indices, en effet, nous font espérer son existence. La mise au jour d'une puissante muraille fortifiée encerclant la ville, la présence du canal qui au Sud-Ouest achevait autrefois de donner au site l'aspect d'une île artificielle, en se combinant avec le Nahr-el-Asi et l'Aïn-Tannour; la découverte au centre du Tell d'une stèle, remontée d'un niveau plus ancien, et portant les cartouches de Séti I^er^, le pharaon qui inaugura les grandes guerres de la XIX^e^ dynastie contre l'empire hittite; la présence

sur cette stèle d'un dieu d'origine orientale (qu'il soit hittite ou qu'il puisse être assimilé à Set ou corresponde à Rèshef), qui semble si intimement lié à la ville de Kadesh, tous ces faits et d'autres moins importants constituent, on voudra bien le reconnaître, un ensemble de présomptions très impressionnant en faveur de l'identification de Tell Nebi Mend avec l'antique place forte de Kadesh.

MAURICE PÉZARD.

N. D. L. D. — Au moment de donner le bon à tirer, M. Maurice Pézard qui, avec le concours de M. Brossé, vient de reprendre les fouilles de Tell Nebi Mend, nous écrit à la date du 5 mai 1922, pour signaler que les pluies de l'hiver ayant fait apparaître des vestiges nouveaux dans la région Nord de ses précédentes recherches, il a été conduit à y pratiquer des sondages qui modifient assez sensiblement son opinion en ce qui concerne les fortifications de la ville. Nos lecteurs voudront bien lui en donner acte,

MISSION ARCHÉOLOGIQUE A TYR

(AVRIL-MAI 1921)

PAR

Mme DENYSE LE LASSEUR.

(*Deuxième article.*)

IV

ANTIQUITÉS DIVERSES RELEVÉES A TYR.

J'ajouterai, pour terminer, quelques mots sur certains monuments ou inscriptions que j'ai eu, entre temps, l'occasion de voir et de noter soit à Tyr même, soit dans les environs immédiats.

Je ne mentionne que pour mémoire un renseignement que je n'ai pas été à même de vérifier. M. Nicolas Salha m'a assuré qu'on aurait trouvé autrefois, dans les fondations d'une maison près du port, les restes d'une ancienne fabrique de verrerie comprenant, entre autres choses, « des fours qui contenaient encore des pièces de verrerie enfournées (*sic*) ». Dès mon arrivée à Tyr, j'avais commencé par aller examiner quelques débris antiques épars dans le jardin de l'église protestante : des chapiteaux corinthiens, des fragments de marbre sculptés ou moulurés, etc. Dans le nombre, je remarquai un tronçon de colonne, en marbre gris, portant une inscription grecque de 4 lignes, en caractères assez mal gravés et ayant beaucoup souffert. A défaut d'une copie, difficile à prendre dans ces conditions, je me bornai à l'estamper tant bien que mal, ne sachant pas si elle avait déjà été relevée ou non.

M. Clermont-Ganneau a reconnu qu'il s'agit d'un certain Eutychos, originaire d'Éphèse..., pentathle..., vainqueur au jeu Actiaque universel, dans la XII^e (?) tétraétéride Actiaque, avec mention des agonothètes en charge. Il ajoute :

On sait, par diverses monnaies impériales frappées à Tyr au III^e siècle de notre ère, qu'on célébrait dans cette ville, tous les quatre ans, des jeux solennels : *Heraclia*

Olympia, Heraclia Commodia, Actia Heraclia [1]. On peut comparer à certains égards le palmarès, daté de 221 de notre ère, énumérant les nombreuses victoires de l'athlète professionnel Aurelios Septimios Irenaeos, fils d'Eutychos de Laodicée (Waddington, n° 1839). J'y relève, entre autres, celle du pugilat des enfants remportée au jeu pythique universel et celle du pugilat des enfants remportée à Tyr même.

D'ailleurs, M. Bernard Haussoullier veut bien se charger de consacrer à ce document une étude détaillée dans laquelle il en fera ressortir toute l'importance. D'autre part, M. Virolleaud, dont l'attention a été attirée maintenant sur cette inscription, aura pu, j'espère, en faire prendre de meilleures reproductions en attendant d'obtenir la pierre elle-même pour le musée de Beyrouth.

Dans plusieurs maisons du quartier chrétien, j'ai vu des inscriptions coufiques et des faïences émaillées encastrées dans les constructions, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des maisons ; je n'avais pas à m'en occuper, cette partie rentrant dans le domaine de M. de Lorey.

Au-dessus de la porte d'entrée d'une maison appartenant à M. Émile Farah, je remarquai un fragment de bas-relief, en marbre, d'un beau style. Il était encadré d'une double moulure plate qui existe encore en bas et à gauche ; la partie droite et tout le haut manquent. Dans ce qui reste on distingue un paon de profil à droite, la tête baissée pour manger ou boire, au pied d'un arbre [2]. Un autre paon devait sans doute lui faire vis-à-vis ; peut-être que les deux oiseaux se désaltéraient à une même coupe ou vasque, motif fréquent dans la sculpture byzantine [3]. Je vis aussi une dalle de pierre dure sur laquelle est sculpté, en relief, un buste d'homme nu et sans bras. La tête est laurée et la face a été martelée. Serait-ce quelque effigie d'empereur mutilée à dessein ? Le monument provient, paraît-il, de Yaroun.

Chez le docteur Zogheb, amateur d'antiquités, je vis une colonnette byzantine sur laquelle était sculpté un rameau, chargé de fleurs et de fruits, sortant d'un vase. Une autre colonnette sans sculptures portait une inscription phénicienne correctement gravée par un faussaire qui, d'ailleurs, ne s'en cache pas.

Enfin, chez l'antiquaire du pays, Abou Rian, je notai un curieux petit

[1] Cf. sur cette question le *Recueil d'Archéologie orientale*, de M. Cl.-G., t. IV, p. 306.

[2] Le capitaine de la Bassetière espère obtenir ce joli fragment de sculpture pour le musée de Beyrouth.

[3] M. Clermont-Ganneau me signale une croix accostée de deux paons décrite par le Père Lammens, *Musée belge*, p. 291.

chapiteau de style roman; il est de forme étroite et allongée : dans le plan horizontal, sur une des faces, est sculptée une tête de femme tenant entre ses dents les tiges des rinceaux qui décorent le reste du chapiteau [1]. Le même antiquaire possède également un très bel autel romain où sont sculptés, sur la face principale, un aigle sur un foudre et, au-dessous, deux taureaux affrontés, séparés par un arbre; puis, sur chaque petit côté, d'une part le buste d'un dieu solaire, la tête entourée de rayons; d'autre part, le buste d'une déesse lunaire émergeant d'un croissant.

Un jour, en sortant de Tyr, j'avais aperçu, au bord de la mer, dans le sable, un grand morceau de pierre sculptée qui me parut être un fragment de sarcophage; comme j'avais hâte de me rendre à Ma'choûq, je ne l'examinai pas à fond, me proposant de le faire le lendemain matin. J'avais seulement constaté qu'il y avait deux éléments courbes se répondant de chaque côté d'un motif central; j'avais cru pouvoir y reconnaitre des serpents dressés. Mais le lendemain, lorsque je revins, plus trace de sarcophage! J'interrogeai les gens du pays et j'appris que la pierre avait été brisée et employée dans la construction d'une digue tout à côté. J'allai trouver les maçons pour leur en réclamer les fragments, leur recommandant de me signaler toute pierre sculptée ou écrite. Ils m'indiquèrent aussitôt, à l'entrée de la ville, une margelle de puits qui était entourée de pierres ordinaires. Ils la dégagèrent et mirent à jour une moitié de cuve de sarcophage décorée de guirlandes et de bucrânes, semblable aux cuves décrites par Renan [2].

A quelques pas de là, à 30 mètres à l'est de l'auberge appelée Khan Ras el-'Aïn, le capitaine de la Bassetière découvrit, dans le sable, un beau chapiteau corinthien analogue à ceux qu'il avait gracieusement offerts au musée de Beyrouth en même temps que la plupart des antiquités qu'il avait pu recueillir à Tyr et dans les environs.

Plus loin, à l'intersection des routes de Tyr, de Saint-Jean-d'Acre et du chemin allant à Ma'choûq, nous fîmes déblayer un énorme sarcophage de marbre gris à couvercle en dos d'âne, orné aux quatre angles d'acrotères non sculptés [3]. Il mesure 2 m. 43 de long sur 1 m. 43 de large. Aux deux bouts

[1] M. Virolleaud en fit plus tard l'acquisition pour le musée de Beyrouth.

[2] *Mission*, p. 784.

[3] Cf. les sarcophages analogues décrits par Renan, *Mission*, pp. 580-581.

du couvercle est sculptée une sorte de rosace formée de quatre feuilles de lierre ; elle se détache sur un fond de couleur rouge ; au-dessus, une petite croix est peinte en bleu foncé ou en noir. La cuve est brisée à l'une de ses extrémités ; sur le petit côté qui subsiste est gravée, très peu profondément, une ligne de caractères grecs assez négligés dont voici la copie :

ЄΥΜ..- ОΜΑΤΑⲰΔЄ[1].

Cette inscription, ainsi que la croix peinte, ont probablement été ajoutées lors d'un réemploi tardif de ce sarcophage romain. Il a été découvert autrefois par des gens du pays qui y auraient trouvé, assurent-ils, sept crânes et un petit cylindre en pierre dure.

Nous avions l'intention de sortir de terre tout le sarcophage afin de le faire transporter plus tard, si possible, à Beyrouth ; mais tous nos efforts furent vains ; nous ne réussîmes même pas à soulever le couvercle à l'aide d'une chèvre et de gros câbles. Tout cassait, et le couvercle ne bougeait pas. Il fallut y renoncer et laisser là ce beau morceau de marbre qui sera vite réensablé, s'il n'est pas auparavant débité par les maçons du pays.

A 500 mètres environ à l'est de ce sarcophage nous en avons trouvé un autre, du même type, mais en très mauvais état ; le sommet du couvercle, avec ses quatre acrotères non sculptés, émerge légèrement de terre, au milieu d'un champ qui doit recouvrir toute une nécropole.

Sur le chemin menant à Ma'choûq j'ai noté, au lieu dit *Balouta*, en face d'un gros figuier, et encastrée dans la bordure du chemin, une grande dalle rectangulaire d'environ 2 mètres de long, avec deux cavités carrées, placées de

[1] M. Clermont-Ganneau me remet la note suivante au sujet de cette inscription :

« Le premier mot suggère l'idée d'une abréviation de l'acclamation funéraire tirée de l'impératif du verbe εὐμοιρεῖν, formule qui, diversement orthographiée, dans les épitaphes, a dérouté plus d'une fois les interprètes (cf. entre autres ma notice des *C. R. Ac.*, 1919, p. 310, et *Rec. d'arch. or.*, IV, 139). Cela admis, et en tenant compte de l'assez grande lacune marquée dans la copie figurée, on serait tenté de restituer le tout : εὐμ; [ὧν τὰ ὀν]όματα ὧδε : « . aient une bonne part (ceux « dont les noms (sont) ici ». La grammaire autorise des constructions elliptiques de ce genre, avec l'attraction du génitif. A la rigueur, on pourrait même se contenter peut-être de εὐμ[οιρεῖ] τὰ ὀν]όματα ὧδε, ce qui nous épargnerait une forme d'impératif pluriel quelque peu insolite : εὐμ(οιρείτωσαν). En tout cas, cette inscription implique un réemploi tardif de ce beau sarcophage transformé en une sorte d'ossuaire collectif, ce qui s'accorde assez bien avec le renseignement recueilli de la bouche des indigènes... ».

chaque côté d'un cercle formé par une rigole avec bec de déversement; c'était probablement une pierre à usage agricole, plutôt qu'une table à libations, vu le lieu de la trouvaille.

Plus loin, au pied même du tell de Mâ'choûq et tout auprès de la chute de l'aqueduc, j'ai retrouvé le grand bassin de granit rose décrit sommairement par Renan [1]. A côté de ce bassin subsiste encore la grosse pierre ronde de même matière qui devait faire office de meule; elle mesure 1 m. 85 de diamètre et 0 m. 43 d'épaisseur. Son centre est percé d'un trou carré.

V

Recherches archéologiques sur divers points des environs de Tyr.

J'arrive maintenant à la série des petites reconnaissances archéologiques et topographiques faites, en compagnie du capitaine de la Bassetière, les dimanches et jours fériés, dans la région immédiate de Tyr et dont la durée ne dépassait pas une demi-journée de chevauchée.

Mahalib.

Je m'occupai tout d'abord d'aller examiner un certain site antique, au nord de Tyr, auquel M. Clermont-Ganneau attachait une importance toute particulière et au sujet duquel il m'avait remis la note que voici :

Dans la relation officielle de sa troisième campagne en Syrie, vers l'an 702 avant Jésus-Christ, Sennachérib raconte qu'après avoir réduit Sidon, il descendit la côte de Phénicie, du nord au sud, jusqu'à Acre, en recueillant successivement la soumission de Sidon-la-Grande, Sidon-la-Petite, Bit Zitti (Zeitâ), Zariptu (= Sarepta, Sarfand), *Mahalliba*, Ouchou, Akzibi (= Akzib), Akku (= 'Akka, Acre).

Les localités se succédant suivant leur ordre géographique, Ouchou représente incontestablement la Tyr continentale, dite Palætyr, distincte de la Tyr insulaire que sa position mettait à l'abri de l'attaque de Sennachérib.

Quant à *Mahalliba*, son identification était restée jusqu'en 1890 une *crux interpretum*.

[1] *Mission*, p. 584.

Vers cette époque [1] je proposai de reconnaître le nom de cette ville énigmatique dans celui d'un casal de la principauté de Tyr figurant dans le texte arabe du traité conclu en 1285 entre le sultan Qalaoun et la princesse Marguerite, dame de Tyr, sous la forme قحلب à corriger paléographiquement en محلب ; je retrouvai, d'autre part, le nom même de ce casal dans des documents occidentaux des Croisades, transcrit *Mehlep*, *Mahaleb*. Restait à en déterminer la place sur le terrain. Elle ne figurait, et ne figure encore sur aucune carte. Je réussis toutefois à découvrir le nom cherché, perdu dans la description, assez embrouillée, de l'itinéraire de Guérin [2] dans la région au nord de Tyr, au sud et non loin de la Qasemiyé; c'est la ruine qu'il appelle *Kharbet el-Mahalib* et qu'il décrit sommairement, sans se douter de l'importance historique du site. Cette « kharbet », qui ressemble à tant d'autres ruines de ce genre, lui a paru trop insignifiante pour mériter d'être marquée sur la carte accompagnant son ouvrage. C'est regrettable ; il y a là une lacune à combler et il y aurait lieu de procéder à une enquête sur place pour fixer définitivement la position de ce point si intéressant et soumettre à un examen plus approfondi les restes antiques qu'il peut contenir. La chose est d'autant plus désirable que la question touche de très près à un intéressant problème d'exégèse biblique. En effet, il semble bien qu'il faille rétablir, dans plusieurs passages bibliques, le nom de la ville de *Mahalliba*, plus ou moins estropié par les copistes : par exemple dans *Juges*, I, 31 : מחלב, au lieu de אחלב ; dans *Josué*, XIX, 29 : la limite d'une section du territoire de la tribu de Acher, en bordure de la mer, passant par Tyr et Akzib, partait de *Mahalliba* (מ[מ]חלב, « depuis Mahalliba » au lieu de l'incompréhensible מחבל) pour aboutir à Akzib; Mahalliba et Akzib représentaient donc les deux points extrêmes, nord et sud, de la côte proprement tyrienne.

Sur ces indications j'allai à la recherche de ce site. L'endroit se trouve à environ 6 km. 200 au nord-est de Tyr, à 2 km. 500 au sud de l'embouchure de la Qasmiyé, dans l'ouest, et non loin de 'Aïn Abou 'Abdallah [3].

Le nom de محالب (qui a la forme d'un pluriel) s'applique en réalité à deux collines jumelles, dominant la route qui relie Tyr et Sidon.

Sur la première colline en venant de Tyr, il y a une maison assez importante habitée par le propriétaire actuel de la région, un Métouali nommé Bourgol, qui nous fit tout visiter et se mit très obligeamment à notre disposition pour des fouilles éventuelles. Au pied de la maison s'ouvrent deux grandes grottes, sans sculptures ni inscriptions; elles servent actuellement d'étables. Du côté ouest on voit une ouverture rectangulaire semblable aux ouvertures des tombes à puits et, un peu plus loin, un petit trou circulaire taillé dans le roc.

[1] École des Hautes-Études, 1890 et 1891 (*Annuaire*, p. 73); cf. *Revue historique*, 1891, p. 394.

[2] *Galilée*, II, p. 246.

[3] Le capitaine de la Bassetière qui m'accompagnait y conduisit ensuite M. Virolleaud.

De tous côtés le rocher est excisé, soit en forme de bassins carrés, soit en forme de gradins ou de grottes. Au nord-est, M. Bourgol nous montre une sculpture très grossière qui serait une tête humaine (?); elle surmonte une entrée de grotte dans laquelle on a trouvé, paraît-il, un sarcophage de plomb.

La seconde colline (celle du côté de la Qasmiyé) paraît avoir été un centre agricole encore plus important que la première; le roc y est partout à nu, c'est une sorte de poudingue qui a l'aspect d'un béton mêlé de cailloux de mer. On y a taillé des citernes, des marches, etc. Je note plusieurs pierres, soit rondes, soit rectangulaires, percées de trous carrés ou ronds, destinés probablement à des tenons. L'une de ces pierres a une forme un peu spéciale : elle est circulaire avec deux échancrures carrées, diamétralement opposées; elle a 0 m. 85 de diamètre et 0 m. 39 d'épaisseur. Sur le roc aplani horizontalement je remarque, vers le nord, une grande rainure circulaire mesurant 1 m. 25 de diamètre. Il y a aussi deux puits : l'un est rectangulaire, très profond, avec des marches à l'orifice et ensuite des entailles permettant de descendre jusqu'au fond; il aurait été ouvert, selon les indigènes, par M. Edmond Durighello, il y a quelque quinze ans, et n'aurait fourni aucune antiquité.

L'autre puits est rond et cimenté; il s'ouvre auprès d'un petit cercle légèrement tracé dans le roc.

Au nord du plateau qui est sur cette seconde colline, il reste encore un pavement de mosaïque de 4 mètres de long sur 1 mètre de large. C'est une mosaïque grossière en grands cubes de pierres, de couleurs diverses, gris, blanc et brun, placés régulièrement à côté les uns des autres, mais sans former aucun dessin. Peut-être est-ce les éléments réemployés d'une ancienne mosaïque.

M. Bourgol nous montre ensuite un petit chapiteau qu'il garde dans son écurie et qui me paraît de style byzantin; la base en est évidée soit pour recevoir la colonnette sur laquelle il devait être posé, soit pour être transformée en mortier.

Enfin, sur la colline qui est du côté de la Qasmiyé, on nous affirme qu'autrefois une fouille clandestine a mis au jour une tombe contenant 6 petits cylindres sur lesquels étaient gravés des « soldats » armés de lances. Si cette assertion est exacte, ce serait un argument de plus à faire valoir en faveur de l'antiquité de ce site déjà évidente par elle-même.

En résumé, Mahalib m'a paru montrer les vestiges antiques d'une ville importante, qui aurait été admirablement placée sur ces deux acropoles dont la seconde, quand on vient de Tyr, domine à perte de vue la route de Sidon et s'étend sur un plateau d'au moins 2 kilomètres de long.

Bassourieh.

Le lieu ainsi nommé se trouve à l'est-sud-est de Tyr, au delà de Bourdj Chemalè. J'ai déjà dit plus haut l'intérêt archéologique de toute cette région et comment j'avais jeté mon dévolu sur Djel el-'Amad à la suite d'une exploration faite un dimanche en compagnie du Cheikh Hadj Hassan Rouz et du capitaine de la Bassetière. Cette exploration s'était étendue jusqu'à Bassourieh en passant par divers lieux où j'avais noté également des vestiges antiques.

C'est d'abord, à 1 kilomètre environ au sud de Djel el-'Amad, un site dit *Khirbet el-Mahlaiat*, où l'on voit, entre autres choses, une citerne dont l'ouverture a 1 mètre de diamètre, une grosse cuve de sarcophage et des montants de pressoir comme celui de Djel el-'Amad.

Plus loin, à 600 mètres au sud-est, dans un endroit appelé *Fârda*, on rencontre gisant à terre, des tronçons de colonnes et des piliers qui fournissent des matériaux de construction aux habitants des villages voisins.

Un peu au delà, à l'est de Fârda, en un lieu nommé *Khirbet ed-Deïr*, on a, paraît-il, pratiqué des fouilles entre deux gros sycomores; on y aurait trouvé une colonne « de fer » (?).

De là, en remontant vers le nord, on parvient au village de *Bassourieh* où l'on voit peu d'antiquités. On y a trouvé, dit-on, des sarcophages de plomb; on nous montre encore un bloc cassé en deux et où sont sculptées en haut-relief deux colonnettes torses, de style byzantin, avec des croix sur les chapiteaux.

En revenant à Tyr par le chemin le plus direct, au lieu dit *Khirbet Ibrahim Naçer*, on nous signale une grotte sur les parois de laquelle on remarque des peintures grossières et fort mal conservées. Les couleurs employées sont le rouge et le vert; on distingue plus ou moins bien une guirlande verte surmontant un sujet peint (peut-être un cavalier?), des oiseaux (?); enfin, sur la paroi gauche, une inscription grecque peinte négligemment en rouge, dont deux

lettres seulement sont lisibles : ετ..... C'était peut-être l'indication d'une date ou de l'âge du défunt.

Rechidyeh, Tayibé, 'Omran.

Du côté sud, à 5 kilomètres de Tyr, un peu avant d'arriver aux bassins de Ras el-'Aïn, on rencontre un tell important appelé *Tell Rechidyeh*. On s'est demandé, non sans raison, si ce n'était pas là que se trouvait la ville de Aouchou des documents assyriens et peut-être, par voie de conséquence, l'emplacement si discuté de l'ancienne Palétyr. Il faut reconnaître que l'endroit répondrait bien aux données de ce problème topographique : à proximité de l'eau et sur la route allant de Sidon à Saint-Jean d'Acre. Le tell est assez important et recouvert entièrement d'une couche épaisse de terre végétale permettant d'y cultiver un très beau blé. Il faudrait y pratiquer des fouilles après la moisson; elles seraient certainement fructueuses. Celles qui ont été effectuées en 1903 par Macridy Bey ne l'ont pas été dans le tell même, autant que je puis m'en rendre compte par les plans qu'il a bien voulu me communiquer et par les dires du gardien du domaine qui me montra l'entrée d'une sorte de grotte à l'est du tell comme le lieu des fouilles de 1903 [1].

Au sud de Ras el-'Aïn, près de la route de Deir Kanoun, se trouve un autre point intéressant; c'est un lieu nommé *Tayibé*, où l'on voit une grande carrière abandonnée dans laquelle il y a des colonnes de marbre brisées et de grosses pierres taillées qu'il faudrait examiner de près. C'est là — dans la construction d'une des maisons du village voisin — que l'abbé Karam, curé de Cana, assure avoir trouvé le « trône d'Astarté » qui est maintenant au Louvre; il était encastré dans un mur et couvert de ciment. En continuant au sud, on arrive (à une heure de là environ) à *Kleilé*, village métouali assez important, d'où nous allons au *Neby 'Omran*, sanctuaire situé dans la montagne, à une demi-heure à l'est de Kleilé. Ce Neby 'Omran, selon la tradition locale, serait le propre père de Moïse. Là, on nous montre deux chapiteaux corinthiens assez rudimentaires et un très joli chapiteau byzantin formé de quatre aigles adossés les ailes éployées. Ce chapiteau surmonte la coupole du Neby; nous montâmes

[1] Cf. le compte rendu qu'en a donné le savant archéologue dans la *Revue biblique*, octobre 1904.

sur le toit pour l'admirer à notre aise et M. de Lorey — qui, étant à Tyr ce jour-là, faisait partie de notre excursion — en prit une photographie. Le capitaine de la Bassetière est en pourparlers pour obtenir des habitants de Kleilé ce joli chapiteau qu'il voudrait donner au musée de Beyrouth. A 25 mètres à l'est du sanctuaire, on nous montra l'emplacement d'une grotte funéraire détruite par les carriers et où furent trouvées des inscriptions grecques gravées sur des plaquettes de marbre; nos hôtes nous en donnèrent quelques fragments qui étaient encore en leur possession; sur l'un de ceux-ci on voit des restes de lettres de l'époque byzantine, une croix, une palme; c'est probablement quelque débris de titulus funéraire. D'autres fragments sont, parait-il, encastrés dans la maison de Kamel Bey el-Hassad à Tayibé de la montagne.

Dans les champs, tout alentour, nous ramassons une quantité de petits cubes de mosaïque en verre de couleur jaune, bleue et verte, ainsi que des morceaux de poteries émaillées. On nous parle d'une citerne, maintenant comblée, au sud-ouest du sanctuaire, où fut recueilli un chapiteau qui est actuellement à Kleilé et sur lequel sont sculptés une croix et des éléments moulurés. Tous ces vestiges sont, en somme, d'époque byzantine. Il y a cependant dans un champ, à 50 mètres à l'ouest du sanctuaire, un montant de pressoir du type de celui de Djel el-'Amad, haut de 2 m. 10, avec une entaille verticale de 1 mètre de long, surmontée d'une petite entaille horizontale.

Kabr Hiram, Cana, Ouadi Achour, Tibnin, Chalaboun, Bent Djebel, Aïnibel, Blat.

Il me reste, en dernier lieu, à rendre compte d'une reconnaissance un peu plus étendue que j'ai pu faire dans la région montagneuse en passant par Kabr Hiram, Cana, Tibnin, Chalaboun, Bent Djebel, Aïnibel, Blat, Alma Ch'aub, Oum el-'Amad, avec retour à Tyr par la côte.

M. Larsonneur, conseiller administratif de Sidon, et le capitaine de la Bassetière, conseiller administratif de Tyr — ayant été chargés de représenter l'autorité française à la cérémonie commémorative des événements dramatiques dont 'Aïnibel fut le théâtre l'an passé — me proposèrent de profiter de la circonstance pour procéder à des recherches archéologiques.

Partis de Tyr le mercredi 4 mai au matin, nous y étions de retour le vendredi 6 mai, à 10 heures du soir. M. Rizcallah Nour avait bien voulu se joindre à nous et mettre à notre disposition sa parfaite connaissance du pays, choses et gens.

Au sortir de Tyr nous prenons la route nouvelle de Saint-Jean-d'Acre, puis la route de Kabr Hiram. Avant d'arriver au monument nommé Kabr Hiram à environ 50 mètres, nous apercevons, au milieu du chemin, une mosaïque grossière en cubes blancs. Nous nous arrêtons quelques instants devant le monument que je photographie (Pl. XXIII, A). Nous continuons dans la direction de Cana, nous traversons le village, descendons une pente rocheuse très glissante et prenons la route de Tibnin par le Ouadi Achour.

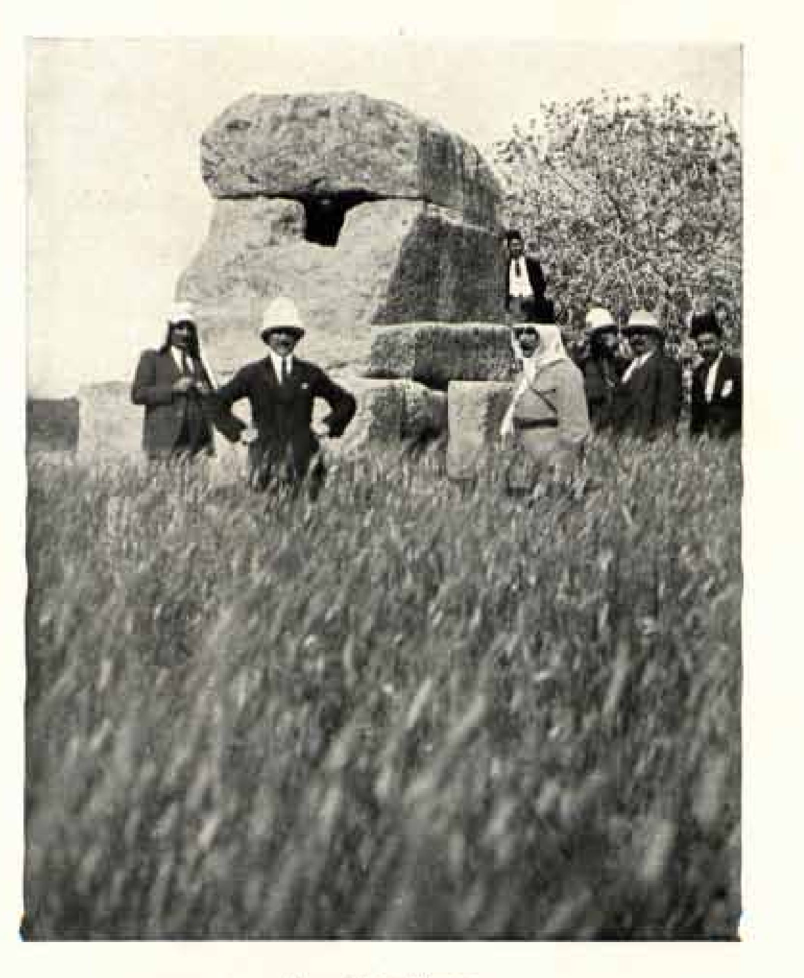
A l'entrée nord du Ouadi Achour, sur le flanc est, nous visitons la *cella* décrite par Renan [1] et taillée dans le roc à une quarantaine de mètres au-dessus du chemin. Elle consiste en une sorte de grande baie carrée avec un quadruple encadrement de plates-bandes légèrement en retrait l'une sur l'autre. Tout au fond de la niche ainsi encadrée est sculpté le bas-relief de style égyptien signalé par Renan comme étant en mauvais état et qui, depuis, a dû souffrir encore davantage. J'ai cru pouvoir y reconnaître une scène d'offrande surmontée du globe ailé avec double uraeus. Au-dessous, à gauche, un personnage debout tient un objet indéterminé dans sa main levée (peut-être un oiseau ?). Devant lui, et lui tournant le dos, un personnage assis de profil à droite, la tête surmontée d'une coiffure qui m'a rappelé celle de la grande déesse de Byblos telle qu'elle est figurée sur la stèle de Yehaumelek. Devant la divinité, deux silhouettes d'adorants se dirigent vers elle [2]. Au-dessus, on aperçoit la grotte dont parle Renan.

En continuant à remonter le Ouadi Achour apparaissent, de chaque côté, de nombreuses cavernes ou grottes taillées dans les flancs de la montagne surplombant le chemin.

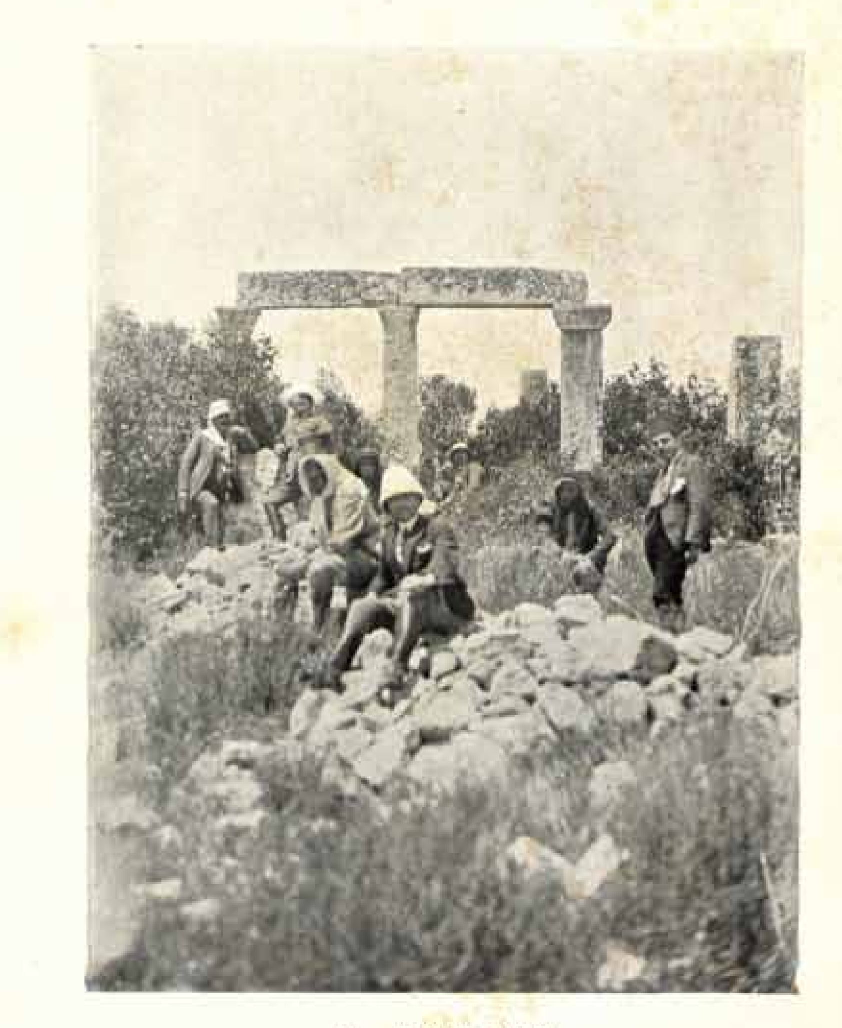
Arrivés à Tibnin, nous visitons le château des Croisés. Nous y remarquons, entre autres choses, un petit bas-relief représentant deux lions enchaînés, placé

[1] *Mission*, p. 640 ; cf. aussi SAULCY, *Voyage en Terre sainte*, II, 276, et surtout la consciencieuse description de Guérin, *Galilée*, II, 404.

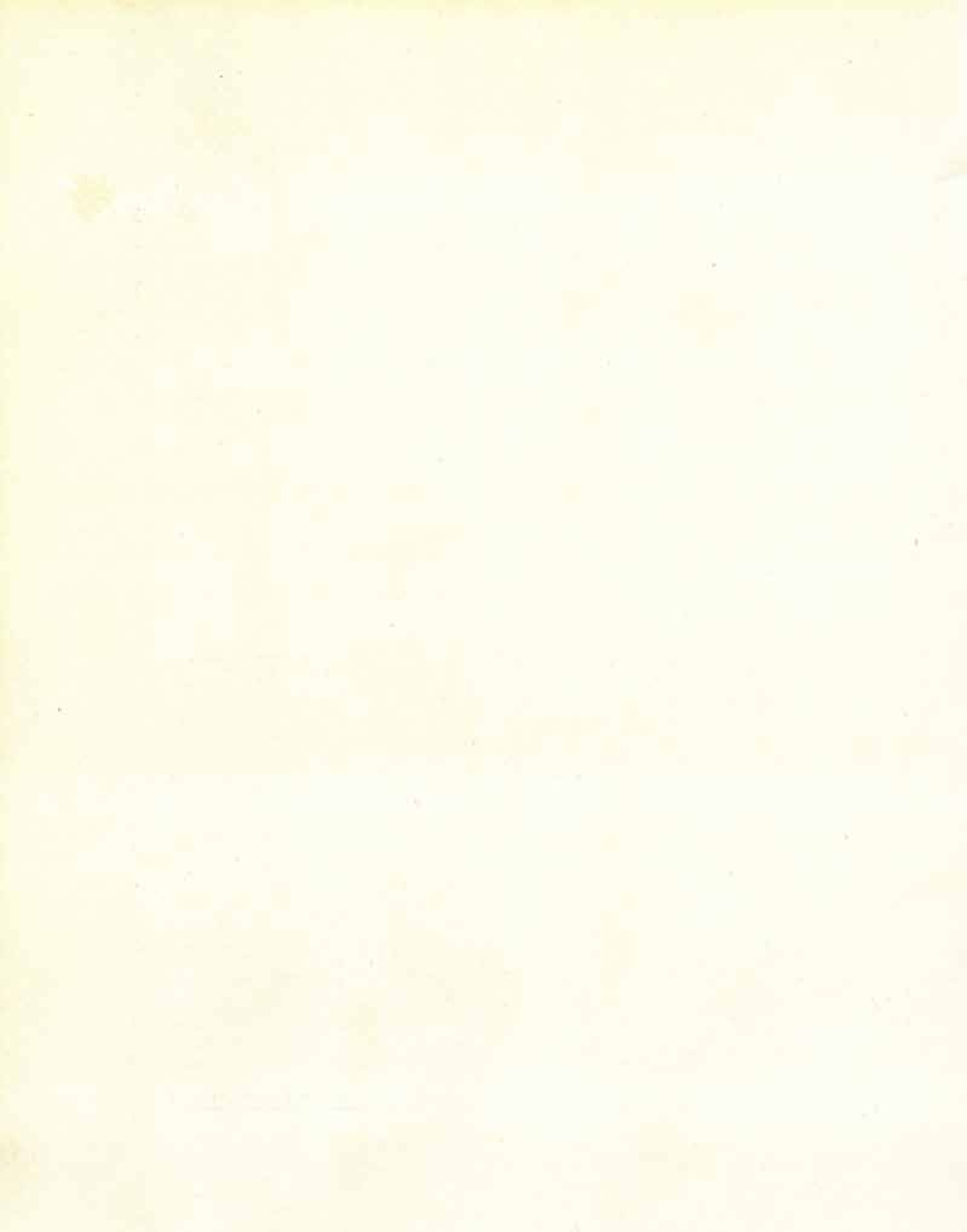
[2] GUÉRIN, *loc. cit.*, parle d'une scène à 5 personnages ; je n'en ai vu que quatre, mais il se peut que le cinquième ait disparu, emporté par un éclat du rocher.



A. — Kabr Hiram.



B. — Ruines de Blat.



au-dessus de la porte d'entrée; puis, à l'intérieur, des citernes, des salles voûtées dont une est décorée de peintures : guirlandes de feuillages, arabesques, etc.

En face de ce château, sur la hauteur qui domine le village metouali au sud-ouest, on aperçoit une autre forteresse flanquée de quatre tours de garde.

De Tibnin, nous prenons la route de Kounin que nous laissons sur la gauche pour monter aux ruines de Chalaboun que nous visitons. Nous nous arrêtons pour photographier les sarcophages dont parle Renan [1].

Nous allons ensuite au village de Bent Djebel [2] où l'on nous montre une inscription grecque de trois lignes, gravée sur une sorte de corniche à demi enterrée dans le sol, au bord d'un chemin. La première ligne est en grands caractères, elle est séparée de la seconde par une moulure ronde assez large et en forte saillie; la seconde ligne est en caractères moyens; elle est suivie immédiatement d'une troisième ligne en caractères plus petits, logés dans une plate-bande étroite et en creux.

J'en pris une copie et un estampage. Le texte est incomplet à droite et à gauche. Voici la lecture proposée par M. Clermont-Ganneau :

Ἀγαθῇ τύχῃ
[Ἐπὶ [3] Ν]εικοστράτου ἀρχιερέως κ[αὶ]
[ἐπιμ]ε(λ)ητοῦ [4] οἰκοδομήθη..τω...

Nous avons affaire, semble-t-il, à la dédicace de quelque édifice religieux, exécuté sous, ou par Nicostratos, grand-prêtre et épimélète.

Nous apercevons ensuite, encastrée dans un mur, une autre inscription grecque en grands caractères gravée, comme la première, sur une pierre mou-

[1] *Mission*, p. 673. Les armes sculptées sur le petit côté de l'un des sarcophages et décrites par Renan comme « deux lances croisées et liées au point d'intersection par une couronne », paraissent être plutôt deux javelots et un bouclier rond avec son umbo.

[2] Renan ne semble pas avoir été à Bent Djebel; il dit seulement (*Mission*, p. 680) : « On me parla, à deux reprises différentes, de sculptures à Bint-Gébeil. Serait-ce là une confusion avec Doueïr et Schalaboun, localités voisines? ». M. de Saulcy, lui, a couché à Bent Djebel, mais il n'y a vu ni les inscriptions grecques ni le chapiteau dont il sera question plus loin; cf. Saulcy, *Voyage en Terre sainte*, II, 276.

[3] On pourrait aussi bien restituer διά.

[4] La pierre porte nettement la leçon fautive : ΕΑΗΤΟΥ; la correction Α = Λ s'impose; Nicostrate était investi d'une double autorité, religieuse et civile.

lurée — peut-être également un fragment de corniche. L'estampage que j'en prends permet d'y lire :... [ὑ]ιοῦ Σεπτιμίου Σεο[υήρου]... Il s'agit probablement de Caracalla, fils de Septime Sévère.

De là on nous conduit dans la seconde cour d'une maison en construction où nous voyons un très beau chapiteau finement sculpté, avec d'élégantes volutes et un curieux motif de décoration florale [1]. Je le fais dégager sommairement pour en prendre une photographie. Je constate qu'il repose encore sur sa colonne d'origine ; il y aurait là sûrement une fouille intéressante à faire.

A 'Aïnibel, où nous passâmes la seconde nuit, je ne trouvai rien de particulier [2]; nous en repartons le matin pour aller à Blat. Nous passons sans nous y arrêter, au pied de Dibl, puis auprès de Rameh.

M. Rizcallah Nour me dit qu'il y a deux colonnes debout surmontées d'un morceau d'architrave à Djanadyié (جنديه), entre Rameh et Sakhané. Dans le terrain même de Sakhané, au lieu dit *Khirbet Ghazâlé* (غزالة), existent des grottes et des citernes.

Un peu plus loin, en montant à Blat, nous apercevons des ruines dans le sud-est. M. Nour me dit que ce sont les ruines de Mazra'at el-Meradj (مزرعة المرج) où on trouve les restes d'une ancienne exploitation agricole.

Les ruines de Blat couronnent le sommet d'une montagne dont l'accès est très difficile quand on vient de Rameh. On y voit encore les restes du temple signalé par Renan [3]. Bien que ce savant en ait donné une description assez étendue et qu'il ait fait ressortir l'intérêt de ces ruines, je ne crois pas inutile d'y ajouter les observations que j'ai pu faire moi-même sur le terrain.

On voit, d'une part — au sud — un groupe de trois colonnes soutenant encore une architrave et, devant, à une certaine distance, deux colonnes seules, sans chapiteaux. Dans le prolongement des trois colonnes portant l'architrave, à l'est, se dresse une sorte de pilier d'angle dont le haut s'évase en forme de chapiteau. D'autre part — au sud-ouest du plateau — il reste encore un angle de la colonnade composé d'une colonne au sud et de deux colonnes à l'ouest, surmontées d'une architrave.

[1] Ce motif rappelle beaucoup la décoration d'un joli fragment de frise encastré dans le mur d'enceinte nord de Jérusalem et relevé par M. de Saulcy (*Voyage en Terre sainte*, II, 130 grav.).

[2] Renan (*Mission*, p. 675) parle de deux tombeaux bisomes qu'il m'a été impossible de retrouver.

[3] *Mission*, p. 686 et suiv.

Sarcophage trouvé à Tyr par Th. Macridy Bey. Musée de Constantinople.

Aucun des chapiteaux n'est semblable ; ils sont même de hauteur inégale et seulement posés sur les colonnes. Cela donne un peu l'impression d'un travail de rajustage, plutôt médiocre.

Sur tout le sommet de la montagne on voit des quantités de colonnes à terre, de pierres de taille et de dalles. A l'est devait se trouver l'entrée du temple ; il reste encore six marches apparentes d'un assez large escalier qui y donnait accès.

Au sud-sud-est du temple, à 80 mètres environ des colonnes, M. Rizcallah Nour nous montre un passage souterrain taillé dans le roc comme un couloir et dont il faudrait dégager l'entrée pour y pénétrer. Entre cette galerie souterraine et l'escalier du temple se trouvent des vestiges d'une construction à murs pleins.

Nous redescendons du côté sud-ouest et voyons, en passant, des citernes, dont une ronde creusée dans le roc.

De là nous nous acheminons vers Alma-Ch'aub en passant au pied de Marouaïn, puis de Khirbet Djardeh, en laissant au nord 'Aïn Yarin.

Après un court arrêt à Alma-Ch'aub, nous nous rendons à Oum el-'Aouamid, après quoi nous rentrons à Tyr en droiture par la côte.

Tell Irmed.

M. Clermont-Ganneau m'avait encore chargée de rechercher sur place une certaine localité du pays de Tyr mentionnée par les anciens géographes arabes sous le nom de *Ermenâz*.

J'ai demandé à diverses personnes des renseignements à ce sujet, sans obtenir rien de satisfaisant. MM. Nour et Farah se demandent s'il ne faudrait pas chercher Ermenâz à *Irmid*, qui est appelé communément *Ermès el-Hakim* (ارمس الحكيم).

Je voulais aller visiter cet endroit, situé à environ 15 kilomètres au sud de Tyr (3 heures et demie de cheval à cause des mauvais chemins) et déjà signalé par Renan [1]. Les fouilles de Djel el-'Amad m'empêchèrent de mettre ce projet

[1] *Mission*, p. 688.

à exécution. Le capitaine de la Bassetière y a conduit M. et Mme Virolleaud et a bien voulu me donner au retour la note que voici :

Hermenaz (?) — Prononciation des Chiites du pays : *Hermes*, Tell Irmed, Hermès el Hakim. A 1 heure de Chamma, vers le sud-ouest ; ressemble en plus important à Oum

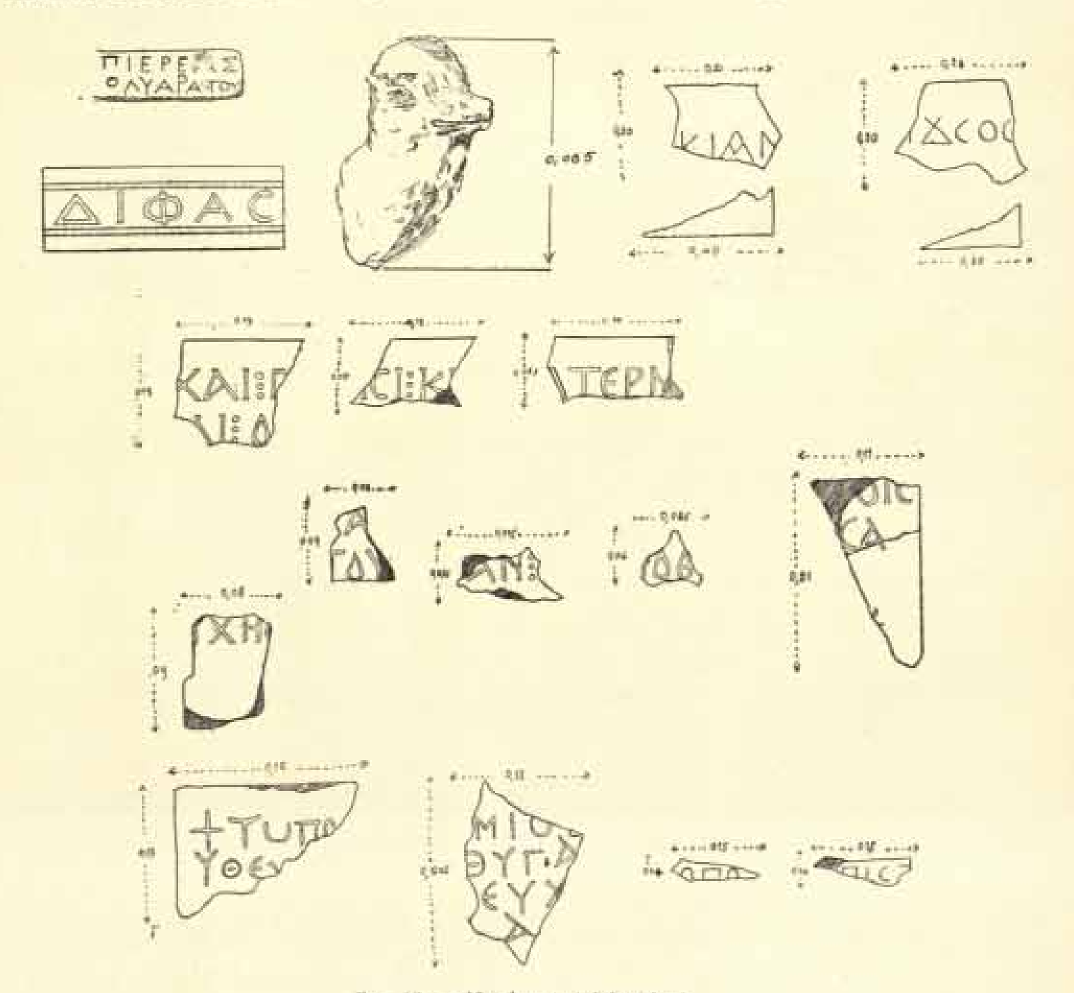
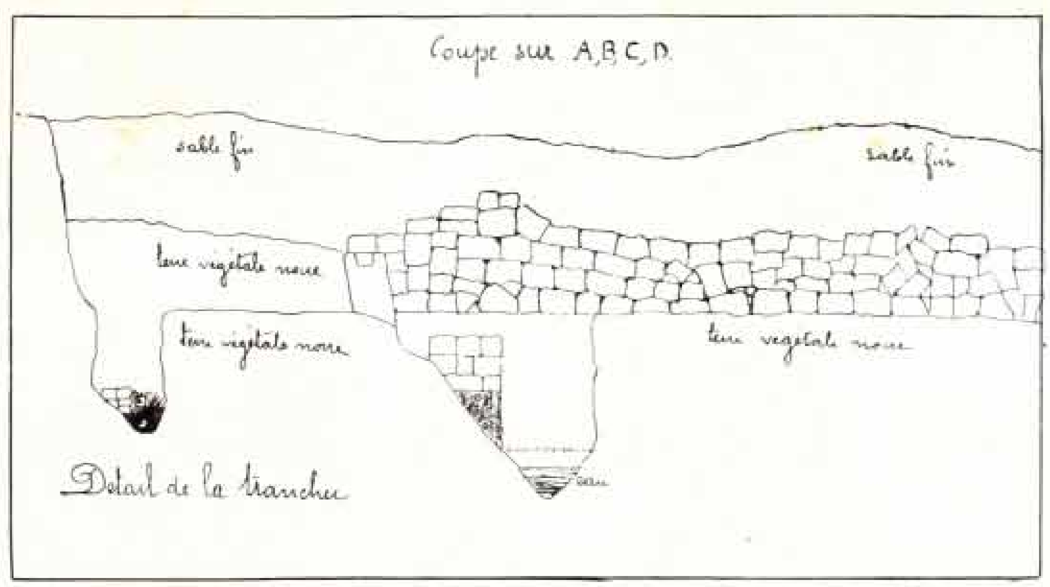


Fig. 15. — Ma'chouq et Réchidyeh.

el-'Aouamid. Très bien situé sur un gros monticule dominant la région. De gros sarcophages taillés dans la pierre du pays. Plusieurs citernes, des grottes probablement non fouillées, mais dont l'entrée de quelques-unes a été grattée. Un terre-plein, face au nord-est, avec 3 colonnes (?) en alignement. De gros murs d'enceinte. Probablement 2 grottes funéraires avec un fût de colonne taillé dans la pierre face au sud-est. Face à l'ouest, quelques marches d'un escalier.

De nombreux murs démolis ; poteries assez nombreuses sur le sol.



Plan

sable fin

sable fin

D

N

B

C

A

Detail de la tranchée

Fouilles de Macridy Bey à Tell el Ma'chouq. Caveau d'époque romaine.

Échelle 1/150.



VI

Fouilles exécutées dans la région de Tyr en 1903

Par Th. Macridy Bey,
Conservateur au Musée de Constantinople.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, M. Th. Macridy Bey a eu l'extrême obligeance de me communiquer tous les excellents relevés qu'il a exécutés dans

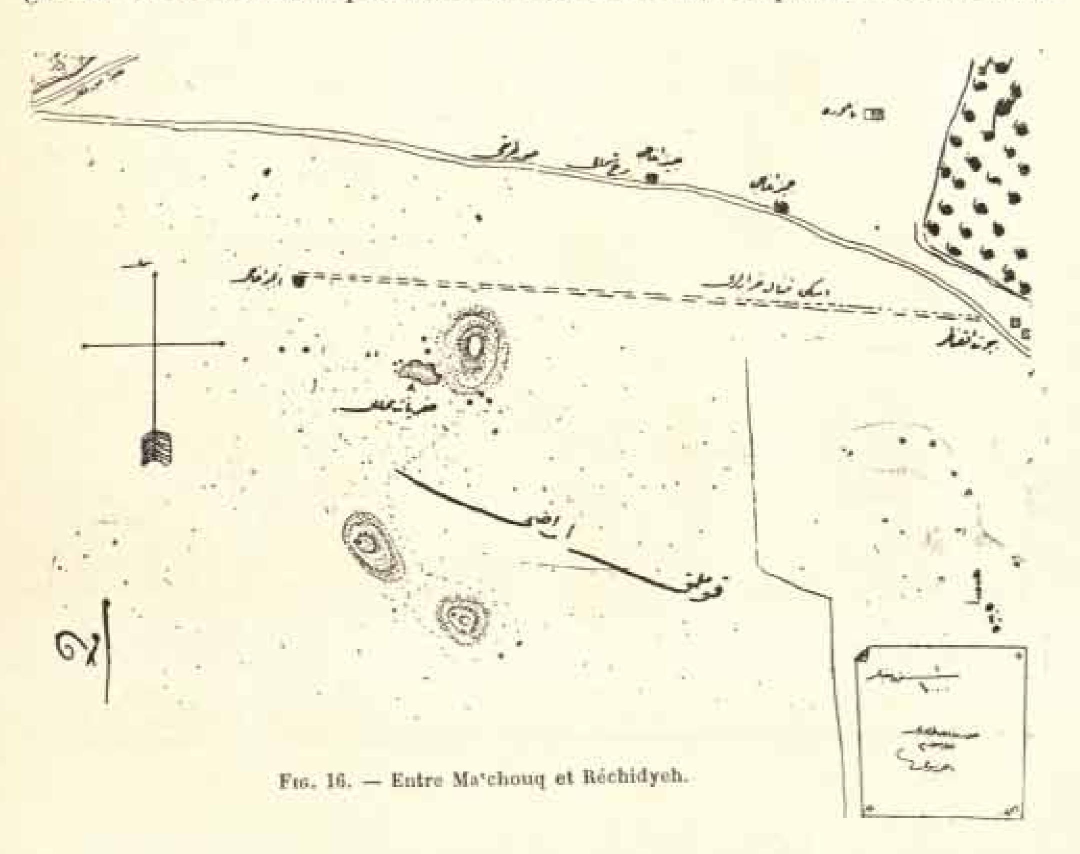


Fig. 16. — Entre Ma'chouq et Réchidyeh.

la région de Tyr et m'a très gracieusement autorisée à faire connaître les intéressants résultats de ses recherches.

J'ai déjà utilisé (*supra*, fig. 1), le plan général du tell el-Ma'choûq; voici maintenant, en plan et en coupe, le détail des tranchées qu'il y a pratiquées et qui, entre autres résultats, amenèrent la découverte de plusieurs caveaux

d'époque romaine violés (Pl. XXV et XXVI). Dans le déblaiement des caveaux on recueillit, entre autres choses, une anse rhodienne [1] et une curieuse petite tête de chameau en terre cuite (fig. 15) [2].

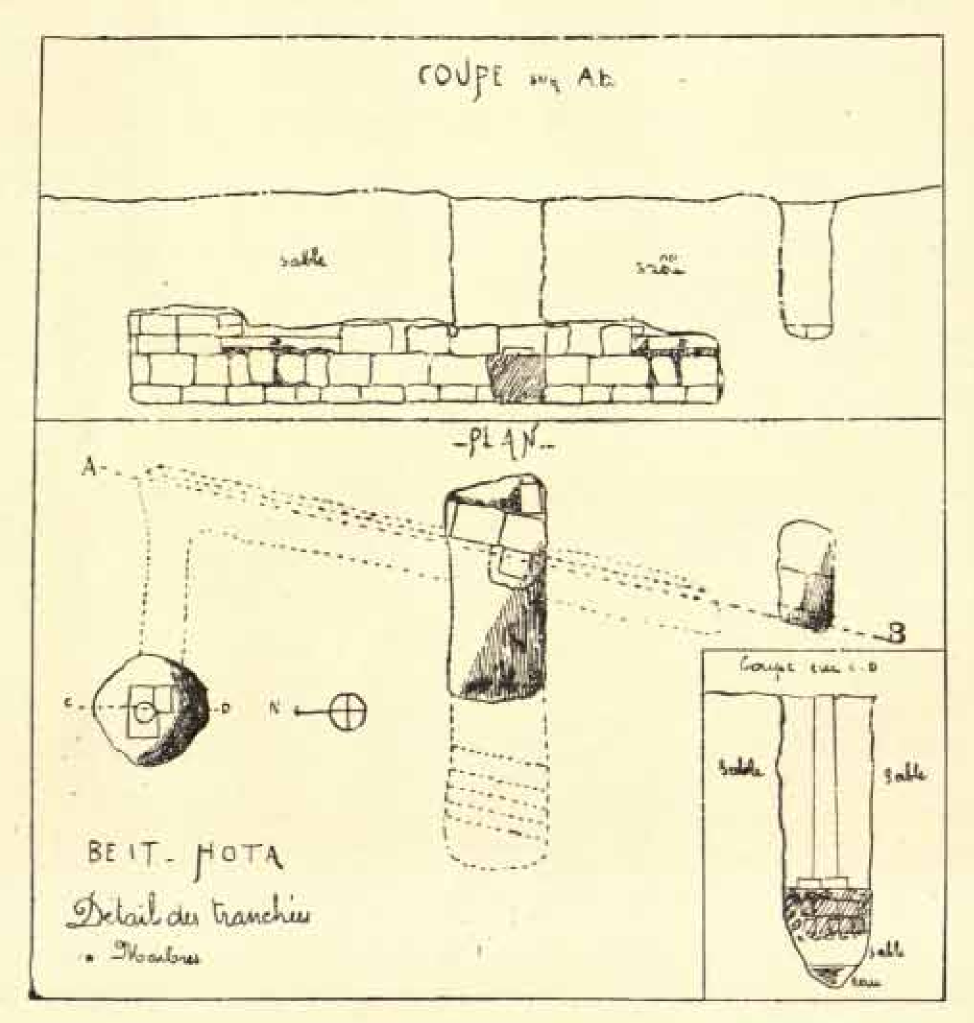


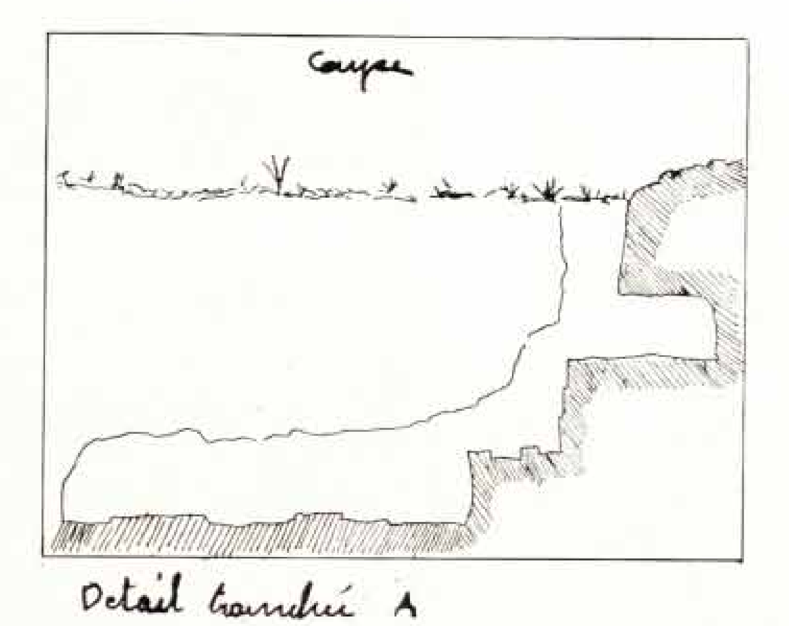
Fig. 17.

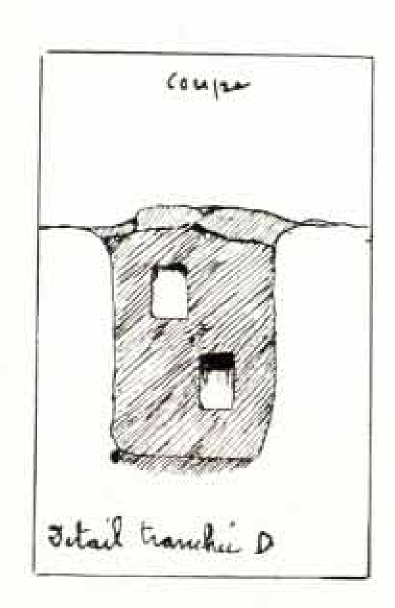
Plus loin, dans le sable, entre Ma'choûq et Réchidyeh (fig. 16) [3], M. Th. Macridy Bey exhuma un nombre considérable de fragments de sarcophages en

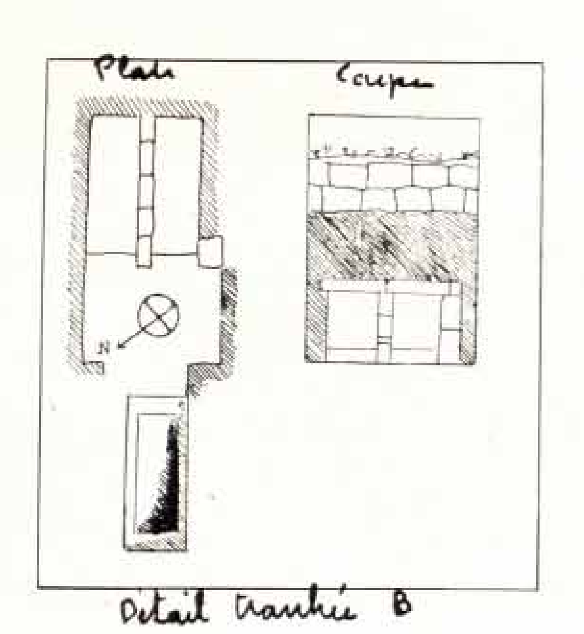
[1] Au nom de Πολυκράτος, *hiereus*.

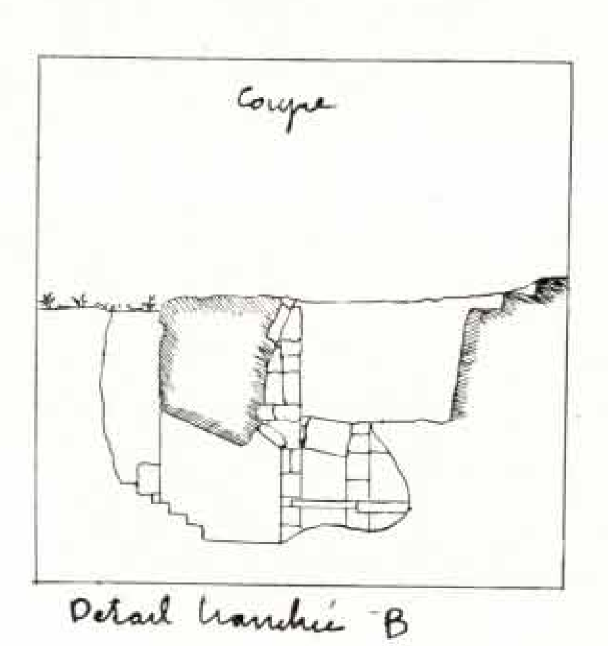
[2] Elle est immatriculée sous le n° des figurines 4620 et exposée dans la salle des terres cuites (vitr. n° 15 du Musée impérial de Constantinople).

[3] Au point marqué A.









Tell el Ma'chouq. Fouilles de Macridy Bey. Caveau d'époque romaine.
Échelle 1/150.



marbre, du type dit d'Asie-Mineure [1]. Les fragments les plus importants ont été transportés à Constantinople, les autres sont restés à Tyr et à Réchidyeh. M. Th. Macridy Bey a pu reconstituer une partie d'un de ces sarcophages [2] ; on y voit Héraklès nu, debout, coiffé de la peau de lion ; la tête se détache sur un fond en forme de coquille ; deux têtes féminines, également encadrées dans un motif en forme de coquille, sont encore visibles (pl. XXIII). L'ensemble mesure 1 m. 15 de haut et 1 m. 58 de long ; les têtes ont 0 m. 17 de hauteur et 0 m. 12 à 0 m. 14 de largeur ; le diamètre des coquilles est de 0 m. 41. Je dois tous ces renseignements au savant conservateur du Musée de Constantinople qui rapproche ce sarcophage de ceux du musée décrits par M. Mendel aux pages 88, 95 et 288 de son *Catalogue* [3].

A ce beau morceau, il faut joindre encore plusieurs fragments d'inscriptions grecques, la plupart d'époque byzantine (fig. 15).

Enfin, plus au sud, dans la région comprise entre les routes de Tyr à Saint-Jean-d'Acre et de Ma'choûq à Ras el-'Aïn, en un lieu nommé *Beit Hota*, M. Th. Macridy Bey pratiqua des fouilles sans grand succès. Je donne ci-contre le plan de ses tranchées sur ce point (fig. 17).

Il me reste, en terminant, à remercier encore une fois le savant archéologue de l'amabilité et du désintéressement qu'il m'a témoignés en m'autorisant à publier ses précieux documents.

DENYSE LE LASSEUR.

[1] Cf. MENDEL, *Catalogue des marbres des Musées impériaux ottomans*, pp. 89 et 289.

[2] Le monument, immatriculé sous le n° 3228, est exposé sous la fenêtre de la salle n° III du Musée impérial de Constantinople.

[3] *Op. cit.* M. Th. Macridy Bey renvoie aussi au *Bull. de Corr. Hell.*, XXXIII, 1909, pp. 333-334.

DEUX FIGURINES SYRO-HITTITES

PAR

Louis SPELEERS.

Le docteur Jousset de Bellesme possède entre autres antiquités deux figurines métalliques qui méritent d'être tirées de l'oubli. Elles furent découvertes au cours de travaux exécutés sous sa direction dans la contrée de Ḥomṣ (Emèse). En pratiquant des sondages dans les lacs qui parsèment la région, il eut la chance de retirer des eaux plusieurs pièces parmi lesquelles figurent les statuettes que nous présentons. « Je les ai vu pêcher, nous écrit le propriétaire, au milieu d'innombrables débris sans valeur, le 21 mai 1893. J'ai retrouvé la date dans le second volume du manuscrit où sont relatées diverses péripéties de mon voyage en Asie Antérieure. »

Naturellement oxydées par leur long séjour dans l'eau, elles furent soigneusement nettoyées, mais leurs formes générales sont restées intactes. En examinant le revers, on s'aperçoit qu'elles ont été exécutées au moyen d'un moule et que la face seule fut modelée. Ces figurines ne sont pas uniques ; il en existe au contraire plusieurs qui ont les mêmes caractères de style et d'exécution. Elles rentrent toutes dans une même série de représentations ; la comparaison qui va suivre le démontre.

Leur origine syrienne est attestée par les circonstances et le lieu de la trouvaille, par le sujet qu'elles illustrent, par leur style et par des monuments similaires. Mais sont-elles bien syriennes d'exécution? et rentrent-elles dans le cadre des représentations syriennes? La question mérite d'être posée, car la réponse contribuera peut-être à identifier un jour nos personnages.

Nous savons que l'art plastique de Syrie a subi diverses influences égyptienne, babylonienne, assyrienne, hittite, égéenne. Tout archéologue averti concédera sans peine que nos figurines ne comportent aucune trace d'influence égyptienne, ni babylonienne, ni assyrienne, ni égéenne et que seul l'art

hittite peut avoir inspiré le toreuticien auteur de ces statuettes. En effet, elles ont quelque chose de commun dans leur exécution avec les bronzes et certaines sculptures et gravures hittites comme nous allons le constater. A ce titre on doit les appeler *syro-hittites* parce que, sous ce terme, on entend des productions syriennes où l'art et l'influence hittites ont marqué leur empreinte. La comparaison de nos pièces avec des œuvres hittites confirmera cette hypothèse. Un examen minutieux des figurines nous amène à les comparer à deux genres de pièces : 1° à quelques rares spécimens semblables, et 2° à quelques autres productions plastiques qui n'ont de commun avec elles qu'un détail.

La plus grande des deux statuettes (Pl. XXVII) représente une figure virile debout, les jambes parallèles, les pieds réunis; elle avance les bras dont les mains manquent. Elle est faite en argent patiné mesurant 158 mm. de haut. × 35 mm. de large (bras) et 3 à 11 mm. d'épaisseur. Le cou est entouré d'une tige de même métal, plus épais au centre qu'à l'extrémité.

L'exécution se distingue par sa sauvage difformité. Les membres inférieurs sont représentés par deux tiges parallèles où apparaît bien l'indication des genoux, mais où les cuisses ont les mêmes dimensions que les jambes ; on ne voit comme pieds que des moignons réunis en un seul bloc et perdus dans la masse de la fonte.

Le torse a des épaules excessivement larges par rapport à la poitrine et aux hanches; sa forme rectangulaire contraste étrangement avec l'idée que nous avons de la beauté du corps humain. Deux cercles indiquent les seins.

La taille est entourée d'une double rainure remplaçant la ceinture; celle-ci porte un poignard dont le manche coupe obliquement la région abdominale. La ceinture maintient un pagne que le sculpteur a indiqué par quatre traits parallèles. Les bras ne montrent pas de coudes, car les tiges qui les forment sont brutalement courbées en avant.

La figure se fait remarquer par un nez busqué et proéminent, par l'absence de la bouche et des yeux, par des oreilles trop grandes, par la rondeur de l'ensemble, par la minceur d'un cou trop long. La coiffure a plutôt la forme d'un casque; on en distingue la calotte, la pointe aiguë qui la surmonte et un fond qu'on prendrait pour un panache.

Cette statuette est comparable à celle que Ménant a publiée en 1895, dans

la *Revue archéologique*, page 39 [1]. Les détails de la figure, du cou, du torse, des jambes, du vêtement, et l'exécution sont semblables.

La coiffe est une calotte surmontée d'une pointe (voir Pl. XXVII, à gauche); mais le fond en panache se sépare de la pointe. Le nez est proéminent, les oreilles démesurées. Le cou a la même minceur allongée; il est garni d'un torques plus gros au centre, plus mince aux extrémités, comme celui de notre statuette. Le torse a presque la même carrure, le même maintien des avant-bras, la même nudité, la même indication des seins.

Les hanches sont recouvertes d'un pagne festonné dont l'extrémité est retroussée, tandis que le pagne de notre statuette est simplement indiqué par quelques rayures et que la ceinture porte une arme.

Quant aux jambes, elles ont le même écartement, la même indication des genoux et des mollets, la même maigreur des cuisses; elles s'achèvent également dans la coulée de la fonte qui rend les pieds invisibles. Remarquons encore l'attribut (arme, sceptre ?), que tient la main droite et que n'a plus notre statuette.

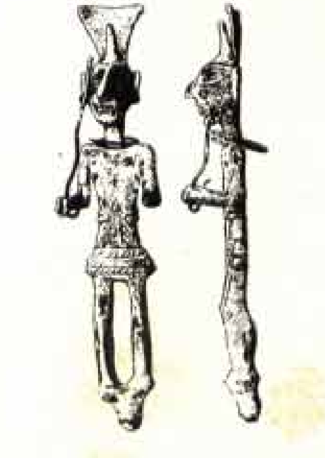
Enfin, l'exécution des deux pièces est pareille : la même minceur de la lame indique l'usage d'un moule; on en voit les traces sur les deux faces des statuettes. Cependant si la facture de la figurine comparée est supérieure, l'origine est à peu près la même, car Ménant affirme que sa figurine provient des bords de l'Oronte.

Une autre figurine en bronze [2] (Pl. XXVII, à droite) a le même casque pointu avec panache, la même attitude des avant-bras que notre statuette ; elle a été exécutée au moyen du moule et les pieds sont cachés dans la coulée de la fonte.

D'attitude semblable est notre seconde statuette en bronze qui mesure 80 × 15 mm., et dont l'épaisseur va de 3 à 13 mm. Cette fois, le personnage porte une barbe pointue; le nez, fort busqué, continue la ligne des sourcils; les yeux immenses ont l'aspect de « pastilles » appliquées dans l'orbite; les oreilles se dressent en pointe horizontalement.

(1) Plusieurs statuettes du Musée Guimet ont un air de parenté avec les nôtres; cf. E. Chantre, *Miss. en Cappadoce*, 1898, pl. 24.

(2) *Rev. arch.* 1895, p. 34.

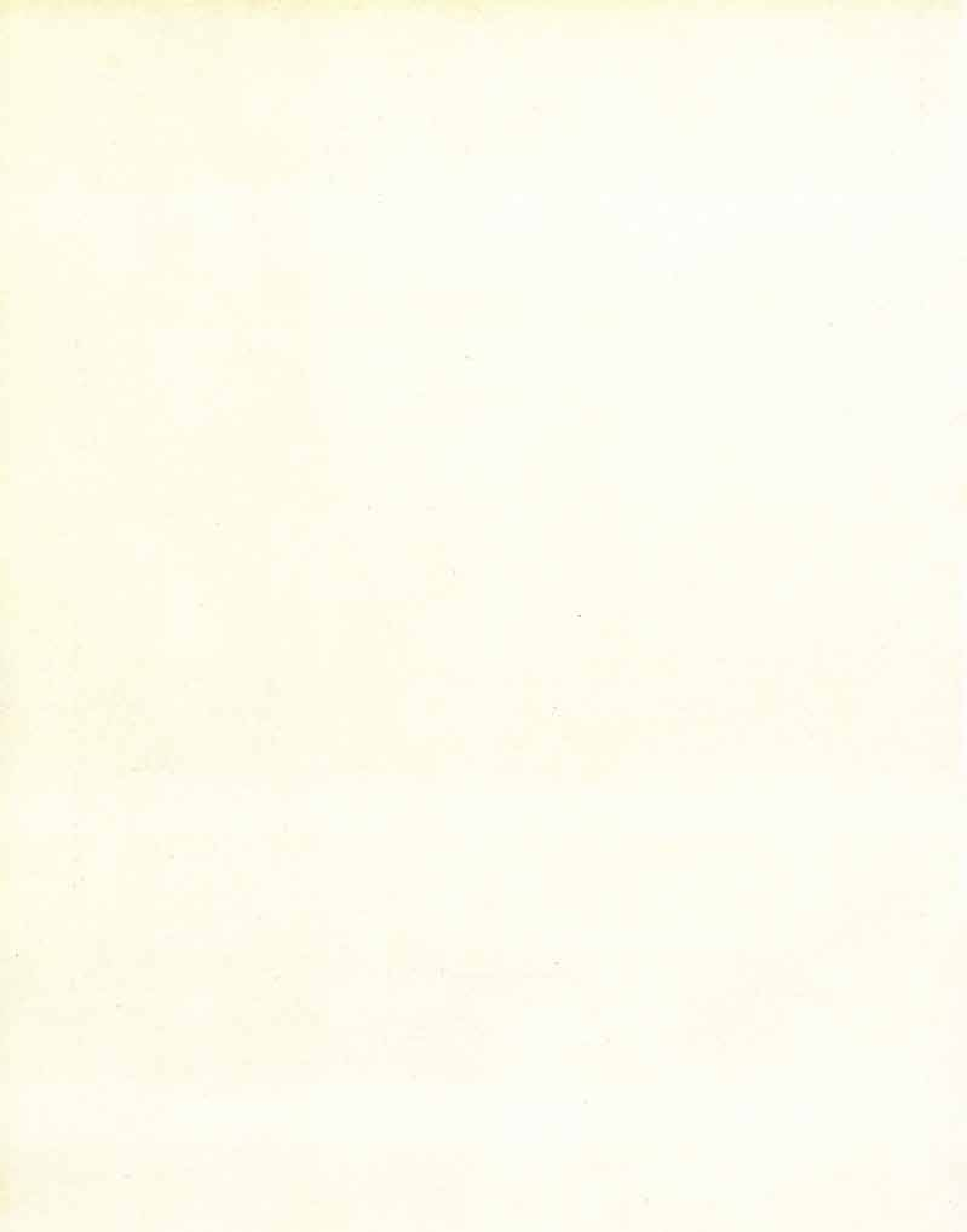



Rev. archéol., 1893, I, p. 39, fig. 5.



Rev. archéol., 1893, I, p. 38, fig. 3-4.

Figurines découvertes près d'Émèse, appartenant à M. le Dr Jousset de Bellesmes.



Somme toute, la figure est mieux travaillée que celle de la pièce précédente en argent.

Le personnage porte le même casque; la tige centrale pointue se dresse devant le panache qui forme le fond sur lequel elle se détache.

Les épaules sont plus arrondies, mais les bras, sans mains, qui s'avancent, sont « coudés » comme ceux du bronze précédent.

La taille excessivement étroite se termine sur des hanches carrées recouvertes d'un pagne; celui-ci s'achève par une sorte de bourrelet et est agrémenté de quelques traits qui se coupent à angle droit. On distingue, à la place de jambes et de cuisses dignes de ce nom, deux tiges parallèles de mêmes dimensions. Pas même de pieds, car ils sont noyés dans la masse de fonte qu'on peut prendre pour un socle.

Ménant décrit une statuette [1] semblable; elle est également coulée dans le moule, plate au revers; elle porte la même barbe pointue, le même pagne court et retroussé; les avant-bras ont la même attitude; le cou est également long et mince; les yeux sont traités en « pastilles »; les oreilles s'écartent horizontalement; la taille forme un creux prononcé et les pieds sont noyés dans le socle. Le panache au fond du casque n'existe pas. Elle a été découverte aux bords de l'Oronte.

La position des avant-bras de nos deux statuettes, comparée à celle de la figure 5 de la *Rev. arch.* reproduite dans notre pl. XXVII, nous permet d'affirmer que les nôtres tenaient en mains un ou plusieurs attributs, soit une arme, soit un sceptre. Ces attributs et le casque qui coiffe les images décrites nous font supposer que nous avons affaire à quelque dieu guerrier. Mais les dieux guerriers de la Syrie septentrionale ne sont pas nombreux; les principaux se nomment Tešub, Rešef, Hadad, Martu; leur rôle dans la mythologie est relatif à la guerre et à la tempête.

Tešub est essentiellement hittite; nous avons plusieurs de ses images [2]; elles le montrent dans une attitude et un accoutrement différents de nos statuettes. Tešub brandit, en effet, une hache et la foudre, tandis que les avant-bras de nos figurines s'avancent parallèlement comme s'ils présentaient leurs attributs dans une attitude paisible.

[1] *Rev. arch.*, 1895, p. 38.

[2] Stèle de Babylone, Koldewey, *Hethitische Inschrift*, D. O. G., 1, 1900, pl. 1; Bas-relief de Sindjirli, Luschan, *Ausgrabungen in Sindjirli*, III, 1893, pl. XLI.

Quant à l'accoutrement, le dieu porte une coiffe [1] de forme pyramidale terminé par une sphère, et dont le bord est orné de deux cornes. Au lieu de pagne, il a une tunique courte frangée, serrée à la taille par une large ceinture qui porte une épée. Sa longue chevelure terminée par une boucle se répand sur son dos, et sa barbe rectangulaire s'étale sur sa poitrine. Enfin ses chaussures ont des pointes retroussées. Cette description souligne la différence entre nos statuettes et les images de Tešub.

Un dieu guerrier qui tient non seulement aux Hittites, mais qui est encore apparenté à Tešub, *Rešef*, a été représenté plusieurs fois par les Égyptiens; par exemple sur le colosse de Berlin de la XVIII^e dynastie ; il est naturellement traité à la manière égyptienne comme d'autres types du même genre (voir notre Pl. XXVIII en haut et à gauche); le pagne court est serré par une ceinture; la couronne de Haute Egypte coiffe la tête; le dieu se protège au moyen du bouclier que tient la main gauche et il attaque de la lance que lève la main droite. Cette description écarte toute possibilité d'identification avec nos statuettes [2].

Une sculpture syrienne [3] montre *Rešef* avec une coiffe à plumes et à uraeus, un pagne à longue queue et d'autres accessoires (collier, armes, attributs), qui ne le rendent pas comparable à nos statuettes ; l'influence égyptienne que celui-ci décèle et qu'on ne peut guère découvrir dans nos exemplaires se remarque dans le pagne à queue, dans la couronne avec cornes et plumes ressemblant à celle qui est appelée 'Atf par les Égyptiens, et dans le collier (wsḫt) qui orne la poitrine.

Martu, enfin, a été très souvent représenté sur les gravures de la I^re dynastie babylonienne et les cylindres syro-hittites; il porte un turban, un châle dont l'extrémité tombe en pointe à la hauteur des genoux, et, dans la main droite, une arme longue dont il presse le manche contre la taille, tandis que l'autre main pend naturellement. Cette image ne rappelle en rien l'une de nos deux figurines; si nous l'avons fait intervenir dans cette compa-

(1) Cette coiffe se retrouve dans la glyptique syro-hittite ; ex : Ward, *Seal Cylinders*, n. 882, 897.

(2) Une petite stèle des Musées royaux du Cinquantenaire de Bruxelles (XVIII^e dynastie) représente aussi un Reschef, mais la figure est en grande partie brisée (E. 5294).

(3) Stèle de la coll. De Clercq, voir notre pl. XXVIII.



Monuments égyptiens avec représentation de Reschef.
D'après *Orientalistische Literaturzeitung*, 1908.



De Clercq, *Collection*,
t. II, pl. 36.

Cylindre. Marton.



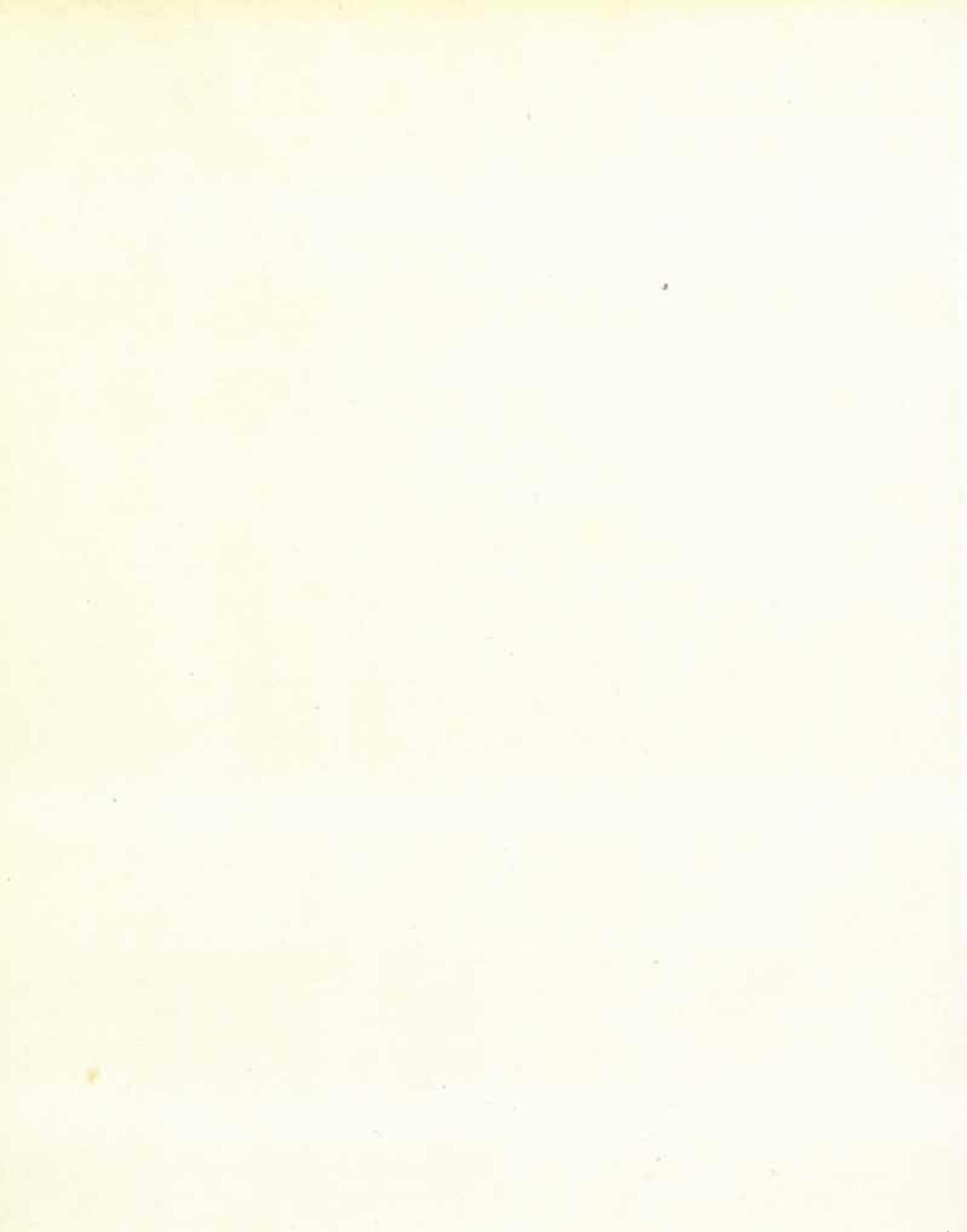
Relief de la Porte royale de Boghas-Kieui.
D'après Puchstein, *D. Or. Gesellsch.*, n° 19,
pl. 18, 19.



Stèle trouvée à Babylone,
Koldewey, *Hethitische Inschrift*, *D. Or. Ges.*, 1.



Statuette du Musée de Berlin.
D'après Ed. Meyer, *Reich u. Kultur der Chetiter*, p. 109.



raison, c'est parce que Martu est un dieu amorrhite, nord-syrien, c'est-à-dire de même origine que nos exemplaires.

Somme toute, nos statuettes ne répondent à aucun des dieux guerriers connus. Cherchons donc parmi les représentations de guerriers quelconques. Celle qui se rapproche de nos figurines est le relief de la *Porte Royale de Bogaskieui* [1]. Si l'attitude vue de profil est à peu près la même, les détails sont cependant tous différents : le casque à oreillères, le pagne barré d'une broderie oblique et par-dessus tout l'admirable exécution d'un corps bien proportionné et musclé. Il faut cependant attirer l'attention sur l'étroitesse extrême de la taille, fortement serrée par la ceinture; or, ce détail se retrouve non seulement sur nos figurines et leurs pareilles, mais en outre sur plusieurs statuettes hittites et syro-hittites comme nous en signalons plus bas. Encore faut-il laisser ouverte la question de savoir si ce relief, qu'on a toujours cru représenter un roi, n'est pas plutôt un dieu protégeant de son image l'entrée, et par conséquent la ville.

Les guerriers casqués et armés sont fréquents dans la *gravure syro-hittite;* mais leurs casques pointus et à cornes n'ont pas le panache qui fait le fond du couvre-chef de nos statuettes; leur attitude de « brandir » leurs armes est aussi différente, de même que leur costume [2].

Comparons encore nos figurines à une statuette du musée de Berlin (voir notre pl. XXVIII) [3] ; mais bien peu de détails soutiennent la comparaison ; car, ni la coiffure (qui manque), ni le pagne (qui porte la rayure oblique), ni l'exécution (dont les proportions, le modelé et le fini sont impeccables), ne rappellent nos figurines ; seul, le bras accuse une attitude semblable ; encore est-il rapporté.

On nous signale plusieurs statuettes trouvées dans l'Orient méditerranéen qui auraient un air de parenté avec les nôtres, comme celles que Dussaud [4] a publiées et qu'il rattache à l'art hittite ; mais elles n'ont ni la même attitude,

(1) Puchstein, D. O. G., n° 19, pl. XVIII-XIX.

(2) Voir les ex. de Ward, *Seal Cylinders of Western Asie*, n°s 878 à 892, 913, p. 288 et suiv. ; Delaporte, *Cylindres et cachets or. de la Bibl. Nation.*, n° 495, etc., Ward, *Catal. Coll. Pierpont Morgan*, fig. 229 ; *Carnegie, Southesk Coll.*, II, Q d 5.

(3) Meyer, *Reich u. Kultur der Chetiter*, p. 109.

(4) *Civilisations préhelléniques*, p. 324, fig. 234.

ni la même coiffure, ni le même pagne, ni la même position, ni la même technique.

Quoi qu'il en soit, nos figurines que nous avons prises pour des guerriers tout court sont d'origine syro-hittite par le lieu de la trouvaille et par leur parenté avec les représentations hittites. A cause du torques que la grande figure porte au cou et du socle sur lequel est posée la petite, elle nous paraissent être probablement des ex-votos destinés l'une à être suspendue, l'autre à être posée dans un sanctuaire en l'honneur du Baal de l'endroit.

Nos figurines rappellent l'importance du rôle qu'ont joué les Hittites dans le nord de Syrie ; nous le savions depuis longtemps par les inscriptions égyptiennes (depuis Tutmès III jusqu'à Ramsès II, c'est-à-dire du xv^e au xiii^e siècle), par les textes cunéiformes de la même période, et par les antiquités trouvées dans la Syrie du nord. Aussi bien, la région d'Emèse a-t-elle été le théâtre d'événements où les Hittites jouèrent un rôle. C'est là, en effet, que l'on a découvert un véritable « camp retranché » sur lequel le R. P. Ronzevalle a naguère attiré l'attention [1]. L'ilot dans le lac d'Emèse a fait jadis l'objet de fouilles conduites par Gautier [2] et dont le résultat fut « de savoir définitivement que cet ilot ne peut être la grande cité de Qadeš » pour laquelle luttèrent les puissances hittites et égyptiennes du xiv^e au xii^e siècle. Il n'en reste pas moins vrai que cette région fait partie de l'ancien territoire que les Hittites ont eu sous leur influence durant toute l'époque de Tell Amarna et qu'ils ont possédé après Aménophis IV jusqu'à la fin de la XIX^e dynastie. Mais l'influence hittite s'est fait longtemps sentir en Syrie même dans la partie méridionale, après l'extinction de l'hégémonie politique ; certains passages de l'Ancien Testament témoignent de l'importance que les descendants des Hittites avaient acquise, au x^e siècle, parmi des peuples qui, en réalité, ne leur sont pas apparentés, comme les Israélites. Par conséquent, on doit trouver naturel que la Syrie, et particulièrement le nord de ce pays, donne de temps en temps le jour à des antiquités d'origine hittite ou d'influence hittite comme celles du docteur Jousset de Bellesme.

Louis Speleers.

(1) *Mélanges de la Faculté orientale de l'Univ. de Beyrouth*, t. VII, 1914, 1921, p. 109 et suiv.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1895, p. 441.

ORFÈVRERIE D'ARGENT DE STYLE ORIENTAL TROUVÉE EN BULGARIE

PAR

GASTON MIGEON.

Il n'est point de région de l'Europe orientale, se trouvant sur les grandes routes du commerce avec l'Orient asiatique, où n'aient été découverts de nombreux trésors d'argenterie et de monnaies enfouis dans le sol. Ces orfèvreries le plus souvent décorées par le procédé de la gravure, dans un style tout à fait oriental, ont été étudiées par les archéologues de ces différents pays, qui ont parfois hésité entre deux hypothèses : les croire d'origine nettement orientale, et par conséquent importées dans les pays où elles furent trouvées, ou les supposer fabriquées dans ces pays mêmes. C'est dans cet esprit de doute, qu'ont été étudiés les trésors de la Hongrie par M. Hampel [1], ceux de la Suède par M. F.-J. Arne [2], ceux des provinces baltiques par Hansen [3]. En Russie, M. Smirnov n'a pas eu à prendre parti, puisque nous n'avons de lui que son admirable et précieux portefeuille de planches, et pas une ligne de texte, ce modeste et grand savant étant mort sans avoir rien écrit [4].

La Bulgarie même a fourni un léger contingent : car en 1903 des paysans découvraient à Izgherli, près de Talar Pasardjik, plusieurs plats d'argent, dont trois échappèrent heureusement à la fonte, et parvinrent aux mains de M. Degrand, alors consul de France à Philippopoli, qui en prit texte pour une communication à l'Institut et une publication [5]. Ces trois plats sont entrés depuis lors dans la collection de M. G. Schlumberger, l'éminent membre de l'Institut, auteur de remarquables études byzantines, qui avec la meilleure

(1) *Altertümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, I-III, Brunswick, 1905.

(2) *La Suède et l'Orient. Archives d'études orientales*, Upsal, 1914, I.

(3) Hansen (V.), *Sammlung inl. Altertümer des Estland-Prov.-Museums*, Reval, 1875.

(4) *Argenterie orientale* (en Russe), Pétrograd, 1904.

(5) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1903, p. 390.

grâce nous invite à revenir sur ces intéressants objets, et à les publier aujourd'hui dans *Syria*.

Deux de ces plats d'argent (Pl. XXIX) sont identiques : montés sur un pied bas de 0 m. 04 de hauteur, offrant 0 m. 30 de diamètre, très plats et dentelés sur les bords autour desquels court intérieurement une étroite frise circulaire, gravée de lévriers poursuivant un griffon ailé sur fond strié, interrompus par un fleuron à double accolade. Chaque plat porte au centre un médaillon central gravé dans lequel des branches fleuronnées composent quatre compartiments renfermant deux griffons et deux félins ailés, sur un fond également strié.

Le troisième plat (Pl. XXX), plus creux et sans pied, offrant un diamètre de 0 m. 31, est décoré également par le procédé de la gravure d'un grand médaillon central comportant un large entrelac rubanné enfermant des fleurons et des poissons, et à une petite distance des bords une frise concentrique où sur un rinceau continu courent un félin, un griffon, un sphinx, un lièvre ; au rebord extérieur, ce même dispositif du décor renferme en outre une figure de femme nue étendue dans la pose du vol ou de la nage. Ce troisième plat a les traits gravés rehaussés de dorure.

Tous les éléments décoratifs que présentent ces trois plats sont nettement orientaux quant à leur esprit, et dérivent d'un fonds commun, l'art oriental de de l'Asie mésopotamienne et iranienne, où avait déjà amplement puisé l'art grec antique comme l'a clairement démontré M. Edmond Pottier quand il établissait le bilan de ces emprunts dans son étude si intéressante sur « l'histoire d'une bête [1] ». Ce réservoir inépuisable de motifs décoratifs alimenta ensuite l'art sassannide que des communications plus aisées transportèrent en des régions éloignées où l'on peut être fort étonné d'en retrouver des monuments importés, de même que des objets fabriqués sur place dans le même esprit et sous les mêmes influences par des artisans asiatiques émigrés ou par les indigènes travaillant sous cette étroite dépendance. Et sur ces mêmes terres de l'antique Asie, où l'Islam venait d'étendre ses conquêtes et sa domination, nous retrouvons ce même art proto-islamique pénétré de ces mêmes influences, car ainsi que l'a bien dit Edmond Pottier « l'art arabe en soi n'existait pas ;

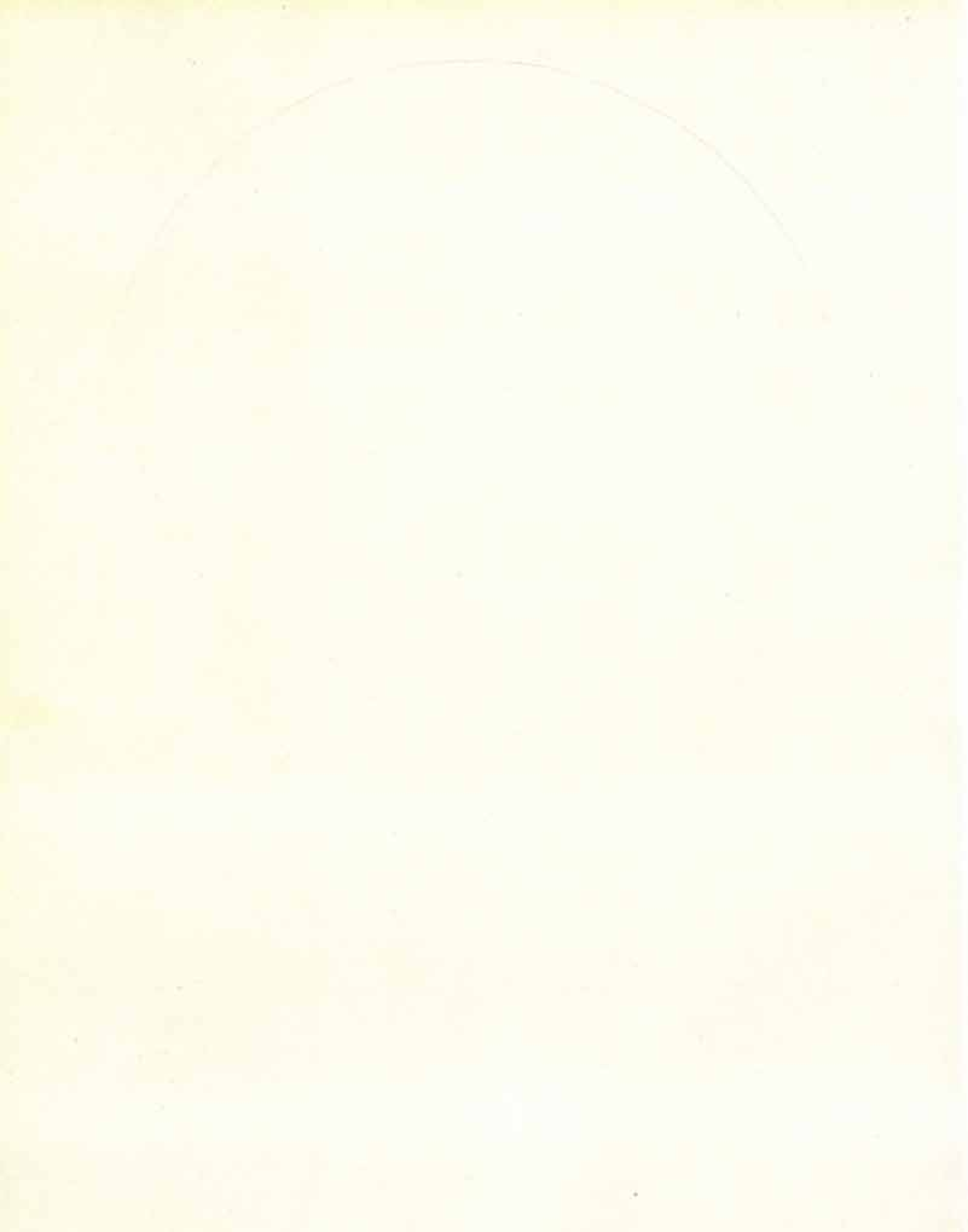
[1] E. Pottier, *Revue de l'art ancien et moderne*, 1910, I.

Plat d'argent à décor gravé. — Art oriental IX-X^e siècles.
Coll. de M. Gustave Schlumberger.





Bracelets d'argent. — Art oriental IX-X^e siècles.
Coll. de M. Gustave Schlumberger.



« il s'est fait lentement sur place après la conquête : il s'est créé avec les débris « et les traditions des anciennes civilisations indigènes ; et si la race y a mis « ensuite son empreinte indélébile, sa personnalité vigoureuse... le fond est « un amalgame de longs siècles de civilisations orientales ».

J'estime donc que ces trois beaux plats d'argent, trouvés dans un pays que rien ne nous a signalé comme riche de production artistique, y marquent encore ce phénomène de diffusion que nous avons constaté dans des régions plus septentrionales, russo-sibériennes, finno-scandinaves, et tout autour du bassin de la Mer Noire.

Préciser leur origine à tous, est encore tout à fait impossible. Les dater ne peut être tenté que par large approximation. M. Arne, l'érudit professeur et conservateur du Musée historique de Stockholm, a parfaitement noté que de nombreux objets d'esprit analogue, trouvés dans les pays scandinaves, n'y furent apportés qu'au cours de l'ère des Vikings, c'est-à-dire après l'an 800 environ, après que des expéditions lointaines eurent établi des relations régulières entre l'Orient et le Nord de l'Europe [1].

C'est donc entre le IXe et le XIe siècle qu'on peut supposer être née toute cette orfèvrerie, plus ou moins pénétrée d'influence orientale. Les trois plats qui nous occupent en accusent nettement la force ; et l'on y rencontre tous les éléments dont l'art musulman de son côté a fait son profit. Ils durent parvenir en Bulgarie des régions avec lesquelles les communications étaient le plus aisées, des rives asiatiques de la Mer Noire, débouchés de ces contrées de la Caucasie et de l'Arménie, où de si belles floraisons artistiques se produisirent.

Nous venons de voir appliqué à la décoration de l'orfèvrerie d'argent le procédé de la gravure. Sorte de graffite, qui fut traditionnel dans tout l'Orient depuis les âges anciens et qui fut familier aux ateliers de Byzance des premiers temps de l'Islam. Mais le procédé du repoussé fut non moins pratiqué, et M. Bréhier ainsi que M. Ch. Diehl (ici même) [2], nous ont rappelé récemment quels beaux objets d'orfèvrerie à représentations chrétiennes nous devons ainsi aux ateliers de la Syrie, à ceux d'Antioche en particulier, à l'époque où de son côté l'Iran sassannide, avec un esprit du décor tout diffé-

(1) ARNE, ouvrage cité, p. 157 et suivantes.

(2) *Syria*, 1921, p. 81 et suiv.

rent, et puisant aux sources mêmes de la Perse Achéménide (dont tant de monuments subsistaient encore), produisait cette extraordinaire orfèvrerie dont la Russie a conservé tant de restes, et dont nous devons la publication à Smirnov.

Ce procédé du repoussé dans l'orfèvrerie d'argent a dû être pratiqué dans tout l'Orient de l'Europe, et l'extrême Occident de l'Asie, et ici encore il semble bien difficile de localiser la fabrication d'objets tels que ces trois bracelets également de la collection de M. Schlumberger. L'un d'eux avec ses animaux à la queue ramenée en fleuron au-dessus du dos (Pl. XXIX) est très oriental d'esprit, l'autre avec son cavalier nue tête, les cheveux ramenés en arrière, pourrait figurer sur un objet d'ivoire byzantin d'assez basse époque, de même que les poussins qui l'encadrent. Quant à la bague en argent doré (Pl. XXX), massive et sauvage, avec ses bêtes affrontées elle semble plutôt appartenir à cet art barbare si complexe en ses origines, et qui dans sa marche de l'est à l'ouest, partant des régions de la Mer Noire et de l'Europe centrale, est venu se prêter à l'élaboration des formules artistiques qui ont formé notre art roman d'Occident.

Si ces conclusions sont volontairement imprécises, nous estimons qu'à l'heure actuelle le principal est encore de révéler, de publier le plus de monuments possible, plutôt que de poser des affirmations qui n'ont aucune base certaine, aucune certitude.

Gaston Migeon.

Plat d'argent à décor gravé et doré. — Art oriental IX-Xe siècles.
Coll. de M. Gustave Schlumberger.





Bracelet et bague. — Art oriental IX-Xe siècles.
Coll. de M. Gustave Schlumberger.



LES INSCRIPTIONS ARABES DE LA QAL'AH GUINDI

PAR

GASTON WIET

(*Deuxième article*).

En 566, alors qu'il n'était encore que vizir d'el 'Aḍid, « Saladin[1] apprit qu'une caravane, à laquelle sa famille devait se joindre, allait quitter Damas. Désireux de revoir les siens au plus tôt, il partit au milieu du mois de rabî' I (fin novembre 1170). Or, il y avait près d'Aïlah, une forteresse en mer[2], que les infidèles avaient édifiée. Saladin fit construire des navires, qu'il fit transporter à dos de chameaux jusqu'au bord de la mer; là, des ouvriers remontèrent les vaisseaux, qui embarquèrent des troupes. Il s'empara de la citadelle dans la première dizaine du mois de rabî' II (milieu de décembre)... Il reprit la route du Caire, où il rentra le 26 djumâdâ I (4 février 1171) ».

« Le 17 muḥarram 567 (20 septembre 1171)[3], le sultan Malik Nâṣir sortit du Caire et vint camper à Bîr el-Beïdâ[4] (le puits blanc), dans l'intention de se rendre en Syrie. Il arriva à Chaubak, mais les Francs l'attaquèrent, il s'en retourna alors à Aïlah. »

[1] Abû Châmah, I, p. 191 ; cf. Maqrîzî, éd. de l'Inst. Franç., III, p. 233 ; Abû'l-Maḥâsin, éd. Popper, III, p. 129 ; Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 182 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 106-107.

[2] Très probablement l'*île de Graye* (Cf. Rey, *Colonies franques*, p. 395 ; Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 259, 263-264 ; et plus haut, l'article de Barthoux, p. 47).

[3] Blochet, *Hist. d'Égypte de Makrizi*, p. 104 ; cf. Lane-Poole, *Saladin*, p. 120-121. — On trouvera les mêmes récits, mais avec beaucoup moins de détails dans Abû'l-Fidâ et Ibn el-Athîr (Voir *Hist. or. des Croisades*, vol. I, aux années indiquées).

[4] La situation exacte de ce point est difficile à déterminer (Cf. Abû Châmah, I, p. 178 ; *Hist. or. Croisades*, IV, p. 146 ; Qalqachandî, XIV, p. 376 ; Quatremère, *Sultans Mamlouks*, II, *b*, p. 10 ; Abû'l-Maḥâsin, éd. Popper, VI, p. 38 ; R. Hartmann, *Die Strasse von Damaskus nach Kairo*, *Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, LXIV, p. 688, 690 ; R. Hartmann, *Politische Geographie des Mamlukenreichs*, Z.D.M.G., LXX, p. 485). — Une station de la route du pèlerinage s'appelle actuellement *Dâr Beïdâ*, entre la Birkat-el-Hudjdjâdj et Adjrûd (Cf. Ali Pacha, IX, p. 22, 24 ; Batanûnî, *Riḥlah Ḥidjâziyah*, p. 33 ; Rhôné, *L'Égypte à petites journées*, 2e éd., p. 342).

En 568 (1172-1173), « le sultan[1] Ṣalaḥ el-Dîn partit avec ses troupes pour faire une expédition contre Karak et Chaubak ; toutes les fois qu'il apprenait qu'une caravane était partie de Damas, il se mettait en campagne pour aller la protéger contre les attaques des Francs. Il alla assiéger cette place dans le but de rendre le chemin plus libre pour les caravanes ; mais il ne put s'en emparer, et au bout de quelque temps, il s'en revint en Égypte. »

En 570,[2] « Ṣalâḥ el-Dîn se mit en campagne, se dirigeant vers la Syrie ; il vint camper à la Birkat el-Djubb, le 1er ṣafar (1er septembre 1174) ; puis il quitta cette ville le 13 rabî' 1er (12 octobre) et se rendit à Ṣadr [3] et à Aïlah, à la tête de 700 cavaliers. »

En 572 (1176), Saladin se met en route pour rentrer au Caire venant de Damas, et c'est à Ṣadr que son frère Malik Âdil, qui gouvernait l'Égypte en son absence, vient à sa rencontre [4].

En 573 (1177-1178), « les Francs[5] se rendirent à la citadelle de Ṣadr[6] et attaquèrent la garnison, d'ailleurs sans succès ; ils abandonnèrent alors leur entreprise et ils partirent dans l'intention d'aller faire une expédition dans les environs de Fâqûs ». On possède même sur cet insuccès des Francs un rapport du Qâḍi el-Fâḍil, conservé par Abû Châmah[7] : L'ennemi, y est-il dit, s'est mis

(1) Blochet, *Histoire d'Égypte*, p. 110 ; cf. Abû Châmah, I, p. 206-207 ; Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 228-229 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 123-124.

(2) Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 119-120 ; Abû Châmah, I, p. 235-236.

(3) M. Blochet : *Ṣoudar*. — Comme on le verra dans la suite, M. Blochet lit *Ṣoudar* ou *Ṣoudour*. Barbier de Meynard, qui avait une fois très bien identifié *Ṣadr* (*Hist. or. Croisades*, IV, p. 141) a adopté ensuite *Ṣader*, qui est différenciée de *Ṣadr* à l'index d'Abû Châmah (*Hist. or. Croisades*, vol. V). C'est encore la même forteresse qui est appelée *Sadar* par Quatremère (*Mém. s. l. Nabatéens*, p. 59). — La prononciation *Ṣadr*, fixée par Yâqût (voir plus loin), a persisté jusqu'à nos jours.

(4) Cf. Abû Châmah, I, p. 266.

(5) Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 131.

(6) M. Blochet lit encore *Ṣoudar*, et, dans une note, d'ailleurs pleine de contre-sens, l'identifie à une localité dépendant de Jérusalem (cf. Yaqût, III, p. 375 ; Sam'âni, p. 350 *a* ; *Maraṣid*, II, p. 150), que je n'ai pu retrouver sur une carte. Il est vraisemblable, en tout cas, de supposer que ce village faisait partie du royaume de Jérusalem et, en conséquence, appartenait aux Francs. D'ailleurs, après leur insuccès, ces derniers vont dans les environs de Fâqûs (ou veulent y aller), c'est-à-dire, venant de Karak et Chaubak, continuent leur marche vers l'ouest.

En 569 (1173), pour appuyer un mouvement de restauration Fatimite, un détachement franc était parvenu jusqu'à Ṣadr (Abû Châmah, I, p. 221).

(7) Abû Châmah, I, p. 276 ; *Hist. or. Croisades*, IV, p. 193.

en marche et s'est porté contre la forteresse de Ṣadr[1], qu'il a aussitôt attaquée. Mais il n'a pu arriver à ses fins. Dieu a détourné ses maléfices et s'est chargé de le châtier. Un client protégé des Francs est venu nous annoncer qu'ils s'étaient proposé de tenter un coup de main sur Fâqûs, mais que, se jugeant en nombre insuffisant, ils avaient rebroussé chemin. Cet homme ajoutait qu'ils étaient partis bien décidés à reformer leurs bataillons et à poursuivre leur entreprise. »

En 574 (1178-1179), le frère de Saladin, Tûrân-Châh, va de Damas au Caire et passe à Ṣadr[2].

En 576 (1180-1181), Saladin rentre de Damas au Caire, par Aïlah et Ṣadr, et une pièce de vers que cite Abû Châmah [3] fournit le nom des étapes : Ṣadr, Ḥathâ, 'Uyûn Mûsâ, el-Djisr, 'Adjrud, el-Buweïb, Birkat-el-Djubb.

Le 5 muḥarram 578 (11 mai 1182), Saladin quitte l'Égypte, qu'il ne devait plus revoir, en direction de Damas [4]. C'est en narrant ce voyage qu'Abû Châmah fournit un itinéraire assez détaillé [5], qui est le même que le précédent, mais en sens inverse : « Le sultan partit d'el-Birkah [6], pour se rendre en Syrie... Il suivit la route de Ṣadr [7] et d'Aïlah par le désert, il passa d'abord la nuit à el-Buweïb, puis il fit halte successivement à el-Djisr, Wâdî Mûsâ, Ḥathâ et Ṣadr. En arrivant, au bout de cinq nuits, sur la colline d'Aïlah ('Aqabah Aïlah), il apprit que les infidèles se rassemblaient à Karak afin de fermer les routes. »

En 579 (1183-1184), « les Francs[8] firent une invasion du côté de Dârûm

[1] Lu *Ṣader*.

[2] Abû Châmah, II, p. 19-20 ; quelques-unes de ces localités sont mentionnées dans une autre poésie (*Ibid.*, I, p. 265-266).

[3] Abû Châmah, II, p. 6 ; *Hist. or. Croisades*, IV, p. 196.

[4] Cf. Blochet, *Hist. d'Egypte*, p. 150-151 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 167.

[5] Abû Châmah, II, p. 28 ; *Hist. or. Croisades*, IV, p. 217. — Cf. Clermont-Ganneau, art. cité, p. 286 ; Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 251-252.

[6] Barbier de Meynard insère entre parenthèses : (« l'étang », quartier du Caire) ; et son index (vol. V) montre qu'il pensait à la Birkat el-Ḥabach. C'est une erreur : il s'agit ici de la *Birkat el-Ḥadjdjâdj*, *l'étang des Pèlerins*, première station des caravanes en partance pour La Mecque, anciennement *Birkat el-Djubb*, ou *Djubb 'Amîrah*, ou *el-Djubb*. On dit aussi *Birkat el-Ḥadjdj*. Cf. Maspero et Wiet, *Matériaux p. servir à la Géogr. de l'Égypte*, p. 63 ; *Descr. de l'Égypte*, V, p. 142-143.

[7] Lu *Ṣader*.

[8] Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 156. — Ibn el-Athîr (*s.a.* 579) mentionne aussi Ṣadr en cette circonstance.

et mirent le pays au pillage ; un corps de musulmans marcha contre eux par le chemin de Ṣadr[1] et d'Aïlah. »

« Le 5 muḥarram[2] 580 (18 avril 1184), un convoi de vivres et d'engins de guerre fut dirigé sur les deux citadelles d'Aïlah et de Ṣadr ; on fit partir un certain nombre de valets d'armée pour le garder ; ils escortèrent ce convoi jusqu'à Aïlah et Ṣadr et s'en revinrent le 25 du même mois (8 mai). »

En 583, enfin, Malik 'Âdil[3] « partit du Caire, le 7 muḥarram (19 mars 1187) et alla camper à la Birkat-el-Djubb. De là, il se dirige sur Karak en passant par Aïlah. »

Un autre texte d'Abû Châmah, joint à l'itinéraire que nous venons de citer, va permettre de connaître la véritable situation de Ṣadr. Lorsqu'en 559 (1164) les troupes syriennes marchèrent sur l'Égypte, Ḍirghâm, le vizir d'el-'Aḍid, reçut le conseil suivant, qui ne fut d'ailleurs pas exécuté[4] : « Il faudrait que les troupes attaquent les armées syriennes à Ṣadr, qui se trouve à deux jours du Caire, car celles-ci ne tiendront pas, affaiblies par leur marche à travers le désert et par le manque d'eau. En effet, le voyageur qui vient d'Aïlah en Égypte doit emporter de l'eau d'Aïlah sur un parcours de trois jours. »

Ṣadr se trouvait peut-être à deux jours du Caire pour une armée en campagne, et encore la chose est douteuse : les pèlerins qui empruntaient cette route mettaient plus de temps. Partant du Caire, ils formaient leur véritable rassemblement à Birkat el-Djubb[5], et allaient ensuite à el-Buweïb[6], où Saladin passa la nuit en 578 (1182). Il est difficile de déterminer la station suivante à cause des leçons divergentes des auteurs arabes[7], qui s'accordent ensuite

[1] Lu *Ṣoudour*, dans ce paragraphe et le suivant.

[2] Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 161.

[3] Blochet, *Hist. d'Egypte*, p. 172.

[4] Abû Châmah, I, p. 166 ; cf. Derenbourg, *Oumâra*, tr. fr., II, p. 297, n. 1. — Il est encore question de Ṣadr lors de l'arrivée de Chirkûh en Égypte (Abû Châmah, I, p. 171 ; *Hist. or. Croisades*, IV, p. 141).

[5] Cf. Ibn Khurdâdhbeh, p. 149 ; Ya'qûbî, p. 340 ; Ibn Rusteh, p. 183 ; Qudâmah, p. 190 ; Muqaddasî, p. 215, 249 ; Yâqût, I, p. 422-423 ; Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 141, n. 2 ; Qalqachandî, XIV, p. 386. — Sur l'itinéraire actuel, voir Ali Pacha, IX, p. 29 ; XIV, p. 8-36 ; Batanûnî, *Rihlah Ḥidjâzîyah*, p. 33-34.

[6] Cf. Maqrîzî, *Khitat*, II, p. 400 ; Ali Pacha, IV, p. 61 ; IX, p. 21. — On peut se demander si ce n'est pas ce nom qui se cache sous *el-Bowel*, *el-Bouel*, transcrit en arabe البول dans l'Atlas de la *Description de l'Égypte* (pl. 24 — carreau 22). En tout cas, *el-Bouel* se trouve à l'emplacement approximatif d'*el-Buweib*.

[7] منزل ابن بندقة (Ibn Khurdâdhbeh ; Ibn Rusteh ; Muqaddasî) ; القرقرة (Ya'qûbî) ; بيدمه منزل ابن مرو (Qudâmah) ; passée sous silence par Yâqût.

à mentionner 'Adjrûd, dont le nom a subsisté jusqu'à nos jours[1]. Nous arrivons alors à la limite du territoire égyptien proprement dit et, ici encore, les géographes, ou leurs copistes, donnent des versions différentes[2] ; mais nous sommes à Qulzum[3]. Or, Ya'qûbi appelle ce point d'arrêt جسر القلزم, le *pont de Qulzum*, expression connue par ailleurs[4], ce qui permet de savoir à quel endroit campa Saladin, puisque Abû Châmah donne *el-Djisr* comme lieu de halte[5].

M. Clermont-Ganneau a rigoureusement établi la situation des lieux cités ensuite par Abû Châmah[6]. « Il est clair, dit-il, que la station suivante, Wâdi Mûsâ, ne saurait être le wâdi homonyme de Syrie, la « Vallée de Moïse », qui marque l'emplacement de Pétra. Je n'hésite pas à y voir une légère variante des *'Uyûn Mûsâ*[7], « les sources de Moïse », localité célèbre par le souvenir biblique qu'y rattache la tradition, sur la côte ouest de la pointe du golfe de Suez. Viennent ensuite les deux points appelés Ḥathâ (حثا) et Ṣadr (صدر). Je propose d'y reconnaître respectivement le Ouâd el-*Ahtha* (prononciation vulgaire de حثا, avec un *a* prosthétique) et le Ouâd Sadr[8], qu'on trouve successivement en descendant au sud la côte orientale du golfe. »

La suite du parcours, jusqu'à Aïlah, serait très difficile à déterminer ; les stations de la route des pèlerins étaient probablement de simples points d'eau, dont les dénominations ont pu ne pas subsister. Retenons ce détail, que Saladin mit cinq jours pour effectuer, à travers la péninsule sinaïtique, le trajet

[1] Pour la situation, voir la *Descr. de l'Égypte*, XVIII, p. 358, et l'Atlas, 23-12. — On voit à 'Adjrûd, une petite forteresse, et M. Moritz a publié une inscription de Qâït-Bây, qui s'y trouve (*Bull. de l'Inst. égypt.*, 1910, p. 100-101 : cf. *Beitr. z. Gesch. des Sinaikloster*, in *Abhandl. d. Kön. pr. Akad. d. Wissench.*, 1918, tir. à part, p. 37, n. 1).

[2] الذنبة (Ibn Khurdâdhbeh) ; الربثة (Ibn Rusteh) ; الربية (Qudâmah) ; ces leçons ne sont en somme guère éloignées de celle de Muqaddasî, المدينة, qui nous fait songer naturellement à la *ville* (de Qulzum). D'ailleurs, Yâqût dit expréssément مدينة القلزم

[3] Voir la note précédente.

[4] Cf. Maspero et Wiet, *Matériaux*, p. 149.

[5] M. Clermont-Ganneau (art. cité, p. 287) avait été logiquement amené au même résultat, mais il semble n'avoir pas connu l'expression *Djisr el-Qulzum* ; cf. Abû Châmah, I, p. 266 : وعبر البنا عند بحر القلزم الجسر

[6] Voir aussi R. Hartmann, art. cité, Z.D.M.G., LXIV, p. 682.

[7] Les itinéraires cités plus haut, p. 147, n. 2, confirment l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau.

[8] Cf. P. Lenoir, *Le Fayoum, le Sinaï et Pétra*, Paris, 1872, p. 216 ; Guide Isambert, 3e partie, *Syrie*, p. 13, 35. M. Clermont-Ganneau signale qu'à l'embouchure du même Ouâdî, il existe un *Râs Sadr*. Le même cap est appelé *Râs Ṣalḥ* (راس صالح) sur l'Atlas de la *Descr. de l'Égypte* (22-23).

pénible de Ṣadr à Aïlah, ce qui concorde parfaitement avec la donnée de Ya'qûbî[1], qui place six étapes entre Aïlah et Qulzum. En effet, il ne devait y avoir qu'une étape entre Qulzum et Ṣadr par la route du Nord, qui suivait à peu près une ligne droite. « Le voyage, dit M. Barthoux[2], dure quinze heures. »

Saladin a pris, en 578, un chemin détourné, « moins facile, et exigeant vingt-cinq heures de marche environ[3] », et ce détail peut s'accorder avec le renseignement fourni plus haut par Abû Châmah, selon lequel Saladin franchit ce parcours en trois étapes.

L'identité de la forteresse que les chroniques placent à Ṣadr et de celle qu'a découverte M. Barthoux dans le Ouadi Ṣadr paraît donc établie.

Les textes que nous avons cités semblent indiquer que Ṣadr était, avant Saladin, un lieu d'étape sur la route d'Aïlah à Qulzum : nous avons vu, en effet, que Dirghâm avait reçu le conseil d'aller attaquer en ce point l'armée syrienne et que Chirkûh y campa. Plus tard, les Francs de la seigneurie du Krak et de Mont-Réal gênèrent considérablement le transit des caravanes qui allaient à la Mecque et à Damas, ou en revenaient[4]. Saladin, qui passa à Ṣadr, et probablement à plusieurs reprises, avait pu se rendre compte par lui-même de l'importance de cette citadelle, poste avancé de la défense de l'Égypte. Déjà cette forteresse eut, en 573 (1177-1178), à soutenir un siège que la garnison supporta vaillamment, et il n'est pas impossible que le temps perdu par les Francs en cette circonstance ait permis aux troupes égyptiennes de marcher vers la frontière et d'empêcher l'ennemi d'entreprendre le coup de main projeté contre Fâqûs. A l'Ouest de Ṣadr, il y avait d'ailleurs une forteresse à Qulzum[5], et, en 577 (1181-1182), un ouvrage moins important (*burdj*) fut édifié à Suez[6].

C'est à ce moment que Renaud de Châtillon songea à son expédition contre

[1] Ya'qûbî, p. 340 ; reproduit par Maqrîzî (*Khitat*, I, p. 213).

[2] Voir plus haut, p. 47.

[3] *Ibid.* — Voir la carte du guide Isambert, 2e partie, *Égypte*, p. 719 A-B.

Un auteur arabe signale que le chemin est particulièrement pénible entre 'Uyûn Mûsâ et Ṣadr (Ali Pacha, XIV, p. 8).

[4] Cf. Ibn Djubeïr, p. 287 ; Abû Châmah, I, p. 242 ; II, p. 75, 92 ; Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, *Mém. Inst. égypt.*, III, p. 439 ; Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 186-188, 209-210, 244 ; Lane Poole, *Saladin*, p. 27, 120, 123, 198-199, 250.

[5] Cf. Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 153.

[6] Cf. Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 142.

les villes saintes de l'Islam, dont la prise d'Aïlah, en 578 (1182), fut le premier acte[1]. Cette opération contre La Mecque et Médine, que Renaud tenta réellement[2], pouvait n'être qu'une feinte, et il était de toute nécessité pour les Égyptiens de consolider leurs lignes de défense et de renforcer les garnisons de leurs citadelles avancées. Renaud de Châtillon, qui avait fait équiper une flottille[3], avait d'ailleurs envoyé deux navires en surveillance devant Qulzum[4].

Or, précisément à cette époque, des travaux furent effectués à la citadelle de Ṣadr, et on peut présumer qu'ils furent ordonnés par Saladin, lors de son passage à Ṣadr, en muḥarram 578. Une inscription (nº 6) montre que Malik 'Âdil, en l'absence de Saladin, qui se préparait à arriver à Amid, fit probablement restaurer le mur d'enceinte, sur lequel le texte est gravé. La forteresse avait peut-être été éprouvée lors du siège de 573 : en tout cas, les réparations effectuées en 578 sont suffisamment motivées par la perte d'Aïlah, ce qui nécessitait des mesures de sécurité.

L'occupation d'Aïlah par les Francs fut de très courte durée, et tout danger sembla être écarté de ce côté. Mais Saladin, ayant enfin consolidé son autorité sur tout l'empire musulman de Syrie, songeait à ses opérations de grande envergure qui devaient aboutir à la chute du royaume de Jérusalem. Il est probable qu'aucun détail ne fut oublié, et il est normal qu'en 580 (1184), un convoi de vivres et d'engins de guerre ait été dirigé sur la citadelle de Ṣadr. En 581 (1185), une mosquée et une citerne furent construites ou restaurées (nº 2), et, deux ans après, une autre mosquée, de proportions moins modestes, et une autre citerne, étaient édifiées (nº 3), en même temps qu'on réparait en la modifiant peut-être et en y installant deux tours, la porte de la citadelle (nº 1). Il est possible que ces travaux de l'année 583 aient été ordonnés par Malik 'Âdil, qui dut passer à Ṣadr au début de cette année[5].

[1] Cf. Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 146 ; Maqrizi, éd. de l'Inst. franç., III, p. 233 ; Michaud, *Hist. des Croisades*, II, p. 301-303 ; *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 214-215 ; R. Hartmann, *Die Herrschaft von al-Karak*, *Der Islam*, II, p. 132. — On craignait cet événement depuis l'année précédente (Cf. Blochet, *op. cit.*, p. 141).

[2] Cf. Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 255-283.

[3] Cf. Rey, *Colonies Franques*, p. 155-156, Derenbourg, *Oumâra*, tr. fr., II, p. 362 ; Lane Poole, *Saladin*, p. 175-177.

[4] Cf. Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 153 ; Maqrizi, *Khitat*, II, p. 86 ; Quatremère, *Mém. sur l'Égypte*, I, p. 160.

[5] Voir plus haut, p. 148.

Après les désastres des Croisés, Ṣadr fut probablement négligé, puisque Yâqût[1] nous apprend que de son temps cette citadelle était en ruines. Pourtant, on continua à camper en cet endroit, car Malik Kâmil y séjourna encore[2].

La forteresse de Ṣadr relevait administrativement du préfet de la province de Charqîyah : un arrêté de l'époque ayyoubide la signale à l'attention de ce fonctionnaire[3].

Ajoutons que ce lieu aurait emprunté son nom à la tribu des *Banû Ṣadr* qui habitait la région[4].

G. Wiet.

(1) Yâqût, III, p. 375 ; reproduit dans *Marâṣid*, II, p. 150.

(2) Cf. Quatremère, *Mém. sur l'Égypte*, I, p. 63.

(3) Qalqachandi, XI, p. 44.

(4) Cf. Quatremère, *op. cit.*, II, p. 211.

LES INSCRIPTIONS ARABES DE DAMAS

PAR

GASTON WIET.

Les lecteurs de *Syria* ont été soigneusement tenus au courant des projets envisagés par le *Service des Antiquités de Syrie,* et ils savent aujourd'hui qu'une seconde campagne de fouilles doit, cette année, compléter les résultats encourageants des missions de l'année passée. Dès la création du *Service,* son premier directeur, M. Chamonard, a exposé avec netteté le vaste programme qu'il envisageait [1], et, plus récemment, le docteur Contenau portait la question devant le grand public [2]. A vrai dire, l'un et l'autre ont surtout parlé de l'exploration des sites antiques et des moyens de conservation de monuments étrangers à l'Islam. Pourtant, mention était faite de la création, à Damas, d'un musée d'art musulman, dont la *Revue de l'Académie arabe* signalait, l'an dernier, les premières acquisitions [3].

Un hasard heureux me permet d'apporter une modeste contribution à un domaine tout spécial de l'archéologie musulmane, celui de l'épigraphie arabe. L'*Académie arabe,* qui groupe un certain nombre de Syriens distingués, amoureux du passé, a certainement été frappée du grand nombre d'inscriptions qui ornent les monuments de Damas. Elle semble qualifiée pour tenir, en Syrie, le rôle joué en Égypte par le *Comité de conservation de l'art arabe.* Celui-ci, comme on le sait, a sauvé d'une ruine définitive de nombreux édifices et il a réuni les belles collections que l'on admire au Musée arabe du Caire.

A l'heure actuelle, le Comité égyptien dispose de ressources abondantes qui lui permettent d'entreprendre des travaux de grande envergure. Il est

(1) *A propos du service des Antiquités de Syrie, Syria,* I, p. 81-98.

(2) *L'avenir archéologique de la Syrie,* dans le *Mercure de France,* n° du 15 mars 1921 : cf. *Syria,* II, p. 174-175.

(3) *Revue de l'Académie arabe,* 1921, p. 12-16 : cf. *Syria,* II, p. 131 ; *Oriente moderno,* juillet 1921, p. 109-110.

loin d'en être de même en Syrie, où l'on ne peut guère envisager pour l'instant de coûteuses restaurations. Il est pourtant nécessaire que certaines mesures de préservation soient prises sans retard, et elles sont susceptibles de l'être à peu de frais.

Après un inventaire minutieux des édifices et des inscriptions qui méritent conservation, il serait utile d'en opérer le classement comme monuments historiques et de prévoir des sanctions contre les individus qui ne les respecteraient pas. Dans nos contrées, cette conception du monument historique est entrée dans les mœurs : il n'en est pas de même en Orient, et le Comité syrien pourrait se mettre en rapports avec son aîné d'Égypte, qui lui fera profiter de son expérience, vieille de quarante ans.

La lecture des *Bulletins*, publiés annuellement par le *Comité de conservation de l'art arabe* du Caire, est, en effet, très suggestive. On y suit avec intérêt les efforts tenaces entrepris sous l'habile impulsion de Herz Pacha pour inculquer à la population du Caire des idées très simples. Je ne fais pas allusion au vol et au commerce des antiquités : là aussi, le *Comité* a dû lutter, mais ses adversaires n'étaient peut-être pas de très bonne foi. Je veux parler du peu de respect que les Orientaux ont parfois pour les monuments publics. L'empiétement d'un voisin sur une mosquée était, naguère encore, chose courante, et les *Bulletins*, tout en montrant l'attitude énergique du *Comité*, relatent ces sortes de faits sans manifester d'indignation ni même d'étonnement. Ces publications indiquent également la conduite tenue vis-à-vis des autorités religieuses, dont il fallut l'intervention pour faire œuvre utile dans les cimetières qui avoisinent la capitale de l'Égypte : les mêmes difficultés se produiront à Damas. Enfin et surtout, ce *Comité* semble avoir réussi, mais non sans peine, à interdire le badigeonnage des monuments et des inscriptions, et parfois, c'est contre le gouvernement égyptien lui-même qu'il devait engager des discussions à ce sujet.

En somme, la tâche qui s'impose tout d'abord à l'attention n'est pas très malaisée : les inscriptions disparaissent plus facilement et plus vite que les monuments qu'elles datent. Ce sont donc les textes qu'il s'agit d'inventorier et de sauvegarder : cette œuvre primordiale sera d'ailleurs facilitée pour certains centres, dont la valeur épigraphique a été signalée.

Les inscriptions de Tripoli et de Hisn el-Akrad ont été soigneusement éditées

et étudiées par M. Sobernheim[1]; longtemps auparavant, Bishof avait publié 128 inscriptions d'Alep[2], et son travail pourrait probablement être contrôlé et complété au moyen de deux manuscrits que possède la bibliothèque de l'Université des Pères Jésuites, à Beyrouth[3]. Les textes de Balbek ont vu le jour grâce à M. Michel Alouf[4], qui joint à un sens critique assez averti un amour passionné des antiquités de sa petite ville : j'ai été à même de le constater sur place. Pour la Syrie en général, il est, en outre, de toute nécessité de prendre Van Berchem comme guide : jusqu'à ses derniers moments, ce maître de l'épigraphie arabe n'a cessé d'insister sur l'importance des inscriptions syriennes, qu'il a étudiées en de nombreux ouvrages.

C'est un recueil analogue à celui de la bibliothèque de l'Université de Beyrouth que je désire présenter ici.

*
* *

Mon collègue à la Faculté des lettres de Lyon, M. Courant, me remit, il y a quelques semaines, un lot de papiers provenant de la bibliothèque de Schefer. Je me rendis compte facilement qu'il s'agissait des inscriptions de la ville de Damas, mais un examen minutieux me révéla que j'avais entre les mains les copies faites par un Syrien à l'usage de Waddington. La collection recueillie par Waddington fut, en effet, copiée par Sauvaire, qui publia un certain nombre de textes, avec des corrections faites d'après des copies de Van Berchem. Sauvaire a donné la traduction d'une cinquantaine de textes tirés du *Recueil Waddington*, et la concordance entre ces traductions et les inscriptions correspondantes du recueil que j'étudie est absolue, voire dans les erreurs les plus graves, ce qui est un indice de plus.

M. Courant a l'intention de déposer ce manuscrit à la Bibliothèque de l'Institut de France. J'y joindrai un catalogue, qui comprendra l'analyse suc-

[1] C.I.A., *Syrie du Nord*, Mém. de l'Inst. Franç. du Caire, tome XXV.

[2] Cf. Van Berchem, *Rech. archéologiques en Syrie*, *Journ. As.*, 1895, II, p. 498.

[3] Nos 143 et 144. Cf. Cheikho, *Mss. historiques*, *Mél. de la Fac. or.*, VI, p. 296-297.

[4] *Tārīkh Ba'labakk* (Beyrouth, 1908), p. 144-156. — Publiés tout récemment par M. Sobernheim dans *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen*, tome III.

cincte[1] et la date de chaque inscription; les références à leur publication quand il y aura lieu; deux classements par ordre chronologique et par matières; et enfin une concordance entre les numéros connus du *Recueil Waddington*, dans les travaux de Sauvaire et de Van Berchem, et les nouveaux numéros. M. Courant m'a prié de donner à cette collection le nom de *Recueil Schefer*, ce qui permettra de continuer d'appeler *Recueil Waddington* les documents utilisés jusqu'ici, dont Van Berchem possédait une copie.

Nous avons maintenant les originaux, qui sont l'œuvre d'un Syrien, meilleur calligraphe qu'épigraphiste de valeur. Mais je m'abstiendrai de formuler une opinion personnelle, me bornant à reproduire ici le jugement que Van Berchem a porté sur ces documents à deux reprises. A la suite d'une note rédigée en 1895[2], il écrivait en 1909[3] : « Seul, ou presque seul, un savant français sut pressentir l'importance de l'épigraphie arabe de Damas; et ce précurseur, bien qu'épigraphiste éminent, n'était pas un orientaliste de métier. Alors qu'il recueillait les matériaux de ses *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Waddington fit copier à Damas près de 800 inscriptions arabes, sur lesquelles aucun arabisant, sauf peut-être Wetzstein et de Kremer, ne s'était attardé avant lui à jeter un regard. Une copie du *Recueil Waddington* complété par Sauvaire, est depuis longtemps entre mes mains. Toutes les inscriptions de Damas n'y figurent pas et les copies qu'on y trouve sont de valeur très inégale. Il y en a de franchement détestables, qu'il ne faudrait pas confier à un débutant en épigraphie. Malgré ses lacunes et ses graves défauts, ce recueil est inestimable. Dès l'époque où je travaillais à Damas, en 1893, plusieurs des textes qu'il renferme avaient disparu; à ce jour ils se font de plus en plus rares. Quand paraîtra le *Corpus* des inscriptions damasquines, le *Recueil Waddington* en sera l'une des sources principales. »

Cette collection, tout entière rédigée en arabe, est écrite matériellement d'une façon très claire, qui ne laisse pas de lectures incertaines. Waddington a fait de place en place, trop rarement à notre gré, quelques corrections justifiées, et parfois on trouve au bas de quelques textes la mention « vérifié sur

(1) Soit : un classement par monuments, et des mentions analogues à celles qui se trouvent dans le tableau inséré plus loin.

(2) *Rech. archéologiques, Journ. as.*, 1895, II, p. 487, n. 1.

(3) *Epigraphie des Atabeks de Damas, Floril. Melchior de Vogüé*, p. 30.

mon carnet », qui nous laisse l'espoir de découvrir un jour des copies parfaitement correctes des inscriptions à jamais disparues[1].

Certains textes, — neuf exactement, — antérieurs au VIe siècle de l'hégire, sont dessinés, ou plutôt sont transcrits d'une manière qui tient à la fois de la reproduction et de l'interprétation : ces documents sont néanmoins supérieurs à de simples copies.

Le *Recueil Schefer* comprend 603 numéros, que j'ai classés de mon mieux dans quatorze chemises dont les titres sont de la main de Waddington : je sollicite par avance une grande indulgence pour ce classement, opéré loin de Damas à l'aide d'indications parfois rudimentaires. Ces divisions correspondent aux quartiers suivants :

I. — Grande mosquée et monuments voisins (nos 1-69).
II. — Citadelle (70-79).
III. — Amarah (80-104).
IV. — Bâb es-Salâm et Bâb Toûmâ (105-123).
V. — Qeïmariyeh (124-140).
VI. — Bâb Châghoûr (141-167).
VII. — Cimetière de Bâb es-Saghîr (168-216).
VIII. — Meïdân et cimetière de Bâb-Allah (217-265).
IX. — Cimetière Soûfiyeh (266-296),
X. — Bâb el-Djâbiyah (297-328).
XI. — Qanawât (329-380).
XII. — Soûq Saroûdjâ (381-410).
XIII. — Cimetière Dahdâh (411-445).
XIV. — Sâlihiyeh (446-603.)

Si l'on tient compte de ce fait que ce recueil renferme une double copie de 17 inscriptions, que 4 textes sont simplement signalés, qu'il contient en outre une inscription grecque de quelques lettres (no 1), 11 inscriptions turques, une persane et qu'enfin 9 textes sont coraniques ou insignifiants, il reste au

[1] On lit au verso des nos 56-57 du *Recueil Schefer* la note suivante : « Cette inscription, que j'ai été vérifier avec M. Siouffi, n'est pas l'inscription originale. [Il s'agit du texte de restauration de l'hôpital de Nûr el-Dîn, publié par Sauvaire, *Descr. de Damas*, *Journ. as.*, 1896, I, p. 411-412] ; c'est une copie imitée de l'ancienne et peinte en jaune et en bleu. Aussi la date est-elle fautive ainsi que le nom du Khalife. La porte extérieure du Mouristân est la porte originale ; à l'intérieur elle a des panneaux de marquetterie d'un fort joli travail. — Damas, 29 déc. 61. » Siouffi trouva peut-être à ce moment sa vocation d'épigraphiste : vingt ans plus tard, il devait copier les inscriptions de Mossoul. Sa collection, comprenant 645 numéros, se trouvait en la possession de Van Berchem, après avoir fait partie de la bibliothèque Schefer (Cf. Van Berchem, *Mon. et inscr. de l'atabek Lulu*, *Or. Studien*, I, p. 199 ; Van Berchem, *Ar. Inschriften*, tir. à part de Sarre et Herzfeld, *Archaeol. Reise*, p. 16, n. 1).

total 560 inscriptions dont on peut voir la décomposition dans le tableau suivant :

SIÈCLES DE L'HÉGIRE	Ve	VIe	VIIe	VIIIe	IXe	Xe	XIe	XIIe	XIIIe	Sans date définie	TOTAL par matières
Textes de fondation ou de restauration. .	6	20	30	25	36	18	10	18	11	7	181
Epitaphes		18	111	29	9	3	10	11	3	12	206
Actes de waqf	2	4	24	4		1	1			3	39
Décrets.		1	1	3	14	6				1	26
Textes en vers		1		1	2	16	15	44	20	9	108
TOTAL par périodes .	8	44	166	62	61	44	36	73	34	32	560

J'ai identifié 60 inscriptions comme ayant été traduites ou publiées principalement par Sauvaire, mais aussi par von Kremer, Van Berchem et M. Sobernheim : 17 autres ont été seulement signalées par les mêmes orientalistes. L'essai bibliographique que je donne plus loin permettra d'apprécier le nombre des inscriptions damasquines connues qui manquent dans le *Recueil Schefer*.

*
* *

A parcourir tous ces textes épigraphiques on comprend le jugement formulé sur eux par Van Berchem : « Damas, écrivait-il, est la ville la plus riche en inscriptions arabes. Elle passe avant le Caire, peut-être pour le nombre, à coup sûr pour l'intérêt des textes [1]. »

Je ne veux pas enlever au futur éditeur des inscriptions de Damas le bénéfice de l'inédit : les considérations suivantes, que je fais sommaires à dessein,

[1] *Rech. archéol. en Syrie, Journ. as.*, 1895, II, p. 480.

n'ont pour but que d'attirer l'attention sur l'importance de la question. Mon ami, M. E. de Lorey, qui se trouve actuellement à Damas, se propose d'étudier les monuments qui offrent un cachet artistique : lors d'un premier séjour, très court, il a eu le mérite de trouver de superbes inscriptions coufiques, et par surcroît des textes inédits [1]. Il est donc à prévoir que les 800 numéros des copies de Van Berchem pourront être dépassés.

La grande mosquée des Omeyyades, que les écrivains arabes présentaient comme une des merveilles de l'Islam [2], constitue, avec la citadelle de Damas, « une sorte de musée [3] des souverains de Syrie [4]. » Dans le *Recueil Schefer* elle fournit, à elle seule, 27 numéros : il est malheureusement à craindre qu'une bonne partie de ces textes ait disparu dans l'incendie de 1893. Nous savons, du moins, que deux des quatre inscriptions seldjoukides ont été recueillies au Musée arabe de Damas [5].

Les épitaphes, — partie la plus considérable de la collection, — n'offrent en général aucun intérêt, car elles concernent bien souvent des inconnus, et, en ce cas, la pierre seule a une valeur au point de vue paléographique : les plus importantes ont été publiées par Sauvaire. Retenons ce détail que certains tombeaux de compagnons du Prophète ont été restaurés sous les Ayyoubides, au début du VII[e] siècle de l'hégire, ceux de Bilâl (n° 185), de Ṣuheïb (n° 250-252), de Khâlid (n° 125). Ce dernier nous fournit néanmoins un fragment d'inscription coufique (n° 124) ; par contre il n'y a que des vers d'époque ottomane pour la tombe d'Abû Dardâ (n[os] 75-79).

Certaines traditions musulmanes placent à Damas les tombeaux de nom-

(1) Voir *Syria*, II, planche XXVII.

(2) Cf. Maqrizi, *Khitat*, éd. de l'Inst. Franç., III, p. 124, n. 8 ; Maqdisi, *Livre de la Création*, IV, p. 84 ; Sauvaire, *Descr. de Damas*, *Journ. as.*, 1896, I, p. 186-187 ; *Encyclop. de l'Islam*, I, p. 929.

(3) Ajoutons que les actes de waqf fournissent un répertoire géographique des localités environnant Damas.

(4) Van Berchem, *Rech. archéologiques en Syrie*, *Journ. as.*, 1895, II, p. 486.

(5) M. Mitri Candalaft a publié à nouveau ces textes déjà connus, avec une grave lacune et de nombreuses fautes (*Rev. de l'Acad. ar.*, 1921, p. 13-14). Je signale seulement l'erreur suivante, parce qu'elle est caractéristique du genre de fautes que l'on rencontre dans le *Recueil Schefer*. Au lieu de شرف الامة تتش بن ملك الاسلام, M. Candalaft a lu : شرف الامانة بسرير ملك الاسلام.

Les pièces du Musée arabe de Damas n'ont pas toutes la valeur de celles-ci : le sabre d'Abû Ubeïdah, même trouvé dans son tombeau, nous laisse sceptique (*Ibid.*, p 15). Cette précieuse relique voisine avec des monnaies d'or du « roi Feïsal I[er] ».

breux contemporains de Mahomet, que d'autres légendes aussi vivaces situent dans d'autres villes de l'empire musulman. Dans cet ordre d'idées, l'imagination populaire ne connaît pas de limites : c'est ainsi qu'un auteur note gravement, dans un des cimetières de Damas, la « tombe de Rikâb, qui tenait l'étrier du Prophète [1] », voulant oublier que le mot *rikâb*, qui signifie précisément *étrier*, nous rend le renseignement suspect. D'ailleurs les écrivains arabes se sont parfaitement rendu compte qu'il ne fallait pas exagérer, et l'un d'eux signalait avec mélancolie que « les musulmans n'étaient d'accord sur l'emplacement de tombeaux de prophètes ou de *ṣaḥâbi* (compagnons de Mahomet) qu'en ce qui concerne celui de Mahomet et les deux tombeaux d'Abû Bakr et de 'Umar [2] ».

On ne peut parler des épitaphes de Damas sans évoquer le souvenir du fondateur de la dynastie omeyyade. Si l'on en croit le P. Lammens, à qui le même emplacement dans le cimetière de Bâb-es-Saghîr aurait été indiqué à deux reprises [3], les traditions concernant le tombeau de Mu'âwiyah seraient encore précises. Mais, à la même époque, M. Hartmann, qui se contente peut-être de répéter une affirmation de von Kremer, soutenait le contraire [4]. Les auteurs arabes sont unanimes à placer la tombe du calife dans le cimetière de Bâb-es-Saghîr [5], mais sa situation actuelle ne peut guère avoir été établie que par approximation. En effet, les Abbassides, au cours de la poursuite épique de Marwân, saccagèrent les tombes omeyyades, et, en particulier, celle de Mu'âwiyah, dans laquelle on trouva « un écrit noirâtre semblable à de la cendre [6] ». Quoi qu'il en soit, il est intéressant de signaler qu'on découvre la mention du tombeau de Mu'âwiyah dans un acte de waqf de la mosquée el-Djarrâḥ (n° 174), qui a dû être gravé vers le milieu du VIIe siècle de l'hégire.

Les principaux textes de fondation ou de restauration, notamment ceux de la citadelle [7], ont été étudiés par Sauvaire et par Van Berchem. Parmi ceux

(1) Sauvaire, *Descr. de Damas, Journ. as.*, 1896, I, p. 451.

(2) Sauvaire, *ibid.*, 1896, I, p. 390.

(3) *Califat de Yazîd I^er*, p. 11-12.

(4) *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 394.

(5) Outre les auteurs cités par le P. Lammens, cf. Abû Châmah, I, p. 88 ; Sauvaire, *Descr. de Damas, Journ. as.*, 1894, II, p. 330 ; — 1895, I, p. 384. — 1896, I, p. 390-391, 430.

(6) Maqdisi, *Livre de la Création*, VI, p. 71-72.

(7) M. Sobernheim vient de publier les inscriptions de la citadelle de Damas (*Der Islam*, XII, p. 1-28). L'auteur s'abstient de signaler que certains textes ont été déjà publiés (les n^os 3, 4, 8, 9 et quelques mots du n° 12). Il arrive d'ailleurs à M. Sobernheim

qui sont encore inédits, signalons les inscriptions du tombeau de Beïbars, des madrasah Aïbakîyah, Djaqmaqîyah, Djarkasîyah, Ḥallâdjîyah, des mosquées el-Châmîyah, el-Ḥanâbilah, el-Sandjâqdâr, el-Sinânîyah, el-Taurizî, el-Ṭâusîyah, du mur d'enceinte de la ville et de certaines portes, et enfin celle du pont de Tûrâ [1], datée de 442, qui est la plus ancienne du *Recueil Schefer* (nº 416), et qui reste la première en date des inscriptions historiques de Damas.

Le *Recueil Schefer* comprend enfin 26 décrets, dont deux (nº 81 et 82) ont été publiés par Sauvaire [2]. Celui de Nûr el-Dîn, dont Van Berchem a donné la photographie [3], manque dans la collection ; il en est de même de celui du sultan Barsbây, relatif au monopole du sucre, étudié par M. Sobernheim [4].

Le plus ancien (nº 404), qui nous reporte à Saladin, a été analysé par Van Berchem [5]. Le nº 109, daté de 634, a trait aux droits de courtage ; le nº 87, de 715, au monopole de l'acier ; dans un autre, de 767, le sultan Malik Achraf Cha'bân s'inquiète des biens waqfs (nº 333). Quatre textes, datés de 770 (nº 463) et de 906 (nº 121, 420 et 589) signalent et prétendent abolir une coutume qui consistait à imposer une amende aux gens d'un quartier dans lequel on avait trouvé le cadavre d'un homme assassiné : le nº 370 fait aussi allusion à une responsabilité collective du même ordre. Le nº 116 prescrit des mesures relatives à une prise d'eau [6].

La moitié de ces textes administratifs appartiennent au IXe siècle de l'hégire ; certains concernent des abolitions de taxes diverses (nº 20, 22, 45, 88, 171, 300, 415) ; le nº 114, daté de 823, nous montre le sultan Barsbây répudiant certaines pratiques commerciales. Le nº 55, de 842, mentionne une mesure prise en faveur de la Grande Mosquée, dont une partie des revenus-waqf avait été affectée à l'entretien du grand dawâdâr : ce dernier devait chercher des ressources de tous côtés, car Qâyt-Bây lui interdira plus tard les mêmes abus

une mésaventure désagréable : deux inscriptions de la citadelle, datées de 663, manquent à sa collection (J. A., 1894, I, p. 483-484 ; 1896, I, p. 284-285).

(1) Signalé dans Chauvet et Isambert, *Palestine et Syrie*, p. 646.

(2) *Descr. de Damas, Journ. as.*, 1896, I, p. 273-274.

(3) *Inscr. ar. de Syrie, Mém. de l'Inst. ég.*, III, planche IV, fig. 8.

(4) *Das Zuckermonopol, Zeitsch. f. Assyr.*, XXVII, p. 78-79.

(5) *Inscr. ar. de Syrie, Mém. Inst. ég.*, III, p. 456-457.

(6) Signalé par Sauvaire (*Descr. de Damas, Journ. as.*, 1896, I, p. 408, à propos du mot ماصية, *prise d'eau*, sur lequel on pourra consulter une note de M. Clermont-Ganneau (*Rec. Archéol. Or.*, II, p. 83).

(n° 160). Les autres décrets intéressent aussi les waqfs de diverses mosquées (n° 12, 464 et 500) : les deux derniers ont été signalés par Van Berchem [1].

Enfin, la série des décrets est clôturée par un ordre du dernier gouverneur mamelouk de la Syrie, Djânbardî, qui, après trahison, devait conserver ses fonctions sous la domination ottomane [2] : il concerne les courtiers du Soûq Djaqmaq (n° 150).

Essai de bibliographie de l'épigraphie arabe de Damas. — Je donne ci-dessous l'indication des ouvrages que j'ai utilisés pour dresser le catalogue de la collection Schefer. Cette liste n'épuise pas la question, mais, j'ai pensé que, même fragmentaire, elle pourrait éviter une perte de temps au futur éditeur des inscriptions de Damas.

Balâdhurî, *Futûh el-Buldân*, p. 126.

Mas'ûdî, *Prairies d'Or*, V, p. 362-363 (Cf. J. A. = *Journal asiatique*, 1896, I, p. 265).

Ibn Djubeïr, *Rihlah*, 2e éd., p. 279-282.

Yâqût, *Mu'djam el-Buldân*, II, p. 592-593.

Abû Châmah, *Kitâb el-Raudateïn*, I, p. 53, 64, 202 (Cf. J. A., 1894, II, p. 322 ; — 1895, II, p. 456).

Ibn Khallikân, texte ar., II, p. 552 (Cf. J. A., 1894, I, p. 427 ; *Mém. Inst. ég.*, III, p. 456-457).

Ibn Battûtah, I, p. 225 (Cf. J. A., 1895, II, p. 483).

Ibn Châkir el-Kutubî. — Sauvaire, *Description de Damas* (J. A., 1896, I, p. 369, 387, 391, 406).

Nu'eïmî (Paris, Bibl. Nat., ms. 5912). — Sauvaire, *Descr. Damas*, J. A., 1894, I, p. 391, 413-414, 427, 486 ; — II, p. 242-244, 251-252, 260, 274, 315-316, 322 ; — 1895, I, p. 279, 296 ; — II, p. 236, 246, 254, 276, 456 ; — 1896, I, p. 198, 200-201.

Abû'l-Baqâ ibn el-Dji'ân, *Relation d'un voyage du sultan Qâïtbây*, trad. Devonshire, *Bull. de l'Inst. franç.*, XX, p. 27.

Suite d'El-'Ilmawî. — Sauvaire, *Descr. Damas*, J. A., 1896, I, p. 261.

Fleischer, *Michael Meschâka's Cultur-Statistik von Damascus*, *Zeits. d. deuts. morgenl. Gesells.*, VIII, p. 346-374.

Von Kremer, *Topographie von Damascus*, I, p. 5, 12-15, 21-22, 34-36, 39, 44, 50 ; — II, p. 7, 12-13, 16-18, 23, 26-27.

Chauvet et Isambert, *Palestine et Syrie*, éd. 1882-1887, p. 646.

Van Berchem, *Notes d'archéologie arabe* (1er article), J. A., 1891, I, p. 414, 421-422, 482, 489-493 ; — (2e article), J. A., 1892, I, p. 394-396 ; — (3e article), J. A., 1904, I, p. 56, 83.

Van Berchem, *Lettre à Barbier de Meynard*, J. A., 1892, II, p. 312-313.

[1] C.I.A., *Egypte*, I, p. 385 ; *Ar. Inschriften*, p. 154.

[2] Van Berchem, *Ar. Inschriften*, *Beitr. z. Assyriol.*, VII, p. 31 ; Ali Pacha, *Khitat*, II, p. 10.

Sauvaire, *Description de Damas*, J. A., 1894, I, p. 267. 270. 287. 288, 293, 294, 298, 299, 302, 303, 307, 308, 313, 455, 460, 465, 466, 471, 474, 475, 482, 485, 499 ; — II, p. 293, 296-298, 300, 301, 304-307, 319-321, 325, 327, 328, 483 ; — 1895, I, p. 301, 306-308, 409 ; — II, p. 279, 294, 296-302 ; — 1896, I, p. 270, 272-274, 281-285, 408, 409, 411, 412, 416.

Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum (C.I.A.). — Van Berchem, *Égypte*, I, p. XIII-XV, 99, 122, 143, 160, 218, 219, 221-224, 261, 262, 299, 300, 337, 342, 342, 385, 449, 450, 497, 545, 642, 727, 758, 761.

Van Berchem, *Recherches archéologiques en Syrie*, J. A., 1895, II, p. 486-488, 514-515.

Van Berchem, *Inscriptions arabes de Syrie*, *Mém. Inst. égyptien*, III, p. 428-435, 438, 441-443, 445, 448-457, 460, 464-469, 476, 484, 506-512, 514-515.

Kay, *A Seldjukite inscription at Damascus*, *Journ. of roy. as. Soc.*, avril 1897.

H. Cordier, *La collection Charles Schefer*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1898, II, p. 247.

Catalogue des objets d'art... de la collection de M. Schefer, n° 97 et planche.

Lane-Poole, *Saladin and the Fall of the Kingdom of Jerusalem*, p. 367-369.

Bædeker, *Palestine et Syrie*, 3e éd., p. 303, 306-308.

Saladin, *Manuel d'art musulman*, p. 75.

Migeon, *Manuel d'art musulman*, p. 235, 354, 359.

Van Berchem, *Epigraphie des Atabeks de Damas*, *Floril. M. de Vogüé*, p. 29-43.

Van Berchem, *Arabische Inschriften*, *Beitr. zur Assyr.*, VII, p. 149-154.

Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 4, 38-39, 337.

C.I.A. — Van Berchem et Halil Edhem, *Asie mineure*, I, p. 69.

Van Berchem, *Note sur l'avancement du recueil des inscr. arabes*, *Compt. rend. Acad. Inscr.*, 1911, p. 546.

Sobernheim, *Das Zuckermonopol*, *Zeits. f. Assyr.*, XXVII, p. 78-81.

Encyclopédie de l'Islam, I, p. 395, 930, 932, 934.

Van Berchem et Fatio, *Voyage en Syrie*, I, p. 145, 187, 220-221.

Mitri Candalaft, *Descr. de qqs. antiquités du Musée arabe*, *Rev. Acad. ar.*, 1921, p. 12-16.

M. Kurd Ali, *Les deux écoles : el-Adliée, el-Zahriée*, *Rev. Acad. ar.*, 1921, p. 89.

E. de Lorey et Wiet, *Cénotaphes de deux dames musulmanes*, *Syria*, II, p. 221-225.

Sobernheim, *Die Inschriften der Citadelle von Damaskus*, *Der Islam*, XII, p. 1-28.

Wiet, *Les inscriptions de Saladin*, à paraître prochainement dans *Syria*, III.

G. Wiet.

BIBLIOGRAPHIE

C. Leonard Woolley. — **Guide to the archaeological Museum of the American University of Beirut.** Broch. de 29 pages. Beyrouth, American University, 1921.

Le musée de l'Université américaine à Beyrouth a été essentiellement constitué par un don de céramique chypriote fait par le général P. A. de Cesnola en 1868, par la collection palestinienne formée par M. Merrill lorsqu'il était consul des États-Unis à Jérusalem et par la collection du docteur Rouvier d'un caratère plus général. Parmi les trouvailles locales entrées au musée, il faut citer un important lot céramique provenant de la Beqa', un lot de Mouḥin, un groupe funéraire de Gharifé et une série d'objets transjordaniens.

L'importance des pièces céramiques, dont la provenance est certaine, a été exposée à nos lecteurs par M. Woolley (*Syria*, 1921, p. 177) et nous n'avons pas à y revenir. Signalons encore un lot bien choisi de bustes palmyréniens.

La description commence par le matériel paléolithique et néolithique. A signaler un lot de haches en pierre polie provenant des régions de Homs et d'Alep. M. Woolley note justement que la hache polie a continué à être en usage concurremment avec le bronze et que même de tels objets, munis d'un trou de suspension, sont encore portés comme fétiches de nos jours; cela ne veut pas dire qu'on en fabrique encore.

Comme à Chypre, où le fait est très net, il y a en Phénicie une période du cuivre distincte de celle du bronze. La céramique de Palestine est aujourd'hui bien connue grâce aux fouilles de Lakish, de Gezer, de Ophel, etc., celle de la Syrie du nord le sera bientôt aussi quand la publication de Karkhemish sera achevée. On peut compter enfin sur les fouilles actuellement en cours à Qadesh sur l'Oronte, à Byblos et à Sidon pour fixer les caractères de la céramique de la Syrie moyenne et de Phénicie. A en juger par le petit nombre d'exemplaires conservés à l'American Museum de Beyrouth, M. Woolley estime que la céramique de la Syrie moyenne manque d'originalité et qu'elle se rattache en partie à la céramique de la Syrie du nord et en partie à la céramique palestinienne.

Pour les armes de bronze, la dépendance de la Phénicie à l'égard de Chypre est des plus marquées : toutes ces armes sont de type chypriote ou égéen. De même l'influence mycénienne sur la céramique paraît passer par Chypre ; elle s'affirme surtout à la fin de l'âge du bronze. C'est alors que domine le *bilbil*, petit vase à panse sphérique si commun à Chypre. Les indications que nous avions données dans la seconde édition de nos *Civilisations préhelléniques* sont donc confirmées.

L'âge du fer est abondamment représenté dans les vitrines de l'American Museum et l'influence chypriote s'y manifeste encore. Les périodes grecque et romaine ont fourni une riche collection de vases, de sculptures, de sarcophages, d'inscriptions, etc. Il n'est pas de fouille, en Syrie et en Phénicie, qui ne mette au jour d'abondants fragments de céramique du type de Mégare avec le décor floral habituel. Aussi M. Woolley ne pense pas que tous ces vases soient importés ; il estime comme plus probable qu'il a existé une industrie locale de ces vases. — A signaler un torse d'Eros en marbre, copie d'un original grec de la fin du v^e siècle. Ne provient-il pas de Sidon ?

Il faut remercier M. Woolley d'avoir mis tous ses soins à classer cette intéressante collection dont malheureusement beaucoup de pièces ont perdu leur certificat de provenance. Quelques dessins au trait auraient été les bienvenus, mais pourront être ajoutés à une seconde édition.

R. D.

Carl Watzinger et Karl Wulzinger. — **Damaskus, die antike Stadt** (*Wiss. Veröff. d. deutsch-türkischen Denkmalschutz kommandos*, hrsgg. von Th. Wiegand, Heft 4). Un fasc. gr. in-4° de 112 pages et 3 planches. — Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1921.

Cette publication est le fruit d'actives recherches poursuivies à Damas d'octobre 1917 à juin 1918. Un levé du plan de la ville a permis de situer avec précision les vestiges d'époques romaine et byzantine et l'on a pu avec une approximation suffisante reconstituer le réseau des principales voies antiques à travers Damas, les unes, comme la *via recta* allant de l'ouest à l'est, d'autres du nord au sud. Ce système, perfectionné et embelli à l'époque romaine, rappelle à MM. W. et W. un modèle hellénistique, notamment Alexandrie. Il aurait été tracé soit sous la domination des Ptolémées, soit à la fin du II^e siècle av. J.-C. au moment où la dynastie Séleucide choisit Damas comme résidence.

Une vue prise en avion (fig. 31 ; voir le décalque, fig. 26) montre l'ensemble de ces dispositions, encore reconnaissable à travers l'enchevêtrement des constructions modernes : Au nord de la *via recta*, la double enceinte du temple est bien visible tandis qu'immédiatement au sud, les maisons dessinent la forme générale de deux théâtres antiques.

Les deux archéologues ont étudié les restes de Bab esh-Sherqi et ont abouti à la restitution de cette porte romaine.

Ils publient aussi les monuments figurés conservés à Damas au début de 1918. Mais leur effort a principalement porté sur l'enceinte du temple de Jupiter damascénien, l'église qui lui a succédé et la grande mosquée des Omeyades. Les résultats auxquels ces nouvelles recherches aboutissent sont importants pour l'histoire de ces divers sanctuaires ; leur discussion réclame plus de place que nous n'en disposons ici. Nous leur consacrerons très prochainement un article dans cette revue.

R. D.

K. A. C. Creswell. — **The origin of the cruciform plan of Cairene Madrasas.** in-4°, 12 pl. — Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1922.

M. Creswell, dans une étude importante qu'il a extraite du *Bulletin de l'Institut*

français du Caire, t. XXI, a repris la discussion d'une question d'archéologie et d'analyse architecturale, que Max Van Berchem avait jadis soumise à une sagace et profonde analyse (*Corpus des Inscriptions arabes*, I, p. 254), celle de l'origine du plan cruciforme dans les madrasas du Caire. Ces Écoles qu'on vit apparaître en Perse dès le XI^e siècle à Nishapûr, puis sous les Seldjuks, s'implantent ensuite en Syrie et en Égypte avec Nûr ad-din et Saladin, mais c'est en Égypte, selon Van Berchem, qu'on y voit apparaître le plan cruciforme. Son origine syrienne avait été déjà affirmée par Stanley Lane Pool, approuvée par Marçais et par Saladin.

M. Creswell la conteste d'après des études poursuivies par lui en Syrie en 1919, portant sur huit madrasas, édifiées antérieurement à 1270, qui l'amènent à affirmer qu'aucune madrasa à 4 liwans, n'avait existé en Syrie, et que la première qui ait présenté un plan cruciforme se rencontra en Egypte, et y fut originale, ce fut la Nasiriya, avec ses quatre bras consacrés aux quatre rites différents, et que Mohammed an-Nasir vit terminer en 703 (1304). Ce, sur quoi, dit M. Creswell, Max Van Berchem était tombé d'accord avec lui, au cours d'une de leurs dernières rencontres au Caire.

GASTON MIGEON.

GUSTAVE SCHLUMBERGER. — **Récits de Byzance et des Croisades.** (Deuxième série). 1 vol. in 12 de 230 pages. — Paris, Plon-Nourrit, 1922.

Sous ce titre, l'auteur réunit des articles publiés la plupart de 1916 à 1920, et dont le sujet, bien qu'emprunté aux anciens chroniqueurs, garde un surprenant caractère d'actualité.

C'est ainsi que M. G. Schlumberger rappelle le rôle du feu grégeois dans les luttes au X^e siècle, entre byzantins et sarrasins, qu'il note même l'utilisation de véritables grenades à main. Il met en relief l'énergie déployée par les combattants médiévaux, l'audace de certaines entreprises comme celle de l'empereur Basile II contre Alep dans le courant de l'hiver de 994 à 995, ou plus surprenante encore, mais moins réussie, l'expédition de Renaud de Châtillon contre La Mecque et Médine. Ce sont toujours des traits heureusement choisis pour faire revivre devant nous ces curieuses figures médiévales, empereurs byzantins, reines de Chypre, chefs normands passés dans les armées byzantines, chevaliers francs, émirs musulmans. Tout agréables qu'ils se présentent, ces récits reposent sur une science consommée qui s'affirme discrètement à chaque page, notamment dans la lecture des sceaux et leur commentaire, aussi dans tel exposé d'ensemble comme celui des monnaies médiévales des rois de petite Arménie.

R. D.

ANTON BAUMSTARK. — **Geschichte der syrischen Literatur** *mit Ausschluss der christlich-palästinensichen Texte.* Un vol. in-8° de XVI et 378 pages. — Bonn, Marcus et Weber, 1922.

Depuis que le savant maronite Joseph Simon Assemani (as-Sam'ani) a révélé en occident la littérature syriaque, on s'y est appliqué à publier les nombreuses œuvres rédigées en cette langue qui est une branche tardive et chrétienne de l'araméen. Aujourd'hui, deux grandes col-

lections paraissent, l'une la *Patrologie* de Mgr Graffin et de l'abbé Nau, l'autre le *Corpus* de l'abbé J.-B. Chabot, et engloberont bientôt la majeure partie de cette littérature, plus particulièrement ecclésiastique dans sa production originale, qui s'est développée tout d'abord à Edesse et en Mésopotamie parce qu'en Syrie même, si l'on parlait araméen, on écrivait en grec. Ce bilinguisme syrien s'est prolongé bien au delà de la conquête arabe puisque ce n'est qu'au VIII^e^ siècle que le khalife el-Walid décida de substituer l'arabe au grec dans la rédaction des actes officiels. Le fait que pendant des siècles on a parlé en Syrie l'araméen, tandis qu'on écrivait en grec, explique que les évangiles soient rédigés en grec ; il faut écarter l'hypothèse d'un prototype araméen. Le syriaque ne devint la langue littéraire et ecclésiastique chez les chrétiens de Syrie qu'avec le triomphe du schisme monophysite en cette contrée.

On possède, en langue française, une excellente histoire de *la Littérature syriaque* due au grand syriacisant Rubens Duval (chez Lecoffre) et parvenue à sa troisième édition. La première partie étudie les principaux genres de cette littérature, la seconde se compose de notices consacrées aux écrivains syriaques.

L'ouvrage de M. Anton Baumstark qui vient de paraître répond à la seconde partie du volume de Rubens Duval. Les indications bibliographiques y prennent un développement considérable et en font un précieux instrument de travail. Les grandes divisions sont constituées par la littérature préislamique et la littérature postérieure à l'Islam. Dans cette dernière un court chapitre est réservé aux Melchites et aux Maronites. R. D.

Encyclopédie de l'Islam. — *Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans*, publié par M. Th. Houtsma, R. Basset, T. W. Arnold et H. Bauer, 26^e^ livraison, Leyde, Brill ; Paris, Aug. Picard, 1921.

Il faut féliciter directeurs et éditeurs de poursuivre la publication de cette œuvre d'une haute tenue scientifique, destinée à vulgariser les résultats de près d'un siècle et demi de recherches patientes. Il ne sera plus permis bientôt, à ceux qui écrivent sur l'Islam et ses peuples, d'ignorer les premiers éléments de la question ; ils sauront où trouver des renseignements sûrs et une bibliographie appropriée. La présente livraison offre des notices du plus haut intérêt dont voici les principales : *Inde* (T. W. Arnold), étude d'ensemble très complète ; *Indes néerlandaises* (A. W. Nieuwenhuis) ; *Indjil* (Carra de Vaux), retraçant la connaissance que les musulmans ont eu de l'Évangile ; *Indochine* (Cabaton), où l'Islam a joué jadis un rôle plus actif que de nos jours et où l'on relève de bien curieuses déformations : « l'Islam, assez pur au Cambodge, est altéré en Annam par mille pratiques et contaminations tant animistes qu'hindouistes » ; *al-'Irak* (M. Hartmann), ou plus exactement *al-'Irak al-'arabi*, c'est-à-dire le pays plat borné à l'ouest par le désert de Syrie, au sud par l'Arabie et le golfe Persique, à l'est par les contreforts du Zagros, au nord par une ligne allant d'al-Anbar à Tekrit ou encore de Tekrit à el-Haditha. Après un bref historique de cette province depuis la conquête arabe, l'auteur conclut : « Le dépérissement du pays, qui par suite du complet abandon des travaux hydrauliques a com-

mencé dès le début du x^e siècle, ne fait que s'accroître : le 'Irak devient un désert avec quelques rares localités d'une certaine importance et de maigres cultures, parmi lesquelles celle du palmier-dattier conserve seule quelque activité » ; *Irbil* (M. Streck), l'ancienne Arbèles ; *'Isa* (D. A. Macdonald), forme du nom de Jésus chez les musulmans qui a suscité des explications diverses ; *'Isawiya* (A. Cour), confrérie religieuse marocaine plus communément connue sous le nom d'Aïssaoua ; *Isfahan* (Cl. Huart), la grande ville persane ; *al-Iskandariya* (Rhuvon Guest), l'Alexandrie d'Egypte ; *Iskenderun* (J. H. Mordtmann), Alexandrette ; *Islam*, où l'on note que les évaluations du chiffre total des confesseurs de l'Islam varient entre 175 et 270 millions, cela parce qu'on ignore complètement quelle est la population de certains pays musulmans, notamment l'Arabie, la péninsule et l'archipel malais, ou parce que la proportion des musulmans est impossible à fixer comme en Chine ou en certaines régions de l'Afrique. Ces quelques indications n'ont d'autre objet que de montrer la variété et l'intérêt des articles paraissant dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

X.

Haut-Commissariat de la République Française en Syrie et au Liban. — **La Syrie et le Liban en 1921.** La Foire-Exposition de Beyrouth. Conférences. Liste des récompenses. 1 vol. in-8° de xxvi et 335 pages. — Paris, E. Larose, 1922.

Quand on rapproche deux dates, celle du 24 juillet 1921 où la 3^e division d'Infanterie forçait les défilés de Khan Meiseloun pour occuper Damas, et celle du 30 avril 1922 où la Foire-Exposition de Beyrouth a été inaugurée en grande solennité, on comprend que le général Gouraud, Haut-commissaire, ait pu dire lors de cette cérémonie : « Nous avons peut-être le droit d'être fiers du résultat obtenu en un an et de penser que, si l'œuvre de la France en Syrie et au Liban n'est, pas plus qu'aucune œuvre humaine d'ailleurs, à l'abri des critiques qui ne lui ont pas été ménagées, nous y répondons de la bonne manière en donnant à ce cher et beau pays naguère divisé, agité et meurtri, tous les jours plus de paix, d'union et de prospérité. »

Le volume que nous annonçons, réunit les conférences qui ont été données lors de la Foire-Exposition de Beyrouth (avril-mai 1921). La simple énumération de leur titre en montrera l'intérêt durable. Une soixantaine de pages sont consacrées à l'histoire du passé. Dans *la Syrie à travers les âges*, le P. Dhorme a donné un solide et très utile résumé de l'histoire du pays jusqu'à la conquête d'Alexandre. Cet historique peut servir de préface et de complément à l'histoire de Syrie du P. Lammens (voir *Syria*, 1921, p. 330 et 1922, p. 84). Le P. Lagrange a tracé de *l'Empire palmyrénien* un tableau brillant ; il en a montré l'éclat et la faiblesse.

La Syrie contemporaine a été l'objet des exposés suivants : *Les opérations de l'armée française du Levant*, par le lieutenant-colonel Goudot ; *l'Enseignement en Syrie pendant la période d'Organisation*, par M. Chevalley ; *l'Assistance française en Syrie*, par le médecin-inspecteur J. Emily ; *la Syrie pays d'agriculture*, par M. E. Achard ; *l'Evolution économique et sociale de la Syrie*, par M. Gilly ; *le Tourisme en Syrie et au Liban*, par M. Prost. Enfin

les États ont été l'objet de notices substantielles : *le Grand-Liban*, par le capitaine Soulé-Susbielle; *Damas*, par Mohammed effendi Kurd Ali; *la Région d'Alep*, par le P. Gabriel Rabbath; *le Territoire des Alaouites*, par le colonel Nieger.

X.

PÉRIODIQUES

R. Cagnat. — **Deux bornes milliaires de Syrie**, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscript. et B. L.*, 1922, p. 31-35.

Nous avons déjà signalé, à propos du recueil de M. Thomsen (*Syria*, 1921, p. 76) l'importance que présente le relevé exact des bornes milliaires romaines. M. Brossé a trouvé récemment, lors de son séjour à Tell Nebi Mend, deux milliaires que publie M. Cagnat. Le premier, déjà signalé par le P. Ronzevalle, est situé d'après M. Brossé « sur la piste de Tell Nebi Mend à Semakiyat et Hit vers l'ouest (1) ; à un peu moins d'une demi-heure du Tell ». Par là est démontré que la route qui de Qadas gagnait Tripoli, vers l'ouest, remonte à l'antiquité.

Le second milliaire a été relevé par M. Brossé au village de el-Houz, à 4 ou 5 kilomètres au nord de Tell Nebi Mend. Cela soulève une difficulté, car des milliaires de la même route d'Emèse à Héliopolis ont été trouvés à Ardjoun où, vraisemblablement, le pont sur l'Oronte a existé de tout temps. Il y a donc lieu de penser que le nouveau milliaire a été transporté à el-Houz depuis l'antiquité et n'est plus à sa place primitive.

(1) Pour se rendre compte de la disposition des lieux, il faut consulter la carte au 200.000e du Service géographique de l'armée. Toutes les autres cartes placent es-Somakiyat dans le sud de Tell Nebi Mend, au lieu de l'O.-N.-O.

Quoi qu'il en soit, après comparaison des titulatures des divers milliaires relevant de Tell Nebi Mend, M. Cagnat conclut : « La voie d'*Heliopolis* à *Emesa* fut donc comprise dans le grand plan de réfection des voies de la Syrie décidé par les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus à l'occasion de la campagne en Orient, que marqua le début de leur règne. On ignore encore à quelle époque elle avait été établie sur le tracé sans doute d'une très ancienne voie de communication. Elle fut restaurée successivement ensuite par Philippe et par Dioclétien. »

P. Thomsen. — **Die lateinischen und griechischen Inschriften der Stadt Jerusalem und ihrer naechsten Umgebung.** Extr. de *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1920 et 1921.

Depuis 1870, date où ont paru les *Inscriptions grecques et latines de la Syrie* expliquées et commentées par W. H. Waddington, recueil précieux rendu d'un maniement si facile par l'*Index alphabétique et analytique* de l'abbé J.-B. Chabot, la nécessité de réunir les nouveaux textes découverts en Syrie et en Palestine devient de plus en plus pressante. M. Thomsen, dans l'introduction au travail que nous annonçons, demande s'il est encore question de publier le *Corpus* dont le R. P. Jalabert a tracé les grandes lignes au Congrès international d'archéologie à Athènes, en 1905 (1). Nous croyons savoir que le travail du P. Jalabert est très avancé et que, malgré les difficultés de l'heure, on s'occupe activement d'en assurer la publication rapide qui donnera

(1) *Comptes rendus du Congrès*, p. 263 et suiv.

pleine satisfaction aux travailleurs appelés à se référer aux textes épigraphiques grecs et latins de Syrie ou de Palestine.

En attendant, M. P. Thomsen a utilement groupé, mais évidemment sans révision sur les originaux, 263 textes provenant de Jérusalem ou des environs immédiats. Nombreux sont les textes intéressants, mais il faut citer comme hors de pair deux inscriptions grecques antérieures à 70, date de la destruction du temple, le n° 11 frappant d'interdit pour les non-Juifs l'enceinte sacrée du temple (ajouter à la bibliographie Clermont-Ganneau, *Syria*, 1920, p. 192 et pl.) et le n° 261, inscription relative à la construction d'une synagogue.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana.

La publication du R. P. Mouterde dans *Syria*, II (1921), p. 207 et p. 280, a suscité quelques observations complémentaires, d'abord de l'auteur lui-même, puis de M. E. Michon, le savant conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre.

Voici en premier lieu les *addenda* et *corrigenda* du R. P. Mouterde.

Inscriptions n°s 3, 4, 5. Karatach ?

Certaines indications, recueillies par un secrétaire indigène de l'administration française à Adana, me sont communiquées par M. Virolleaud. — Le n° 3 porte au registre des entrées le n° 71 : « don de M. Trepani. » — N° 4 : « sur la pierre d'un mur de Yonous agha du village d'Iskèlè. » Nouvelle copie, en minuscules, intercalant entre la 3e et la 4e ligne les mots καὶ πεπολιτευμένον, qui complètent heureusement le sens. — N° 5 : « pierre de l'escalier de l'église, à Karatach. » La copie porte, à la 2e ligne, d'accord avec celle du P. Gransault, μλινου. Un nom propre Μαίνου est donc possible.

La provenance indiquée pour le n° 4, Iskèlè, est favorable à l'identification d'Antioche du Pyramos avec Mallos. Je n'ai pu retrouver Iskèlè sur les cartes ; le mot turc, venu de *Scala*, signifie « port », « échelle » (d'où l'expression « Échelles du Levant ») ; le « village » (entendez « quartier », « hameau », traduisant un mot turc) se trouve donc au bord de la mer ; il serait étrange que ce nom eût subsisté pour désigner le point où le Pyramos se partageait jadis en deux bras, et qui est aujourd'hui bien loin dans les terres, plus étrange encore qu'en ce point abandonné on eût recueilli une inscription pour le musée d'Adana. L'inscription a été découverte, selon toute vraisemblance, au voisinage de Karatach, comme on pouvait déjà le conjecturer d'après le registre des entrées. Iskèlè, m'écrit le P. Gransault, pourrait désigner soit le port de Karatach, soit l'ancien port, dont on reconnaît les restes à l'ouest et tout près de la localité actuelle. Voir la description étendue et les considérations de V. Langlois, *Voyage en Cilicie*, pp. 416, s.

Identifications confirmées.

Les inscr. n°s 15, 21 et 29 figurent au registre des entrées sous les n°s 27, 23 et 70 (cette dernière « don de M. Trepani »).

Dans *Syria*, II (1921), lire : p. 208, ligne 10 : δ]ῆ[μ]κι... ; p. 209, n. 4, l. 4, : τοὺς ; p. 210 n. 3 : Ἐκδίκις ; p. 211, l. 19 : δήμου et l. 22 : εὐεργέτης ; p. 214, l. 17 : un nom rarissime ; p. 218, n. 1, l. 3, supprimer la

virgule initiale; p. 281, l. 6 : Ὁμονοίας; p. 293, l. 12 : ἄωρον; p. 294, n. 2 : 71, 76.

Voici enfin ce que nous écrit M. E. Michon :

La petite stèle n° 42 du musée d'Adana, trouvée à Missis, l'ancienne Mopsueste, par le lieutenant Lapierre, porte une inscription dont le P. Mouterde dans ses *Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana*, n° 16, donne la transcription suivante :

Ἔτους ενρʹ | μην[ὸς Π]ανƖ[ή]μο[υ...] Τυ] χάσι[ος] Μαμέ]ας Α[ρ]ε[ι] κουδ|ση ? ou Α [τ] ε[ρ]κουδ|ση ? τῇ ἀδελφῇ | μνήμης χάριν.

« Le nom de la défunte, remarque-t-il, paraît nouveau. Α[ρ]ε[ι]κουδση peut être composé des racines *aru*, d'une part, et d'autre part de *kata* (cf. Αρυκανδα), *kuda*, (d'où Κουδεις) ou *kuza* (cf. Κοσεις, Κουσανις.) Α[τ]ε[ρ]κουδση est également probable, rappelant la tribu casienne des Οτορκονδεις. Les listes de Sundwall ne comprennent aucun nom commençant par Αγει... (1) »

Il y a quelque vingt ans le Louvre a reçu en don du regretté M. P. Gaudin, dont la libéralité s'est tant de fois exercée en faveur de nos salles d'Asie Mineure, une stèle provenant d'Acmonia, aujourd'hui Ahatkoï, en Phrygie (2) et sur laquelle se lit la dédicace.

ΑΡΕΕΚΥΣΑ
ΑΡΤΕΜΙ
ΔΙΑΣΤΕ
ΛΕΑΝΗ

Ἀρεέκυσα | Ἀρτέμι | δι Ἀστελεανῇ εὐχήν, ex-voto à la grande déesse de l'Asie, l'antique Mère, personnification de la Nature et de la Fécondité, désignée parfois sous le nom d'Artemis, qu'accompagne ici un ethnique (1).

Il n'est donc pas douteux, malgré la différence de provenance, que, dans la stèle de Mopsueste, Α[ρ]ε[ε]κουδση ne soit la bonne lecture.

Je saisis l'occasion pour signaler que l'éloge d'Ἑρμοκράτης Δημέου, qualifié de κοινὸς εὐεργέτης par les habitants d'Antioche du Pyramos, que Langlois, écrit le P. Mouterde (*Syria* II, p., 211), copia jadis à Karatach sur une base en marbre noir et qu'il cite d'après le Bas-Waddington, est aujourd'hui au Louvre, où il a été rapporté en 1853 à la suite de la mission de Cilicie, salle de Magnésie du Méandre, *Catalogue sommaire*, n° 2919 (Fröhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n° 87), ainsi qu'il a d'ailleurs été indiqué dans la « Publication hors série n° 1 du Service des antiquités et des beaux-arts en Syrie et au Liban », *Le Musée d'Adana*, p. 13, note 1.

(1) *Syria*, t. II, 1921, p. 284.

(2) Inventaire MND. 424. Haut : 0 m. 30 ; arg. 0 m. 14.

(1) E. Michon, *Bas-reliefs votifs d'Asie Mineure*, *Revue des études anciennes*, 1920 (p. 180-190 et pl. II-III), p. 184.

La collection archéologique de l'Université Saint Joseph acquise par le musée de Beyrouth.

Le service des Antiquités du Haut-Commissariat de la République française en Syrie et au Liban a acquis, suivant arrêté n° 856 du 8 juin 1921, la collection archéologique que les PP. Jésuites ont depuis longtemps constituée à Beyrouth, sous l'impulsion notamment du P. S. Ronzevalle. C'est là un fonds très utile pour le musée de Beyrouth. M. Ch. Virolleaud nous en communique l'inventaire som-

maire ci-après, qui n'a pas d'autre prétention que d'orienter les chercheurs :

A. — MARBRES ET MONUMENTS LAPIDAIRES.

I. — Sculptures.

1. 3 bas-reliefs mésopotamiens anépigraphes (fragments).
2. 1 tête colossale à turban, trouvée à Beyrouth. MFO (*Mél. Faculté orient. de Beyrouth*), VII, pl. VI seq.
3. 2 têtes granit. Egypte.
4. 1 tête gypse. Égypte.
5. 1 tête colossale virile, en marbre. Ep. rom., Syrie.
6. 1 pied de statue colossale. Ep. rom. ou hellénistique.
7. 2 mains marbre, dont l'une colossale.
8. 1 tête de silène, marbre. Beyrouth. — Ep. rom.
9. 11 têtes de statuettes, calcaire et marbre. Syrie et Chypre. Ep. hellén.
10. 1 tête marbre de déesse poliade. Ghazir. Ép. rom.
11. 1 tête marbre de vieillard. Ép. rom.
12. 1 tête palmyrénienne.
13. 3 bustes palmyréniens anépigraphes.
14. 1 buste de Vulcain, citadelle de Homs (MFO, VII, pl. XV, 1).
15. 1 fragment de statue : Vénus au bain. Sidon. Ép. rom.
16. 1 torse de statuette de Vénus.
17. 1 Amour endormi. Fragm. Ép. rom.
18. 1 déesse assise portant son enfant sur les genoux. Egypte.
19. 1 fragment de pied, marbre. Ép. hellén.
20. 1 patte d'aigle, marbre.
21. 1 fragment de haut relief phénicien. Temple d'Echmoun, Sidon.
22. 3 fragments marbre ; 2 bras et 1 pied que mord un oiseau.
23. 1 portion inférieure d'un haut-relief marbre, jambes nues. (Suspect).

II. — Inscriptions.

24. 1 dédicace grecque à Sérapis. MFO, II, p. 309 seq.
25. 13 cippes funéraires sidoniens.
26. 4 plaquettes — —
27. 1 inscription funéraire ΘΕΟΔω ΡΕ etc.
28. 1 — — juive (en grec), avec le chandelier à 7 branches.
29. 1 incription funéraire romaine P O R F I V S etc. (MFO III, 536 n°1). } en deux morceaux.
30. 1 inscription grecque, gros caractères ΙΕΡω, etc...
31. 1 inscription grecque en deux morceaux complète.
32. 1 fragment de dédicace, grec.
33. 1 grand fragment en grec.
34. 3 fragments byzantins, dont 1 décoré d'un agneau en relief.
35. 2 fragments moulurés, chrétiens ; ins. grecque sur la tranche.
36. 1 fragment ornementé.
37. 1 inscription syriaque, région de Homs, inédite et inintelligible.

III. — Vases et objets en pierre.

38. 2 fragments de vases, brèche.
39. 3 — grands bassins plats, marbre veiné.
40. 1 fragment statue, calcaire.
41. 3 — de rinceaux, rom. ou byz.
42. 1 serpent enroulé sur lui-même. Environs de Beyrouth.
43. 1 omphalos en forme d'œuf, entouré d'un serpent. Tyr (?).
44. 1 bas-relief : barque, oiseau. Stèle calcaire oblongue.

B. — BRONZES ET OBJETS EN MÉTAL.

I. — Vases.

45. 7 vases, époque romaine, avec ou sans anses.
46. 1 bassin à ablutions, époque arabe.
47. 1 grande coupe.
48. 2 gobelets laiton. Damas (?)
49. 1 boîte ajourée, laiton.
50. 1 couvercle ajouré de brûle-parfum au nom du Calife ayyoubite Al-Melik-en-nasir.
51. 2 petites amphores en plomb.

II. — Statuettes et sculptures diverses.

52. 1 très petite Diane d'Éphèse. Egypte.
53. 1 bronze creux : buste d'Hélios (?). Alep.
54. 1 enfant tenant une palme à gauche.
55. 1 Eros tirant de l'arc. Ép. hellén. ou rom.
56. 1 Eros (?) tenant deux attributs.
57. 1 Astarté nue, main droite à la chevelure.
58. 1 Hercule enfant, étouffant l'Hydre.
59. 2 personnages masculins (suspects).
60. 1 personnage masculin (?) (suspect).
61. 1 petit dieu archaïque : bras en moignons
62. 1 — — : tête coupée obliquement.
63. 1 petit dieu archaïque : nez très proéminent.
64. 1 dieu « guerrier » archaïque, très oxydé. — Beyrouth, fondations de l'Université Saint-Joseph.
65. 2 Astartés « guerrières », au bouclier. Tyr (?).
66. 1 Dionysos au bélier. Akkar.
67. 3 petites divinités égyptiennes. Égypte.
68. 1 bouquetin, pendeloque.
69. 1 cerf, pendeloque. Région de Homs.
70. 4 taureaux ou veaux, dont 3 publiés MFO, IV, pl. VIII, 4-5 ; pl. IX 6-7 ; 8-9.
71. 1 petit aigle au repos sur base ovoïde. Ép. rom. Asie Mineure (?).
72. 1 petit aigle, applique, tête à droite. Ép. byz. Asie Mineure (?).
73. 1 oiseau-applique ; ornementation arabe ou byzantine.
74. 2 appliques égypt. Bès et molosse dont on ne voit que les pattes de devant.
75. 2 petits couvercles de lampes.
76. 2 icônes byzantines (?).
77. 1 main en bronze et 1 fragment de vase en bronze (Deir el-Qal'a).
78. 1 petite tête barbue en relief dans un disque (plomb).
79. 1 tête barbue en relief, bronze, applique.
80. 2 grands masques de lions. Beyrouth. Ép. rom.
81. 2 sarcophages en plomb. Beyrouth. Ep. rom.

III. — Objets divers, ustensiles, etc.

82. 9 pièces et autres fragments de Ksara (Coelésyrie), époque romaine.
83. 2 bracelets terminés par des têtes de serpent.
84. 1 gros anneau.
85. 2 broches, à têtes cunéiformes.
86. 1 pendant d'oreille. Sidon.
87. 2 fers de flèches.
88. 1 coupelle sans manche.
89. 13 petites pièces. Saïda. 4 anneaux, 1 chaine, 1 couvercle, 2 capsules etc.
90. 12 petits plombs ornés d'aigles, de symboles, etc... Cf. MFO, V, 2, p. 228.
91. 1 poids byzantin à croix latine. ΓΟ'.
92. 1 bracelet en laiton avec inscription. MFO, II, p. 315.
93. 1 cachet bronze avec bélière. ΜΑΡΘΑΝΑϹ (MFO, II, p. 315).
94. 2 anneaux et 1 croix byzantins.
95. 2 grandes lampes, époque chrétienne.
96. 1 fer de hache, forme oblongue.
97. 2 grands plateaux arabes ornementés et inscrits. Damas.
98. 1 grande base, laiton avec épigraphe. Damas.

C. — CÉRAMIQUE.

I. — Vases.

(Près de 200 pièces, en bon état).

Age du bronze :

99. 24 vases de toutes formes, non travaillés au tour : provenance Chypre.

Postérieurs à l'âge du bronze :

100. 18 pièces de provenance chypriote ou syrienne.

Epoque gréco-romaine :

101. 1 fragment vase grec lustré.
102. 92 vases et fragments divers.
103. 2 inscriptions sur rebords de grands bassins.
104. 1 anse amphorique rhodienne inscrite.
105. 7 ampoules (St Ménas, etc.).

Époque byzantine et arabe :

106. 57 vases, coupes et fioles (qqs. spécimens d'époque arabe).

107. 5 vases dits « à mercure » (moyen âge arabe), en réalité, grenades à main.

II. — Lampes.

Époque phénicienne :

108. 5 pièces.

Époque grecque :

109. 21 pièces, dont l'une, très petite, trouvée au temple d'Echmoun, à Sidon.

Époques romaine et byzantine :

110. 303 pièces dont 123 réunis à Homs, 32 à Ksara.

Époque arabe :

111. 36 pièces.

III. — Figurines.

Ancienne collection :

112. 215 pièces, complètes ou fragmentaires. La plupart proviennent de Syrie, quelques-unes de Chypre. Divinités, scènes de guerre, animaux, etc...

Additions récentes :

113. 11 pièces, dont 3 de Nerab, 4 du temple d'Echmoun, à Sidon.

IV. — Divers.

114. 1 cuve sarcophage. Ép. rom.
115. 1 petit vase terre cuite rouge. Liban.
116. 1 anse phénicienne. Byblos : גרמלקרת.
117. 1 — amphorique rhodienne. Byblos.
118. 2 inscriptions sur rebords de grands vases.
119. 1 naos phénicien, bas-relief. MFO, III, pl. XV.
120. 1 peson rond avec marque de potier. Byblos.
121. 4 pesons ronds sans marque. Byblos.
122. 1 petit poids. Crocodilopolis.
123. 1 petite coupelle rouge à paroi très épaisse. Liban.
124. 1 collier : perles diverses. Beyrouth.
125. 2 moules-cachets. Homs.
126. 7 tessères palmyréniennes. Cf. *C. R Acad.*, 1903, p. 278.
3 tessères syriennes.
128. 1 tube arabe, inscrit.
129. 1 très petit soulier, provenant de Haute-Egypte.

D. — VERRERIES.

130. 1 botte « à la poulaine ». MFO, VII, pl. VIII.
131. 2 bracelets opaques.
132. 17 carreaux de mosaïque en verre translucide jaune. Sidon.
133. 1 vase minuscule, à parois épaisses, verre opaque.
134. 1 pendeloque, pâte blanche, monture en bronze. Sidon.
135. 4 pièces de collier. Sidon.
136. 11 disques monétiformes à oulets. { 4 au type du lion. 3 du temps des califes. 4 à épigr. coufique.
137. 4 fioles, verre opaque multicolore. Béryte.
138. 1 coupe bleue.
139. 92 vases divers, verre translucide. Époque romano-byzantine.
140. 3 grandes carafes ovales, dont deux à inscriptions en bleu.
141. 3 broches Béryte.

E. — CYLINDRES, GEMMES, PIERRES GRAVÉES, etc... (sauf scarabées).

142. 13 cylindres : 8 syro-chypriotes ; 2 archaïques ; 1 bronze, suspect ; 1 brèche rose et blanche ; 1 pierre noire.
143. 8 conoïdes ou sphéroïdes, assyriens et perses, gravés sur le plat.
144. 1 bague, monture bronze, avec pierre précieuse non gravée.
145. 2 bagues complètes, monture or, pierre gravée.
146. 16 intailles, pierres gravées précieuses.
147. 7 pierres précieuses travaillées, mais non gravées.
148. 1 pâte de verre : roi perse domptant deux lions.
149. 3 bagues en bronze et 1 fragment.
150. 1 cachet égyptisant, avec manche de préhension.
151. 1 camée antique, stéatite : tête barbue, de profil à gauche.

152. 1 camée à deux couches : petite tête de femme.
153. 1 tête sculptée en relief.
154. 1 tête, beau style, pierre bleuâtre très fine.
155. 1 camée verre noir, buste de femme de profil à gauche.
156. 1 pendeloque en forme d'idole, stéatite.
157. 10 fusaioles, ardoise fine.
158. 1 fusaiole, os.
159. 3 amulettes de Sidon.
160. 1 amulette, style égyptien ; soleil à l'horizon.
161. 1 plaquette arabe, talismanique.

E. — ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

162. 2 sarcophages, gaines peintes, historiées et inscrites, momies détériorées.
163. 14 sculptures et objets inscrits, bois pierre et bronze.
164. 47 Oushabtis et autres objets.
165. 1 petit crocodile momifié.
166. 45 amulettes, formes et dimensions diverses.
167. 30 scarabées, époques diverses.

G. — OBJETS DIVERS.

168. 3 cachets à marquer le pain, bois. Époque chrétienne.
169. 1 manche de couteau en os ouvré. Ksara.
170. 1 peson pyramidal, hématite.
171. 1 disque en corne, provenant de Nérab.
172. 2 gobelets. Damas.
173. 2 coupes. Damas.
174. 1 silex taillé de Sayidé (Akkar).
175. 1 panoplie arabe : 12 pièces.

H. — MEDAILLIER

En tout : 3.074 pièces.

12 monnaies d'or :
176. 1 séleucide.
177. 6 byzantines.
178. 4 vénitiennes.
179. 1 arabe.
479 monnaies d'argent :
180. 110 Époque perse, Alexandre, Ptolémées, Séleucides, Inde et Perse, Sassanides.
181. 177 romaines :
42 antérieures à notre ère.
135 Époque impériale.
182. 3 juives.
183. 65 moyen-âge chrétien, occ. et orient.
184. 82 arabes et turques.
2583 monnaies de bronze :
185. 363 perses, syro-phéniciennes, séleucides, etc.
186. 155 Ptolémées.
187. 16 gauloises.
188. 28 juives.
189. 146 alexandrines.
190. 1073 : Romaines.
140 médaillons et grands bronzes.
414 Bronzes moyens et petits.
194 — surtout tétrarchie.
325 — coloniaux.
191. 420 derniers empereurs romains et période byzantine.
192. 54 moyen âge chrétien.
193. 328 arabes et turques.

La stèle araméenne de Zakir au Musée du Louvre.

En 1903, M. H. Pognon, alors consul de France à Alep, découvrit en un point, dont il garda le secret dans l'intention d'y reprendre les fouilles, les fragments d'une stèle portant sur sa face antérieure dix-sept lignes d'araméen ancien, vingt-huit lignes plus étroites sur le côté gauche et une ou deux lignes sur le côté droit. Ce monument a été fort bien publié (1) par le savant sémitisant qu'était M. Pognon ; mais les dispositions rigoureuses qu'il avait prises pour que ce texte restât invisible et sa provenance inconnue n'en ont facilité ni l'étude ni le commentaire.

A la mort de M. Pognon, survenue l'an dernier (voir *Syria*, 1921, p. 175), le

(1) H. Pognon, *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul*, 2e partie ; cf. *Revue archéol.*, 1908, I, pp. 222-235.

musée du Louvre a acquis, avec un lot important de tablettes cunéiformes, cette stèle, malheureusement incomplète dans le haut. Elle est aujourd'hui exposée dans la salle du sarcophage d'Eshmounazar, au voisinage de la stèle araméenne de Teima (Arabie) et des deux stèles de Nérab, près Alep.

De plus, on a appris que les fragments de la stèle du roi de Hama, Zakir, ont été trouvés par M. Pognon à Afis, au sud-ouest d'Alep et précisément ce lieu est nommé dans le texte. Les récits de bataille que la stèle commémore, prennent une signification plus précise. Devant le silence de M. Pognon, on conjecturait que la stèle avait été érigée à Hazrak, la Hadrak biblique; c'était une erreur qui faussait le commentaire. Maintenant, il apparaît que Zakir, roi de Hama, enserré dans Hazrak (ville à la position inconnue, de la région de Homs, peut-être Homs elle-même), par le roi de Damas, Bar-Hadad, fils de Hazaël, et ses nombreux alliés, parvint à se dégager et à rompre la coalition. Les alliés du roi de Damas, notamment le roi de Qouhé (Cilicie), le roi de 'Amq (région d'Antioche), d'autres encore, rentrèrent chez eux, mais, poursuivis par Zakir et serrés de près dans leur retraite, ils livrèrent une dernière bataille à Afis où le roi de Hama l'emporta encore. C'est en l'honneur de cette dernière victoire que Zakir a érigé, à Afis même, sa stèle consacrée au dieu local Alour ou Alwar, tandis qu'il nous apprend que son dieu particulier, qui l'avait guidé et soutenu dans son entreprise, était Ba'al-Samain, le « ba'al des cieux ».

L'archéologie syrienne à l'exposition coloniale de Marseille.

Dans une des salles consacrées à l'influence française dans le Levant, une large place a été réservée aux voyageurs et archéologues français en Syrie depuis le XIVe siècle. Une liste de noms montre combien nombreux sont les Français qui ont étudié les antiquités du pays. Tout un ensemble de documents graphiques, de photographies, de savants ouvrages, de moulages d'antiquités, réunis par les soins de M. Terrier, l'actif et dévoué délégué du Haut-Commissariat de Syrie, disent la variété des études et des découvertes. Une frise, peinte tout autour de la salle, rappelle les diverses civilisations qui ont marqué la Syrie de leur empreinte.

Le Gérant : Paul Geuthner.

5249-VIII-22. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

PEINTURES
D'EPOQUE ROMAINE DANS LE DÉSERT DE SYRIE

PAR

JAMES HENRY BREASTED

En présentant aux lecteurs de *Syria* les peintures, uniques en leur genre, dont nous leur soumettons les reproductions, nous voudrions tout d'abord insister sur ce fait, que les observations contenues dans ce rapport *furent l'œuvre d'un seul jour*. Placée sur la rive de l'Euphrate dans une situation qui l'obligeait impérieusement à presser sa marche à travers le nouvel État arabe pour se mettre en sûreté derrière les lignes françaises de Syrie, notre expédition ne put faire qu'un examen hâtif de ce monument et d'autres encore qu'elle rencontra sur sa route. Il semble, toutefois, que la valeur singulière de ces peintures et leur position presque inaccessible rendent désirable de fournir quelques renseignements sur elles aux étudiants de l'art et de l'histoire, même si ce compte rendu ne doit être que préliminaire. Car il n'est guère probable qu'une autre expédition pénètre bientôt dans la région reculée et inhospitalière où cette œuvre exceptionnelle s'est conservée jusqu'à ce jour. D'autres entreprises de notre Institut Oriental et le poids de lourds devoirs administratifs m'ont rendu impossible de joindre à cette description des peintures une discussion critique et historique, en dehors de la mention des faits les plus évidents qui s'y rapportent. Dans ces circonstances mon ami, M. Franz Cumont, a bien voulu ajouter à mes notes quelques mots de commentaire et je le prie d'accepter mes sincères remerciements pour cette collaboration érudite.

Lorsque l'expédition de Mésopotamie, organisée par l'université de Chicago, revint du Tigre supérieur et arriva à Bagdad le 23 avril 1920, le commissaire civil, colonel A. T. Wilson, et le général, aujourd'hui Sir Percy Hambro, quartier-maître général, m'informèrent qu'ils seraient heureux de nous voir entreprendre de remonter l'Euphrate, en nous chargeant d'une mission archéologique officieuse. Le colonel Wilson m'apprit les raisons de cette requête et

me tendit un petit dossier qui, dit-il, m'expliquerait mieux les motifs qui rendaient désirable ce voyage le long du fleuve. En ouvrant cette liasse, j'y trouvai un dessin inachevé, aux crayons de couleurs, de quatre personnages rangés debout et, à côté d'eux, une série de lettres indiquant la place de quatre autres figures sur le même alignement. Sous ce croquis se lisait une note : « Esquisse rapide d'une décoration murale, mise au jour à Salihiyeh » (Ṣâliḥiyah). Le dessin et la note étaient du général Cunningham, qui commandait sur le haut Euphrate. Naturellement ma curiosité fut aussitôt éveillée et, en parcourant le reste des papiers, j'y trouvai une dépêche adressée au colonel Leachman et signée par le capitaine Murphy, datée d'Albou-Kémal, le 31 mars 1920, et annonçant la découverte faite la veille dans le fort de Ṣâliḥiyah, de peintures murales, dans un merveilleux état de conservation, représentant sept personnages grandeur nature [1].

A cette dépêche était annexée une note du lieutenant-colonel Leachman au commissaire civil, confirmant le grand intérêt de la découverte et suggérant l'idée d'inviter les archéologues américains à venir voir les peintures sans délai « pour des raisons évidentes [2] ». Les papiers avaient été manifestement adressés à Miss Gertrude Bell, l'exploratrice intrépide et l'archéologue fameuse qui occupe maintenant un poste important dans l'administration britannique en Mésopotamie. Miss Bell répondit aussitôt en donnant l'assurance que le colonel Wilson fournirait les moyens de transport à l'expédition américaine, si celle-ci pouvait faire entrer cette exploration dans son programme [3].

(1) La dépêche était ainsi conçue : « While at Salihiyah I discovered on the 30th inst. some ancient wall paintings in a wonderful state of preservation. The paintings are in the west corner of the fort and consist of life-size figures of three men, one woman and three other figures partly obliterated. The colours are mainly red, yellow and black. There is also some writing, which I have tried to reproduce below. I should be glad if you would forward this to the proper quarter. »

Signé : Murphy, Capt. R. A. V. C.

(2) Voici le texte de la dépêche : « As result of our occupation of the old fort of Salihiyeh and the digging of trenches, a certain amount of finds have been made. The paintings to which the attached refers, are most interesting and should, I think, be seen by an expert. If your American archeologist is still about, it would well repay him to come and see this. The films enclosed are of the pictures. Could you please have them developed. If anyone comes up, it should be soon for obvious reasons. »

Signé : G. Leachman.

(3) « Look at the enclosed : it seems to me to be most curious and interesting. A. T. Wil-

Toute cette correspondance était complétée par une lettre du Commissaire civil au général Percy Hambro m'invitant à venir le trouver et assurant que le Commissaire serait heureux de m'envoyer à Ṣâliḥîyah, pourvu que le grand Quartier Général autorisât mon entrée « dans ce qui ressemblait fort à une zone de guerre ».

Comme jusque-là les autorités britanniques avaient cru peu sûr de permettre à notre expédition de remonter l'Euphrate au delà de cent milles au maximum pour les raisons indiquées plus haut, je saisis avec joie l'occasion qui s'offrait, mais demandai un délai de quinze jours, que je voulais consacrer d'abord aux monuments de la frontière persane. J'avais remarqué le conseil donné dans la lettre du colonel Leachman : « Si quelqu'un remonte le fleuve, que ce soit sans délai pour des raisons évidentes. » Le Commissaire civil m'informa très confidentiellement que le temps nous manquerait pour faire une excursion en Perse, parce que le haut commandement avait l'intention, encore secrète, d'ordonner une retraite, opération qui devait reporter la frontière britannique sur l'Euphrate à environ cent milles en aval. Cette retraite était imposée par les difficultés extrêmes qu'on éprouvait à effectuer les transports le long d'une ligne de communications excessivement longue. Si donc nous allions d'abord en Perse, les peintures se trouveraient, à notre retour, bien au delà des lignes anglaises, en plein territoire arabe, où elles seraient inaccessibles. Évidemment nous devions absolument partir sur-le-champ pour le haut Euphrate. C'est ce que nous fîmes, et nous pûmes ainsi continuer notre voyage de Ṣâliḥîyah en remontant le fleuve et atteindre Alep et la Méditerranée. Nous fûmes ainsi, je crois, la première expédition occidentale qui traversa l'État arabe, après la proclamation de son autonomie.

Les accidents, interruptions et retards de la traversée du désert furent tels que le voyage de 300 milles de Bagdad à la frontière britannique sur l'Euphrate, occupa une semaine entière. Nous fûmes aimablement reçus par le général Cunningham et ses officiers à Albou ou Abou'l Kémal. Le lieutenant-colonel Leachman, dont nous étions loin alors de prévoir la fin tragique, — il devait être tué par les Arabes, en descendant la vallée de l'Euphrate peu de

son says, if Professor Breasted will go and look at it, he'll provide him with transport and would be very grateful for his advice. We both beg him to fit it into his programm, if he possibly can. »

jours plus tard — déménagea son bureau pour faire place à nos cinq lits de camp. Nous avons l'agréable devoir d'exprimer à tous ces messieurs notre gratitude pour l'obligeant accueil qu'ils nous réservèrent à Abou'l-Kémal. Dans l'après-midi du 3 mai, nous procédâmes, en compagnie du général Cunningham, à un examen préliminaire des monuments qui avaient motivé notre venue et nous résolûmes de nous efforcer, le 4, de faire un relevé, aussi complet que possible, dans le court espace de temps dont nous disposions. *Nous n'avions qu'un seul jour!* Les peintures que nous avions à étudier et l'édifice dont elles couvraient les murs, étaient beaucoup trop étendus pour être relevés d'une manière satisfaisante dans ce délai extrêmement court. Ce que j'offre dans ce compte rendu ne doit donc, comme je l'ai déjà dit, être considéré que comme une notice préliminaire de ces monuments extraordinaires[1]. Je dois une reconnaissance particulière à mon collègue, le professeur Luckenbill et aux autres compagnons de notre expédition pour leur assistance dévouée, dont j'aurai l'occasion de reparler. Je désire exprimer à tous ces collaborateurs mes sincères remerciements pour le précieux concours qu'ils m'ont prêté.

LA FORTERESSE DE ṢALIḤÎYAH

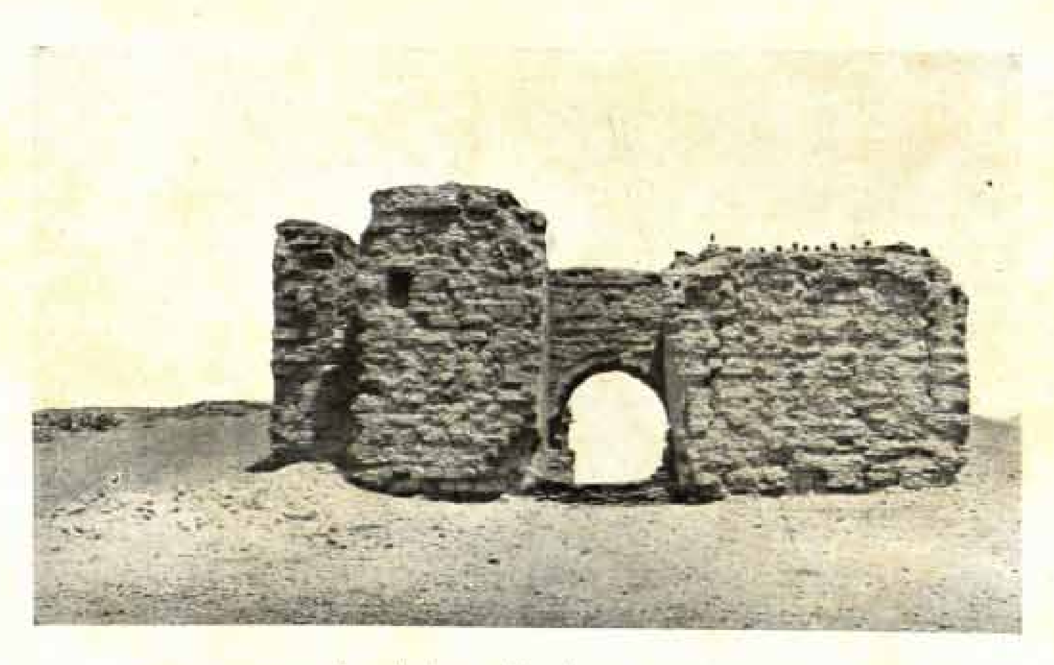
Ṣâliḥîyah est situé sur la rive droite de l'Euphrate, à peu près à mi-chemin entre Bagdad et Alep — plus exactement à environ 35 milles, soit près de 60 kilomètres, en aval de l'embouchure du Khâbour (Chaboras). C'est une forteresse massive, d'une dimension imposante, dont la position fut manifestement choisie à cause de sa valeur stratégique : elle flanque la vallée du Khâbour qui, avec le Balik et le territoire adjacent, forme la seule région cultivable d'une étendue suffisante pour nourrir une population considérable dans tout le pays qui s'étend depuis la plaine de Babylone jusqu'à Karkhémish[2].

[1] Avant de quitter Ṣâliḥîyah, je priai le major Wright-Warren d'enterrer de nouveau les peintures sous les déblais, afin de les protéger contre toute destruction de la part des Arabes. Il donna aussitôt des ordres dans ce sens, et avant leur départ les troupes hindoues mirent ainsi ces œuvres d'art à l'abri de toute dégradation volontaire.

[2] L'ingénieur Czernik, qui a sommairement décrit la forteresse de Ṣâliḥîyah dans son *Expedition durch die Gebiete des Euphrat und Tigris* (1872 dans *Petermann's Mitteilungen*,



1. — Forteresse de Sâlihiyah. Le *wadi* nord et l'extrémité nord de la forteresse.



2. — Porte au milieu du mur ouest.



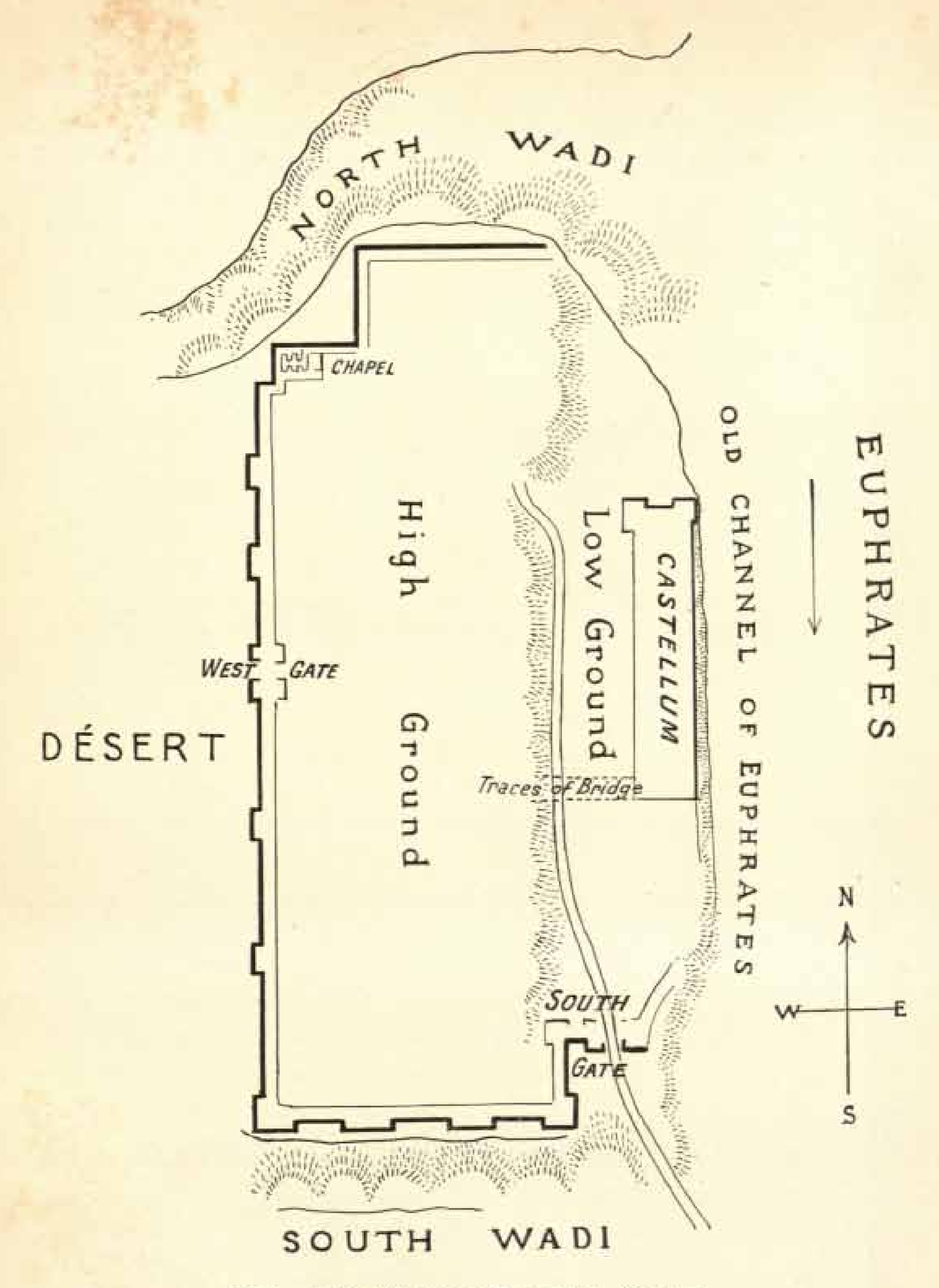


FIG. I. — Levé rapide de la forteresse; cf. p. 213 note 1.

Comme poste avancé à l'extrême frontière orientale de l'empire romain, la grande forteresse est d'un intérêt exceptionnel. Elle est enfoncée en pays arabe à près de 60 kilomètres au delà de la fameuse place forte de Circésium, située à l'embouchure du Khâbour, où Dioclétien fixa la limite de l'empire du côté de l'Euphrate. Quant à l'époque de la construction, ce compte rendu ne prétend pas la déterminer en pleine connaissance de cause, mais simplement formuler les observations hâtives et incomplètes que notre brève visite rendit possibles [1].

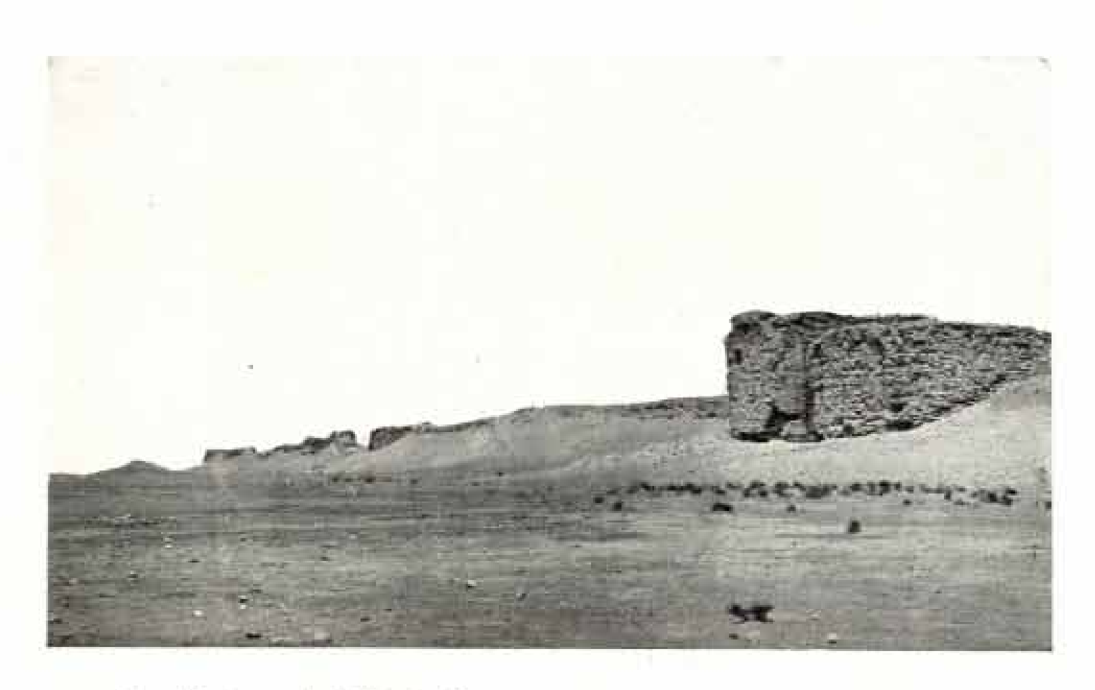
Une coupe du mur ouest (pl. XXXV, 1) révèle clairement deux périodes dans sa construction. Les peintures que nous avons à examiner indiqueraient une date dans le cours du IIIe siècle de notre ère, probablement avant la chute de Palmyre (272), et la forteresse devait exister depuis longtemps quand Julien passa le long de la rive gauche de l'Euphrate, dans la campagne où il devait périr (363).

Les ingénieurs militaires romains qui fortifièrent cette position furent évidemment frappés par sa force stratégique. Le lit de l'Euphrate se dirige suivant une ligne générale nord-sud. Un ressaut du plateau désert était ici protégé, à l'est par la gorge de l'Euphrate, que cet éperon domine de 80 mètres [2], au nord et au sud, par deux profonds *wadis* rocheux (cf. le plan fig. 1). Le seul côté de la place qui fût exposé aux attaques était la face ouest, qui est de niveau avec le plateau désert (pl. XXXII). A leur débouché dans la vallée de l'Euphrate, les deux *wadis* sont distants d'environ 1 mille, soit 1.600 mètres, et la forteresse, qui a son axe du nord au sud, s'étend de *wadi* à *wadi*, le mur de l'ouest touchant leur pente escarpée à ses deux extrémités du nord et du sud. La déclivité du *wadi* nord décrit presque un demi-cercle convexe, de sorte que les coins nord-est et nord-ouest de la forteresse, sont, pour ainsi dire, coupés diagonalement, et les ingénieurs romains, trouvant leurs murs rejetés en arrière par le bord de l'escarpement, n'ont pas suivi ce bord obliquement, mais ont bâti leur mur en retrait, par angles droits rentrants, laissant ainsi les deux coins à l'extérieur. La même observation s'applique au coin sud du *wadi* sud. Les deux tiers de l'aire entourée par l'enceinte vers l'ouest, sont beaucoup

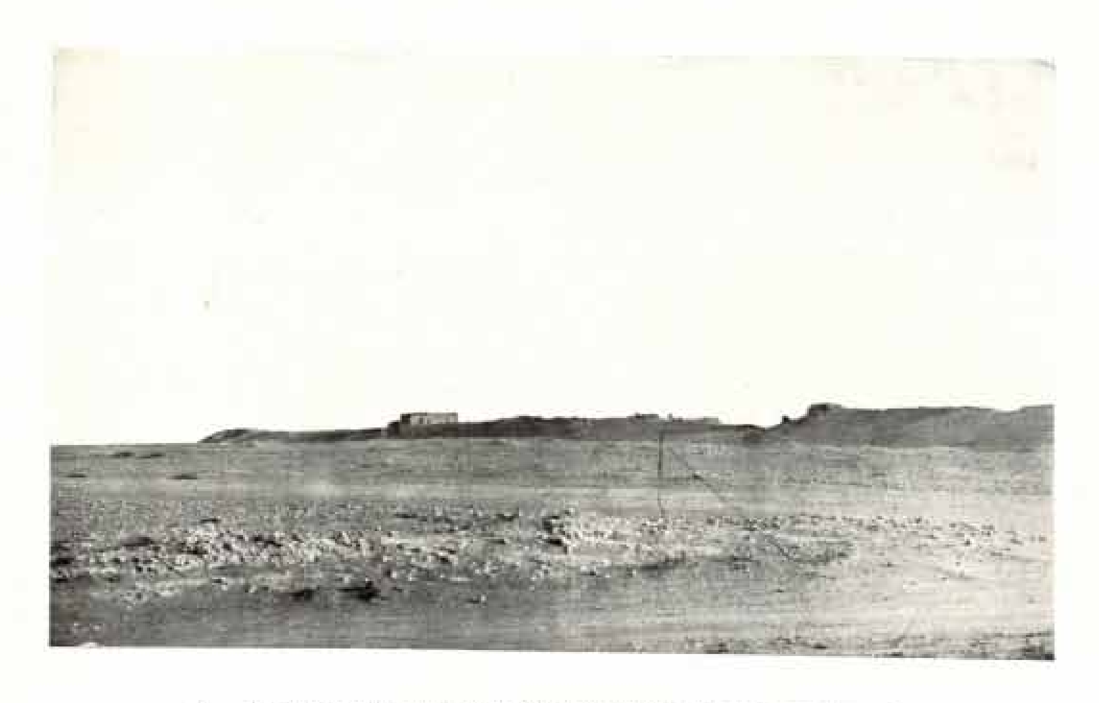
Ergänzungsband X (1875, p. 17), dit qu'elle porte le nom turc de Kan Kaleh ou « Château du sang ». Sur l'origine de cette appellation, cf. *infra*, p. 212.

[1] Ce qui suit se fonde en grande partie sur les observations de mon compagnon de route, M. Ludlow S. Bull, et le plan (fig. 1) est dressé entièrement d'après ses notes.

[2] CZERNIK, *loc. cit.*



1. — Forteresse de Sâlihiyah. Mur ouest ; à droite, saillant du coin sud-ouest.



2. — Le même mur vu d'un point plus proche du coin nord-ouest.





1. — Forteresse de Sâlihiyah. Le castellum et le mur est, vus de l'intérieur de la forteresse.



2. — Angle nord-est du castellum.



plus haut que le troisième tiers vers l'est, de sorte que le mur est, le long de l'Euphrate, est beaucoup plus élevé que le mur ouest. Le lit actuel du fleuve s'est déplacé et éloigné de ce mur est. Vers le milieu de celui-ci, se dresse un réduit ou *castellum*, d'une épaisseur énorme (pl. XXXIII et XXXIV), mais dont le mur occidental est presque entièrement démoli. Du terrain élevé qui forme, nous l'avons dit, la partie ouest de l'enclos de la forteresse, un pont de maçonnerie conduisait autrefois vers l'est, probablement à la crête du mur du castellum. Des portes qui perçaient l'enceinte, nous ne pûmes reconnaître que deux : l'une au sud, l'autre à l'ouest. Elles étaient d'une construction massive et flanquées par de solides tours rectangulaires (pl. XXXI, 2). Aux points importants, la maçonnerie était en appareil régulier d'*ashlar* massif. D'après les calculs de M. Bull l'ensemble de la place doit avoir mesuré en tout 1 mille, soit 1.600 mètres, de long et la moitié de large. Lorsque nous y pénétrâmes par la porte sud, un détachement de cipayes du 80e d'infanterie carnatique, sous le commandement du major C. T. Wright-Warren, campait au pied du vieux château (pl. XXXIII, 1). Le major eut l'obligeance de mettre plusieurs pelotons de six hommes à notre disposition pour déblayer la chapelle.

LA CHAPELLE DE ṢALIḤÎYAH

Cette chapelle occupe l'angle du milieu du coin nord-ouest de la forteresse. Nous pûmes en dégager le mur nord de la salle I (M-N, fig. 2), celui du tribun romain, et déblayâmes ce qu'il fut possible de l'aire plane dans le court espace de temps qui nous resta. La salle II avait déjà été fouillée avant notre arrivée. M. Bull, assisté de M. Edgerton et du professeur Shelton, firent alors une esquisse du plan avec les dimensions, et le dessin que nous donnons ici est le résultat d'une mensuration rapide d'une heure ou deux avant la nuit. La chapelle est bâtie immédiatement contre le mur extérieur de défense, qui domine le *wadi* nord en un point où l'escarpement sud de celui-ci suit une ligne générale du nord-est au sud-ouest. Son axe principal se dirige de l'est à l'ouest et la chapelle comme la forteresse entière, qui diffère en ceci des citadelles babyloniennes et assyriennes, est exactement orientée, les quatre côtés faisant face aux quatre points cardinaux.

Elle mesure approximativement 25 mètres carrés et paraît se composer de trois parties principales : un enclos spacieux du côté de l'entrée, vers l'est, et

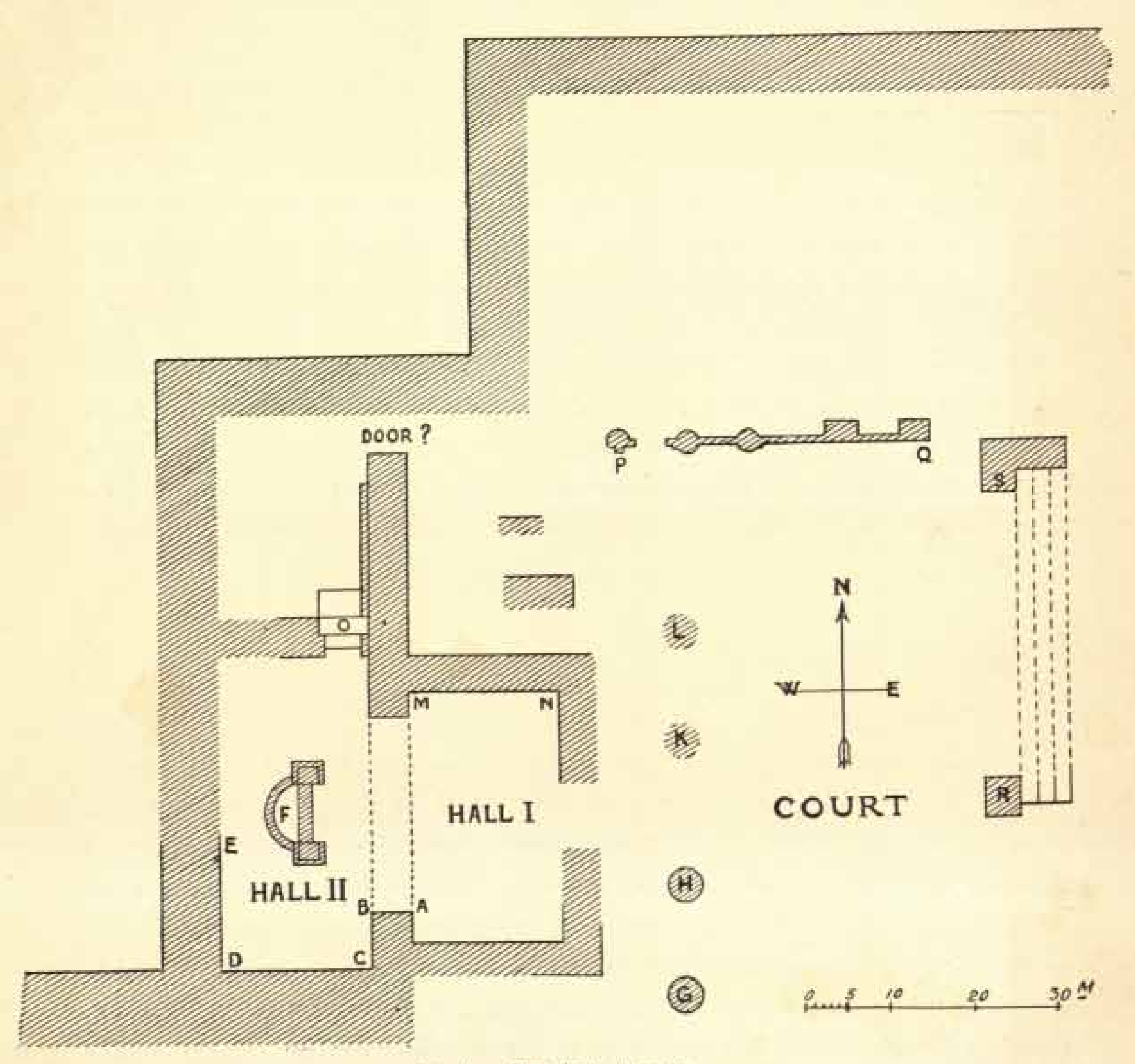
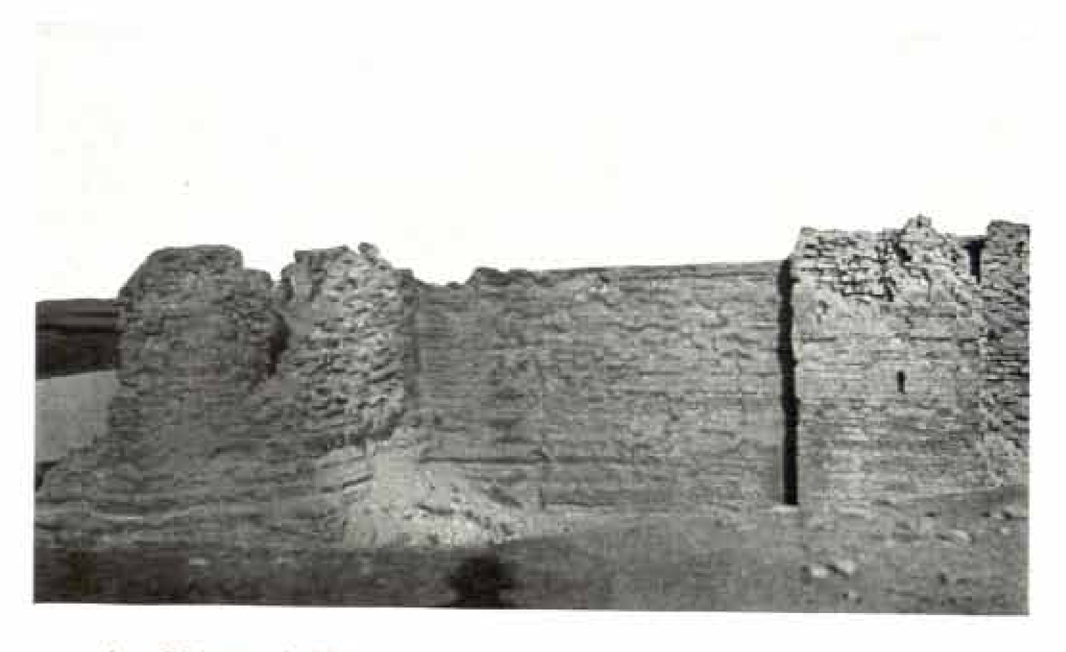
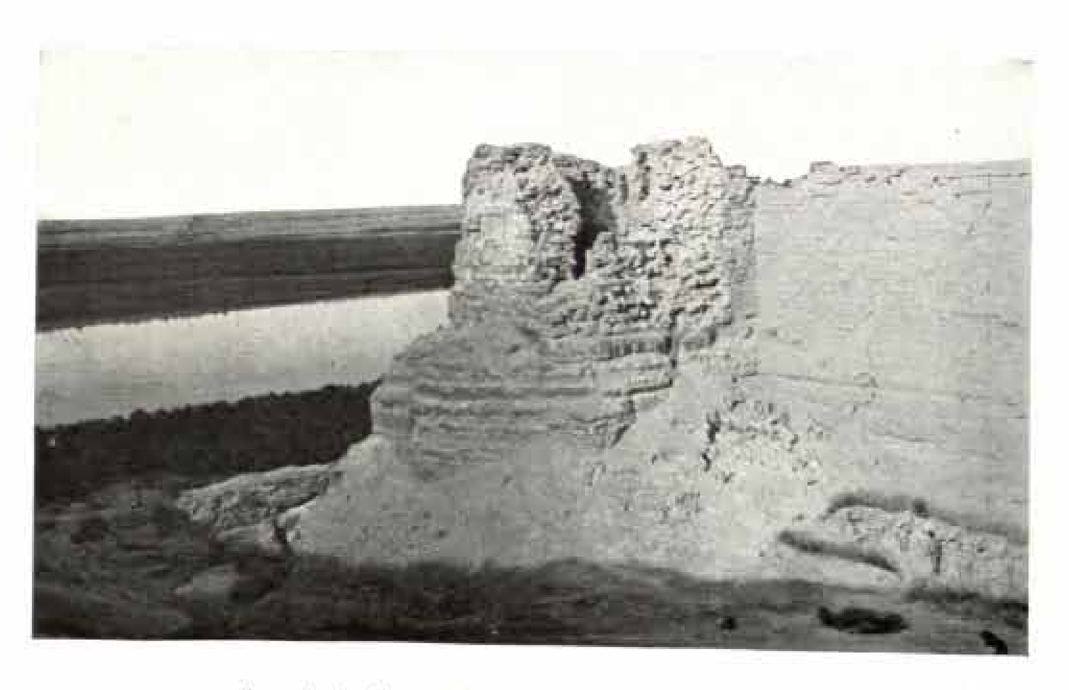


Fig. 2. — Plan de la Chapelle.

deux salles transversales notées sur le plan comme *Hall* I et *Hall* II. Il est clair que ces deux dernières salles étaient couvertes d'un toit, mais il n'en était certainement pas de même du premier enclos, qui mesure environ 11 mètres de profondeur sur 22 de largeur, non compris l'épaisseur du mur de



1. — Forteresse de Sâlihiyah. Vue extérieure de l'extrémité nord du castellum.



2. — Le bastion nord-est du castellum et l'Euphrate.



1. — Forteresse de Sâlihiyah.
Coupe transversale d'un mur, montrant les traces de deux constructions successives.



2. — Vue extérieure de l'angle nord-ouest contenant la chapelle. Au point A, l'édicule.



défense au nord. Nous pouvons donc être certain que c'était une cour.

Au fond de cette cour, immédiatement en face de la salle I, se dressait une colonnade transversale, qui supportait probablement le toit d'un portique précédant cette salle. Nous découvrîmes les bases de deux colonnes au sud de l'axe médian (G, H). Les deux colonnes correspondantes au nord de l'axe ne purent être cherchées faute de temps et ont été restaurées par conjecture sur le plan (K, L). Nous n'avons pu déterminer comment cette colonnade se rattachait aux côtés de la cour. Le fond de celle-ci, à l'ouest, et la salle I étaient trop remplis de décombres pour que nous pussions les déblayer dans les quelques heures à notre disposition (Pl. XXXVII, 1). Le côté nord de la cour était limité par un mur tracé de l'est à l'ouest (P-Q, Pl. XLVII, 2), mais si mince que ce ne peut être qu'une cloison reliant des colonnes parallèles à l'escarpement du nord et au mur extérieur de la forteresse. Les probabilités sont pour que les colonnes engagées dans cette cloison aient supporté le toit d'un portique, s'étendant du côté nord de la cour et s'appuyant d'autre part sur le mur extérieur, qui, au nord, en formait le fond [1].

Les planches XXXV, 2, et XXXVI, 1, montrent ce mur tel qu'on le voit du dehors du côté opposé au *wadi*, mais il ne s'élève plus au-dessus du niveau de la cour. Ce portique du côté nord servait probablement de promenoir et donnait peut-être accès à la salle II par l'intermédiaire d'une chambre réunie au sanctuaire par un escalier (O; cf. aussi Pl. XXXVII, 2). De même, du côté de la cour, en déblayant le pilier carré R, nous trouvâmes l'extrémité sud d'un escalier de quelques marches, descendant dans cette cour. A ce pilier R correspond au nord un pilastre S. L'entrée se trouvait évidemment entre R et S, et s'il en est ainsi, elle n'est pas dans l'axe de l'édifice. Une entrée ainsi désaxée donnant sur une cour conduisant elle-même à deux salles transversales, c'est là manifestement un temple du vieux type babylonien, comme celui-ci de E-Mach à Babylone même [2].

L'entrée de la salle I, comme nous le disions, était du côté ouest de la cour, au delà de la colonnade (G, H, K, L); elle est actuellement remplie de décombres. Nous pûmes cependant en constater la largeur, qui est de 2 m. 35.

[1] L'intervalle entre la colonnade (P-Q) et le mur de la forteresse est trop grand pour avoir été voûté.

[2] Koldewey, *Das wiedererstehende Babylon*, fig. 38, p. 56.

C'était sans doute une porte d'entrée. Les dimensions de la salle sont d'environ 4 m. 42 sur 7 m. 35. Les murs nord et sud en sont décorés de peintures. Nous ne pûmes malheureusement mettre au jour le mur du sud, quoique la présence de fresques fût prouvée par des traces indubitables qui apparaissaient sur les portions de la paroi qui émergeaient du sol. Nous déblayâmes le mur nord et y trouvâmes la scène du tribun romain reproduite pl. XLVIII. L'entrée de la salle I à la salle II est une grande baie cintrée, large de 5 m. 80, c'est-à-dire beaucoup trop vaste pour être une porte à proprement parler. Le côté sud de ce passage est conservé assez haut pour comprendre l'amorce d'une voûte (plan A, B, cf. pl. XXXVIII). Dès lors, il est probable que la salle I était pareillement voûtée.

La salle II, transversale comme la première, était le sanctuaire propre. Elle mesure 4 m. 30 de largeur avec une longueur de 8 m. 90, et était donc plus longue que la salle I, avec laquelle elle se confondait presque par suite de la grandeur de la baie cintrée qui les unissait. Les murs de toute la moitié nord de cette salle avaient été exploités comme carrière ou s'étaient écroulés dans le *wadi*, qui s'ouvre au-dessus (Pl. XXXVI, 1). Des restes encore visibles sur le mur sud (D, C), qui est conservé jusqu'à une hauteur de 7 mètres (Pl. XXXVIII), semblent indiquer que cette salle était aussi recouverte d'une voûte élevée. Nous avons déjà signalé le fait que ce sanctuaire était peut-être accessible non seulement par l'entrée principale, mais aussi par une chambre attenante située au nord. Cependant la disposition du coin nord-ouest de la construction qui s'élevait au nord des deux salles que nous venons de décrire, reste problématique, et nous ne savons si la chambre au nord de la salle II était réunie par une porte au promenoir qui occupait le nord de la cour.

Dans l'axe de l'édifice et au milieu de la salle II s'élevait, entièrement isolé, un édicule semi-circulaire (F) dont l'ouverture était tournée vers l'entrée principale du temple (Pl. XXXVI, 2). Les extrémités du mur concave s'appuient à deux gros piliers, dans l'épaisseur desquels s'ouvrent vers l'intérieur deux petites niches, qui se font face. Celle du sud est conservée intacte. Ces niches, comme l'hémicycle, étaient entièrement vides. Aucune trace d'une porte fermant cet édicule n'a été observée, mais un petit mur réunissant les deux piliers y formait un socle ou un gradin élevé. La hauteur et le caractère de la superstructure seront discutés plus loin (p. 204).



1. — Forteresse de Sâlihiyah. Vue extérieure de l'angle nord-ouest contenant la chapelle.
F, édicule ; C D, mur de Bithnanaïa.



2. — Édicule au milieu de la salle II.





1. — Chapelle de Sâlihiyah. Les deux colonnes (G. H) du côté ouest de la cour.



2. — Marches conduisant à l'extrémité de la salle II (plan O).



LES PEINTURES MURALES DE LA CHAPELLE

L'intérieur des salles I et II est artistement décoré de peintures murales. Avant de procéder à une description détaillée de ces peintures, il sera bon de considérer les questions techniques qu'elles soulèvent, dans la mesure où le permettent les notes prises au cours d'un examen sommaire. Les murs sont couverts d'un crépi de plâtre blanc, assez lisse, mais dont la surface n'était nullement plane, et qui avait une épaisseur moyenne de 2 centimètres à 2 et demi. Les couleurs ont été appliquées en détrempe et rendues adhésives par le mélange d'une colle si forte que la peinture est encore solide et dure. Je notai les nuances suivantes : blanc, noir, marron, rouge, brun, orange, pourpre, cramoisi, diverses teintes de vert, jaune, bleu pâle et gris. On peut noter deux procédés différents d'exécution. Les contours des figures sont quelquefois accusés par un trait noir qui les cerne, comme chez les primitifs italiens. Au contraire, d'autres figures sont entièrement dépourvues de cette ligne de contour. On observe que les clairs-obscurs ne sont pas marqués d'une manière constante dans la même peinture, mais que, dans la même scène, les ombres indiqueraient une lumière reçue de directions différentes. De-ci de-là, cependant, on constate qu'on n'a tenu aucun compte de la lumière et les couleurs sont appliquées en teintes plates. C'est le cas en particulier, ce semble, pour les figures dans lesquelles les contours sont cernés de noir.

La chute du toit a exposé les peintures à la pluie, mais pas directement, car les salles étaient remplies de décombres, formés aujourd'hui en grande partie de boue séchée. Cette boue, collée contre les murs, s'est changée sous l'action des pluies en un limon fluide, et la surface des fresques est maintenant couverte d'un sédiment gris-noirâtre, pellicule adhésive qu'il nous fut impossible d'enlever ; on reconnait surtout sa présence sur les vêtements blancs des planches XXXIX et XL. Sous cette croûte qui les obscurcit, les couleurs sont bien conservées, et elles restent brillantes lorsque le dépôt de limon ne les ternit pas. Sans être nettoyées, les couleurs ne pouvaient être photographiées qu'avec une peine extrême. Le professeur Luckenbill, à qui je dois les clichés, lutta vaillamment contre cette difficulté et les résultats obtenus furent très honorables. Je pris des notes très précises sur la polychro-

mie, et les planches qui sont reproduites ici ont été exécutées d'après des photographies agrandies, coloriées à la main d'après ces notes. Dans l'ensemble les nuances doivent être rendues avec une approximation suffisante.

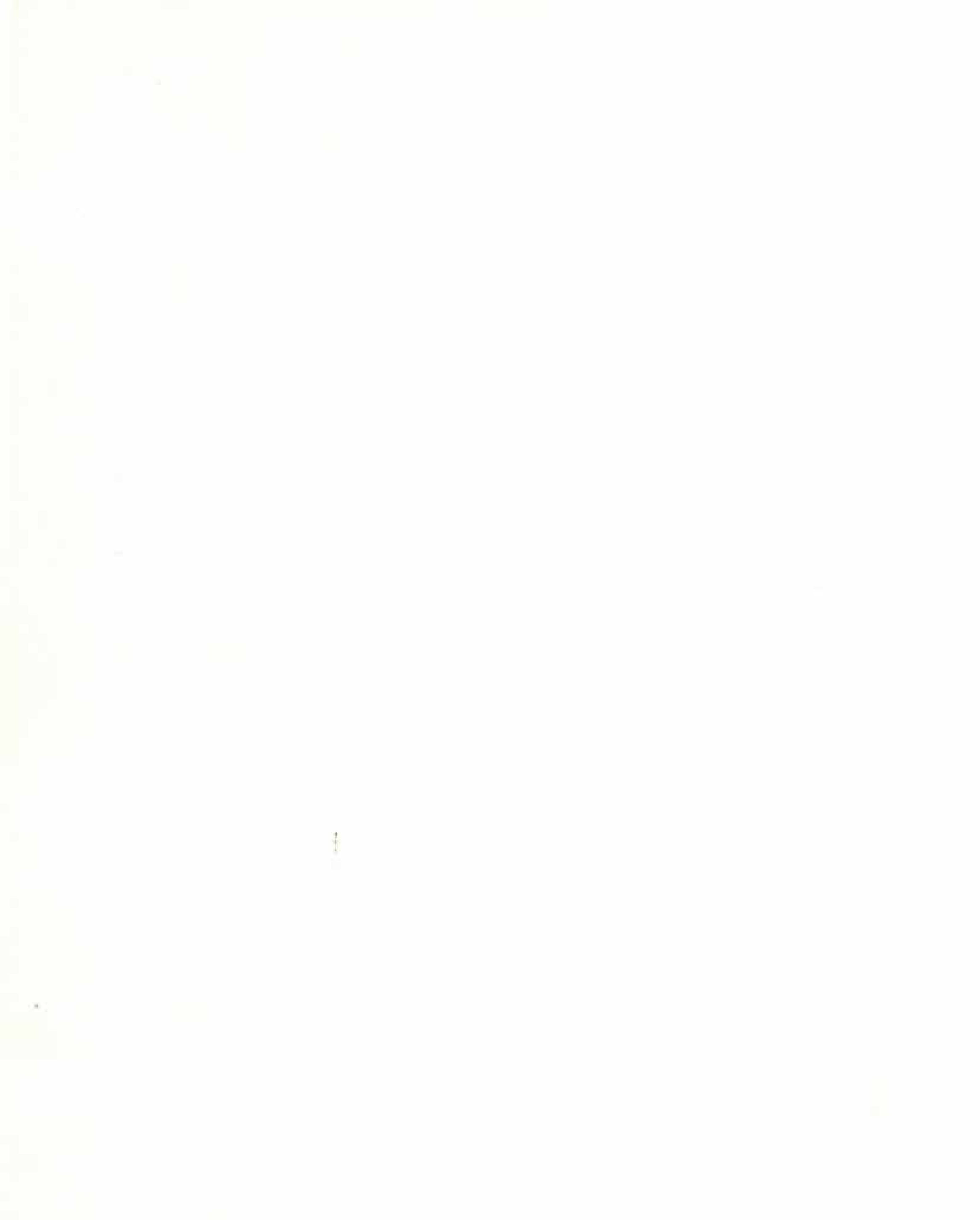
Salle II, mur du sud C-D. (pl. XXXVIII).

Le mur C-D de la salle II est celui où le capitaine Murphy remarqua d'abord la présence de peintures, et c'est ce mur que nous trouvâmes dégagé quand nous commençâmes notre travail. Les peintures qu'il porte sont divisées en deux tableaux superposés ; elles commençaient presque au niveau du sol et elles s'étendaient probablement jusqu'à la voûte, ou, tout au moins, jusqu'à sa naissance. Cependant le registre supérieur a entièrement disparu, à l'exception des pieds d'une figure à l'angle inférieur de gauche. Le crépi qui portait la scène supérieure est tombé, mais le mur est conservé jusqu'à une hauteur de près de 7 mètres au-dessus du sol de la chapelle. Le registre inférieur est occupé par la peinture la plus grande et la plus importante du temple (pl. XXXVIII). C'est une composition imposante de 4 m. 30 de long, comprenant onze figures et surmontée du dessin d'un entablement, dont le sommet est à près de 4 mètres du sol.

Le crépi tombé a emporté la portion supérieure de droite du tableau inférieur, nous privant ainsi d'une tête, de la majeure partie de deux autres et du sommet d'une quatrième. Sauf cette mutilation, la peinture inférieure est presque intacte. Nous l'appellerons le mur de Bithnanaïa, du nom de la dame en grande toilette, qui y occupe une position marquante. Cette composition ambitieuse met en scène une rangée de onze figures, dont huit remplissent toute la largeur disponible de la muraille (4 m. 30) avec, en outre, trois figures placées devant les huit autres, le groupe entier se détachant sur un fond architectural. Une femme, parée de riches atours, est placée un peu à gauche du centre, tandis qu'à droite sont rangés quatre hommes, portant des branches vertes et qu'à gauche trois officiants, debout, accomplissent des cérémonies religieuses. Nous donnerons à ces figures les numéros 1 à 8 de gauche à droite. Elles forment le groupe principal et ont un curieux défaut de connexion avec le fond architectural contre lequel elles sont plaquées. Considérons



LE MUR DE BITHNANAIA - Vue générale



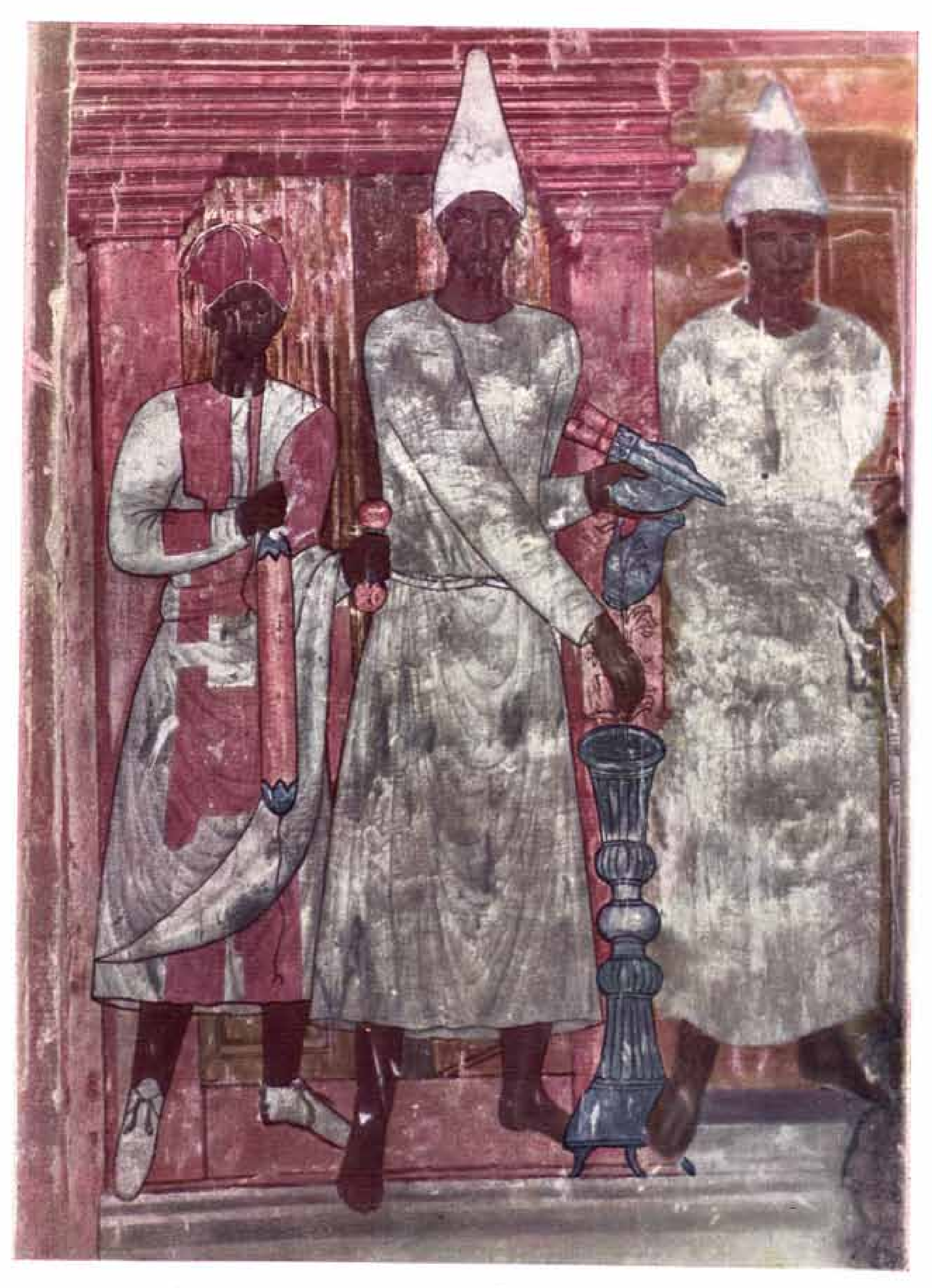
d'abord cette architecture, disposée sur différents plans. L'ensemble est composé de trois portes et de celle du milieu semble sortir la dame (n° 4), qui s'avance vers le spectateur. Les deux battants de cette porte sont jaunes, divisés en panneaux, et celui de droite est ouvert. A droite de cette porte, les panneaux jaunes continuent jusqu'à une double porte placée derrière les figures 7 et 8 et dont le battant de droite est pareillement ouvert. A gauche de la première porte, celle derrière la dame, c'est-à-dire à l'extrémité gauche de la peinture, on voit un porche soutenu par deux piliers, derrière lequel s'ouvre une porte. C'est encore une porte à deux battants dont l'un est fermé. Il serait difficile de déterminer quelle sorte de monument le peintre a essayé de représenter; toutefois il est probable que c'est une partie du temple où les cérémonies figurées ici sont censées avoir lieu.

Passons maintenant à la relation des figures avec l'architecture qui leur sert de fond. Le premier et le second personnages sont debout, les pieds, à ce qu'il semble d'abord, reposant sur un pavement peint en rose. Mais le troisième appuie le pied droit sur la base d'un vase élancé, qui appartient à la seconde figure. Comme la position de ce pied est inconcevable, on doit se demander si les pieds de la première et de la seconde figures sont réellement *sur* le pavement rose. Ce rectangle pourrait être censé représenter une surface verticale, une marche en contrebas du seuil — une marche qui serait sur un plan plus avancé que le pavement blanc et noir qui commence à droite du vase bleu. La quatrième figure, la dame, se tient en partie à l'intérieur de la porte centrale et évidemment elle se penche en avant, poussant la tête hors de l'encadrement de la porte. Le pavement sur lequel elle est debout, ainsi que la troisième figure, est noir ou noir et blanc. Les personnages 1 à 4 inclusivement ont ainsi quelque relation apparente avec l'architecture contre ou dans laquelle ils sont placés, mais les quatre figures de droite, de la cinquième à la huitième, se tiennent toutes avec les pieds bien au-dessus du pavement blanc et noir, comme si elles flottaient en l'air, ainsi que des fantômes. C'est ce qu'on remarque surtout en considérant la cinquième figure, dont le pied est projeté beaucoup au-dessus du pavement noir derrière la porte du milieu. En avant de cette porte, il semble y avoir eu au moins une marche, qui réapparaît probablement au-dessous de la septième figure, et, juste derrière la dixième, celle d'une jeune fille, et est peut-être sur le même plan que la marche rose, dont

nous avons admis l'existence à gauche. A droite de la marche noire et au-dessous de la cinquième et sixième figure, on peut discerner la masse d'un pilier carré ou d'un pilastre, contre lequel on a peint le pied gauche de la cinquième figure et le pied droit de la sixième. Derrière la septième, le bord inférieur du panneau du battant fermé de la porte coupe à travers le cou-de-pied droit de ce personnage. Il est évident que ces quatre figures — 5 à 8 — ont été introduites dans le tableau soit avec beaucoup de maladresse, soit après coup, comme une addition qui n'avait pas été prévue d'abord.

Les trois adolescents — figures 9, 10 et 11 — qui semblent se tenir debout au-dessous de la rangée des huit adultes, sont sur un plan situé beaucoup en avant, et aucune trace de ce qu'ils avaient sous les pieds, ni même de leurs pieds, n'a été conservé.

Si le fond architectural et les figures placées contre lui ne forment pas un ensemble étroitement uni, il y a un défaut semblable d'exacte corrélation entre les figures elles-mêmes. Ce défaut est ici si apparent qu'il décèle clairement dans ce tableau l'œuvre de deux artistes travaillant peut-être à des époques différentes. Les figures 1 et 2, à l'exception des visages, ne présentent presque pas d'ombres dans le modelé des chairs, de telle sorte que les jambes se terminent en teintes plates; mais la lumière est bien rendue dans les visages, surtout celui de la seconde figure (pl. XXXIX, XL). Toutefois, l'architecture reçoit la lumière du côté droit et les figures 1 et 2 du côté gauche. Passant aux figures suivantes, de la troisième et la onzième, nous noterons que le contour des nus n'est pas cerné d'un trait noir, comme dans la première et la deuxième. La lumière y est exactement rendue, les jambes paraissent rondes avec des ombres le long des bords, le milieu étant éclairé. C'est un procédé si différent de celui qui est employé dans les figures 1 et 2, qu'il nous faut bien conclure que celles-ci sont d'une autre main. Cette conclusion est peut-être confirmée par le décor architectural, si nous avons raison d'admettre que le sol sur lequel s'appuient la première et la seconde figure est rose, tandis que le reste est noir ou noir et blanc. Pour ce qui est de l'ensemble de la composition, la disposition des figures élancées qui se succèdent sur une longue ligne perpendiculaire au rayon visuel du spectateur, rappelle d'une manière frappante le groupement similaire des personnages dans les fameuses mosaïques de Justinien et de Théodora à Saint-Vital de Ravenne (pl. XLIX) et dans d'autres œuvres byzantines.



LE MUR DE BITHNANAÏA. – Trois officiants
Fig. 1-2-3





LE MUR DE BITHNANAÏA - Tête de la fig. 2



Si nous passons au détail des figures, voici ce qui mérite d'être remarqué :

Figure 1 (pl. XXXVIII et XXXIX).

Personnage masculin, debout, appuyé sur le pied gauche, le pied droit en avant. Il porte un vêtement à manches descendant du cou et des épaules presque jusqu'aux chevilles. Cette robe tombe de l'épaule gauche jusque sur la jambe droite et un pan replié, ramené par-devant obliquement vers le haut, est rejeté sur l'avant-bras gauche étendu. Ce vêtement est blanc avec des bordures roses, qui descendent de chaque côté du milieu de la partie antérieure, et ses plis se massent autour de la taille en une épaisse ceinture. On a fait quelque effort pour rendre l'effet de la lumière sur l'étoffe drapée. La tête et la partie supérieure des oreilles sont couvertes d'un bonnet rose, qui les enserre étroitement et dont la pointe souple retombe du côté gauche. Le visage basané a sur les joues et au menton une barbe peu fournie et sur la lèvre une moustache mince. Les pieds sont chaussés de souliers blancs, noués sur le cou-de-pied par un lacet noir, au-dessus d'une languette, qui remonte par-devant. La couleur de la peau est d'un brun foncé. Un collier, ce semble, dont cet homme tient l'extrémité de la main droite, tombe verticalement ; il est rose, avec une fleur de lotus bleu pâle à chaque bout et le cordon pour l'attacher sort de ces fleurs comme le ferait leur queue. La main gauche tient un objet semblable à un haltère (un foudre ?) avec des boules roses et une tige droite bleu pâle.

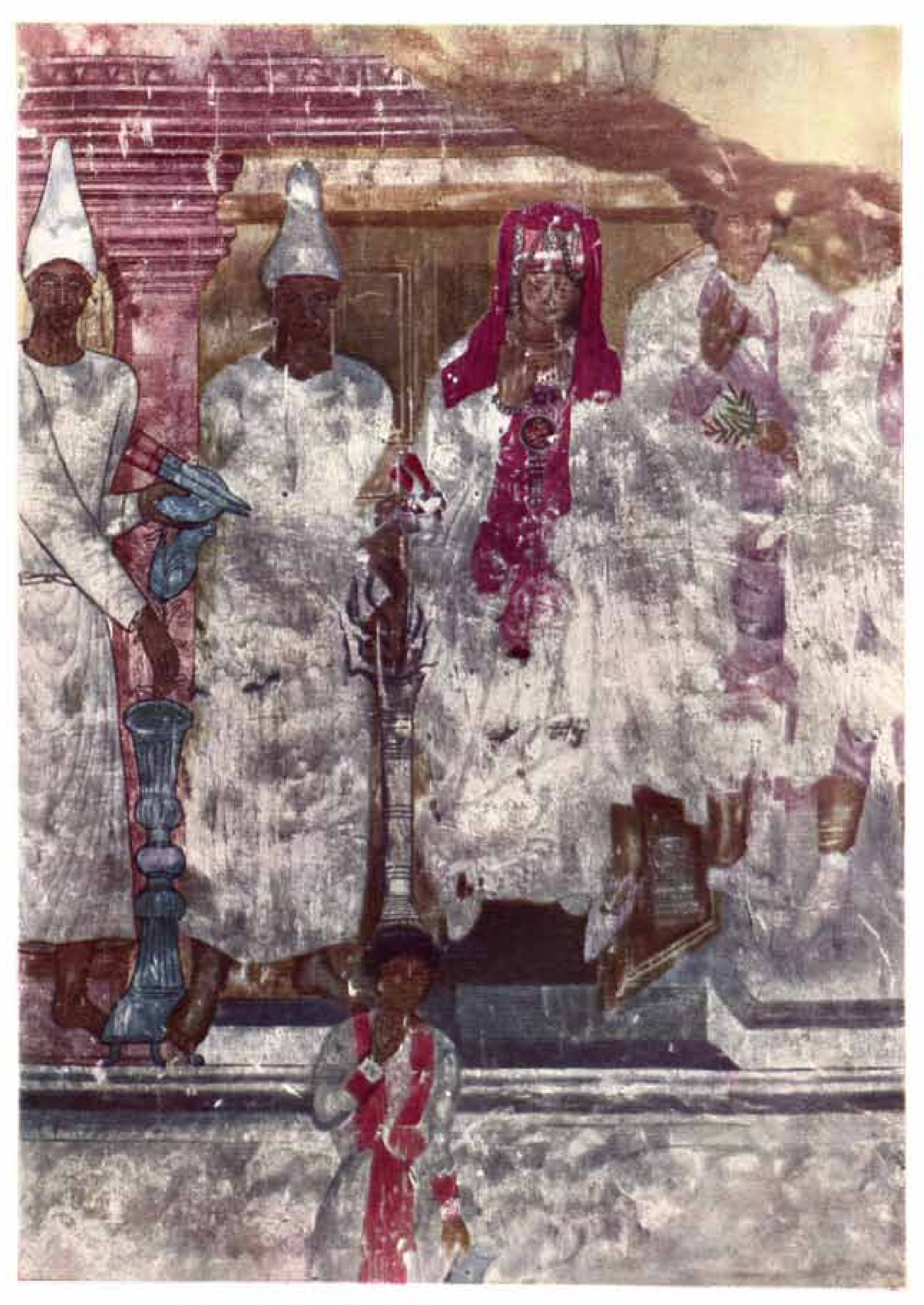
Figure 2 (pl. XXXVIII, XXXIX, XL).

Personnage d'une stature élancée, debout, appuyé sur le pied gauche, le pied droit écarté et avancé. Il est vêtu d'une longue tunique à manches, entièrement blanche, descendant du cou jusque vers le bas du mollet et serrée à la taille par une étroite ceinture, nouée par-devant. Le peintre s'est efforcé de rendre le jeu de la lumière dans les plis du vêtement. Cet homme porte sur la tête un haut bonnet conique, terminé en pointe, qui couvre le bout des oreilles et est entièrement blanc, peint en teinte plate. Les pieds sont nus ; la couleur de la chair est d'un brun foncé. Une moustache noire retombe sur la lèvre et

une barbe peu fournie descend du menton en deux pointes effilées. A côté de ce personnage, un vase élevé terminé par trois renflements superposés, fait corps avec une base cannelée, reposant sur trois petits pieds. Le tout est d'une couleur bleu pâle, tous les contours et reliefs étant marqués par des traits noirs. Le vase est rempli d'un liquide transparent, probablement de l'eau, dans lequel l'homme plonge un rameau ou une plante, qu'il tient de la main droite. La plante, qui n'est pas très nette, est dessinée en noir et sa tige verticale, d'où retombent, ce semble, des feuilles lancéolées, s'élève jusque contre une aiguière, que le personnage tient de la main gauche. Outre la cruche suspendue par l'anse, cette main porte une assiette ou patère où sont posés deux couteaux. L'aiguière, la patère et les lames des couteaux sont bleu pâle, tandis que les manches, fixés par deux rivets, sont roses.

Figure 3 (pl. XXXVIII, XLI).

Un homme de haute stature est appuyé sur le pied gauche, le pied droit écarté et avancé. Il est vêtu d'une tunique à manches, qui descend tout droit jusqu'au bas de la jambe, sans aucun des plis qu'on distingue dans la deuxième figure. Par contre, le bonnet conique qu'il porte sur la tête est peint avec un souci marqué de rendre les ombres et est, à cet égard, supérieur à la coiffure semblable de son voisin. Le bonnet est moins enfoncé et ne cache pas le haut des oreilles, comme le premier. Les pieds, qui sont nus, ne sont pas, comme ceux de la seconde figure, cernés d'un trait noir pour accentuer leur contour, mais, comme sur le bonnet, on y constate un effort évident pour exprimer la lumière et l'on a cherché à donner de la rondeur au modelé des chairs. Le visage n'a point les lignes dures de celui du deuxième personnage, mais des gradations plus douces de teintes, et les yeux ne sont pas soulignés par un trait net marquant la paupière inférieure, comme ceux de l'autre figure, mais seulement par une ombre légère. Comme ses deux compagnons, cet homme porte une barbe clairsemée et courte et son teint est brun foncé. A côté de lui, un brûle-parfums repose sur un support mince et svelte, qui est blanc avec des contours noirs. Le célébrant étend la main droite au-dessus du brûle-parfums, de sorte qu'elle est enveloppée par les flammes qui s'élèvent — le geste indiquant probablement qu'il jette de l'encens sur le feu. Les flammes seraient, chose étrange, indi-



LE MUR DE BITHNANAIA – Bithnanaïa et son groupe

Fig. 2 à 6



quées en noir, et l'on se demande si l'artiste n'aurait pas plutôt représenté maladroitement des volutes de fumée. Une éraflure verticale a endommagé le bord de gauche de la main juste à l'endroit où elle se détache sur le jaune de la porte, qui forme le fond. La main gauche, comme celle de la seconde figure, porte deux couteaux, qui sont toutefois ici posés sur un bol gris. Ce bol a un intérieur rouge, dont la couleur est censée indiquer soit du vin, soit du sang. Les lames du couteau qui sont abîmées par la dégradation du crépi, sont d'un gris gradué et fort différentes par leur tonalité de celles que tient la seconde figure. Les manches en sont rouges. Les lames, comme les manches, sont habilement traités, en rendant les jeux de la lumière et sans le contour noir qui les cerne dans la deuxième figure. Les pointes des lames et la partie droite du bol sont couvertes par la longue large manche de la femme voisine — une curieuse erreur de composition, car cette quatrième figure est manifestement placée sur un plan plus reculé que celui de la troisième. A ce propos, on peut noter que la manche qui couvre le bras de l'homme au niveau des couteaux n'a point été exactement tracée sur le jaune du fond et rentre en formant un angle trop marqué vers le côté gauche du personnage. Il subsiste quelque indication que ce mauvais dessin a été hâtivement corrigé en insérant un petit triangle blanc, tangent à l'extrémité gauche des couteaux.

Figure 4 (pl. XXXVIII, XLI, XLII).

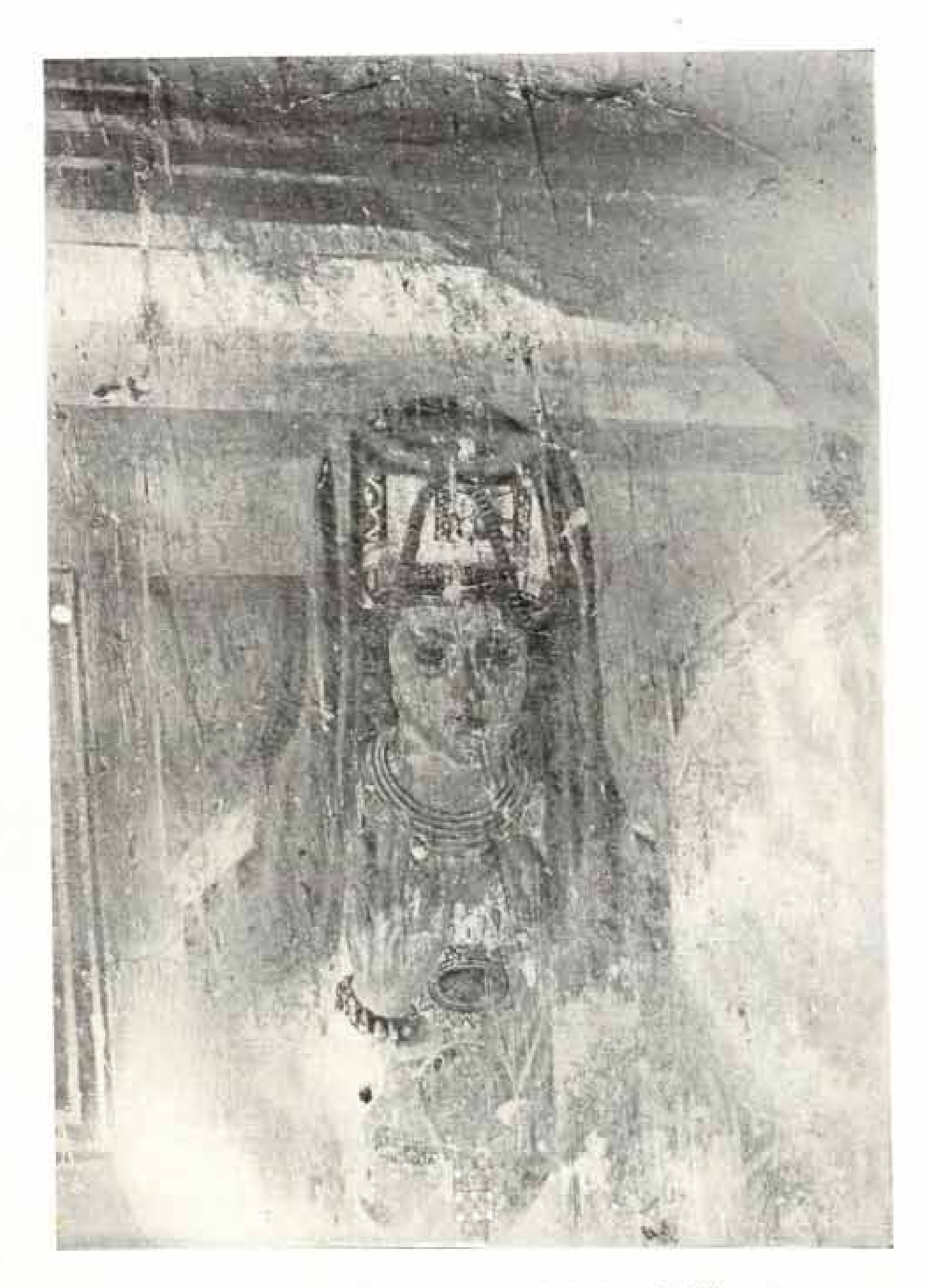
Une femme en grande toilette est debout, appuyée sur le pied gauche, à peine visible, et avançant le pied droit. Sa main droite est levée au niveau du cou et tient la paume en avant ; un bracelet à gros grains entoure le poignet. Le bras gauche, apparemment abaissé le long du corps, est entièrement caché dans les plis amples de son vêtement. Elle porte un long manteau blanc, muni de manches, pendant au-dessus d'un corsage d'une étoffe cramoisie. Sur la tête est posée une toque richement brodée, dont la partie antérieure rectangulaire est seule visible sous le voile, de couleur cramoisie, qui la couvre et retombe en larges plis sur les épaules. Le cou est entouré d'un collier qui paraît formé de quatre anneaux de métal. Aux oreilles sont suspendus des pendants de pierreries. Un second collier plus lâche, dont le bord inférieur porte une double rangée de pendeloques d'or, descend sur la poitrine. Quatre de ces pendeloques sont

visibles à droite de la main levée et deux à droite du pouce. Sous ce collier, une grande broche ovale est formée d'une large pierre violette, sans doute une améthyste, sertie dans une monture de métal délicatement travaillée. Le bord réticulé est noir, pointillé de perles blanches, et le tout se détache sur un champ gris. Sous cette broche ovale, un pendentif rond a un bord noir, qui entoure un cercle composé de couleurs diverses, rouge, vert, blanc, pourpre, entremêlées de telle sorte qu'aucun dessin n'est reconnaissable. Ces teintes combinées figurent peut-être le chatoiement d'une pierre irisée ou la polychromie d'un émail. A ce médaillon est attachée une pendeloque compliquée de la forme suivante [1] : un cadre rectangulaire se décompose en trois rangées verticales de six perles rondes, alternativement blanches, rouges et vertes; à ce rectangle perlé sont suspendus deux appendices, formés chacun de deux grains cylindriques, le supérieur rouge, l'inférieur gris perle, tous deux terminés par une perle globulaire d'un ton gris. Comme nous l'avons déjà noté, la manche du bras droit de cette femme vient couper étrangement le dessin du bol et des couteaux tenus par le troisième personnage, presque comme si les lames s'enfonçaient dans le flanc de sa voisine. Les pieds sont chaussés de souliers tout blancs, qui apparaissent en partie sous le bord du manteau de même couleur. Le teint de cette dame est d'un ton un peu moins foncé que la peau brune des trois officiants (n^{os} 1 à 3). La relation de cette figure féminine avec l'architecture a déjà été examinée plus haut, mais nous noterons encore ici qu'elle ne s'est pas encore avancée tout entière en dehors de la porte ouverte. Son pied gauche, sur lequel le poids du corps paraît porter surtout, est à l'intérieur du chambranle, bien que sa tête soit au delà du linteau et paraisse s'élever, en vertu de la perspective, jusqu'au plafond du portique.

Figures 5 à 8 (pl. XXXVIII et XLIII).

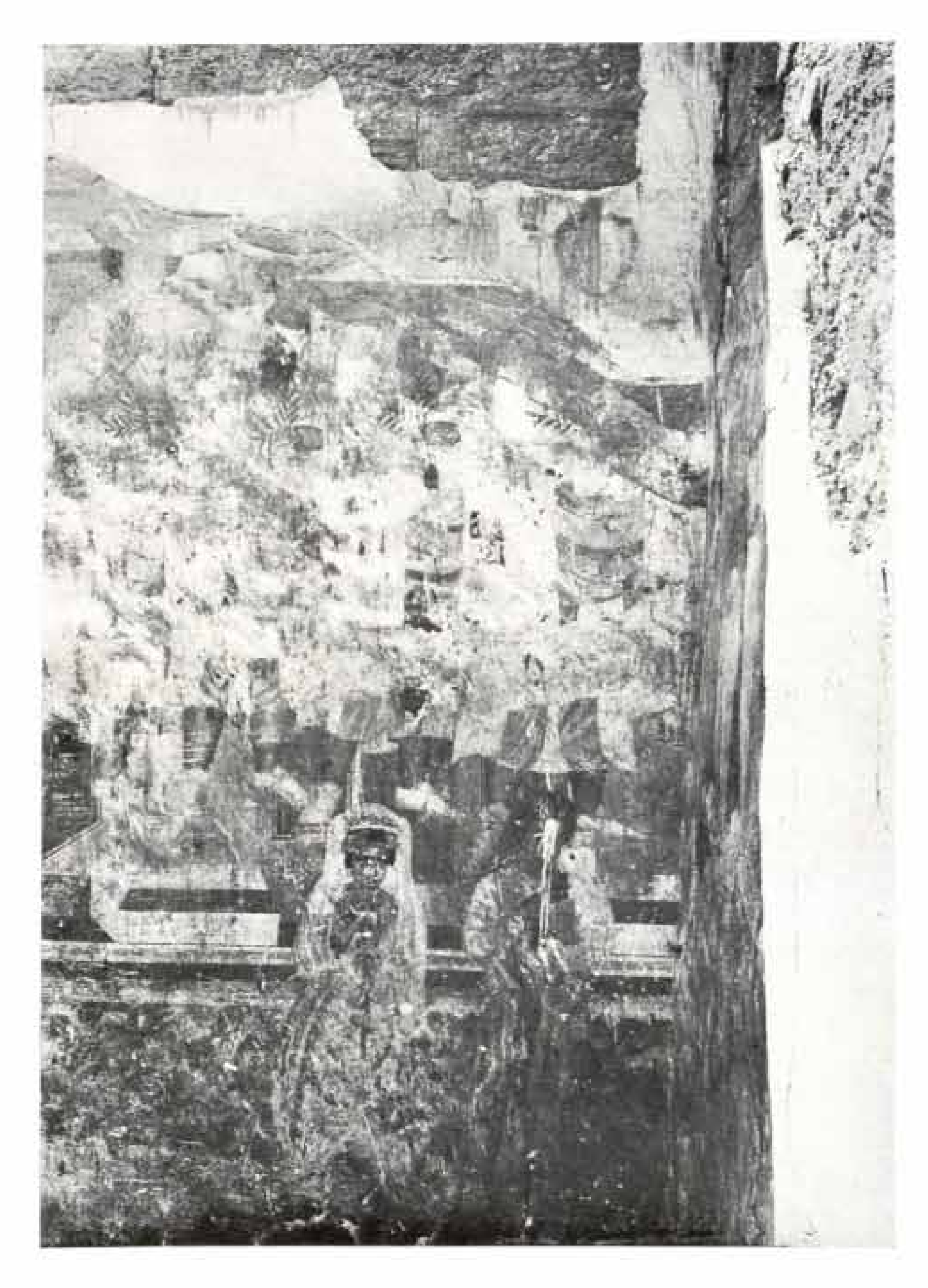
Quatre hommes, debout, tous appuyés sur le pied gauche, le pied droit en avant. Chacun a la main droite levée, la paume en avant, dans la même attitude que celle de la femme voisine. La main gauche, qui émerge des plis du vêtement, tient une tige feuillue, dont la représentation conventionnelle peut figurer une palme ou un rameau d'olivier ou de laurier. La tête de la figure 8

[1] La planche XLI ne rend pas ces détails avec une exactitude parfaite.



Mur de Bithnanaia. Partie supérieure de la figure de Bithnanaïa.





Mur de Bithnanaïa. Extrémité de droite. Quatre personnages portant des branches vertes; au-dessous, deux enfants.



a entièrement disparu, et celles des figures 6 et 7 à peu près, ainsi que la partie supérieure de la figure 5. Aucune trace d'un bonnet ou d'une autre coiffure n'est visible, mais deux lourdes masses de cheveux noirs descendent de chaque côté de la tête de la figure 5. Pour autant qu'on puisse les voir, tous les visages sont entièrement glabres ; c'est certainement le cas pour le cinquième et le sixième. L'absence de barbe indique sans doute la jeunesse de ces personnages (p. 197). Tous quatre portent des tuniques pourpres, sur lesquelles pendent, jusqu'au bas du mollet, de longs manteaux blancs. Ce manteau, qui ressemble à une toge drapée ou à un himation grec, est bordé sur le devant par deux bandes de pourpre, une de chaque côté, de sorte qu'à première vue on pourrait les prendre pour un pantalon rouge, et nous crûmes d'abord que c'étaient les anaxyrides caractéristiques des Perses, mais c'est probablement là une erreur. Le manteau blanc laisse apparaître les manches de la tunique pourpre et est rejeté sur le bras gauche, de façon à rendre libre la main qui porte la branche verte. Les pieds sont tous chaussés de souliers bas, de couleur blanche, comme ceux de la première figure, mais lacés par des cordons blancs. Tous ces personnages sont peints à l'aide de procédés analogues à la technique des figures 3 à 5. Nous avons déjà noté plus haut leur manque extraordinaire de corrélation avec le sol et l'architecture qui s'élève derrière eux, défaut qui les fait flotter en l'air comme des fantômes.

Figure 9 (pl. XXXVIII et XLIV).

Un adolescent, debout, devant la rangée des 8 personnages adultes, sur un plan beaucoup plus rapproché du spectateur. Les pieds font défaut, la main droite est levée, la paume en avant, faisant le même geste que les cinq figures précédentes (4 à 8). La gauche est abaissée et porte une petite aiguière. Ce jeune garçon, tête nue, est vêtu d'une longue tunique blanche, à manches, bordée de rouge. Cette figure est soigneusement peinte.

Figure 10 (pl. XXXVIII et XLV).

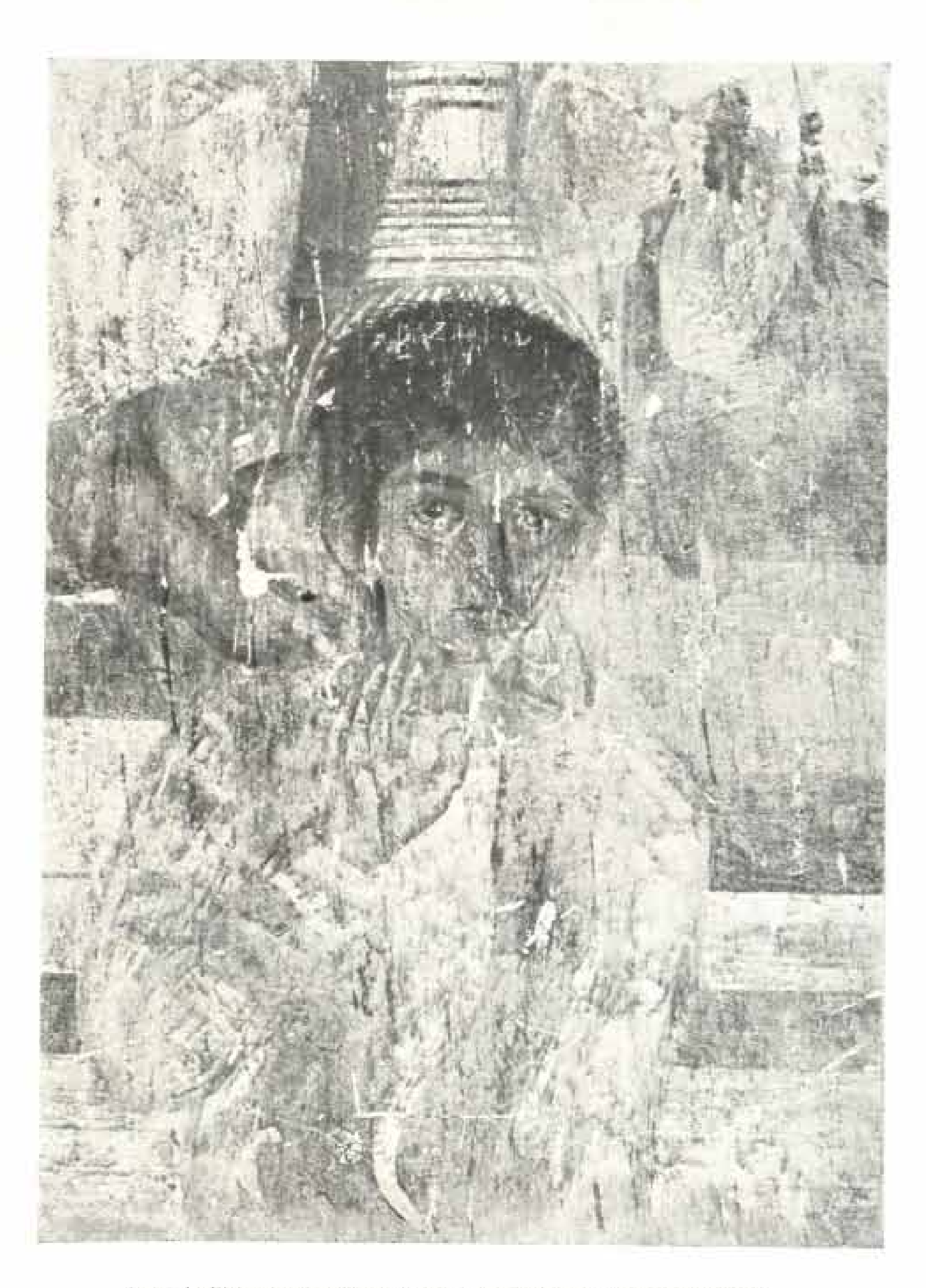
Une jeune fille, debout en avant des 8 personnages adultes, sur le même plan que la neuvième figure. Les pieds manquent, la main droite est levée, la

paume en avant, comme celle de la figure précédente. Le bras gauche pend le long du corps et la main tient un objet qui est peut-être une bourse. Sa toque, de la même forme que celle de la dame décrite plus haut, est couverte d'un voile rose qui retombe sur les épaules et se confond avec le vêtement supérieur pareillement rose. Sous ce vêtement rose apparaît un corsage noir. Cette jeune fille porte des boucles d'oreilles ; elle a au cou un collier à quatre rangs, et plus bas un autre en sautoir, auquel sont attachés deux médaillons et deux pendeloques.

FIGURE 11 (PL. XXXVIII et XLVI).

Un jeune garçon, debout, sur le même plan avancé que la neuvième et la dixième figures. Ses pieds aussi ont disparu, ses deux mains sont levées à la hauteur de la poitrine et tiennent les deux bouts d'un collier exactement semblable à celui que la première figure tient suspendu de la main droite. Cet adolescent saisit le collier, comme s'il réunissait les deux bouts de ce bijou, entourant un cou qui le porterait ; sa main tient les cordons serrés entre les fleurs de lotus qui apparaissent de chaque côté. La main gauche abaissée paraît vide. La tête est nue, le vêtement semblable à celui de la neuvième figure. Le général Cunningham nous assura que le visage était le mieux rendu de tous, mais avant que nous le vissions, un iconoclaste indigène, peut-être un rôdeur arabe, l'avait gratté avec une vraie barbarie.

Comme nous le disions plus haut, cette scène représente manifestement une cérémonie religieuse, avec trois officiants placés à gauche (fig. 1, 2 et 3). De ces officiants, le deuxième et le troisième sont certainement des prêtres. Chacun porte un haut bonnet pointu et un vêtement blanc, sans aucune bordure de couleur, a les pieds nus et accomplit un acte rituel avec des objets liturgiques très semblables. A quel titre les huit autres personnages assistent à la cérémonie n'est pas clair à première vue. Il apparaît cependant immédiatement qu'ils y participent, car tous à l'exception du dernier (fig. 11), se tiennent dans une attitude de prière avec la main droite levée, la paume en avant. On sait que tel est le geste caractéristique de l'adoration en Babylonie depuis les temps les plus anciens : on le trouve fréquemment reproduit sur les plus anciens sceaux de ce pays. L'acte qui consiste à plonger une branche dans

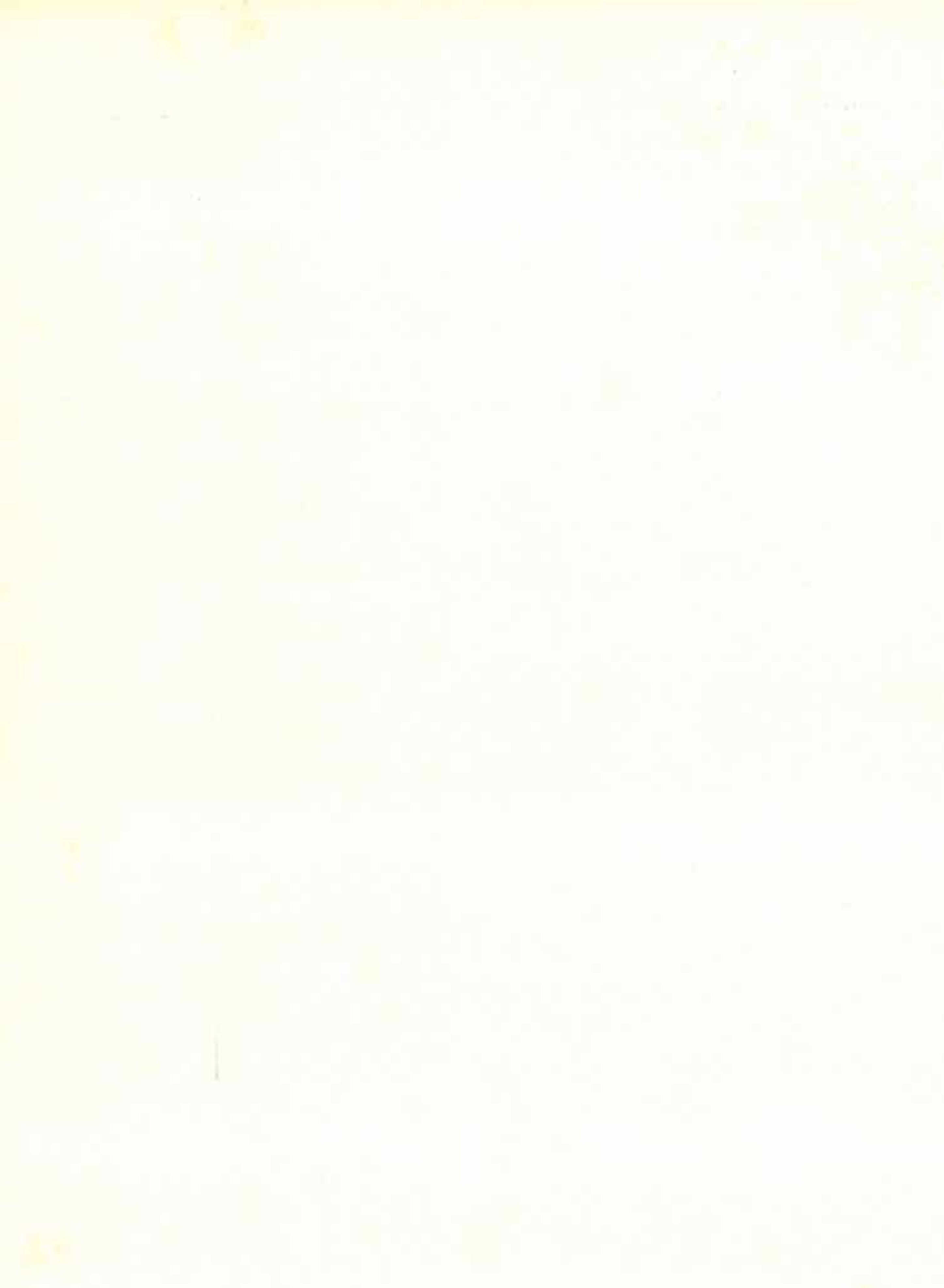


Mur de Bithnanaïa. Figure (n° 9) d'un adolescent au premier plan.





Mur de Bithnanaïa. Figure (n° 10) d'une jeune fille au premier plan.



l'eau, rappelle aussi le vieux rituel babylonien : la cérémonie de l' « arbre de vie » consistait primitivement à plonger une branche de palmier dans un vase rempli d'eau. Nous nous trouvons évidemment ici en présence d'un de ces cultes éclectiques de la Syrie sur lesquels nous sommes si mal informés et où nous pouvons nous attendre à trouver non seulement de vieilles traditions babyloniennes, comme celle que nous signalions, mais l'introduction de nombreux éléments iraniens.

La signification de la scène est éclairée quelque peu par les noms que l'artiste a inscrits généralement sur la partie inférieure de sept des personnages et qui sont ainsi conçus :

Première figure. — En haut : Ç///MI ////// C/ /ḤṬỌḤT
KONωN NIKOCΤΡΑΤΟΥ
Deuxième. — Pas d'inscription.
Troisième. — Pas d'inscription.
Quatrième. — ΒΙΘΝΑΝΑ[Ι]Α
KONωNOC
Cinquième. — ΔΙΟΓΕΝΗC KONωNOC
Sixième. — // Λ̣Υ̣//ΙΑC KONωNOC
Septième. — ΠΑΤΡΟΚΛΟC KΟNωNOC
Huitième. — KONωN ΠΑΤΡΟΚΛΕΟΥC
Neuvième et dixième. — Pas d'inscription visible.
Onzième. — ///N/////C/
KONωNOC

Nous voyons donc que le personnage placé à gauche et dont malheureusement le titre a disparu, est le père de famille, et qu'à gauche se tient sa fille Bithnanaïa, trois de ses fils encore imberbes (p. 195), Diogène, Lysias (p. 198) et Patroklos et le fils de ce dernier, qui s'appelle comme son grand-père Conon, puis, plus bas, trois enfants, dont l'un est le fils de Conon l'ancien ou de Conon le jeune. Toute la famille assiste pieusement à l'office, où l'ancêtre commun sert d'acolyte aux célébrants.

Bien que cette étude se propose seulement de fournir les données certaines dont puissent se servir d'autres orientalistes, nous noterons le fait que les

noms, comme on pouvait s'y attendre, sont à la fois grecs et orientaux. Le nom de la jeune femme est évidemment sémitique, quoique son père porte le nom grec de Conon. La restitution du second I, qui n'est pas lisible, a en sa faveur la dimension de la petite lacune et les traces visibles de la peinture. Il faut reconnaître dans le second élément de ce nom théophore celui de la déesse bien connue Ναναῖα (II Macc., I, 13) et Bithnanaïa ne peut signifier que « fille de Nanaïa [1] ». M. Torrey nous a suggéré la restitution Λυσίας pour le sixième nom, et elle convient parfaitement aux traces restées apparentes des lettres.

Nous devons à ce propos encore signaler le fait important que la partie inférieure de la peinture est couverte de *graffiti* tracés en une cursive si rapide que la lecture en est malaisée. Le peu d'heures dont nous disposions nous rendit impossible d'employer notre temps à les déchiffrer. La plus longue, comprenant vingt et une lignes, commence par les mots : ἔχωμεν τοῦ θεοῦ.

Si l'on considère ce groupe de onze personnes fixant du regard l'édicule qui s'élève au milieu du sanctuaire, on ne peut s'empêcher de penser que la dame qui occupe une position si marquante dans cette scène est une femme de haut rang, quelque princesse araméenne. Comme Zénobie, dont le nom rappelle le sien, ne pourrait-elle avoir été une princesse régnant sur ce pays voisin de Palmyre, qui se trouve à quelque cent milles de distance ? Mais nous ne pouvons même conjecturer le caractère de ses rapports avec le pouvoir romain, qui s'affirme sur un autre mur du temple et qui permit cependant que cette famille

[1] Voyez les remarques importantes que fait à propos de ces noms syriens Clermont-Ganneau, *Odeinat et Vaballat, rois de Palmyre*, dans *Revue biblique*, juillet 1920, pp. 382-419. Nöldeke a depuis longtemps (*Zeitschr. D. Morg. Ges.*, XXIV, 1870, p. 96) montré que dans la dédicace publiée par le marquis de Vogüé (*Syrie Centrale*, n° 29) et inscrite sur une statue, le nom de Zénobie se trouve sous la forme ספטמיא בת זבי, Septimia Bathzabbai, « Septimia, fille de Zabbaï ». Oberdick (*Zeitschr. für Oesterr. Gymnasien*, XLI, 1890, pp. 699-703) a prétendu que la filiation était marquée en palmyrénien ou araméen par ברת, féminin de בר et non par la forme hébraïsante בת, de sorte que, quand בת se trouve en palmyrénien, il équivaudrait à *filia doni* et signifierait « une femme possédant ». Il rend ainsi le nom sémitique de Zénobie par « fille (= en possession de) la splendeur » (בת צבי). Le nom nouveau de Bithnanaïa n'est pas précisément en raison de ce que soutient Oberdick, car la femme en question ne peut avoir été désignée comme possédant la déesse Nanaïa. D'autre part, elle peut être appelée « fille de Nanaïa » sans que cette désignation contredise la filiation indiquée par le nom de son père au génitif — [Bit Nanaïa pourrait être un arabisme = *Bint Nanaïa*, « fille de Nanaïa », où l'*n* se serait assimilé au *t*. — Dussaud].

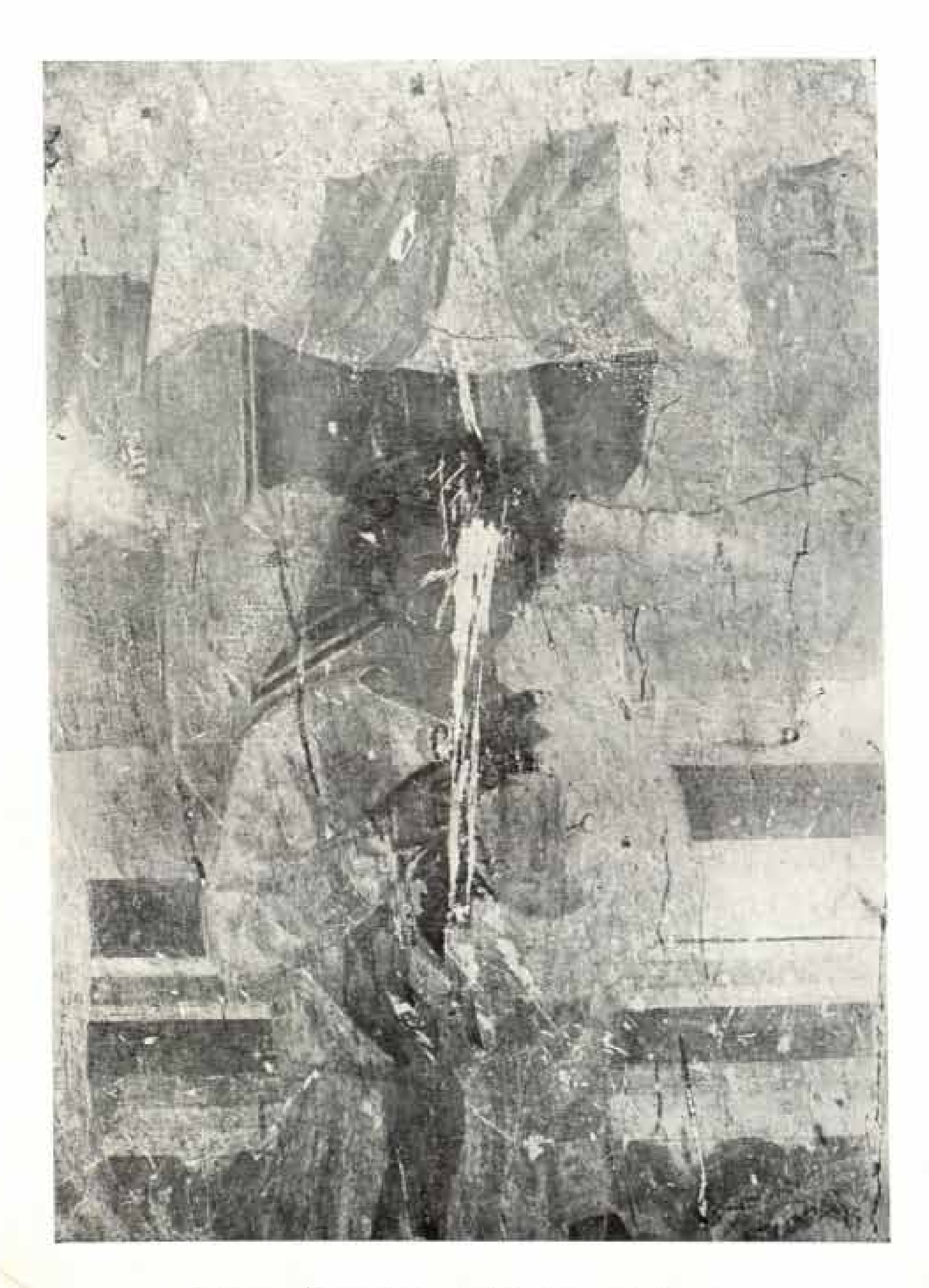


Figure (n° 11) du deuxième adolescent au premier plan.



1. — Chapelle de Sâlihiyah. Mur ouest de la salle II (plan D-E) ;
à droite, le désert s'étendant vers l'ouest.



2. — Mur nord de la cour (plan P, Q) en partie déblayé.
La vue s'étend au delà de l'angle nord-est de la forteresse vers l'Euphrate.



indigène se fit représenter sur les murs du même édifice où étaient peintes aussi les statues des empereurs.

Salle II, mur ouest D-E (pl. XLVII).

Le mur ouest ou mur du fond de la salle II est conservé seulement à l'extrémité gauche, celle du sud (plan D-E). Ce mur était décoré d'une vaste peinture (pl. XLVII, 1) avec des figures à une échelle beaucoup plus grande que sur le mur contigu du sud, que nous venons de décrire. Au premier plan l'artiste a tenté, particularité remarquable, de reproduire un paysage rocheux avec une maigre végétation dans les interstices des pierres. Au sommet d'un monticule se dresse une base rectangulaire, ornée de motifs architectoniques, peut-être un autel, mais le chapiteau a disparu avec le coin droit du fût. A la gauche de l'autel se tenaient debout deux hommes, dont il ne subsiste que les jambes. Les deux pieds qu'on aperçoit sont chaussés de brodequins dont la pointe se relève à la poulaine, tels qu'on les trouve déjà portés, dans la même région, par les personnages des bas-reliefs hittites de Djérablous. Les cuisses sont couvertes d'une jupe courte, ornée d'un motif compliqué de broderie; elle se termine au-dessus du genou par une riche bordure dorée. Cette jupe paraît être serrée à la taille par un ceinturon. La figure de gauche porte un haut bouclier rectangulaire, qui occupe l'espace à l'extrémité du mur ouest, immédiatement à côté du mur sud. Le bouclier est décoré d'une peinture représentant une femme, relevant de la main gauche un pan de son vêtement et qui élevait de face la main droite, aujourd'hui perdue par suite du délabrement du mur. La seule autre trace de l'armement de ces figures est la présence probable de cnémides protégeant la partie antérieure des jambes. A droite de l'autel supposé, apparaissent les jambes de derrière d'un cheval courant vers la droite. Un curieux objet décoré descendant obliquement, ce semble, du dos du cheval vers les pieds du personnage de droite, se termine par une volute à riche bordure, qui s'avance jusque sous l'autel au milieu des rochers du paysage. Au-dessus, à l'extrémité de droite, sur une portion du mur que la photographie ne reproduit pas, on voit des traces d'une roue appartenant peut-être à un char.

Salle II, mur de l'est (B-C).

Le mur de l'est de la salle II, faisant face au mur que nous venons de décrire et contigu à celui de Bithnanaïa, est crépi, mais sans peintures, comme on peut le voir sur la planche XXXVIII. Sur l'épaisseur de ce mur est (A-B), du côté sud de l'entrée à la salle II et sur la paroi faisant face au nord, se voit la figure d'un prêtre dont l'attitude et le vêtement sont presque identiques à la seconde figure du mur Bithnanaïa. La plante qu'il enfonce dans l'eau n'est cependant pas visible et le vase, comme son support, est d'un travail beaucoup moins achevé.

Ceci complète la description des peintures de la salle II. Il est évident que les costumes, les objets du culte et les cérémonies célébrées, le caractère et l'appartenance à une race déterminée, l'origine et la signification de ces pratiques religieuses et du peuple qui les accomplit pourraient former le sujet de considérations beaucoup plus développées, mais, comme on l'a dit en commençant, l'intention de l'auteur n'est pas de dépasser les limites d'un compte rendu de ce qui a pu être relevé sur place, et il faut laisser à des recherches ultérieures le soin d'élucider les problèmes multiples que pose cette découverte.

Tandis que le mur nord de la salle II s'est entièrement écroulé dans le *wadi* profond qui se creuse au nord et à l'est (pl. XXXV), le mur nord de la salle I, en face de la salle II, subsiste jusqu'à une hauteur de cinq ou six pieds du sol. La paroi tournée vers le sud de ce mur nord est entièrement couverte de peintures, depuis le sol jusqu'au sommet de la partie conservée. Lorsque nous nous mîmes à l'étude de ce mur, le soleil s'abaissait déjà vers le couchant, et nos observations furent interrompues par l'obscurité croissante du crépuscule. Il y a plusieurs scènes fort intéressantes représentées sur ce mur, mais nous fûmes seulement à même de relever celle, fort importante, qui occupe l'extrémité de droite. Le professeur Luckenbill fit usage de sa dernière pellicule 13 × 18 pour obtenir le meilleur négatif possible dans le jour qui baissait. Le cliché original est très terne et peu distinct, surtout au sommet. Toutefois, la planche XLVIII n'est une restauration que pour une faible part. Malheureusement les décombres non déblayés empêchèrent d'obtenir un recul suffisant de



LE MUR DU TRIBUN



l'appareil pour faire entrer dans le champ de l'objectif le côté gauche de la peinture.

Le tableau est petit : il mesure environ 1 m. 75 de largeur sur 1 mètre de hauteur. Il représente une scène de culte avec un autel flamboyant au milieu. Le mot « autel » requiert quelque tempérament, car ce n'est, en réalité, qu'un support, portant sur son sommet un récipient contenant du feu. Un soldat romain placé à droite étend la main droite vers ce feu, de façon que cette main paraît enveloppée par la flamme. La gauche repose sur la poignée de son épée. Sa tunique blanche est garnie d'une bordure rose, qui est manifestement un *clavus* rouge ou pourpre décoloré. Derrière lui, sur le côté droit de la scène, se tiennent des soldats romains sur deux rangs, l'un supérieur, l'autre inférieur. Chacun est debout avec la main droite levée, la paume en avant, et la gauche sur la poignée de son épée. Il y a huit hommes dans la rangée inférieure et l'autre en comptait probablement autant, mais l'extrémité de droite de cette rangée a disparu et seul l'autre bout est conservé partiellement au-dessus de l'officier et de l'autel. En face de cet officier est tracée l'inscription, peinte en lettres noires, qu'on lit clairement sur la planche XLVIII :

IVL·TEREN	*Iul(ius) Terentius*
TIVS·TRIB.	*trib(unus).*

Ces deux lignes nous donnent donc le nom du tribun militaire qui officie comme célébrant.

En face de la rangée supérieure des soldats, se trouve une autre inscription, qui n'est malheureusement pas tout à fait déchiffrable et est ainsi conçue :

ΘΕΜΗC	Θέμης
ΜΟΚΙΜ(	Μοκίμ[ου]
ΙΕΡΕΥC	ἱερεύς

Θέμης pour Θαίμης et Μόκιμος sont deux noms palmyréniens bien connus et Thémès, fils de Mokimos, est certainement un prêtre indigène, mais on ne voit pas clairement à quel personnage cette appellation s'applique. A gauche de l'autel, se tient un porte-enseigne (*signifer*) tenant un drapeau (*vexillum*). Celui-ci consiste, comme d'habitude, en une hampe verticale dont le bas se di-

vise comme un trident [1] et dont le haut est traversé par un bâton auquel est suspendue une bannière de quelque tissu rouge, bordé de jaune ou d'or et garni au bas d'une frange d'or. La hampe est surmontée d'un cercle jaune, certainement une couronne dorée [2]. On ne distingue ici aucune trace de la main dressée qu'elle porte quelquefois. Malheureusement, dans le champ rouge de la bannière, on ne voit aucun insigne par lequel on pourrait identifier le corps de troupes auquel le vexillum appartenait, et on n'y lit pas davantage le nom d'un empereur, qui était quelquefois inscrit à cette place. Il est intéressant de noter que la bannière est rouge, conformément à un vieil usage déjà attesté par un passage connu de Plutarque, où il parle de l'étendard rouge (κόκκινος), qui flottait au-dessus de la tente de Varron avant la bataille de Cannes, et par plusieurs autres textes, qui prouvent sa longue persistance [3].

Le costume du porte-enseigne ne se voit pas assez clairement pour que le détail en soit reconnaissable, et l'on ne saurait dire s'il est vêtu d'une peau d'animal, comme sur l'arc de Constantin.

A gauche du *vexillum*, on aperçoit deux rangées de divinités. La rangée supérieure comprend trois statues, chacune debout sur une base circulaire. Leur attitude, leur costume, leur armement montrent clairement que ce sont des images (*imagines*) des empereurs romains divinisés. Chacun de ces personnages s'appuie sur une lance, plantée presque verticalement sur le sol, et que saisit la main droite élevée un peu au-dessus du niveau de la tête. Cette tête est, chez tous trois, entourée d'un nimbe d'or. La statue le plus en avant à la droite du groupe, porte du bras gauche un petit bouclier rond, et elle est casquée. Les autres n'ont point de casque en tête, mais celui-ci repose, ce semble, sur le bras gauche contre le corps. La troisième, la plus en arrière de ces trois figures, n'est pas visible sur la planche XLVIII, parce que, nous l'avons dit, l'amoncellement des décombres était si proche du mur, que l'appareil ne put être reculé assez loin pour embrasser tout le tableau dans le champ de l'objectif.

La rangée inférieure se compose de deux déesses ; celle de droite, au premier plan, est assise sur un tas de pierres ou plutôt sur un rocher irrégulier.

[1] Cf. Domaszewski, *Die Fahnen im römischen Heere*, p. 77, fig. 94.

[2] Cf. Saglio-Pottier, *Dict. des antiquités*, s. v. « Signa », p. 1313.

[3] Cf. Saglio-Pottier, s. v. « Signa » p. 1310, n. 5 ss., p. 1314, n. 1.

Elle est habillée des pieds à la tête d'un riche vêtement dont le corsage est rouge et la jupe brune. Elle porte une couronne tourelée, en forme de château carré, qui s'élève au-dessus du nimbe d'or qui entoure la tête. Immédiatement à gauche de celle-ci, on lit l'inscription en deux lignes : ΤΥΧΗ ΔΟΥΡΑϹ. L'autre déesse, à gauche de la première, est de même assise sur un rocher. Elle porte un costume encore plus richement brodé, avec la même couronne sur la tête, et à la gauche, elle a l'inscription : ΤΥΧΗ ΠΑΛΜΥΡΩΝ, divisée en trois lignes [1].

Ces deux figures reproduisent un type bien connu de la Fortune des villes et s'inspirent du modèle célèbre qu'Eutychidès avait créé pour la capitale de la Syrie, Antioche. Une belle fleur rouge à quatre pétales est peinte entre les deux déesses, sans qu'on voie clairement à laquelle des deux elle appartient, ni quelle en est la signification exacte.

Malheureusement la seconde Tyché n'a pu trouver place sur la photographie pour la raison donnée plus haut. Le cliché, comme nous l'avons dit, était le dernier dont nous pussions disposer et, de plus, le déclin du jour eût rendu impossible de reproduire des peintures que n'éclairait plus qu'une lumière affaiblie. Le lendemain matin, tandis que les troupes britanniques se retiraient vers le sud, longtemps avant l'aurore, nous étions déjà loin en amont sur l'Euphrate.

Dans les listes militaires que j'ai eu l'occasion de parcourir, je n'ai point retrouvé le nom de Iulius Terentius, le tribun qui a perpétué sa mémoire sur le mur de la place qu'il commandait. La mention de la Fortune de Palmyre et de celle de Doura, est due probablement à ce que la garnison comprenait des soldats levés dans ces deux villes. Mais elle pourrait avoir pour motif simplement le fait que Ṣâliḥîyah se trouvait sur une route de caravanes qui les réunissait [2]. D'après Isidore de Charax [3], Doura était situé à dix schènes au sud de l'Aboras (Khabour), soit environ 60 kilomètres, ce qui est exactement la

[1] Il est à remarquer que le rédacteur de cette légende a considéré Πάλμυρα comme un neutre pluriel et l'a décliné sur le type Ἱεροσόλυμα-μων, fréquent dans l'onomastique syrienne.

[2] Czernik (*op. cit.*, p. 18) rapporte qu'on peut se rendre de Ṣâliḥîyah à Tadmour (Palmyre) et que la première étape est la source Dehenah située à 16 kilomètres à l'ouest dans la montagne.

[3] Isid. Char., *Mans. Parth.*, 4. De l'embouchure de l'Aboras à Asicha, 4 schènes, de là à Doura 6 schènes.

distance où Ṣâliḥîyah se trouve de l'embouchure de la rivière (p. 180). Seulement la ville était placée sur la rive gauche de l'Euphrate [1], et la forteresse, qui s'élève sur la rive droite, a dû être une tête de pont commandant le passage du fleuve à l'endroit où y aboutissait la route venant de Palmyre. Nous ignorons le nom particulier que portait ce *castellum*, s'il n'était pas compris directement dans les fortifications de la ville voisine.

Il est manifeste que la chapelle explorée par nous ne servait pas seulement de temple aux légionnaires, mais qu'on pratiquait aussi dans ce sanctuaire les cérémonies d'un culte oriental, que nous avons vu représentées sur le mur de Bithnanaïa, un mélange de l'Orient et de l'Occident, tel qu'on peut l'attendre dans le syncrétisme du IIIe siècle. La question intéressante de savoir si les statues des empereurs et des deux Fortunes étaient dressées dans la chapelle, ne pourra sans doute pas être résolue avant la reprise des fouilles. Provisoirement nous pouvons nous demander si l'une d'elles n'était pas installée dans l'hémicycle de l'édicule construit au milieu de la salle II. On sait que les *imagines*, aussi bien que les drapeaux et les aigles, étaient placées dans des chapelles, tandis que les fanions moins importants des manipules occupaient de moindres niches sur les côtés. Ces faits correspondent d'une manière frappante avec la disposition des niches des deux côtés de l'hémicycle de la salle II. Si on en rapproche la peinture figurant le culte rendu par le tribun et ses soldats, on doutera à peine que la grande niche centrale ait contenu une statue, probablement celle de l'Empereur ; car cette niche est exactement semblable à celle qu'a reproduite Domaszewski dans son livre sur la religion de l'armée romaine et où se dresse une statue impériale [2]. Le sommet de notre édicule à moitié ruiné doit être restauré en forme de demi-coupole, de façon à lui donner la forme d'une abside. Si tout ceci est exact, notre temple, malgré son plan général, qui, nous l'avons noté (p. 185) est oriental, était la chapelle d'un camp

[1] Julien qui, en 363, suivit la rive gauche de l'Euphrate après avoir passé l'Aboras, arriva en une première étape à Zaitha ou Zautha et de là le second jour à Doura (Ammien Marc., XXIII, 5, 8 ; XXIV, 1, 5. Zosime, III, 14, 2. Comparer Charax, *supra*, p. 203 n. 2). — G. Hoffmann, dans ses *Auszüge aus Syrischen Akten Persischer Märtyrer* (Abhandl. D. M. G., VII, 1880, p. 28), discutant la position occupée par Doura, arrive de même à la conclusion qu'elle est à peu près en face des ruines de Kan-Kaleh, près de Ṣâliḥîyah.

[2] Von Domaszewski, *Religion des römischen Heeres*, pl. II, fig. 4 ; cf. Cagnat, dans Saglio-Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, s. v. « Praetorium ».

et servait au culte militaire [1]. Mais alors on doit se demander si les cérémonies célébrées par les prêtres orientaux et la famille de Bithnanaïa étaient des sacrifices en l'honneur du souverain dont la statue occupait la même salle.

Toutes ces questions sont intimement liées à celle de la date des peintures. Tout d'abord celles-ci sont manifestement antérieures au triomphe du christianisme. Il n'est pas admissible qu'elles aient été exécutées pendant la courte restauration du paganisme sous le règne de Julien, car des textes positifs nous apprennent que Doura, où cet empereur passa en 363, était alors déserte [2], et l'on y voyait seulement les vestiges de la cité qu'elle avait été [3]. Des troupeaux d'antilopes s'étaient multipliés sur son territoire vide d'habitants. Tout ceci indique qu'elle était abandonnée depuis longtemps. C'est ce que confirment les Actes syriaques de Mar Mu'ain, qui fut victime de la persécution de Sapor dans les dernières années du règne de Constantin [4]. Ils parlent d'un ermite « qui vivait dans une ville désolée nommée Doura » et ils la mentionnent de nouveau à deux reprises comme le désert de Doura. Le culte rendu à la Τύχη Δούρας nous reporte donc à une époque sensiblement antérieure à Julien, plus ancienne même que Constantin. Celui de la Fortune de Palmyre rend probable que les peintures furent exécutées avant le désastre qui atteignit cette métropole, quand Aurélien, à la suite de la défaite de Zénobie (272), fit massacrer toute sa population ; toutefois la ville, bien que déchue, subsista jusqu'à Justinien, comme forteresse. Le rôle de premier ordre donné à un tribun rappelle la coutume qui s'établit sous Marc-Aurèle, d'autoriser les tribuns à faire graver des inscriptions commémorant la dédicace d'une statue à l'empereur [5]. Mais l'époque des Antonins est, ce semble, une date trop ancienne pour ces peintures. C'est à partir du règne de Septime Sévère que le culte des *imagines* impériales et même celui des impératrices, atteignit un développement sans précédent. Il est donc vraisemblable que nous ne devons pas re-

[1] Ces chapelles, où se conservaient les drapeaux, servaient aussi de dépôts au numéraire des soldats et étaient, à cet effet, généralement pourvues d'une cave solide (Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, 1912, p. 184). Les fouilles de l'avenir pourront établir si une cave de ce genre existait à Ṣâliḥîyah.

[2] Ammien Marc., XXIII, 5, 8 : *Duram desertum oppidum*, XXIV, 1, 5 : *Prope civitatem venimus Duram desertam.*

[3] Zosime, III, 14, 2 : Ἦλθε ἐντεῦθεν εἰς Δοῦρα, ἴχνος μὲν ὡς ἄρα ποτὲ πόλις ἦν φέρουσαν, τότε δὲ ἔρημον.

[4] Ces actes ont été traduits par G. Hoffmann, *loc. cit.*, p. 27 sq.

[5] Domaszewski, *op. cit.*, p. 69.

monter au delà du commencement du III^e siècle, ni descendre au delà de l'époque de Dioclétien. Quoi qu'il en soit, ces grandes compositions nous offrent certainement un exemple presque unique de la peinture dont dérive celle de Byzance, comme nous l'avons noté précédemment, en leur comparant les mosaïques de Ravenne. A cet égard la forteresse ruinée de Ṣâliḥiyah nous a fourni une œuvre nouvelle et sans égale, car elle marque la transition entre l'art hellénistique à demi orientalisé et l'art byzantin, qui laissa à l'Europe de la Renaissance un si riche héritage.

J. H. Breasted.

NOTE ADDITIONNELLE

PAR

FRANZ CUMONT

La découverte dont M. Breasted a bien voulu réserver l'exposé aux lecteurs de *Syria*, est de celles dont on ne peut guère exagérer l'importance. Elle éclaire d'une vive lumière des questions multiples dont la science attend encore la solution. Elle pose aussi des problèmes nouveaux, qui nous laissent perplexes, et l'on peut prédire qu'elle provoquera d'abondants commentaires. Je voudrais seulement indiquer ici brièvement à quels titres elle mérite particulièrement de retenir notre attention.

Tout d'abord, elle offre un intérêt considérable pour la connaissance de l'histoire politique de la Syrie ancienne. Elle nous donne la preuve authentique que les Romains établirent un camp dans une région dont nous ne savions pas jusqu'ici qu'elle eût été occupée par les légions d'une manière durable. Une solide forteresse commandait le passage de l'Euphrate à l'endroit où la route de Palmyre à Doura traversait le fleuve (p. 204). Ce poste est le plus avancé de tous ceux que l'on connaisse le long de ses rives. A quelle époque remonte l'établissement d'une garnison à Ṣâliḥiyé ? Ce n'est certainement pas avant les conquêtes de Trajan qu'il se place. Avant le règne de cet empereur, ni Palmyre,

ni Damas, ni Pétra, n'étaient soumises aux légats impériaux, et le désert de Syrie restait en dehors des limites de leur commandement. Mais après la réduction de la Mésopotamie en province (114-116), Rome dut éprouver le besoin de tenir une position stratégique jusque-là sans valeur pour elle. Les troupes qui y stationnaient pouvaient assurer les communications à travers le désert avec le territoire annexé et garder les transports qui descendaient l'Euphrate contre les entreprises des pillards arabes. Toutefois, l'occupation de la Mésopotamie par Trajan ne fut qu'éphémère. Hadrien l'abandonna aussitôt après la mort de son prédécesseur et nous ne savons si, comme il le fit ailleurs, il construisit ici une forteresse pour garder la frontière et surveiller le pays ennemi de l'autre rive. Il est donc possible que le camp de Ṣâliḥîyé soit postérieur à l'expédition de Lucius Vérus contre les Parthes (162-165) ou même à celle de Septime Sévère (197-199). C'est alors seulement qu'une large portion de la Mésopotamie devint définitivement romaine.

Même incertitude au sujet de la durée de l'occupation. En attendant des fouilles nouvelles, nous ne pouvons faire que des hypothèses sur les circonstances qui y mirent fin. Mais nous savons que Doura située en face de Ṣâliḥîyé était déserte à l'époque de Constantin (p. 205). Il est probable qu'elle avait été abandonnée quand Dioclétien fixa la frontière de l'empire au cours du Chaboras (Khabour) et fortifia Circésium à son embouchure. C'est, peut-on supposer, au même moment que les légionnaires évacuèrent le camp situé en face de la ville délaissée. Aucune des places mentionnées dans la *Notitia Dignitatum* (Or. XXXII) ne paraît pouvoir être identifiée avec Ṣâliḥîyé.

Les peintures de Ṣâliḥîyé ont une valeur plus grande encore pour l'histoire religieuse que le château n'en a pour l'histoire politique. La scène où l'on voit la famille de Conon assistant à un double sacrifice offert par deux prêtres syriens est unique en son genre et tous les détails mériteront d'en être étudiés. Je me borne ici à quelques remarques rapides.

Les deux célébrants sont vêtus d'une robe blanche et portent un bonnet conique de même couleur. Cette coiffure, qui paraît être d'origine hittite, et la longue robe, serrée à la ceinture, sont déjà au IVe siècle avant notre ère celles du roi Abd-Hadad représenté sacrifiant sur les monnaies d'Hiérapolis [1]

[1] BABELON, *Monnaies de la Bibliothèque nationale, Perses Achéménides*, 1893, pl. LIII; DUSSAUD, *Notes de mythol. syrienne*, p. 97. Cf. mes *Études syriennes*, 1917, p. 161.

et Lucien nous apprend que de son temps les prêtres de cette ville avaient un vêtement entièrement blanc et portaient sur la tête le πῖλος[1], c'est-à-dire précisément un bonnet de feutre de forme conique. C'est sous le même aspect que nous apparaît sur un bas-relief de Ciliza, au nord d'Alep, le prêtre Gaïos faisant une offrande au dieu Bêl pour lui-même et pour sa famille[2] (pl. L, fig. 1) tout comme à Ṣâliḥîyé. Le haut bonnet blanc est d'ailleurs resté jusqu'à nos jours celui des derviches.

De même la nudité des pieds, qui distingue les deux officiants des simples assistants, nous rappelle à la fois l'Ancien Testament et l'Islam. « Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est un sol sacré », commande la voix qui parle à Moïse du buisson ardent[3], et les interprètes de ce verset y voient l'origine de l'obligation, imposée aux prêtres, d'accomplir les cérémonies du culte et d'offrir les sacrifices nu-pieds[4]. En réalité, l'habitude d'ôter ses souliers pour entrer dans le Temple dérive de celle, encore en usage en Orient, de les retirer à la porte de la maison pour ne point en souiller l'intérieur de boue et d'ordure, et la prescription juive se retrouve dans beaucoup de cultes de l'antiquité[5]. Encore aujourd'hui, on le sait, cette marque de respect est exigée par les musulmans de celui qui franchit le seuil de la mosquée.

C'est encore à un rite du judaïsme que nous fait songer le rameau ou la palme que tiennent de la main gauche les quatre hommes qui lèvent la droite en signe d'adoration[6]. On en rapprochera naturellement le *lulab*[7], bouquet formé d'une palme et de brindilles de myrte et de saule, que portaient les Juifs à la fête des Tabernacles, qui est une ancienne fête agraire des vendanges. Aujourd'hui encore les rameaux de myrte et de saule sont de même distribués aux assistants dans les fêtes des Nosaïris, et un usage analogue existe chez les 'Ahlé-Haqq du Kurdistan[8].

(1) LUCIEN, *De Dea Syria*, c. 42 : Ἐσθὴς αὐτέοισι πᾶσι λευκή, καὶ πῖλον ἐπὶ τῇ κεφαλῇ ἔχουσιν.

(2) *Études syriennes*, p. 257.

(3) *Exode*, III, 5 ; cf. VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, s. v. « Chaussures », p. 634.

(4) THÉODORET, *Ad Ex. quaest.*, 7, *Patr. Grecque.*, LXXX, p. 231 : Γυμνοῖς ἱεροῖς ποσὶ τὰς λειτουργίας ἐπιτέλουν καὶ τὰς θυσίας.

(5) Notamment dans celui de la Grande Mère (PRUDENCE, *Peristeph.*, X, 154 ss. Cf. GRAILLOT, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 139, n. 3). D'autres exemples sont cités par GRUPPE, *Griechische Mythologie*, p. 912.

(6) Ce geste, dont M. Breasted a expliqué la signification (p. 196) se retrouve, en Syrie, par exemple sur une des stèles de Nérab (au musée du Louvre).

(7) Cf. *Jewish Encyclopedia*, s. v. « Lulab ».

(8) DUSSAUD, *les Nosaïris*, p. 89 ss. ; MINORSKY, *Notes sur la secte des Ahlé-Haqq.*

La cérémonie représentée sur le mur de la chapelle est fort curieuse. D'un côté un prêtre, qui tient une aiguière, plonge une plante dans un vase rempli d'eau. Cette eau est probablement celle de l'Euphrate, fleuve sacré [1] déjà invoqué à Babylone dans les litanies, et dont l'eau, prescrite de préférence à toute autre dans les lustrations, était aussi sainte que celle du Nil en Égypte. A côté de ce prêtre, un second fait une offrande sur un autel où brûle le feu. Nous trouvons donc réunis ici les cultes des deux éléments opposés. Or l'adoration des éléments, et en particulier celle de l'eau et du feu, caractérise à l'époque romaine la religion de la Mésopotamie, qu'elle soit pratiquée par les « Chaldéens » ou par les Mages, et c'est à cette adoration que s'attaque avant tout dans ce pays la polémique des apologistes chrétiens [2].

Il est surprenant de trouver cette cérémonie tout orientale (comme l'est aussi, suivant la remarque de M. Breasted, le plan du temple) rapprochée de celle, toute romaine, du tribun offrant devant ses légionnaires un sacrifice aux empereurs en présence du drapeau — tableau qui évoque à nos yeux avec une vivacité singulièrement frappante une scène de la vie des camps, telle que les recherches des érudits permettaient seulement de la reconstituer par la pensée. Comment ces deux cultes foncièrement différents ont-ils pu coexister dans la même chapelle? L'explication qui se présente d'abord à l'esprit est que la garnison de Ṣâliḥiyé se composait de légionnaires et d'un *numerus Palmyrenorum*, et que les uns adoraient les Césars divinisés selon le rite romain, les autres selon le rite syrien. Mais la cérémonie figurée sur le mur de Bithnanaïa n'a rien de militaire. Le chef de famille la fait célébrer en présence de tous ses descendants; sa fille et sa petite-fille y assistent comme ses fils et ses petits-fils. C'est un sacrifice domestique de quelque maison puissante, non un sacrifice officiel de soldats pérégrins au service de l'Empire. Nous sommes ainsi amené à supposer que les Romains ont pris possession d'un sanctuaire indigène, préexistant à leur venue, et y ont installé le culte de l'Empereur, en y construisant l'édicule isolé qui devait contenir la statue du prince avec les drapeaux de la garnison (p. 204). Mais alors il ne faudrait pas attribuer la même date aux deux compositions qui

Paris, 1921, p. 93 sq. — Déjà à Babylone une branche de tamaris sert de goupillon pour les lustrations, cf. Zimmern, *Zeitschr. D. Morg. Ges.*, LXXVI, 1922, p. 49.

[1] Sur le culte de l'Euphrate à l'époque romaine et l'usage de son eau, cf. *Études syriennes*, p. 251 ss.

[2] Cf. mes *Monuments des Mystères de Mithra*,

ornent, l'une la première salle, et l'autre la seconde, et la décoration romaine de celle-là serait postérieure à celle du fond de la chapelle. Si dans une question enveloppée encore de tant d'obscurité, il est permis de hasarder une conjecture, on sera tenté d'attribuer le premier tableau à l'époque de l'autonomie de Palmyre, quand celle-ci étendait son autorité jusqu'à l'Euphrate [1]. Conon serait alors quelque chef de tribu soumis à la grande ville. Le second tableau au contraire daterait du temps où les Romains occupaient Ṣâliḥîyé et tenaient en respect les Arabes du désert. Nous sommes ainsi ramené à la question chronologique que nous avons touchée en commençant.

Malgré tout leur intérêt historique et religieux, les œuvres surprenantes que M. Breasted a analysées avec une si exacte précision sont surtout précieuses pour l'histoire de l'art. Si nous connaissons relativement bien la peinture alexandrine par les fresques de Pompéi, qui en dérivent directement, si l'Égypte nous a livré avec ses momies une quantité considérable de portraits, nous n'avions jusqu'ici qu'une idée très vague de ce qu'avait pu être la peinture gréco-syrienne. Nous ne pouvions guère l'étudier que dans la décoration de quelques tombeaux, dont le plus remarquable est celui que M. Sobernheim a photographié à Palmyre [2]. Les peintures relevées par M. Aloïs Musil dans le château d'Amra, en Arabie Pétrée, sont de l'époque des califes Oméyades [3] et elles nous instruisaient mal de ce qu'avaient été celles de l'antiquité. Pour la première fois nous trouvons ici de grandes compositions où nous pouvons saisir les procédés dont usaient les artistes gréco-syriens pour dessiner et grouper leurs personnages.

Dans le détail de leur vêtement et de leur parure, ces figures offrent des

t. I, p. 105, n. 1, p. 108. Les mystères de Mithra empruntèrent ce culte des éléments à la religion de la Babylonie.

(1) Ceci est vrai d'une époque bien antérieure à celle d'Odenath et de Zénobie. M. René Dussaud attire mon attention sur une inscription palmyrénienne (*Recueil d'épigr. sémit.*, I, p. 285) qui est une consécration faite en 132 par un Nabatéen, cavalier dans le camp de 'Ana. Celui-ci est situé sur l'Euphrate en aval de Doura et fut certainement abandonné par les Romains avec le reste de la Mésopotamie en 117. Le cavalier nabatéen devait être au service de Palmyre, qui occupait 'Ana, placée sur la route de ses caravanes.

(2) Publié en dernier lieu dans le recueil de Djémal Pacha, *Alte Denkmäler aus Syrien, Palästina und Westarabien*, Berlin, 1918, pl. 68. Cf. *Études syriennes*, p. 65.

(3) Alois Musil, *Kuṣejr Amra* (publié par l'Académie de Vienne), 1907. Les Dominicains de Jérusalem nous donneront bientôt des reproductions nouvelles de ces curieuses peintures.



1. — Justinien et sa suite, mosaïque de Saint-Vital de Ravenne.



2. — Théodora et sa suite, mosaïque de Saint-Vital de Ravenne.



1. — Prêtre sacrifiant au dieu Bêl. Bas-relief de Ciliza (Killiz). Musée du Cinquantenaire.



2. — Bas-relief palmyrénien. Musée du Louvre.



affinités étroites avec celles de la sculpture palmyrénienne. Telle femme dont une pierre sépulcrale a conservé l'image, semble être une sœur jumelle de Bithnanaïa, coiffée de la même toque brodée, enveloppée du même voile, surchargée de la même joaillerie (pl. L, fig. 2)[1]. Mais les peintures de Ṣâliḥîyé au point de vue technique sont bien supérieures aux produits ordinaires de la sculpture funéraire de Palmyre. On n'oubliera plus, après y avoir jeté les yeux, l'expression grave, le regard extasié du prêtre sacrifiant (pl. XXXVIII et XLI) et ce visage basané où les caractères ethniques sont marqués d'un trait si sûr qu'on croirait voir le portrait de quelque cheikh bédouin rencontré au bazar de Damas.

M. Breasted a déjà noté la ressemblance de ces œuvres picturales avec les mosaïques de Ravenne. Des personnages vus de face, rangés sur une même ligne et dont les pieds s'appuient si mal sur le sol qu'ils semblent flotter en l'air, toutes ces particularités sont communes à certaines compositions byzantines et à nos peintures. On peut être certain que ces documents capitaux qui viennent de nous être rendus, seront désormais constamment invoqués lorsqu'on étudiera la question complexe des origines orientales de l'art du moyen âge.

Une dernière question se pose. Pourquoi cette décoration somptueuse fut-elle exécutée dans la modeste chapelle d'un camp?

Faut-il croire que l'habitude de couvrir les murs de fresques était, en Syrie, si répandue, que même dans un château perdu au milieu du désert on a voulu les revêtir de cette parure? Ou bien quelque raison spéciale justifie-t-elle ici un luxe inaccoutumé? M. Clermont-Ganneau, qui nous a prêté dans l'étude de cette œuvre énigmatique le secours de son érudition toujours ingénieuse, nous communique, à ce propos, une suggestion qui mérite d'être prise en sérieuse considération. Près de Doura, qui, on l'a vu, se trouvait sur l'Euphrate en face de Ṣâliḥîyé, se passa un grand drame historique. En 244,

[1] Bas-relief inédit du Louvre (A. O. 2198), dont M. René Dussaud a bien voulu faire exécuter pour nous une photographie et transcrire l'inscription :

שעדא Sa'ada
ברת Fille de
עלית 'Aliyat.
חבל Hélas !

Sa'ada est notre nom « Félicité ». — Comparer Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 112 ss. — M. Gabriel Millet me signale une autre statue dont les bijoux ressemblent à ceux de notre peinture, Marshall, *Catalogue of jewelry*, p. 320.

le jeune empereur Gordien III y fut traîtreusement assassiné par un officier de son armée, celui que les biographes des Césars appellent Philippe l'Arabe. Le rusé Bédouin fit rendre les honneurs divins à sa victime et transporter sa dépouille à Rome ; mais ses soldats élevèrent au chef qu'ils venaient de perdre un cénotaphe monumental au lieu même où il avait péri. Ce tombeau « visible de loin », et qui devait donc être placé sur une éminence, se trouvait entre Zaitha et Doura, et il subsistait encore à l'époque où Julien, descendant la rive gauche de l'Euphrate, y fit des offrandes funèbres[1]. Peut-on admettre que cette sépulture, où l'on rendait un culte à l'empereur défunt, se trouvait en réalité de l'autre côté du fleuve à Ṣâliḥîyé ? Ou du moins faut-il croire qu'une commémoration de la mort tragique survenue à proximité, en territoire redevenu perse, se célébrait dans une sorte de chapelle expiatoire du camp romain le plus voisin? Le nom de *Kan-Kaleh*, « château du sang » que porte en turc la forteresse (p. 182) conserve-t-il le souvenir du meurtre accompli dans ses environs et que rappelaient dans ses murs des cérémonies annuelles? Ce sont là des hypothèses que seules des fouilles ultérieures pourront vérifier ou infirmer.

Il faut souhaiter que la pacification du pays permette d'entreprendre bientôt des travaux de déblaiement qui rendent à la lumière toutes les peintures de ce « Château du Sang ». Dans les circonstances les plus défavorables, M. Breasted avec ses collaborateurs a fait en un seul jour des relevés tels qu'on pouvait à peine s'attendre à les obtenir, et nous lui devons une vive reconnaissance pour la révélation qu'il nous apporte. Mais maintenant s'impose la tâche de compléter son étude et de faire connaître dans son ensemble l'œuvre extraordinaire qui rendra désormais fameux le nom de Ṣâliḥîyé.

Franz Cumont.

N. D. L. D. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Franz Cumont, membre de l'Institut, s'est embarqué le 23 octobre dernier pour se rendre à

[1] La position de ce tombeau ne peut être fixée avec une certitude absolue. Zosime (II, 14, 2) dit qu'il était à Doura ; Ammien (XXIII, 5, 8), qu'arrivé à Zaitha on voit « Gordiani imperatoris longe conspicuum tumulum » ; Eutrope, IX, 2, 3, au contraire, le place « vicesimo miliario a Circesio » ; mais il est probable qu'il donne la distance de la station de Zaitha, marquée dans les itinéraires, au lieu de celle du tombeau voisin. Pour d'autres indications moins précises encore, cf. Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, s.v. « Antonius », n° 60, col. 2627.

Beyrouth et gagner de là les bords de l'Euphrate. A la suite d'une entente intervenue entre l'Académie des Inscriptions et le Haut-Commissaire en Syrie et au Liban, notre savant collaborateur va coopérer, avec un détachement de troupes françaises qui se trouve dans le voisinage, à une exploration complète des chambres à peintures de Ṣâliḥiyé.

Avant de donner le bon à tirer de leur article, le professeur Breasted et M. Cumont, n'ont pu utiliser la publication de MM. Fr. Sarre et E. Herzfeld, *Archaeologische Reise im Euphrat und Tigris-Gebiet*, dont le tome II, p. 386-395 (Berlin, Reimer, 1920), contient une courte mais intéressante notice sur Ṣaliḥiya, en partie d'après les relevés de M. Bruno Schulz, qui accompagnait l'expédition Sarre au printemps 1898.

Déjà le t. III (Tafelband) paru en 1911 contenait, pl. LXXXI-LXXXIII, des vues de la forteresse antique. La notice du tome II est plus importante. Elle reproduit deux épitaphes rédigées en grec, toutes deux datées de l'an 373, vraisemblablement de l'ère des Séleucides, c'est-à-dire de l'an 61 de notre ère. Même M. Sarre a aperçu « dans un édifice près de l'angle ouest de la ville », donc dans le bâtiment que M. Breasted qualifie de « chapelle », sur son plan de la forteresse (fig. 1) [1], les restes d'une peinture à la fresque. Il n'en donne que cette indication sommaire : « décor architectural dans une perspective fuyante avec un pilier en avant ; à gauche, un arbre auquel est suspendu un arc peint en jaune [2] ».

Des fouilles pratiquées par les indigènes en 1910, ou 1911, ont mis au jour des fragments d'architecture [3], que M. Schulz estime d'art hellénique, datant au plus bas des premiers temps de l'Empire. Toute cette région de l'Euphrate, depuis Halabiya-Zenobia fondée par Zénobie (vers 266-270) jusqu'à Ana en passant par Ṣâliḥiyé et Irzi [4], abonde en vestiges palmyréniens d'une qualité d'art telle qu'elle pose de la façon la plus inattendue l'influence de l'art palmyrénien — surtout si, comme le pense M. Herzfeld, certains monuments persan- en ont été touchés.

Le nom ancien de Ṣaliḥiyé est difficile à déterminer parce que les itinéraires anciens empruntent généralement la rive gauche de l'Euphrate. Cependant, utilisant une remarque de M. G. Hoffmann touchant le nom turc actuel de Qan Qalé, qui ne serait qu'une étymologie populaire du nom ancien, M. Herzfeld pense pouvoir corriger en *Agalgala*, la leçon *Balagaia* ou *Balagala* des manuscrits de Ptolémée, V, 18. En réalité, la liste de Ptolémée offre une suite de localités entre lesquelles il est impossible, actuellement, de faire un choix. D'après la position, Czernik avait proposé Audattha.

[1] Des renseignements récents envoyés par le Haut-Commissaire attestent que l'orientation, donnée par M. Breasted dans cette figure 1, n'est pas tout à fait juste ; il faut déplacer le nord d'environ 45° vers l'est. M. Breasted n'a disposé que d'un temps insuffisant pour relever l'enceinte fortifiée ; le plan que donne M. Sarre en diffère.

[2] Sarre-Herzfeld, *loc. cit.*, p. 392.

[3] Trois fragments d'une frise de reliefs en stuc sont reproduits, *op. cit.*, pl. CXLI.

[4] Tours funéraires palmyréniennes dans Miss Bell, *Amurath*, pp. 78 et 82.

A PROPOS D'UN BANDEAU D'OR PALESTINIEN

PAR

ÉTIENNE MICHON

Il y a deux ans M. de Ridder a fait connaître aux lecteurs de *Syria* une parure exhumée à la fin de 1899 à Jérusalem, dans un terrain situé au nord-ouest de la ville sur la route de Jaffa, et donnée par l'Alliance israélite au Musée du Louvre [1].

L'une des pièces en consistait en un bandeau d'or, de 0 m. 008 de large, dont les deux morceaux conservés mesuraient, l'un 0 m. 138, l'autre 0 m. 093 de longueur [2].

Il peut être intéressant, — le manuel des antiquités palestiniennes de M. Pierre Thomsen [3] ne mentionnant, rappelle M. S. Reinach [4], aucune trouvaille de bijoux — d'en rapprocher quelques bandeaux de même genre, de provenance également palestinienne, découverts à Bêt-Djibrin, l'ancienne Béthogabris, devenue à partir de Septime-Sévère Eleuthéropolis : deux d'entre eux, faisant partie de la collection de M. C. A. Niessen de Cologne [5], malgré une étude de M. Max Siebourg insérée en 1905 dans les *Archiv für Religionswissenschaft* [6], sont demeurés ignorés et l'ont été, nonobstant son universelle érudition, de M. W. Deonna, auteur de la notice consacrée au troisième bandeau, acquis en 1903 par le Musée d'Art et d'Histoire de Genève [7],

(1) *Parure de Jérusalem au Musée du Louvre*, dans *Syria*, t. I, 1920, p. 99-107.

(2) Inventaire A. O. 7099.

(3) *Kompendium der palästinischen Altertumskunde*, Tubingen, 1913.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1918, p. 385.

(5) Ils ont figuré à l'exposition de Dusseldorf en 1902 et sont sans doute reproduits dans le catalogue très richement illustré de la collection Niessen que j'ai eu jadis entre les mains, mais qu'il m'a été malheureusement impossible de trouver dans aucune bibliothèque de Paris.

(6) *Zwei griechische Goldtänien aus der Sammlung C. A. Niessen in Köln*, t. VIII, 1905, p. 390-410. L'étude très savante de M. Max Siebourg m'a fourni le plus grand nombre des rapprochements signalés ci-dessous.

(7) Nº d'inventaire 1349.

dans les *Mélanges publiés à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la société auxiliaire du Musée*, laquelle à son tour risque de rester inaperçue[1].

Il s'agit de minces feuilles d'or estampées, « selon l'habitude des bijoux funéraires, qui économisent la matière et ne sont que les simulacres des objets usuels[2] » ; mais, alors que le bandeau du Louvre est d'une largeur partout égale, tant ceux de la collection Niessen que celui de Genève vont en s'évasant légèrement à partir des extrémités.

Les deux premiers bandeaux, longs, l'un de 0 m. 275, l'autre de 0 m. 165, et variant de 0 m. 009 de large aux extrémités à 0 m. 02 au centre dans l'un des exemplaires, de 0 m. 018 à 0 m. 03 dans l'autre, percés aux bouts soit d'un seul, soit de trois petits trous, portent l'un et l'autre l'inscription Θάρσ(ε)ι, Εὐγένη, οὐδ(ε)ὶς ἀθάνατος, avec la variante de graphie, ici :

ΘΑΡCΙΕΥΓΕ
ΝΗΟΥΔΙCΑ
ΘΑΝΑΤΟC

là, où la seconde ligne a par attraction amené la répétition à la troisième des lettres ΓΕΝΗ au lieu de οὐ[δείς ἀ]θάνατος :

ΘΑΡCΕΙ
ЄΥΓΕΝΗ
ΟΥΓΕΝΗ

La longueur du bandeau de Genève, d'autre part, est de 0 m. 295, sur 0 m. 035 de largeur maximum au centre, six centimètres et demi environ de plus que l'ensemble de ce qui reste du nôtre, avec lequel il présente également cette différence que, tandis que la seule extrémité conservée de celui-ci, légèrement arrondie, est percée d'une œillère unique, il porte à chaque bout, comme l'un des précédents, plusieurs trous où passait l'attache servant à le retenir sur le front du mort. Il a de plus cette supériorité de n'être pas tout uni : la plus grande partie en est décorée de lignes obliques brisées et ces zigzags

(1) *Personne n'est immortel* (p. 53-64), p. 53-61, fig. 1.

(2) *Ibid.*, p. 53.

parallèles ne s'interrompent vers le centre que pour laisser un cartouche médian où se lisent d'après M. Deonna ces mots :

...ЄΙΠЄ
ΤЄΟΥΔΙCΑ
ΘΑΝΑΤΟC

..., εἴπετε οὐδὶς ἀθάνατος, personne n'est immortel.

Il me semble, je l'avoue, assez probable, sans avoir il est vrai vu l'original, mais d'après le rapprochement des bandeaux de la collection Niessen, qu'à la lecture initiale ЄΙΠЄ|ΤЄ devrait être substitué, comme sur ces derniers, ΕΥΓΕΝΗ, dont la restitution épigraphique se justifierait assez facilement.

« Nul n'est immortel, bon courage ! » Le souhait, avec des variantes insignifiantes, se retrouve assez couramment. Il n'était même pas étranger aux coreligionnaires de l'Alliance israélite, témoin cette inscription du cimetière juif *fuori della porta Portese* à Rome. Θάρ[σ]ι, Σαμωῆλ, οὐδὶς ἀθάνατος [1]. Les chrétiens eux aussi le font leur. Εὐμύρι (pour εὐμοίρει), οὐδὶς ἀθάνατος, lisons-nous sur un sarcophage de Salone [2]. Il n'est à vrai dire caractéristique d'aucune croyance. Indifférent à telle ou telle profession religieuse, il est foncièrement humain. « Hercule lui-même est mort [3], — Morts les jumeaux fils de Jupiter, telle est la loi commune à tous [4] », ajouteront seulement à l'occasion les épitaphes païennes.

Les trois bandeaux de Bêt-Djibrin, nous venons de le voir, portent le même nom ΕΥΓΕΝΗ, vocatif d'Εὐγένης [5], ou plutôt Εὐγένι, vocatif d'Εὐγένιος, qu'il faut reconnaître également, et non un verbe, dans l'Εὐγένει du tombeau de P. Aelius Sabinus à Tortone, dans la vallée du Pô, où figure la formule identique, Θάρσει, Εὐγένει, οὐδεὶς ἀθάνατος [6]. Il est clair, au surplus, qu'ils fussent seulement deux ou trois, que ces divers bandeaux ne pouvaient appartenir au même mort et de là la conclusion que, comme sur le tombeau que nous venons de mentionner, le nom Εὐγένιος sur nos bandeaux ne peut

[1] *Corp. inscr. graec.*, t. III, 9917.

[2] *Corp. inscr. lat.*, t. III, supplementum, pars posterior, 14315[1]. Voy. aussi Orsi, *Gli Scavi a S. Giovanni di Siracusa*, *Römische Quartalschrift*, 1896, p. 34-35, n° 59 ; Buecheler, *Rheinisches Museum*, t. LI, 1896, p. 139.

[3] *Ibid.*, t. VI, pars III, 21278.

[4] *Inscr. graecae*, t. XIV, 1474.

[5] *Ibid.*, t. II, pars III, 3362 ; t. III, pars I, 1091,33.

[6] *Corp. inscr. lat.*, t. V, pars II, 7380.

être qu'un *signum*, le *signum* d'un collège, d'un *sodalicium*, la confrérie des Εὐγένιοι dont nous avons l'analogue en latin dans l'épitaphe romaine aujourd'hui au Musée Kircher de M. Aurelius Philumenus, de sa femme et de ses filles, qualifiée de *Memoria Eugeniorum* [1]. La multiplicité des bandeaux devient ainsi toute naturelle, s'expliquant comme un hommage des membres de la confrérie à leurs confrères défunts.

Il resterait à fixer la date des bandeaux. « Les caractères de l'inscription, écrit M. Deonna à propos du bandeau de Genève [2], n'autorisent pas à la faire remonter bien avant l'ère chrétienne, les formes lunaires du Σ et de l'E étant surtout fréquentes à partir du Ier siècle avant J.-C., si l'on en connaît toutefois des exemples antérieurs surtout dans l'écriture cursive. » Il semble même bien risqué de placer le bandeau si haut, d'autant que sur l'un des exemplaires de la collection Niessen, M. Max Siebourg signale en outre la forme V de l'ὔψιλον, qui lui fait dire « *späte Römerzeit* ». Il faut, au surplus, d'une manière générale, se méfier de la tendance à vieillir les objets. M. de Ridder [3] reproche avec raison à M. S. Reinach de considérer la parure du Louvre comme ayant appartenu à une romaine, fille ou femme de hauts fonctionnaires métropolitains et à une date très voisine du début de notre ère [4]. « Le R. P. Lagrange, ajoute-t-il, inclinait à penser que la nécropole était quelque peu antérieure à notre ère, mais il ne donnait cette indication qu'en hésitant et il lui semblait que les sarcophages — trouvés en même temps — pouvaient, tout aussi bien, être de cinquante ans (*et plus*) postérieurs à l'ère chrétienne [5]. Il faut louer sa prudente réserve [6]. » Il faut la louer d'autant plus que la profonde connaissance qu'avait M. de Ridder des bijoux antiques, — le tome VII de son *Catalogue de la collection de Clercq* en décrit plusieurs milliers et, lorsque la mort l'a subitement frappé, il venait de terminer le catalogue de la série des bijoux du Louvre, — lui a permis, grâce à la forme de l'anneau d'une bague faisant partie de la trouvaille de Jérusalem, où le jonc se renfle près du chaton pour simuler deux têtes de serpents, de

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VI, pars II, 10272. Voy. en dernier lieu sur ces *signa* plus ou moins mystiques, J. Carcopino, Le *tombeau de Lambiridi et l'hermétisme africain*, *Revue archéologique*, 1922, I (p. 211-301), p. 267-272.

(2) *Personne n'est immortel*, p. 53.

(3) *Syria*, I, p. 106-107.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1918, p. 385.

(5) *Revue archéologique*, 1900, t. XXXVI, p. 396.

(6) *Syria*, I, p. 106.

déterminer un indice chronologique qui ramènerait la parure jusqu'au IIIe siècle de notre ère. « On ne sera pas étonné, conclut-il, qu'elle date de l'époque des Sévère, cette dynastie à demi syrienne sous laquelle la Syrie, proche voisine de la Palestine, connut un haut degré de prospérité[1]. »

Il me paraît assez vraisemblable que les bandeaux de la collection Niessen et celui de Genève, autant qu'il m'est permis de me prononcer, ne datent que du même temps.

Étienne Michon.

[1] *Syria*, I, p. 107.

LE TEMPLE DE JUPITER DAMASCÉNIEN
ET SES TRANSFORMATIONS AUX ÉPOQUES CHRÉTIENNE ET MUSULMANE

PAR

RENÉ DUSSAUD

I. — Les anciens dieux.

Pour comprendre qu'en plein cœur de Damas, on ait pu élever un monument aussi considérable que celui que nous allons étudier, il faut se représenter l'importance du culte qui s'y pratiquait. La position retirée de la vieille cité, véritable oasis en bordure du désert, a trop bien protégé ses dieux de la curiosité des auteurs classiques. Les maigres renseignements, qu'ils nous conservent, consistent en de rares allusions, toutes fort tardives [1], et cela explique pourquoi on n'a pas encore présenté un tableau d'ensemble des anciens cultes damasquins [2]. Nous nous bornerons ici à quelques indications.

Pendant toute la période sur laquelle s'étendent nos renseignements, c'est-à-dire depuis le xe siècle avant notre ère jusqu'à la destruction du paga-

[1] Ni Hérodote ni aucun classique grec de la bonne époque ne mentionnent Damas.

[2] L'article de Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. Damascenus, est limité aux époques grecque et romaine. Quant aux lignes qu'E. Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes im Zeitalter J.-C.*, II (4e éd., 1907), pp. 37-38, consacre aux cultes païens de Damas, elles sont trop superficielles. Ainsi, il fonde l'existence d'un culte de Dionysos sur les explications du nom de Damas données par Steph. de Byzance. En 1910, Caëtani, *Annali dell' Islam*, III, p. 387, écrit : « Per l'impossibilità di fare scavi in Damasco, non si ha ancora notizia autentica della divinità pagane alla quale il tempio era dedicato, ma si retiene come cosa certa che fosse sacro al sole. »

nisme, les grands dieux vénérés à Damas sont Hadad[1] et sa parèdre Atargatis[2]. Hadad passe pour le fondateur de la ville, *Syriae nobilissima civitas*[3]; du moins cela paraît résulter de la confusion de Justin qui attribue, comme épouse, à un roi Damascus, la déesse Atargatis[4]. Si Justin rapporte encore que le tombeau de cette dernière est l'objet d'un culte, c'est que son informateur a pris la pierre dressée, le *xoanon* de la déesse[5] pour une stèle funéraire. De son côté, Josèphe observe que Hadad[6] — qu'il prend, comme Justin le fait de Damascus, pour un roi en le confondant avec le Ben-Hadad biblique, — est encore vénéré de son temps comme dieu par les Damasquins[7], ce qui appuie l'identité de Jupiter Damascenus avec Hadad.

L'Ancien Testament nous reporte à deux reprises vers le grand sanctuaire de Damas. D'abord, dans l'épisode plus ou moins légendaire de la guérison de Naaman. Nous y voyons que le grand temple de Damas était celui de Ramman, autrement dit Hadad. D'autre part, si légendaire que nous apparaisse le récit, il pouvait garder le souvenir d'un transfert de culte à Damas[8]. Il serait d'autant moins surprenant que Naaman ait introduit Yahvé dans le

(1) Dès le xe siècle, Hadad est identifié à Ramman; c'est pourquoi le nom du roi de Damas, Tabrimmon (vocalisation à rectifier en Tabramman, d'après Luc. Ταβερεμμάν, I *Rois*, xv, 18), signale déjà au temps de Salomon l'importance de cette divinité à Damas. Le fils, et d'autres rois à sa suite, prendront le nom de Ben-Hadad ou Hadadézer. Pour ce dernier, la lecture de H. Winckler, *Alttestam. Untersuch.*, I, p. 69, et *Die Keilinschr. und das Alte Testament*, pp. 42 et 133 : *Bir-idri*, est à rejeter; cf. Dhorme, *les Pays bibliques et l'Assyrie* (ext. de *Revue biblique*, 1910-1911), p. 17 : « Ce n'est que par un tour de passe-passe qu'on a lu *Bur-idri* ou *Bir-idri*. » Sur Hadad en Syrie, voir notre article *Hadad* dans Pauly-Wissowa, *Realenc.*

(2) En Syrie, Hadad est toujours accompagné d'une déesse dont le nom est formé de deux autres noms divins féminins : 'Athé (qu'il faut éviter de confondre avec le dieu Attis comme le font Baudissin et E. Meyer) et 'Athtar ou 'Athtart, nom aramaïsé de 'Ashtart, Astarté.

(3) Justin, XXXVI, 2.

(4) Justin, XXXVI, 2 : *Nomen urbi a Damasco rege inditum in cujus honorem Syrii sepulchrum Atargatis* (ms. *Ariarathes*), *uxoris ejus, pro templo coluere.*

(5) *Etym. magn.*, s. Δαμασκός· Δαμᾶς... ἱδρύσατο ἐκεῖ Συρίας θεοῦ ξόανον.

(6) Il résulte de ce qui est dit ci-dessus, note 1, que, dans son édition de Josèphe, Niese lit à tort Ἄδερ au lieu de Ἄδαδος.

(7) Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, 93. Le témoignage de Josèphe est confirmé par une dédicace τῷ θεῷ Ἀδάδῳ relevée à Khabab au sud de Damas; cf. Dussaud et Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 642.

(8) Il y a lieu de remarquer que ce transfert de culte est mentionné tout à fait incidemment par le livre des Rois, comme un trait historique simplement destiné à donner une couleur réelle au récit. L'intention du narrateur est de montrer la puissance de l'esprit de divination possédé par Elisée.

grand temple de Damas, qu'à Samarie Yahvé avait subi la contamination de Hadad, le dieu syrien au taureau [1].

Le prestige du temple de Damas, qui était alors la capitale du royaume d'Aram [2], s'affirma aux yeux du roi Achaz lorsqu'il vint rendre hommage dans cette ville à Tiglat-Piléser, roi d'Assyrie. Achaz admira l'autel qui s'y trouvait à tel point qu'il en envoya les mesures et les dessins à Jérusalem pour qu'on y établit un autel sur ce modèle [3].

A l'époque perse, Damas jouit d'une grande prospérité [4]. Son temple reçut une statue d'Aphrodite Anaïtis [5]. On a relevé récemment à Damas deux chapiteaux perses [6] qui pourraient provenir soit d'une réfection du temple à cette époque, soit plutôt d'un palais, peut-être celui qui recueillit la famille de Darius et ses richesses avant la bataille d'Issus [7].



Fig. 1. — Jupiter Damascénien, sur un tétradrachme d'Antiochus XII.
Grandeur : 3/2.

Les derniers rois séleucides se retirèrent à Damas. Nous avons proposé de reconnaître une représentation du Hadad de Damas au revers d'une monnaie d'Antiochus XII. Le dieu barbu est figuré debout entre deux taureaux (fig. 1). Vêtu d'une longue robe attachée à la ceinture, il est coiffé d'un bonnet pointu [8]. Comme son voisin, le Jupiter Héliopolitain, il porte un épi dans la main gauche, car Hadad, étant le dieu de l'orage, dispense les pluies et, par suite, décide des récoltes.

[1] Voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 231 et suiv.

[2] Isaïe, VII, 8.

[3] II *Rois*, XVI, 10 et suiv.

[4] Strabon, XVI, 2, 20.

[5] Bérose, fragm. 16, *Hist. gr. fragm.*, II, p. 509.

[6] Watzinger et Wulzinger, *Damaskus, die alte Stadt*, p. 41.

[7] Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, I, pp. 264 et 275. Quand, en 613 de notre ère, les Perses s'empareront de Damas, ils en feront leur centre d'opérations contre Jérusalem qu'ils pilleront en 614; cf. Nau, *Revue Orient chrét.*, 1901, pp. 644-646.

[8] Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 437; E. Babelon, *les Rois de Syrie*, p. CLXXII : « Le tétradrachme de Dresde... est une pièce unique du plus haut intérêt par son type du revers »; R. Dussaud, *Numismatique des rois de Nabatène*, *Journal asiat.*, 1904, I, p. 199 et suiv. Notre figure 1 n'est pas la reproduction du tétradrachme de Dresde, mais celle d'un exemplaire nouveau en notre possession. Le coin en est différent, d'abord par le monogramme, gravé dans le champ, et aussi par la date 228 (au lieu de 227), dernière année (84 av. J.-C.) du règne d'Antiochus XII.

Sa parèdre, Atargatis, avait déjà été figurée sur des monnaies de Démétrius III Eucærus[1]. La déesse est debout, de face; elle étend les bras, tenant une fleur ou un fruit dans la main gauche. Sa coiffure est radiée, ce qui souligne son identification avec l'étoile Vénus et, derrière chacune de ses épaules, se dresse un épi. Un long voile descend de part et d'autre jusqu'aux pieds[2].



Fig. 2. — Atargatis de Damas, sur des tétradrachmes de Démétrius III. Cabinet des Médailles. Grandeur : 3/2.

Nous donnons les revers des trois exemplaires (fig. 2) que possède le Cabinet des Médailles et qui représentent cette déesse. C'est par leur comparaison qu'on peut définir comme un voile terminé par des glands ce qu'on pourrait prendre pour des tresses de cheveux[3]. Le corps est serré dans une gaine décorée de toute une série de disques[4]. Cette figure de la déesse était relativement récente — l'ancienne représentation consistait, comme on peut le déduire de Justin, en un simple bétyle, — peut-être influencée par la représentation d'Anaïtis, introduite à Damas à l'époque perse.

Il faut descendre jusqu'au IIe siècle de notre ère pour retrouver quelques renseignements touchant le sanctuaire du dieu qui se parait alors du titre de *Jupiter optimus maximus Damascenus*. Pouzzoles, en Italie, lui élève un temple[5].

[1] Nous avons donné les raisons d'attribuer ces monnaies à Damas, dans *Journal asiat.*, 1904, I, p. 198 et suiv. Nous avons proposé d'y reconnaître Atargatis dans nos *Notes de Mytholog. syrienne*, p. 106, ce qu'a accepté M. E. Babelon, dans Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, 2e partie, p. 663, no 56.

[2] Le détail du voile se retrouve sur la déesse similaire du relief de Homs, où, au lieu d'une coiffure radiée, la tête est accostée d'un disque (véritable nimbe) radié; cf. nos *Notes de Myth. syrienne*, p. 105.

[3] Opinion de M. Babelon, *loc. cit.*

[4] M. Babelon, *loc. cit.*, suggère des mamelles. On peut aussi penser à des disques ou rosaces étoilées soulignant le caractère céleste de la déesse.

[5] *Corpus inscr. lat.*, X, 1576; Fr. Cumont,

C'est le moment, nous le verrons, où l'on songe à ériger en plein centre de Damas un sanctuaire considérable. La vogue des *dii syri*, notamment des dieux de Damas, est alors à son apogée ; aussi n'est-il pas surprenant d'en trouver une allusion chez un auteur oriental comme Justin martyr. Commentant, dans son *Dialogue avec Tryphon*, les paroles d'Isaïe : « Il prendra la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie », il les applique à Jésus et les interprète en ce sens « que la Puissance du mauvais démon, qui habitait à Damas, serait vaincue par le Christ au moment même de sa naissance, et c'est ce qui est manifestement arrivé [1] ».

En effet, les mages venant de l'Arabie, c'est-à-dire, d'après Justin, de Damas [2], avaient été entrainés « vers toutes sortes de mauvaises actions » par ce mauvais démon qui habitait Damas ; mais le jour même de la naissance du Christ, ils « adorèrent le Christ et apparurent dégagés de cette Puissance qu avait conquis ». Il y a là une allusion à l'étoile qui guida les mages et nous voyons ainsi que Justin martyr connaît l'identification de l'astre avec Atargatis [3], parèdre du Hadad de Damas. Cette déesse est la « Puissance qui demeurait à Damas ».

Un siècle plus tard et à la veille de voir disparaître le culte des anciens dieux, un contemporain de l'empereur Julien déclare que « la sainte et grande

loc. cit. et *les Religions orientales de l'empire romain*, 2e éd., p. 163. Une dédicace est faite à Rome (*CIL*, VI, 405) au même dieu par un vétéran oriental. La lecture Δι(ί), Ἥρᾳ Δαμασκην(οῖ)ς d'un texte d'Ifry (Syrie) n'est donnée que sous réserves par JALABERT, *Mél. Faculté orient. de Beyrouth*, II, p. 293. Nous utiliserons plus loin les textes relatifs à la construction du temple et de ses dépendances.

[1] JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, LXXVIII, 9, éd. et trad. ARCHAMBAULT. Cet écrit date de 161 de notre ère ou peu avant. La manie de tourner en prophéties toutes les paroles des prophètes était générale en Orient. Voir un autre exemple, dans un milieu juif de Damas, et concernant cette ville, LAGRANGE, *la Secte juive de la Nouvelle Alliance au pays de Damas*, dans *Revue Biblique*, 1912, p. 225.

[2] JUSTIN, *op. cit.*, LXXVIII, 10, trad. ARCHAMBAULT : « Quant à ce que Damas ait été et soit encore du territoire d'Arabie, bien qu'elle soit maintenant assignée à la Syrophénicie, personne même parmi vous ne peut le nier. » Si l'on admet avec BRÜNNOW, *Die Provincia Arabia*, III, pp. 250 et suiv., que la province de Syrophénicie fut établie par Septime Sévère vers 195, il faut voir dans cette phrase une addition au texte.

[3] Encore à l'époque arabe on sait que cette déesse s'identifiait à une étoile. Ainsi MAS'OUDI, *Prairies d'or*, trad. BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE, IV, p. 20 : « La mosquée de Damas était, avant l'apparition du christianisme, un vaste temple renfermant des images et des idoles ; on en voyait jusque sur les tours (non « sur la coupole », comme écrivent les traducteurs) ; il était consacré à Jupiter et à une planète favorable. »

Damas » est « la véritable ville de Jupiter [1] ». Elle tire cette supériorité de « la beauté de ses cérémonies et de la grandeur de ses temples [2] ». Nous verrons, en effet, que le temple de Jupiter Damascénien était considérable par ses dépendances et fort riche puisqu'il possédait le principal bazar au centre de la ville. Nous connaissons le nom d'un des grands prêtres du temple, Métrophanès, et celui d'un chef des cuisines (sacrées), Sélamanès [3].

Quand le pseudo-Julien désigne Damas comme la véritable ville de Jupiter, ce n'est pas là une hyperbole, une simple figure de rhétorique, mais l'expression d'une opinion fortement ancrée en Orient puisqu'on la retrouve dans la tradition arabe. Il suffira de citer Dimashqi, compilateur qui écrivait vers 1300 de notre ère, mais qui avait encore à sa disposition des sources assez bien informées de l'antiquité romaine : « On dit que la mosquée de Damas était à l'origine un temple de Jupiter [4], bâti par Djairoun ibn Sa'ad ibn 'Ad [5]. Ainsi il resta jusqu'au temps de Moïse ibn 'Amran où il devint un lieu de prière pour les juifs [6] ; puis les chrétiens le changèrent en une église, et sous l'Islam les musulmans en firent une mosquée ; ainsi il a été sanctuaire à peu près pendant quatre mille ans [7]. »

Istakhri, géographe plus ancien (vers le milieu du x^e siècle), fournit une

[1] Τὴν Διὸς πόλιν ἀληθῶς.

[2] Julien, *ep.* 24 ; cf. éd. I. Bidez et F. Cumont, *Iuliani imper. epistulae*, p. 232.

[3] Waddington, *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, n° 2549 ; Germer-Durand, *Revue biblique*, 1900, p. 92 ; P. Perdrizet, *ibid.*, p. 441 ; cf. *Byz. Zeitschrift*, 1905, pp. 18-19 et 1906, p. 279.

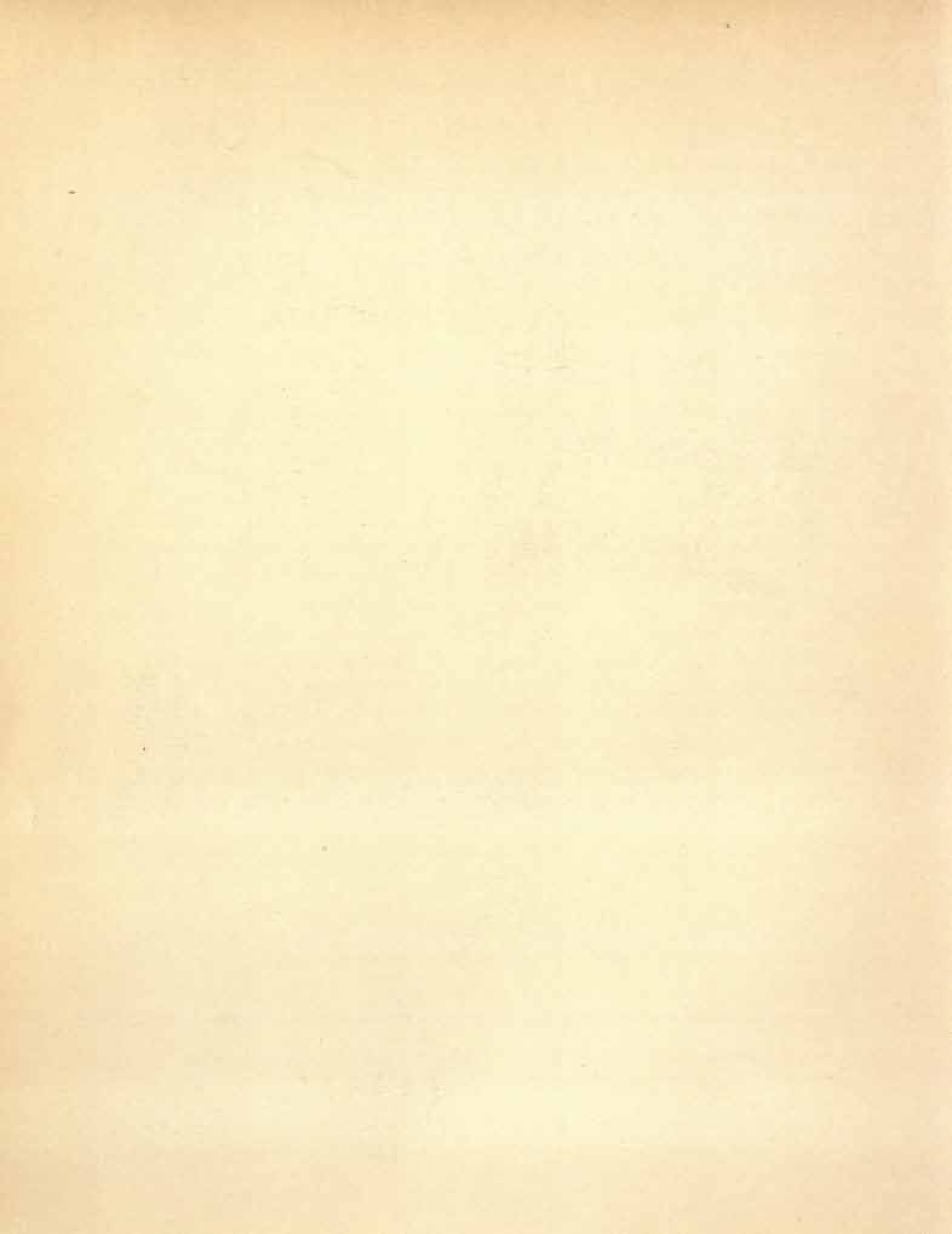
[4] On voit par là que la source de Dimashqi ne remontait pas au delà de l'époque gréco-romaine. Dimashqi écrit *el-moshtari*, mais Aboulféda, p. 230 (Le Strange, p. 267), précisément à propos du temple païen de Damas, dit qu'*el-moshtari* est la traduction arabe de *Ziyoush*, c'est-à-dire Zeus.

[5] Pour Djairoun, voir ci-après § V. Le paganisme antérieur à l'époque romaine est communément rattaché aux Adites. Dimashqi exprime sous une autre forme ce que dit Ammien Marcellin, XIV, 8, 8 : *Emessa et Damascus saeculis conditae priscis.*

[6] Dans cette légende nous voyons l'écho d'une tradition d'époque gréco-romaine ; cf. Trogue Pompée, dans Justin, XXXVI, 2 ; trad. Th. Reinach, *Textes relatifs au Judaïsme*, p. 254 : « Ainsi Moïse, ayant regagné la Damascène, son antique patrie, s'établit sur le mont Sinéus. » C'est une conception orientale d'englober sous une même dénomination Damas, la Transjordanie et même l'Arabie Pétrée. D'autre part, Nicolas de Damas (Th. Reinach, *ibid.*, p. 79) dit qu'Abraham régna à Damas et, chose plus intéressante, attestant l'ancienneté des légendes qui ont cours dans la région : « Le nom d'Abraham est encore célèbre dans le pays de Damas et l'on y montre un village appelé la demeure d'Abraham. » Porter, *Five years in Damascus*, I, p. 82, pense qu'il s'agit du village de Barzé, à 3 kilomètres au nord de Damas.

[7] Dimashqi, *Cosmographie*, trad. Mehren, p. 42.

Grande enceinte du Temple de Jupiter Damascénien.
Restes du Fronton de la Porte monumentale dite l' « Arc de Triomphe ».



suite plus précise : d'abord les Sabiens, puis les Grecs, ensuite les Juifs et « leurs rois qui furent idolâtres », désignant ainsi la famille d'Hérode ; enfin les chrétiens et les musulmans [1].

II. — Le temple syro-romain et sa double enceinte.

Quand on pénètre dans le bazar aux livres de Damas [2], en passant sous la porte ruinée monumentale d'époque impériale que les guides dénomment l' « arc de triomphe » (fig. 3 et pl. LI), puis qu'on traverse, de Bab el-Berid à Bab Djairoun, la cour de la grande mosquée des Omeyades et que, marchant toujours vers l'est, on retrouve les vestiges d'une autre porte monumentale faisant pendant à l' « arc de triomphe », on a parcouru sur une distance d'environ 380 mètres un ensemble architectural imposant, constitué essentiellement par deux enceintes antiques qui ont été élevées l'une dans l'autre, en plein cœur de la ville, pour protéger le temple tout particulièrement sacré de Jupiter Damascénien. A coup sûr, l'architecte qui a tracé ce plan était syrien, car si la décoration est généralement empruntée au répertoire gréco-romain, l'organisation même et certains éléments architectoniques sont orientaux et répondent aux nécessités du culte syrien. Cet architecte resté anonyme était un maitre dans toute l'acception du terme, car il n'a pas seulement élevé des murs puissants qui ont bravé les siècles et les incendies, des colonnades agréables et de riches propylées, il a créé, au moyen des deux enceintes et du temple, un complexe architectural admirablement ordonné dont il n'a trouvé le modèle nulle part ailleurs.

L'étude de ces vestiges est relativement récente. Belon du Mans (1548), Thévenot, le chevalier d'Arvieux, Maundrell, Pococke, Niebuhr, et encore H. Petermann en 1852 [3], n'ont pas été autorisés à pénétrer dans la mosquée

[1] Istakhri, p. 59 ; Guy Le Strange, p. 236.

[2] Déjà à cette place, au temps de Moqaddasi (xe siècle de notre ère), éd. de Goeje, p. 159 ; Guy Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 228.

[3] H. Petermann, *Reisen in Orient*, 2e éd. (1865), p. 99 et suiv. La raison est donnée par Ludolphus de Sudheim, *De Itinere Terre Sancte*, dans *Archives de l'Orient latin*, II, 2, p. 360 : « Quorum oratoria, si christianus intraverit, interficietur vel Christum negabit. » De même d'Arvieux, *Voyages*, par Labat, II, p. 452.

et notre figure 6 montre ce qu'ils pouvaient en apercevoir d'une maison voisine. Plus heureux, le missionnaire américain Porter put étudier les restes

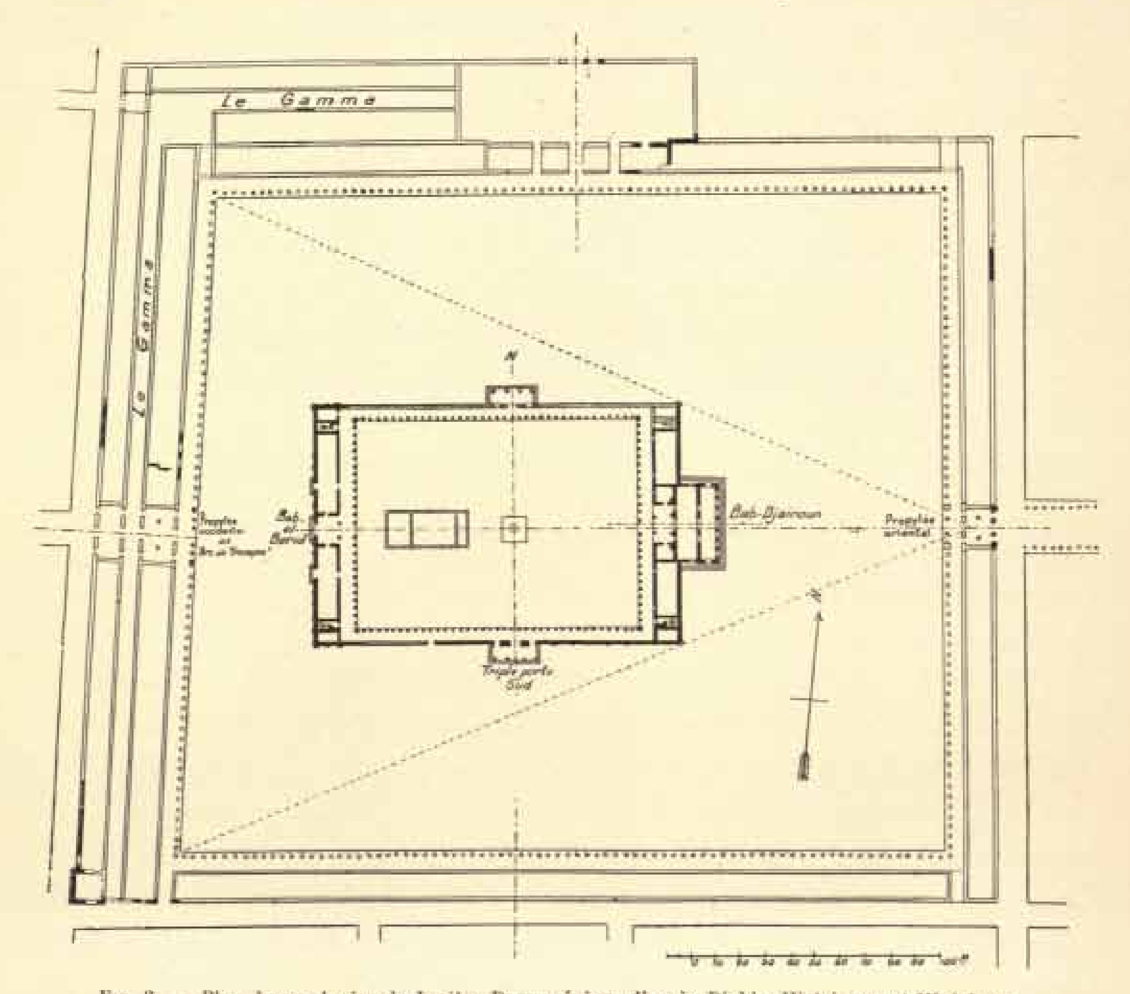


Fig. 3. — Plan du sanctuaire de Jupiter Damascénien, d'après Dickie, Watzinger et Wulzinger.

d'époque romaine et publier un plan de la mosquée [1]. Il faudra, cependant, attendre l'incendie de 1893 pour obtenir, grâce à Phené Spiers [2] et à

[1] J. L. Porter, *Five years in Damascus*, 1855, I, p. 60 et suiv. Guy Le Strange, *Palestine under the Moslems*, 1890, p. 227, ne pouvait reproduire que le plan de Porter, ce que fait encore Caëtani, *Annali dell' Islam*, III, 1910, p. 386. Vers la même époque que Porter, A. von Kremer, *Topographie von Damascus*, p. 34 et suiv. (*Denkschr. k. Akad. d. Wiss. philos. hist. Cl.*, V. Bd., 1854, Vienne) a donné une intéressante description de la mosquée accompagnée d'un plan insuffisant.

[2] Phené Spiers, *Journal of the Royal Institute of british architects*, 1896, p. 25 et suiv.; *Palestine Expl. Fund, Quart. stat.*, 1897,

Dickie[1], des notations vraiment précises. On trouvera un bon résumé des problèmes soulevés par ces recherches dans l'article « Damas »que le P. Jalabert a écrit pour le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* où, après avoir pris contact avec les lieux, il observait que « les études des architectes modernes n'ont pas été conduites avec assez de rigueur pour que l'on puisse enregistrer des conclusions hors de conteste[2] ». Cette attitude prudente, pleinement justifiée comme nous le verrons ci-après, n'a pas été celle de MM. Thiersch et Strzygowski qui ont utilisé les données de Dickie pour en tirer argument en faveur de thèses contradictoires.

D'octobre 1917 à juin 1918, MM. Watzinger et Wulzinger ont entrepris de nouvelles recherches. Leurs relevés, en ce qui touche le temple de Jupiter Damascénien et ses alentours immédiats, confirment généralement ceux d'Apéry et de Dickie, mais la détermination des époques romaine, byzantine et musulmane, est beaucoup plus rigoureuse et l'histoire du sanctuaire en est fort éclaircie. Nous exposerons les nouvelles conclusions auxquelles les deux savants archéologues ont abouti, en présentant des observations sur des points secondaires.

Comme nous l'avons dit, dans le dédale des constructions modernes qui se pressent autour de l'actuelle grande mosquée, il faut distinguer deux enceintes munies, chacune, d'un portique intérieur. D'abord, une grande enceinte (fig. 3) dont le côté ouest est légèrement incliné sur l'axe de l'ensemble, ce qui donne au plan une forme de trapèze. Cette disposition est certainement voulue et les spécialistes de l'orientation pourront, peut-être, l'expliquer. La longueur moyenne de l'esplanade ainsi déterminée est d'environ 380 mètres et sa largeur d'environ 310 mètres, ce qui représente un espace sensiblement plus

p. 282 et suiv. (à la suite des nouveaux relevés de Dickie); mais surtout *The architectural Review*, 1900, pp. 80, 103 et 138.

[1] A. C. Dickie, *Palestine Expl. Fund, Quart. stat.*, 1897, p. 268 et suiv., travailla, en février 1897 à Damas, envoyé par le Comité du P. E. F., muni des notes de Phené Spiers. Le plan qu'il en a rapporté est celui qu'avait levé l'architecte municipal Apéry entre les mains de qui nous avons encore vu la minute. Dickie déclare, d'ailleurs, *loc. cit.*, p. 271, que ses mesures concordent avec celles du plan Apéry; voir aussi Spiers, *Archit. Review*, 1900, p. 88 : « The plan given him by Mr. Apery. » Ce détail explique certaines méprises de Dickie qui ont longtemps pesé sur l'histoire du sanctuaire.

[2] Cet article donne une bonne bibliographie du sujet.

[3] Carl Watzinger et Karl Wulzinger, *Damaskus, die antike Stadt*, Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1921; voir *Syria*, 1922, p. 165.

long que la place de la Concorde (de la rue Royale au quai, environ 350 mètres) et beaucoup plus large (entre les chevaux de Marly et l'entrée des Tuileries, environ 200 mètres).

Au témoignage de Spiers [1], la découverte la plus intéressante faite par Dickie est d'avoir reconnu l'existence de cette grande enceinte dans laquelle on pénétrait par le soi-disant arc de triomphe à l'ouest (Pl. LI) et par une triple porte à l'est [2].

A l'intérieur de cette grande enceinte, et adossé tout autour contre le mur, était construit le bazar antique avec un portique couvert pour protéger le devant des boutiques et abriter les passants. Ce développement de boutiques de plus de 1.200 mètres était insuffisant, car on le doubla, sur le côté ouest et en partie sur le côté nord, d'un bazar où MM. W. et W. ont ingénieusement reconnu le *gamma* (les deux corps de bâtiment figurent en plan cette lettre grecque) mentionné dans une inscription grecque datée [3].

Au milieu de cette grande enceinte, c'est-à-dire au centre du bazar antique, se dresse l'enceinte rectangulaire qui constitue l'enceinte propre au temple, son péribole. Munie d'une colonnade intérieure, cette enceinte est percée de quatre portes et mesure environ 156 mètres de long sur 97 de large. Élevée en bel appareil, elle est sobrement décorée de pilastres peu saillants en guise de contreforts. Primitivement, quatre tours marquaient les angles ; seules subsistent les tours du sud.

Ce péribole est particulièrement bien conservé dans sa partie occidentale [4] ; la face méridionale, nous le verrons, n'a été refaite que dans sa partie supérieure ; le côté oriental conserve plus de portions antiques que ne le pensait Dickie ; enfin, le mur du nord a beaucoup souffert et a été entièrement reconstruit à l'époque arabe, probablement au VIIIe siècle de notre ère. Toutefois, MM. W. et W. signalent, dans l'angle nord-est du minaret nord (minaret de la fiancée) un vestige de l'antique porte ; celle-ci correspondait donc exactement à la triple porte sud du péribole.

[1] *Pal. Expl. Fund, Quart. Stat.*, 1897, p. 298; cf. Dickie, *ibid.*, p. 274 et suiv.

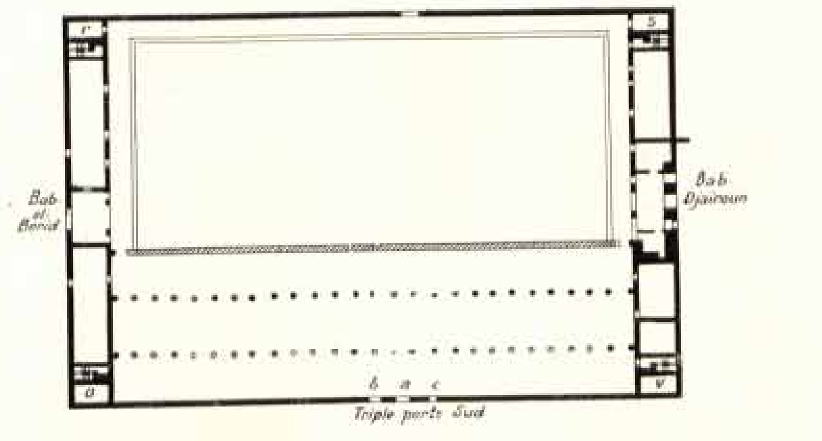
[2] Dessinée par Dickie, *loc. cit.*, pl. III.

[3] Walzinger et Wulzinger, *op. cit.*, pp. 28 et 31.

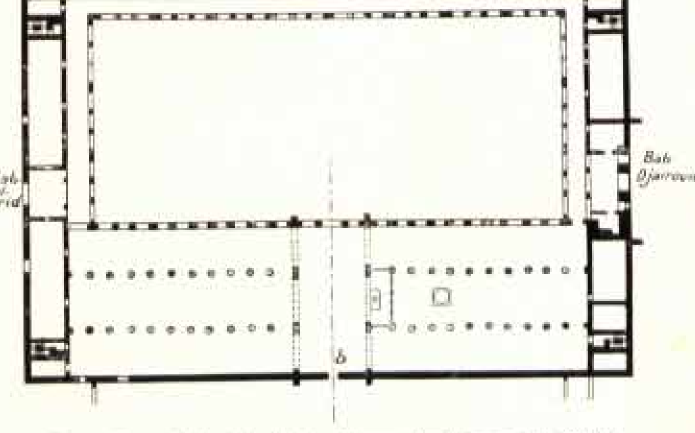
[4] La partie supérieure seule a été refaite ou surelevée en briques, ce qui marque le travail arabe. Sur l'emploi de la brique comme élément de construction au temps des premiers khalifes omeyades, cf. Ibn Shaker, dans Sauvaire, *Descr. de Damas*, t. II (J. A., 1895), p. 375.



1. — Péribole du temple de Jupiter Damascénien. Essai de reconstitution de la façade orientale (Bab Djairoun).



2. — Premier état de la basilique chrétienne (fin IVe siècle).



3. — Second état de la basilique chrétienne (ve siècle).



La simplicité de lignes des enceintes en bel appareil, faisait ressortir le luxueux décor des portes. Arrêtons-nous d'abord aux portes de la grande enceinte. La plus riche est celle qui ouvre dans la face occidentale de la grande enceinte ; elle conserve une partie de sa façade sur la cour intérieure, c'est le soi-disant « arc de triomphe », appellation qui rappelle l'ignorance où l'on était, avant Dickie, de son appartenance à une enceinte. Deux piliers, renforcés par deux demi-colonnes engagées, et quatre colonnes portent un fronton allégé d'un arc en plein cintre dont les voussoirs posent sur les deux colonnes du milieu. La première description exacte en a été donnée par le marquis de Vogüé qui remarquait : « Cette forme, imaginée pour élargir l'entrecolonnement central et suppléer à la rareté et aux dangers d'une longue architrave de pierre, était devenue, en Syrie, le type de toutes les façades [1]. » On peut se demander si, en adoptant cette disposition, les architectes syriens ne perpétuaient pas l'usage des portes en plein cintre de la vieille tradition orientale. Pour préciser notre pensée, on pourrait conjecturer pour la façade que nous restituons dans la planche LII, 1, un état plus ancien où les tours et la muraille seraient les mêmes, mais où le propylée serait remplacé par une haute porte en plein cintre du type mésopotamien.

Depuis l'incendie de 1917, le soi-disant arc de triomphe apparaît dégagé des masures qui l'étreignaient ; on en trouvera une vue nouvelle dans l'ouvrage de MM. W. et W. La hauteur totale des colonnes, y compris la base et le chapiteau corinthien, est d'environ 11 m. 90. La colonnade qui relie l' « arc de triomphe » à Bab el-Berid est byzantine.

Le propylée de l'est, avec sa triple porte, est conservé en partie, mais envahi par les maisons modernes, terribles parasites qui s'agrippent aux restes antiques, les enserrent étroitement au point de faire corps avec eux et, finalement, les entraînent dans leur chute quand leurs mauvais matériaux ont fait leur temps ou que l'incendie les dévore. Il est urgent, si l'on veut conserver le peu qui subsiste, de procéder au dégagement de tous les éléments antiques.

Le péribole du temple était percé de quatre portes. L'intense circulation en plein centre de la ville, de l'est à l'ouest et inversement, a maintenu la porte orientale, actuellement Bab Djairoun, et la porte occidentale ou

[1] Vogüé, *Syrie centrale*, I, pl. 28. C'est à l'Orient que ce type architectural fut emprunté par les architectes des Thermes de Dioclétien et du palais de cet empereur à Salone.

Bab el-Berid. Dans l'antiquité, cette dernière était constituée par une porte assez simple accostée, à quelque distance, de deux portes latérales donnant accès dans des dépendances.

La porte qu'on appelle aujourd'hui Bab Djairoun offrait un aspect plus imposant. La porte elle-même était précédée d'un propylée auquel on accédait par des marches et que surmontait un fronton allégé d'un plein cintre [1]. La reconstitution (Pl. LII, 1) due au crayon de M. Riolet, que nous en présentons à nos lecteurs, tient compte des vestiges qui subsistent et, pour la porte elle-même, des indications de Moqaddasi [2]. On pourrait supposer que les murs étaient couronnés de merlons à redans; les merlons que nous montre la vue de Barsky (fig. 6) sont évidemment d'époque arabe. On remarquera le caractère profondément syrien de l'ensemble de la façade ainsi restaurée, avec son plein cintre au centre, les tours carrées aux angles [3] et, tout le long des murs, les contreforts à chapiteau égyptisant. Éminemment syrien est aussi le bel appareillage à joints vifs de toute la construction [4].



Fig. 4. — Bronze d'Abila de Lysanias. Cabinet des Médailles.

Notre reconstitution est appuyée par une monnaie d'Abila de Lysanias qui témoigne qu'on érigea dans cette ville un téménos tout semblable à celui de Damas, mais naturellement de dimensions plus petites. Les nécessités de la gravure ont conduit à supprimer l'indication de la muraille entre le propylée et les tours d'angle [5] (fig. 4).

[1] C'est ce qu'a vu encore Moqaddasi, p. 158 : « Bab Djairoun correspondait à Bab el-Berid, sauf que son propylée était muni d'un arc de cercle sur sa façade. » Guy Le Strange, p. 228 : « only that its porticos are vaulted over in the breath ».

[2] M. Riolet a dessiné une élévation; mais nous lui avons demandé quelques indications de perspective pour en faciliter la lecture. Rigoureusement, on ne devrait pas apercevoir le portique occidental de la seconde enceinte.

[3] On sait que Puchstein faisait remonter au *Khilani* hittite la tradition syrienne des tours d'angle dans les façades. En tout cas, les exemples fournis par Damas et Abila sont antérieurs à ceux qu'on trouve dans les palais sassanides de Firouz-Abad et de Servistan.

[4] Saladin, *Manuel d'art musulman*, I, p. 116 : « La Syrie fut toujours le pays des matériaux magnifiques et des appareilleurs savants. »

[5] Cette monnaie de Caracalla, au Cabinet de France, a été publiée par Saulcy, *Numismatique de la Terre sainte*, p. 312, qui y reconnait, à tort selon nous, la représentation du temple même. Le *naos* à l'intérieur de l'enceinte devait être fort exigu et l'on a

Deux autres portes ouvraient encore dans cette enceinte; au sud, la triple porte aujourd'hui murée qu'englobe la mosquée et sur laquelle nous reviendrons. Elle a été remplacée dans la suite par une percée plus occidentale, Bab ez-Ziyadé. Au nord du péribole, une porte toute pareille à la triple porte du sud, symétriquement disposée, a disparu. Son emplacement correspond à l'actuelle Bab el-'Amara, près du minaret de la fiancée.

∴

Si, en dépit des atteintes graves qu'elles ont subies, les deux enceintes sont encore debout ou faciles à restituer, le temple et l'autel de Jupiter Damascénien ont entièrement disparu. MM. W. et W. estiment que le temple ouvrait vers l'est, ce qui est vraisemblable puisque les portes orientales des enceintes sont plus particulièrement monumentales, et que le décor est disposé — ainsi Bab Djairoun et le soi-disant « arc de triomphe » — pour se présenter dans tout leur éclat au visiteur qui chemine de l'est à l'ouest, mais il est moins probable que le grand axe du temple ait été orienté N.-S. Les traditions syriennes s'accommodaient d'un naos assez réduit, comme c'était le cas à Baetocécé, où précisément nous trouvons un péribole de dimensions comparables (environ 144 mètres de longueur sur 90 de large), percé aussi d'une porte dans chacune des faces. Aussi préférons-nous admettre qu'à Damas, le grand axe du temple concordait avec celui des enceintes, c'est-à-dire était orienté E.-O.[1].

On ne peut opposer la tradition conservée par Ibn Shaker d'après laquelle les Grecs[2] qui ont construit le temple, « priaient dans la direction du pôle nord », autrement dit que « les *miḥrab* faisaient face au nord et la porte du temple s'ouvrait du côté du sud, là où est actuellement le miḥrab[3] », parce que, de la description même de l'auteur arabe, il résulte qu'il vise ainsi la

préféré représenter la façade du téménos avec l'entrée monumentale.

[1] MM. Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 19, invoquent, à l'appui de leur hypothèse, l'analogie du grand temple de Palmyre ; mais la comparaison est en défaut, car, dans ce cas, le péribole est plus large que profond.

[2] Le texte porte *Younan*, c'est donc qu'il vise les Grecs de l'antiquité.

[3] Ibn Shaker, dans Sauvaire, *Description de Damas*, t. II (*Journal asiat.*, 1895), p. 353.

triple porte sud. Il croit, à tort, que cette triple porte faisait corps avec le temple antique (*naos*), alors qu'elle donnait simplement accès au *temenos*.

*
* *

Quelques inscriptions grecques fournissent des dates précieuses pour ces diverses constructions [1]. L'une fixe en 264/5 de notre ère l'achèvement de la tour N.-E. de l'enceinte du sanctuaire. Il est probable qu'elle marque ainsi la fin des derniers travaux du péribole. A l'intérieur des tours S.-E. et S.-O. nous avons relevé jadis des lettres grecques — marques de tâcherons — que nous avons estimées, tout d'abord, appartenir au IVe siècle de notre ère, mais qui remontent plutôt au IIIe siècle [2]. En 286/7 un texte mentionne la construction d'une portion de l'enceinte orientale du bazar antique, au nord de la porte percée dans cette muraille. On peut y voir un effet de la munificence de Dioclétien qui séjourna en Syrie en 286. En 339/40 on procède à la construction du *gamma*, c'est-à-dire, d'après MM. Watzinger et Wulzinger, à une addition au bazar ayant la forme de cette lettre grecque [3].

Ainsi, abstraction faite du *gamma*, l'édification du temple et du bazar antique fut achevée dans la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère. Mais depuis quand les travaux étaient-ils commencés?

Spiers, Dickie et Thiersch ont supposé que le péribole du temple devait remonter à la fin de l'époque séleucide. Ils s'appuyaient sur la forme des chapiteaux des pilastres de la muraille qui sont constitués par une gorge égyptienne [4]. MM. W. et W. réfutent cette opinion. Tout l'ensemble est parfaite-

[1] Douze textes ont été groupés par le P. Jalabert dans *Palest. Expl. Fund, Quarterly Stat.*, 1912, p. 150 et suiv. MM. Watzinger et Wulzinger, *loc. cit.*, p. 28 et suiv., ont constaté que deux fragments se rejoignent, ce qui permet une meilleure restitution.

[2] G. Marçais, *la Mosquée d'el-Walid à Damas et son influence sur l'architecture musulmane d'Occident*, dans *Revue africaine*, 1906, p. 43, note 3; Thiersch, *Pharos*, p. 106; Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 6, note 1. La date du IIIe siècle s'impose si, comme cela paraît établi, l'inscription de la triple porte sud remonte à Théodose Ier.

[3] *Loc. cit.*, p. 31 : τὸ Γάμμα ἀπὸ τοῦ παλαιοῦ τείχους [καὶ μέχρι] τῆς ἁμαξηλάτου εἰσόδου. Les deux archéologues supposent, *ibid.*, p. 28, que l'entrée dont il est question ici doit être cherchée vers la tour sud-ouest de la grande enceinte tandis que le vieux mur serait, au nord, l'ancien mur de la ville.

[4] La gorge égyptienne a été très en usage, à basse époque, à Pétra et à Medaïn-Saleḥ; elle figure au tombeau dit d'Absalon, à Jé-

ment homogène et d'époque romaine impériale. Notamment la triple porte sud du péribole du temple est de même style que les propylées est et ouest de l'enceinte du bazar antique ; le plus probable est de placer leur érection sous Septime Sévère (193-211) ou Caracalla (211-217). Comme il est vraisemblable que le téménos d'Abila de Lysanias, dont nous avons parlé (fig. 4), a été érigé à l'imitation de celui de Damas, nous proposons de reconnaître dans la monnaie de Caracalla, qui le reproduit, un *terminus ad quem*. Les travaux des murs d'enceinte et des tours ont pu durer assez longtemps.

Les deux savants auteurs nous paraissent avoir démontré que le même architecte a conçu tout cet ensemble : le marché ainsi que le temple et le péribole. Le visiteur qui débouchait, en venant de l'est, par le propylée du marché avait devant lui un décor des plus imposants. En avant de la face orientale du péribole dont les ailes se détachaient en forme de tours carrées, se présentait un magnifique propylée représenté aujourd'hui par Bab Djairoun. Cette ample construction était comme enveloppée par la colonnade intérieure du marché (Pl. LII, 1). La dissymétrie de l'aile ouest du marché était complètement masquée par la masse du péribole[1].

La disposition d'une double enceinte pour le sanctuaire répondait non seulement aux nécessités du culte — en quoi elle est bien de conception syrienne — mais elle permettait au profane de traverser le centre de la ville, de l'est à l'ouest. Le bazar ainsi disposé autour du sanctuaire profitait en même temps d'un passage obligé et de l'affluence des fidèles vers le sanctuaire.

La disposition d'une double cour précédant le sanctuaire est fréquente dans les sanctuaires syriens, mais ordinairement ces cours se font suite et ne sont pas concentriques comme ici. La cour extérieure devait être accessible à tous, tandis que le péribole ne devait, comme à Jérusalem, n'être franchi que par les prêtres et les fidèles dans un état particulier de pureté.

L'association du temple et du bazar est non seulement soulignée par l'unité de conception du plan ; elle est encore spécifiée dans les textes de construction. Le mur d'enceinte du marché et le *gamma* lui-même sont élevés aux frais du temple : ἐκ τῶν τοῦ κυρίου Διός. Ils étaient donc sa propriété et nous verrons

rusalem, et au palais d'Hyrcan. Sa survivance à Damas atteste la force des traditions syriennes.

[1] Nous avons déjà dit que, dans l'intention d'être plus lisible, notre restitution de la pl. LII, 1, n'observait pas cette condition.

de quel privilège a continué à jouir, jusqu'en pleine époque chrétienne, le quartier qui peu à peu s'est élevé à l'intérieur de la grande enceinte.

III. — La basilique de saint Jean-Baptiste.

Riche et puissant en 339/40, puisqu'il fait construire le *gamma*, se signalant à l'époque de Julien (361-363) par l'éclat de ses cérémonies [1], le grand temple damasquin voit, avec Théodose (379-395), s'interrompre le culte millénaire de l'antique Hadad ou Ramman. De cet événement si caractéristique, il n'est resté qu'une mention rapide chez les chronographes sous l'année 379[2]. Il n'y a pas lieu de tenir compte d'une soi-disant inscription d'Arcadius mentionnant une restauration de l'église de saint Jean-Baptiste ; personne n'a jamais vu de ce texte qu'une traduction en arabe [3] !

Dès la construction de la basilique, la triple porte sud a dû recevoir les invocations à la sainte Trinité qu'on y lit[4]. MM. W. et W. supposent qu'on se contenta de transformer le temple païen en église. Un peu plus tard, mais naturellement avant la conquête arabe, on aurait édifié le long du mur sud appar-

[1] D'après le pseudo-Julien cité plus haut. La faveur que l'empereur Julien témoignait aux cultes païens n'amena pas à Damas une persécution des chrétiens par les païens, mais par les juifs. Les deux églises chrétiennes de Damas furent, en effet, incendiées par les juifs au témoignage de saint Ambroise, *Epist.*, 40, 15, Migne, t. XVI. Ce n'est pas un fait isolé : une réaction des juifs contre les chrétiens se produisit à Edesse à la même époque; cf. Michel le Syrien, trad. J.-B. Chabot, I, p. 281.

[2] Malalas, *Chron.*, t. XIII, pp. 344-345, éd. Bonn; *Chron. pasc.*, t. I, p. 561, éd. Bonn.

[3] La supercherie n'est pas douteuse. Le prêtre melchite Anton Boulad, qui communiqua la soi-disant traduction en arabe à Porter, *Five years in Damaskus*, I, p. 72, n'y ajoutait lui-même aucune importance, puisque vers le même temps, il certifiait à H. Petermann, *Reisen im Orient*, 2e édit., I, p. 100 avoir découvert, au cours de ses recherches sur l'histoire de Damas, que la restauration de la basilique était l'œuvre de Théodose *II*. D'autre part, comme nous le verrons ci-après, un texte de l'époque d'Arcadius ne pouvait mentionner l'église de « saint Jean-Baptiste », car la consécration à ce saint est plus tardive, ce dont ne s'est pas avisé le faussaire. Cette *invention* est du même ordre que celle, qui est rapportée par Aboulféda, p. 230 (Le Strange, p. 267), d'une inscription gravée sur un pilier de la mosquée : « Damaskiyous a construit cette demeure pour le dieu des dieux Ziyoush (Zeus). »

[4] Le premier de ces textes fut signalé par Anton Boulad à von Kremer, *Topogr. von Damaskus*, p. 37; Porter, *Five years in Damascus*, I, p. 65; Waddington, *Inscript. gr. et lat. de Syrie*, no 2551 *c*; un second texte dans Dussaud et Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 299, no 178; cf. Jalabert, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, s. Damas; Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 77 et suiv.

tenant au péribole du temple une basilique avec transept central. A ce moment on n'utilise plus que la baie occidentale de la triple porte sud (voir Pl. LII, 2 et 3, *b*), qui est en effet exactement dans l'axe du transept, tandis que les autres baies furent murées [1].

Ces dernières conclusions nous paraissent fondées ; mais nous ne pouvons admettre la première, à savoir que, sous Théodose Ier, le temple de Jupiter Damascénien a été simplement transformé en église, d'abord à cause de l'exiguïté du naos sur laquelle nous avons insisté plus haut ; mais, surtout, parce que le temple païen était orienté juste en sens contraire de l'église. Il y a là une impossibilité absolue. Le *naos* inutilisable de Jupiter Damascénien a donc dû être détruit sous Théodose, tandis que la basilique chrétienne était édifiée le long du mur sud : elle consista alors en un grand vaisseau à trois nefs, sans transept comme le montre notre planche LII, 2. La triple porte sud fut utilisée comme principale entrée et reçut la triple inscription — on n'en connait encore que deux textes — en l'honneur de la Trinité. On ne comprendrait pas cette consécration si la porte n'avait pas fait partie intégrante de l'église.

Ainsi réduite, la cour de l'ancien temple ne servait plus que de passage est-ouest à travers l'ancien téménos. Il est à présumer que l'église n'avait qu'une entrée secondaire sur cette cour qui participait de l'anathème prononcé contre l'ancien temple.

Bientôt cependant, sous l'influence du remarquable développement architectural qui fleurit au ve siècle en Syrie, la grande basilique de Damas apparut d'un plan trop simple ; d'autre part, l'utilisation de la triple porte sud comme entrée principale était incommode. On pallia ces défauts en coupant ce vaisseau, long d'environ 135 mètres, par un transept central (Pl. LII, 3). L'entrée se fit dorénavant sur la face nord de ce transept, ouverte sur la cour de l'ancien temple. Seule la baie occidentale de la triple porte sud (*b*) dans l'axe du transept, fut maintenue ; les deux autres baies furent murées. C'est probablement en même temps que fut construite la colonnade destinée à relier la porte ouest du péribole (Bab el-Berid) au propylée ouest de l'ancien marché.

[1] Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 79.

Si le texte mentionnant une réfection de la basilique, sous Arcadius, n'était pas si sujet à caution, il s'adapterait bien à l'histoire de l'édifice telle qu'elle résulte des constatations archéologiques les plus récentes. En effet, le plan de la basilique, même après l'adjonction d'un transept qui lui donnait une façade monumentale, restait assez simple et enfermé dans les anciennes formules ; il est certainement antérieur à la construction de l'église de saint Siméon Stylite qui se place à la fin du v^e siècle [1]. Le plan constitué par un grand vaisseau coupé en son milieu par un transept sans coupole (tel que nous l'avons reconstitué pl. LII, fig. 3), un simple *aétos* ou « aigle », c'est-à-dire « fronton » selon l'expression grecque que les Arabes conserveront en la traduisant, trouve son analogue le plus exact dans la mosquée d'Amida où l'on s'accorde à reconnaître une ancienne église désaffectée [2]. Il semble donc que cette disposition constitue une solution syrienne qui, d'ailleurs, n'a pas fait fortune, et non, comme on l'admet souvent, une imitation de dispositions byzantines.

Porter a supposé et l'on a continué à admettre après lui [3] qu'une colonnade byzantine régnait au sud de la basilique, limitant sur trois côtés une sorte d'esplanade. Nous pensons qu'il faut y renoncer. Le jour où les chrétiens furent cantonnés dans la partie du vaisseau à l'ouest du transept, ils durent songer à aménager la porte dite Bab ez-Ziyadé, « porte de l'addition », en y dressant quelques colonnes (voir le point marqué Z sur notre figure 5). Au x^e siècle, Moqaddasi signale que cette porte était double et qu'elle était précédée d'une sorte de porche [4] ; au xii^e siècle, le voyageur Ibn Djoubeir signale des colonnes devant Bab ez-Ziyadé [5].

Remarquons, enfin, que la consécration de la basilique à saint Jean-Baptiste est certainement tardive, de peu antérieure à la conquête musulmane. Les reliques du saint, conservées à Sébaste, avaient été dispersées au temps de

(1) Dans ces conditions, on ne peut admettre l'hypothèse de Thiersch, *Pharos*, pp. 214-215, d'après laquelle ce plan aurait été conçu à l'imitation de la Chalke de Justinien : « Die Moschee Walids dort ist tatsächlich nichts andres als in den Grundzügen eine Kopie des byzantinischen Augusteions mit der Chalke. »

(2) Van Berchem, *Amida*, p. 13 et suiv.

(3) Encore Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 86, fig. 52.

(4) Moqaddasi, p. 158 ; Le Strange, p. 229.

(5) Ibn Djoubeir, p. 270 ; Le Strange, p. 248. L'interprétation de Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 87, ne nous paraît pas exacte. On a pu dresser dans le bazar voisin quelques colonnes, mais cela n'a été qu'une œuvre de très basse époque, qui n'a rien de commun avec la colonnade imaginée par Porter.

l'empereur Julien. La tête du saint passait pour être conservée à Emèse. Vers l'époque de la conquête musulmane, il est question de cette relique à Damas, sans qu'Emèse abandonne ses prétentions[1]. Il ne faut probablement voir dans cette affaire qu'une manifestation de la rivalité entre les deux villes qui, souvent réunies dans la même province, aspiraient l'une et l'autre à la première place.

IV. — Le partage de la basilique entre chrétiens et musulmans.

Depuis la brillante discussion à laquelle le prince Caëtani a soumis les sources arabes touchant la reddition de Damas aux musulmans[2], on a renoncé à admettre qu'à la suite de la conquête arabe, la basilique elle-même fut partagée entre chrétiens et musulmans pendant soixante-dix ans, soit de 635 à 705 de notre ère. Ce ne serait là qu'une légende[3], inventée de toutes pièces pour appuyer la tradition de la division de la ville entre musulmans et chrétiens, arbitrairement fondée elle-même sur le fait que Khalid ibn Walid serait entré de vive force par la porte orientale (Bab esh-Sherqi), tandis qu'Abou 'Obeida aurait pénétré, après capitulation de la ville, par Bab Djabiyé.

Les récits concernant la prise de Damas par les Arabes sont des plus confus. Cela tient à ce que, comme l'a montré J. de Goeje, il y eut deux prises successives de Damas. Le traité que rapportent el-Beladhori et Eutychius est le traité signé par Khalid, lors de la première prise de Damas : les chrétiens conservent « la vie, leurs biens, leurs églises et les murs de leur ville[4] ». Mais après la bataille du Yarmouk, quand les Musulmans pénétrèrent une seconde fois à Damas, ce fut certainement avec des sentiments bien différents qui les incitèrent à enlever aux habitants la moitié de la basilique de saint

[1] *Acta sanctorum*, juin, t. IV, p. 716 et suiv.; pour Emèse, témoignage de Sevère (fin du vᵉ siècle) dans Nau, *Revue de l'Orient chrét.*, 1900, pp. 84-85; le *synaxaire arabe Jacobite* (R. Basset, *Patrol. orient.*, I, p. 228) localise la tête de saint Jean-Baptiste à Emèse; Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 97, note 146.

[2] *Annali dell' Islam*, III, p. 344 et suiv.; p 389 et suiv.

[3] L'opinion du prince Caëtani a été adoptée par Lammens, *Mélanges Faculté orient.*, IV, p. I; V, p. 630, n. 1 et *la Syrie*, I, p. 87; par Jalabert, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, s. Damas, col. 138; par Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 78, note 123.

[4] De Goeje, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 2ᵉ éd. (1900), p. 98.

Jean et quelques autres églises. « On avait besoin d'une mosquée et la défection fournissait un prétexte suffisant pour prendre de quoi en faire une à sa convenance [1]. »

Si nous n'avions, sur l'affectation de la basilique, que les renseignements concernant la prise de Damas, les doutes seraient permis ; mais les témoignages directs ou indirects relatifs aux événements jusqu'à l'époque du khalife el-Walid sont si formels et si concordants qu'on peut tenir pour assuré le partage, entre chrétiens et musulmans, de l'église de saint Jean-Baptiste. Nous examinerons, cependant, les arguments qu'on fait valoir contre le partage de la grande basilique [2].

On s'étonne que, dans un partage de la basilique, la partie orientale où se dressait l'autel [3] ait été affectée aux musulmans, tandis que les chrétiens se maintenaient dans la partie occidentale. Mais comment ne voit-on pas que si cette dichotomie était inventée pour appuyer le soi-disant partage de la ville entre chrétiens et musulmans, on aurait tout naturellement affecté aux chrétiens la partie orientale du sanctuaire puisqu'ils se sont, depuis lors, groupés dans la partie orientale de la ville ? Les contradictions qu'on relève dans les récits touchant la reddition de Damas tiennent à ce que certains auteurs ont tablé sur deux faits bien réels, mais non connexes : d'abord que les chrétiens occupaient la partie orientale de la ville, puis que la basilique de saint Jean-Baptiste servit pendant un certain temps aux deux cultes. El-Waqidi, comme le rapporte el-Beladhori, n'a lu aucune stipulation à ce sujet dans le traité que Khalid conclut avec les habitants de Damas [4] ; c'est simplement, nous l'avons vu plus haut, que le partage de la basilique est postérieur à la prise de Damas par Khalid.

L'argument *e silentio* est constamment utilisé par le prince Caëtani. C'est à ce titre qu'il tient pour décisif le témoignage de l'évêque Arculf qui, visitant

[1] De Goeje, *op. cit.*, p. 99.

[2] Le même partage fut opéré à Emèse; cf. Lammens, *Études sur le règne du calife omaiyade Mo'awia Ier*, p. 8. Même partage à Cordoue; cf. Georges Marçais, *la Mosquée d'el-Walid à Damas*, dans *Revue africaine*, 1906, p. 39.

[3] Nous ne comprenons pas que le prince Caëtani, *op. cit.*, p. 390, déclare que, dans ces conditions, l'autel aurait dû être détruit dès la conquête arabe et non sous el-Walid, comme le mentionnent les historiens arabes. Il n'y avait aucune raison de détruire l'autel; un simple transfert suffisait.

[4] El-Beladhori, p. 124; de Goeje, *op. cit.*, p. 98.

Damas trente ans après l'occupation arabe, parle de la ville *in qua Saracenorum rex adeptus ejus principatum regnat et ibidem in honorem sancti Johannis baptistae grandis fundata ecclesia est. Quaedam etiam Saracenorum ecclesia incredulorum et ipsa in eadem civitate, quam ipsi frequentant, fabricata est* [1]. Que prouve ce texte ? Simplement qu'Arculf n'a pas pénétré dans la mosquée et ne s'est pas exactement rendu compte des lieux. Il n'y a rien là de surprenant, car l'entrée de l'église par la cour et le transept offrant de graves inconvénients [2], il est vraisemblable que les chrétiens durent très rapidement aménager dans le mur sud et vers l'ouest la porte précédée de colonnes que les auteurs musulmans dénomment Bab ez-Ziyadé (porte de l'addition) [3]. Si Arculf a pénétré par cette porte, il ne s'est pas rendu compte que l'église de saint Jean avait formé jadis un seul corps de bâtiment avec la mosquée, puisqu'on avait accès à cette dernière par l'ancienne cour et l'ancien transept.

Comment peut-on expliquer que successivement Mou'awiya et 'Abd el-Malik aient tenu à agrandir la mosquée par « l'addition de l'église de saint Jean », si les deux sanctuaires n'avaient pas appartenu au même corps de bâtiment ? Si el-Beladhori, qui fournit le renseignement au IXe siècle de notre ère [4], ne spécifie pas plus nettement que la mosquée était installée dans la moitié de l'ancienne basilique, c'est que tout le monde le savait de son temps. Ibn 'Asakir sera plus explicite parce qu'il s'attache à un exposé détaillé et que ses lecteurs étaient généralement moins bien informés. Le témoignage de Maș'oudi, si bref qu'il soit, est déjà très net. Parlant du temple de Jupiter Damascénien, il note : « Les chrétiens le convertirent en église ; après la conquête musulmane, cette église fut convertie en mosquée et el-Walid, fils d'Abd el-Malik,

[1] *Itin. hierosolym.*, éd. Geyer, p. 276. H. Lammens, *la Syrie*, I, p. 87, commente ainsi ce texte : « Il en ressort que sous Mo'awia les Sarrasins se contentaient à Damas d'une unique mosquée, modeste (*quaedam*), édifice *construit* pour eux, et non pas obtenu par un partage aux dépens de la basilique. » C'est peut-être faire dire beaucoup à ce texte. Bède, éd. Geyer, *ibid.*, p. 320, n'a fait qu'abréger Arculf : *Ubi dum christiani sancti baptistae Iohannis ecclesiam frequentant, Saracenorum rex cum sua sibi gente aliam instituit atque sacravit.* Cependant, le prince Caëtani, *loc. cit.*, p. 350, ne craint pas d'assurer que Bède a mieux rendu la pensée d'Arculf. Celle-ci n'est donc pas aussi claire qu'on le désirerait ?

[2] Cette entrée se faisait par le mur contre lequel s'appuyait l'autel.

[3] Ci-dessus, § III.

[4] El-Beladhori, p. 125. Eutychius, Migne, t. CXI, p. 364, spécifie que la basilique était attenante à la grande mosquée.

la répara[1]. » Ainsi, une mosquée y est installée dès l'introduction de l'Islam à Damas et c'est seulement sous el-Walid qu'une réfection importante fut entreprise.

Le défaut de l'hypothèse du prince Caëtani est mis en pleine lumière, lorsqu'après avoir écarté délibérément les témoignages si nets d'Ibn 'Asakir et d'Ibn Djoubeir, il cherche à localiser la mosquée primitive des Omeyades. A son avis, elle se trouvait au nord de la basilique, dans la cour actuelle[2]. Comme il n'en reste plus trace aujourd'hui, devons-nous en conclure que les historiens arabes se sont mépris quand ils ont signalé la destruction de la basilique de saint Jean par el-Walid et qu'en réalité ce dernier détruisit la première mosquée des Omeyades? On voit où conduit l'hypercritique en faveur aujourd'hui chez les arabisants.

Nous tenons donc pour historique que, jusqu'à el-Walid, les musulmans prièrent dans la moitié orientale de la basilique. Ibn Djoubeir n'a pas inventé que la *maqsoura* de cette partie de l'édifice fut établie pour Mou'awiya[3] et que le khalife y entrait directement de son palais[4], *el-Khaḍra*, probablement par la baie orientale (fig. 5,c) de la triple porte sud.

V. — Djairoun.

Les archéologues n'ont jamais tenté d'expliquer le terme de Djairoun qui apparaît chez les auteurs arabes tantôt comme un être mythique, tantôt comme désignation topographique encore attachée, d'ailleurs, à la porte orientale du péribole, Bab Djairoun. Nous nous proposons de déterminer la valeur topographique exacte de Djairoun et peut-être l'étymologie de ce vocable.

Du jour où furent construits le bazar enveloppant le sanctuaire, le péribole du temple avec ses propylées et le temple lui-même, l'histoire de cet ensemble est dominée par les droits de propriété du sanctuaire. Les dépenses occa-

[1] Maṣ'oudi, *les Prairies d'or*, IV, p. 94.

[2] Caëtani, *loc. cit.*, pp. 390-391 : « Sul lato settentrionale della basilica, et attigua ad essa, là dove oggidi è la gran corte. » Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan pour saisir l'impossibilité de cette solution.

[3] Moqaddasi, pp. 158 et 160, en fait déjà mention au xe siècle de notre ère; Le Strange, pp. 228 et 229.

[4] Ibn Djoubeir, p. 268; Le Strange, pp. 244-245.

sionnées par ces constructions avaient été imputées, comme l'attestent plusieurs inscriptions, sur la fortune du temple. Ces droits de propriété avec tous leurs avantages particuliers passeront, plus ou moins modifiés par les événements, les ventes et les spoliations, à la basilique chrétienne, puis à la mosquée. Il faut les avoir constamment présents à l'esprit pour commenter les renseignements qui nous ont été conservés.

Dès l'époque byzantine, l'esplanade que les architectes du temple syro-romain s'étaient plu à ménager tout autour du péribole, avait été en partie occupée par des boutiques ou des habitations. Cela est certain pour la partie occidentale, car la colonnade byzantine qui fut construite de Bab el-Berid jusqu'au propylée occidental de l'ancienne enceinte du bazar [1], doit avoir été édifiée par la basilique et correspondre à un lotissement avantageux pour elle, grâce à l'extension du bazar.

Tenir boutique sur la voie qui donnait directement accès au sanctuaire devait être le désir de tous les marchands de la ville ; mais il s'y ajoutait d'autres privilèges, notamment celui de participer au caractère sacré de la propriété du temple qu'affirmait, entre autres, le droit d'asile. Nous ne sommes pas renseignés sur ce dernier à l'époque impériale romaine ; mais nous pouvons le concevoir par analogie avec ce que nous savons des sanctuaires d'Apollon à Daphné et de Zeus à Baetocécé [2]. A Damas, une inscription grecque l'atteste pour l'époque byzantine et il n'est pas douteux que la tradition soit ancienne.

Le texte de Damas n'a pas été découvert *in situ* mais, comme M. Giron le conjecture, la colonne sur laquelle il était gravé devait s'élever à l'entrée orientale de la grande enceinte [3]. Nous estimons, en effet, que les limites du refuge étaient tout naturellement la grande enceinte formant bazar. La définition qui en est donnée par l'inscription : τοῖς ἑκατέρωθεν ἁ[γ]ίοις ὅροις devient très claire si l'on observe que ἑκατέρωθεν, « de part et d'autre », doit s'entendre : de part et d'autre de la grande voie qui, de l'est à l'ouest, traverse Bab Djairoun,

[1] Cette colonnade a été en grande partie dégagée à la suite de l'incendie de 1917 ; cf. WATZINGER et WULZINGER, *op. cit.*, pl. I.

[2] FR. CUMONT, *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1907, p. 453.

[3] N. GIRON, *Mél. Faculté orient.*, t. V, 1, p. 74. Pour le sens, voir aussi JALABERT, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, s. Damas, col. 137-138, avec l'interprétation de M. B. HAUSSOULLIER.

puis la cour de la basilique, Bab el-Berid et gagne, par la colonnade byzantine, le propylée occidental de la grande enceinte où devait se lire une inscription identique. L'expression « de part et d'autre » a le même sens que celle « au nord et au sud » qu'on trouvera dans le passage du *kitab er-raudatein* que nous citons plus loin. En somme le texte, en adoptant l'interprétation de M. Haussoullier, exclut du territoire sacré — limité par la grande enceinte — l'avenue qui le traversait de l'est à l'ouest.

Le terrain sacré que nous venons de définir est celui dont la propriété sera toujours revendiquée par le sanctuaire. En 1159 de notre ère, le pieux Nour ed-din, pressé de faire face aux dépenses occasionnées par la défense de Damas, procède à une expropriation sans indemnité. Il fait déclarer « domaine public », par une assemblée de jurisconsultes, les biens qui avaient été annexés aux fondations pieuses de la grande mosquée de Damas, « sans cependant faire partie de ce *waqf* [1] ». Grâce à cette formule élastique, le « domaine public » s'approprie le « marché neuf » situé au pied du minaret occidental, parce que « ce marché avait été construit sur la voie publique et qu'il avait fourni à la grande mosquée, par ses loyers, une somme supérieure à celle que ce *waqf* avait dépensée pour l'entretien du dit marché [2] ». Tombent de même dans le domaine public « tous les accroissements situés au sud de la mosquée et ceux de Bab el-Berid, côté du sud et côté du nord [3], les maisons d'el-Khaḍra au sud de la mosquée, la caserne de cavalerie (*Dar el-Khail*), etc. Ces deux derniers édifices provenaient de l'héritage des Omeyades, le reste provenait d'acquisitions réalisées avec l'argent des fondations pieuses, ou bien de confiscations pour défaut de paiement faites après l'extinction des dévolutaires des *waqfs*, ou enfin, consistaient en constructions sur la voie publique.

Tels étaient cependant le prestige du sanctuaire et la légitimité de ses revendications que, tôt ou tard, les biens ainsi arrachés lui revenaient. En 1426, la mosquée était rentrée dans ses propriétés, puisqu'elles lui sont enlevées à nouveau, sans autre forme de procès, par le naïb Soudoun [4].

En somme, l'envahissement de l'esplanade à l'ouest et autour du péribole du temple paraît s'être effectué de bonne heure. Au sud, se dressait le palais

[1] *Kitab er-raudatein*, *Hist. des Croisades*, t. IV, p. 44, trad. Barbier de Meynard.

[2] *Ibid.*

[3] Équivaut à ἑκατέρωθεν du texte byzantin cité plus haut.

[4] Sauvaire, *Descript. de Damas*, II (*Journ.*

de Mou'awiya avec ses dépendances et la caserne de cavalerie. Pour le nord, nous n'avons pas de renseignement. En tout cas, la partie à l'est du péribole a dû rester libre la dernière et cela s'accorde avec le fait que les architectes byzantins ne relièrent pas, au moyen d'une colonnade, Bab Djairoun au propylée oriental de l'ancienne grande enceinte. Il subsistait devant Bab Djairoun une place entourée de trois côtés par un portique — l'ancienne construction romaine — qui servait de bazar. C'est sur cette place encore vaste, qui donnait non seulement accès à la mosquée, mais aussi au quartier habité par le khalife, que nous proposons de placer l'échauffourée dite du Djairoun à la mort de Mou'awiya [1].

S'il résulte des textes arabes que la place devant Bab Djairoun avec son bazar portait le nom de Djairoun [2], cependant ce vocable, à une époque plus ancienne dont le souvenir se conserve dans les légendes, englobait tout le quartier à l'intérieur de la grande enceinte païenne et cela nous explique les récits qui mettent l'énigmatique Djairoun en rapport avec une immense colonnade. Il suffira de citer Yaqout : « A Damas, l'édifice appelé Djairoun se composait de portiques supportés par des colonnes [3] ; tout autour est maintenant construite la ville de Damas [4]. »

Ce texte paraît conserver le souvenir du portique intérieur sur les quatre côtés de la grande enceinte, puisqu'on nous dit que Damas était construite tout autour. De là aussi vient l'hypothèse que Djairoun n'était autre que Damas elle-même [5]. Si l'on a encore identifié Djairoun avec une forteresse construite par le géant du même nom [6], c'est à cause des solides murailles accostées de tours qui subsistent encore.

Ce point établi, nous pourrons admirer la précision des renseignements

asiat., 1895), p. 278; voir aussi G. Wiet, *Syria*, 1922, pp. 161-162.

[1] Sur l'incident lui-même, voir R. Hartmann, *Encycl. de l'Islam*, s. v. Damas (p. 928).

[2] Mas'oudi, *Prairies d'or*, III, p. 272 : « C'est un des bazars de la ville. » Voir ci-après le passage cité intégralement.

[3] Sauvaire, *Journ. asiat.*, 1894, I, p. 470, traduit : « Portique allongé, supporté par des colonnes et entouré de portiques. » On pourrait en conclure que Yaqout vise Bab Djairoun; mais le mot « entouré » est ajouté par le traducteur. Nous comprenons que le portique, tout le long de la grande enceinte, est regardé comme formé de plusieurs portiques, un sur chaque face. Guy Le Strange, p. 461, a supprimé la difficulté en biffant « et des portiques ».

[4] Yaqout, II, p. 175; Guy Le Strange, p. 461.

[5] Yaqout, II, p. 176.

[6] *Ibid.*

fournis par Maṣ'oudi et nous comprendrons à quoi ils se rapportent : « Tel fut, par exemple, Djairoun, fils de Sa'ad, fils de 'Ad, qui vint se fixer dans le pays de Damas dont il fonda la capitale. Après y avoir réuni un grand nombre de colonnes de marbre blanc et d'autres marbres, il y éleva un édifice considérable qu'il nomma « Iram aux colonnes[1] ». Dans les ouvrages historiques on trouve des renseignements différents de celui-ci sur « Iram aux colonnes ». De nos jours, en l'an 332 (943 ap. J.-C.), son emplacement est occupé par un des marchés de Damas, près de la porte de la grande mosquée appelée Djairoun ou Bab Djairoun. C'était un vaste édifice servant de forteresse (*qaṣr*) à ce roi. Il était muni de portes d'airain d'un travail merveilleux, dont les unes sont restées dans leur état primitif, les autres ont été adaptées à la grande mosquée[2]. »

Si un doute subsistait sur l'interprétation que nous proposons, il serait levé par le commentaire que donne Maṣ'oudi lui-même : « Le grand temple (*haikal*) de Damas, connu sous le nom de Djairoun, a été cité plus haut et nous avons identifié ce monument avec Iram aux colonnes[3]. »

Le temple païen (*haikal*) qu'envisage Maṣ'oudi est constitué par l'ensemble des deux enceintes d'époque romaine. La valeur topographique pratique de Djairoun, en tant que quartier, est attestée notamment par un manuscrit de l'ancienne collection Schefer qui fut terminé en 1291 de notre ère : bi-Dimashq bi-Djairoun[4]. De même, Ibn Shaker fixe la position d'une mosquée : « Dans Djairoun, entre les deux portes[5] », c'est-à-dire entre Bab Djairoun et le propylée oriental de la grande enceinte. Si le terme de Djairoun a fini ainsi par se rétrécir et ne plus désigner que le quartier au voisinage immédiat de Bab Djairoun, c'est que les édifices situés dans la partie occidentale de la grande enceinte constituaient le quartier de Bab el-Berid.

On ne peut manquer d'être frappé de cette particularité que le quartier de Djairoun[6], au sens large, comprenait le terrain situé entre les deux enceintes

[1] Cf. *Qoran*, LXXXIX, 5 et suiv.

[2] Maṣ'oudi, *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille (avec quelques modifications de détail), III, pp. 271-272. Les portes d'airain dont il est fait mention ici ont disparu ; les plus anciennes qui subsistent aujourd'hui sont du temps des sultans mamlouks.

[3] Maṣ'oudi, *op. cit.*, IV, pp. 87-88.

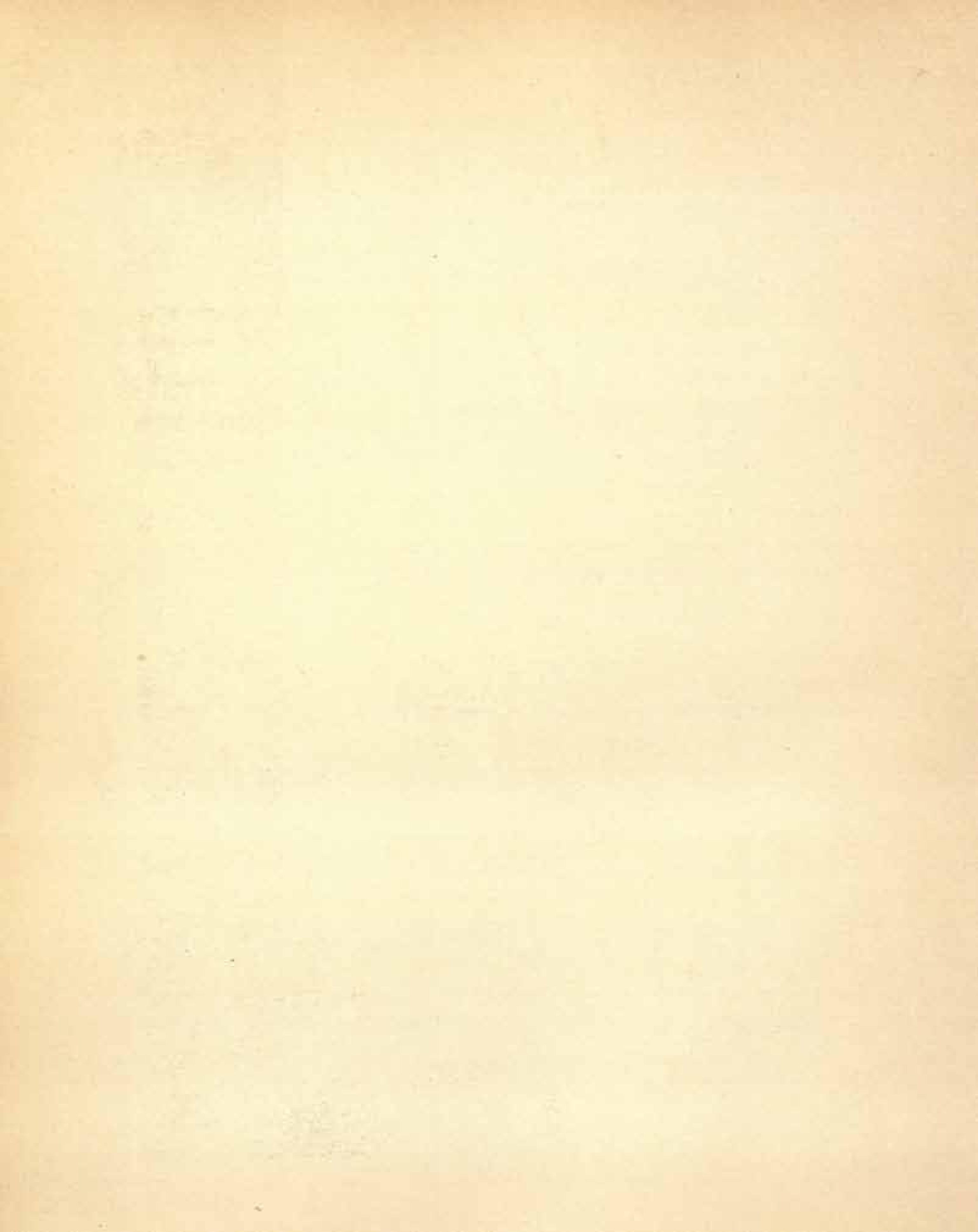
[4] H. Derenbourg, *les Manuscrits arabes de la collection Schefer*, p. 32.

[5] Ibn Shaker, dans Sauvaire, *Descript. de Damas*, t. II (*Journal asiat.*, 1895), p. 267.

[6] L'épithète de « quartier » lui est donnée par le *Meraṣid*, I, p. 278.



La grande Mosquée de Damas, avant l'incendie de 1893.
Transept et Façade donnant sur la cour.



de l'époque romaine. Or, si celui qui était admis à demeurer dans ce quartier jouissait du droit d'asile, c'est qu'il était considéré comme l'hôte, le *ger* de la divinité. Cette conception se maintint plus ou moins dans les expressions de *djar Allah* ou de *moudjawir*. Précisément, Ibn Batouta est surpris du nombre des *moudjawiroun* attachés à la grande mosquée de Damas : « Dans cette mosquée, il y a un nombre considérable de *moudjawiroun* (qui demeurent à côté); ils ne sortent jamais[1] et sont toujours occupés à la prière, à la lecture du Qoran et à la célébration des louanges de Dieu. Ils ne discontinuent pas ces pieux exercices et ils font leurs ablutions au moyen des vases qui se trouvent dans le minaret oriental. Les habitants de la ville leur fournissent gratuitement, et de leur plein gré, tout ce dont ils ont besoin pour leur nourriture et leurs vêtements[2]. »

Nous inclinons donc à penser que le vocable *djairoun*[3], tiré de la racine GYR ou GWR, a été affecté à ce quartier en vertu de son caractère sacré et du droit d'asile qu'il comportait.

VI. — La réfection d'el-Walid.

Au début du VIIIe siècle de notre ère, le khalife el-Walid s'empare de l'édifice tout entier[4], supprime naturellement l'autel chrétien[5] et, en même temps qu'une riche décoration, entreprend quelques remaniements dont le plus important est l'adjonction d'une coupole. On n'a pas abouti à cette conclusion, aujourd'hui certaine, sans quelques tâtonnements.

Les mosquées les plus anciennes se rattachent au plan basilical; le plan

[1] Cela doit s'entendre du quartier appartenant à la mosquée, autrement dit de Djairoun. Cette obligation de résidence évoque les fameux κατοχοί connus également en Syrie, au temple de Baetocécé.

[2] Ibn Batouta, *Voyages*, trad. Defremery et Sanguinetti, I, p. 206.

[3] La terminaison pluriel en *oûn* est fréquente dans les noms de lieux. Voir à Damas même, le Djebel Qasiyoun. Il ne faut pas confondre cette terminaison avec l'ancienne terminaison cananéenne *ôn* rendue *ân* en arabe.

[4] Les sources sont mentionnées au § IV. El-Walid rendit, à cette occasion, aux chrétiens, plusieurs églises dont ils avaient été dépouillés, notamment l'église de la Croix, el-Moṣallabé (Sauvaire, *Descript. de Damas*, II, p. 247), que M. de Lorey vient de retrouver avec les vestiges d'un temple païen ; cf. *Journal des savants*, 1922, pp. 179-180.

[5] Il est reconnu que la démolition totale, sauf les murs, dont parlent certains auteurs arabes, est une exagération ; d'autres ne signalent que la destruction de l'autel. En réalité, l'aménagement de la coupole entraînait d'importants travaux.

cruciforme de la mosquée des Omeyades indiquait suffisamment qu'il remontait à l'époque chrétienne. Yaqout distingue très nettement les enceintes, dont il attribue la construction à une époque très ancienne, et la mosquée qui, dit-il, fut construite par les chrétiens [1]. Il ne vise évidemment pas l'emploi d'architectes chrétiens par el-Walid, mais bien l'édification de l'ancienne basilique. Cette conclusion à laquelle nous étions arrivé dès 1901, à la suite de nos recherches dans la grande mosquée de Damas, et que nous avions signalée à M. Georges Marçais [2], n'est pas celle qui a eu la faveur des historiens de l'art. Car si M. Thiersch [3] et M. Strzygowski [4] diffèrent d'opinion quant aux influences que révèle le plan général actuel, ils s'accordent pour en attribuer le tracé aux architectes d'el-Walid. Cependant, les constatations précises et récentes de MM. Watzinger et Wulzinger obligent à revenir à la conclusion que nous avions formulée.

L'erreur, assez surprenante à vrai dire [5], qui a été commise en attribuant le plan d'ensemble de l'édifice actuel [6] à l'époque musulmane et d'où est résulté le plus grand trouble pour l'histoire du sanctuaire [7], provient d'une bévue de Dickie [8] que MM. Watzinger et Wulzinger ont rectifiée. Dickie, évidemment gêné dans ses observations par les bâtisses qui encombrent la façade

[1] Yaqout, II, p. 176.

[2] G. Marçais, *Revue africaine*, 1906, p. 40, n. 3; Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 79.

[3] H. Thiersch, *Pharos*, p. 103 et suiv.

[4] Strzygowski, *Amida*, p. 329.

[5] L'impression de Renan, *Mission de Phénicie*, p. 359, est intéressante à noter : « Damas offre, du reste, comme Antioche, une déplorable pauvreté en fait d'épigraphie et de monuments anciens. La grande mosquée présente, pour l'archéologie chrétienne, un immense intérêt. » Déjà le chevalier d'Arvieux, *Voyages*, par Labat, II, p. 452 : « C'est un des plus beaux édifices qui soit dans l'empire ottoman. Cette mosquée est construite à la manière de nos églises, les Turcs n'y ont presque rien changé. »

[6] Naturellement, outre les embellissements et remaniements dus à el-Walid, il faut tenir compte des réfections postérieures, notamment celles qui suivirent les grands incendies de 1069, de 1401 et de 1893. Toutefois, les murs antiques et byzantins ont remarquablement résisté à ces épreuves et ce sont les additions postérieures qui ont le plus souffert : ainsi la coupole est complètement dénaturée. Sur l'incendie de 1401 qui marque le séjour de Tamerlan à Damas, cf. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, II, 1, pp. 286 et suiv.; Ritter, *Erdkunde*, XVII, p. 1373.

[7] G. Marçais, *loc. cit.*, p. 41 : « En quoi le plan de saint Jean guide-t-il El-Walid et en quoi le khalife se conforme-t-il au plan déjà employé dans les mosquées préexistantes ? En un mot, dans quelle mesure la mosquée de Damas s'accommodait-elle à ces deux types : le type local chrétien et le type rituel musulman ? Ce sont là des points que des études ultérieures élucideront sans doute. »

[8] Dickie, *Pal. Expl. Fund, Quart. Stat.*, 1897, p. 270 et suiv.

du mur méridional, avait classé comme byzantine la partie inférieure du mur sud (ancien péribole). Il en résultait que la partie haute du mur, d'un appareil identique à celui du transept, devait être attribuée à el-Walid. Ce dernier n'aurait donc pas seulement construit la coupole, mais aussi le transept ; en d'autres termes, il serait l'auteur du plan général actuel.

En réalité, la base du mur méridional est, sans aucun doute, d'époque romaine[1], toute semblable au mur ouest encore à peu près intact; la partie

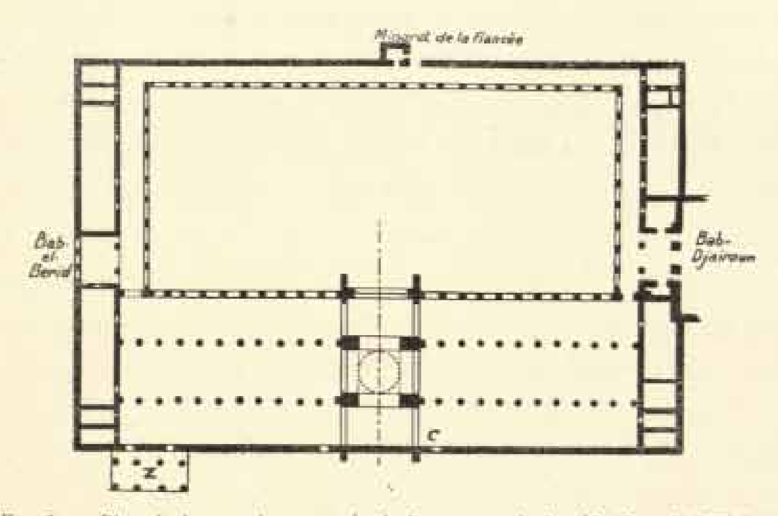


Fig. 5. — Plan de la grande mosquée de Damas, après la réfection d'el-Walid.

supérieure du mur méridional et le transept sont d'époque byzantine[2], sauf quelques réparations dont la plus importante ayant affecté la partie occidentale du mur, remonte à 1328 de notre ère, d'après les auteurs arabes[3].

Dans son premier état, à l'époque byzantine, le transept ne comportait

[1] L'antiquité de ce mur est admise par Ibn Batouta, *Voyages*, I, p. 205, lorsqu'il rapporte : « On dit que la paroi méridionale de cette mosquée a été construite par le prophète de Dieu, Houd, et que son tombeau s'y trouve. » On devait interpréter comme un tombeau le décor d'une des baies de la triple porte sud.

[2] Une preuve secondaire, venant appuyer l'attribution du transept à l'époque byzantine, peut se tirer du nom même de ce corps de bâtiment, *en-nasr*, l'aigle, où l'on a reconnu une simple traduction du grec ἀετός. Les auteurs arabes disent couramment la « coupole de l'aigle » (cf. Van Berchem, *Inscriptions arabes de la Syrie*, p. 12 et suiv.) et la « porte de l'aigle » (*Hist. orient. des croisades*, V, p. 96) pour la « porte du fronton ». Il est vraisemblable, si le fronton avait été érigé à l'époque arabe, qu'on ne lui aurait pas appliqué un terme tiré du grec et qui, très rapidement, ne fut plus compris.

[3] Sauvaire, *Descript. de Damas*, II (*Journ. asiat.*, 1895), p. 270; Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 10.

pas de coupole. L'adjonction de celle-ci montée sur trompes, a nécessité un renforcement des piliers intéressés (on comparera la fig. 5 à la pl. LII, 3) et l'obturation de plusieurs petites fenêtres dans le haut du transept comme on en peut juger sur notre planche LV[1]. Ce fut l'œuvre des architectes d'el-Walid. La tradition arabe conserve très nettement le souvenir de l'installation de la coupole par el-Walid, elle l'entoure seulement de quelques récits légendaires. Légendaires aussi ou tout au moins très exagérés sont les récits relatant une destruction complète de la basilique, dont on n'aurait réservé que les murs. L'incendie de 1893 a mis à nu les parois de l'édifice (Pl. LIV et LV) ; il n'y a aucun doute que le khalife el-Walid ne s'est livré qu'à des remaniements qui n'ont pas affecté le plan d'ensemble de la basilique chrétienne.

Dans ces conditions, les analogies qu'on a cru relever entre le plan de la mosquée de Damas et celui de la mosquée de Baibars au Caire sont superficielles et ne doivent pas amener à conclure que le second a été tracé à l'imitation du premier[2]. Les architectes syriens qui ont travaillé pour el-Walid ont, suivant leurs traditions chrétiennes, disposé la coupole au centre du transept, tandis que la coupole dans la mosquée de Baibars surmonte immédiatement le miḥrab, ce qui est une disposition bien musulmane.

De même que l'ancien sanctuaire offrait des caractères éminemment syriens, de même le plan de la basilique et celui de la mosquée se sont élaborés sur place. Ni la théorie de Strzygowski rattachant le plan général de la mosquée aux monuments de la Perse, ni celle de Thiersch invoquant une imitation purement byzantine ne nous paraissent justes. La tradition syrienne s'affirme ici avec une netteté parfaite. Par contre, les emprunts à l'art byzantin sont très nets dans la décoration avec, cependant, certaines restrictions imposées par la religion musulmane[3].

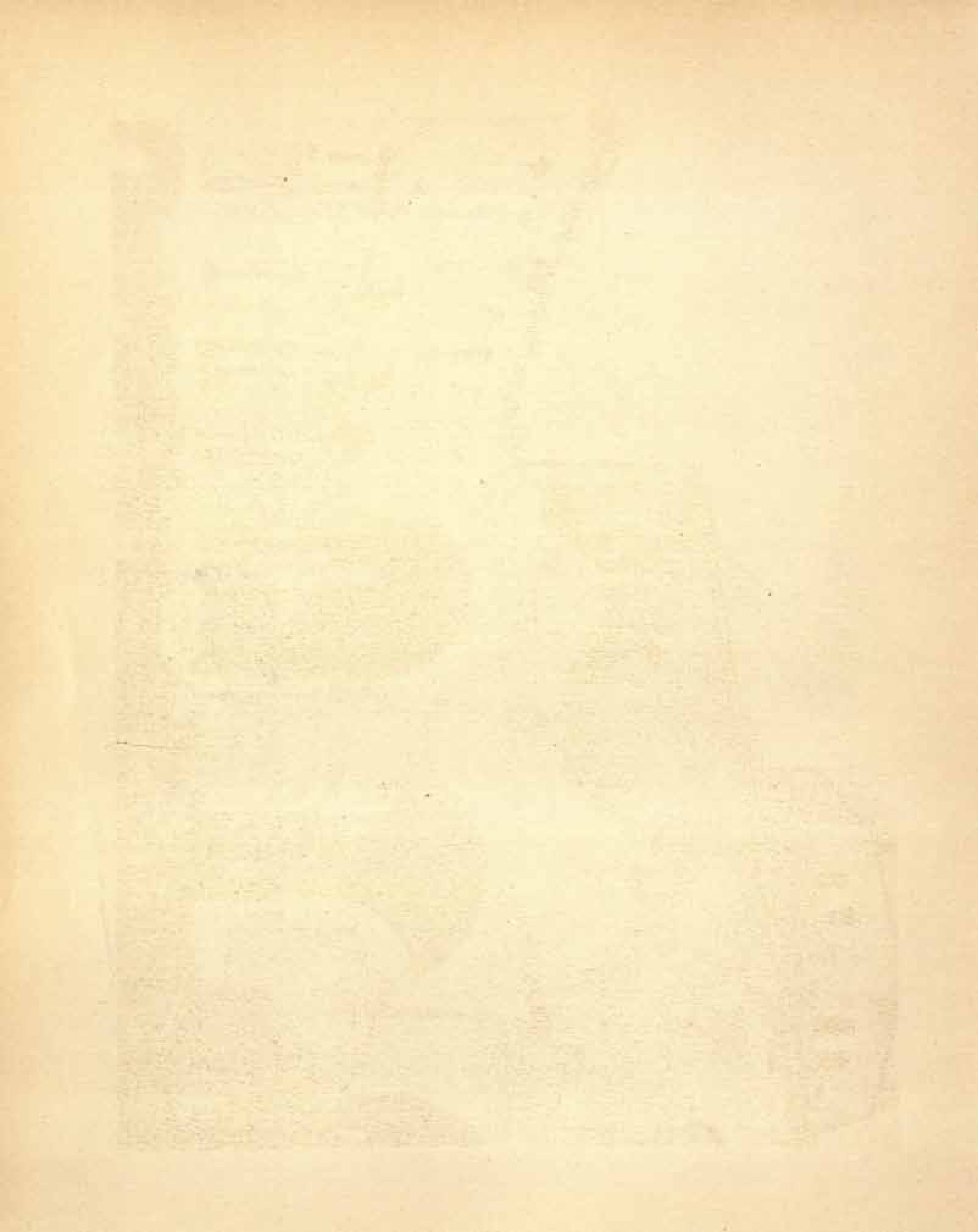
[1] Dickie, *loc. cit.*, p. 272, a reconnu que la coupole a été surajoutée au transept ; il attribue cependant les deux constructions à el-Walid selon la théorie de Spiers. Ce dernier, *Architect. Review*, 1900, p. 113, est un peu gêné par les constatations de Dickie (joint vertical très net entre les piliers d'arcades du transept et les piliers soutenant le dôme ; lits horizontaux ne se correspondant pas), mais ne trouvant pas chez les auteurs arabes que la coupole ait été construite par un autre khalife, il continue à attribuer coupole et transept à el-Walid. Mise au point par Watzinger et Wulzinger, *op. cit.*, p. 80 et suiv.

[2] Comme le suggère Saladin, *Manuel de l'art musulman*, I, p. 83, note 1 et figure 70.

[3] Sur le décor byzantin de la mosquée, voir Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, pp. 319-320.

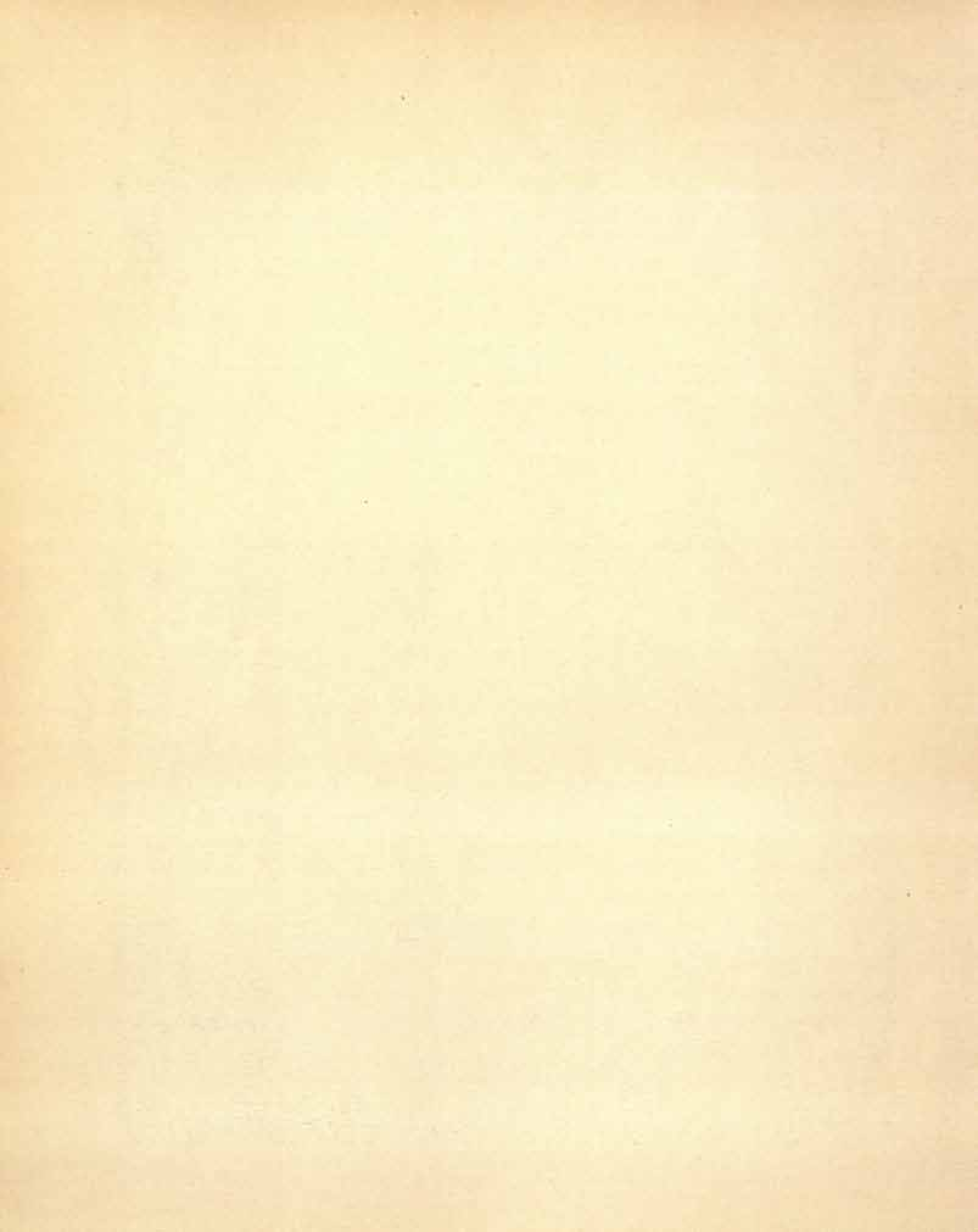


La grande Mosquée de DAMAS, après l'incendie de 1893.
Façade du Transept donnant sur la cour.





La grande Mosquée de DAMAS, après l'incendie de 1893.
Vue latérale du Transept.



Nous reproduisons la plus ancienne image que l'on possède de la grande mosquée de Damas ; elle est due au voyageur russe Barsky et a été signalée déjà par le général de Beylié [1]. On y voit (fig. 6) les dispositions générales bien connues. A gauche — Barsky a noté que c'était l'Orient — Bab Djairoun et la fon-

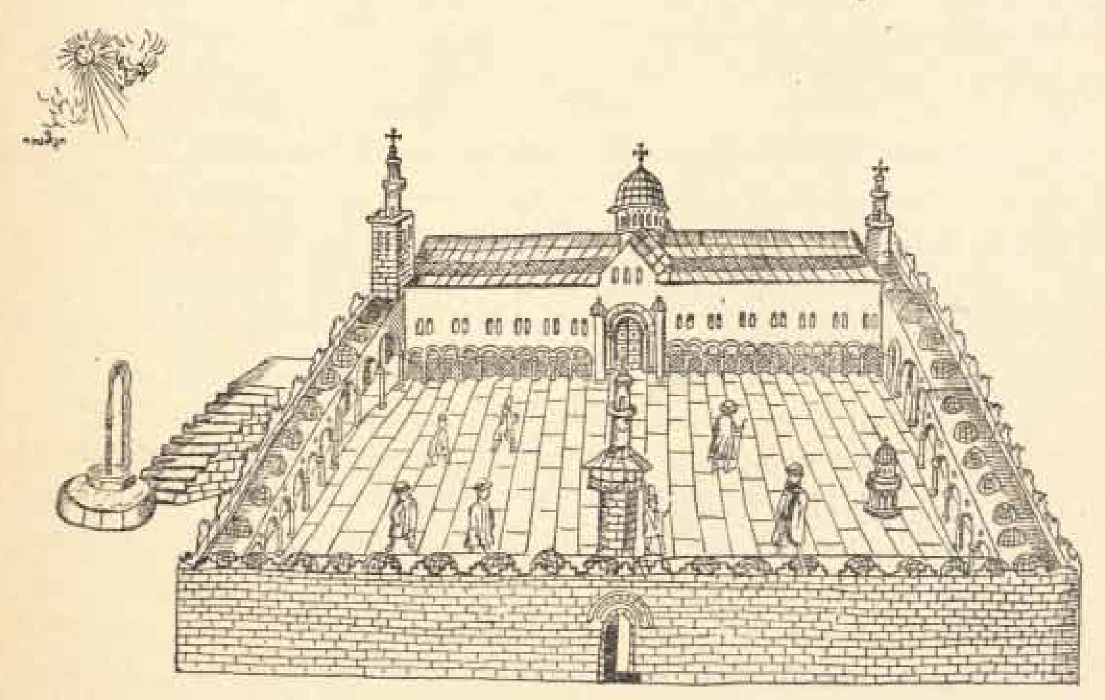


FIG. 6. — Vue de la grande mosquée de Damas, prise par Barsky au XVIII^e siècle.

taine voisine que signalent tous les auteurs arabes, sont indiquées schématiquement ; Bab Djairoun par de simples escaliers. Le minaret de la fiancée, construit par el-Walid, est au premier plan ; les deux minarets au fond ont été édifiés sur les anciennes tours d'époque impériale romaine. Le dessinateur trop zélé a remplacé les croissants par des croix. Cette vue nous représente ce qu'on montrait du sanctuaire aux voyageurs chrétiens [2], jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

[1] *L'Habitation byzantine*, p. 60. Dans cet ouvrage, une méprise a fait désigner cette vue comme celle d'un hôpital. Barsky Vasilief Grigorovitch a voyagé en Terre sainte de 1723 à 1747.

[2] Notamment le chevalier D'ARVIEUX, *Voyages*, par LABAT, II, p. 457.

* * *

Quoi qu'il en soit des questions sur lesquelles on aimerait à être plus exactement renseigné, les patientes recherches poursuivies depuis soixante-dix ans, dans des conditions peu favorables, par les archéologues et les architectes, ont abouti à reconstituer dans ses traits essentiels, et depuis l'époque impériale romaine, l'histoire du principal sanctuaire damasquin. Il est peu de monuments dont on puisse suivre aussi exactement les vicissitudes et, à ce point de vue, Damas l'emporte sur Palmyre et Ba'albeck.

L'intérêt hors de pair du sanctuaire damasquin est de nous conserver comme nul autre, sous un décor en partie romain, des dispositions proprement syriennes. Ces dernières étaient imposées par les nécessités et les traditions du culte qui se sont souvent maintenues à l'époque chrétienne (droit d'asile) et dont l'écho se conserve même à l'époque musulmane dans les vocables (Djairoun) ou les légendes. Ce n'est pas le résultat le moins curieux de notre enquête que de faire apparaître, contrairement à la position d'excellents arabisants, combien la tradition arabe, même légendaire, dépend étroitement des souvenirs laissés par l'antiquité ou l'époque byzantine.

N'eût-elle possédé que ces imposants restes antiques, la grande cité des bords du Barada aurait mérité le titre de « grande et sainte » que lui applique le pseudo-Julien et légitimé l'admiration des conquérants arabes qui, éblouis par un tel luxe architectural, crurent pénétrer dans la ville fabuleuse d'*Iram dhat el-'imad*, l'« Iram aux colonnes ». Mais les vestiges encore visibles de l'ancien sanctuaire ne sont qu'un témoignage de la splendeur de la Damas antique, Δαμασκὸς ἡ καλλίστη [1]. Le sous-sol de la vieille cité ne demande qu'à livrer ses richesses et à démontrer qu'il n'est point si pauvre qu'on l'a prétendu.

René Dussaud.

[1] Georg. Pachymer., *De Michaele Palaeologo*, éd. Bekker., I, p. 179. Sur les premiers résultats de la mission de M. de Lorey à Damas, voir *Journal des savants*, 1922, p. 179 et suiv.



Fig. 1. — Plaque d'ivoire. Art arabe d'Égypte (xiv^e^ siècle).

LES NOUVELLES SALLES D'ART MUSULMAN AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

G. CONTENAU.

Le musée du Louvre qui, depuis la guerre, a procédé à un nouvel aménagement de ses collections, vient d'inaugurer les salles des objets d'art musulman au second étage du pavillon Sully, en partie grâce à la libéralité de M^me^ Delort de Gléon qui avait laissé au Louvre, en même temps que ses collections, une somme importante destinée à leur installation.



Fig. 2. — Plaque d'ivoire. Art arabe d'Égypte (xiv^e^ siècle).

La grande salle, éclairée par un plafond vitré et de larges baies d'où la vue s'étend sur une des plus belles perspectives qui soient au monde, met en valeur l'admirable collection que possède le Louvre. Sa constitution est due aux efforts de l'ancien conservateur M. E. Molinier et de M. G. Migeon qui lui a succédé à la tête du département des objets d'art du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes. Le succès qu'ont obtenu auprès du public et des nombreux amateurs les nouvelles salles, a dignement consacré l'activité et le goût du conservateur actuel.

Pendant bien longtemps on n'estima pas à leur valeur les merveilleuses productions de l'art oriental et il ne s'y attachait guère d'autre intérêt que celui de leur exotisme.

C'est à partir de 1890 que le département des objets d'art musulman, devenu

autonome, réunit les quelques pièces, de tout premier ordre il est vrai, que possédait le Louvre et qui étaient disséminées dans diverses séries. Aujourd'hui le musée peut s'enorgueillir d'un ensemble de monuments qui sont tout à fait représentatifs des différentes époques de l'art de l'Islam, tout en évitant l'encombrement, écueil à redouter lors de la constitution des collections orientales.

M. Migeon, à qui l'on doit un précieux manuel d'art musulman [1], vient de faire paraître deux volumes descriptifs [2], reproduisant les pièces les plus intéressantes du musée. Dans la brève présentation qui va suivre j'aurai fréquemment l'occasion de renvoyer le lecteur à cette publication qui constituera le *vade-mecum* de tout amateur de l'art arabe [3].

Un grand nombre d'objets d'art du Louvre proviennent de Syrie ou s'y rattachent par quelque côté. C'est, en effet, en Syrie que l'Islam a eu son premier épanouissement, qu'il a pris contact avec des formules d'art devenues siennes par la suite et qu'il a fondé pour la première fois un grand État. S'il est né en Arabie, c'est en Syrie qu'il a eu son berceau. Moins de dix ans après la mort de Mahomet, l'Islam avait pris pied en Syrie, en Égypte, en Perse, et Damas devint, pour un siècle environ, la capitale du Califat, sous la dynastie des Omeyades (660-750).

Lorsque se produisit cet extraordinaire mouvement de conquête, l'Islam, hors sa religion, n'avait rien qui lui fût personnel. Il emprunta tout aux peuples qu'il soumit à sa domination : administration, art, civilisation en un mot. L'art musulman des premiers jours fut l'art des pays où l'Islam s'implantait : syrien en Syrie, persan en Perse. Sa part créatrice consista à unifier ces formules diverses, à les assimiler, et cela avec une incroyable rapidité. Au moment de la conquête quatre grandes influences artistiques se partageaient les territoires soumis aux musulmans : l'influence byzantine au nord-ouest de leurs possessions, l'influence syrienne à l'ouest, celle des Perses Sassanides à l'Est, celle des Coptes en Égypte. Aucune de celles-ci ne semble avoir été prépondérante ; leur action individuelle s'exerça simplement avec plus de force dans le terri-

[1] G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, II, Paris, 1907.

[2] G. Migeon, *Musée du Louvre. L'Orient musulman*. Deux albums de 53 + 52 planches, dont plusieurs en couleurs, avec texte historique. Paris, A. Morancé, 1922.

[3] Consulter également : Prisse d'Avennes, *l'Art arabe d'après les monuments du Caire*, texte et atlas 4° Paris, 1869-1877 ; S. Lane Poole, *The art of the Saracens in Egypt*, Londres, 1886.

toire où chacune était prédominante. C'est donc l'art oriental contemporain qu'adopta l'Islam et dont il devint le continuateur et le propagateur; mais ces diverses civilisations n'étaient, en dernière analyse, que les héritières de l'ancienne civilisation mésopotamienne, rajeunie par les influences de la Grèce et de Rome.

Nous ne possédons plus d'objets d'art musulman de la première période, mais nous pouvons assez bien les imaginer d'après les récits des historiens et d'après les monuments qui sont parvenus jusqu'à nous. Tout d'abord, les musulmans, de race sémitique par leur origine arabe, adoptèrent le vieux sanctuaire sémitique, enceinte sacrée à ciel ouvert renfermant l'habitat de la divinité. Ces sanctuaires dont la Kaaba de la Mecque, puis les mosquées sont de bons exemples, furent de suite très différents des églises chrétiennes. Cette particularité et la personnalité du mobilier cultuel eurent pour conséquence la création de formes nouvelles.

La proscription des figures animées que respectent les Sunnites traditionnistes, mais à laquelle les Chiites persans ne souscrivent pas, Mahomet et ses premiers successeurs l'ignoraient. Lorsqu'elle s'établit, elle conduisit à l'extension de l'art décoratif, notamment des rinceaux de feuillage et des entrelacs. Nous constatons aussi, en application de la vieille croyance orientale à l'efficacité de la parole, au pouvoir du mot, une prédilection pour la décoration épigraphique. L'artiste à qui il n'est plus permis de représenter l'image de la Vie, sème à profusion sa traduction par le Verbe. Or, tous ces procédés trouvent leur source dans le vieil art oriental dont l'étude doit être à la base de la connaissance des arts musulmans.

La sculpture sur *pierre* est, par définition, limitée en pays musulmans aux applications architecturales; c'est surtout sur les grands monuments qu'on devra l'étudier. Le Louvre possède cependant un certain nombre de dalles sculptées, de frises, de tombes à ornementation épigraphique, qui sont de bons modèles du genre. Je reproduis (fig. 3) une dalle de marbre sculptée en relief méplat d'un félin de profil, la tête de face, enchaîné à un disque. Cette dalle, d'art persan ou mésopotamien archaïque, peut être datée du x^e au xii^e siècle. Le motif du félin qu'on retrouve dans la décoration de portes de Diarbékir et de Mossoul a son prototype dans les monuments les plus anciens de l'Asie antérieure, qu'il s'agisse d'art élamite ou mésopotamien. Les lions de pierre

sont également employés comme supports de vasques de fontaines, ainsi qu'on le voit dans la célèbre cour des lions de l'Alhambra de Grenade. Le Louvre possède une fontaine en mosaïque de marbres de couleur [1] et un lion ayant servi de soubassement à ce genre de fontaine ; les deux pièces sont du XIVe siècle [2].



Fig. 3. — Dalle de marbre. Art persan ou mésopotamien (Xe-XIIe siècle).

L'art du *bois* est représenté au Louvre par un panneau de forme rectangulaire qui a appartenu à la collection Paul Baudry (pl. LVI, 2). Le fond est orné de rinceaux renfermant un musicien assis, un personnage passant et une antilope ; sur les bois de ce genre, tantôt les figurines sont semées sans ordre dans le feuillage, tantôt les branches se recourbent pour former des médaillons qui contiendront les personnages. Le panneau du Louvre qui est du XIIIe siècle, s'apparente à d'autres bois ouvragés de provenance égyptienne, notamment à un montant de niche de prière d'art égyptien fatimide (X-XIe siècle) [3] et à un panneau du Moristan de Kalaoun au Caire (XIIIe siècle) qui sont de composition analogue : rinceaux, personnages et animaux [4]. Ce fragment se rapproche également de panneaux de cénotaphes du musée arabe du Caire [5] et du Kensington Museum qui sont simplement ornés de rinceaux [6]. MM. de Lorey et Wiet ont récemment publié dans cette revue un cénotaphe de bois (fin du XIIe siècle) que la tradition attribue à Sukeinah, fille de Husein [7].

Un autre fragment qui subit sans doute l'influence de l'art copte représente

[1] Marçais, *les Monuments arabes de Tlemcen*, 1903, p. 75 : sur la mosaïque et son évolution.

[2] *Orient musulman*, I, pl. 4.

[3] *Ibid.*, pl. 7.

[4] Pour les monuments du musée du Caire, consulter : Herz Bey, *Catalogue du Musée d'art arabe du Caire.*

[5] Lane Poole, *loc. cit.*, fig. 41.

[6] G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, fig. 86, 87.

[7] E. de Lorey et G. Wiet, *Cénotaphes de*

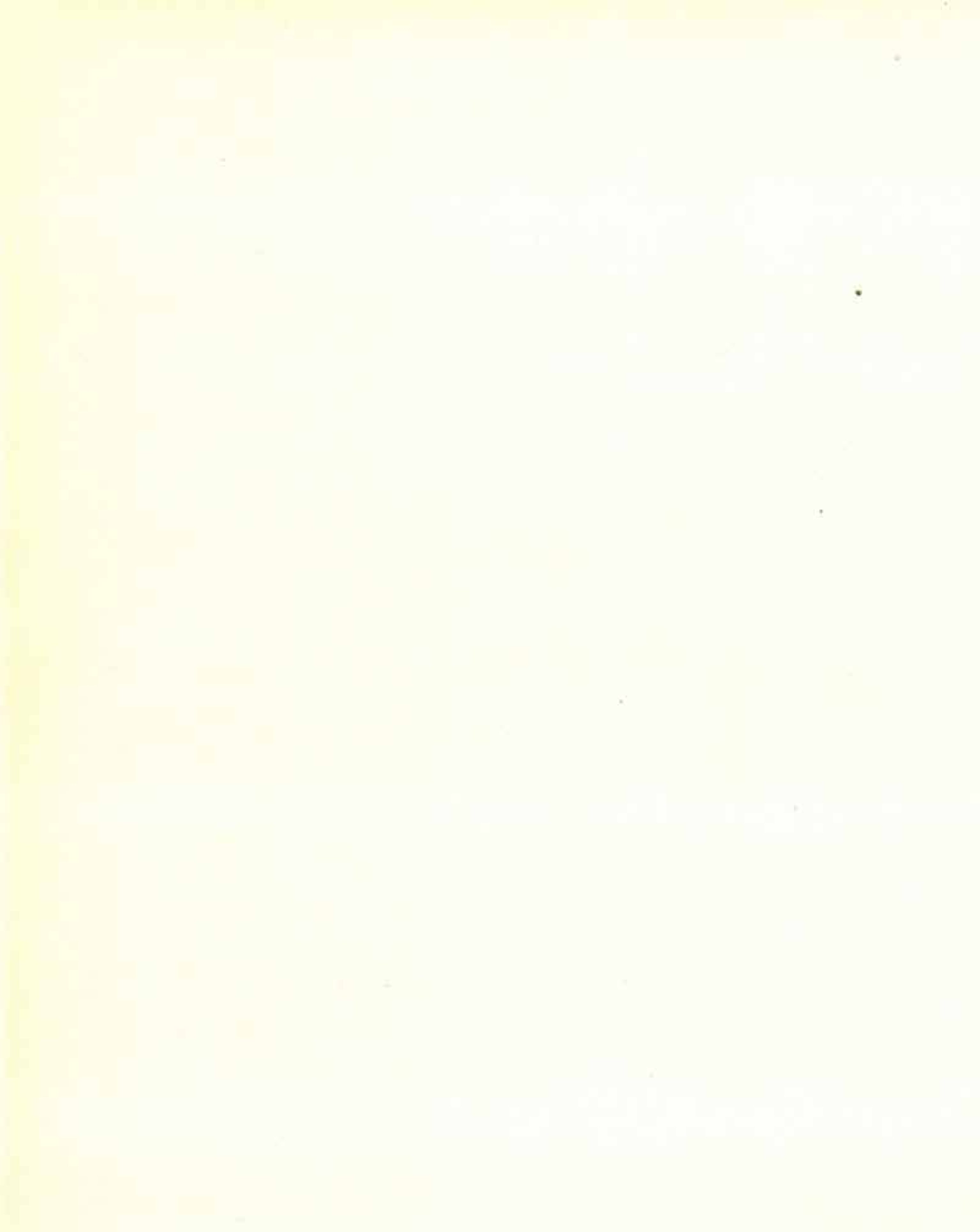


1. — Plaque d'ivoire (recto). Art arabe ou persan avant le XIII^e siècle.

2. — Panneau de porte. Art arabe d'Égypte, 2^e moitié du XIII^e siècle.



3. — Plaque d'ivoire (verso). Art arabe ou persan avant le XIII^e siècle.



une sorte d'oiseau à long col dont le corps et les ailes se fondent dans les rinceaux environnants (Pl. LVII, 2)[1]. Bien que l'Égypte manque de bois, c'est cependant de cette contrée que proviennent les plus beaux spécimens de ce travail que nous connaissions, notamment trois niches de prière (*mihrab*) du musée du Caire[2]. On voit dans des fragments de portes du Louvre[3] que l'artiste utilise de très petits panneaux assemblés, de façon à parer à l'éclatement que produirait la chaleur, s'il s'agissait d'une grande surface. Cette disposition en petits panneaux se prête tout à fait bien à la décoration en entrelacs.

Le travail du bois, extrêmement fouillé et délicat, peut être rapproché de celui de l'*ivoire* dont le Louvre possède des pièces admirables. Une des plus curieuses est une plaque sculptée au recto et au verso, qui provient peut-être d'une garniture de siège (Pl. LVI, 1 et 3). D'un côté se voient deux personnages debout ; l'un tient un sceptre, l'autre s'appuie des deux mains sur une longue épée. De l'autre côté, un personnage assis joue du tambourin. Le travail de cette plaque accuse un art persan ou mésopotamien proto-islamique, peut-être en relation avec le Turkestan, islamisé seulement au xe siècle[4].

C'est d'Espagne que proviennent les plus beaux ivoires musulmans. Un Oméyade, Abd-er-Rahman, qui avait pu échapper au massacre des siens lors de la chute de la dynastie, vint porter les traditions syriennes en Espagne, qu'il conquit en 756. L'ivoire qui, bien souvent, trouvait son emploi dans le travail du bois soit sous forme de plaques sculptées garnissant le haut des portes ou des chaires[5], soit sous forme de petites pièces finement travaillées remplissant les vides des entrelacs[6], a été surtout utilisé pour la confection de boîtes et de coffrets. Ces boîtes sont tantôt de forme rectangulaire par assemblage de panneaux, ou bien cylindriques par évidement d'un bloc pris dans une défense d'éléphant.

Parmi les coffrets du premier genre, nous pouvons citer la boîte rectangulaire provenant d'Espagne (x-xie siècle)[7] et surtout les deux plaques d'ivoire[8] ajourées et ornées de personnages et d'animaux au milieu de rinceaux à

deux dames musulmanes; Syria, II, p. 221.

[1] *Orient musulman*, I, pl. 5.

[2] P. Ravaisse, « Sur trois mihrabs en bois sculpté » : *Mémoires de l'Institut égyptien*, Le Caire, 1889. — Prisse d'Avennes, *l'Art arabe*, atlas II, pl. 76 et suiv.

[3] *Orient musulman*, I, pl. 6 et 7.

[4] *Ibid.*, I, pl. 8.

[5] *Ibid.*, I, pl. 13.

[6] *Ibid.* I., pl. 6 et 7.

[7] *Ibid.*, I, pl. 12.

[8] *Ibid.*, I, pl. 9.

fleurs et à fruits (fig. 1 et 2); ces plaques proviennent d'un coffret d'art égyptien (xiv[e] siècle) dont d'autres éléments sont conservés au Bargello à Florence et dans la collection Figdor à Vienne. Elles sont à rapprocher du panneau de bois que je décrivais plus haut (Pl. LVII, 2); on y retrouve la même source d'inspiration.

Le Louvre possède une boite à couvercle en dôme justement célèbre (Pl. LVII, 1). A la base du couvercle se déroule une inscription en caractères coufiques au nom d'El Mugira, sans doute frère de Hakem II, qui porte la date 968. Le corps de la boite et le sommet du couvercle sont ornés de médaillons à huit lobes où se voient des cavaliers de part et d'autre de l'arbre sacré, un souverain assis sur son trône entouré de personnages, des musiciens, etc. L'espace situé entre les médaillons est couvert d'oiseaux, d'animaux, de griffons parmi des rinceaux et des entrelacs.

La comparaison qui vient de suite à l'esprit, en présence de ce chef-d'œuvre, est celle du coffret rectangulaire de la cathédrale de Pampelune [1] daté de 1005; c'est le même parti pris dans l'ornementation : médaillons polylobés délimités par une sorte de tresse; dans ces médaillons, des personnages à cheval ou montés sur des éléphants accostent l'arbre sacré, un guerrier combat des fauves; ailleurs, c'est la même profusion de rinceaux qu'animent de petits sujets. Cependant, dans la boite du Louvre, il y a une supériorité évidente; le travail est plus large, plus décidé que sur le coffret de Pampelune où se remarque un peu de confusion; le coffret est une merveilleuse pièce de vitrine; la boite du Louvre est traitée comme un bas-relief; ce sont les procédés de la grande sculpture appliqués à un petit objet.

Le South Kensington Museum conserve une boite analogue à celle du Louvre [2], dont la date, donnée par une inscription, est 970. C'est, en moins vigoureux, le même travail avec la même répartition de rinceaux et de médaillons polylobés; le couvercle, endommagé, est orné d'aigles et de lions. La collection de Mme la comtesse de Béarn possède une boite cylindrique de même style, mais à couvercle plat [3]. Là encore, comme dans les exemplaires précédents, c'est une tresse finement travaillée qui délimite sur la

[1] *Manuel d'art musulman*, II, fig. 110.

[2] *Ibid.*, II, fig. 112. — J. Riano, *Spanish arts*. Londres, 1890, p. 128.

[3] *Manuel d'art musulman*, II, fig. 114.



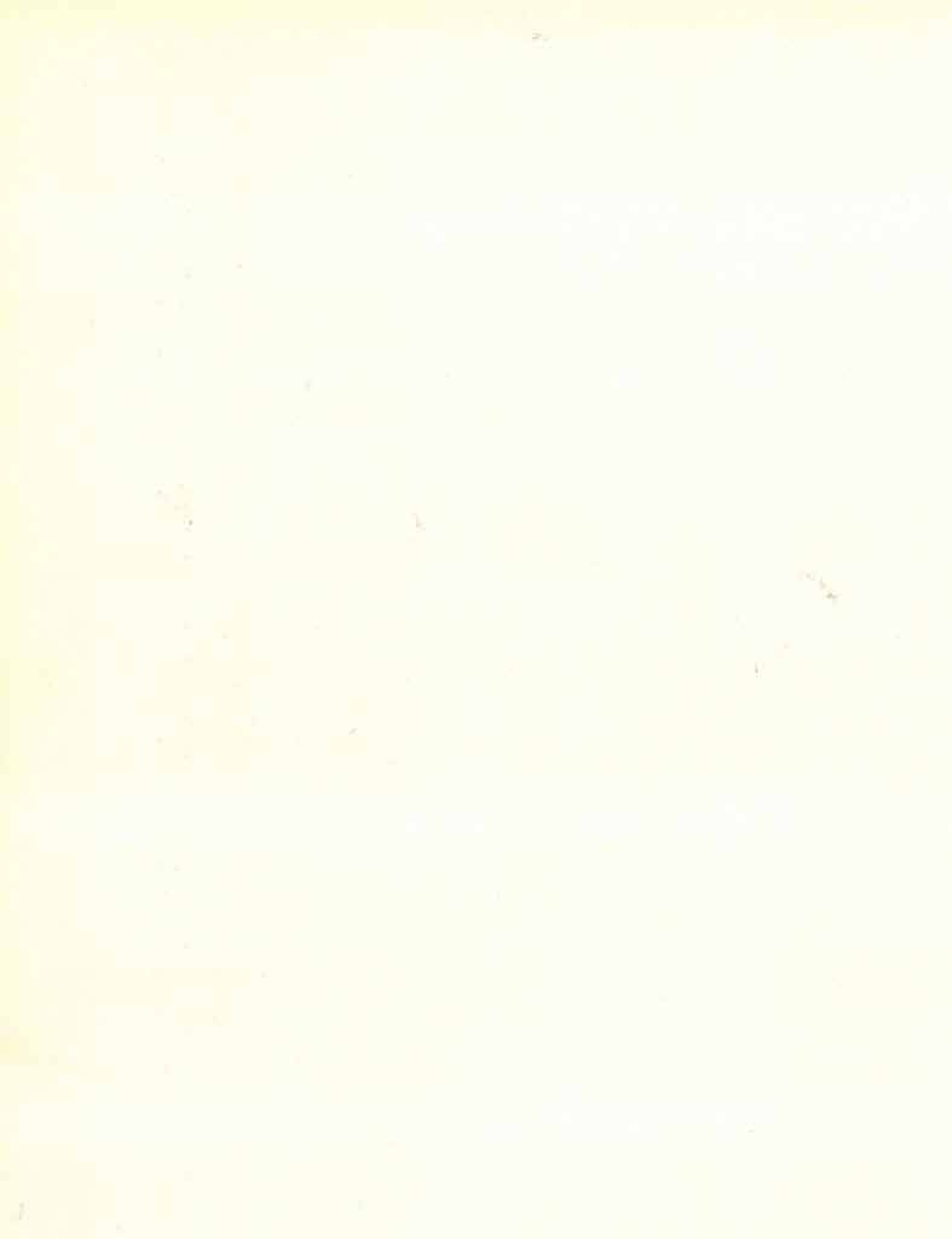
1. — Boîte en ivoire, datée de 968.
Art hispano-moresque de Cordoue.



2. — Panneau de bois. Art arabe d'Égypte
sous les Toulounides, fin du IXe siècle.



3. — Boîte en ivoire.
Art hispano-moresque, Xe siècle.



surface de la boîte les médaillons que l'artiste a peuplés d'un aigle enserrant un passereau, d'arbres sacrés stylisés et d'animaux affrontés. Une seconde boîte d'ivoire cylindrique, d'art hispano-moresque du x[e] siècle, appartient au Louvre; elle est d'un travail plus simple que celle d'El Mugira et a malheureusement perdu son couvercle[1] (Pl. LVII, 3). Sur la face que nous reproduisons se voient des musiciens assis.

Avec ces bois sculptés et ces ivoires, travaillés de même façon, à cela près que l'ivoire, par la finesse de son grain, se prête à des refouillements que l'art du bois ne connaît que rarement, nous possédons une série d'objets qui indiquent clairement la source où les artistes sont allés puiser leur inspiration. C'est, comme nous le disions, dans l'art contemporain de l'Asie antérieure que les musulmans ont pris leurs modèles lors de leur arrivée en Syrie, et leurs imitations, développées selon leur génie propre, sont cependant restées très voisines de l'original pendant plusieurs siècles. Nous savons par les auteurs arabes[2] quelle place la chasse et notamment la chasse au faucon tenait dans les occupations journalières. Les bois, les ivoires, les tissus reproduisent ces scènes familières, mais les éléments de ces représentations ont un passé lointain. L'art byzantin, qui joint à des éléments gréco-romains une si forte part d'influence orientale, l'art sassanide héritier des Perses et par eux des Mésopotamiens, connaissent les rinceaux, les entrelacs, les médaillons où se jouent des animaux chimériques, où l'arbre sacré se répète à l'infini accosté d'oiseaux, de cavaliers; tout cela se retrouve de la Perse à Venise. Mais tandis qu'en art musulman les paons entoureront l'arbre sacré, sur un parapet du dôme de Torcello, ils s'abreuveront au calice[3].

On ne saurait non plus assez insister sur la part d'influence que l'art de la Syrie a pu avoir sur la formation de l'art musulman. Les linteaux et les montants des portes du temple de Jupiter à Baalbek annoncent le travail du bois que nous voyons se développer plus tard. Les mosaïques portent déjà des animaux dans des feuillages; sur le calice d'argent trouvé à Antioche et qui date du III[e] ou IV[e] siècle s'enlèvent les effigies des apôtres sur un fond de rin-

[1] *Orient musulman*, I, pl. 11.

[2] H. Derenbourg, *Souvenirs historiques et récits de chasse; Autobiographie d'Ousâma*, Paris, 1895.

[3] Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, fig. 205.

ceaux ménageant des médaillons [1]. L'examen de l'art de la région du Hauran en Syrie centrale où des villages entiers, bâtis en pierre et par suite encore intacts, ont été abandonnés aux premiers temps de l'islamisme, est d'un grand enseignement; nous y reconnaissons dans les fenêtres formées par une dalle ajourée les vitraux musulmans primitifs, plaques de plâtres où sont enchâssés des fragments de verre. Dans l'art sassanide plein d'exubérance, nous retrouvons ces motifs talismaniques orientaux qui deviennent des ornements d'usage courant.

L'industrie des *tissus* qui a brillé d'un vif éclat en territoire musulman est un exemple frappant du composite de l'art arabe à ses origines. Comme pour une même époque l'art décoratif reproduit les mêmes formules, autant du moins que le permettent les matériaux employés, nous retrouvons sur les tissus : les médaillons, les motifs héraldiques, les rinceaux et les entrelacs que nous avons rencontrés sur les ivoires, le bois et la pierre; les inscriptions elles-mêmes peuvent devenir une véritable décoration des étoffes. Les chasses et poursuites d'animaux entre eux, les cavaliers lancés au galop sont plutôt d'inspiration sassanide. Un magnifique échantillon d'étoffe d'art musulman est le fragment de soie persan du x^e siècle qui enveloppait des reliques dans l'église de Saint-Josse (Pas-de-Calais). Ce tissu vient d'être publié par M. Enlart [2]; sa décoration consiste en éléphants affrontés se détachant sur fond pourpre, et peut être comparée à celle de l'étoffe qui enveloppait les restes de Charlemagne. Celle-ci, pourpre à fleurettes, ornée d'éléphants jaunes, dut être placée dans la châsse de l'empereur lorsque Othon III la fit ouvrir en l'an mil. Sur le tissu d'Aix-la-Chapelle une inscription grecque, sur celui du Louvre une inscription arabe permettent d'établir la date du x^e siècle. Leur décor à tous deux accuse une influence iranienne et emploie les mêmes éléments, qu'il s'agisse de Byzance ou des premiers temps de l'Islam.

Ces mêmes motifs se retrouvent sur les *tapis*, mais tandis que nous connaissons pour les tissus une époque très ancienne datant des débuts de l'Islam, soit par les historiens, soit par les spécimens qui sont venus jusqu'à nous, nous ne voyons pas au Louvre de tapis noués antérieurs au xvi^e siècle. Ces tapis sont de l'art persan de la dynastie des Séfévis. Je cite pour mémoire une

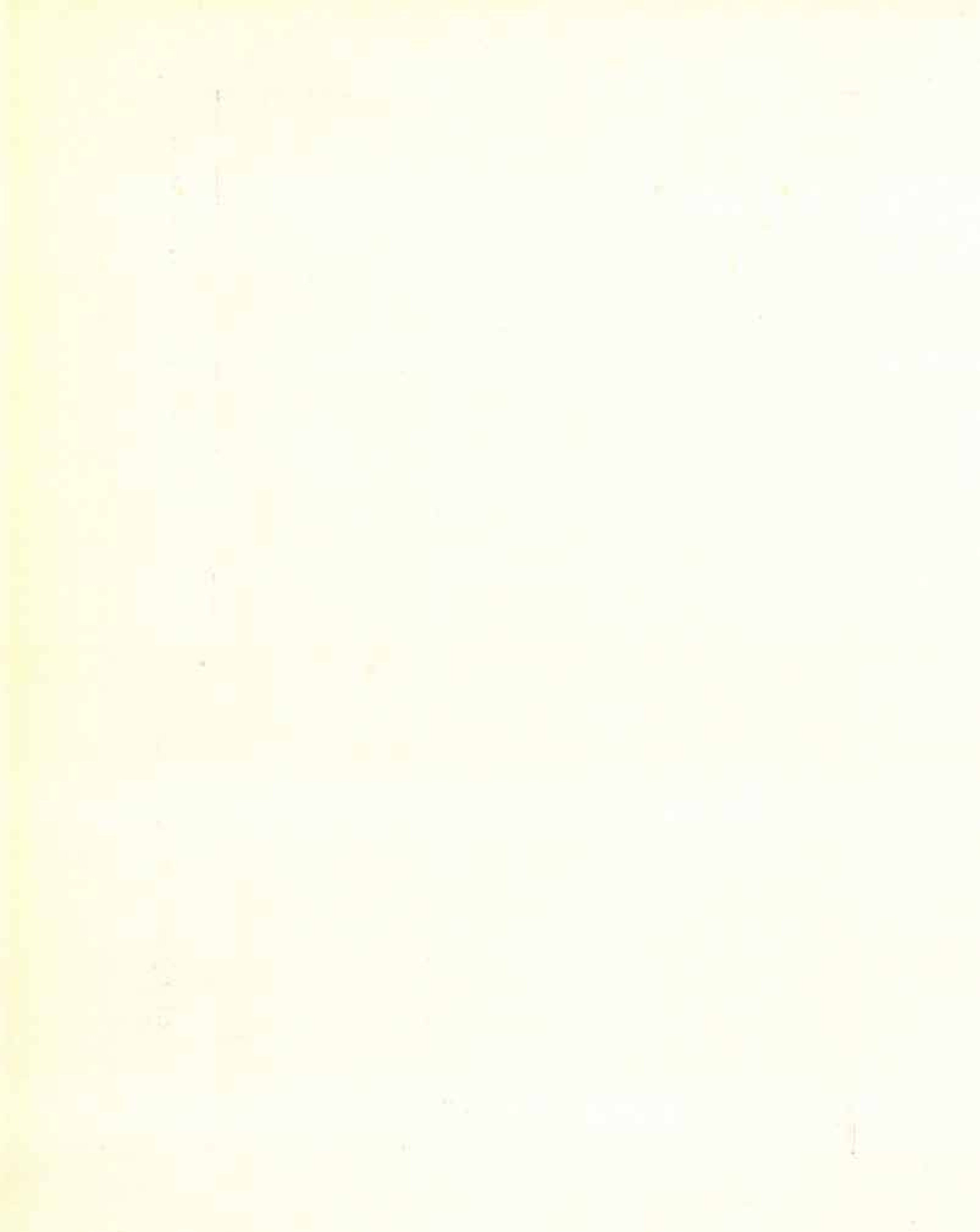
[1] Ch. Diehl, *l'École artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne*, *Syria*, 1921, p. 81.

[2] Voir Migeon, *Syria*, 1922, p. 40 pl. IV et *Orient musulman*, I, pl. 39.

1. — Tapis de soie tissée. Art persan, XVIe siècle.



2. — Tapis de soie. Art persan, XVIe siècle.



étude de M. Arménag Sakisian, qui assigne une origine arménienne très ancienne à ces tapis noués à motifs héraldisés [1]. M. F. Doistau a donné au Louvre un tapis de soie d'art persan du XVIe siècle (Pl. LVIII, 1); sa technique est la haute lisse, en point de tapisserie, comme pour les produits des Gobelins. Sur un fond bleu semé de fleurettes et garni d'écoinçons, sont disposés symétriquement des animaux fuyant devant des fauves qui les attaquent. Dans les écoinçons, de petits personnages devisent, assis au milieu d'animaux, dont un chameau chargé d'un palanquin. Au centre du tapis, dans un grand médaillon polylobé se voit un cavalier attaqué par un dragon. La bordure très large, rouge et verte, est ornée à intervalles réguliers de décorations florales stylisées sur fond clair.

Le grand tapis de laine qui provient de l'église de Mantes est également un magnifique spécimen de l'art persan du XVIe siècle. Sa décoration se compose d'un grand médaillon central à rosace avec phénix, placé au milieu d'un décor d'arbres parmi lesquels se reconnaissent des cyprès. Des oiseaux se reposent sur les branches et des animaux paissent ou luttent dans cette forêt. La bordure est décorée de palmettes et de phénix. Le fond du tapis est bleu foncé, celui du médaillon central et de la bordure, rouge sombre [2].

On peut comparer à ces deux pièces, pour le décor, le tapis de soie du Louvre, d'art persan du XVIe siècle donné par M. Joanny Peytel (pl. LVIII, 2), où se voient les mêmes combats d'animaux [3]. Ces tapis eurent une grande vogue et furent bien souvent offerts en présent aux souverains : les plus célèbres sont celui de Vienne [4] (à rapprocher de celui du baron Adolphe de Rothschild), les tapis des Arts décoratifs [5] et celui du Kensington Museum [6].

L'influence indo-persane se fait sentir dans un fragment du Louvre [7] où se détachent sur un fond rouge des têtes d'éléphants ou d'animaux fantastiques parmi des fleurs. Ce décor se retrouve dans un fragment de tapis du musée des Arts décoratifs ; là, le fond est bleu et les têtes d'animaux sont la terminaison de rinceaux faits de tiges fleuries.

[1] *Les tapis arméniens* dans *Revue des études arméniennes*, 1920, II.

[2] *Orient musulman*, I, pl. 36.

[3] *Ibid.*, I, pl. 35.

[4] W. Bode, *Vorderasiatische Knüpfteppiche*, Leipzig, 1901, pl. I.

[5] *Ibid.*, fig. 3. — G. Migeon, *Exposition des arts musulmans*, pl. 73 et 74.

[6] *Ibid.*, pl. 20, 21, 22.

[7] *Orient Musulman*, I, pl. 38.

Le décor à rosaces, médaillons, ornements floraux très stylisés et entrelacs qui, depuis le XVIe siècle, constitue la production de l'Asie Mineure, se retrouve dans les nos 129 et 130 du Louvre (XVIIe siècle). Les artistes flamands et italiens des XVIe et XVIIe siècles ont reproduit avec la plus grande exactitude dans leurs tableaux des tapis orientaux. On a même pris pour base du classement de ces tapis les reproductions qu'en donnent les peintres et qui prouvent la vogue et la dispersion de ces produits de l'art oriental en Europe dès l'époque de la Renaissance [1].

G. Contenau.

(*A suivre.*)

[1] J. Lessing, *Altorientalische Teppichmuster*, Berlin, 1877.

BIBLIOGRAPHIE

R. Reitzenstein. — **Das iranische Erlösungsmysterium. Religionsgeschichtliche Untersuchungen.** Bonn, Marcus et Weber, 1921, 272 pages.

Les recherches exposées dans ce volume touffu prennent pour point de départ les fragments de trois écrits manichéens de la trouvaille de Tourfân : 1° un hymne qui contient une révélation de Zoroastre, dialogue entre le prophète et son âme qu'il invite à s'éveiller à une vie nouvelle ; 2° des fragments apparentés au premier et que l'auteur regarde comme des morceaux de l'office des morts ; 3° enfin de curieux débris d'une autre poésie liturgique que M. Reitzenstein appelle : « Le grand mystère du Salut ». Les extraits sont rapprochés du résumé bien connu de la doctrine manichéenne de l'immortalité contenue dans le *Fihrist* d'An-Nadim. Le sommaire de l'historien arabe en reçoit une signification nouvelle.

D'autre part, « le Livre des morts » et d'autres textes mandéens tirés de la Genza nous offrent des doctrines analogues à celles des manichéens. Or, M. Reitzenstein a cru retrouver dans ce recueil une apocalypse du temps de la destruction de Jérusalem, mais dont les idées sont en opposition avec celles du judaïsme orthodoxe, et il s'attache à prouver que les mandéens ne sont autres que les descendants des disciples de saint Jean-Baptiste qui étaient dits « Nazaréens ». On voit immédiatement l'importance qu'auraient ces faits s'ils étaient établis, pour l'intelligence des origines du christianisme, et l'auteur ne se fait pas faute d'en tirer les conséquences les plus lointaines.

Mais venons à l'essentiel de sa thèse. Quelle est la source commune des doctrines manichéennes et mandéennes dont l'affinité est démontrée : c'est la religion de l'Iran. C'est là que naquit la croyance que l'âme est un principe divin, descendu du monde de la lumière dans la matière et qui doit en être délivré pour être rappelé dans sa patrie céleste. L'âme du monde et l'âme individuelle ne sont, d'ailleurs, pas nettement distinguées, de sorte que la sotériologie se combine avec la cosmologie. En dernière analyse ce serait donc en Perse qu'il faudrait chercher l'origine de dogmes qui, par l'intermédiaire de communautés juives dissidentes, auraient passé au moins en partie dans le christianisme.

Un appendice est consacré au culte du Temps ou Aiôn et à la conception de la « Ville Éternelle ». Ces idées sont ramenées à leur origine orientale et suivies jusqu'à l'époque byzantine. Un second appendice veut prouver que les récits qui nous sont faits de la libération de l'âme ne procèdent pas, comme on l'a dit, de contes populaires, mais de cérémonies liturgiques.

On trouve dans ce volume les qualités et les défauts qui caractérisent les œuvres de M. Reitzenstein : vaste érudition philo-

logique qui tire de tous les recoins et utilise avec sagacité des textes ignorés, abondance de vues intéressantes et d'aperçus nouveaux, manque total de composition et de subordination, qui rend pénible toute lecture suivie, hardiesse extrême de conclusions insuffisamment démontrées. Les ressemblances entre le manichéisme et le mandéisme s'expliquent très naturellement par le fait que Mâni, né en Babylonie, a commencé par être un disciple des « Sabéens » de son pays, et il ne suffit pas que Zoroastre soit mis en scène dans un hymne d'époque tardive pour que nous soyons forcés d'admettre que les mazdéens de l'époque des Achéménides partageaient les croyances qui lui sont prêtées bien des siècles plus tard.

Fr. Cumont.

Vladimir Minorsky. — **Notes sur la secte des Ahlé-Haqq.** Paris, Leroux, 1922, 182 pages, avec une carte et 9 planches.

Au cours d'un long séjour en Perse, M. Minorsky put, en 1902, entrer en relation avec un ancien adepte de la religion des Ahlé-Haqq, ou « Gens de la Vérité », secte mystérieuse, à laquelle s'était intéressé déjà le comte de Gobineau. Il réussit à faire l'acquisition d'un précieux manuscrit contenant des livres sacrés de cette secte et en donna, en 1911, une traduction russe avec un résumé en français [1]. Depuis lors, il ne cessa guère d'être en relations personnelles avec des Ahlé-Haqq, et les informations très sûres qu'il nous communique aujourd'hui sur eux, sont les résultats de cette patiente enquête.

[1] *Matériaux pour servir à l'étude des croyances des Ahlé-Haqq ou Ali-Ilahi* (Travaux de l'Institut Lazareff, XXXIII), Moscou, 1911. Cf. Cl. Huart, *Journal Asiatique*, 1914, pp. 474-6.

La secte actuelle paraît être de formation tardive, peut-être pas antérieure au XVIIIe siècle, mais elle a admis dans son credo des traditions fort anciennes dont M. Minorsky s'efforce de dégager les éléments historiques. Il apparaît qu'elle s'est formée dans les montagnes de la Perse occidentale et elle est encore très répandue dans le Louristan et la province de Kermanchah, mais ses colonies sont dispersées aujourd'hui sur la vaste étendue du plateau de l'Iram : elles se servent de trois langues : le persan, le dialecte *gourani* et le turc et se partagent en plusieurs groupements religieux, mais le secret dont s'entourent ces communautés rend difficile de définir leurs particularités. On trouve des colonies d'Ahlé-Haqq même en dehors de la Perse, non seulement en Transcaucasie et en Turquie, mais jusque dans l'Afghanistan et dans l'Inde. M. Minorsky s'est attaché à préciser l'ère de diffusion de cet habitat sporadique.

L'auteur apporte des clartés nouvelles sur le dogme essentiel de la religion des A. H., qui est la croyance à sept réincarnations successives de Dieu, accompagné dans chaque avatar de quatre ou cinq anges, qui, comme lui, revêtent la forme humaine. D'ailleurs, cette doctrine s'accorde avec la croyance générale à la métempsycose, par laquelle les gens de la Vérité essaient de résoudre le problème de l'existence du mal. Mais la partie la plus neuve des « notes » de M. Minorsky a trait à la liturgie et aux usages de ces non-conformistes de l'Islam ; sacrifices « crus » d'animaux mâles et spécialement du coq et offrandes « cuites » de riz et d'autres aliments, jeûnes annuels et pratiques ascétiques, « recommandation de la tête » ou cérémonie d'initiation par le partage

d'une noix, unions mystiques entre « frères » et « sœurs », séances extatiques où se produit l'anesthésie, usages nuptiaux et funéraires, prétendus festins nocturnes suivis d'une promiscuité érotique : sur tous ces points l'auteur apporte des données précieuses. Il n'y a pas de doute que dans ce culte sectaire et occulte comme dans celui des Nosaïris de Syrie et des Qyzyl-Bach d'Asie Mineure, qui offrent avec les Ahlé-Haqq des affinités indéniables, se sont conservés de très anciens rites du paganisme [1].

Les historiens qui ignorent le persan et le turc sauront particulièrement gré au savant auteur de ce livre d'avoir traduit et commenté de longs extraits des textes religieux des Ahlé-Haqq ; ils apprécieront l'utilité d'une bibliographie critique qui comprend à la fois les ouvrages orientaux et occidentaux, mais tous les lecteurs regretteront l'absence d'un index qui permette de se retrouver plus aisément dans la foule des observations intéressantes réunies dans ce curieux ouvrage.

Fr. Cumont.

Paul Perdrizet. — **Negotium perambulans in tenebris**. Études de démonologie gréco-orientale. (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 6.) Broch. in-8° de 38 pages. Strasbourg, 1922.

L'érudition étendue de M. P. Perdrizet lui permet de suivre sur tous les terrains les manifestations, d'une interprétation souvent difficile, des croyances magiques de la basse antiquité. Il étudie ici tout spécialement la raison pour laquelle des dieux et des saints sont devenus des cavaliers dans les représentations populaires.

A une époque relativement récente, généralement après Alexandre, les peuples furent vivement impressionnés par le spectacle des troupes à cheval, lanciers et cuirassiers. Dorénavant les dieux et les héros combattent à cheval ; on les représente volontiers lancés au galop, foulant aux pieds de leur monture l'ennemi terrassé. Le christianisme emprunte au paganisme les images équestres dont il fait des saints militaires. Les manuscrits syriaques, recueils de prières et d'exorcismes, figurent également à cheval « saint George perçant le dragon, Mar Zai'a Choutrana perçant le démon de la peste, Mar Gabriel perçant la diablesse du mauvais œil, Mâr Hourmizd perçant le chien enragé, et finalement le grand roi magicien Salomon perçant Asmodée, prince des démons ».

La lecture de cet opuscule n'instruit pas seulement des curieuses pratiques gréco-orientales, elle éclaire de très anciennes coutumes. Ne sont-ce pas toujours les mêmes raisons qui ont mis aux mains des divinités protectrices les armes les plus perfectionnées de leur temps ? La constance des pratiques magiques est un des phénomènes les plus surprenants. Ce n'est pas seulement notre mot « goule » qui, par l'intermédiaire de l'arabe *ghoul* dérive

[1] Les banquets suivis d'orgies dans l'obscurité sont déjà attribués aux Manichéens (Pauliciens) dans une formule d'anathème qui date du temps de Photius (Migne, *Patrol. grecque*, t. I, col. 1469 c). — Pour l'usage des rameaux de myrte et de saule dans les fêtes (p. 93), comparer celui du *lulab* chez les Juifs et la fresque de Sâlihiyah reproduite ici même (cf. ci-dessus, p. 208). — La Perle où réside la Divinité (p. 12) peut être rapprochée de la Perle de l'âme chez les Manichéens, cf. Reitzenstein, *Das iranische Erlösungsmysterium*, 1921, p. x et p. 71.

du babylonien *gallou*, c'est, semble-t-il, aussi la *Gello* des Grecs [1]. Il n'y a pas là une simple similitude onomastique, il y a identité de fonction. En Grèce, comme en Babylonie, ce démon ravit les enfants à leur mère.

R. D.

V. H. W. Dowson. — **Dates and Date cultivation of the Iraq**. Cambridge (The agricultural directorate of Mesopotamia), 2 fascic. 8°, 1921.

En Babylonie, nous dit Hérodote (I, 193), dans la plaine poussent spontanément des palmiers; la plupart portent des fruits dont les habitants font certains mets; ils en font aussi du vin et du miel. Ce que nous décrit Hérodote pour le v^e siècle avant notre ère, est encore vrai aujourd'hui. Les dattiers sont une richesse de la Mésopotamie et le seraient bien davantage si l'irrigation et la culture étaient développées.

Les deux fascicules de l'ouvrage de M. Dowson reproduisent une enquête sur l'état actuel de la culture du palmier dans l'Iraq et nous permettent de faire quelques comparaisons avec les usages d'autrefois. Les fouilles mésopotamiennes nous ont restitué de nombreuses tablettes qui ont trait à la culture du palmier et à la vente des dattes; dans ces tablettes nous sommes frappés du nombre de termes dont nous ignorons la valeur exacte et que les Babyloniens emploient pour désigner les différentes parties du palmier. La langue arabe, dont le vocabulaire est d'une richesse incroyable, possède également une multitude de termes qui caractérisent chaque état du dattier et de son fruit, là où nous emploierions une périphrase. Enfin, ce que rapporte aujourd'hui un palmier mérite de retenir notre attention et nous facilitera quelques rapprochements intéressants, car nous possédons également des textes qui évaluent le produit des anciennes palmeraies. C'est à ces divers titres que ces volumes peuvent être indirectement utiles à l'archéologie.

G. Contenau.

Carchemish. — *Report on the excavations at Jerablus on behalf of the British Museum, conducted by* C. Leonard Woolley, *with* T. E. Lawrence *and* P. L. O. Guy. Partie II, *The Town Defences*, by C. L. Woolley. London, 1921, pp. 33-156, 50 planches.

Les lecteurs de *Syria* voudront bien se reporter à l'article sur l'*Art hittite* (I, 1920, pp. 264 et suiv.), où j'ai exposé les résultats des fouilles de Carchemisch, d'après la Partie I qui avait seule été publiée à ce moment.

La Partie II, qui vient de paraître, concerne l'architecture et en particulier les défenses militaires de la ville. On trouvera cependant parmi les planches un certain nombre de reproductions fort intéressantes qui se rapportent aux sculptures décoratives, mais le commentaire relatif à ces monuments est réservé pour un volume ultérieur.

Le chapitre du début (qui est le 3^e de l'ouvrage) forme une sorte d'introduction générale où M. Woolley a résumé l'histoire de la cité hittite. Construit par les premiers occupants sur le banc rocheux qui borde l'Euphrate, ce village devint, avec les ruines accumulées des ha-

[1] L'opinion de Sophoclis que l'arabe *ghoul* dériverait du grec *gello* est difficile à admettre, car le *gamma* à basse époque n'avait plus assez de force pour être rendu par *ghain*.

bitations, un monticule artificiel d'une quinzaine de mètres que les habitants résolurent un jour d'entourer d'une muraille pour être plus en sûreté. On était déjà arrivé à l'âge du bronze, dans le courant du troisième millénaire ; c'est la période de l' « ancien hittite ».

Avec le « moyen hittite » nous voyons la ville s'agrandir si bien qu'une seconde ligne de défense devint nécessaire, englobant les habitations de la ville proprement dite. Cette première grande cité fut détruite, lors de l'invasion des peuples de la mer, à la fin du XIIIe siècle. Mais, sans tarder, une autre Carchemish s'éleva sur la précédente, bâtie avec les matériaux mêmes que l'on trouvait sur place et qu'on réemployait. C'est alors une place forte de première importance, dont les maisons débordent les remparts et s'étendent si loin qu'un troisième mur d'enceinte s'ajoute aux deux autres pour englober les quartiers neufs. Ainsi accrue, la ville dura jusqu'à la conquête du roi d'Assyrie Sargon, en 718, et enfin jusqu'à la ruine définitive sous Nebuchadnezzar, en 604 avant J.-C.

Ce sont les différentes phases de ces constructions que l'auteur a étudiées avec un soin très minutieux. De nombreux croquis dans le texte complètent les planches. Signalons l'intérêt du chapitre sur le quai qui bordait la rive droite du fleuve et sur la porte du bord de l'eau richement décorée de sculptures. Insistons aussi sur le rôle de Carchemish comme entrepôt de commerce pour les marchandises descendant le cours de l'Euphrate et transportées de l'Arménie du Nord, ou au contraire remontant avec les bateaux qui venaient du golfe Persique. Sa situation géographique se prêtait admirablement à faire de la cité hittite le point de départ des caravanes qui s'acheminaient ensuite vers l'ouest, vers la Syrie et vers la Méditerranée.

Les fouilleurs anglais ont pu rétablir aussi le plan de quelques maisons de la ville, et ce sont des documents précieux pour la connaissance de l'architecture privée à cette époque. Dans une de ces habitations a été recueillie une tablette cunéiforme qui est commentée et traduite par M. R. C. Thompson.

Le dernier chapitre est un des plus intéressants et traite des différentes méthodes de bâtir chez les Hittites. M. Woolley conteste les théories émises par les fouilleurs allemands de Sindjirli au sujet de l'emploi de charpentes en bois interposées entre le soubassement de pierre, qui forme le bas des murailles, et le mur de briques qui se dresse sur ces assises (voir *Syria*, II, 1921, p. 10). Rien de pareil ne se voit à Carchemish et l'on ne peut pas considérer ce système comme une caractéristique générale de l'architecture hittite. Ce qui est particulier ici, c'est l'alternance, dans les blocs sculptés du soubassement, de dalles de basalte et de dalles de calcaire, ce qui introduit des tons différents, blancs ou noirs, dans toute l'étendue de la frise. On peut s'imaginer ces sculptures avivées de tons vifs de couleurs, au moins dans les détails. Sur les murs de briques crues pouvaient s'appliquer aussi des panneaux de cèdre ou des panneaux de terre émaillée. Le tout devait former une pittoresque et originale décoration.

L'auteur n'est pas d'accord non plus avec les fouilleurs allemands pour considérer l'*hilani* comme le point de départ de toute la construction hittite (voir

Syria, ibid., p. 14). Il établit l'originalité et l'indépendance de la conception indigène. Dans ses principes techniques, rien qui vienne de l'Égypte. La liaison avec la Mésopotamie est plus sensible. Il y a des ressemblances évidentes avec les palais de Ninive, mais comme nous l'avions nous-mêmes déduit de raisons stylistiques (*Syria*, I, pp. 180 et 286), M. Woolley pense que s'il y a eu emprunt, ce sont les Assyriens qui sont les débiteurs. L'art des Assournazirpal et des Assourbanipal est de plusieurs siècles postérieur à celui des architectes de Carchemish.

Il y a enfin un parallélisme à établir avec les palais crétois et avec celui de Phylakopi de Milo. L'évidente connexion entre les deux régions ne prouve pas que l'une ait imité l'autre directement ; il peut y avoir eu une source commune pour elles deux.

Cette brève analyse ne donnera qu'une idée incomplète de l'intérêt que présente le travail de M. Woolley. Aussi nous nous proposons d'y revenir avec plus de détails dans un article du *Journal des Savants*.

E. Pottier.

J.-B. Chabot. — **Choix d'inscriptions de Palmyre**, traduites et commentées, publié aux frais du duc de Loubat. Un vol. in-4° de 148 pages et XXXII planches. Paris, P. Geuthner, 1922. Prix : 50 francs.

La généreuse initiative du duc de Loubat, associé étranger de l'Académie des inscriptions, nous vaut un ouvrage qui sera bien accueilli par le grand public lettré. Le sol de Palmyre a livré des séries de sculptures et d'inscriptions Toutefois, l'abondance des bustes palmyréniens et leur valeur inégale ont contribué à jeter sur eux quelque défaveur ; quant aux inscriptions, seuls les initiés savaient où aller en chercher une traduction. M. l'abbé J.-B. Chabot, membre de l'Institut, chargé d'éditer les textes palmyréniens dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, était mieux que personne à même d'en présenter au public des spécimens destinés à montrer que si les simples épitaphes sont souvent banales, — comme cela se voit même en Grèce, — des textes très importants ont aussi été mis au jour.

Au premier rang, il faut placer la loi fiscale gravée sur une pierre de 1 m. 75 de haut sur 4 m. 80 de long, découverte à Palmyre, en 1881, par le prince Abamelek Lazarew et conservée actuellement au musée de Pétrograd. On ne connaît que deux textes de ce genre, un latin trouvé en Numidie et l'autre grec provenant de Coptos en Égypte, mais ils sont loin, l'un et l'autre, d'avoir l'étendue et l'importance du texte de Palmyre qui offre encore cette particularité remarquable d'être bilingue, palmyrénien et grec. Cette loi fiscale détermine tous les impôts à percevoir dans la ville de Palmyre ou sur son territoire et cela, comme l'a reconnu M. Cagnat, au profit de la caisse municipale. On pénètre avec ce texte dans la vie intime de cette cité si particulière par sa position en plein désert comme par le génie de ses habitants qui, de ce centre caravanier, ont fait une métropole florissante, un moment même, capitale d'un empire. Cette inscription « nous fait assister à ce grand mouvement d'hommes, d'animaux et de marchandises, à ce défilé d'ânes et de chameaux, à ce concours de traitants, de publicains, de brocanteurs, de plaideurs, de magistrats, foule affairée

et bigarrée, se pressant sous les longues colonnades dont les ruines font encore aujourd'hui l'admiration du voyageur. Elle nous fait aussi connaître l'organisme administratif : le Sénat avec son président et son secrétaire, deux archontes (appelés ailleurs stratèges), une sorte de conseil des dix et des syndics ». Rien n'y manque, même pas la taxe sur les prostituées.

M. J.-B. Chabot commente ensuite les inscriptions honorifiques, notamment celles du grand temple — consacré non au Soleil comme Wood le conjecturait, mais au dieu Bel — qui apparaissent dès l'an 17 de notre ère. D'autres inscriptions honorifiques proviennent du petit temple ou temple de Baalsamin, mais surtout des colonnades longeant les principales voies de la ville.

Les inscriptions religieuses ne sont pas moins nombreuses ni importantes, révélant le panthéon local. On lira avec un intérêt particulier les pages où les formules palmyréniennes sont mises en parallèle avec les formules juives. Puis, viennent en abondance les textes funéraires dont le plus anciennement daté remonte à l'an 9 avant notre ère.

Cet exposé épigraphique, d'une lecture attachante, est précédé d'une introduction où, avec un résumé de l'histoire de Palmyre, sont relatées les circonstances dans lesquelles les premiers monuments palmyréniens ont été découverts et le déchiffrement de l'écriture palmyrénienne a été effectué par l'abbé Barthélemy, en février 1754.

En appelant, par son texte et par ses belles planches, l'attention du public sur les ruines de Palmyre, cet ouvrage pose la question des fouilles à entreprendre sur ce site célèbre : « Les découvertes faites jusqu'ici à Palmyre, dit l'abbé J.-B. Chabot, sont dues aux efforts de quelques voyageurs ayant travaillé dans des conditions difficiles. Une exploration méthodique des ruines donnerait d'importants résultats, tant pour l'épigraphie que pour l'archéologie. Il est à souhaiter que le Service des antiquités de Syrie en prenne bientôt l'initiative. » La voix autorisée du savant épigraphiste mérite d'être entendue.

Ce point d'eau, au milieu du désert, a dû jouer un rôle dès une haute époque, peut-être sous un nom différent. En tout cas, si le rédacteur du livre des *Chroniques* (II, VIII, 4) en attribue, arbitrairement d'ailleurs, la fondation à Salomon, c'est que Palmyre ou Tadmor était déjà célèbre sous les Séleucides. Au point de vue de l'histoire de l'art, de nouvelles découvertes à Palmyre nous apprendraient beaucoup : on commence seulement à soupçonner l'importance de l'art palmyrénien et sa rapide diffusion. La richesse incomparable des Palmyréniens, tenue à l'abri des guerres et des incursions, leur a permis de développer dans leur cité un art d'une qualité rare. Si l'épigraphie soulève le problème des relations entre Palmyre et Jérusalem, l'histoire de l'art pose, de son côté, un problème analogue dont, à vrai dire, la solution peut être différente : nous ne pouvons qu'indiquer en passant que le même art décoratif s'est propagé de Palmyre sur les bords de l'Euphrate, d'une part, et de l'autre jusqu'à Jérusalem.

Puisque les circonstances sont favorables à une exploration rationnelle de Palmyre, il est à désirer qu'on trouve les moyens de l'amorcer.

R. D.

PÉRIODIQUES

René Mouterde. — **Inscriptions grecques et latines de Syrie**. *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. VIII, fasc. 3, pp. 75-110, Beyrouth, 1922.

Les nouveaux textes publiés par le R. P. Mouterde comprennent un diplôme militaire de Ma'rab (Liban), des épitaphes de l'Emésène dont l'une montre que l'ère d'Actium était en usage à Aréthuse concurremment avec l'ère des Séleucides, des textes de la Palmyrène, de la Syrie du nord et du Liban. Un commentaire particulièrement développé est réservé à l'inscription de Hammara (Anti-liban) dont M Clermont-Ganneau a proposé une restitution [1].

Les grandes percées qui ont été pratiquées dans la ville de Beyrouth, en 1916, ont mis au jour une ruine importante, à cinquante mètres environ au sud-ouest de la mosquée Nebi Yahia (ancienne église St-Jean). Le R. P. Cheikho et feu Mourad Baroudy avaient demandé qu'on en levât le plan ; mais le gouvernement d'alors n'en a rien fait et il ne paraît pas que le *Denkmalschutzkommando* s'en soit inquiété [2].

Cet édifice ruiné, mesurant environ 30 mètres sur 12, n'a pas été identifié [3]. On n'en a sauvé que 2 colonnes de marbre blanc et une inscription sur marbre que publie le P. Mouterde. Dans ce texte, il est question du *Marthanius*, *vir magnificus, comes domesticorum*, cité par Procope et qui représenta Justinien au synode de Mopsueste, en 550. Quant à l'édifice, le P. Mouterde pense qu'il faisait partie des constructions ordonnées par Justinien, à la suite du tremblement de terre qui renversa Beyrouth en 551.

Noel Giron. — **Fragments de papyrus araméens provenant de Memphis** (*Journal asiatique*, 1921, II, p. 56 et suiv.). — **Notes épigraphiques** (*Journ. asiat.*, 1922, I, p. 63 et suiv.).

Dans ses *Notes épigraphiques*, M. Noël Giron publie une série de petits textes sur cachets, bague, croix, lamelle d'argent et un lot d'inscriptions arabes, le tout provenant de Syrie.

Les fragments de papyrus ont été découverts par M. Quibell à Saqqarah. La conclusion de M. Giron est à retenir : « C'est donc d'une « colonie » de Sémites non Juifs, habitant le quartier du Mur-Blanc à Memphis, que provient le lambeau de papyrus ici étudié... il nous laisse entrevoir qu'au v^e siècle avant notre ère, sous la domination perse tout au moins, les populations asiatiques cantonnées dans le quartier d'Ankh-Toouï jouissaient des mêmes prérogatives que les Juifs d'Eléphantine et possédaient probablement, comme eux, une organisation autonome analogue à celle des quartiers francs dans le Levant, au moyen âge. » Le fait que cette colonie est désignée sous le terme de *ḥeila* est fort curieux.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Centenaire de la Société Asiatique et de Champollion.

Le 11 juillet dernier, à la Sorbonne, sous la présidence du Président de la Ré-

[1] *Revue de l'Histoire des Religions*, 1921, II, p. 108-118.

[2] Voir *Syria*, 1921, p. 260.

[3] Il est porté sur le plan du comte du Mesnil du Buisson, *Syria*, 1921, p. 259, sous l'indication : « Basilique byzantine (?) ».

publique assisté de MM. Léon Bérard et Sarraut, le 12 juillet au Louvre sous la présidence de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, entouré de MM. d'Estournelles de Constant, Georges Bénédite, Paul Monceaux, Maurice Croiset, etc., le 13 juillet à l'Hôtel de Ville et dans un banquet qui réunissait 230 personnes sous la présidence de M. Sarraut, ministre des Colonies, les fêtes en l'honneur du centenaire de la Société Asiatique et du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion, ont manifesté avec le concours de 150 délégués de sociétés savantes et universités françaises ou étrangères, l'importance qu'ont prise les études orientales depuis un siècle.

En ce qui concerne la part prise par notre pays dans cet accroissement de nos connaissances, la publication que la Société Asiatique vient de faire paraître chez Geuthner : *le Livre du Centenaire* (*1822-1922*), in-8° de VIII et 295 pages, donne des renseignements précis. Depuis 1908, M. Émile Senart dirige l'activité de la Société Asiatique avec une autorité et un dévouement auxquels on n'a pas manqué de rendre hommage. Nul mieux que lui ne pouvait, dans un court avant-propos, commémorer l'œuvre des anciens pour mieux affirmer la volonté de travail et les espérances des membres actuels.

Dans le même ouvrage, M. L. Finot a rédigé un très intéressant « Historique de la Société » dont le premier bureau, élu le 1er avril 1822, réunissait les noms du duc d'Orléans, président honoraire, de Silvestre de Sacy, président effectif, du comte de Lasteyrie et du comte d'Hauterive, vice-présidents, d'Abel Rémusat, secrétaire et de Garcin de Tassy, secrétaire-adjoint et bibliothécaire.

La seconde partie du *Livre du Centenaire* est formée d'une suite de notices montrant l'activité de la science française depuis cent ans : *l'Égyptologie*, par A. Moret; *l'Assyriologie*, par G. Contenau; *la Philologie hébraïque, l'exégèse biblique, l'archéologie palestinienne et l'épigraphie sémitique*, par Mayer-Lambert; *les Études araméennes*, par J.-B. Chabot : *les Études éthiopiennes*, par Marcel Cahen; *l'Islamisme*, par Clément Huart; *les Études arméniennes*, par A. Meillet; *les Études iraniennes anciennes*, par le même; *l'Indianisme*, par Félix Lacôte; *Indonésie et Indochine*, par Antoine Cabaton; *la Sinologie*, par H. Maspero; *les Études japonaises*, par J. Dautremer; *la Géographie*, par Henri Cordier.

Nombre de ces disciplines intéressent la Syrie antique, médiévale ou moderne, et le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Léon Bérard, n'a pas manqué de remarquer dans son discours à la Sorbonne : « La France a acquis une situation privilégiée en Orient : la Syrie, entre autres, lui est ouverte, comme la Palestine l'est à nos alliés. Sur les côtes phéniciennes, sur l'Euphrate, des *tells* innombrables jalonnent vallées et montagnes. Des documents nombreux, et de la plus haute importance, attendent les chercheurs et les érudits sur ces champs de bataille, ces routes fameuses par où ont passé depuis des siècles tous les peuples sémites, aryens ou mongoliques. »

Les travaux de M. Roger Jusserand, architecte, en Syrie.

M. Jusserand devait en Syrie compléter les relevés de M. Camille Enlart que nous avons eu l'occasion de signaler (*Syria*,

1921, p. 333) et dont un prochain fascicule de *Syria* donnera un aperçu. En réalité, M. Jusserand a dû remplir plusieurs missions, de février à juillet 1922.

M. Enlart, s'étant attaché à l'étude des églises franques, avait chargé M. Jusserand de relever les vestiges de l'architecture franque militaire et civile. On possédait l'ouvrage classique du baron Rey sur *l'Architecture militaire des Croisés*, dont on a reproduit si souvent les perspectives cavalières, mais on pouvait espérer compléter ce travail, sinon le refaire. En réalité, les nouveaux relevés de M. Jusserand laissent entrevoir une révision importante. L'œuvre très méritoire de E.-G. Rey comporte des erreurs. En ce qui concerne Tortose, Qal'at esh-Shaqif (Beaufort) et Byblos, d'importantes corrections s'imposent. Quelles surprises réserve la révision des levés de Qal'at el-Hosn, de Marqab et de Sahyoun ? Les faits constatés par M. Jusserand sont importants et nous devons signaler quelques-unes de ses observations :

« La grande salle du château de Tortose, de 44 m. 05 de long sur une moyenne de 14 m. 35 de large, était recouverte de 12 voûtes d'arêtes. Elle était traversée longitudinalement par une rangée de cinq piliers, aujourd'hui disparus. Ces piles divisaient le vaisseau en deux nefs d'égales dimensions. » La principale erreur du plan de Rey est de figurer une deuxième salle attenant à la principale. Cette deuxième salle n'existe pas.

A Amyoun, à Deddé, à Enfé, M. Jusserand a relevé des chapelles romanes ornées de fresques qui mériteraient d'être nettoyées et copiées.

A Byblos, l'actif architecte a mesuré et dessiné le château fort de l'époque des croisades ; il a reconnu les parties arabes et a établi par un sondage que la base était enterrée de plus de 2 mètres. « Ce château qui est très beau, écrit-il, ne présente pas cependant un ensemble aussi majestueux que ceux de Tortose, Marqab ou Qal'at el-Hosn, parce que ceux-ci étaient destinés non seulement à la défense, mais aussi à l'habitation. Mes relevés très détaillés me permettront de le restituer tel qu'il devait se présenter aux XII^e-XIII^e siècles. »

M. Jusserand a encore travaillé à Alep, Tripoli et Saïda, mais surtout à Damas : relevé de la maison Azem (musée et école des arts appliqués), de l'église de la Croix, de la médersa et du tombeau de Beibars, de la médersa et du tombeau de Nour ed-din, du tombeau de Melek el-Adil (le musée actuel), des mausolées des dames Fatima, Koultoum, Souqeina, du maristan d'el-Qaimari, de la médersa de la rue Beïn el-Medares, du maristan de Nour ed-din, des fours de potiers arabes de Bab esh-Sherqi.

Empereurs ou Dieux ?

Nous recevons de M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, les observations suivantes au sujet de l'article de M. Breasted.

Dans l'une des fresques décorant le sanctuaire de Salihiyé, celle du mur nord de la salle n° I (scène du sacrifice fait par le tribun Julius Terentius devant le front de ses troupes), M. Breasted décrit (p. 202) et la planche XLVIII montre partiellement un groupe de trois statues, chacune debout sur une base circulaire, représentant trois personnages virils en grande tenue militaire romaine, la tête nimbée d'or, s'appuyant sur une longue lance piquée en terre. Faut-il, avec le savant explorateur,

voir dans ces statues, « des *imagines* des empereurs romains divinisés », et adorés, selon l'usage, dans ce qui serait la chapelle militaire que comportait tout camp romain ? On pourrait à la rigueur, en se plaçant à ce point de vue, penser à Septime Sévère et ses deux fils Caracalla et Geta, malgré ce que ce groupement iconographique aurait de singulier. Mais je doute fort, pour d'autres raisons, que nous ayons affaire à des statues d'empereurs, quels que puissent être ceux-ci. Entre autres anomalies, je suis frappé d'une particularité : le personnage de droite est non seulement nimbé, mais *casqué* ; en outre il « porte du bras gauche un *petit bouclier rond* » ; ces deux détails caractéristiques sont en désaccord avec ce que nous connaissons de la tenue officielle, l'uniforme à l'ordonnance porté par l'*imperator* romain. Aussi me demandé-je si nous n'aurions pas affaire en réalité à trois statues de véritables dieux, à la triade palmyrénienne constituée par les dieux Yarhibol, Aglibol et Malakbel (ou telle autre divinité tierce de même origine) ?

Nous avons, en effet, toute une série de monuments palmyréniens bien connus, bas-reliefs et tessères (sans parler des inscriptions) qui nous montrent ces trois dieux associés soit à deux, soit, comme ici, à trois et *portant le grand uniforme romain*. Sur certains de ces monuments les dieux ainsi militarisés portent justement en même temps que la lance, le « petit bouclier rond », la *parma* appartenant à l'arme de la cavalerie (cf. par exemple, le bas-relief accompagnant la dédicace palmyrénienne à l'un de mes vieux clients mythologiques, Satrapès, le dieu énigmatique Chadrapha). Il est à noter, à l'appui de cette vue, que la Tyché de Palmyre est peinte précisément au-dessous du trio en question. En militarisant ainsi leurs dieux nationaux les Palmyréniens ne faisaient que suivre la mode à laquelle les cultes orientaux ont obéi à l'époque romaine. Les exemples abondent ; je me bornerai à rappeler l'un des plus remarquables, que j'ai traité il y a quelque quarante-cinq ans, celui de l'Horus hiéracocéphale déguisé en officier de cavalerie romaine et ayant fini, en passant sur le terrain chrétien, par servir de prototype à saint Georges ; même aventure est arrivée plus tard à nombre de saints chrétiens ayant en général des attaches orientales, et qui ont été ainsi logés, ou plutôt habillés à la même enseigne, et embrigadés dans l'armée romaine.

Il est possible qu'à l'origine ce soit le culte impérial, matérialisé dans les *imagines* officielles, qui ait exercé une influence plastique sur la figuration conventionnelle de ces divers dieux orientaux ; en les présentant sous ces espèces caractéristiques leurs adorateurs indigènes faisaient virtuellement acte de foi et de loyalisme envers les maîtres du jour.

CLERMONT-GANNEAU.

Les fouilles de Syrie et la Presse.

La presse quotidienne n'a pas manqué de signaler l'importance des découvertes archéologiques qui se poursuivent en Syrie depuis deux ans et on ne saurait être surpris que M. Auguste Gauvain en ait fait mention à différentes reprises. On a cependant lu avec étonnement, dans les *Débats* du 12 octobre 1921, cette observation du distingué publiciste : « Il est inutile de couvrir le pays d'archéologues qui fas-

sent en quelques années sortir de terre tous les monuments millénaires. En Algérie et en Tunisie, on a procédé beaucoup plus modestement et plus méthodiquement. S'il y a eu un peu trop de parcimonie de ce côté, on tombe dans l'excès contraire en Syrie. » Nos lecteurs sont trop au courant de ces questions pour que nous insistions ; il suffira de rapporter la réponse de M. Salomon Reinach dans la *Revue archéologique* (1922, I, p. 175) :

« Ces critiques ne sont pas fondées ; mais il peut y avoir économie et avantage à convenir d'un programme d'ensemble avec l'intention de « sérier » les efforts. »

L'avantage d'un programme d'ensemble a été reconnu dès la première heure par le général Gouraud, Haut-commissaire, qui a demandé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de le tracer. L'Académie a nommé à cet effet une commission qui, non seulement a indiqué les sites à fouiller en première urgence, mais qui a aussi été consultée sur le choix des explorateurs.

En ce qui concerne la méthode et le plan d'ensemble, on se référera au *Journal des savants* de juillet-août 1922, en attendant que nous puissions publier le rapport que M. E. Pottier a lu à l'Académie des Inscriptions et qui contient toutes les précisions utiles.

Le Gérant : Paul Geuthner.

5327-1-23. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

DÉCOUVERTE A BYBLOS
D'UN HYPOGÉE DE LA DOUZIÈME DYNASTIE ÉGYPTIENNE

PAR

CHARLES VIROLLEAUD

Le 17 février 1922, le Service des Antiquités du Haut-Commissariat en Syrie était avisé par le Conseiller administratif du Mont-Liban qu'un éboulement s'était produit, la veille, dans la falaise de Djebaïl-Byblos, à l'angle S.-O. de l'enceinte du château, et avait révélé l'existence d'un hypogée contenant un sarcophage fermé, de grandes dimensions [1].

Les éboulements sont fréquents sur ce point de la côte syrienne. La falaise de Byblos est composée, en effet, d'une roche de qualité médiocre, que les pluies d'hiver dégradent chaque année davantage, et il n'est pas douteux que bien des sépultures de la nécropole giblite ont été déjà, au cours des siècles, anéanties de la sorte. L'accident du 16 février 1922 s'est produit, en tout cas, de la façon la plus favorable, puisqu'il a écorné à peine l'angle N.-O. de l'hypogée, et sans l'endommager aucunement.

L'HYPOGÉE

La tombe qui vient d'être mise au jour a été creusée à 6 m. environ de profondeur. Si elle se trouve maintenant à 12 m. au-dessous du sommet de la falaise, c'est que le sol primitif s'est exhaussé par suite de la destruction des murs qui ont été élevés au-dessus de la grotte, à l'époque romaine et au moyen âge. L'hypogée n'offre rien, en lui-même, de remarquable. C'est une simple excavation de 2 m. 70 de haut, de 5 m. de large (E.-O.) et de 4 m. de long (N.-S.).

[1] Voir *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1922, pp. 77, 105, 147, 234, et *Syria*, t. III, p. 86.

Le côté Est, opposé à l'ouverture produite par l'éboulement, était bouché par un mur de pierres sèches, à peine équarries, et qui, visiblement, fermait la partie inférieure du puits par lequel le sarcophage a été introduit dans la grotte [1].

A l'Ouest, se dressait un mur de moellons, qui paraît être resté inachevé et qui remplissait presque entièrement l'espace compris entre le sarcophage

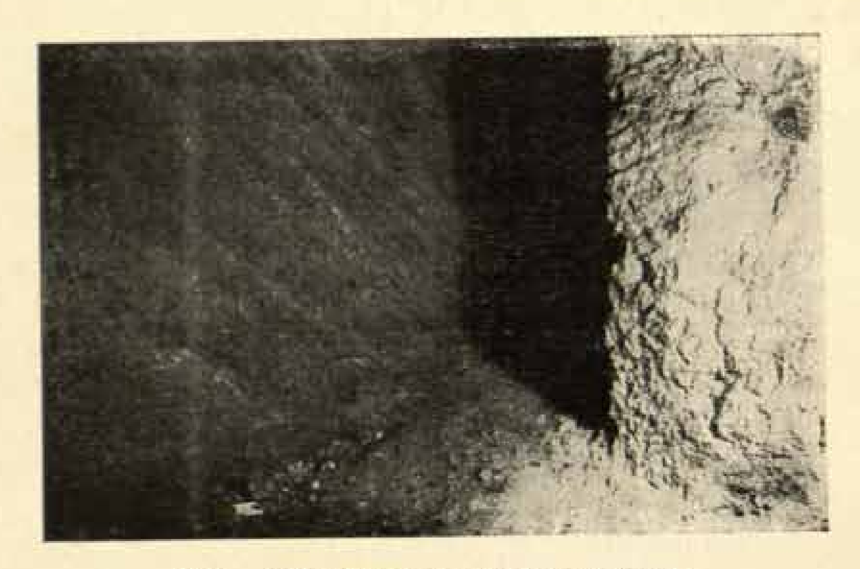


Fig. 1. — Partie inférieure de la galerie, au point KK'.

et le roc. Il semble qu'on ait voulu, au moyen de ce mur, renforcer la paroi de l'hypogée ou en soutenir le plafond.

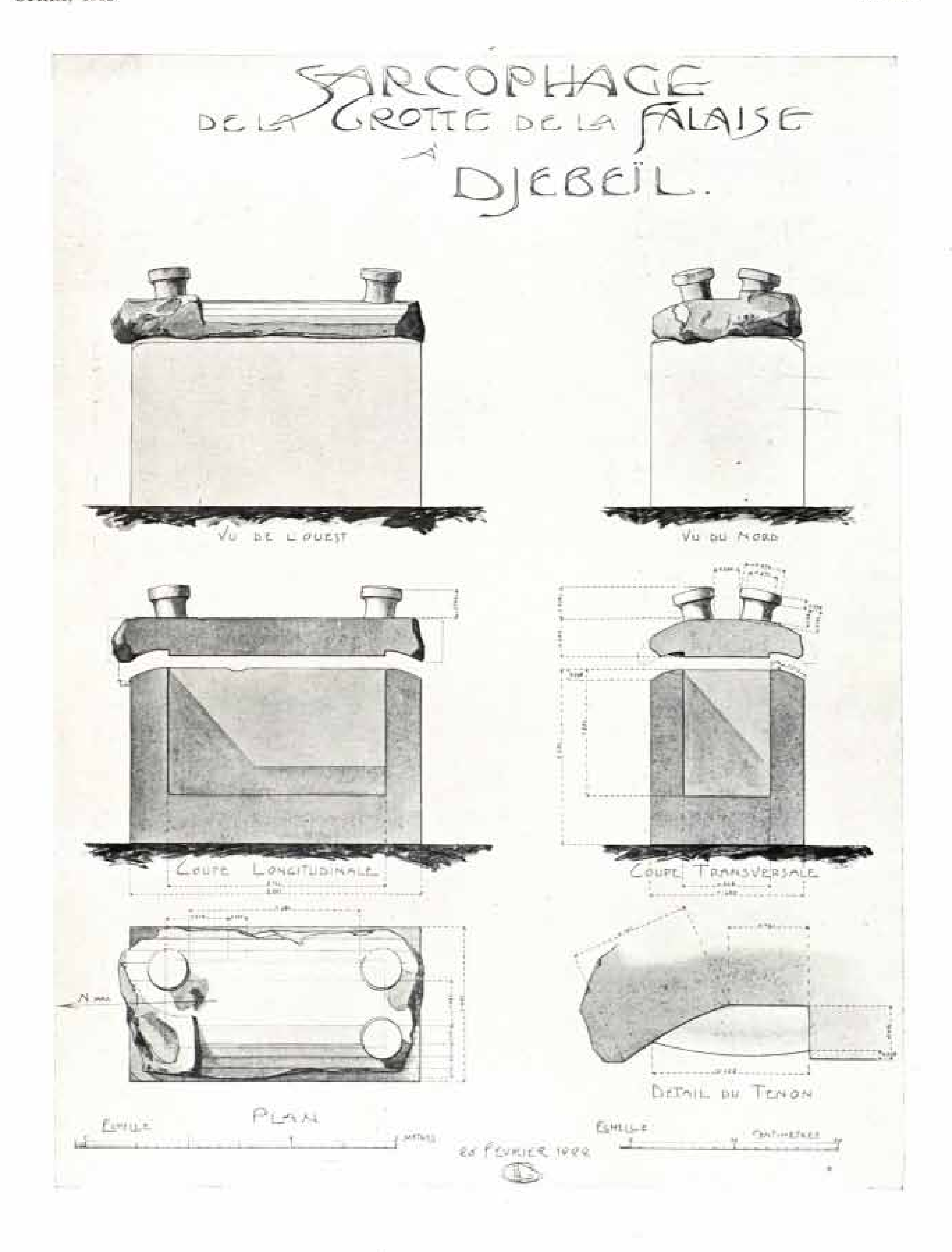
Au Nord, débouche une galerie, coudée à angle droit, longue de 13 m. 50 et dont la hauteur maximum est de 2 m. Le sol de la galerie est en A'B' à 1 m. 60 au-dessus du sol de l'hypogée, et, à l'autre extrémité, en QQ', il est à 4 m. 75 au-dessus du même niveau. QQ' est l'ancienne entrée de la grotte, laquelle a été trouvée fermée par un mur en pierres de taille.

A l'Est de la grande galerie, et vers le point où elle s'infléchit vers l'Est, on avait percé une autre galerie, longue de 3 m. et dont le fond est formé au Sud par l'extrémité Nord du mur qui ferme le puits P.

[1] Ce puits a été ouvert plus tard (en juin-juillet 1922). Nous avons pu nous assurer qu'il ne donnait accès à aucune autre sépulture.


GROTTE DE LA FALAISE
À DJEBEIL
PUITS P
NORD
OUEST
GROTTE G
GALERIE
COUPE EN LONG SELON V W X-Y Z
MER
ESCARPEMENT ROCHEUX EFFONDRE
SENTIER D'ACCÈS
GROTTE G
GALERIE
GALERIE
GROTTE G
PUITS P
PUITS P
NORD
GALERIE
PLAN
COUPE SELON V W
ECHELLE
DJEBEIL LE 20 FEV 1922




SARCOPHAGE
DE LA GROTTE DE LA FALAISE
À
DJEBEÏL.
VU DE L'OUEST
VU DU NORD
COUPE LONGITUDINALE
COUPE TRANSVERSALE
PLAN
DETAIL DU TENON
ECHELLE
METRES
ECHELLE
CENTIMETRES
26 FEVRIER 1922



Le plan de l'hypogée (pl. LIX), qui a été dressé avec un soin minutieux par M. Ch. L. Brossé, rend d'ailleurs parfaitement compte de tous ces détails.

Au moment de la découverte, le sol de l'hypogée était couvert d'une couche de terre glaise, épaisse de 60 cm. et qui est le produit d'infiltrations bien des fois séculaires. C'était là, d'ailleurs, une circonstance très heureuse [1], car cette terre cachait entièrement, à deux exceptions près, les objets qui avaient été déposés dans la grotte, autour du sarcophage, de sorte que aucun document n'a pu être dérobé, ni seulement changé de place, avant l'intervention du Service des Antiquités.

LE SARCOPHAGE

Le sarcophage était placé au milieu de l'hypogée et orienté exactement du Nord au Sud. Il est en calcaire du pays; sa longueur atteint 2 m. 80, sa largeur 1 m. 48 et sa hauteur totale est de 2 m. 32 (pl. LX).

L'ouverture, qui a eu lieu le dimanche 26 février 1922, offrait plus d'une difficulté, étant donné le poids considérable du couvercle et, plus encore, l'étroitesse de la grotte. Un défaut de la pierre, laquelle est d'ailleurs assez tendre, provoqua la rupture en deux du couvercle. La plus grande des deux moitiés a été laissée en place (pl. LXI, fig. 3).

Le fond de la cuve ne mesure pas moins de 44 cm. d'épaisseur. Les parois, épaisses de 35 cm., ont été dressées avec soin [2], tant à l'intérieur qu'au dehors; elles ne présentent aucun ornement et ne portent aucune inscription.

Le couvercle n'était pas scellé à la cuve par des crampons de fer ou de bronze ; son poids seul assurait au mort, pensait-on, une protection suffisante ; et il semble bien, en effet, que personne, avant nous, n'ait même tenté de le soulever. Cependant quelqu'un est entré dans cette grotte, à l'époque romaine sans doute, puisqu'on a trouvé, mêlés aux pierres du mur de soutènement, des fragments de verre qui datent sûrement de ce temps-là [3].

[1] Il convient de noter aussi que le mudir de Djebaïl, Cheikh Wadih Habeiche, avait pris, dès le premier jour, toutes les mesures de surveillance nécessaires.

[2] Sauf cependant le fond, qui est légèrement bosselé.

[3] Dès cette époque, le sol de l'hypogée était couvert d'une couche de terre glaise suffisante pour cacher la plupart des pièces du mobilier funéraire.

Bien qu'il fût brisé sur tout son pourtour, aucun débris du couvercle n'a été retrouvé dans la grotte. Peut-être faut-il admettre qu'il a été mis en place dans l'état où nous l'avons découvert. Quoi qu'il en soit, il est certain que, à l'origine, le couvercle débordait largement la cuve, car, sur la face Nord, à l'endroit où la cassure est le moins profonde, il la dépasse encore de 15 cm. Le dos du couvercle est arrondi, mais non pas suivant une ligne parfaitement courbe. Il présente dans le sens de la longueur une série de méplats, dont celui du centre est le plus large, et, de chaque côté, il y en avait cinq autres — cinq au moins — dont la largeur diminue à mesure qu'ils s'éloignent du centre.

Le couvercle s'adapte très exactement à la cuve au moyen d'une gorge taillée sur sa face inférieure et profonde de 5 cm. En outre, et sur le côté Est seulement, une protubérance arrondie était ménagée dans cette gorge et correspondait à un évidement creusé dans le rebord de la cuve.

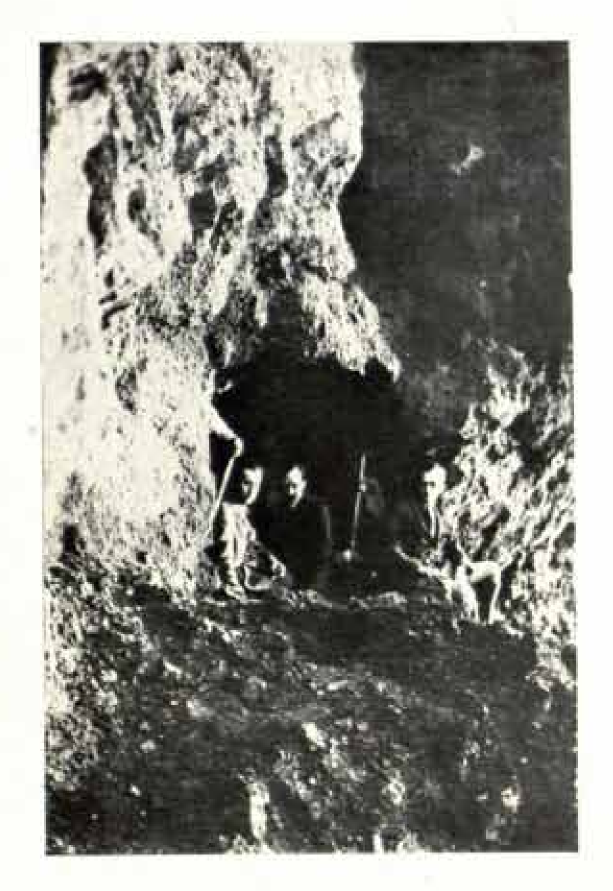
Cependant, de toutes les caractéristiques que présente ce tombeau, celle qui frappe d'abord et qui donne au monument tout entier une physionomie à part, ce sont les énormes tenons en forme de champignon, qui s'implantent obliquement aux angles du couvercle. Ils sont inclinés vers l'extérieur, et de telle sorte que la ligne reliant les surfaces des couronnes est parallèle à la courbe même du couvercle.

On s'attendrait à trouver quatre tenons, un à chaque angle. Mais il n'y en a que trois : les deux du Sud et celui du N.-E. A l'angle N.-O. il y a, au lieu de tenon, une sorte de plate-forme, carrée et de dimensions très supérieures au diamètre des tenons. Il n'en subsiste d'ailleurs que la base ; le reste a été cassé, volontairement sans doute, en même temps que les bords du couvercle.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE DE L'HYPOGÉE

La figure 2 représente très exactement la disposition des objets sur le sol de l'hypogée [1]. Ainsi qu'il a été dit plus haut, ils gisaient tous sous une couche

[1] Ce dessin et tous ceux qui figurent dans cet article ont été exécutés par M. Bernard Bottet, alors mobilisé, et qui avait été mis à la disposition du Service des Antiquités du Haut-Commissariat, en qualité de dessinateur, par M. le chef de l'État-Major de l'Armée du Levant. Les photographies de tous les objets sont dues à M. Michel Abela, secrétaire au Service des Antiquités.



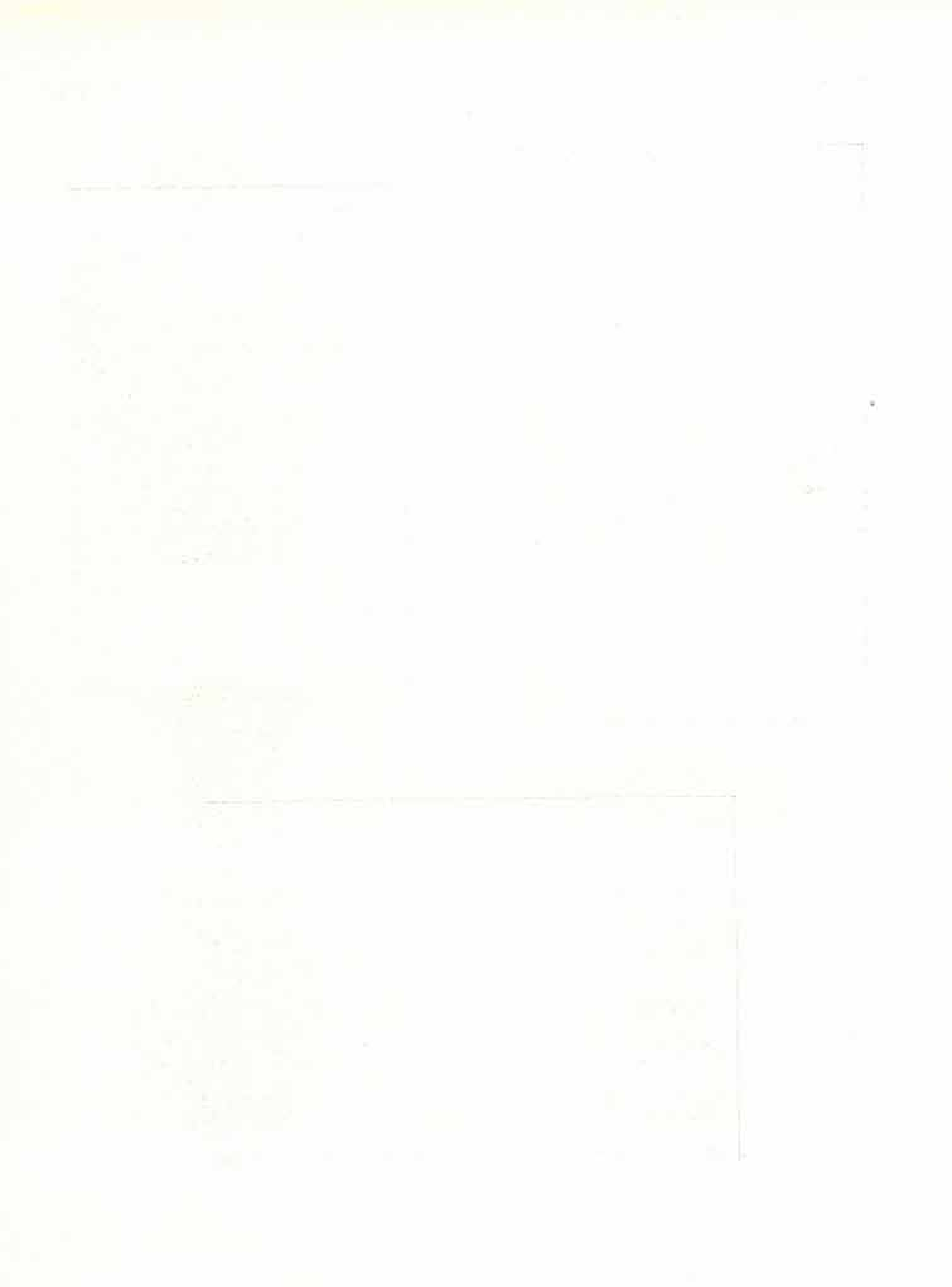
1. — L'ouverture produite par l'éboulement.



2. — Le sarcophage, vu du Nord.



3. — Le sarcophage ouvert.





1.

2.

1 et 2. — Vases d'albâtre.

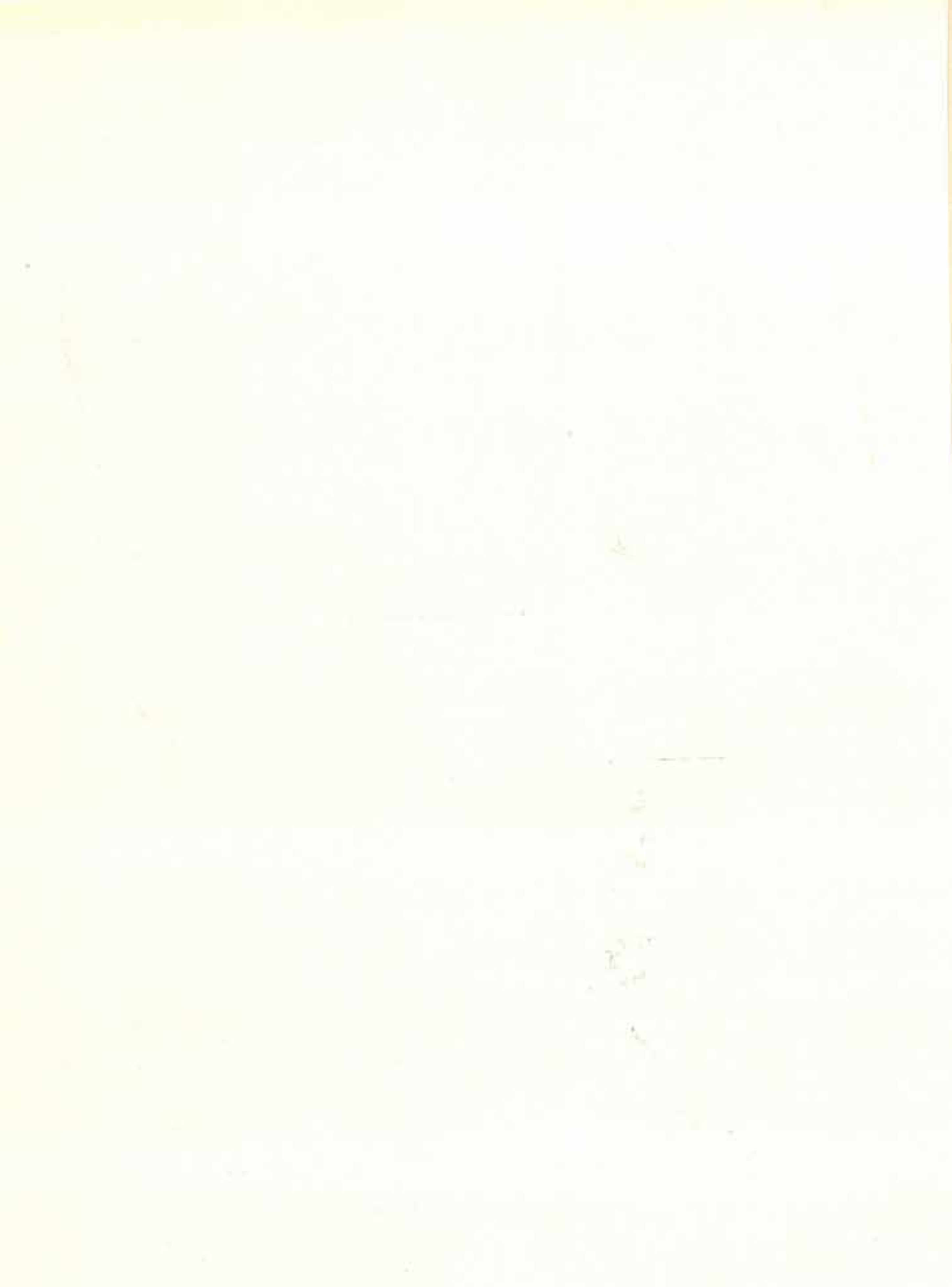


3. — Vase de terre cuite à engobe rouge lustré.



4 (9). — Vase de bronze.

Quelques pièces du mobilier de l'hypogée de Byblos.



épaisse de terre glaise, à l'exception de deux jarres qui étaient debout, au pied du mur Est, et dont l'une reposait sur une banquette de pierres sèches.

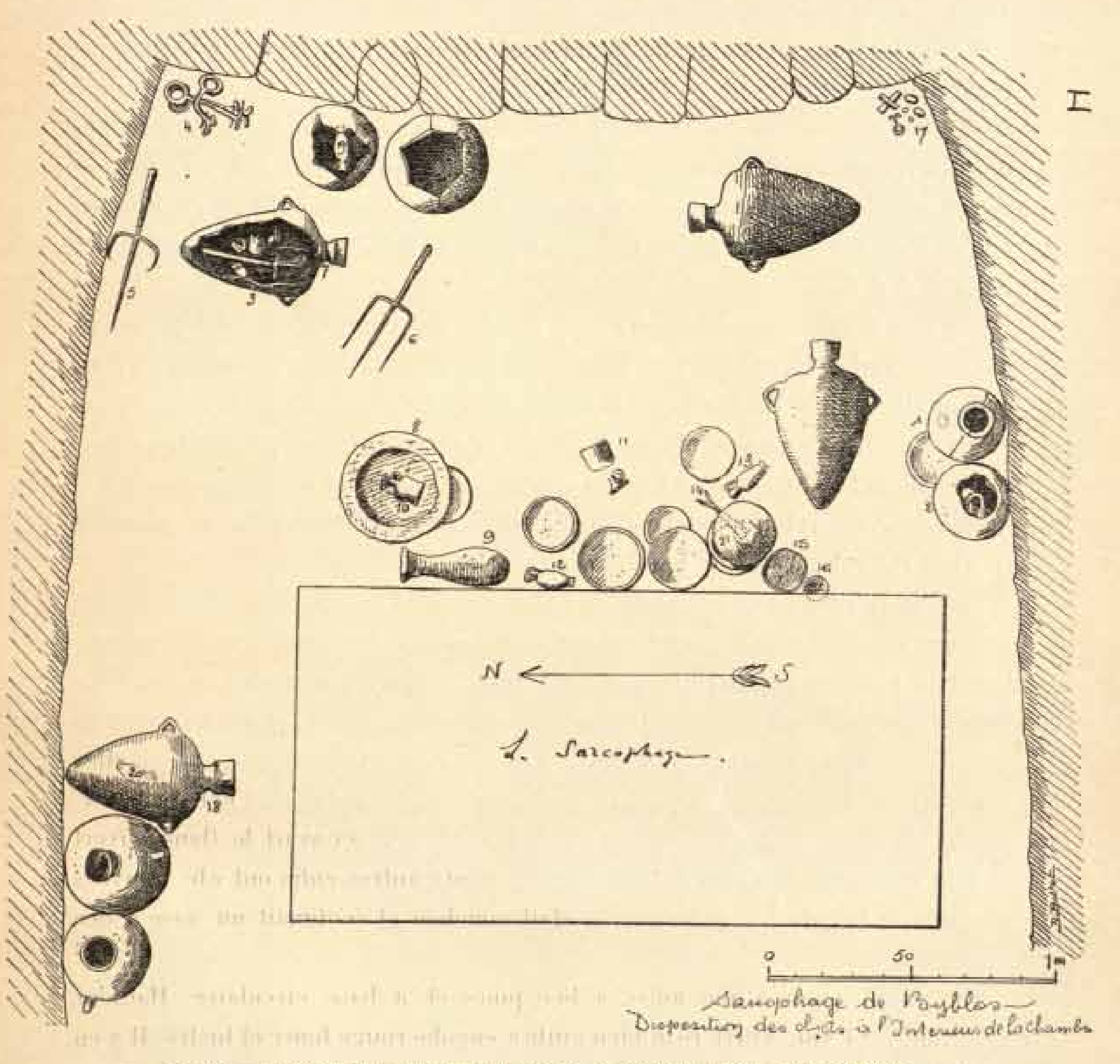


FIG. 2. — Le mobilier funéraire de l'hypogée. Y joindre les objets de la fig. 2 *bis*.

Albâtre. — Deux vases (pl. LXII et fig. 2, nos 1, 2), hauts de 28 et 33 cm. Le premier était fendu en deux parties égales, dans le sens de la longueur, suivant un sillon qui avait été creusé au préalable. Le col du second vase était

complètement détaché et la brisure parait bien aussi intentionnelle. A leur forme, comme à la matière dont ils sont faits, il est évident que ces deux vases ont été importés d'Égypte.

Tous les autres documents, qu'ils soient de terre cuite ou de bronze, semblent avoir été fabriqués en Phénicie même.

Céramique. — Par comparaison avec les pièces de mobilier funéraire qui ont été trouvées en Palestine, et notamment à Lakish et à Gezer, les vases de terre cuite dont suit l'énumération appartiennent à l'époque dite du Cananéen ancien évolué ou au début du Cananéen moyen, ainsi que M. R. Dussaud l'a indiqué déjà [1].

1° Environ dix jattes de terre bien cuite et de couleur rose, sans ornement d'aucune sorte. La plupart se trouvaient sur le côté Est du sarcophage ; les plus petites, dont les bords ne sont que légèrement relevés, étaient en morceaux. Parmi les grandes, plusieurs étaient intactes. Les deux plus grandes (diamètre 35 et 36 cm., haut. 12 et 20 cm.) ont été retirées de l'hypogée par le mudir de Djebail, le jour même de l'éboulement de la falaise ; il est probable qu'elles étaient posées sur le sol de la galerie.

2° Dix jarres à parois minces, du type représenté pl. LXIII, 5. Les deux plus grandes (haut. 60 et 56 cm.) ont été trouvées dans les mêmes conditions que les deux grandes jattes. Elles portaient respectivement, à gauche de l'une des anses et en bas, les signes ⌋ et ⁄| . Deux autres jarres, placées debout au pied du mur Est n'étaient qu'à moitié engagées dans la glaise, et l'une d'elles contenait un vase à bec pincé. Trois autres étaient couchées à l'Est du sarcophage : deux au Sud-Est et l'une au Nord-Est ; celle-ci avait le flanc ouvert et elle contenait divers objets de bronze. Trois autres enfin ont été trouvées au seuil de la galerie ; l'une d'elles était couchée et contenait un vase à bec pincé.

3° Quatre vases à une anse, à bec pincé et à base circulaire. Hauteur moyenne : 14 cm. Terre rose bien cuite à engobe rouge foncé et lustré. Il y en avait deux à proximité du sarcophage (nos 12 et 13) ; deux autres ont été trouvés chacun dans une jarre (nos 19 et 20).

4° Deux vases en forme de calice, et à anse (nos 10, 11 et pl. LXII, fig. 3).

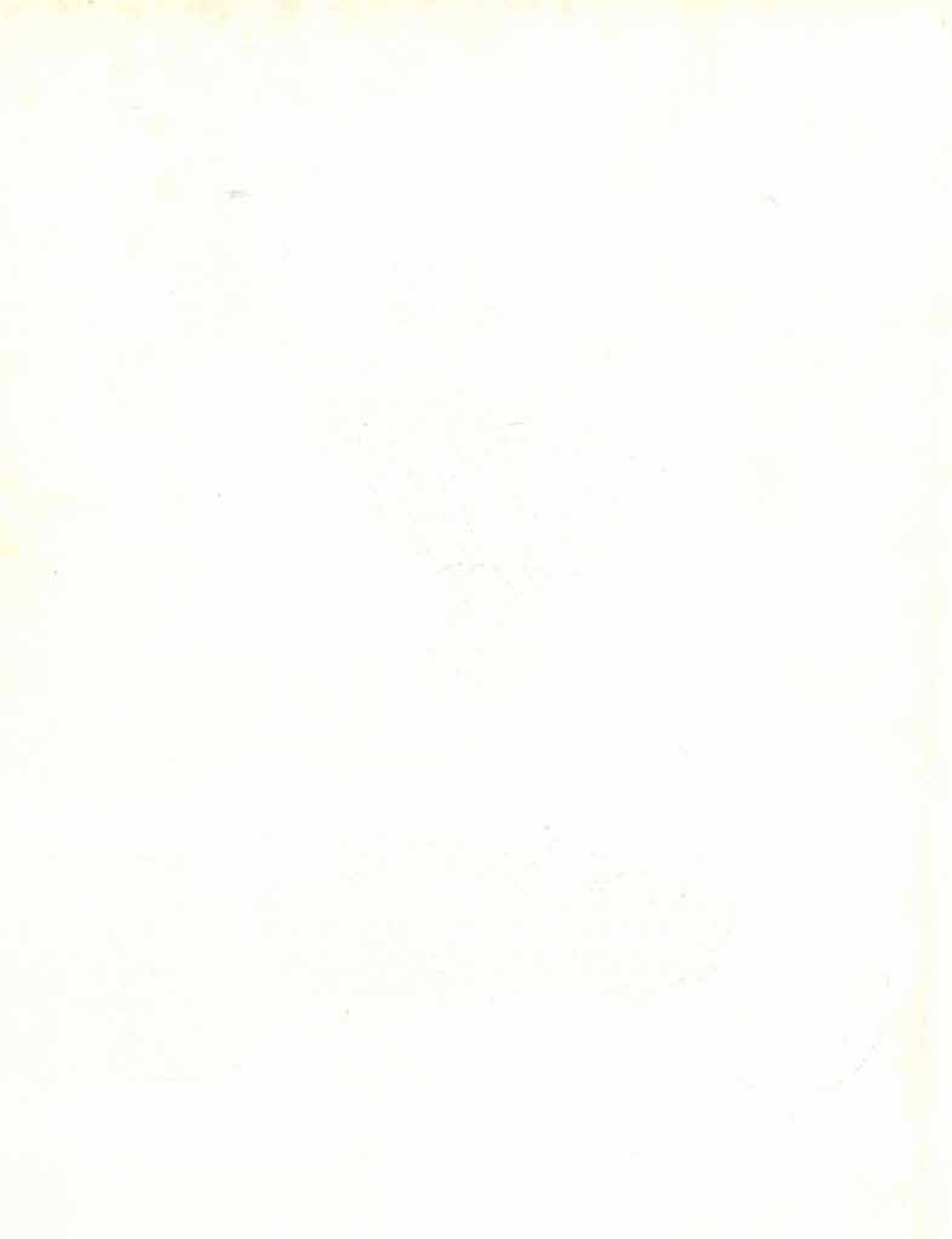
[1] *Journal des Savants*, 1922, pp. 177-178.



1 (12). 2. 3.

4. 5. 6.

Types céramiques. 2, 4 et 6 proviennent de G'.





N° 10.



N° 11.

Récipients en argent.



Hauteur 16 cm. Même matière et même aspect que les précédents. L'un est intact; il ne reste du second exemplaire que deux fragments, dont le pied.

Objets en bronze. — 1° Quatre coupelles dont deux à fond sphérique (diam. 32 et 17,5 cm.), une à fond plat (diam. 13 cm.) et une à bourrelet circulaire formant pied (diam. 14 cm., pl. LXVI, n^os^ 15, 16, 21).

2° Deux godets (diam. 7 cm.) trouvés dans la jarre n° 7 (pl. LXVI, 1, n° 3).

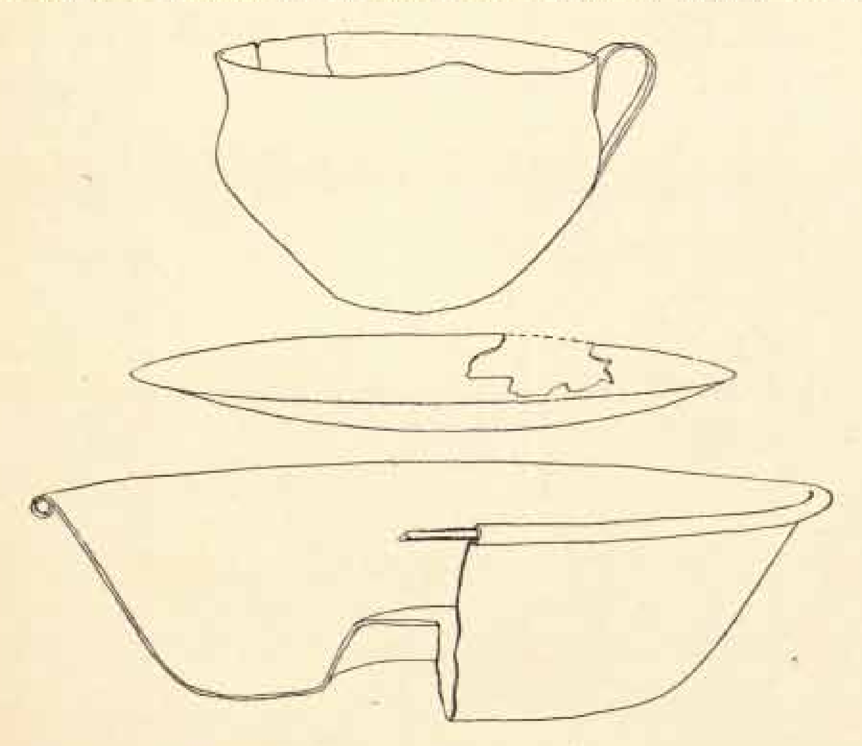


Fig. 2 *bis*. — Objets de bronze, trouvés après coup dans l'hypogée, vers l'angle N.-O. du sarcophage.

3° Deux bassins, l'un très oxydé, à rebords larges et à fond surbaissé (pl. LXVI, n° 8), l'autre sans rebords et à fond surélevé; diam. 43 cm. Ce dernier (fig. 2 *bis*) a été trouvé, ultérieurement, vers l'angle N.-O., à côté du sarcophage.

4° Deux vases, l'un en forme de potiche (pl. LXII, 4; et fig. 2, n° 9), l'autre à rebords légèrement évasés et à anse (pl. LXVI, 1, 12). Ce dernier a été trouvé à l'angle N.-O.; il contenait deux os de mouton et une pierre ponce.

5° Un anneau muni d'une tige et un crampon, formé d'une tige arrondie

en anneau et dont les deux bouts se rejoignent puis s'écartent à l'extrémité (fig. 3, n° 17).

6° Quatre crampons de même forme que le précédent, mais beaucoup

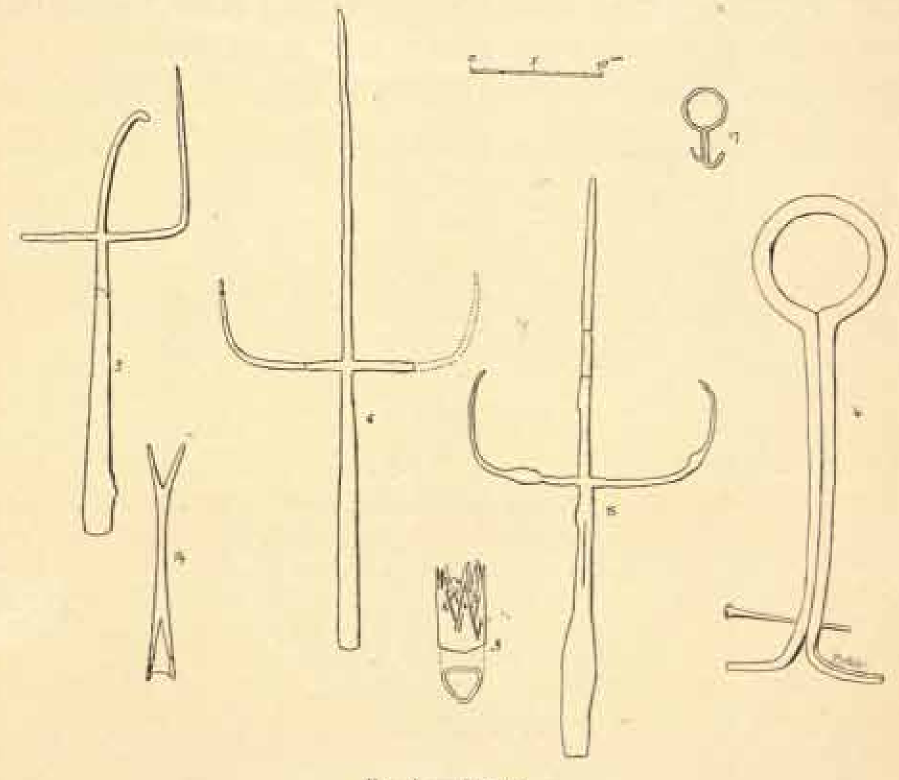


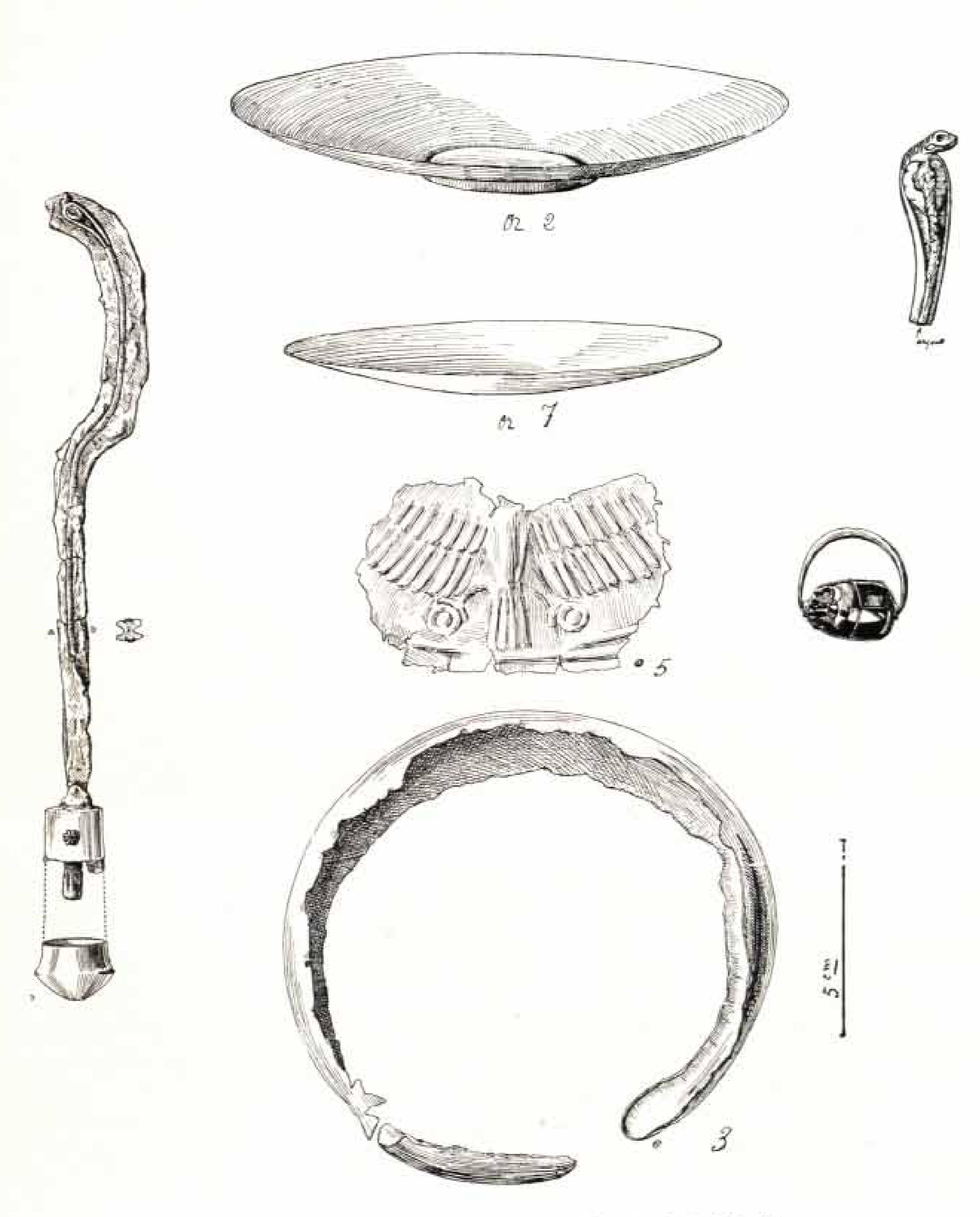
Fig. 3. — Bronze.

plus grands et munis en outre d'une clavette vers l'extrémité. Ils ont été trouvés ensemble dans l'angle N.-E. (fig. 3, n° 4).

7° Deux tiges, long. 18 cm., terminées en fourche à une extrémité et présentant à l'autre bout une douille à échancrure triangulaire (fig. 3, n° 14).

8° Trois tridents. Longueur moyenne 43 cm. L'un dans la jarre n° 7 et les deux autres sur le sol, à droite et à gauche de la même jarre. La tige centrale est creuse dans sa partie inférieure ; elle était prolongée sans doute par un manche en bois (fig. 2 et 3, n°s 3, 5, 6).

9° Deux douilles (haut. 7 cm. et 6 cm. 5), découpées à la partie supérieure en dents de scie. Les douze dents sont réparties en quatre groupes, et dans chaque groupe la dent du milieu est plus large que les deux autres. Un orne-



Harpè avec le détail de l'*uraeus*, scarabée monté, pectoral et objets divers.



ment en losanges, incrusté en argent, rehausse ces deux pièces, qui sont peut-être les garnitures des manches en bois des tridents, et qui représentent probablement des fleurs de lotus très stylisées (fig. 3 *bis*).

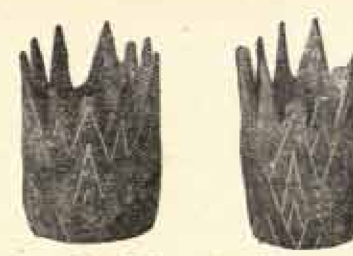


Fig. 3 *bis*. — Douilles.

Objets divers. — 1° Quatre médaillons ovales et légèrement convexes, en bronze revêtu d'or. Haut. 45 millimètres. Le mieux conservé (poids 13 gr.) porte, du côté interne et au centre, une tige longue de 1 centimètre, par laquelle cet objet était fixé dans une autre pièce, qui était en bronze également (fig. 6, n° 17). De ces quatre médaillons, l'un a été trouvé dans le vase d'albâtre n° 1, et deux autres dans l'angle N.-E. de l'hypogée.

2° Deux revêtements en or de boutons ronds. Diam. 22 et 17 millimètres.

3° Une dizaine de lamelles d'ivoire, de trois modèles différents, représentées fig. 7, en bas et à gauche. Depuis que ce dessin a été fait, certaines pièces ont pu être reconstituées.

LE CONTENU DU SARCOPHAGE

Tout au fond de la cuve, qui mesure, à l'intérieur, 1 m. 23 de haut, il n'y avait plus qu'une mince couche de cendres ; c'était une substance noire, cassante, brillante par endroits, tout imprégnée d'humidité et portant çà et là l'empreinte très nette d'étoffes à trame plus ou moins serrée.

A la surface des cendres, dont l'épaisseur ne dépassait nulle part 6 centimètres, un certain nombre d'objets étaient placés dans la position même que représente la figure 4. Ces objets furent enlevés un à un, les cendres furent retirées ensuite ; une fois transportées à Beyrouth, puis séchées et criblées, on y a découvert plusieurs objets de petites dimensions et des fragments d'os.

Au sujet de ces débris anatomiques, M. R. Anthony, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a bien voulu nous remettre la note que voici :

Parmi les os provenant du sarcophage de Byblos, il convient d'abord d'éliminer un ensemble de fragments absolument indéterminables.

Le reste comprend :

1° *a*) Une extrémité proximale de radius humain gauche. La taille de ce radius in-

dique qu'il provient sans doute d'un sujet masculin; ce sujet était adulte. Ce fragment osseux porte une cassure qui paraît relativement fraîche, et on ne retrouve pas, parmi les autres os, la partie correspondante; b) une première phalange de gros orteil humain adulte; c) des fragments de dents, réduites à l'émail. Parmi ces dents, il y a deux fragments de molaires humaines, dont l'une présente un foyer de carie sur la face de trituration;

2° Un canon (métatarsiens) postérieur gauche de jeune ruminant, sans doute un chevreau ou un agneau; l'épiphyse distale de cet os est absente;

3° Un os sésamoïde interne d'un pied antérieur gauche de bœuf (os sésamoïde se trouvant au niveau de l'articulation de la 2e phalange avec la 3e);

4° Vertèbres et fragments d'os des membres (humérus par exemple) d'un ou plusieurs petits mammifères. Avec ces os, on reconnaît deux incisives de rongeur;

5° Un canon (métatarsiens) gauche, avec la base d'implantation d'un gros ergot et provenant d'une perdrix grecque (*Caccabis chukar* Gray): l'animal était un mâle et devait être vieux. Une extrémité inférieure du tibia gauche, un humérus gauche, se rapportant vraisemblablement l'un et l'autre à la même espèce;

6° Un fragment de maxillaire inférieur gauche (dentaire) d'un poisson appartenant sans doute à la famille des *Sparidæ* ou à quelque famille voisine.

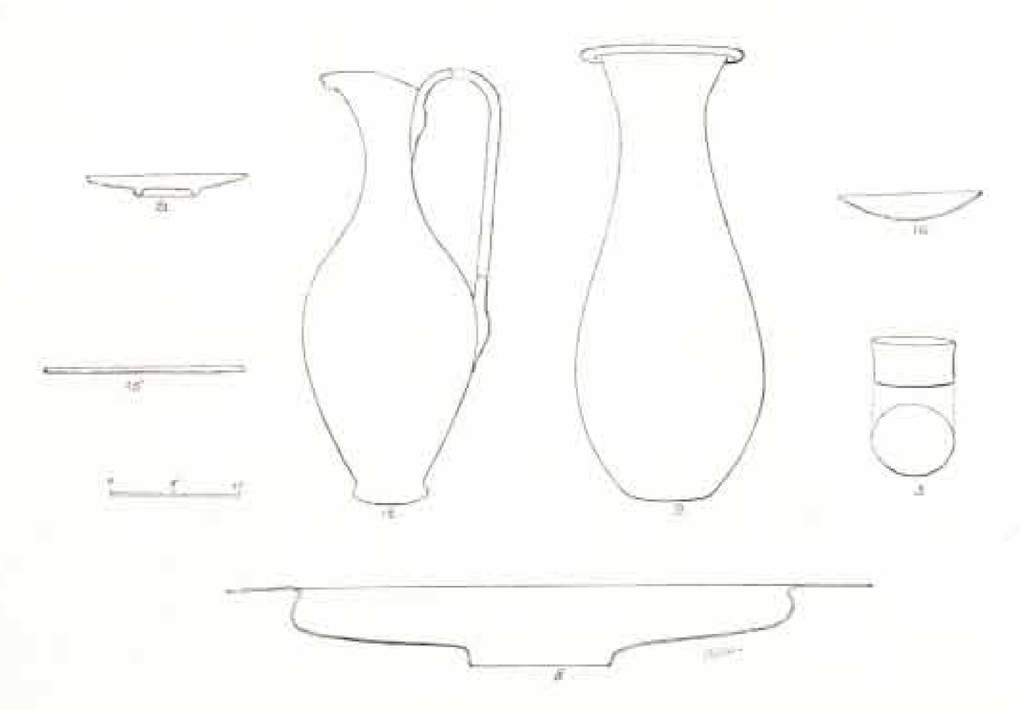
Les principaux documents archéologiques, trouvés dans le sarcophage, au-dessus des cendres ou mêlés à elles, sont les suivants :

Une arme en forme de faucille ou *harpè*. Elle était placée au côté droit du mort, le manche en bas (fig. 4, n° 8). De ce manche qui était en bois, il ne reste plus que des débris qui sont restés engagés dans la virole, laquelle est en or ainsi que le pommeau. L'arme même était en bronze. Dans toute sa longueur, la lame est renforcée, sur chaque face, par une tige aplatie, en bronze également et sertie dans la lame. Cette tige présente à l'extrémité un évidement dans lequel est soudé un uræus d'or avec incrustation d'argent.

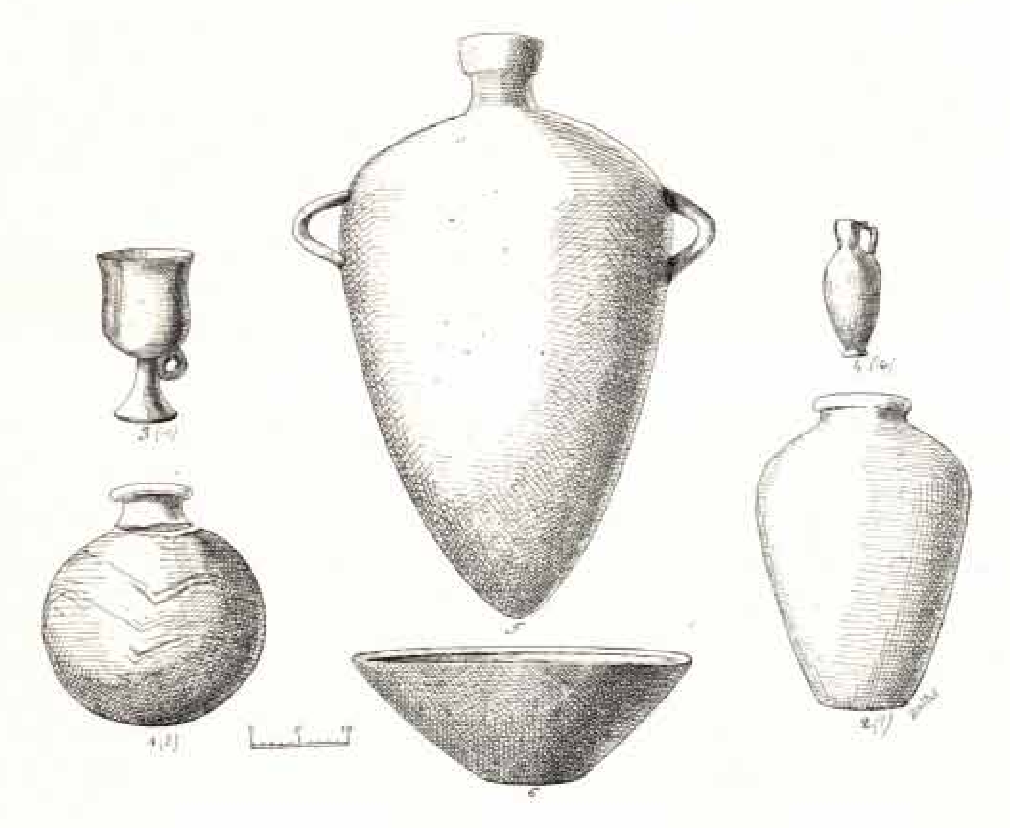
La virole était ornée de chaque côté d'une rosace en or, fixée au manche par un clou de même métal. Cinq autres rosaces pareilles ont été trouvées dans les cendres; elles ornaient sans doute le manche de l'arme. En son entier, la harpè mesurait approximativement 65 centimètres de long (pl. LXV, à gauche).

Vases d'argent de style égéen.

1° Vase à panse côtelée à une anse et à bec très élancé, de coupe triangulaire. Hauteur, 14 centimètres. Sur la panse : un orifice très petit, auquel est soudé à l'intérieur un tube long de 5 centimètres. Le couvercle manque (fig. 4 et 5, n° 10).



1. — Divers objets en bronze. Pour 9, voir pl. LXII.



2. — Quelques vases. Albâtre (1 et 2) et terre cuite
Pour 1, 2 et 3, voir pl. LXII. — Pour 4 et 5, voir pl. LXIII.



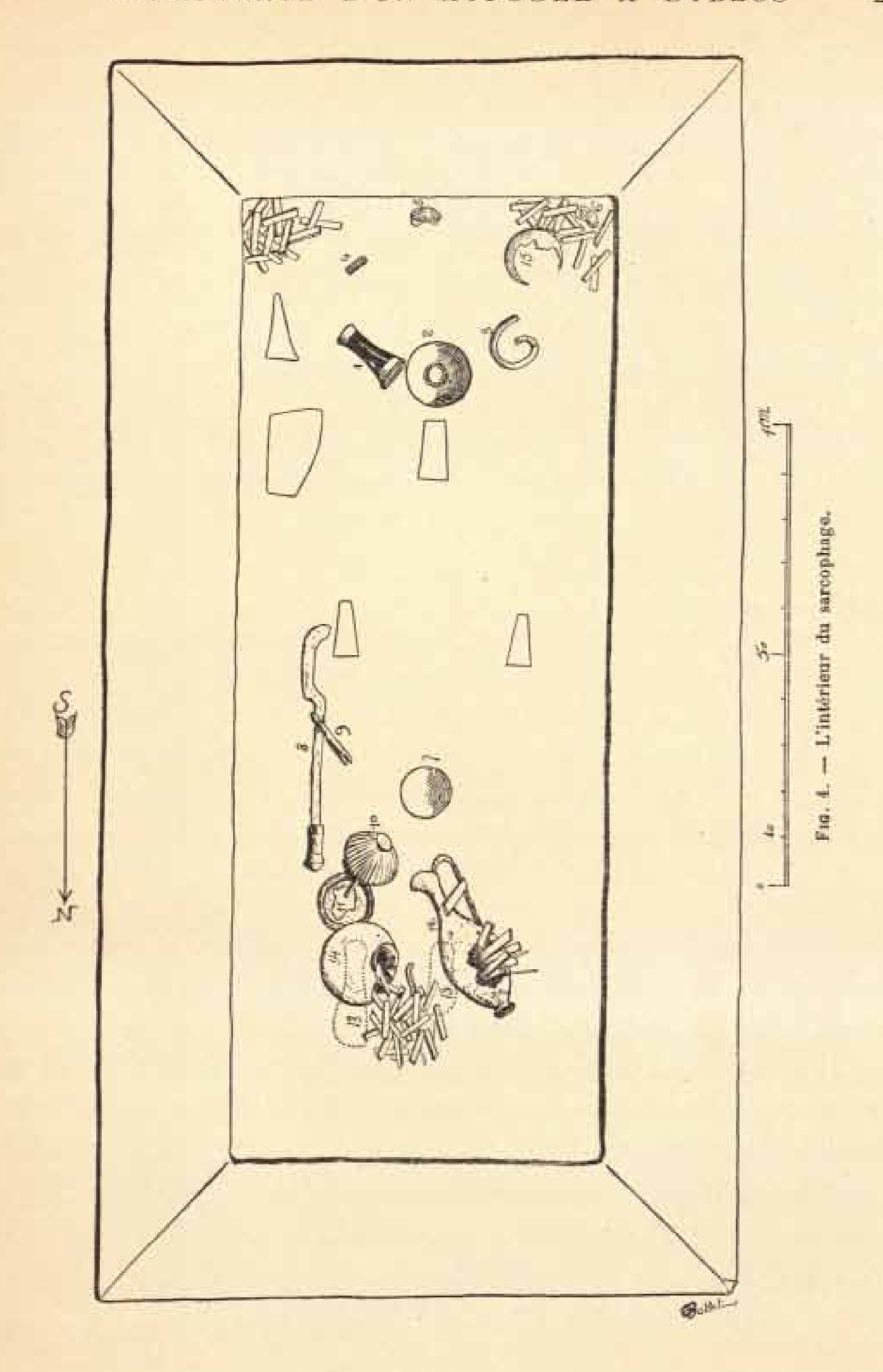


Fig. 4. — L'intérieur du sarcophage.

2° Coupe ornée d'un double rang d'enroulements continus au repoussé. Diamètre 14 cm. 5 (fig. 4 et 5, n° 11).

Sur ces deux pièces, voir ci-après la note que leur consacre M. Edmond Pottier.

Objets divers en argent. — 1° Coupe à bord renforcé, sans ornement. Le fond manque entièrement ; il ne reste du bord qu'un croissant, très mince aux extrémités (fig. 4 et 5, n° 15).

2° Petit miroir, 7 × 9 cm., dont l'oxydation a rongé le bord gauche (fig. 5).

3° Deux semelles dont l'une complète en deux morceaux. Longueur 256 millimètres (fig. 4 et 5, n° 13).

4° Tige longue de 9 cm. et présentant une série d'étranglements (fig. 5).

5° Plusieurs fragments d'un seul ou de plusieurs vases, ornés de raies parallèles en léger relief et plus ou moins rapprochées les unes des autres.

6° Plusieurs morceaux d'une plaque mince, qui était percée de trous disposés concentriquement.

7° Deux petits anneaux.

Balsamaire en obsidienne rehaussée d'or. — (Fig. 8 et pl. LXVII, 1). Ce gobelet, muni de son couvercle, mesure 12 centimètres de haut. Le col et le pied du gobelet, ainsi que le bord du couvercle, sont enchâssés par une feuille d'or ajustée avec le plus grand soin. Le couvercle, qui est plat sur ses deux faces, présente à la face inférieure une gorge biseautée et peu profonde, suffisante cependant pour l'empêcher de glisser. Primitivement d'ailleurs, le couvercle était relié au vase par un lien métallique qui faisait le tour du col, remontait de chaque côté et dont les deux bouts étaient noués ou scellés sur la face externe du couvercle. Les traces de soudure laissées par ce ruban, qui était sans doute en or, sont encore très visibles. En son entier, le gobelet présentait exactement la forme du signe hiéroglyphique [1].

A l'intérieur, de la mi-hauteur jusqu'au fond, la substance que contenait ce vase a laissé une trace blanchâtre et altéré très légèrement l'obsidienne ; cette même trace se prolonge, de la mi-hauteur à proximité du col, et d'un côté seulement, comme si l'on avait versé de ce côté le contenu du vase.

Deux signes hiéroglyphiques sont incisés sur la monture en or du col et

[1] Voir aussi une scène des peintures de Dahchour (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, p. 4) représentant quatre personnages qui portent des vases du même genre et scellés, semble-t-il, de la même façon.



1. — Vase en obsidienne sertie d'or, de Byblos (Phénicie), avec son couvercle.



2. — Vase en obsidienne sertie d'or, de Lahun (Égypte), sans couvercle.



trois autres signes sur la monture du couvercle. Le sens probable de ces deux épigraphes a été établi par M. Naville, comme on le verra ci-après. Ils indiquent

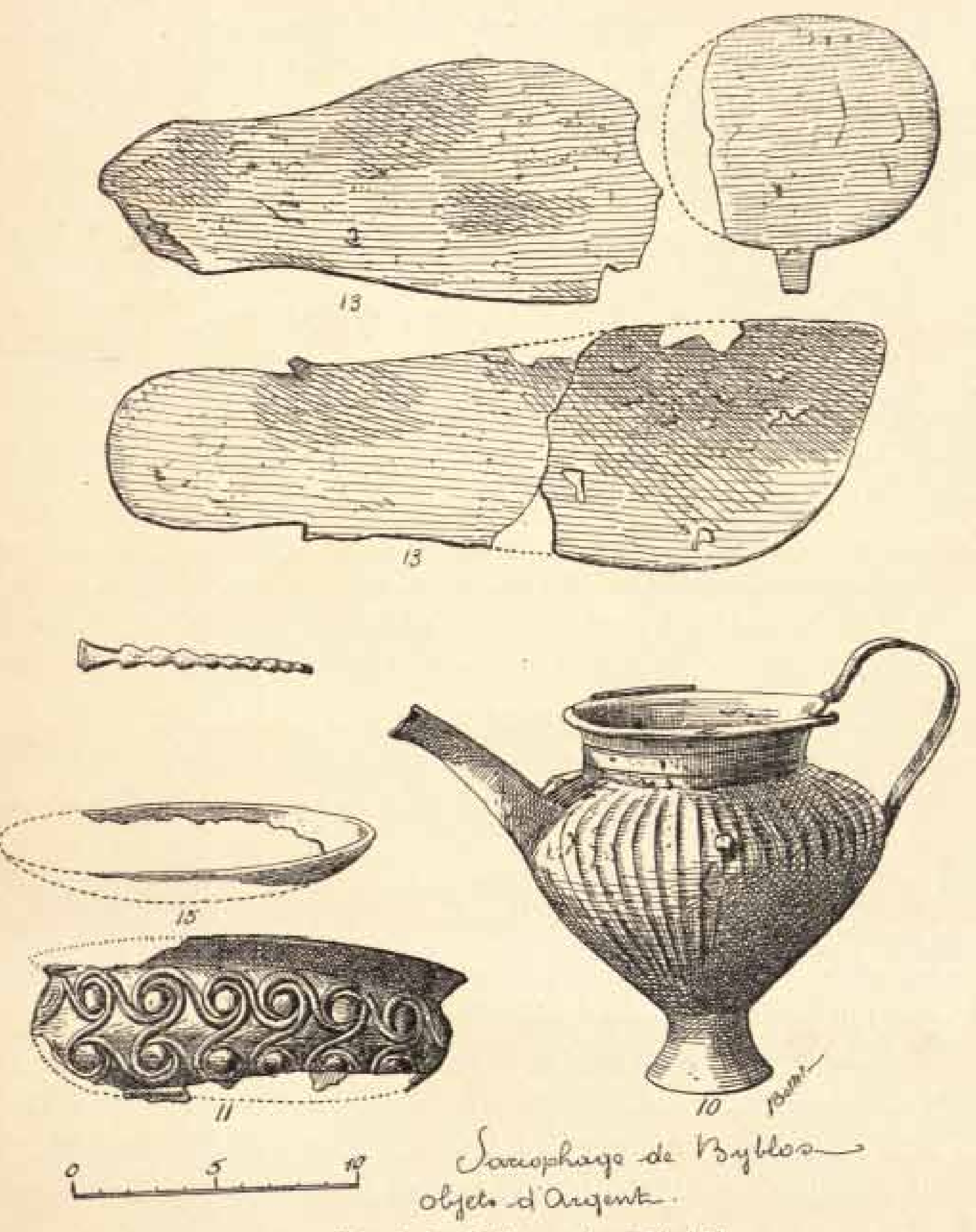


Fig. 5. — Voir planche LXIV pour les nos 10 et 11.

sans doute quel était le contenu du gobelet : onguent d'une espèce rare ou huile parfumée.

Le jour où le balsamaire a été retiré du sarcophage, la monture du couvercle présentait deux alvéoles de forme oblongue et diamétralement opposés. Ce n'est qu'après de longues recherches que le contenu des alvéoles a été retrouvé dans les débris. Ce sont deux feuilles d'or, de la dimension même des alvéoles et sur lesquelles se détachent en fort relief les signes hiéroglyphiques qui composent le nom de Rânemât, qui est le nom d'intronisation du Pharaon Amenemhet III, de la douzième dynastie. Indication précieuse entre toutes, puisqu'elle certifie la provenance du balsamaire, et qu'elle établit du même coup la date exacte du vase lui-même, comme de l'ensemble de la trouvaille.

Ainsi que M. Naville l'a reconnu le premier, des balsamaires de même matière et de même forme ont déjà été trouvés en Égypte, dans des tombes de princesses de la douzième dynastie. Le balsamaire de Byblos diffère cependant de ceux de l'Égypte sur plusieurs points : il est de plus grandes dimensions et de galbe plus élégant. D'autre part, les balsamaires de Dahchour et d'Illahoun n'étaient pas scellés à la façon du nôtre, et ils ne portaient aucune inscription. En outre, ils ont été trouvés non pas isolément, mais par groupes de trois et cinq. Enfin, ils n'avaient pas été déposés dans le sarcophage même, mais dans des cassettes, qui étaient placées dans une niche de l'hypogée.

En Égypte, les vases de ce genre n'étaient sans doute que de simples accessoires de toilette ; mais on peut croire qu'on y attachait, en Phénicie, une importance plus haute, et il se peut fort bien, ainsi qu'on l'a conjecturé déjà [1] ; que le balsamaire de Byblos ait contenu cette huile d'onction, qui est mentionnée à plusieurs reprises dans la correspondance d'El-Amarna, et que les Pharaons envoyaient à leurs vassaux ou à leurs alliés de Syrie, en signe d'investiture.

Bijoux. — 1° Collier d'améthyste, composé de 102 perles (diam. 4 à 6 millimètres) qui étaient disséminées dans les cendres.

2° Amulette en forme de cœur (Haut. 2 cm. 5, poids 5 gr.). Il est en limonite et recouvert sur une face par une feuille d'or qui se replie vers le haut, de façon à former une bélière. Cette amulette servait sans doute de pendentif au collier d'améthyste (fig. 6, à droite).

3° Scarabée d'améthyste, percé dans le sens de la longueur. La monture en or du scarabée a été trouvée à part. Au plat, cette monture portait

[1] R. Dussaud, *Journ. des Savants*, 1922, p. 176.

une inscription qui paraît être égyptienne, mais qui a été effacée, dès l'antiquité, presque entièrement. Le rebord de la monture présente aux bouts deux orifices dans lesquels sont engagées les extrémités d'une tige d'or, recourbée en demi-cercle, et qui servait d'anneau de suspension (pl. LXV).

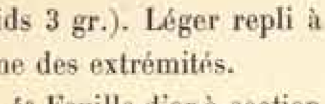
4° Deux feuilles d'or (larg. 8 cm., poids 4, 5 gr.) portant l'empreinte de l'épervier les ailes ouvertes (pl. LXV, n° 5). La tête de l'épervier manque, et les bords de chacune des feuilles sont déchiquetés, comme si l'objet avait été endommagé intentionnellement.

On a trouvé d'ailleurs, dans le sarcophage, un grand nombre de petits morceaux d'or, de formes très irrégulières et qui paraissent être des débris de ces mêmes objets ou d'objets du même genre.

Divers objets en or. — 1° Deux soucoupes, trouvées au-dessus des restes funèbres à égale distance des bords du sarcophage et sur la ligne médiane. La plus grande (diam. 16 cm.) présente, au fond, un bourrelet circulaire (pl. LXV et fig. 4, n^{os} 2 et 7).

2° Revêtement d'un bracelet (en bois). Diamètre 10 centimètres environ (pl. LXV et fig. 4, n° 3), et divers fragments du même genre, appartenant sans doute à un autre bracelet.

3° Douille ornée de dix rainures superposées (haut. 3 cm., diamètre 13 mm., poids 3 gr.). Léger repli à l'une des extrémités.



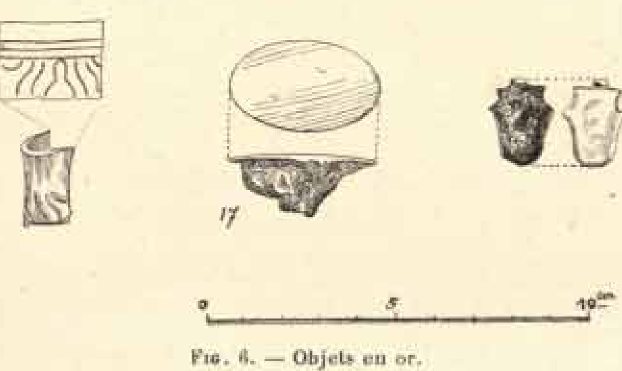


Fig. 6. — Objets en or.

4° Feuille d'or à section en lame de couteau. Hauteur 2 centimètres, poids 9 grammes. Elle a été trouvée pliée et elle porte en dedans l'empreinte d'un ornement géométrique qui est visible aussi à l'extérieur, et surtout en bas, c'est-à-dire dans la partie la moins épaisse. Les bords latéraux et inférieurs ont été amincis au marteau. L'objet paraît avoir été engagé, sur les côtés, dans quelque autre pièce, de métal ou de bois (fig. 6, à gauche).

5° Plusieurs lamelles d'or, dont deux paraissent entières : *a*) percée à chaque extrémité d'un trou ; longueur 5 cm. 5, poids 2 grammes ; *b*) percée seu-

lement d'un trou en bas et à gauche ; longueur 6 centimètres, poids 2 grammes.

6° Quantité de feuilles d'or de forme rectangulaire. Elles étaient nom-

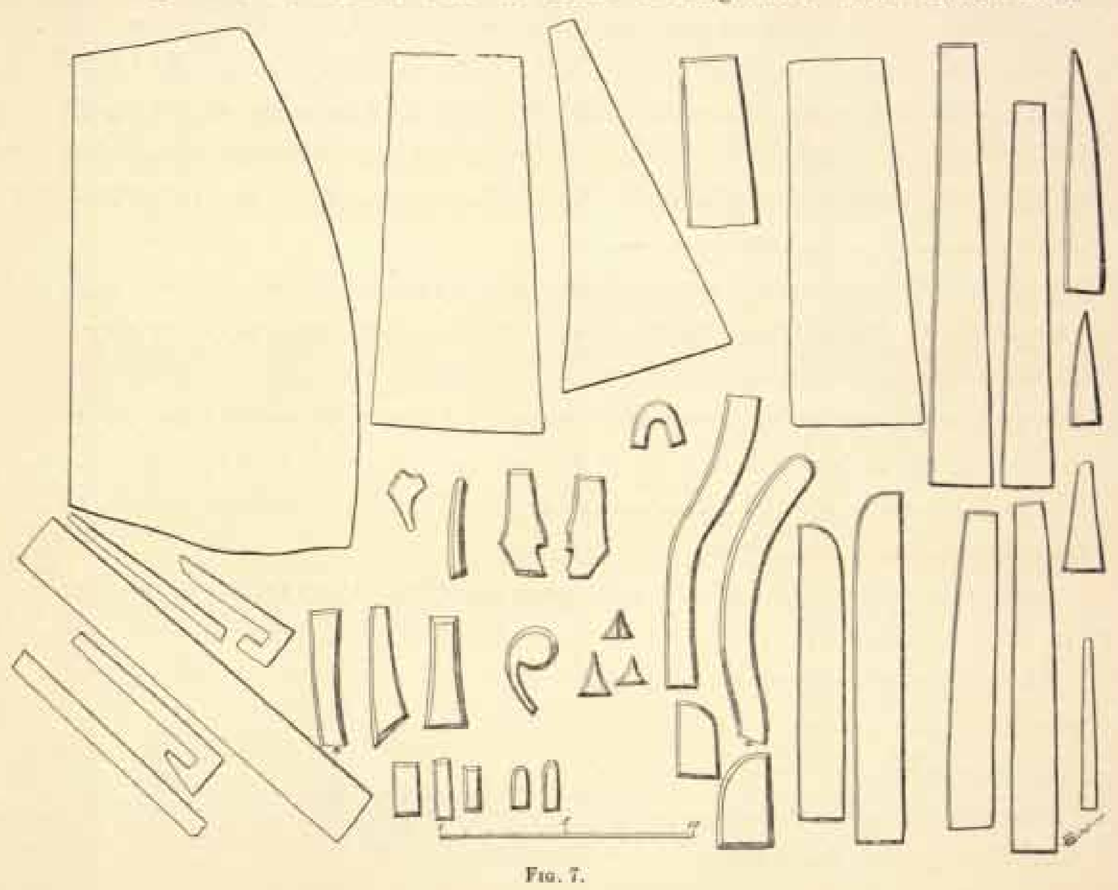


Fig. 7.

breuses surtout dans la région comprise entre la soucoupe d'or et le bracelet (fig. 4, nos 2 et 3) et le bord ouest du sarcophage.

Vase d'albâtre, haut de 18 centimètres, de forme arrondie ; fond plat, col évasé et très mince. Ce vase qui a beaucoup souffert de l'humidité a été trouvé cassé en dix morceaux (fig. 4, n° 14).

Buire de bronze, haute de 35 centimètres. Trouvée couchée et le flanc ouvert (fig. 4, n° 12, et pl. LXVI). Une poignée de tablettes de terre cuite vernissée ou émaillée, de forme rectangulaire pour la plupart, étaient engagées perpendiculairement dans l'ouverture. Il y avait, en outre, une lamelle d'os aux contours irréguliers et une baguette d'ivoire de coupe carrée.

Des tablettes de même matière que celles dont il vient d'être question,

mais de formes et de dimensions variées, ont été relevées un peu partout dans les cendres. On en a trouvé également en dehors du sarcophage, et en particulier à l'angle S.-E. de l'hypogée, dans le vase d'albâtre n° 1 et dans des jarres. Il y en a plusieurs centaines ; la figure 7 en présente quelques échantillons [1].

La plupart de ces objets n'ont que 3 millimètres d'épaisseur ; d'autres atteignent 4 ou 5 millimètres. Presque tous ont les bords biseautés ; la figure 7 les montre à l'envers, de façon à rendre sensible cette particularité. La couche de vernis ou d'émail qui recouvre la face des tablettes est très mince ; elle est appliquée soit directement sur la matière dont la tablette est faite, soit sur une couche intermédiaire, d'une substance plus fine, et dont l'épaisseur atteint parfois la moitié de l'épaisseur totale. L'émail est généralement de couleur blanche ou jaunâtre ; quelques tablettes seulement sont colorées en bleu ou en vert.

Ces tablettes formaient sans doute la décoration d'un coffre ou d'un panneau en bois, dans lequel elles étaient incrustées. Mais il ne paraît pas possible de retrouver suivant quel plan elles étaient combinées, à part cependant un petit nombre de morceaux qui peuvent être mis bout à bout.

On peut rapprocher de ces tablettes un objet de matière analogue, mais émaillé sur toutes ses faces. Il est large de 5 cm. et il est creusé au centre d'un évidement circulaire.

∴

L'hypogée dont le hasard vient de nous révéler l'existence n'est certainement pas le seul qu'ait contenu la falaise de Byblos. Un peu au Sud de la grotte, et à la même hauteur, on voit très distinctement encore une anfractuosité artificielle qui paraît bien être le fond d'une tombe du même genre.

Nous avons trouvé, d'autre part, dans la paroi Nord de la galerie G (pl. LIX) une autre grotte complètement indépendante de celle qui fait l'objet de cette étude [2], et d'une époque différente peut-être. Cette grotte G′ est de forme ronde, et elle ne mesure pas plus de 2 m. 50 de diamètre. Le fond est bouché par un amas de grosses pierres.

[1] Les tablettes du coin inférieur gauche sont en ivoire.

[2] L'ouverture L-M par laquelle G′ communique maintenant avec la galerie de l'hypogée se réduisait, au début de l'exploration, à une simple fissure. Le sol de G′ est à 1 m. environ au-dessus du sol de la galerie.

La grotte G′ ne renfermait que des vases de terre cuite. Outre un grand nombre de fragments ayant appartenu à plusieurs grandes jarres aux parois épaisses et dont la pâte, rouge au dehors et noire en dedans, était mêlée de petits silex, on a recueilli sept pièces complètement intactes, mais de fabrication grossière à savoir : quatre pichets, du type représenté pl. LXIII, n° 6, hauts de 11, 12, 13 et 17 cm., et dont l'un est orné sur la panse d'incisions très rudimentaires; une sorte de bassin arrondi et à fond plat (haut. 10 cm.), un vase à deux anses, de formes très lourdes (haut. 22 cm., pl. LXIII, 4) et un support de petit vase (pl. LXIII, 2) ouvert aux deux bouts [1].

∴

De tous les sarcophages qui avaient été retrouvés jusqu'à présent en Syrie, les plus anciens sont ceux de Tabnit et d'Echmounazar, qui régnaient sur Sidon au v^e siècle av. J.-C. [2]. Le sarcophage de Byblos est antérieur à ceux-là de quatorze siècles environ.

Il n'y a pas, en effet, de sérieuse raison de douter que cette sépulture est bien celle d'un prince phénicien, vassal ou allié du Pharaon Amenemhet III, et qui avait reçu de son puissant voisin, en cadeau probablement, le balsamaire d'obsidienne, le scarabée et les autres bijoux.

La collection des objets que cette sépulture a fournis présente un grand intérêt archéologique et historique, puisque ces documents attestent, d'une part, que les relations de la Phénicie avec le monde égéen remontent beaucoup plus haut qu'on n'inclinait à le croire, et, d'autre part, que l'influence de l'Égypte était prédominante en Syrie, ou tout au moins sur la côte syrienne, bien avant l'époque où le pays fut réduit en province égyptienne par Thoutmès III.

Charles Virolleaud.

[1] La terre qui bouchait le puits P a fourni un support identique à celui-là, en même temps que quelques fragments céramiques et un anneau aplati, en verre émaillé, large de 5 cm.

[2] Tous les sarcophages trouvés précédemment à Byblos sont d'époque grecque ou romaine : ceux qu'a découverts Renan (*Mission de Phénicie*, pl. XXIX), et qui sont conservés au Musée du Louvre ; le sarcophage anthropoïde du Musée de l'Académie arabe, à Damas ; le sarcophage à cuve rectangulaire, qui est resté en place dans l'hypogée qui l'abritait, et qui porte le nom de Baneîos, fils de Théodoros.

LE VASE A PARFUM DE BYBLOS

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

Les fouilles de M. Montet à Djebaïl, l'ancienne Byblos, ont donné les résultats les plus intéressants, montrant que les relations entre l'Égypte et les habitants de la côte, qui fut plus tard phénicienne, remontaient aux premières dynasties de l'Ancien Empire.

Nous avons maintenant la preuve que ces rapports existaient encore à l'époque de la XII[e] dynastie, par une découverte subséquente, laquelle, on peut l'espérer, conduira à d'autres non moins importantes. L'éboulement d'une falaise a mis au jour un tombeau renfermant un grand sarcophage de pierre et tout un mobilier où l'on remarque un vase qui suffit à donner la date de la tombe, et, à mon sens, à en fixer le caractère.

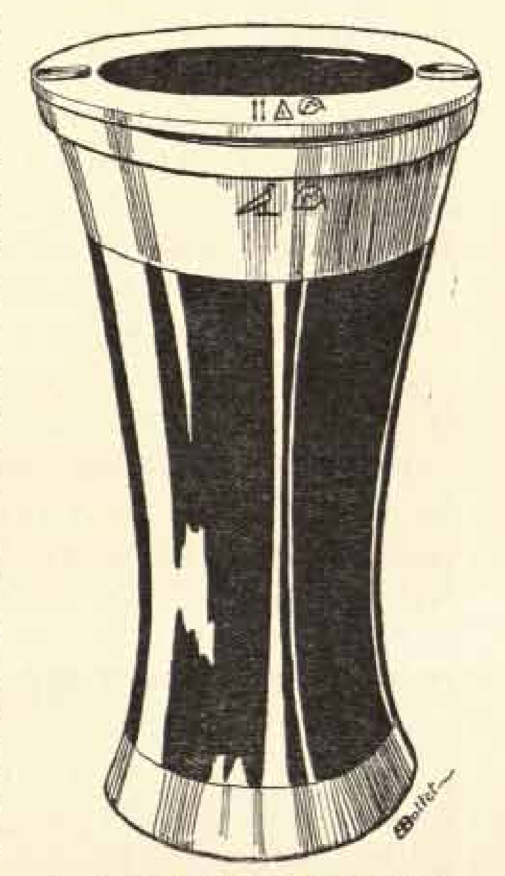


Fig. 8. — Vase de Byblos en obsidienne. Autre vue pl. LXVII.

Ce vase est en obsidienne polie, d'une hauteur d'environ 12 centimètres, s'élargissant au sommet, dont le diamètre dépasse de peu 7 centimètres. L'anneau qui sert de pied est en or, ainsi que le col sur lequel sont gravés quelques signes hiéroglyphiques. Il possède son couvercle. Ce type de récipient est rare en Égypte, et nous ne connaissons que deux fouilles dans lesquelles on ait découvert de pareils objets de prix.

C'est d'abord M. de Morgan [1] qui, sur le côté Nord de la pyramide de Dahchour, celle de Senousrit III, entre le mur extérieur et la pyramide, découvrit une galerie souterraine à deux étages. Quatre tombeaux ouvraient sur la galerie principale; le second était celui d'une reine. L'étage inférieur contenait huit sarcophages, dont deux portaient des inscriptions qui donnaient le nom de deux princesses. Les bijoux et des débris de bois vermoulus indiquaient les noms de trois autres filles royales. Il était donc évident que ce souterrain était le tombeau de princesses de la famille royale.

Dans le sol de la galerie inférieure, au pied d'un des sarcophages, on trouva une cavité qui décela les restes vermoulus d'un coffret en bois, où avaient été renfermés des bijoux d'or et d'argent, dont la plus belle pièce est un pectoral d'or en forme de naos, donnant en incrustation le nom de Senousrit II; les scarabées sont au nom du roi ou de la fille royale Sit-Hathor. C'est ce que M. de Morgan appelle le premier trésor. Les huit vases qu'on y a trouvés sont en albâtre rubané.

A peu de distance, et aussi dans une cavité du passage, on découvrit un second trésor plus important renfermé dans une cassette en bois incrusté d'or. Les bijoux de toute espèce y sont plus nombreux que dans le premier trésor; on y voit les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie égyptienne, les pectoraux en forme de naos de Senousrit III et d'Amenemhait III qui représentent en incrustation ces rois terrassant des ennemis. Plusieurs scarabées nous apprennent que la princesse dont le sarcophage était près de la cachette se nommait Merit. Le nom d'Amenemhait III figure en outre sur deux scarabées et sur un fermoir. Avec ces bijoux, on trouva un *vase en obsidienne* admirablement polie. Le couvercle, le bord et le pied du vase sont ornés d'un cercle d'or. Il est tout à fait semblable à celui de Byblos; forme et ornementation sont les mêmes. Un second vase en obsidienne un peu plus petit, de même forme et du même genre, n'a pas de couvercle, mais la base et le bord sont cerclés d'or. En outre, il y a trois vases en obsidienne sans or, de même forme, un peu plus grands que le premier, et qui ont leurs couvercles.

La destination de ces vases est indiquée par la présence de sept vases en albâtre, de même forme et munis de leurs couvercles. Ces sept vases

[1] *Fouilles à Dahchour*, I, p. 47 et suiv.

d'albâtre ont été trouvés dans d'autres tombes, et sur le couvercle on voit souvent écrit le nom du contenu : sept onguents ou huiles odoriférantes qui sont mentionnés parmi les offrandes qu'on fait aux défunts [1]. Ces vases sont donc des vases à parfums.

Le nom de la substance est quelquefois précédé du mot *tepet* [2], qui à mon sens voudrait dire « crème de », « essence de », une qualité supérieure du parfum. Or, ce mot *tepet* se trouve deux fois sur le vase de Byblos [3], une fois seul, une fois précédant un mot dont je ne puis reconnaître le sens (fig. 8). Il n'y a donc pas de doute. Le vase de Byblos, comme ceux de Dahchour, était un vase à parfum. Ce parfum devait avoir du prix, puisqu'on le mettait dans un vase de grande valeur.

Nous connaissons la date du vase de Byblos. M. Virolleaud a retrouvé un petit morceau d'or qui y tenait et sur lequel est le prénom d'Amenemhait III. C'est le même roi que celui de la trouvaille de Dahchour.

C'est aussi celui qui paraît dans les fouilles que M. Petrie a faites à Illahoun (qu'il appelle maintenant Lahun), près de la pyramide construite par Senousrit II. Les travaux repris dans l'hiver de 1913 à 1914, qui n'ont été publiés qu'en 1920 par M. Brunton [4], ont révélé à peu de distance de la pyramide, comme à Dahchour, entre celle-ci et le mur extérieur, quatre tombes rapprochées qui n'étaient pas reliées par une galerie, mais dont chacune avait un puits d'accès. Ce sont des tombes de princesses. Cela est évident pour deux d'entre elles; les deux autres ont été usurpées à des époques postérieures, mais il est vraisemblable qu'elles avaient la même destination.

L'une de ces quatre tombes était particulièrement riche. Comme celles de Dahchour, elle contenait un trésor renfermé dans une cassette pour laquelle une niche avait été creusée dans une des parois de la tombe. Le bois de la cassette était fusé, et par le fait d'inondations la niche s'était remplie d'une boue durcie dans laquelle étaient cachés des bijoux que M. Petrie estime plus beaux que ceux de Dahchour. Les canopes trouvés intacts dans une caisse placée près du sarcophage, donnent le nom de la princesse qui occupait cette

[1] Jéquier, *les Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 141.

[2] Morgan, *l. c.*, II, p. 77.

[3] Voir ma lettre du 17 mai, à M. Clermont-Ganneau, publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1922, p. 148 et suiv.

[4] *British School of archaeology in Egypt. Lahun I. The treasure*, by Guy Brunton.

tombe : « la fille royale, Sit-Hathor-ant ». Les bijoux qui fournirent la date de la tombe sont de très beaux pectoraux de Senousrit II et d'Amenemhait III. Comme le nom de ce dernier roi est celui qui se trouve le plus fréquemment, et qu'on rencontre en particulier sur les restes du revêtement d'ivoire de la cassette, cela montre que la princesse mourut pendant le règne de ce souverain.

Parmi les nombreux objets du trésor se trouvent trois vases d'obsidienne à base et bord en or, d'environ 8 centimètres de hauteur, et absolument semblables à celui de Byblos (pl. LXVII). Comme celui-ci porte le prénom d'Amenemhait III, cela montre que les tombes de Byblos et d'Illahoun sont de même date et appartiennent au même règne.

On a relevé, en outre, un petit pot à kohl, aussi en obsidienne et or. Ce qui ne manquait pas, c'étaient les vases d'albâtre de même forme que ceux d'obsidienne ; on en a compté huit.

Jusqu'à présent, Dahchour et Illahoun étaient les seuls endroits où l'on ait trouvé ces vases d'obsidienne sertis en or. Il importe de remarquer ceci. Ils proviennent tous de tombes de princesses ayant vécu sous les rois Senousrit II, Senousrit III et Amenemhait III, principalement sous les deux derniers, car les monuments ne donnent au premier que 13 ans de règne. Ces vases sont un don exceptionnel, ils ne font pas partie des offrandes habituelles, car dans les représentations en grand nombre peintes sur les frises des sarcophages de la XII[e] dynastie, et où les couleurs indiquent bien de quels matériaux étaient faits les vases, on ne voit nulle part l'obsidienne. Cette pierre était donc réservée à quelques princesses.

De tout cela, il nous semble que nous devons conclure que la tombe de Byblos qui renfermait ce vase était celle d'une princesse de la XII[e] dynastie. La forme du sarcophage confirmerait cette idée. A en juger par Dahchour et Illahoun, il a dû y avoir un trésor, contenant comme les deux autres, avec les bijoux et les objets de toilette, d'autres objets qui n'étaient pas à l'usage des femmes, comme une massue d'albâtre à Dahchour, et des rasoirs en cuivre à Illahoun. On se demande quelle est la raison qui a obligé à faire enterrer une princesse de la XII[e] dynastie sur la côte de Syrie.

Puis, d'où venait l'obsidienne qui a servi à faire ces vases ? Si nous n'avions que celui de Byblos, on pourrait penser à l'île grecque de Milo. Mais

Dahchour et Illahoun paraissent montrer que ce vase a été apporté d'Égypte, et que la pierre venait d'ailleurs. Ici, Pline nous donne un renseignement très utile et qui paraît trancher la question [1]. Il parle d'obsidienne d'Éthiopie, c'est-à-dire, ce qui est pour nous la Nubie et le Haut-Nil. La XII^e^ dynastie conquit la Nubie seulement jusqu'à la seconde cataracte, mais au delà se trouvaient des établissements où les Égyptiens faisaient le commerce avec les populations africaines. On en connaît un grand à Kermâ, dans la province de Dongola, une importante ville nubienne où vivaient, au milieu d'Africains, des Égyptiens de haut rang paraissant avoir été, non des gouverneurs conquérants, mais des agents commerciaux. C'est peut-être d'un établissement de ce genre que les Égyptiens tiraient, avec l'or et l'ivoire, l'obsidienne dont les habiles ouvriers d'Égypte faisaient les vases qu'ils ornaient d'or. A Illahoun, le manche du miroir de la princesse est en obsidienne et or.

La même pierre servait à faire la pupille des yeux sur les sarcophages. Elle est, du reste, d'un usage peu fréquent.

Ainsi, la découverte du vase de Byblos suffit à nous montrer que les rapports qui s'étaient établis entre l'Égypte et la côte de Syrie sous les premières dynasties de l'ancien Empire subsistaient encore sous la XII^e^.

ÉDOUARD NAVILLE.

NOTE ADDITIONNELLE

PAR

CH. CLERMONT-GANNEAU

M. Naville a eu le très grand mérite de poser d'emblée le diagnostic archéologique et chronologique du petit *unguentarium* de Byblos, dans une lettre qu'i m'adressa le 17 mai 1922 et dont je donnai communication à l'Académie des Inscriptions le surlendemain. On y trouvera l'essentiel de l'article qui pré-

[1] Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Clermont-Ganneau.

cède [1]. A la même séance une lettre de M. Virolleaud adressée à notre secrétaire perpétuel annonçait la découverte faite entre temps d'un fragment de la monture en or contenant le cartouche prénom du Pharaon Amenemhait III, de la XII^e dynastie [2]. On ne pouvait souhaiter une plus brillante confirmation des conclusions de mon savant confrère de Genève.

La trouvaille de Byblos et, en particulier, cette découverte de l'*unguentarium* en obsidienne, soulèvent maintes questions touchées par M. Naville et qui attendent encore leur réponse. J'ai eu l'occasion de les traiter moi-même à ma conférence de l'École des Hautes Études [3]. Je me bornerai à indiquer ici sommairement deux ou trois points.

Il semble que le mot *tepet*, définissant le parfum contenu dans le vase, soit suivi dans un cas du signe numérique « deux ». Ce chiffre — si chiffre il y a — se rapporte-t-il à la composition du parfum, ou bien est-il un numéro d'ordre indiquant que le récipient faisait partie d'une série ? Je suis frappé de voir que, d'après ce que dit M. Naville, on a trouvé des alabastra similaires constitués en groupes de sept.

Comment et pourquoi ce vase précieux a-t-il pu venir d'Égypte à Byblos? On pourrait penser, entre autres conjectures, à une sorte de cadeau diplomatique envoyé par le Pharaon à son vassal ou allié, le dynaste de Byblos, voire à un haut fonctionnaire égyptien gouverneur de la ville. Qui sait même si ce vase à parfum ne faisait pas partie du trousseau d'une princesse de la famille royale donnée en mariage à ce personnage inconnu? Combinaison politique analogue à celle qui, beaucoup plus tard, devait aboutir au mariage de Salomon avec la « fille » du Pharaon de l'époque, laquelle lui apporta en dot la fameuse ville de Gezer dont j'ai retrouvé jadis l'emplacement.

Une autre question non moins intéressante, c'est celle de la matière même du petit vase, et de l'emploi en général de la pierre obsidienne dans l'antiquité. J'ai cru bon d'y insister dans ma conférence et je me suis appliqué à montrer que cette pierre n'est nullement de provenance exclusivement méditerranéenne et qu'on aurait tort d'en faire l'apanage caractéristique de la

[1] *Comptes rendus de l'Académie*, 1922, pp. 148-149.

[2] *Id.*, pp. 147-148. Plus tard, M. Virolleaud a eu la bonne fortune de retrouver la plaquette contenant le nom même du Pharaon.

[3] Cf. *Annuaire de l'École des Hautes Études*, 1922, pp. 57-59.

civilisation égéenne. L'Égypte avait à sa portée des gisements d'obsidienne plus immédiatement accessibles, du côté de l'Éthiopie. Les dires de Pline et du Périple de la mer Érythrée sont formels à cet égard et confirmés par les anciennes constatations de Salt[1] et les données actuelles de la minéralogie et de la géologie. Les trouvailles concomitantes des hypogées de Dahchour, Illahoun et Byblos montrent que l'obsidienne était une pierre en vogue chez les Égyptiens sous la XII^e dynastie; or, il ne faut pas perdre de vue que c'est justement à cette époque que la Nubie fut conquise par les Égyptiens et que cette annexion les rapprocha ainsi sensiblement des centres éthiopiens d'exploitation ou d'exportation de l'obsidienne. Les Égyptiens n'en faisaient pas seulement des vases de luxe mais divers objets sculptés, voire des statuettes dont l'empereur Auguste était grand amateur. La collection Mac-Gregor, vendue récemment à Londres, contenait justement la propre tête, merveilleusement travaillée, de notre Pharaon Amenemhet III. La prétendue figurine de « Ménélas » en obsidienne signalée par Pline en Égypte devait être quelque effigie royale de ce genre; cette attribution fantaisiste repose peut-être sur quelque paronomasie avec des noms royaux égyptiens composés en *Men* ou *Amen*.

CLERMONT-GANNEAU.

[1] H. SALT, *A Voyage to Abyssinia*. Londres, 1814.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES OBJETS TROUVÉS DANS LE SARCOPHAGE DE BYBLOS

PAR

EDMOND POTTIER

Lettre à M. René Dussaud, Directeur de la revue Syria.

Cher Directeur et ami, vous avez bien voulu me demander pour *Syria* quelques mots de commentaire au sujet de la belle découverte annoncée par le Général Gouraud à l'Académie des Inscriptions en date du 1er mars dernier [1]. Bien que cette trouvaille soit due au hasard, on ne peut oublier que le Service des Antiquités dirigé par M. Virolleaud a fait diligence pour la préserver de toute atteinte et la mettre immédiatement en sûreté. C'est une preuve éclatante de l'utilité de ce Service créé par le Haut Commissariat, car si l'administration française n'avait pas été là pour veiller, il est certain que tous ces objets précieux, devenus la proie des indigènes et des marchands, eussent été dispersés et vendus, sans profit pour la science. Au contraire, recueillis et soigneusement conservés dans leur ensemble par des hommes de haut désintéressement et de science scrupuleuse, ils deviennent un champ d'observations utiles à l'histoire du pays et à l'étude de l'art.

Après l'énumération détaillée que vient de faire ci-dessus M. Virolleaud, je m'arrêterai seulement à quelques objets dont j'essaierai de définir le caractère et de montrer l'importance.

Fragment du bassin d'argent à décor mycénien. — Dès la première présentation des dessins à l'Académie, il était facile de diagnostiquer que la trouvaille ne pouvait pas appartenir à l'époque saïte ou gréco-égyptienne, comme on se l'était demandé tout d'abord. Un fragment de pièce d'argenterie, par le seul aspect de son décor mycénien, y dénonçait la haute antiquité de l'ensemble ; on était amené tout de suite à remonter au second millénaire. Ce rebord de grand

[1] *Comptes rendus Acad.*, 1922, p. 77 ; cf. pp. 105 et 143.

bassin, orné d'un lacis de spirales exécutées au repoussé (fig. 5, 11 et pl. LXIV), offre une étroite parenté avec certains spécimens de la vaisselle précieuse déposée dans les tombes des princes de Mycènes, en particulier avec une œnochoé en or (fig. 9) et un morceau de vase d'albâtre du IV^e tombeau[1]. Or, le IV^e tombeau de Mycènes est un des plus anciens et concorde à peu près avec le Minoen Récent I et même avec la fin du Minoen Moyen III, comme vous l'avez noté dans votre excellent ouvrage sur les *Civilisations préhelléniques*[2], et on le met sur le même plan que les documents égyptiens de la XIII^e dynastie[3]. On a vu plus haut, dans la note de M. Edouard Naville, par quels heureux rapprochements le savant égyptologue de Genève a pu, de son côté, serrer de plus près encore la date recherchée et attribuer la tombe de Byblos à la XII^e dynastie. Enfin la mince feuille d'or, ramassée par M. Virolleaud dans les cendres du sarcophage et s'adaptant à l'embouchure du vase d'obsidienne, acheva de lever tous les doutes, puisqu'elle portait le prénom du pharaon Amenemhât III. Ainsi de proche en proche, on avait encerclé la solution du problème et, finalement, un des objets lui-même s'est chargé de donner la réponse définitive.



Fig. 9. — Œnochoé en or de Mycènes.

Mais ici une question se pose : si le point de départ, le *terminus post quem* est certain, ne pourrait-on pas supposer que la tombe fut rouverte dans la suite des temps, et que des offrandes nouvelles vinrent s'ajouter au mobilier plus ancien ? Je ne le crois pas, pour ma part, et je vois que vous partagez cette opinion, car dans votre article du *Journal des Savants*[4], qui récapitule les décou-

[1] Schliemann, *Mycènes*, trad. franç., p. 312, fig. 341 et p. 339, fig. 375 ; cf. aussi p. 396, fig. 476.

[2] 2^e éd., p. 151.

[3] *Ibid.*, tableau synoptique de la pl. XIII.

[4] Nouvelle série, t. XX, août 1922, p. 178.

vertes de Syrie, vous insistez sur le caractère archaïque et homogène de la céramique déposée dans la tombe de Byblos, par comparaison avec les sépultures cananéennes de Gezer, et vous en concluez que la date la plus vraisemblable pour cette sépulture est la fin du XIX^e ou le début du XVIII^e siècle avant notre ère. Il n'y a pas de témoin mycénien de basse époque ; il n'y a pas d'objet de style géométrique, ni dans les offrandes déposées à l'intérieur du sarcophage (fig. 4), ni dans celles qu'on voit autour de la cuve (fig. 2). On en peut donc conclure que toutes ces offrandes funéraires datent de la même époque.

Vase en forme de théière. — Nous voudrions pouvoir donner à ce vase un nom moins entaché d'anachronisme et plus antique ; mais nous ne connaissons pas dans le répertoire grec ni latin un terme qui désigne un récipient de cette nature. C'est une sorte d'aiguière à bec cylindrique. Le long bec, inséré comme un tuyau sur la panse du vase, apparaît tard dans la vaisselle classique des Grecs. Au contraire, il est très ancien dans la fabrication orientale. On en trouve des exemples parmi les vases de Suse du second style (entre 3000 et 2800) [1] ; il se trouve sur un petit relief chaldéen appartenant à la période d'Eannadou [2]. Un vase analogue, servant aux libations, était en usage chez les Égyptiens [3]. Enfin les céramiques créto-mycénienne, chypriote, anatolienne, héritèrent à leur tour de cette création [4]. La panse cannelée, fréquente dans les derniers temps de la céramique grecque, est aussi, comme le bec cylindrique, un détail de date fort ancienne en Orient. On la remarque dans la vaisselle métallique égyptienne de la XVIII^e dynastie [5] et à Mycènes sous une forme godronnée [6].

Étant donné que l'aiguière de Byblos offre comme travail et comme matière une grande parenté avec le bassin précédent et qu'elle était placée tout à côté de lui dans l'intérieur du sarcophage (fig. 4, n^os 10 et 11 ; pl. LXIV), je serais disposé

(1) *Mém. de la Délég. en Perse*, t. XIII, pl. 20, n° 9 ; pl 22, n° 6 ; pl. 25, n° 7 ; pl. 29, n° 2.

(2) Heuzey, *Catalogue antiq. chald.*, p. 118, n° 11 ; cf. la Stèle des Vautours, *Découvertes en Chaldée*, pl. 48 *bis*, fragm. G.

(3) Prisse d'Avennes, *Hist. Art égyptien*, Dessin, pl. 5 ; Sculpture, pl. 26. Pour d'autres vases à bec, voir Sculpt. pl. 1 ; Art industriel, pl. 3, n^os 26, 28.

(4) Maraghiannis, *Antiq. crétoises*, série 1, pl. 30, n° 2 ; série 2, pl. 10, n° 10 ; pl. 22, n° 6 ; pl. 23, n^os 5 et 12 ; pl. 25, n^os 10 et 12 ; Furtwaengler et Loeschcke, *Mykenische Vasen*, pl. XLIV, n^os 67, 68 ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, pl. 4, fig. 504 ; V, fig. 525.

(5) Flinders Petrie, *Arts et Métiers de l'anc. Égypte*, trad. Capart, p. 119 et fig. 114.

(6) Schliemann, *Mycènes*, p. 313, fig. 342 ; p. 395, fig. 475.

à la rattacher aussi à la fabrication mycénienne datant de la haute époque. C'est une des pièces les plus complètes et les plus curieuses de la trouvaille. Les deux ustensiles, bassin et aiguière, semblent former un tout, une sorte de « service » destiné aux ablutions, comme ceux dont on use encore aujourd'hui en Orient.

La harpè. — J'arrive à un objet qui, à mon avis, n'a pas encore été exactement expliqué jusqu'à présent. C'est l'arme qui, dans le sarcophage, était couchée contre le côté droit du mort, si l'on estime que les sandales doivent marquer la place des pieds (fig. 4, n° 8 ; pl. LXV). Notons que le manche de cette arme est tourné vers le bas : par conséquent, le défunt ne la tenait pas dans sa main ; elle reposait auprès de lui. On la considère comme une arme égyptienne et, en fait, le double uræus dont elle est décorée sur chaque face et qui serpente lentement le long de la lame pour dresser sa tête dorée au sommet du tranchant, lui impose en quelque sorte cette étiquette ethnique. Mais je ne crois pas qu'on puisse assimiler complètement cette *harpè*, pour lui donner son nom véritable, à la *khopesch* qu'on voit brandie par les pharaons et les chefs militaires égyptiens, ou placée aux mains des dieux assis qui tiennent les divers symboles de leur pouvoir [1]. Quand on les confronte (fig. 10), on s'aperçoit qu'elles ont des affinités et aussi des différences assez sensibles. La khopesch

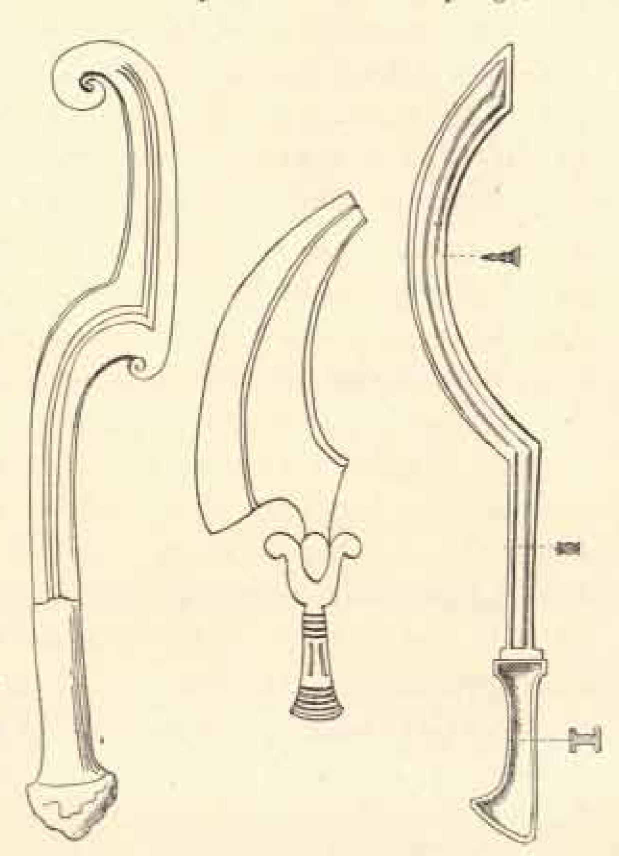


Fig. 10. — De gauche à droite : harpé chaldéenne, *khopesch* égyptienne et harpé de Gezer.

[1] Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 23, fig. 13 ; p. 127, fig. 85 ; p. 395, fig. 225 ; p. 443, fig. 254.

est un coutelas de taille moyenne, assimilable à un poignard [1]; la poignée courte, avec un talon plus ou moins évasé, est réunie à la lame soit directement, soit par une partie amincie, souvent ornée d'un fleuron à deux volutes. La lame elle-même est courbe et affilée du côté extérieur et convexe, comme un hachoir ou un rasoir. Ce poignard a une forme de faucille ou de serpe, mais il faut bien remarquer que le tranchant est sur le côté opposé. De là, sa parenté avec la harpè de Byblos qui offre la même particularité : la partie contondante et coupante y est à l'extérieur, sur le côté convexe. Mais la harpè présente une poignée beaucoup plus longue et plus massive, surmontée d'une partie plate et droite qui est de grande taille et qui aboutit au tranchant incurvé. On sent que le constructeur de cette arme a cherché à en faire non seulement un instrument coupant, comme une hachette de guerre, mais aussi une sorte de masse lourde qui assomme en même temps qu'elle taille : la partie longue et droite de la lame donne à l'arme une envergure et une ampleur d'oscillation qui n'existent nullement dans la khopesch égyptienne.

M. Fl. Petrie a publié dans ses *Tools and Weapons* [2] un tableau instructif des formes de couteaux, de sabres et de harpès fabriqués dans le monde antique tout entier, où l'on peut suivre le développement du coutelas égyptien. Il y a joint deux exemples de harpès, l'une égyptienne (XIX^e dynastie ?), l'autre assyrienne (vers 1300 av. J.-C.). Mais il n'a pas cité deux exemplaires du Louvre, trouvés à Tello dans les fouilles du commandant Cros, qui ont été étudiés par L. Heuzey et qui éclairent l'origine véritable de ce genre d'armement [3]. On a débuté par une arme très primitive, à peu près sauvage, composée de deux lames de bois durci, réunies par des liens et enserrant entre elles une garniture de silex coupants ; puis on copia en métal cette sorte de casse-tête dont les sinuosités se creusèrent en courbes plus profondes. On chercha ensuite à mieux équilibrer le poids réciproque du manche et de la lame, et l'on aboutit à cette arme étrange et redoutable que les textes sumériens appellent « l'ouragan » ou « le tourbillon », et qu'on voit souvent figurer au poing des dieux sur les cylindres babyloniens [4].

[1] Le Musée du Louvre en possède une en bronze, ornée d'un chacal couché, qui mesure 24 cm. de longueur ; cf. Fl. Petrie, *Tools and Weapons* (*British School of arch. in Egypt*, 1917), pl. 28, n° 200.

[2] *Op. l.*, pl. 28.

[3] *Origines orientales de l'Art*, p. 367 ; *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 129, pl. VIII.

[4] Notons que l'un des originaux du Louvre est muni d'un double tranchant, l'un à la

C'est bien cette harpè chaldéenne, d'antiquité vénérable, que nous voyons déposée dans la tombe syrienne de Byblos. La figure que nous reproduisons ci-dessus (fig. 10), d'après un des exemplaires du Louvre [1], montrera mieux que toute description la parité des deux instruments. Nous y retrouvons de part et d'autre la dimension et la forme de la poignée, la longueur donnée à la partie inférieure de la lame, la belle courbe du tranchant. Malheureusement l'extrémité supérieure de la harpè de Byblos est brisée et on ne peut pas vérifier si elle se terminait en élégante volute. Il est évident que la khopesch égyptienne dérive de cette harpè chaldéenne, mais elle apparait plus tardivement. M. Petrie a reconnu que « c'est un type qui semble plus oriental qu'égyptien »; il n'en fait pas remonter les plus anciens exemples au delà de la XVIIIe dynastie; c'est surtout sous la XIXe et la XXe que la khopesch prit sa forme classique, qui d'ailleurs demeura assez variée [2]. La harpè égyptienne et la harpè assyrienne du Musée Britannique montrent que la forme asiatique continua néanmoins à subsister, parallèlement avec l'emploi de la khopesch [3]. Un quatrième exemplaire (fig. 10) a été recueilli dans une tombe de Gezer, en Palestine, qui remonte à la deuxième moitié du second millénaire [4].

C'est donc une arme vraiment asiatique, de haute et ancienne tradition, qui a été déposée dans le sarcophage de Byblos; placée au côté du mort, elle atteste le rang élevé du personnage et symbolise sa force guerrière.

Semelles de sandales en argent. — Nous avons déjà noté la présence, dans la cuve funéraire (fig. 4), d'une paire de sandales dont les semelles en argent ont été seules conservées; elles ont environ 0 m. 25 de longueur (fig. 5). J'avais pensé que ces restes de chaussures pourraient servir à la solution du petit problème concernant le sexe du personnage renfermé dans le tombeau. Est-ce un homme? Est-ce une femme? La réponse semblait indiquée déjà par le miroir et par le vase à huile parfumée (fig. 5 et pl. LXVII) qui font partie du mobilier, et c'est sans doute pour cette raison que M. Naville a parlé de la « princesse » ensevelie dans la tombe de Byblos. On ne peut pourtant pas considérer

partie convexe, l'autre à la partie concave. On pouvait donc l'utiliser des deux côtés dans le combat, soit comme hachette, soit comme faucille ou serpette.

[1] D'après Heuzey, *Orig. orient.*, p. 367, fig. E.

[2] Cf. Petrie, *ibid.*, pl. 28, nos 190 à 198.

[3] *Ibid.*, nos 201 et 202.

[4] Macalister, *Excavat. of Gezer*, I, p. 312, tombe 30; III, pl. 75, no 16; cf. Dussaud, dans *Journal des Sav.*, 1922, p. 177.

cette preuve comme décisive, car, d'une part, les raffinements de la coiffure et de la toilette à cette époque autoriseraient aussi bien un homme qu'une femme à se mirer et à se parfumer; d'autre part, l'arme de guerre, la harpè, conviendrait beaucoup mieux à un homme. On peut répondre, il est vrai, qu'il n'est pas rare de rencontrer, tant en Égypte qu'en Asie, l'exemple d'une femme remplissant les fonctions de reine ou de régente [1] et, par conséquent, en état de recevoir dans sa tombe les insignes du pouvoir militaire. On sait quelles armes précieuses, jointes à des bijoux magnifiques, on a recueillies dans la sépulture de la reine Ahhatpou, femme d'Ahmôsis [2]; mais à Byblos il n'y a pas de bijoux féminins proprement dits et le doute reste permis [3].

Pour le dissiper, ne devons-nous pas recourir à ces semelles de sandales dont les dimensions pourraient nous renseigner? Le Louvre possède une assez belle collection de chaussures recueillies auprès de momies égyptiennes et mon collègue M. Ch. Boreux a eu l'obligeance de les mettre à ma disposition pour les examiner toutes et les mesurer. Sur vingt exemplaires, je n'en ai trouvé que deux mesurant 0 m. 19 et 0 m. 205, qui sont visiblement des chaussures de femme ou de fillette (j'ai laissé de côté les chaussures d'enfants, aisément reconnaissables) [4]. Deux mesurent 0 m. 29 et 0 m. 30, correspondant à la pointure d'un homme de grande taille. Tous les autres ont une dimension moyenne de 0 m. 25 à 0 m. 28 ou 0 m. 285, analogue à celle des sandales de Byblos, et laissent subsister l'incertitude sur le sexe du possesseur. Je ne puis donc rien conclure de cette enquête. Remarquons seulement que l'usage de la semelle métallique n'est pas signalé, à ma connaissance, en Égypte ; on en cite des exemples en Grèce et en Italie [5].

Objets divers. — Les débris d'un *pectoral en or* que M. Virolleaud a ramassés dans le sarcophage sont à rapprocher du fameux pectoral d'Amenemhat III

[1] Voir le résumé fait par mon élève Mme Denyse Le Lasseur sur le rôle politique des reines orientales, dans sa thèse sur les *Déesses armées*, p. 350, appendice S.

[2] Maspero, *l'Egypte*, dans *Ars Una*, fig. 400 et 401.

[3] Noter plus haut, p. 282, la mention d'un ossement humain (radius gauche) qui pourrait appartenir à un sujet *masculin* adulte.

[4] Voir les exemplaires publiés dans l'article *Baxae* du *Dict. des Antiq.* de Saglio, fig. 809, 810.

[5] Cf. Ch. Ravaisson-Mollien, *Socques à charnières* dans *Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. LII, 1892 ; Et. Michon, *ibid.*, 1893, *Nouveaux exemples de sandales articulées* ; voir articles *Crepida* et *Solea* dans *Dict.* Saglio, fig. 6507 à 6509.

qui est au Musée du Caire [1]. Je serais disposé aussi à expliquer la quantité de petites *plaquettes d'ivoire et de terre cuite émaillée*, de formes diverses, qui étaient réparties par groupes dans l'intérieur du sarcophage (fig. 4 et 7), comme les restes des boîtes et des cassettes [2] qui contenaient les bijoux, le vase à parfum et le miroir, dont on pourrait peut-être retrouver la poignée dans l'objet des figures 3 et 3 *bis* [3], à moins que ce ne soit la poignée d'un des tridents.

On a qualifié d'armes les *tridents de métal* plus ou moins bien conservés (fig. 2 et 3) qui étaient placés en dehors du sarcophage. M. Fl. Petrie a interprété comme outils d'agriculture des fourches analogues qu'on a rencontrées dans les pays les plus divers [4]. Schliemann a trouvé un de ces tridents, en cuivre, dans le IVe tombeau de Mycènes [5] et il n'hésite pas à dire qu'il a « évidemment » servi à attiser le feu des bûchers funéraires. Pour ma part, je me demande si l'on ne pourrait pas y voir de grandes broches à enfourcher la viande des sacrifices, comme le *pempobolon* des Grecs [6]; elles auraient eu leur emploi dans les cérémonies en l'honneur du mort.

Enfin, parmi les vases de terre cuite, on remarquera la forme originale du *gobelet à pied*, pourvu d'une courte anse en anneau qui est placée sur la base même (pl. LXII, 3). L'anse n'est pas très usitée dans le mobilier oriental ancien; beaucoup de vases en sont totalement dépourvus et aujourd'hui encore, dans ces régions, on boit le café dans des tasses sans anse, posées sur une monture de métal. La forme du gobelet à pied sans anse existe en Égypte à l'époque de la XVIIIe dynastie [7]. Un autre gobelet, plus rond, en forme de timbale, datant de la XIXe dynastie, est pourvue d'une très petite anse en anneau [8]. Je n'ai pas retrouvé, ni dans la céramique d'Égypte, ni dans celle de Palestine, un vase identique à celui de Byblos. La forme de l'anneau attenant à la base n'est guère pratique pour tenir le gobelet et le porter à ses lèvres. Je suppose que

[1] Maspero, *op. l.*, p. 124, fig. 227; Fl. Petrie, *Arts et Métiers*, p. 104, fig. 98.

[2] Plaquettes analogues dans les tombes de Koubanieh (Nubie); cf. Naville dans *Rev. arch.* 1922, II, p. 52, 53. Comme spécimens de coffrets à bijoux voir Maspero, *op. l.*, p. 205, fig. 382; Fl. Petrie, *op. l.*, p. 162, fig. 129.

[3] Cf. J. de Morgan, *Fouilles à Dachour*, p. 67, fig. 140, et p. 68, fig. 143.

[4] *Tools and Weapons*, *l. c.*, pl. LXVII; cf. aussi Macalister, *Gezer*, II, p. 47, fig. 244.

[5] *Mycènes*, p. 338, fig. 372.

[6] *Dict.* Saglio, article *Sacrificium*, p. 969; Helbig, *l'Épopée homérique*, p. 457 et suiv.

[7] Fl. Petrie, *Arts et Métiers*, p. 94, fig. 87, L.

[8] *Id.*, p. 149, n° XIX.

cet anneau servait plutôt à le suspendre. Sur une stèle de la XI[e] dynastie on remarque, parmi les hiéroglyphes sculptés dans le champ, un vase à anse qui est muni, en outre, sur la panse, d'une sorte d'anneau additionnel, probablement destiné à la suspension [1].

Telles sont les réflexions que je vous soumets, cher Directeur et ami, sur quelques-uns des objets de Byblos. Je pense qu'il faut laisser à des égyptologues qualifiés le soin de publier d'une façon définitive l'ensemble de cette belle trouvaille qui relève surtout de l'industrie et de l'art égyptiens. J'ai voulu seulement montrer, comme vous l'avez déjà fait par des comparaisons avec la céramique de Gezer [2], que les éléments indigènes et asiatiques ne sont pas absents du mobilier réuni dans cette riche sépulture syrienne.

Veuillez me croire votre cordialement dévoué.

E. Pottier.

[1] Perrot-Chipiez, *op. l.*, I, p. 252, fig. 164; cf. Bleckman, *Rock tombs of Meir*, 23e mém. de *l'Exploration fund*, pl. 17, n° 74.

[2] *Journ. des Savants*, août 1922, p. 177, 178.

LES INSCRIPTIONS DE SALADIN

PAR

GASTON WIET

Les quatre textes découverts par J. Barthoux dans la *Qal'ah Guindi* portent à *vingt et un* le nombre des inscriptions de Saladin, en y comprenant celles qui ont disparu, mais sont signalées par les écrivains arabes ou par les archéologues européens. Van Berchem en avait dressé, en 1897, une liste[1], que M. Ahmed Zéki Pacha a insérée telle quelle dans un travail paru en 1916[2]. On aboutit aujourd'hui au tableau suivant :

I. — 568. Vieux Caire (souvenir ; cf. Maqrizi, II, p. 251).

II. — 574. Damas (recueil Schefer[3], n° 404 ; cf. M. I. E.[4], III, p. 456-457 ; C. I. A., Égypte[5], I, p. 299, 727). — *Disparu.*

III. — 575. Damas (recueil Schefer, n° 7 ; cf. M. I. E., *loc. cit.* ; C. I. A., *Égypte*, I, p. 300[6]). — *Disparu.*

IV. — 576. Caire (C. I. A., *Égypte*, n° 527). — *Disparu.*

V. — 578. Qal'ah Guindi (n° 6 ; cf. *Syria*, III, p. 62).

VI. — 579. Caire (C. I. A., *Égypte*, n° 49).

VII. — 581. Qal'ah Guindi (n° 2 ; cf. *Syria*, III, p. 60).

VIII. — 581 (?). Manbidj[7].

IX. — Vers 581. Mayyâfâriqîn[8].

[1] *Inscriptions arabes de Syrie*, *Mém. Inst. égypt.*, III, p. 456.

[2] *Coupe magique dédiée à Saladin*, *Bull. Inst. égypt.* (B. I. E.), 1916, p. 241-242.

[3] Un article récent a défini cette collection (*Les inscriptions arabes de Damas*, *Syria*, III, p. 155 seq.).

[4] *Mémoires présentés à l'Institut égyptien.*

[5] *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, *Égypte*, forme le tome XIX des *Mémoires de la mission française* du Caire.

[6] L'identité des deux textes (Van Berchem et Schefer) n'est pas certaine, mais très vraisemblable. Voir plus loin, p. 311, n. 2.

[7] Voir ci-dessous, après ce tableau.

[8] Cette inscription, en beau coufique fleuri et tressé, découverte par Miss Bell, est encore inédite. Van Berchem l'a signalée (ap. Diez, *Churasanische Baudenkmäler*, p. 108), et M. Flury lui a consacré une étude, du point de vue du style des caractères, et en a reproduit un court fragment (*Islam. Schriftbänder Amida-Diarbekr*, p. 31, 44-48, et pl. XIX ; cf. *Journal asiatique* (J. A.), 1921, II, p. 295).

Je la publierai tout prochainement, avec l'autorisation de Miss Bell, qui a eu l'extrême obligeance de m'en faire tenir la photographie.

X. — 583. Qal'ah Guindi (n° 1 ; cf. *Syria*, III, p. 59).

XI. — 583. Qal'ah Guindi (n° 3 ; *Ibid.*, p. 61).

XII. — 583. Alexandrie (C. I. A., *Égypte*, n° 458 ; maintenant au Musée arabe du Caire, salle I, n° 64 ; Herz Bey, *Catalogue*, 2e éd., p. 27 ; Herz Pascha, *Die Baugruppe des Sultans Qalâûn*, pl. 7, fig. 12).

XIII. — 583. Jérusalem (C. I. A., *Jérusalem*[1], II, n° 280 ; de Vogüé, *Temple*, p. 101 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 238-239 ; Reinaud, *Extraits d. hist. ar. rel. aux Croisades*, p. 218).

XIV. — 585. Damas (recueil Schefer, n° 61). — *Disparu* (?).

XV. — 585. Jérusalem (C. I. A., *Jérusalem*, II, n° 225 ; de Vogüé, *op. cit.*, p. 91).

XVI. — 587. Jérusalem (C. I. A., Jérusalem, n° 150).

XVII. — 587. Damas (Nu'eïmî, ap. Sauvaire, *Descr. de Damas*, J. A., 1894, I, p. 391). — *Disparu* (?).

XVIII. — 588. Jérusalem (C. I. A., *Jérusalem*, I, n° 35).

XIX. — Qal'ah Rabad[2].

XX. — Qâra (communication de Van Berchem[3]).

XXI. — 589. Damas ; tombeau du sultan (simple mention dans Ibn Khallikan, texte ar., II, p. 532 ; trad., IV, p. 547 ; Nu'eïmi, J. A., 1894, I, p. 427 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 367). — *Disparu*[4].

On a cru communément jusqu'ici qu'il y avait à Harrân une inscription de Saladin[5]. Voici, d'après la copie de M. Sachau[6], le texte très fragmentaire auquel on pourrait faire allusion :

اطلق مولانا الملك السلطان الملك الناصر صلاح الدنيا والدين

[1] L'Académie des Inscriptions m'a fait l'honneur, à la demande de la famille de Van Berchem, de me confier le soin de mener à bonne fin la publication de cet ouvrage. Le premier volume vient de paraître.

Il va de soi que je n'ai pas pris de renseignements scientifiques dans le manuscrit que j'ai entre les mains. Ces quatre inscriptions de Jérusalem sont signalées dans M. I. E., III, p. 456 ; et, seule, l'inscription n° XVI est restée inédite. J'ai cru bien faire néanmoins, en vue des recherches futures, de donner dès maintenant à ces textes les numéros qu'ils portent dans l'ouvrage de Van Berchem.

[2] « *Qala'at er-Rabad*, forteresse élevée sur les bords du ouady Adjloûn... Une inscription en attribue l'érection à Saladin ; mais, d'après M. Porter (*Handbook*, p. 312), cette forteresse serait beaucoup plus ancienne ; il est probable qu'elle a été seulement restaurée par Saladin. » (Guide Isambert, 3e partie, *Syrie*, p. 523). Je n'ai pas pu me procurer l'ouvrage de Porter.

[3] Qâra est un village situé sur la route de Damas à Homs (cf. Guide Isambert, 3e partie, *Syrie*, p. 668 ; Giron, *Notes épigraphiques*, J. A., 1922, I, p. 76).

[4] Le tombeau actuel est bien « ottoman » (Cf. Lane-Poole, *Saladin*, p. 368-369, planche).

[5] Cf. Derenbourg, *Vie d'Ousâma*, p. 438, n. 4 ; Strzygowski, in *Amida*, p. 322, 332.

[6] Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 221.

Il faut probablement y voir le nom du *petit Saladin*, Malik Nâṣir Yûsuf, qui fut souverain de Damas et d'Alep au milieu du VIIᵉ (XIIIᵉ) siècle. En effet, comme je l'établirai plus loin, le titre de *sultan* qui s'y trouve, devant *malik nâṣir*, ne peut convenir à Saladin [1].

Les inscriptions empruntées au recueil Schefer (II, III, XIV) sont inédites : avant de les publier dans leur intégralité, il vaut mieux attendre les résultats d'une exploration plus méthodique de Damas. La partie protocolaire, avec quelques réserves, sera seule utilisée ici.

Voici, par contre, le texte arabe de l'inscription que Nu'eïmi a conservé [2] et dont Sauvaire a publié la traduction (XVII) :

بسمله... وقف هذه المدرسة على أصحاب الامام أبى عبد الله محمد بن إدريس الشافعى الامير أسد الدين أكز فى سنة ست وثلاثين و خمسمائة و تمت عمارتها فى أيام الملك الناصر صلاح الدنيا والدين منقذ البيت المقدس من أيدى المشركين أبى المظفر يوسف ابن أيوب محيى دولة أمير المومنين و الدكان التى شرقيها وقف عليها والثلث من طاحون اللوان سنة سبع و ثمانين و خمسمائة

L'inscription de Manbidj (VIII) a été publiée, en traduction seulement, par Rey [3]. Comme je dois en discuter la date, il est bon de reproduire ici cette traduction :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux! Ce minaret béni a été construit sous le règne de notre maître El-Malek en-Naser Selah ed-Dounia-oua ed-Din Abou'l Moudhaffer, le vivificateur de la dynastie de l'émir des croyants, le maître de la gloire et de la puissance et de la victoire éclatante. Il a été construit par les soins du cheikh Abou'l-Haseb-Yousef-Ebn-Aly el-Arbely et d'Abd er-Rahman-Agha, en l'an 551* (1156 de J.-C.) [4]. »

[1] Van Berchem a montré qu'il n'existait aucune inscription de Saladin dans une caverne de Beït Djibrin, comme l'avait cru Conder (*Ar. Inschr. aus Syrien, Zeitschr. d. deutsch. Palæst. Ver.*, XIX, p. 113).

[2] Paris, ms. ar. 5912, fᵒ 46 *b*.

[3] *Rapport sur une mission dans le nord de la Syrie*, in *Archives des missions*, 2ᵉ série, III, 1866, p. 352; cf. Guide Isambert, *Syrie*, p. 745

[4] Lors de son passage à Manbidj, M. Sachau a vu sur un minaret une inscription qu'on lui dit être de Saladin : c'est probablement la même. Pourtant, on ne s'en douterait guère en confrontant les noms propres déchiffrés avec ceux du texte de Rey. « An mehreren Stellen des Thurms sind Arabische Inschriften angebracht, Koranverse und eine Gründungsurkunde auf des Südwest-Seite; sie

Au cours d'un classement des innombrables documents épigraphiques qu'a laissés Van Berchem j'ai découvert la copie originale qui a été faite précisément pour Rey par un indigène de la région. J'adresse l'expression de ma respectueuse reconnaissance à Mme Van Berchem, qui a bien voulu m'autoriser à publier ce texte, que je crois inédit. Il est calligraphié en grands caractères sur une feuille qui mesure 32 cm. × 46.

قد تعمرت هذه المادنة المباركة فى أيام مولانا الملك الناصر صلاح الدنيا و الدين المظفر بمراده محيى الدولة (*sic*) امير المومنين صاحب العز و التمكين و النصر المبين على يد الشيخ ابو الحاسب يوسف ابن على الاربلى وعبد الرحمن اغا فى سنة احدى و خمسين خمسمائة

Rey n'a pas tenu compte de la graphie المظفر بمراده, la correction [Abû]'l-Muzaffar s'imposait en effet. Mais بمراده, n'a pas été interprété : n'y avait-il pas sur la pierre بن ايوب ? Avec l'enchevêtrement possible des lettres cette supposition n'est pas extravagante : on s'attendrait plutôt à *Yûsuf*, que le copiste a peut-être sauté. *Abû'l-Hâsib* (ابو الحاسب) doit être corrigé en *Abû'l-Mahâsin* (ابو المحاسن), surnom fréquent des personnes appelées Yûsuf. D'autre part. « Agha » est bien suspect dans une inscription de cette époque. Mais, surtout, la date 551 n'est pas admissible : à supposer vrai le chiffre des unités, on peut hésiter entre 571 et 581. Manbidj fut occupée par Saladin en chawwâl 571, avril 1176[1], et cette date serait plausible. Celle de 581 (1185) paraît préférable pour des raisons paléographiques : le copiste de Rey, dont le déchiffrement n'est pas en somme trop mauvais, a pu confondre خمسين (50) et ثمنين (80), écrit sans *alif* (ثمانين).

∴

M. Ahmed Zéki Pacha ajoute au tableau de Van Berchem, qui comportait huit inscriptions, deux coupes magiques, dédiées à Saladin. Les pages sui-

steht so hoch, dass ich nicht mit Sicherheit lesen konnte, aber der mich begleitende Kâim-makâm glaubte zu lesen als den Namen des Erbauers Salâh-ed-dîn Jûsuf Elmuzaffar Abû Melik Ezzâhir, als Namen des Baumeisters Khalîl ben Mustafâ Ibn Abî Shaibe und als das Datum das Jahr d. Fl. 555 = A. Chr. 1160 ». (*Reise in Syrien und Mesopotamien*, p. 148). M. Sachau a signalé, bien entendu, l'absurdité de cette date.

[1] Cf. Abû Châmah, I, p. 256 ; Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 126.

vantes tendent à démontrer que, malgré les apparences, cette attribution ne peut subsister : il est nécessaire pour cela d'examiner attentivement le protocole des titres du fondateur de la dynastie ayyoubide.

Les textes n[os] I, IX, XV, XVI, XIX, XX et XXI sont, pour des raisons diverses, écartés du procès : les n[os] I et XXI ne concernent que de simples souvenirs d'inscriptions, et d'ailleurs, le second est postérieur à Saladin ; je n'ai pu me procurer l'ouvrage qui signale pour la première fois le n° XIX ; on ne sait rien du n° XX ; le n° XV est un remaniement moderne ; le n° XVI est encore inédit [1], et on ne connaît qu'une petite partie du n° IX. Voici maintenant les titres qui accompagnent, dans les quatorze autres inscriptions, le nom de Saladin :

II. — *Maulânâ el-sulṭân el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb.*

III. — *Maulânâ* [2] *el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb.*

IV. — *El-malik el-nâsir, djâmi' kalimat el-îmân, qâmi' 'abadat el-ṣulbân, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb ibn Châdhî, muḥyî daulat amîr el mûminîn.*

V. — *El-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'[l-dîn].*

VI. — *Maulânâ el-malik el nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb, muḥyî daulat amîr el-mûminîn.*

VII. — *Maulânâ el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn, khalîl amîr el-mûminîn, Yûsuf ibn Ayyûb.*

VIII. — *Maulânâ el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, Abû'l-Muzaffar, muḥyî daulat amîr el-mûminîn, ṣâḥib el-'izz wa'l-tamkîn wa'l-naṣr el-mubîn.*

X. — *Maulânâ el-malik el nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb, khalîl amîr el-mûminîn.*

XI. — *Maulânâ el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sultâ[n] el-islâm wa'l-muslimîn, khalîl a[mîr] el-mûminîn.*

[1] Il se trouve bien dans le volume de planches qui a paru de C. I. A., *Jérusalem*, tome III, pl. XXXIII. Mais tout commentaire m'est personnellement interdit, du fait que j'ai entre les mains le manuscrit de Van Berchem.

[2] Le n° III est emprunté à une inscription non datée et fragmentaire, qui est probablement la même que la 2[e] de la liste Van Berchem (M. I. E., III, p. 456-457) : comme cette dernière elle est relative à une restauration de piliers.

XII. — *El-sayyid el-adjall[..., qâmi]' 'abadat el-ṣulbân, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn,[....Abû]'l-Muzaffar Yûsuf, ibn el-sayyid el-adjall el-a[... ? Ayyûb].*

XIII. — *'Abd-Allah wa walîhu, Yûsuf ibn Ayyûb, Abû'l-Muzaffar, el-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn.*

XIV. — *Maulânâ el-malik (el-nâṣir ?), ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb.*

XVII. — *El-malik el-nâṣir, ṣalâḥ el dunyâ wa'l-dîn, munqidh el-beït el-muqaddas min aïdî 'l-muchrikîn, Abû'l-Muzaffar, Yûsuf ibn Ayyûb, muḥyî daulat amîr el-mûminîn.*

XVIII. — *Maulânâ el-malik el nâṣir, ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ibn Ayyûb ibn Châdhî, muḥyî daulat amîr el-mûminîn.*

Les écrivains arabes ont connu la plupart de ces titres ; ils en mentionnent même d'autres, soit qu'ils aient appartenu réellement au protocole usité, toujours plus riche que les textes épigraphiques[1], soit qu'ils aient été le fait de contemporains lettrés, avides de flatter le souverain[2]. Pour ces raisons, une étude basée uniquement sur les documents épigraphiques aboutira à des conclusions plus rigoureuses, que les textes des auteurs pourront ensuite éclairer.

A trois exceptions près[3], toutes les inscriptions citées ci-dessus contiennent : *el-malik el-nâṣir*[4], *ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn*, et il ne faut pas s'arrêter

[1] Le plus ancien de ces documents, antérieur à l'avènement de Saladin comme souverain, est l'arrêté d'el-'Âḍid le nommant son vizir : il fut rédigé par el-Qâḍî el-Fâḍil. Saladin y porte les titres habituels des premiers ministres Fatimides (cf. Helbig, *Al-Qâḍî al-Fâḍil*, p. 53 ; reproduit dans Qalqachandi. X, p. 91-98, et voir pour les titres, p. 80). L'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* a voulu faire mieux et relève dans ce diplôme exactement les titres du n° IV (Paris, Bib. nat., ms. ar. 302, p. 256 ; aimable communication de M. Gaudefroy-Demombynes ; traduit par M. Blochet, in *Hist. d'Égypte*, p. 101, note). Il ne faut pas s'arrêter longtemps à cette erreur de l'auteur chrétien de l'*Histoire des Patriarches*.

[2] Derenbourg, *Oumâra*, texte ar., I, p. 192 ; trad., p. 377 ; et surtout Derenbourg, *Ousâma*, texte ar., p. 123 ; trad., p. 163 ; Derenbourg, *Vie d'Ousâma*, p. 365 ; Reinaud, *Extraits des hist. arabes*, p. 375

[3] Ces trois exceptions peuvent être expliquées : dans le n° XII, *malik nâṣir* pouvait se trouver dans la lacune qui suit *el-sayyid el-adjall*, ce fut l'opinion de Van Berchem (C. I. A., *Égypte*, I, p. 638) ; dans le n° II, on lit *ṣalâḥ el-dîn*, sans *dunyâ*, et l'omission de *nâṣir* dans le n° XIV est tout à fait insolite. Mais les n°s II et XIV proviennent du recueil Schefer, dont certaines copies sont très suspectes.

[4] Saladin portait ce titre en *malik* depuis son accession au vizirat (Abû Châmah, I,

à ces expressions qui caractérisent la personnalité de Saladin. Il est également inutile d'insister sur son nom, *Yûsuf* (manque dans V, VIII et XI), sa *kunyah*, *Abû'l-Muzaffar* (manque dans V, VII et XI) et sa filiation, *ibn Ayyûb* (manque dans V, VIII, XI et XII), qui remonte jusqu'à son grand-père, *ibn Châdhî*, dans certains cas (IV et XVIII). *Maulânâ* (*notre maître*) est un titre connu, que portaient déjà les califes Fatimides, et qui ne nécessite aucun commentaire.

Une seule inscription (II), dont la copie est suspecte [1], fait précéder *malik nâṣir* de l'expression *el-sulṭân*, le *sultan* [2], ce qui ne semble pas avoir été l'usage pour les premières années de la dynastie ayyoubide. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'établir que Saladin ne portait pas le titre de *sultan*, ce qui serait vain [3], mais d'attirer l'attention sur un détail de protocole qui sera utilisé par la suite.

Le titre de *sultan* fut porté par les Seldjoukides [4], par Nûr el-Dîn Maḥmûd, fils de Zanki [5], par les Ortokides de Keïfâ [6], mais, en ce qui concerne les Ayyoubides, le titre apparait, suivi immédiatement de *malik*, dans une inscrip-

p. 161 ; IBN KHALLIKÂN, *text. ar.*, II, p. 503 ; REINAUD, *Extraits*, II, p. 137 ; HELBIG, *loc. cit.*), ce qui était conforme à l'usage pour les vizirs fatimides (C. I. A., *Égypte*, I, p. 636, n. 4 ; QALQACHANDI, V. p. 487 ; ALI PACHA, *Khitat*, X, p. 37).

Suyûtî (*Ḥusn el-muḥâḍarah*, II, p. 30 ; chap. *mulûk banî Ayyûb*) raconte qu'en 582, le calife el-Nâṣir reprocha à Saladin de porter le même *laqab* que lui-même : l'incident n'eut pas de suites. (Suyûtî a emprunté ce récit à Abû Châmah, II, p. 121-122 ; voir aussi *Chron. Mekka*, III, p. 172).

[1] Voir ci-dessus, p. 312, n. 3 ; et surtout l'article cité p. 307, n. 3.

[2] M. Ahmed Zéki Pacha (*loc. cit.*, p. 252) traduit *el-sulṭan el-malik el-mudjâhid* par « le Sultan-Roi, le combattant pour la cause de Dieu ». Une telle traduction est mauvaise, car le mot *sulṭân* doit être et se trouve presque toujours suivi du titre *personnel* en *malik* (Voir plus bas). Ainsi, dans l'inscription n° II, il faut comprendre : « le sultan, Malik Nâṣir ».

[3] Cette question a été étudiée, avec des exemples à l'appui, par Van Berchem (C. I. A., *Égypte*, I, p. 299-300, note).

Van Berchem n'a pas trouvé un texte arabe appuyant l'assertion de Reinaud (*Extraits*, p. 177, n. 1), à savoir que les vizirs des Fatimides s'étaient arrogé le titre de sultan. On pourrait citer ce passage d'Abû Châmah (I, p. 130) : « le vizir est nommé sultan par les Égyptiens », وزيرهم وهو الملقب عندهم بالسلطان.

Il est pourtant un peu risqué d'écrire qu'el-'Âḍid « conféra le sultanat » à Saladin (DERENBOURG, *Oumâra*, II, part. fr., p. 365).

[4] Cf. VAN BERCHEM, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 430 ; *Rev. de l'Académie arabe*, I, p. 13-14 ; VAN BERCHEM, *Epigr. des Danishmendides*, *Zeitschr. f. Assyriol.*, XXVII, p. 89-90 (suivi d'une épithète).

[5] Cf. SAUVAIRE, *Descr. de Damas*, J. A., 1894, II, p. 327 ; 1896, I, p. 409 (suivi de *malik*).

[6] Cf. *Amida*, p. 87, 88, 103 (suivi de *malik*).

tion de 605, à Damas[1]. En tout cas, ce ne peut être l'effet du hasard si treize textes de Saladin ne le donnent pas à cette place.

En revanche, ce souverain inaugure le titre *sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn*, *sultan de l'islam et des musulmans* (IV, VII, X, XI et XVIII), qui n'avait pas été porté avant lui et qui lui fut peut-être conféré par le calife[2]. Van Berchem en a noté toute l'importance dans la titulature des sultans Mamelouks[3].

Si deux inscriptions rappellent des titres fatimides, l'une (XII), ceux des vizirs, *el-sayyid el-adjall* (le *seigneur auguste*), l'autre (XIII), plus curieuse, *'abd-Allah wa walîhu* (le *serviteur et l'ami de Dieu*), ceux des califes, trois autres formules[4] viennent montrer qu'un nouveau régime venait de s'installer en Égypte.

Saladin avait rétabli l'orthodoxie sunnite, et ce fait est illustré par un titre qui deviendra l'apanage de ses successeurs, *djâmi' kalimat el-îmân*, celui qui a *unifié la parole de la foi* (IV). Il aurait été superflu d'insister sur cette expression, si elle n'avait été jugée récemment peu classique, sous prétexte que le « *Lisân el-'Arab* ne la connaissait pas[5] ». Il paraît donc bon d'ajouter qu'à côté du témoignage des inscriptions[6] et des documents diplomatiques[7], on possède celui du manuel de Qalqachandi[8].

[1] Cf. Sobernheim, *Inschr. d. Zitadelle von Damaskus*, *Der Islam*, XII, p. 4. — Deux autres exemples, de 606 (*Ibid.*, p. 5). Pourtant, encore en 607, le titre sera suivi d'une épithète (Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 460).

[2] Cf. C. I. A., Égypte, I, p. 727, n. 4. — Saladin a pu se l'octroyer lui-même (voir plus loin les développements au sujet de *muḥyî daulat amîr el-mûminîn*).

[3] Cf. *Ibid.*, p. 217, 767.

[4] On ne peut retenir celles des nos VIII et XVII; la première est une formule banale : « le maître de la gloire et de la puissance et de la victoire éclatante » ; la seconde est plus un compliment de circonstance qu'un titre : « qui a arraché Jérusalem des mains des polythéistes » (cf. Qalqachandi, XIII, p. 42).

[5] Préface de Moufazzal, *Hist. des sultans Mamlouks*, *Patrol. or.*, XII, p. [17] 359.

L. Massignon a fort bien fait d'insister sur la documentation peu moderne des lexicographes arabes : « leurs exemples justificatifs ne vont pas au delà du IIIe siècle de l'hégire. » (*Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, p. 1.)

[6] C. I. A., *Égypte*, I, index, p. 816.

[7] Amari, *I diplomi arabi del R. archivio Fiorentino*, p. 181-182, 210, 221-222; Abû Châmah, I, p. 143, 231 ; II, p. 155, 225 ; Reinaud, *Extraits*, p. 276 (pacificateur de la foi). — Une lettre du sultan mamlouk Barsbây lui donne le titre de *djâmi' farîq el-îmân*, *celui qui unifie le parti de la foi*. (Paris, ms. ar. 4440, f° 47 *b*.)

[8] Qalqachandi, VI, p. 42, 124 ; p. VIII, 25.

D'ailleurs, on trouve une série d'expressions du même ordre : « élever, rendre publique, effacer la parole de l'Islam » (Abû Châmah, II, p. 171 ; Maqrizi, I, p. 221, 223) ; « celui qui unifie la parole des unitaires (*muwaḥḥidîn*) », dans une inscription de Mossoul (*Oriental. Studien*, I, p. 200). Cf. Ibn Miskaweïh, I, p. 2 ; *1001 Nuits*, nuit 102.

Saladin a mérité, d'autre part, d'être nommé celui qui a *dompté les serviteurs des Croix, qâmi' 'abadat el-ṣulbân* (IV, XII), en inaugurant contre les Croisés, une action vigoureuse et assez vite couronnée de succès, qui contrastait avec la politique des Fatimides, toute de faiblesse et peut-être de trahison.

Enfin, le rétablissement du sunnisme avait été marqué, du vivant même d'el-'Âḍid, par une *khuṭbah* officielle faite au nom du calife de Bagdâd. Les historiens content, à ce sujet, comment Saladin et son entourage, pressés par Nûr el-Dîn, avaient sus-estimé l'attachement du peuple égyptien à la dynastie régnante. Un politique avisé, d'ailleurs étranger au pays, ayant peut-être soupçonné la valeur et la future chance du nouveau vizir d'el-'Âḍid, prit sur lui de nommer dans la prière le souverain abbasside. On s'attendait à des troubles, mais la paisible population du Vieux-Caire d'abord, du Caire ensuite, accueillit la chose avec une parfaite indifférence [1]. Suivant l'expression d'Ibn el-Athîr, qui reprend pour l'occasion un vieux proverbe arabe, « deux chèvres ne se battirent pas à coups de cornes [2] ». Et ceci suffirait peut-être à expliquer l'échec des mouvements fatimides ultérieurs, qui n'eurent pas pour eux l'opinion publique, tout au moins dans la capitale, mais furent seulement soutenus par des conjurés, d'ailleurs bien organisés [3].

C'est donc à juste titre que Saladin pouvait être appelé le *vivificateur de l'empire de l'émir des croyants, muḥyî daulat amîr el-mûminîn* (IV, VI, VIII, XVII, XVIII). L'origine véritable de cette expression n'est pas encore clairement établie, et, notamment, on ne sait pas si ce qualificatif fut pris par

[1] Sur cet événement, dont il existe d'autres versions, voir : Abû Châmah, I, p. 193-196 ; *Hist. or. Croisades*, I, p. 41, 578-580 ; Qalqachandi, III, p. 431-432 ; trad. Wüstenfeld, p. 134-135 ; Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 103 ; Abû'l-Maḥâsin, éd. Popper, III, p. 102-104 ; Reinaud, *Vie de Saladin* (extr. de J. A., 1844), p. 8 ; Michaud, *Hist. des Croisades*, II, p. 286 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 108-109 ; *Encyclopédie de l'islam*, II, p. 9 ; Carra de Vaux, *Penseurs de l'Islam*, I, p. 21 ; Ibn Khallikân, text. ar., II, p. 505 ; Reinaud, *Extraits*, p. 146-147. — Voir une histoire semblable, qui ne manque pas de saveur, dans Fâkihî (*Chron. Mekka*, II, p. 37).

[2] Ce proverbe est antérieur à l'islam, puisque les auteurs le mettent sur les lèvres du Prophète en des circonstances qui ne lui font guère honneur (Ibn Sa'd, II, *a*, p. 18). Il est encore connu des historiens d'époque tardive (Ibn Iyâs, II, p. 58, 68, 77 ; Quṭb el-Dîn, *Chron. Mekka*, III, p. 130).

[3] Cf. Casanova, *les Derniers Fatimides*, *Mém. de la miss. fr. du Caire*, t. VI ; *Notice sur une coupe arabe*, J. A., 1891, I, p. 326-329 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 102-103.

Saladin de son propre mouvement, ou bien s'il lui fut conféré par le calife de Bagdâd.

Qalqachandi a inséré dans son ouvrage l'acte officiel par lequel la cour de Bagdâd reconnut la souveraineté de Saladin sur l'Égypte[1]. Cette formule n'y figure pas, non plus que le titre de sultan : Saladin y est appelé *Salâḥ el-Dîn*, sans *dunyâ*, et ne reçoit même pas son surnom de *Malik Nâṣir*. La chancellerie califienne ne s'est pas mise en frais, et la surabondance des titres conférés à Saladin ne compense pas leur manque d'originalité. Voici ce document :

El-malik el-adjall, el-sayyid, ṣalâḥ el-dîn, nâṣir el-islâm, 'imâd el-daulah, djamâl el-mulk, fakhr el-millah, ṣafî'l-khilâfah, tâdj el-mulûk wa'l-salâṭîn, qâmi'l-kafarah wa'l-muchrikîn, qâhir el-khawâridj wa'l-mutamarridîn, 'izz el-mudjâhidîn, alp ghâzî[2], *bilkâ-bak* (?), *Yûsuf ibn Ayyûb*. — Soit, en traduction : « Le roi auguste, le seigneur, Ṣalâḥ el-Dîn, le défenseur de l'islam, le soutien de la dynastie, la beauté du royaume, la gloire de la religion, l'ami sincère du califat, la couronne des rois et des sultans, le dompteur des infidèles et des polythéistes, le vainqueur des révoltés et des rebelles, la gloire des combattants, le brave guerrier, le sage prince (?), Yûsuf ibn Ayyûb. »

La suite du document ne sort pas de la banalité : Saladin dut en être satisfait néanmoins, car on y reconnaissait sa souveraineté sur l'Égypte et, par

[1] Qalqachandi, X, p. 145-152. — Telle est bien la référence donnée par M. Ahmed Zéki Pacha (*op. cit.*, p. 261, n. 1) ; pourtant, il cite des titres ressemblant plutôt à ceux qu'on lit dans Qalqachandi (X, p. 7 et 136) et dont il n'y a pas lieu de tenir compte, car ils proviennent d'un « exercice de style » de Diyâ el-Dîn Ibn el-Athîr (voir p. 135).

[2] On pourrait citer de nombreux exemples d'inscriptions dans lesquelles on trouve une profusion de titres en *daulah*, *mulk*, *millah*, etc., à partir de la fin du IVe siècle de l'hégire (Van Berchem, *Insc. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 430, 509) ; bornons-nous à rapprocher le texte de la chancellerie de Bagdâd d'une inscription d'Alep, datée de 537, dans laquelle, on trouve en outre les autres formules et jusqu'au titre turc *Alp Ghâzî* (Sobernheim, *Das Heiligtum Shaikh Muḥassin*, in *Mélanges Derenbourg*, tir. à part, p. 6-7). — Ce titre de *Alp Ghâzî*, que le copiste (ou l'éditeur) de Qalqachandi a pris pour un nom propre, est suivi dans l'édition de بك ابن, ce qui donnerait : « Alp Ghâzî Bak, fils de Yûsuf, fils d'Ayyûb ». Or, le document n'est pas envoyé à un fils de Saladin, mais à lui-même, et *Alp ghâzî*, comme on vient de le voir, est un titre. On serait donc amené à conclure que بك ابن cacherait encore un titre turc, qui aurait embarrassé le copiste, *atâbak*, ou mieux *bilkâ-bak* (بلكابك), qui, précisément, suit *Alp ghâzî* dans l'inscription de l'émir Önör à Bosra (Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 437 ; *Ar. Inschr. aus Armenien*, tir. à part, p. 26 ; *Épigr. des atabeks de Damas*, in *Florileg. de Vogüé*, p. 41-42) ; ce n'est d'ailleurs qu'une hypothèse.

avance, sur les conquêtes qu'il pourrait faire dans l'ouest, sur le littoral syrien et dans le Yémen. Mais rien n'indiquait expressément qu'une ancienne province de l'empire reconnaissait à nouveau, après une longue interruption, la suzeraineté abbasside.

C'est à la chancellerie égyptienne que nous devons donc faire appel pour trouver trace, ailleurs que dans les inscriptions et sur les monnaies [1], du titre *muḥyî daulat amîr el-mûminîn*. On le rencontre, mais assez tard, en 577 [2], dans une lettre du Qâḍî el-Fâḍil, qui commence ainsi : « *Adâm Allah daulat el-maulâ el-malik el-nâṣir ṣalâḥ el-dunyâ wa'l-dîn, sulṭân el-islâm wa'l-muslimîn, muḥyî daulat amîr el-mûminîn*, que Dieu fasse durer le pouvoir du maître el-Malik el-Nâṣir, Ṣalâh el-dunyâ wa'l-dîn, sultan de l'islam et des musulmans, le vivificateur de l'empire de l'émir des croyants. » On ne sait pourquoi M. Ahmed Zéki Pacha [3] assigne à cette lettre la date de 572, étant donné que le voyage de Saladin à Alexandrie, qui la motiva, eut bien lieu en 577 [4]. En tout cas, ses conclusions s'effondrent, et nous ne sommes plus « purement et simplement en présence d'une fleur de rhétorique du célèbre secrétaire d'État de l'époque » ; en effet, le titre existait déjà sur pierre une année avant la lettre citée du Qâḍî el-Fâḍil (IV). Un autre document authentique vient établir qu'il s'agit d'un titre protocolaire : on le rencontre dans une lettre de Saladin à l'archevêque, aux consuls et aux anciens de Pise, datée de janvier 1177 (radjab 572), dont une traduction latine contemporaine compense la perte du texte arabe. On lit dans le préambule : « Magnus et iustus dominus rex regum et rector Saracenorum, illustratio totius mundi et lumen legis Josep, *vivificator regni elmire Elamomim* [5]. » A priori il fallait écarter l'idée que ce titre puisse être le fait de la flatterie d'un courtisan. Il est possible que Saladin se le soit octroyé lui-

(1) Lane-Poole, *On the coins of the Urtukis* (comm. to the numismat. soc. of London, 1873), p. 24, 60 ; Lane-Poole, *Cat. of the or. coins in the Brit. Museum*, III, p. 150 ; IV, p. 71, 72 ; Lavoix, *Cat. monnaies*, Égypte, p. 189.

(2) Cf. Abû Châmah, II, p. 24.

(3) *Loc. cit.*, p. 265.

(4) Confirmé par Maqrizi (*Khiṭaṭ*, II, p. 234 ; Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 147). Le sultan était allé suivre les cours d'Abû'l-Ṭâhir ibn 'Auf, et non de Silafi, qui était mort l'année précédente (Abû Châmah, II, p. 16 ; Blochet, *op. cit.*, p. 139-140), et dont Saladin avait bien écouté les leçons lors d'un précédent voyage, précisément en 572 (Abû Châmah, I, p. 268-269 ; Maqrizi, *Khiṭaṭ*, II, p. 233 ; Blochet, *op. cit.*, p. 129).

(5) Amari, *I diplomi arabi*, p. 264. — M. Ahmed Zéki Pacha (art. cité, p. 278) a connu ce document, mais ne lui a pas accordé une grande valeur, peut-être parce que pour lui la lettre du Qâḍî el-Fâḍil était antérieure.

même, car il put en sentir l'utilité pour le succès de sa politique syrienne : de fait, il eut le souci de faire savoir au calife d'abord [1], à tout le monde musulman d'Orient ensuite [2], qu'il avait restauré en Égypte les prérogatives de la dynastie Abbasside.

Trois des inscriptions de la Qal'ah Guindi (VII, X, XI) fournissent un titre que l'on n'avait pas encore vu accolé au nom de Saladin, *khalîl amîr el-mûminîn, l'ami de l'émir des croyants*[3]. A vrai dire, un document diplomatique donnait à Saladin un titre de cet ordre, mais ici encore le texte arabe n'existe plus : « Magnus et iustus et gubernator Saracenorum, lumen regum, rex militie Saracenorum, Salaadin *fidelis elmire Elmomim* [4] ». Du fait que Malik 'Âdil était, dans une autre lettre, qualifié de la même façon, et qu'on sait à n'en pas douter qu'il était surnommé *khalîl amîr el-mûminîn*[5], on pouvait conclure que le texte arabe perdu contenait aussi cette formule. Ce fut l'opinion d'Amari [6], et les inscriptions de la Qal'ah Guindi viennent aujourd'hui la confirmer. L'expression comble, en tout cas, une lacune des auteurs arabes, qui ne semblent pas l'avoir connue : dans cet ordre d'idées, Suyûṭi, qui n'est pas pour l'histoire des Ayyoubides une sérieuse autorité, paraît être le seul à dire qu'en 574, le calife Mustaḍî conféra au sultan d'Égypte le titre de *mu'izz amîr el-mûminîn, l'appui de l'émir des croyants*[7].

On s'explique assez mal pourquoi Saladin est nommé l'*ami de l'émir des croyants*, titre conféré par le calife à son frère, Malik 'Âdil, et qui est attesté par l'inscription de la citadelle du Caire, datée de 579 [8], soit de quatre ans antérieure à la plus récente de celles de la Qal'ah Guindi. Van Berchem avait

[1] Cf. Qalqachandi, 1er éd., I, p. 118 ; Abû Châmah, I, p. 195, 244 et 246.

[2] Cf. Abû Châmah, I, p. 198 ; II, p. 17 ; Blochet, *Hist. d'Égypte*, p. 103, 104, 123.

[3] Elles commencent toutes trois par la formule « *khallad Allah mulk maulanâ, que Dieu éternise le règne de notre maître !* ». On n'en trouve pas d'autre exemple dans toute l'épigraphie syro-égyptienne. Cela date au moins de l'époque fatimide (Qalqachandi, VI, p. 522-523) et le Qâḍî el-Fâḍil l'emploie de la même manière que dans les trois inscriptions, au début d'une lettre au calife (*Ibid*, p. 504 ; cf. aussi Abû Châmah, I, p. 231). Il s'agit, bien entendu, d'une question de place, et cette eulogie à la *suite* des titres est couramment usitée, à partir de 594 (C. I. A., *Égypte*, I, n° 459). Cf. dans une inscription de l'an 470 (*Ibid.*, n° 454) : *ḥaras el-islâm wa'l-muslimîn bitakhlîd mulkihi*, que Dieu garde l'islam et les musulmans en éternisant son règne !

[4] Amari, *I diplomi arabi*, p. 262.

[5] Voir plus bas.

[6] Amari, *op. cit.*, p. LIV.

[7] Suyûṭi, *Ḥusn el-muḥâḍarah*, II, p. 30 ; Ahmed Zéki Pacha, *op. cit.*, p. 266.

[8] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, p. 81-83.

bien voulu attirer mon attention sur cette anomalie, que ni lui ni moi n'avons pu élucider[1].

Ce qualificatif d'*ami*, que certains califes Fatimides donnèrent à leurs vizirs[2] et qu'on trouve dans une inscription de Nûr el-Dîn[3], fut dévolu à Malik 'Âdil[4], et, plus tard, on le rencontre dans la titulature de Malik Ṣâliḥ[5].

∴

Le moment est venu de démontrer que les deux coupes magiques étudiées par M. Ahmed Zéki Pacha ne viennent pas grossir la liste des reliques de Saladin.

La première renferme le texte suivant (p. 251-252) :

عزّ لمولانا السلطان الملك المجاهد المويد المنصور أبو المظفّر يوسف قسيم أمير المؤمنين

« Gloire à notre maître, le sultan, le roi, combattant pour la foi, aidé de Dieu, victorieux, Abû'l-Muzaffar Yûsuf, associé à l'empire de l'émir des croyants. »

[1] Le sermon qui fut prononcé, en 583 (1187), à Jérusalem, après la prise de cette ville par Saladin, ne contient aucune formule de ce genre. Étant donnée la solennité de l'événement, cette *khutbah* fut certainement visée par la chancellerie du sultan, et, à ce titre, possède le caractère d'un document officiel. On y trouve réunis tous les titres de Saladin, et une formule de circonstance commémore la nouvelle conquête (Ibn Khallikân, text. ar., II, p. 595 ; Abû Châmah, II, p. 111-112 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 237).

[2] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, n°s 12, 38, 523 ; Qalqachandi, X, p. 422.

[3] Recueil Schefer, n° 135. — Je rappelle que ce recueil doit être utilisé avec précaution. Une autre inscription de Nûr el-Dîn l'appelle *nâṣir amîr el-mûminîn*, le *défenseur de l'émir des croyants* (Van Berchem, *Ar. Inschr.*, p. 4 : tir. à part de Sarre et Herzfeld, *Archäol. Reise*).

[4] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, n° 49 ; Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 460 ; Herz Bey, *Catal. du musée ar.*, p. 87 ; Van Berchem, *Ar. Inschr.*, p. 2 ; Sobernheim, *Inschr. d. Zitad. v. Damaskus*, *Der Islam*, XII, p. 4, 5, 7 ; C. I. A., *Jérusalem*, I, p. 103-104 ; Amari, *op. cit.*, p. 69, 267, 285, 412.

Noter aussi *mu'în* (*aide*) dans un document venu de Bagdâd (Qalqachandi, X, p. 103, 111).

[5] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, n°s 64, 65, 70.

Le souverain ayyoubide de Damas et d'Alep, Malik Nâṣir Ṣalâḥ el-Dîn Yûsuf (le petit Saladin), qui régna jusqu'en 658, le porte dans une inscription de Damas (Sauvaire, *Descr. de Damas*, J. A., 1895, I, p. 308).

En Égypte, Malik 'Azîz 'Uthmân (C. I. A. *Égypte*, I, n° 459) et Malik Kâmil Muḥammad (Maqrizi, *Khiṭaṭ*, II, p. 462 ; Amari, *op. cit.*, p. 81) portèrent le titre d'*aide* (*Ẓahîr*) *de l'émir des croyants*.

Le second texte est plus sobre (p. 256, 288) :

عز لمولانا السلطان الملك المجاهد أبو المظفر يوسف

Mais il faut ajouter que cette seconde coupe contient la mention suivante :

وكان ذلك بأرض مكّة سنة ثمانون وخمسمائة

« Fait sur le territoire de la Mecque en l'an 580. »

M. Ahmed Zéki Pacha fait suivre ces inscriptions d'un commentaire long et touffu, dans lequel on peut puiser des renseignements pleins d'intérêt, mais non des preuves convaincantes. Dans les développements qui vont suivre, je me suis efforcé d'appuyer ma démonstration principalement sur des documents épigraphiques.

1° La formule *'izz li maulânâ* (gloire à notre maître) se rencontre pour la première fois dans une inscription de Salkhad, antérieure à l'année 590 [1]. On la retrouve sur un miroir talismanique au nom d'Urtuq-Châh [2], Ortokide de Kharput, qui régna de 622 à 631 [3]. Il importe peu que ce miroir ait disparu, car on trouve deux autres exemples presque contemporains, l'un dans une inscription d'Amid, datée de 634 [4], et l'autre, que cite M. Ahmed Zéki Pacha, sur un coffret à bijoux au nom du sultan ayyoubide Malik 'Âdil II, qui régna de 635 à 637 [5]. Enfin, de cette date à 650, j'ai pu trouver sept autres exemples, et, dans la suite, l'expression devient très fréquente, notamment sur les cartouches des sultans Mamlouks. Tels sont les résultats acquis après de longues recherches, mais on ne peut conclure avec rigueur : trois inscriptions de la Qal'ah Guindî nous fournissent un début par *khallad Allah mulk* qu'on aurait pu naguère considérer comme insolite. Il faut ajouter, en outre, qu'on trouve *'izz li maulânâ* devant le nom de Muḥammad, Ortokide de Keïfâ, qui régna à l'époque de Saladin, mais la légende qui contient cette formule se

(1) Cf. Dussaud et Macler, *Mission dans la Syrie moyenne*, *Nouv. arch. des Missions*, X, p. 327.

(2) Cf. Reinaud, *Mon. de Blacas*, II, p. 405 et pl. X.

(3) Cf. *Amida*, p. 96, n. 5.

(4) Cf. *Amida*, p. 105.

(5) Cette inscription a été reproduite trois fois par la photographie (Lane-Poole, *Art of the Saracens*, p. 205 ; Lane-Poole, *Saladin*, p. 338-339 ; Ahmed Zéki Pacha, *op. cit.*, pl. II, n° 2). La lecture de M. Ahmed Zéki Pacha (p. 259) est très défectueuse ; on en trouvera le texte correct dans Lane-Poole (*Art*, p. 208).

trouve dans un manuscrit qui n'est peut-être pas contemporain de Muḥammad et n'a probablement pas un caractère officiel [1]. Si on considérait ce document à sa valeur maxima, on pourrait formuler l'opinion suivante : connu déjà au temps de Saladin *'izz li-maulânâ* était trop peu en usage pour être gravé sur les monuments et sur les objets d'art [2].

2° Il a été établi, plus haut [3], qu'à l'endroit où il est placé, devant *el-malik el-mudjâhid*, le mot *sulṭân* ne se rencontre pas habituellement dans le protocole de Saladin.

3° On lit ensuite sur la première coupe : *el-malik el-mudjâhid el-muayyad el-manṣûr Abû'l-Muzaffar Yûsuf ;* et sur la seconde : *el-malik el-mudjâhid Abû'l-Muzaffar Yûsuf*. Laissant de côté le second texte, qui corroborerait d'ailleurs la traduction du précédent, il faut comprendre ainsi la première inscription : « le sultan, *el-Malik el-Mudjâhid*, aidé de Dieu, victorieux, Abû'l-Muzaffar Yûsuf ».

Van Berchem a exposé ce détail protocolaire d'une façon lumineuse en commentant une inscription rassoulide, dont voicile texte : « *'Izz li-maulânâ el-sulṭân el-Malik el-Mudjâhid el-'âlim el-'âdil* ». « Les titres *malik*, *roi*, et *mudjâhid*, *guerrier*, écrit Van Berchem [4], figurant souvent, dans les protocoles souverains, à titre d'épithètes isolées et distinctes du surnom personnel en *malik*, on pourrait être tenté de traduire ici simplement *le roi guerrier*, *savant*, *juste*, et de voir dans ce texte une inscription souveraine anonyme. Mais le titre *mudjâhid*, comme épithète isolée, figure habituellement *au milieu d'une série d'épithètes analogues débutant par 'âlim et précédée par le surnom personnel en malik*. Ainsi, les titres *malik* et *mudjâhid* forment ici le surnom personnel en *malik*. » Telle est la règle, exposée dans les manuels orientaux [5], et dont Van Berchem cite quelques exemples, et on peut ajouter que la quasi-unanimité des textes épigraphiques s'y conforme. En effet, sur soixante-cinq inscriptions publiées dans lesquelles le mot *malik* est accompagné de plusieurs épithètes, dont trente et une échelonnées entre 560 et 650, et trente-quatre, entre 650 et 800, on ne trouve

[1] Cf. *Amida*, p. 79.

[2] Sur le tapis de Saint-Josse, l'expression n'est pas rigoureusement semblable : *'izz wa iqbâl li...* (*Illustration*, mars 1921, p. 291 ; *Monuments Piot*, XXIV, pl. IX ; *Syria*, III, pl. IV ; Migeon, *Musée du Louvre, l'Orient musulman, Armes, sculptures*, etc., pl. 39).

[3] Voir p. 313.

[4] *Notes d'archéologie arabe*, J. A., 1904, I, p. 67-68.

[5] Cf. Qalqachandi, VI, p. 123 ; X, p. 6. Pour les documents diplomatiques, cf. Amari, *op. cit.*, p. 69, 165-166, 181-182, 210, 221-222.

qu'un texte pour la première période [1], et deux pour la seconde [2], dans lesquels le mot *malik* n'est pas immédiatement suivi du surnom personnel du souverain.

Or, dans le cas présent, l'entorse au protocole serait encore plus sérieuse, puisque *Nâṣir*, surnom de Saladin, fait défaut. Cette omission, jointe à celle de *Salâḥ el-dunyâ wa'l-dîn* ou au moins de *Salâḥ el-dîn* qu'on s'attendrait à lire, rend l'attribution à Saladin bien suspecte [3].

4° Nous arrivons au fait le plus grave, à la formule *qasîm amîr el-mûminîn, l'associé à l'empire de l'émir des croyants*, qui n'a jamais été portée par Saladin, et qui n'a été dévolue en fait à aucun Ayyoubide : l'accord le plus complet règne à ce sujet entre les textes épigraphiques et les chroniques musulmanes.

Qalqachandi a nettement exposé le sens qui s'attache à cette expression [4] : « On veut dire (en appelant quelqu'un *qasîm amîr el-mûminîn*) qu'il possède une part de l'autorité et du pouvoir de l'émir des croyants, dont il devient l'associé... Il est son égal dans le commandement [5]. »

Avant Saladin, ce titre se trouve donné par les auteurs à certains souverains Seldjoukides [6], et ce fait comporte une explication très naturelle. Si, en la personne de son fondateur, la dynastie ayyoubide rendit l'Égypte nominalement soumise à l'autorité abbasside, les sultans Seldjoukides, eux, avaient sauvé la dynastie elle-même en ramenant dans sa capitale le calife el-Qâim, après la défaite de Basâsirî [7]. Cet événement considérable fut annoncé officiellement par les soins de la chancellerie abbasside jusque dans l'Inde [8], et on conçoit sans peine que le calife ait décerné à son puissant protecteur le

[1] Une inscription de Damas, datée de 634 (cf. SAUVAIRE, *Descr. de Damas*, J. A., 1894, I, p. 294).

[2] Une inscription du sultan Ḥasan (LANE-POOLE, *Art of the Saracens*, p. 134) et une d'un souverain rassoulide (VAN BERCHEM, *Notes d'archéol.*, J. A., 1904, I, p. 53). Ce dernier exemple ne choque d'ailleurs pas directement la règle, car le protocole est un peu différent du fait que *malik* est répété deux fois : « *Malik 'âlim 'âdil* (titres) *malik muayyad* (surnom personnel). »

[3] Voir les remarques très nettes faites sur une inscription faussement attribuée à Saladin, par M. BLOCHET (*Les mss. ar. de la coll. Marteau*, in *Notices et Extraits*, XLI, p. 304 et seq., note).

[4] QALQACHANDI, VI, p. 65, 113-114.

[5] C'est d'ailleurs avec cette signification d'*égal* que l'on rencontre le mot *qasîm* dans un document cité par Ṭabarî (III, p. 950).

[6] Cf. les citations fournies par M. Ahmed Zéki Pacha (*loc. cit.*, p. 269-270).

[7] Cf. IBN MUYASSAR, p. 11, et les références données dans J. A., 1921, II, p. 97.

[8] Cf. QALQACHANDI, VI, p. 404-409.

titre d'*associé à l'empire* [1]. Une inscription du début du VIe siècle de l'hégire vient confirmer cette titulature seldjoukide, donnant ce titre au sultan Muḥammad [2], fils de Malik Châh, et on le trouve dans une lettre du calife adressée au sultan Mas'ûd [3].

Ibn el-Qalânisi [4] précise que le titre fut dévolu à la branche seldjoukide qui régna en Mésopotamie : c'était celle qui tenait le calife en tutelle. Mais lorsque cette dynastie disparut au bénéfice des Ortokides [5], le titre passa aux Seldjoukides d'Asie Mineure, et on peut présumer, étant donnée sa signification, qu'il n'était pas simultanément l'apanage de plusieurs dynastes. Nous le rencontrons successivement, en 607, associé au nom de Keïkâwus Ier [6], en 626, 640 et 647, à ceux de Keïqubâd Ier, Keïkhusrau II et Keïkâwus II [7].

Dix ans environ après cette dernière date, le califat de Bagdâd disparaissait, mais Beïbars recueillait au Caire un survivant de la famille abbasside et l'installait comme calife. C'était un service comparable à celui que les Seldjoukides avaient rendu à son aïeul deux siècles auparavant, et le nouveau calife le reconnaissait en décernant à Beïbars le surnom honorifique d'*associé à l'em-*

[1] Voir Ibn el-Qalânisi, p. 283-284.

[2] Cf. *Amida*, p. 56. — Pour Malik Châh lui-même, l'assertion de Mirkhond est infirmée par un texte de Damas, qui le qualifie de *bras droit (yamîn) de l'émir des croyants* (Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., p. 430, n. 2).

[3] Cf. Qalqachandi, VI, p. 397. — La comparaison de ce document avec la lettre citée plus haut, adressée à Saladin (p. 316), montre bien la différence faite par le gouvernement califien entre les Seldjoukides et les Ayyoubides.

[4] Ibn el-Qalânisi, p. 284.

[5] M. Ahmed Zéki Pacha prétend qu'on trouve sur les monnaies des Ortokides le titre de *qâsim amîr el-mûminîn* (art. cité, p. 270). Cette assertion repose sur une lecture un peu rapide des légendes inscrites sur ces monnaies. Sur quelques pièces, mention est faite par les Ortokides de leurs suzerains les Seldjoukides d'Asie Mineure, et c'est à eux que s'applique le titre de *qâsim*. Les Ortokides portent celui de *mu'în (aide)* ou de *naṣîr (défenseur) amîr el-mûminîn* (Lane-Poole, *On the coins of the Urṭukis*, p. 22, 26, 37, 38, 41, 48, 80 ; Lane-Poole, *Cat. of the coins of the Brit. Mus.*, III, 123, 125-129, 137 ; Van Berchem, *Ar. Inschr. aus Armenien*, n° 9 ; Reinaud, *Mon. de Blacas*, II, p. 405 ; *Amida*, p. 76, 87, 89, 92, 104).

[6] Cf. Van Berchem, *Épigr. des Danishmendides*, *Zeitschr. f. Assyriol.*, XXVII, p. 90-91.

Les Seldjoukides d'Asie Mineure portaient auparavant le titre de *burhân (la preuve) amîr el-mûminîn* (Huart, *Ép. ar. d'Asie Mineure*, p. 16), qu'on trouvera encore postérieurement à 607 (*Ibid.*, p. 10, 28-29, 31, 37, 45-46, 84, 86 ; C. I. A., *Asie Mineure*, I, p. 6-7, 15), ou encore de *nâṣir, défenseur* (Huart, *op. cit.*, p. 35-36, 46-47 ; C. I. A., *Asie Mineure*, I, p. 15 ; Lane-Poole, *Cat. of the coins of the Brit. Mus.*, III, p. 51).

[7] Cf. C. I. A., *Asie Mineure*, I, p. 74 ; Huart, *op. cit.*, p. 20-21, 79. — Pour les monnaies, cf. Lane-Poole, *Coins of the Urṭukis* p. 26, 80 ; *Cat. of coins of the Brit. Mus.*, III, p. 87, 90, 93 (623 à 646).

pire, à la date du mois de radjab 659 [1]. Dans l'année même, le sultan le faisait graver sur pierre [2], montrant ainsi qu'il en éprouvait une certaine fierté : de fait, sur vingt-sept textes complets de ce souverain, neuf seulement ne le renferment pas [3]. Parmi ses successeurs, son fils Barakat-Khân [4], ensuite Qalâwun aimeront à s'intituler *qasîm amîr el-mûminîn*, puis ses fils Khalîl et Muḥammad, ensuite Cha'bân, et, beaucoup plus tard, Barsbây, pour ne retenir que des exemples attestés par l'épigraphie. Ils suffisent à nous montrer la continuité du titre au moins jusqu'au milieu du IXe siècle de l'hégire [5]. A dater de cette époque, il ne doit plus guère intéresser les sultans Mamlouks, qui avaient pris le titre d'*imâm* vers 850 [6].

Les motifs qui ont fait décerner par le calife aux Seldjoukides et aux Mamlouks Bahrides le surnom d'*associé à l'empire* sont donc du même ordre ; ils nous montrent que Saladin n'était pas qualifié pour le recevoir. D'ailleurs, le gouvernement abbasside était autorisé à n'avoir envers Saladin aucune

(1) Cf. Ahmed Zéki Pacha, *loc. cit.*, p. 269.

(2) Cf. Sobernheim, *Inschr. d. Zitad. v. Damaskus*, *Der Islam*, XII, p. 8-9.

(3) Damas, 659 (Van Berchem, *Inscr. ar. de Syrie*, M. I. E., III, p. 466 ; Sauvaire, *Descr. de Damas*, J. A., 1894, I, p. 483 ; 1896, I, p. 284 ; Sobernheim, *loc. cit.*, p. 10) ; Qâra, 664 (Giron, *Notes épigraphiques*, J. A., 1922, I, p. 77) ; Homs, 666 (Van Berchem, *Ar. Inschrift.*, *Beitr. z. Assyriol.*, VII, p. 5) ; une curieuse inscription de Ṣafad, conservée par Maqrizî, 666 (*Sultans mamlouks*, I, *b*, p. 48) ; Salkhad, 668 (Dussaud et Macler, *Mission dans la Syrie moyenne*, p. 332) ; Ḥiṣn el-Akrâd, 669 (Van Berchem, M. I. E., p. 483 ; C. I. A., *Syrie du Nord*, I, nº 6) ; les deux textes du pont de Lydda, 671 (Clermont-Ganneau, *Rec. arch. or.*, I, p. 263-264, 397) ; Damas, 676 (Sobernheim, *loc. cit.*, p. 11).

A ce moment les Seldjoukides reprenaient le titre de *burhân amîr el-mûminîn* (Huart, *op. cit.*, p. 77 ; C. I. A., *Asie Mineure*, I, p. 28 ; Lane-Poole, *Coins of the Brit. Mus.* III, p. 94, 97, 100, 102, 103 ; IX, p. 292, 293). — Voir les réflexions de M. Blochet (*Mss. de Decourdemanche*, J. A., 1916, II, p. 318-319, note).

(4) Cf. Van Berchem, *Inschr. aus Syrien*, *Beitr. z. Assyriologie*, VII, p. 101 ; Sobernheim, *Baalbek*, p. 19, 20, 21, 22 ; C. I. A., *Syrie du Nord*, I, p. 10, 23, 24, 31, 49 ; M. I. E., III, p. 487 ; Clermont-Ganneau, *Rec. archéol. or.*, II, p. 365 ; et l'index de C. I. A., *Egypte*, I, p. 869.

(5) Voir, chez les auteurs : Zettersteen, *Beitr. z. Gesch. d. Mamluken*, p. 25, 53 ; Qalqachandi, VI, p. 65, 108, 113-114 ; VII, p. 379, 380 ; VIII, p. 25 ; XIII, p. 350 ; XIV, p. 18, 307. — Il semble bien que les sultans Mamlouks aient parfois porté le titre de *walî (ami) amîr el-mûminîn* (Qalqachandi, VI, p. 124 ; VII, p. 379 ; Zâhiri, p. 67). Quant à celui de *khalîl amîr el-mûminîn* conféré au sultan Khalîl, on l'explique aisément par un jeu de mots fait sur son nom (Qalqachandi, X, p. 160, 168, 172).

(6) Cf. C. I. A., *Égypte*, I, nº 54. — Voir plus loin pour Qâit-Bây.

Les documents diplomatiques assurent la continuité du titre jusqu'à la fin des Mamloucks (Amari, *I diplomi*, p. 165-166, 181, 182, 210, 221-222 ; Reinaud, *Extraits*, p. 558, n. 1 ; Paris, ar. 4440, fº 47 *b*).

reconnaissance. Il ne faut pas oublier, en effet, que Saladin était en Égypte le lieutenant de Nûr el-Dîn, et c'est tout naturellement à ce dernier que la cour de Bagdâd reconnait le mérite du retour de l'Égypte au sunnisme. On pourrait même se demander si la révolution égyptienne ne fut pas l'aboutissant d'une série de tractations entre le calife et Nûr el-Dîn. Cette manière de voir expliquerait l'attitude du calife Mustandjid, qui, en 565, blâme Nûr el-Dîn de la lenteur mise à restaurer son autorité spirituelle en Égypte. Son successeur, Mustaḍî, se plaindra aussi, toujours à Nûr el-Dîn [1]. La chute de la dynastie Fatimide eut lieu en 567, et ce n'est que trois ans plus tard, après la mort de Nûr el-Dîn, que le calife reconnait le pouvoir de Saladin en Égypte [2]. Ce dernier fut donc ignoré pendant trois ans : un titre de cette importance, qui resta sultanien jusqu'au xe (xvie) siècle, aurait été décerné sur-le-champ.

A supposer que le souverain ayyoubide l'ait pris d'autorité, il en aurait fait usage ailleurs que sur des coupes magiques, objets qui n'étaient guère destinés à augmenter sa situation politique. Or, la grande majorité des inscriptions de Saladin ne lui donnent pas de titre en *amîr el-mûminîn*, et trois d'entre elles, outre un document diplomatique, l'appellent *khalîl amîr el-mûminîn*. Le silence est encore plus complet chez les auteurs musulmans, et l'on ne peut citer que Suyûṭî qui connaisse *mu'izz amîr el-mûminîn*. En tout cas, on admettra difficilement que ce titre « si en vogue (*sic*) de *qasîm amîr el-mûminîn* » ait été décerné à Saladin « par la foule [3]. »

Un auteur chrétien, Abû Ṣâliḥ, affirme cependant que Saladin « est appelé sur les dînârs et sur les dirhems *qasîm amîr el-mûminîn* [4] ». Cette affirmation isolée, bien que donnée par un écrivain presque contemporain, ne peut guère tenir devant les faits : aucune monnaie contenant ce titre ne nous a été conservée [5].

En résumé, *'izz maulânâ* n'était peut-être pas d'un usage courant à la fin du vie siècle de l'hégire, et *qasim amîr el-mûminîn* est insolite pour Saladin, qui n'est nommé sur les coupes que par sa *kunyah* et son nom (Abû'l-Muzaffar Yûsuf) :

[1] Abû Châmah, I, p. 183, 196.

[2] *Ibid*, I, p. 250.

[3] Ahmed Zéki Pacha, art. cité, p. 272-273.

[4] Abû Ṣaliḥ, fo 25 *a*.

[5] Voir plus haut, p. 317, n. 1 ; et Lane-Poole, *Coins of the Khediv. Library*, p. 203, 209 ; Lavoix, *Cat.*, tome cit., p. 173-190.

en outre, l'absence de *Malik Nâṣir* et de *Salaḥ el-Dîn* est particulièrement étrange. Il ne reste plus que la date de 580, plus difficile à contester à première vue. La chose n'est pourtant pas impossible : un fabricant de coupes magiques a voulu en graver une au nom de Saladin, et il était assez instruit pour connaître les dates de son règne, mais il imagina un protocole dans lequel il mélangea maladroitement des formules en usage à l'époque de la fabrication. Pour ses compatriotes — et non seulement pour ses contemporains — la date 580 et les mots *Abû'l-Muzaffar Yûsuf* devaient suffire à rappeler Saladin.

Il y a donc tout lieu de croire que nous nous trouvons en présence de deux faux, provenant peut-être de la même fabrique. Entendons-nous sur le mot « faux » : il ne s'agit pas, croyons-nous, d'objets modernes, mais ils doivent remonter à une époque, postérieure à Saladin, pendant laquelle les coupes magiques étaient en pleine vogue. Le fabricant avait un intérêt puissant d'ordre commercial à vendre des coupes célèbres par leurs anciens propriétaires.

Nous pouvons d'ailleurs citer d'autres exemples analogues, dont l'un offre une certaine parenté avec les coupes étudiées par M. Ahmed Zéki Pacha. Le Musée du Louvre possède une coupe magique, sur laquelle on lit le texte suivant [1] :

عز لمولانا السلطان الملك المويد المنصور ابو المظفر قسيم امير المومنين

« Gloire à notre maître le sultan, el-Malik el-Muayyad, le victorieux, Abû'l-Muzaffar, associé de l'émir des croyants. »

Cette coupe provient probablement d'Égypte, puisqu'elle a été donnée au Louvre par le docteur Fouquet. Le titre de *qasîm amîr el-mûminîn* nous amène à chercher ici un Seljoukide ou un Mamlouk d'Égypte : or les Seldjoukides n'ont pas porté de titres en *malik*, et les deux *Malik Muayyad* de la dynastie mamlouke circassienne d'Égypte ont porté respectivement les surnoms patronymiques Abû'l-Naṣr et Abû' l-Fatḥ, et non *Abûl-Muzaffar*. Malgré l'effort accompli par l'auteur de l'inscription, celle-ci reste anonyme.

[1] Déchiffré sur un dessin que M. Dussaud a bien voulu faire à mon intention.
Cette lecture permet de modifier la traduction qu'on lit dans MIGEON, *tom. cit.*, n° 90, p. 24 ; elle infirme, en outre, d'une façon catégorique, l'attribution au petit Saladin, proposée avec réserves par M. Migeon.

En outre, la collection Schefer renfermait une coupe magique au nom du sultan Lâdjîn (696-698), datée en chiffres de l'année 432[1]. D'autre part, le Musée du Louvre possède une coupe magique au nom du sultan Beïbars : ici, le protocole n'offre rien de suspect et renferme aussi le titre *qasîm amîr el-mûminîn*, mais la date, 641, est de dix-sept années antérieure à l'avènement de Beïbars. Van Berchem[2], qui la signala le premier, note que parmi les nombreux objets d'art musulman conservés dans les collections particulières et les musées, il n'existe qu'une lampe au nom de Beïbars. De Saladin nous ne possédons aucun objet d'art. Les deux règnes offrent des points de ressemblance qui sautent aux yeux : chacun à leur manière, les deux sultans restaurent en Égypte la souveraineté abbasside ; tous deux, ils édifient partout de nombreuses mosquées, écoles, forteresses, édifices d'utilité publique, mais peu ou point de palais ; en un mot, tous deux organisent et font la guerre. A leur époque, « l'art proprement dit, surtout les arts mineurs, qui sont des arts de luxe et d'agrément, restent au second plan ».

Si les « coupes de Saladin » étaient certainement de facture égyptienne, je serais assez tenté de supposer qu'elles datent de la fin du IXe siècle de l'hégire, mais l'argument que j'en vais donner, s'il n'est pas sans valeur, est loin d'être décisif.

Certaines inscriptions de Qâit-Bây détonnent à côté des très nombreux textes de ce sultan, d'une ordonnance pompeuse et assez immuable. Aucun de ces derniers ne renferme le titre *qâsim amîr el-mûminîn*. Or, une inscription de la Qubbat el-Fadawiyah, au Caire, contient un mystérieux *amîr el-mûminîn (sic)*, et Van Berchem a cru devoir ajouter le mot *qasîm*, que le lapicide aurait sauté, ou négligé parce qu'il ne le comprenait plus[3]. Et ce même qualificatif d'*associé à l'empire de l'émir des croyants*, nous le retrouvons sur un lustre en cuivre non daté, qui était placé dans une mosquée de Madinat el-Fayyûm, édifiée en 905, soit quatre ans après la mort de Qâit-Bây[4]. On ne s'explique guère pourquoi ce titre est repris deux fois seulement, dont une douteuse, à l'époque

[1] *Catalogue des objets d'art de la collection Schefer*, n° 121.

[2] *Notes d'archéologie*, J. A., 1904, I, p. 35; Migeon, *le Musée du Louvre*, tome cit., p. 24, n° 92.

[3] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, n° 541.

[4] Cf. C. I. A., *Égypte*, I, n° 498. — A la vérité, il y a deux lustres identiques, de même provenance ; ils se trouvent aujourd'hui au Musée du Caire (salle IX, nos 115 et 115 *a* ; cf. Herz Bey, *Catalogue*, p. 206-207).

de Qâit-Bây, alors qu'il semblait oublié depuis longtemps [1]. En ce qui concerne le lustre, on aimerait à savoir qui était l'auteur des textes gravés sur les objets d'art : peut-être la chancellerie officielle en avait-elle le contrôle, mais non l'initiative.

Et voici d'autres anomalies, contemporaines de Qâit-Bây, qui offrent des affinités de rédaction avec le style des inscriptions des « coupes de Saladin ». Déjà, le texte du lustre que nous venons de mentionner offre une série d'épithètes quelconques qui suivent le mot *el-malik*, mais c'est plus loin qu'est relégué le surnom personnel de Qâit-Bây, *Malik Achraf*. Nous retrouvons encore cette singularité dans quatre autres textes [2].

Ces entorses au protocole habituel devaient être signalées et rapprochées des erreurs singulières des textes qu'on trouve sur les coupes magiques, mais l'on ne saurait y attacher une importance trop considérable. J'ai voulu simplement indiquer une piste pour une nouvelle étude de ces coupes, que je n'ai pas vues, et qui, à coup sûr, ne sont pas contemporaines de Saladin [3].

G. Wiet.

[1] Aucun exemple épigraphique entre 827 (C. I. A., *Égypte*, I, n° 243) et 884 (*Ibid.*, n° 541).

[2] L'un d'eux a été publié (cf. Ali Bey Bahgat, *Hist. de la Houdjra de Médine*, *Bull. de l'Inst. ég.*, 1914, p. 73). Les trois autres sont inédits. L'un appartient au chandelier de cuivre étudié par M. Ali Bey Bahgat. Les deux autres proviennent de la madrasah de la Qal'at el-Kabch, dont Van Berchem a publié quelques inscriptions (C. I. A., *Égypte*, I, p. 461).

[3] Cette opinion a été soutenue, avant moi, par M. Ali Bey Bahgat, dont l'autorité en matière épigraphique n'est pas à démontrer. Malheureusement le *Bulletin de l'Institut égyptien* ne donne pas ses raisons, qui parurent convaincantes au P. Lammens. Le procès-verbal de la séance de l'Institut égyptien ajoute que M. Ahmed Zéki Pacha maintint ses conclusions (*Bull. de l'Inst. ég.*, 1916, p. 375-376).

LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE SYRIE (1920-1921) ET LA FONDATION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM[1]

PAR

EDMOND POTTIER

Au cours de l'année 1920, l'Académie a notablement accru le domaine de son activité scientifique en prenant sous son patronage deux fondations nouvelles ayant leur siège dans le proche Orient. L'une est une création due à la victoire des Alliés, qui eut pour conséquence de confier à la France le mandat temporaire de l'administration militaire et civile en Syrie ; l'autre se rattache à une institution beaucoup plus ancienne qui, depuis de longues années, a conquis un glorieux renom en Palestine. La première est la Mission archéologique permanente, dépendant du Service des Antiquités de Syrie, qui a été organisée par le Général Gouraud et placée par lui sous le contrôle et la direction scientifique de notre Compagnie. La seconde est l'École française d'archéologie à Jérusalem, qui forme une institution distincte de l'École biblique de Saint-Étienne, fondée en 1890 par l'ordre des Dominicains, mais qui se rattache à celle-ci par la personnalité de son directeur le R. P. Lagrange, comme par la collaboration des Pères Dominicains qui sont professeurs dans cette école.

Au mois de janvier 1921, sur la proposition faite par le Général Gouraud lui-même à l'Académie des Inscriptions, est intervenu un règlement dont nous croyons utile de reproduire ici le texte.

1. Il est créé en Syrie, sous le patronage et la direction scientifique de l'Académie, une Mission archéologique permanente, rattachée au Service des Antiquités.

2. Cette Mission comprend un Directeur permanent et des Missionnaires temporaires,

[1] Rapport lu par M. E. Pottier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, au nom de la Commission de Syrie et Palestine, dans la séance du 13 octobre 1922 de cette Académie.

3. Le Directeur, à qui est confiée tout naturellement la direction du Service des Anti quités, est nommé par le Haut-Commissariat sur la présentation de l'Académie des Inscriptions. Comme pour les Directeurs des Écoles d'Athènes, de Rome et d'Extrême-Orient, la durée de son mandat est fixée à six années. Il doit, pour les questions scientifiques, se tenir en rapport avec l'Académie et, en particulier, lui adresser à la fin de chaque année un rapport sur les travaux entrepris et les découvertes survenues en Syrie, comme aussi l'aviser, s'il y a lieu, de toutes les nouvelles occasionnelles qui peuvent l'intéresser.

4. Les Chargés de mission temporaire, qu'ils aient à effectuer des recherches ou à diriger des fouilles, sont désignés par l'Académie, en nombre et pour un temps variable, soit directement, soit sur la proposition du Haut-Commissariat. Ils sont placés sous l'autorité du Directeur qui leur assure l'aide matérielle et intellectuelle dont ils pourraient avoir besoin.

5. Pour le service de ces Missions, le Haut-Commissariat inscrira annuellement à son budget un crédit spécial dont il fera connaître, en temps utile, le montant à l'Académie, celle-ci étant juge de la meilleure répartition de la somme allouée.

6. A la suite de chaque mission, le Missionnaire devra remettre un rapport succinct au Haut-Commissariat qui le transmettra à l'Académie.

Pour l'École archéologique de Jérusalem, le plan d'organisation s'est réalisé en plusieurs étapes. Le point de départ fut la demande adressée au Ministère de l'Instruction publique par le Comité Britannique constitué pour la fondation d'une École anglaise en Palestine. Ce Comité proposait, par l'intermédiaire du professeur M. Garstang, d'associer une École française d'archéologie aux Écoles britannique et américaine qu'on avait l'intention d'installer à Jérusalem. Plusieurs réunions se sont tenues au ministère sous la présidence de M. le Directeur de l'Enseignement supérieur pour discuter ce projet, et divers membres de l'Académie y assistaient. Ces pourparlers ont abouti à des résolutions votées par l'Académie en décembre 1919, sur un rapport très détaillé de notre confrère, M. Haussoullier, dont je rappellerai ici les éléments essentiels.

Le projet proposé par la Commission ministérielle consistait à créer à Jérusalem, plutôt qu'une École proprement dite, une sorte de station archéologique, qui serait un lieu de séjour et de passage pour les missionnaires désignés par l'Académie et un centre français de recherches sur le terrain. Cet établissement aurait pu profiter, avec l'assentiment des Pères Dominicains, du voisinage et des ressources scientifiques de l'École de Saint-Étienne, mais il n'aurait pas juxtaposé à cette école déjà existante une organisation parallèle

avec enseignement, réunion de collections, bibliothèque, etc. Les conclusions votées par l'Académie sont ainsi rédigées :

1° L'Académie des Inscriptions accepte la direction scientifique et administrative de l'École française d'archéologie de Jérusalem, aux conditions énumérées dans le présent rapport.

2° L'Académie des Inscriptions charge sa Commission et son Bureau de conclure un accord définitif avec les Comités américain et anglais, et de s'entendre avec l'École Biblique.

C'est sur cette base que de nouveaux pourparlers ont eu lieu en 1920 et, grâce au désir patriotique qu'ont manifesté les Pères Dominicains de coopérer aussi activement que possible à la création de ce nouveau centre français d'études, le lien s'est établi assez étroit entre l'Académie et l'École Biblique pour que l'on ait trouvé de ce côté la solution pratique du problème posé. Cette solution reste d'ailleurs conforme dans ses arrangements essentiels aux dispositions votées par la Commission du Ministère et par l'Académie en 1919.

Par la voix de son Directeur, le P. Lagrange, l'École Biblique déclarait que depuis longtemps elle mettait ses ressources scientifiques à la disposition de tout étudiant ou de tout voyageur qui venait en Orient et qu'elle se ferait un honneur de donner l'hospitalité aux membres de la nouvelle École. D'autre part, l'Angleterre avait déjà sollicité le P. Lagrange pour le faire entrer dans la « Société Orientale de Palestine » récemment créée, et même pour lui en offrir la présidence. Cet hommage rendu aux services des missionnaires français montrait bien le cas que faisaient les savants étrangers de l'École Biblique. Comment ne pas la considérer comme la base de toute combinaison qui chercherait à établir solidement l'archéologie française dans ces régions ?

L'accord a été alors rapidement conclu entre le Ministère, l'Académie et l'École Biblique. Il fut entendu que l'École française d'archéologie, placée sous la direction du R. P. Lagrange, resterait tout à fait distincte de l'École Biblique, qui garderait son autonomie et son indépendance complète. Une allocation fournie par le Ministère des Affaires étrangères serait mise à la disposition de l'Académie des Inscriptions pour être transmise au Directeur de la nouvelle École et subvenir aux dépenses annuelles. A l'Académie était confié le contrôle de l'organisation scientifique, dans les mêmes condi-

tions que pour Athènes, Rome et l'Extrême-Orient. Les missionnaires désignés par l'Académie recevraient l'hospitalité dans une « Maison des étudiants », située en dehors du couvent ; ils auraient le libre usage de la bibliothèque et des collections ; ils suivraient les cours spéciaux ou publics faits par les Pères et prendraient part à leurs promenades et explorations.

De cette double création est donc résultée pour l'Académie la nécessité de diriger ou de contrôler les travaux des deux Écoles nouvelles.

Dès le mois de décembre 1919, l'Académie avait nommé une Commission de Syrie, devenue ensuite la Commission de Syrie et de Palestine, composée de sept membres, qui ont maintenant à s'occuper simultanément de ces deux institutions, dans les mêmes conditions où fonctionnent déjà les Commissions des Écoles d'Athènes et de Rome et de l'École d'Extrême-Orient. C'est en vertu de ces arrangements que le Directeur du Service des antiquités de Syrie et le Directeur de l'École de Jérusalem nous ont adressé chacun sur la première année de leur gestion (1920-1921) un rapport que nous résumons ici.

*
* *

Le rapport de M. Virolleaud a été lu à l'Académie, le 23 septembre 1921. Il rappelle d'abord la période qui précéda l'accord définitif de 1921. En 1919, MM. Brossé et Prost avaient successivement dirigé le Service archéologique, simple annexe, à cette époque, du service de l'Instruction publique. Devenue autonome au début de 1920, cette section commença à prendre son plein développement entre les mains de M. J. Chamonard, ancien membre de l'École d'Athènes, qui eut le grand mérite, pendant une époque de transition difficile, de tracer d'une façon logique et raisonnée le cadre de l'organisation future. Nous renvoyons à son très intéressant rapport, adressé au Haut-Commissaire et publié dans la revue *Syria* (I, 1920, p. 81).

Dès cette période de tâtonnements et de préparations, grâce à des subventions dues au Ministère de l'Instruction publique et à la Société française des Fouilles archéologiques que préside notre confrère M. Babelon, M. le docteur Contenau avait pu reprendre à Saïda des fouilles déjà amorcées par lui en 1913-1914, avec la collaboration du Musée Impérial Ottoman ; les résultats en ont été publiés dans quatre articles de la revue *Syria* (I, 1920, pp. 16,

108, 198, 287). N'oublions pas non plus qu'en 1919 M. Montet, lors d'une mission organisée par l'Université de Lyon, avait retrouvé l'emplacement du temple élevé en Syrie par les Égyptiens en l'honneur de la « Dame de Byblos » (lettre de M. Montet dans les *Comptes rendus* de l'Acad., 1921, p. 158).

Avec la nomination de M. Virolleaud, désigné d'abord à titre temporaire à la fin de 1920, titularisé ensuite comme Directeur en août 1921, le programme des travaux à entreprendre entra dans une voie d'exécution régulière et, dès le mois de mars, les premiers chargés de missions, agréés par l'Académie et par le Haut-Commissariat, débarquaient à Beyrouth pour se mettre à l'œuvre. M. Maurice Pézard se rendit à Tell-Nébi-Mend, sur l'emplacement présumé de l'ancienne citadelle hittite de Kadech. M. E. de Lorey travailla d'abord à Oum-el-Awamid, site déjà réputé auquel Renan avait consacré tout un chapitre de sa *Mission de Phénicie*, et ensuite à Damas pour y poursuivre des recherches sur l'art musulman. Mme D. Le Lasseur était chargée d'opérer des sondages dans le voisinage même de la ville de Tyr.

Ce qu'ont été les résultats de ces trois explorations, l'Académie le sait déjà, soit par les comptes rendus qui en ont été faits ici (*Comptes rendus*, 1921, pp. 298, 303), soit d'après les articles écrits par les auteurs eux-mêmes pour *Syria*, soit enfin par l'exposition provisoire organisée au Musée du Louvre où l'on a placé, à côté de photographies et de plans, quelques documents originaux provenant de ces diverses fouilles. Rappelons la capitale et décisive découverte de M. Pézard, le fragment de stèle hiéroglyphique qui commémore sans doute une victoire du pharaon Séti I^er^ sur les Hittites au XIV^e^ siècle avant notre ère et le déblaiement presque complet d'une vaste citadelle qui paraît bien correspondre aux données des textes antiques sur la situation de Kadech (*Syria*, III, p. 89). Rappelons aussi les heureuses recherches de M. de Lorey à Damas, retrouvant une mosquée funéraire musulmane et deux cénotaphes sculptés du XI^e^ siècle, dont l'un porte le nom d'une arrière-petite-fille du Prophète (*Syria*, II, p. 221); enfin parmi les trouvailles de Mme Le Lasseur une inscription phénicienne sur anse d'amphore, un texte grec sur la célébration des Jeux Actiaques et les peintures délicatement colorées d'un hypogée romain (*Syria*, III, p. 1 et p. 116).

Pendant l'automne de 1921, deux autres missions partaient pour Beyrouth, l'une confiée à M. Enlart en vue d'étudier les églises et les monuments francs

de l'époque des Croisades, l'autre à M. Montet pour poursuivre ses recherches sur le temple de Byblos, recherches auxquelles l'Académie avait décidé de consacrer une importante subvention prise sur ses propres fonds (*Comptes rendus*, 1921, pp. 149, 323, 346, 353, 356).

Nous n'avons pas à anticiper sur la suite des événements que consignera le prochain rapport de M. Virolleaud pour l'année 1922. Mais l'Académie sait déjà quels fructueux résultats ont produits ces deux missions dans deux domaines très différents de l'archéologie (*Comptes rendus*, 1922, pp. 7, 44, 50).

En terminant, M. Virolleaud appelle l'attention sur la nécessité d'installer à Beyrouth un musée régional et il annonce avec plaisir que la Société syrienne d'archéologie, présidée par M. Ch. Sursock, a pris l'initiative de réunir des fonds pour la création de cet établissement national. Un certain nombre de sculptures et d'inscriptions constituent déjà un noyau appréciable d'antiquités prêtes à y prendre place ; on a aussi reçu des dons et l'on négocie l'achat de collections particulières. A côté du Grand Liban, les États de Damas et d'Alep devront avoir également leur musée spécial. Des pourparlers étaient engagés pour l'acquisition d'un très bel immeuble à Damas, spécimen rare de l'architecture musulmane ; il abriterait aussi l'École arabe des Arts décoratifs, dont la prospérité est liée à des traditions si anciennes et à des souvenirs si glorieux. Pour ces entreprises multiples le Directeur estimait qu'il y aurait urgence à renforcer le personnel dont il dispose et il réclamait l'aide de deux inspecteurs, l'un en résidence à Beyrouth et remplissant les fonctions de secrétaire, l'autre habitant Alep et veillant à la stricte application du règlement des antiquités, surtout en ce qui concerne la vente et l'exportation des objets.

Il fallait songer aussi aux organes de publicité. La création de la revue *Syria*, subventionnée par le Haut-Commissariat, encouragée par des allocations du Ministère de l'Instruction publique et de la Société syrienne d'archéologie, a déjà donné les preuves de son activité, sous l'impulsion si persévérante de M. R. Dussaud, en publiant deux volumes d'articles et un grand nombre de planches. En outre, on disposera d'un autre recueil qui porte le titre de *Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie ;* le premier volume a paru (le *Livre de l'Impôt foncier*, par Abou Yousof Ya'-Koub, traduit de l'arabe par E. Fagnan) et deux autres sont prêts pour l'impression.

Enfin le Service des Antiquités se proposait aussi de participer à l'Expo-

sition coloniale qui devait s'ouvrir à Marseille en 1922 ; il a envoyé des cartes, des plans, des moulages, des photographies et des livres.

L'Académie estimera sans doute que l'ensemble considérable de ces travaux et de ces résultats, obtenus en si peu de temps, peut inspirer confiance dans l'avenir de la Mission de Syrie sous la direction d'un savant orientaliste qui, à travers de sérieuses difficultés d'exécution, a réussi à organiser le travail de nos explorateurs avec tant d'adresse et de sagacité. Elle voit se réaliser la pensée déjà ancienne d'un de ses membres, M. Clermont-Ganneau, qui, dès 1882, préconisait l'installation à Beyrouth d'une « station archéologique », d'où pourraient rayonner nos missionnaires dans l'Asie antérieure. Cette modeste « station » est en train de devenir un grand centre d'études orientales.

*
* *

Le rapport rédigé par le R. P. Lagrange pour l'année scolaire 1920-1921 ne pouvait pas porter sur le fonctionnement de la nouvelle École d'archéologie, puisque c'est seulement cette année, en 1922, que l'Académie a désigné un pensionnaire pour y résider. Néanmoins, il nous a semblé utile de donner un résumé de cette notice parce que l'Académie y verra dans quel cadre fortement organisé se trouveront placés les jeunes gens qu'elle enverra en Palestine et qui pourront suivre les cours de l'École Biblique, en profitant aussi de la riche bibliothèque qui y a été constituée. L'enseignement s'adresse à des étudiants et au grand public : il comprend des cours spéciaux, des conférences publiques, des promenades archéologiques et des fouilles ou explorations. Les maîtres sont des savants réputés comme les Pères Lagrange, Abel, Carrière, Dhorme, Jaussen, Savignac, Vincent. Aucun pays n'est représenté en Orient par un bataillon d'érudits aussi imposant, et c'est une chance pour nous de disposer de ces forces actives toutes prêtes, appuyées sur une longue connaissance de la contrée, alors que tant d'autres nations ont à créer de toutes pièces leur outillage. On ne s'étonnera donc pas que, d'une part, l'enseignement donné à cette école ait une grande variété et que, d'autre part, les élèves et les auditeurs y soient déjà nombreux. On y compte treize étudiants de nationalités diverses ; des groupes d'une dizaine de personnes se joignent à eux pour les excursions ; un auditoire plus nombreux suit les conférences.

Parmi les sujets réservés aux élèves citons: l'exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament, la géographie biblique, l'archéologie sémitique, la topographie de Jérusalem, l'étude du grec, de l'assyrien, du syriaque et de l'arabe. Pour les conférences publiques : la correspondance de saint Jérôme, l'état de la ville de Jérusalem au XII^e siècle, les châteaux des Croisés, la poésie du livre de Job, les fouilles de Gethsémani, les tombeaux des patriarches à Hébron, etc. Le Directeur de l'École anglaise, M. Garstang, afin de manifester l'amicale solidarité des deux nations, est venu faire une conférence avec projections sur les fouilles d'Ascalon. Enfin quelques-uns des Pères se sont transportés à Beyrouth et à Damas pour y tenir leurs séances : le P. Lagrange a parlé sur Chateaubriand en Orient, sur saint Luc historien, sur Palmyre ; le P. Jaussen a répété en arabe quelques leçons et récits de voyages.

Les promenades avaient lieu le mardi ; elles ont permis de visiter à Jérusalem même la colline d'Ophel, la ligne des anciens remparts, les nécropoles, les piscines, le Temple et ses substructions, le Mont des Oliviers, etc. Les voyages ont mené la petite caravane à Ascalon, à Gaza, à Bethléem et dans ses environs, à la vallée du Cédron et à l'enceinte d'Hébron, à Jéricho, au Jourdain, à la mer Morte, etc. ; on a même poussé jusqu'à la Transjordanie et à la Syrie.

Au cours de ces excursions, les visites et prospections de fouilles n'étaient pas négligées. Les fouilles anglaises d'Ascalon, la Basilique de Gethsémani, le Haram d'Hébron, les recherches du commandant Weill, les fouilles de la Synagogue d'Aïn-Douq et ses mosaïques, les relevés de l'église et des tombeaux de Deir-el-Azhar, l'exploration de la nécropole de Naplouse, les chantiers de Galilée et du Thabor ont été tour à tour examinés sur place, donnant lieu aux explications détaillées des Pères Vincent et Savignac, Abel et Carrière. Enfin les travaux de publication sont représentés par des comptes rendus et des articles dans la *Revue Biblique* et par une collaboration aux Bulletins de la *Palestine oriental Society* et du Comité *Pro Jerusalem*.

Ici encore, en Palestine comme en Syrie, l'Académie ne manquera pas d'être frappée de l'activité intense que déploient ceux qui représentent en Orient l'archéologie française.

Mais, disons-le bien haut, le gros effort qui s'accomplit dans ces deux régions a besoin d'être maintenu. Il ne faut pas qu'il apparaisse comme un

acte de vigueur momentané, comme un élan qui ne dure pas. C'est aux pouvoirs publics à en comprendre l'importance, non seulement scientifique, mais politique et diplomatique, et à pourvoir aux ressources nécessaires qu'exige une si grande entreprise. A cet égard, l'avenir ne nous laisse pas sans inquiétude, et nous ne saurions assez répéter qu'une diminution trop sensible du budget civil de la Syrie équivaudrait à une paralysie des services et à une sorte de faillite scientifique, dont nos concurrents ne manqueraient pas de profiter avec empressement.

De notre côté, nous aurons à user sagement des crédits auxquels l'Académie a tenu à joindre sa quote-part. Comme l'indique le rapport de M. Virolleaud, plutôt que de multiplier les missions, l'heure est venue de limiter leur nombre à celles qui ont donné les gages les plus sûrs d'importance historique ou artistique. Après avoir opéré par coups de sonde, il serait opportun de se concentrer sur quelques sites bien choisis et d'y pousser à fond les recherches. Si tel est le vœu de l'Académie, la Commission prendra à tâche de s'y conformer.

Edmond Pottier.

LES INFORTUNES DES FRANÇAIS D'ALEP PENDANT L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

PAR

Henri DEHÉRAIN

De ventôse à fructidor an VI, c'est-à-dire pendant le printemps et l'été de l'année 1798, le gouvernement du Directoire se flatta de l'espérance de voir la Sublime-Porte assister paisiblement à l'occupation de l'Égypte. Il essayait de la convaincre de notre désintéressement. Ce sont les Mamelouks et les Mamelouks seuls que nous combattons, faisait dire au Divan le Ministre des Relations extérieures Talleyrand par notre chargé d'affaires Pierre Ruffin. Faisant fi de l'autorité du Grand Seigneur, cette milice rebelle a de fait détaché l'Égypte de l'Empire ottoman. En la détruisant, la France, bien loin de commettre un acte hostile vis-à-vis du gouvernement ottoman, estime qu'il lui rend service. Mais ce raisonnement à la fois habile et spécieux ne réussit pas à convaincre le Divan de nos bonnes intentions.

Nonobstant son penchant marqué pour les Français, le sultan Sélim III, redoutant que l'entrée des infidèles dans une province voisine des villes saintes de la Mecque et Médine ne provoquât à Constantinople un mouvement populaire qui aurait pu le précipiter du trône, nous déclara la guerre. Le 16 fructidor an VI (2 septembre 1798), Pierre Ruffin fut arrêté à la Sublime-Porte avec deux membres de sa légation et interné au château des Sept-Tours.

Dans les semaines qui suivirent, tous les Français résidant à Constantinople et dans les Echelles, personnel consulaire et négociants, furent mis en prison. Selon l'humeur et le degré de xénophobie des pachas gouverneurs, ils furent plus ou moins maltraités. Comme on le verra par les quelques pages qui suivent, le sort des Français habitant Alep fut particulièrement douloureux.

I. — Arrestation des Français.

A la fin du xviiie siècle nous occupions à Alep la première place parmi les Européens. La « nation française » comptait une quarantaine de personnes. Neuf maisons y faisaient le commerce ; elles achetaient du coton et des toiles de coton, des soies, du cuivre et des noix de galle ; elles vendaient de l'indigo et de la cochenille, du sucre, des bonnets et surtout, article principal, des draps. Les négociants habitaient au centre de la ville des *khans*, dont le rez-de-chaussée servait de magasin et le premier étage de logement.

En l'an VI le consul général de France à Alep se nommait Choderlos. *Jean-*Charles-Marie Choderlos était né le 16 novembre 1738. Il était l'aîné de trois ans de Choderlos de Laclos, l'auteur fameux des *Liaisons dangereuses*. Après avoir passé une partie de sa vie dans l'Inde, il était devenu fonctionnaire au ministère de la Marine.

En 1793, il fut nommé consul général à Smyrne et il était sur le point de rejoindre son poste, quand il fut arrêté par ordre du Comité de sûreté générale et emprisonné au Luxembourg, où il resta un an. Après le 9 thermidor, quand « le jour de la justice luit enfin pour tous », selon son expression, il demanda au Comité de salut public à être réintégré dans son consulat général. Bien que sa demande ait été chaleureusement appuyée par Alquier, député à la Convention, qui attestait « qu'il n'existe pas d'homme plus probe ni de patriote plus pur », ce fut non pas à Smyrne, mais à Tripoli de Syrie, que Choderlos fut envoyé. De ce poste consulaire il fut transféré à celui d'Alep où il arriva le 21 floréal an V (10 mai 1797). Seize mois plus tard commençaient ses infortunes, qu'il a exposées dans un « Rapport en forme de journal de ce qui s'est passé de la part du gouvernement turc à l'égard des prisonniers français à Alep depuis la guerre déclarée par la Porte ottomane à la République française relativement à l'expédition d'Égypte ». Ce rapport est daté du 21 ventôse an VIII (12 mars 1800).

« La première nouvelle du débarquement d'une armée française à Alexandrie parvint à Alep le 27 messidor an VI (15 juillet 1798) par des lettres particulières écrites de Chypre. Cet événement inattendu causa plus de sensation parmi les francs que parmi les indigènes. Les agents du gouvernement turc en

prirent si peu d'ombrage qu'il ne me fut demandé de leur part aucun éclaircissement, aucune information. L'opinion générale était que cette expédition, quel qu'en pût être le but, n'avait sans doute été entreprise que d'un commun accord entre la République et la Porte. Aussi la bonne intelligence qui avait régné jusqu'alors entre les autorités d'Alep et moi ne reçut-elle aucune altération de cette circonstance.

« Les choses restèrent dans cet état jusqu'au 22 fructidor suivant (8 septembre 1798) que le drogman du consulat fut mandé au *méthémé* (tribunal de justice) où s'étaient rassemblés les principaux officiers civils et militaires. A peine fut-il introduit que les injures les plus atroces, les expressions les plus grossières lui furent prodiguées par plusieurs de ceux qui composaient le tribunal et notamment par le *molla* (chef du tribunal de justice), le *mufti* (interprète de la loi) et le *sardar* (commandant des janissaires). Ce prélude indécent fut suivi de la lecture adressée au drogman d'un katscherif du Grand Seigneur (les katscherif sont les commandements les plus absolus du Grand Seigneur et les seuls qui soient revêtus de son seing, *proprio pugno*), dont le dispositif portait de garder à vue les Français et de leur interdire toute communication avec qui que ce fût. Immédiatement après le drogman fut consigné à un détachement de janissaires pour venir me notifier la teneur du katschérif, en présence de quelques officiers du tribunal chargés de procéder à son exécution. »

Choderlos resta aux arrêts dans sa maison sous la garde de deux officiers et de trois janissaires du 22 au 30 fructidor. « Nous n'avions pas à nous plaindre de nos gardiens, ils nous témoignèrent même plutôt des égards que de la dureté. Selon l'usage du pays, ils étaient à nos frais, et comme tout est abus dans ce gouvernement, ils exigeaient magistralement de nos domestiques, qui n'osaient rien leur refuser, beaucoup au delà d'une honnête subsistance.

« Nous parvînmes ainsi jusqu'au 30 fructidor, que vers onze heures du matin, je vis entrer à l'improviste le *sardar*, le *naïb* (lieutenant du *mollah*), le *selictar* (officier qui porte le cimeterre du pacha), plusieurs *ulemas* (gens de loi) et autant de janissaires qu'en pouvait contenir l'appartement dans lequel je me trouvais, sans compter que les autres pièces de ma maison en étaient plus ou moins garnies. Sans qu'il me fût donné aucune explication sur le sujet qui les amenait, ils ramassèrent pêle-mêle, sans en prendre aucune note, tous les

papiers du consulat, les miens propres, mon barat, le sceau d'office et mirent le scellé sur mes armoires, malles, coffres, sur la chancellerie et enfin sur les portes de toutes les pièces de ma maison. Cette opération n'était pas entièrement consommée que le commandant des janissaires à la tête de sa troupe m'emmena dehors, sans que je susse où j'allais être conduit. Ce fut dans un vaste souterrain qui sert de magasin à la douane. J'y restai seul pendant une heure, au bout duquel temps j'y vis arriver successivement et sous escorte tous les Français, hommes et femmes et jusqu'aux enfants à la mamelle. Un de nos négocians très dangereusement malade d'une fièvre putride avait en vain entrepris d'émouvoir la pitié de l'insolente soldatesque chargée de cette expédition : il lui fallut subir le sort commun. Il n'y eut d'épargnée que l'épouse d'un négociant, qui, se trouvant au moment d'accoucher, obtint, non sans beaucoup de peine, de rester chez elle jusqu'après ses couches.

« Nous restâmes dans ce souterrain jusqu'au lendemain soir, qu'on vint nous annoncer que nous allions être emprisonnés au château. Cette annonce nous était d'autant plus désagréable que nous savions qu'il n'y avait au château d'autre prison que des cachots. Le négociant si malade et qui avait été encore saigné dans la nuit fut chargé sur un âne comme un ballot, et l'on nous fit marcher sous une nombreuse escorte, le commandant des janissaires à la tête, à travers un peuple immense, dont l'extérieur ne témoignait que le sentiment de la pitié joint à un extrême étonnement.

« Dans ce trajet qui n'est heureusement pas fort long plusieurs citoyennes, si saisies d'effroi qu'elles pouvaient à peine se soutenir, furent plutôt traînées que conduites. L'appréhension où nous étions d'être jetés dans des cachots fut bientôt dissipée. Ce fut dans une maison que l'on nous introduisit. Il fallut, au nombre de 36 que nous nous trouvions, nous arranger dans quatre chambres assez petites, ouvertes à toutes les injures du temps, sans autres meubles que chacun un matelas par terre qu'on voulut bien nous permettre de faire venir de chez nous.

« Le gouvernement turc ne s'occupa nullement de pourvoir à notre subsistance dans ce premier moment, où il ne pouvait pas ignorer qu'il nous était impossible de nous la procurer. Pendant les huit premiers jours nous avons vécu de la charité publique, de la bienfaisance des francs et des protégés de toutes les nations. Nous prîmes enfin des arrangements pour cesser d'être à leur charge. »

Ce récit est modéré et calme; il revêt les allures d'un procès-verbal. C'est qu'il a été écrit dix-huit mois après les événements et que le temps émousse l'acuité des plus justes colères.

Autrement vibrante est une lettre adressée le 10 octobre 1798 par Pierre van Maseyk, vice-consul de la République batave à Alep, à van Dedem, ambassadeur de la même puissance près la Porte ottomane. On sent l'auteur sous le coup de l'indignation qu'il a ressentie à la vue de ce spectacle abominable : une colonie de Français malmenée par des Turcs!

« Le Pacha donna l'ordre le 16 septembre de faire sortir les Français de chez eux, ce qui fut exécuté de la manière la plus indécente; on commença par faire sortir le consul et successivement tous les autres Français, femmes et enfants, sans leur permettre de rien prendre; on les conduisit comme les derniers des criminels au khan de la douane où ils furent tous mis dans une écurie, qui leur servit de prison jusqu'au lendemain et où ils eurent à souffrir tout ce qu'il est possible d'imaginer; ils seraient morts de faim sans le secours des autres Européens qui leur firent porter de quoi manger et de quoi dormir; le lendemain on les tira de là et on les conduisit au château de la même manière qu'on les avait conduits au khan de la douane, c'est-à-dire en plein jour et avec tout aussi peu d'égards; on les renferma dans une maison où ils furent tous logés pêle-mêle, les uns sur les autres et sans que le gouvernement leur ait fourni jusqu'à présent le moindre secours, pas même la nourriture qu'ils sont obligés de se procurer eux-mêmes. Jamais chose plus inouïe que ce qui s'est passé à cette occasion. L'indignation était universelle. Les habitants de la ville, les Turcs même, n'ont pu retenir leurs larmes. Tous les consuls ont écrit à ce sujet à leur ambassadeur respectif, celui d'Angleterre même. J'ose espérer que Votre Excellence se portera comme les autres à des réclamations, s'il y a lieu. L'opprobre qu'ont essuyé les Français rejaillit sur tous les autres Européens. Il exige donc des réparations. »

II. — Avanies infligées aux prisonniers.

La Porte n'avait pas ordonné que l'arrestation des Français fût aggravée de mauvais traitements. « Ce qu'il y a de plus extraordinaire, écrit encore

van Maseyk, c'est que les ordres mêmes du Grand Seigneur ont été travestis en cette occasion. Le firman était très modéré. »

Mais les fonctionnaires turcs d'Alep saisirent cette occasion de satisfaire leur avidité. Les prisonniers durent subir ces extorsions d'argent, ces avanies que dans toutes les Échelles les puissances locales infligeaient périodiquement aux résidents Européens.

Les négociants français payèrent d'abord pour obtenir la libération de leurs domestiques incarcérés en même temps qu'eux et dont, dans leur détresse, les soins leur étaient nécessaires. Les négociants payèrent ensuite pour obtenir la libération de leurs femmes et de leurs enfants.

« Comme nous avions, dit Choderlos, la certitude que le katscherif du Grand Seigneur ne faisait mention ni des femmes ni des enfants, nous ne doutâmes pas que l'extension qu'on lui avait donnée n'eût pour but d'amener les Français à traiter à prix d'argent pour les affranchir de cette arbitraire captivité. Aussi dès les premiers jours de notre détention fut-il fait des démarches à ce sujet auprès du pacha. Il demanda d'abord une somme exorbitante. Ce ne fut qu'après vingt jours de négociation qu'il consentit à leur rendre la liberté moyennant 7 ou 8.000 piastres que nos pères de famille trouvèrent à leur disposition dans la bourse de divers étrangers qui s'empressèrent d'en faire les avances. Il ne fut pas permis à ces citoyennes de rentrer dans leurs maisons. Il leur fallut chercher asile chez quiconque voulut les recevoir, elles et leurs enfants. Ce fut un grand allégement pour nous de nous trouver réduits de 36 à 17. Nous restions encore quatre ou cinq dans chaque chambre, mais c'était être fort à l'aise en comparaison de la gêne insupportable que nous avions éprouvée avant la sortie des femmes et des enfants. »

La maison où les prisonniers étaient logés étant délabrée, ils la firent réparer à leurs frais, à l'approche de la saison des pluies. En outre comme elle appartenait à un fonctionnaire turc, à l'aga du château, ils furent contraints de lui payer la location d'une autre maison. Jusqu'alors les Turcs n'avaient attaqué que la bourse des Français, mais ensuite, leur audace et leur violence croissant, c'est à leurs corps mêmes qu'ils s'en prennent.

Le 15 nivôse an VII (4 janvier 1799) un commissaire de la Porte, soupçonnant les négociants d'avoir réussi à dissimuler des fonds et des marchandises pour les soustraire à la confiscation, vint les interroger. Ils refusèrent de

répondre. Alors le lendemain ce commissaire les fit tous bâtonner par un eunuque, et de telle sorte qu'ils sortirent de cette épreuve horriblement meurtris. Un procès-verbal de cette abominable exécution fut, sur l'ordre de Choderlos, dressé par le chirurgien de la nation.

Le commissaire, « cet infâme bourreau, porta l'insolence jusqu'à dire à ces négociants, qu'il venait de faire assommer, de préparer cinquante sequins pour le payer de la peine qu'il prendrait le lendemain de les faire bâtonner de nouveau ». Ce fut surtout contre deux négociants, Thomas Vailhen et Pillavoine, son beau-frère, qu'ils supposaient et avec raison particulièrement riches, que les Turcs exercèrent leur cruauté.

Ce Thomas Vailhen était un provençal. Né à Berre le 21 décembre 1759, arrivé le 3 janvier 1783 à Alep en qualité de commis, devenu négociant en 1785, il avait en quinze années fait sa fortune. Lors de la Révolution il avait pris parti pour les idées nouvelles et avait été l'un des membres fondateurs de la Société populaire, dite « Société des amis de la liberté et de l'égalité », qui s'était formée à Alep le 8 mars 1791.

Le 18 pluviôse an VII (6 février 1799) un fonctionnaire turc, un tchoadar, vint donc interroger Vailhen et Pillavoine. Et comme faute d'interprète ils ne pouvaient se faire comprendre, il les fit mettre deux heures durant à la torture, sous les yeux mêmes du consul Choderlos : le bras droit de Pillavoine en resta estropié. Ils craignirent pis encore, car ce même jour un garde-magasin de Vailhen, connu pour avoir sa confiance, fut décapité. Dès lors la force de résistance des deux négociants fut brisée et par l'intermédiaire des consuls étrangers ils répandirent l'argent et achetèrent leurs bourreaux.

III. — Élargissement des prisonniers.

Cependant, la nouvelle de la détresse des prisonniers se répandait et suscitait de l'émotion. Le chevalier de Bouligny, chargé d'affaires d'Espagne à Constantinople, qui avait accepté de protéger les Français pendant la guerre, se préoccupa de leur sort. Il écrivit au ministre des Relations extérieures le 21 germinal an VII (10 avril 1799) : « Si les traitements envers les prisonniers français de Candie ont dû vous toucher, j'ai l'honneur de vous assurer qu'ils

sont beaucoup moindres, et je dirai même supportables, en comparaison de ceux qu'on a fait endurer à leurs malheureux compagnons d'infortune dans les autres Échelles, surtout à Alep, traitements qu'il ne me convient pas de vous détailler, mais que je travaille journellement d'alléger de tout mon pouvoir. »

Un secours arriva aussi aux Français du côté le plus inattendu. Le commodore Sydney Smith, qui commandait la division navale anglaise stationnée sur les côtes d'Égypte et de Syrie, le même qui défendit Saint-Jean-d'Acre contre Bonaparte, « informé et indigné, dit Choderlos, de la barbarie qu'on exerçait à notre égard, avait fait, de son propre mouvement, des démarches auprès de son frère, ministre d'Angleterre à Constantinople, pour que les Français fussent mis en liberté ». Les Français d'Alep eurent connaissance de cette intervention vers la fin de thermidor an VII (août 1799). A l'insu du consul, ils écrivirent au commodore pour le remercier de ses bons offices et le prier de les continuer. Il leur répondit « qu'ils pouvaient être assurés qu'il s'emploierait de toutes ses facultés pour les tirer de la main des Turcs ».

La négociation fut pénible. Le grand vizir exigea une rançon de 100.000 piastres, plus un bakchich de 15.000 piastres pour ses officiers. Cette somme devait être déposée entre les mains du gérant du consulat d'Angleterre à Alep, un très jeune homme qui, infatué de son rôle, opposa des difficultés et exigea un présent de 25.000 piastres.

Le total de la rançon s'éleva donc à 140.000 piastres, sur lequel Vailhen et Pillavoine, à eux seuls, donnèrent 120.000 piastres. Choderlos y contribua dans la mesure de ses moyens. « J'ai fait, pour ma part, le sacrifice de 2.200 piastres qui me restaient de mes deux derniers semestres d'appointements. Je reste nu comme un ver, mais je ne regretterai jamais d'avoir contribué de tout ce que je possédais à tirer mes concitoyens de l'abîme affreux où ils étaient plongés. »

En brumaire an VIII (novembre 1799), les Français recouvrèrent enfin la liberté en vertu d'un firman impérial où il était dit : « A l'arrivée de ce commandement impérial, vous saurez qu'il nous a été demandé d'accorder la liberté aux treize négociants français avec leurs adhérens, prisonniers au château d'Alep, de leur rendre les kediks de leurs maisons et de leur permettre de prendre chacun une protection moyennant 100.000 piastres, qu'ils s'engagent à payer à notre trésor impérial. »

Mis en liberté, les Français devaient être « consignés » au consul d'Angleterre. Quant à Choderlos, il ne put pas réintégrer sa maison. Depuis fort longtemps le consul de France habitait une maison qui était un bien *vakouf*, dont le *kedik* ou titre de location était en la possession des négociants français. Pour payer leur rançon, ceux-ci vendirent le titre 2.200 piastres à un négociant autrichien nommé Antoine Catafago, « si bien, dit Choderlos, que n'ayant plus où me retirer, j'ai accepté provisoirement l'asile que s'est empressé de m'offrir le consul général de la République batave ».

Alors que la plupart des Français prisonniers durent rester en Turquie jusqu'à l'été de 1801, Choderlos put quitter Alep en juillet ou en août 1800 [1].

IV. — Les indemnités dues aux Français.

L'article VI du traité signé à Paris le 6 messidor an X (25 juin 1802) entre la France et la Turquie et qui rétablissait la paix était ainsi conçu : « Les restitutions et dédommagements qui sont dus aux agents des deux puissances ainsi qu'à leurs citoyens ou sujets, dont les biens ont, durant la guerre, été confisqués ou séquestrés, seront réglés équitablement par une convention particulière, qui sera conclue à Constantinople entre les deux gouvernements. » Les Français d'Alep dont les biens avaient été confisqués et séquestrés étaient donc fondés à espérer des restitutions et des dédommagements.

Immédiatement après la signature du traité de Paris, Talleyrand adressa à Ruffin, de nouveau chargé d'affaires de France à Constantinople, une lettre de créance l'autorisant à conférer avec le Reys effendi ou ministre des Affaires étrangères de l'exécution de cet article VI. Deux sortes d'opérations étaient à considérer : 1° la restitution des immeubles français publics et privés séquestrés par le gouvernement turc pendant la guerre ; 2° le versement d'indemnités aux Français résidant en Turquie en fructidor an VI pour compenser la spoliation de leurs biens mobiliers et l'injuste détention dont ils avaient été les victimes.

[1] La date exacte du départ de Choderlos nous est inconnue. Le 16 messidor an VIII (5 juillet 1800) il était encore à Alep ; le 8 brumaire an IX (30 octobre 1800) il était arrivé à Messine où il subit une quarantaine.

Pour obtenir la restitution des immeubles séquestrés, Ruffin tint avec deux commissaires turcs successifs dix-huit conférences, dont la première eut lieu le 13 fructidor an X (31 août 1802) et la dernière le 17 pluviôse an XII (7 février 1804).

La restitution de la maison consulaire d'Alep fut l'objet d'une longue discussion entre Ruffin et le commissaire turc dans la séance du 17 vendémiaire an XI (9 octobre 1802). Ruffin rappela que les négociants français d'Alep rançonnés par le grand vizir avaient vendu le *kedik* ou titre de location de la maison et il en exigea la restitution. Il paraît bien avoir réussi, car Alep figure sur une liste des « commandements de restitution », qu'il avait obtenus pour les immeubles français séquestrés en Turquie, liste qu'il adressa au ministre des Relations extérieures le 5 frimaire an XI (27 novembre 1802).

Beaucoup moins simple était la question de la restitution aux Français de leurs biens meubles et de leur argent ainsi que des dédommagements qui leur étaient dus. Le général Brune, qui arriva à Constantinople le 16 nivôse an XI (6 janvier 1803) comme ambassadeur de la République, s'en préoccupa pendant les vingt-trois mois qu'il resta en charge. Il institua, le 9 floréal an XII (29 avril 1804), une commission, dite des indemnités, dont il était le président et Ruffin le commissaire ; mais le gouvernement turc se déroba ; jamais il ne nomma son commissaire, et jamais la commission ne fut constituée.

Le temps passa. Cependant les Français ruinés et maltraités ne perdaient pas de vue les indemnités promises. Des réclamations étaient adressées à l'ambassade de Constantinople par les victimes de la guerre, telles que Choderlos.

Nommé consul général à Smyrne, il y était arrivé en l'an XI, ayant pris passage à Toulon le 8 frimaire an XI (29 novembre 1802) sur le *Scipion*, le vaisseau même qui transportait à Constantinople le général ambassadeur Brune et sa suite.

Il écrivait donc à Ruffin le 17 septembre 1806 : « L'heure de la retraite me tinte à l'oreille et cette perspective douloureuse me fait bien désirer de savoir franchement à quoi doivent s'en tenir les agents sur l'objet des indemnités qu'on leur fait espérer depuis si longtemps... Après avoir été si complètement dépouillé à Alep de presque tout ce qui me restait, les modiques appointements dont je jouis à Smyrne comparativement aux dépenses qu'exige mon

poste ne me permettent pas d'en rien retrancher pour secourir les miens. Vous sentez, Monsieur, de quelle importance il devient pour moi que les indemnités soient payées et surtout de savoir à peu près à quoi m'en tenir à cet égard. »

Il revient encore sur ce sujet dans une lettre du 8 avril 1807. Nous ne possédons pas les réponses de Ruffin, mais il ne put donner à son collègue que de vaines consolations. Quand Choderlos, dont au surplus la santé avait été ruinée et qui fut malade pendant presque toute la durée de sa gestion à Smyrne, mourut, sur le chemin du retour, à Rome le 8 octobre 1808 [1], il n'avait, non plus que ses compagnons d'infortune de la prison d'Alep, touché une piastre d'indemnité.

*
* *

L'expédition d'Egypte eut donc des conséquences désastreuses pour les Français établis dans l'empire ottoman. Protégés par les Capitulations, ils y

[1] Choderlos éprouva encore à la fin de sa vie un grave accident, que nous ne connaissons que par des allusions. Ayant obtenu son congé, il avait quitté Smyrne avec son neveu de Jassaud le 9 mai 1808. Par Patras et Zante il avait atteint facilement Sainte-Maure. C'est alors que survint l'accident qu'il rappelle dans une lettre adressée d'Otrante le 10 septembre 1808 au comte de Champagny, ministre des Relations extérieures : « Vous aurez sans doute appris par M. Pouqueville, consul à Janina, le malheur qui m'est arrivé entre Sainte-Maure et Corfou, combien nous avons eu de peine à sauver des mains des Anglais la barque et les paquets qui nous avaient été confiés, enfin les traitements barbares et la spoliation absolue, que nous avons éprouvée de la part des Albanais qui se trouvent sous le commandement d'Ali Pacha et qui devaient à ce titre nous prêter secours. J'ose espérer, M. le comte, que Votre Excellence aura bien voulu prendre cet événement en considération et donner les ordres nécessaires pour qu'il soit fait des poursuites à ce sujet, afin de nous faire recouvrer, s'il est possible, sinon le tout, au moins une partie de ce que nous avons perdu. »

De son côté, François Pouqueville écrivit de Janina à Ruffin, le 12 août 1808 :

« M. de Choderlot (*sic*) et son neveu ont éprouvé un malheur affreux sur les côtes d'Albanie et mon frère a eu le bonheur de les secourir à temps. Pendant le peu de jours que j'ai possédé ces messieurs à Janina, je ne saurais vous dire combien de fois nous nous sommes entretenus du bon M. Ruffin et avec quel attendrissement mon frère, voulant couronner son ouvrage, a conduit à travers les montagnes de la Chaonie MM. de Choderlot et de Jassau, et je les sais arrivés à bon port à Corfou. J'ai fait pour eux ce que j'ai pu, ma bourse et ma maison a été la leur ; pardonnez-moi si je ne vous donne pas de plus grands détails sur leur aventure. Vous en devinez la cause : *sum in angustiis*. Le grand rapport vous viendra de Paris. Si je pouvais vous dire dans quel état était M. de Choderlot, cela fait pitié, cela déchire le cœur. Jassau a été légèrement blessé ; quand on est jeune, cela n'est rien, mais un vieillard, il a tout perdu. »

jouissaient de la sécurité. Soudain ils apprennent qu'une armée française a débarqué en Égypte et que la Turquie est en état de guerre avec la France. Ils étaient bien vus, et les voici suspects. Leurs demeures étaient respectées : elles sont envahies et violées. Ils étaient libres : on les appréhende et on les traîne en prison. En quelques jours ils passent d'une complète tranquillité d'esprit à l'anxiété la plus cruelle. Ils jouissaient du bien-être : ils apprennent à connaître la faim, la gêne matérielle et parfois la torture. Ils s'étaient élevés à l'aisance par leur labeur : les voilà ruinés. Des concurrents étrangers s'emparent des positions commerciales conquises au prix d'un travail séculaire.

Pendant cette époque malheureuse pour les Français des Échelles en général, et pour ceux d'Alep en particulier, le prestige traditionnel de la France dans le Levant subit une éclipse. Mais il allait bientôt réapparaître dans tout son éclat pendant les grandes ambassades du général Brune et du général Sébastiani.

Henri Dehérain.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME

I. — ARTICLES.

II. — COMPTES RENDUS.

Pages

III. — Nouvelles archéologiques.



Le Gérant : Paul Geuthner.

5332. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

